



# La construction d'une identité réunionnaise de 1959 à nos jours : représentations culturelles et constructions discursives

Emeline Vidot

## ► To cite this version:

Emeline Vidot. La construction d'une identité réunionnaise de 1959 à nos jours : représentations culturelles et constructions discursives. Littératures. Université de la Réunion, 2016. Français. <NNT : 2016LARE0009>. <tel-01391467>

**HAL Id: tel-01391467**

**<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01391467>**

Submitted on 3 Nov 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

FACULTÉ DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES

**Thèse de Doctorat**  
Mention Littérature Comparée

Émeline VIDOT

La construction d'une identité réunionnaise  
de 1959 à nos jours :  
représentations culturelles  
et constructions discursives

Sous la direction de  
**Jean-Claude Carpanin MARIMOUTOU**

Soutenue publiquement le 28 juin 2016

**JURY**

**M. Jean-Claude Carpanin MARIMOUTOU**, Professeur à l'Université de La Réunion

**Mme Martine MATHIEU-JOB**, Professeure émérite à l'Université Bordeaux III Michel de Montaigne

**Mme Françoise SIMASOTCHI-BRONÈS**, Maître de Conférences habilitée à diriger des recherches, à l'Université Paris VIII

**M. Bernard TERRAMORSI**, Professeur à l'Université de La Réunion



Résumé :

**La construction d'une identité réunionnaise de 1959 à nos jours:  
représentations culturelles et constructions discursives**

Ce travail de recherche interroge les revendications identitaires (territoriales et politiques, individuelles et collectives) dans un corpus de discours engagés. Nous avons privilégié les discours des partis progressistes, des romans engagés des années 1970-1980, des récits de vie et des témoignages des enfants de la Creuse.

Les textes analysés mettent en lumière la construction d'un modèle politique de mise-sous-tutelle et accusent un processus de décolonisation qui étouffe les particularités et stigmatise l'identité créole. Les revendications portent sur l'autonomisation des décisions politiques et la considération des spécificités régionales. Ces particularités locales, qu'elles soient géographiques, langagières ou culturelles, sont défendues comme des éléments constitutifs de l'identité de la Réunion. Cependant, l'identité réunionnaise est représentée dans un processus conflictuel, où les éléments culturels sont hiérarchisés.

L'analyse des enjeux de la construction des identités en période postcoloniale montre une inévitable corrélation avec l'organisation de la société coloniale. Les structures de domination, transformées après 1946, corrélées aux effets de la départementalisation et de la mondialisation, entravent la construction d'une identité décomplexée. Dans ce contexte, le discours littéraire devient un moyen de résistance et permet aux subalternes de se réapproprier le discours sur soi et d'apporter une autre version de l'histoire.

Cette thèse interroge les enjeux de la construction de l'identité réunionnaise, dans le contexte des mutations sociales et politiques, et en considérant ses conséquences sur les individus. Elle souligne également l'absence de considération du fait colonial et de ses conséquences contemporaines en France.

**Mots-clés** : Postcolonialisme, Ile de La Réunion, discours, identité sociale, identité politique, représentations, littératures intimes, société coloniale, migrations, décolonisations, résistances.

## Summary :

### **Building a Reunionese Identity from 1959 to the Present:**

#### **Cultural Representations and Discursive Constructions**

This research paper questions the identity claims (territorial and political, individual and collective) in a corpus of engaged speeches. The decision was to work from speeches of progressive parties, engaged novels from the 1970s-1980s, life stories and accounts from “the Children of *Creuse*”.

The analysed texts highlight the construction of a political model of state supervision and blame a process of decolonisation that stifles particularities and stigmatises the Creole identity. The claims focus on empowering the making of political decisions and considering the regional specificities. These local particularities, either geographic, linguistic or cultural, are defended as defining elements of Reunion’s identity. However, the Reunionese identity is represented in a conflictual process in which the cultural elements are organised in a hierarchy.

The analysis of the issue of the building of identities during the postcolonial era shows an inevitable correlation with the organisation of the colonial society. The structures of domination, transformed after 1946, correlated to the effects of the departmentalisation and globalisation, hinder the construction of an assertive identity. In this context, the literary speech becomes a means of resistance and allows the subordinates to claim the speech back to themselves and bring another version of the history.

This thesis questions the concerns of the building of the Reunionese identity in the context of social and political transformations and by considering its consequences on individuals. It also emphasises the absence of consideration of colonialism and its contemporary impacts in France.

**Key words:** post colonialism, Reunion Island, speech, social identity, political identity, representations, private accounts, colonial society, migrations, decolonisation, resistances.

**Laboratoire Langues, textes et communication dans les espaces Créoles et Francophones.**

Équipe d’Accueil EA 4549  
Université de La Réunion  
15, avenue René Cassin BP 7151  
97715 Saint-Denis Messag Cedex 9  
La Réunion-France

*A mon île de La Réunion,*

## Remerciements :

J'exprime ma profonde gratitude à mon directeur, le professeur Carpanin Marimoutou pour la confiance qu'il m'a accordée en acceptant d'encadrer mes travaux de recherche. Je le remercie pour l'espace de liberté qu'il a donné à mes réflexions.

Je remercie les membres du Jury, Mme Martine Mathieu-Job, Professeure émérite à l'Université Bordeaux III Michel de Montaigne, Mme Françoise Simasotchi-Bronès, Maître de Conférences habilitée à diriger des recherches à l'Université Paris VIII, Monsieur M. Bernard Terramorsi, Professeur à l'Université de La Réunion et M. Carpanin Marimoutou, professeur à l'Université de La Réunion. Merci pour l'intérêt que vous avez porté à ce travail et pour votre présence à ma soutenance.

Je remercie également Mme Christiane Chaulet-Achour, Professeure émérite à l'Université de Cergy-Pontoise pour l'intérêt qu'elle a porté à mon travail.

J'exprime ma gratitude à Valérie Magdelaine-Andrianjafitrimo, qui a marqué mon parcours universitaire, par sa passion, sa rigueur et son engagement. Merci à elle de m'avoir donné l'envie de réaliser cette thèse et de m'avoir initiée et intéressée aux champs postcoloniaux et à la question des identités.

Je tiens également à remercier les membres du laboratoire LCF EA 4549 (Langues Textes et Communications dans les espaces créoles et francophones) : les professeurs, les maîtres de conférences, les docteurs, les doctorants et les autres membres qui font vivre la recherche au sein de ce laboratoire.

Mes remerciements chaleureux vont particulièrement aux membres de ma famille qui m'ont soutenue pendant ces années de recherche et d'écriture. Merci à ma sœur, Elvina Vidot et à mes parents Micheline et Bernard Merlo, qui ont été ma force et ma motivation.

Mes tendres remerciements vont à mon conjoint Victor Boisard, pour son soutien infaillible et ses encouragements pendant toutes ces années.

Grâce à cette thèse, j'ai pu rencontrer de belles personnes. Merci à Emmanuelle Cheynet et à Myriam Paris pour vos conseils, vos encouragements et votre amitié.

Merci à mes fidèles amis, Frédérique Arive, Pierric Cloud, Clément Huguet, Ketty Lisador et Nathalie Turpin, pour leur soutien et pour l'attention qu'ils ont portée à ma personne et à mon travail. Merci pour le temps que vous m'avez accordé et pour nos échanges constructifs.

Mes remerciements vont également à Myriam Doriath et à Christine Robert pour la considération qu'elles ont eu à l'égard de ce travail de recherche.

Je remercie particulièrement le professeur Wilfrid Bertile pour sa disponibilité et pour l'intérêt qu'il a porté à ce travail de thèse.

Merci à tous ceux qui ont participé de manière directe ou indirecte à ce travail sans être explicitement nommés ici.

## Sommaire

1.: INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	10
1.1 Champs disciplinaires : Postcolonialisme et subaltern studies.....	12
1.2 L'identité coloniale.....	21
1.3 L'identité postcoloniale.....	28
1.4 Cadrage méthodologique.....	45
1.5 Annonce du plan et problématiques.....	52
1.5.1 Chapitre politique.....	53
1.5.2 Chapitre littérature.....	58
2.) CHAPITRE 1: LA CONSTRUCTION DES IDENTITÉS SOCIALE ET TERRITORIALE DANS LE DISCOURS POLITIQUE.....	66
2.1 Introduction.....	67
2.2 Contextualisation.....	75
2.2.1 L'année 1945 ou l'annonce d'un changement.....	75
2.2.2 La première décennie du département : déceptions et tensions politiques.....	80
2.3 Le Parti Communiste Réunionnais.....	92
2.3.1 L'organisation du mouvement communiste dans les années 1940 : le CRADS et la fédération locale du PCF.....	92
2.3.2 La naissance du PCR en 1959 : un acte de résistance contre le pouvoir colonial.....	95
2.3.3 Déconstruire les structures coloniales par la réhabilitation identitaire et culturelle .....	99
2.3.4 L'organisation interne du Parti.....	103
2.3.5 Le réseau d'influence du PCR et les organisations « satellites ».....	106
2.4 La revendication d'autonomie.....	112
2.4.1 Les influences de l'histoire de l'Algérie sur l'idéologie communiste.....	115
2.4.2 La revendication d'autonomie : sa naissance en 1959 et son cheminement sémantique.....	127
2.4.3 Pourquoi l'autonomie est-elle devenue indispensable ? Le plan de survie immédiat du PCR en 1975.....	135
2.4.4 L'autonomie pour contrer l'exclusivité française : résister à la dépendance économique.....	138
2.4.5 La revendication d'autonomie : le discours identitaire au travers des enjeux politiques.....	145
2.4.6 En 1981, « L'autonomie, comment y parvenir » : « La Réunion aux Réunionnais » !.....	153
2.5 Le PCR et son inscription dans l'histoire de la Réunion.....	161
2.5.1 Le PCR : de l'oppression à la résistance.....	161
2.5.2 Paul Vergès, figure emblématique de la politique réunionnaise.....	165
2.5.3 Les victoires du Parti.....	169

2.5.4« Coupe pa nou » avec la Bi-départementalisation.....	170
2.6Le Cercle Eliard Laude : La description d'une société coloniale en 1969.....	174
2.6.1Présentation du Cercle Eliard Laude.....	174
2.6.2 L'impérialisme français ou les mécanismes de la dépendance économique.....	176
2.6.3La problématique de l'industrialisation et les freins à l'autonomie.....	181
2.6.4 Le partage inégal des terres : « des structures agraires féodales ».....	184
2.6.5Description du schéma moderne de colonisation.....	187
2.6.6 Les fonctionnaires métropolitains, ces nouveaux colons.....	191
2.6.7Les formes de violence et de corruption dans l'île en 1969.....	196
2.6.8Les victimes du système néo-colonial.....	200
2.6.9« Une réunion nouvelle » avec l'autonomie et l'effort collectif.....	203
2.7Le rôle des femmes dans la construction des identités politiques.....	208
2.7.1 La construction des revendications féministes : le rôle politique de l'UFR.....	210
2.7.2 L'émergence de l'UFR et ses luttes communes avec le Parti Communiste Réunionnais.....	214
2.7.3L'histoire de la révolte des femmes.....	220
2.8Michel Debré.....	224
2.8.1 La Réunion, « petite-France », ou l'identité nationale dans l'île.....	227
2.8.2L'identité à l'épreuve de l'exil : problématiques migratoires.....	234
2.8.3 Les voix contestataires contre la migration de pupilles : les « Enfants de la Creuse ».....	240
2.8.4 L'ordonnance Debré n°60-1101 du 15 octobre 1960.....	243
2.8.5 La vision de la natalité et des femmes selon Michel Debré.....	246
2.8.6 L'amer Michel ou papa Debré.....	249
2.9L'inscription des socialistes dans le paysage politique.....	254
2.9.1 L'ancrage dans l'île des socialistes.....	254
2.9.2État des lieux des situations économique, culturelle et sociale dans l'île en 1982 .....	255
2.9.3 Les propositions du parti socialiste.....	261
2.9.4« La promotion » de l'homme réunionnais : les propositions culturelles du Parti Socialiste.....	268
2.9.5 La décentralisation.....	276
2.9.6Les limites de la décentralisation.....	281
2.10La vision politique d'Eric Boyer : la dimension identitaire du politique dans un discours de droite.....	286
2.10.1La vie politique tumultueuse d'Eric Boyer.....	287
2.10.2 Vers la révision du modèle sociétal : La dimension identitaire du politique...	289
2.10.3Les 45 ans de la départementalisation : le bilan mitigé d'Eric Boyer.....	291
2.10.4 Vers une autre conception de l'identité.....	293
2.11Conclusion.....	297

3.) CHAPITRE 2: CHAMPS DE RÉSISTANCES IDENTITAIRES DANS LES LITTÉRATURES ENGAGÉE ET DE L'INTIME.....	301
---	-----



3.1 La représentation des subalternes dans les romans des années 1970-1980 à La Réunion : la traduction d'un message politique et la construction d'un champ de résistance identitaire.....	302
3.1.1 Introduction.....	302
3.1.2 Une production engagée, militante et réunionnaise.....	304
3.1.2.1 Intellectuels et écriture dans la résistance .....	304
3.1.2.2 Le contexte du vote de la départementalisation en 1946 : la toile de fond des ouvrages.....	315
3.1.2.3 Romans réalistes et critique sociale.....	317
3.1.3 Écriture et réécriture de l'histoire au sein des romans.....	323
3.1.3.1 La traduction de la misère par la lutte des classes sociales et ethniques....	327
3.1.3.2 Une école réunionnaise en difficulté.....	335
3.1.3.3 Les dysfonctionnements politiques : des difficultés à construire une démocratie.....	343
3.1.3.4 Les représentations autour de la mobilité.....	352
3.1.4 La représentation de l'espace dans le roman.....	359
3.1.4.1 La traduction de la misère dans la représentation de l'espace.....	362
3.1.4.2 De l'appropriation à l'exclusion : le message social des lieux.....	365
3.1.4.3 L'expression de la tradition et des modernités dans la construction de l'espace dans le roman.....	374
3.1.5 Le discours sur l'identité.....	379
3.1.5.1 Confrontation des identités traditionnelle et moderne : la quête de l'authenticité.....	379
3.1.5.2 L'identité sociale et économique, de la sur-victimisation à l'incapacité d'être.....	386
3.1.5.3 L'alcool et la violence, exutoires sociaux et expressions d'un malaise identitaire .....	390
3.1.5.4 Représentations de la Subalternité : Une catégorie sociale dans le mutisme social.....	394
3.1.5.5 Le roman engagé dans une thèse.....	401
3.2 « Mise en problématique de la littérature de l'intime: Témoignages et récits de vie ».....	405
3.2.1 Introduction.....	405
3.2.2 La présentation des récits de vie.....	413
3.2.2.1 Présentation des auteurs et ouvrages : Le projet d'écriture et les modalités d'écriture.....	414
3.2.2.2 Le pacte d'authenticité.....	419
3.2.3 Que racontent les récits de vie ?.....	421
3.2.3.1 Réflexions sur le tan lontan.....	421
3.2.3.2 Les thèmes privilégiés par les gramounes pour dire le tan lontan.....	425
3.2.3.2.1 Résister à la misère par le « vivre-ensemble ».....	426
3.2.3.2.2 Les spécificités de la vie professionnelle dans le tan lontan.....	430
3.2.3.2.3 Mode de transport, voyage lontan, perception de l'espace.....	435

3.2.3.2.4	L'art de (sur)-vivre à la créole.....	438
3.2.3.2.5	Le partage et la solidarité au cœur des valeurs traditionnelles.....	441
3.2.4	La construction d'une identité traditionnelle.....	444
3.2.4.1	Le regard des anciens sur l'évolution et la modernité.....	444
3.2.4.2	L'identité traditionnelle, une identité authentique.....	449
3.2.4.3	Le gramoune: un passeur de mémoire.....	451
3.3	Les enjeux identitaires et les tensions politiques dans l'histoire régionale des « enfants de la Creuse » .....	456
3.3.1	Introduction.....	456
3.3.2	Le « dévoilement » de l'histoire des enfants de la Creuse.....	457
3.3.2.1	Esclavagisme, engagisme et migrations contemporaines.....	457
3.3.2.2	L'histoire « singulière » des enfants de la Creuse.....	461
3.3.2.3	Le vécu des enfants de la Creuse.....	468
3.3.2.3.1	Les souvenirs de l'enfance et les premières confrontations avec les services sociaux.....	468
3.3.2.3.2	Du foyer de Hell-Bourg au foyer de Guéret.....	471
3.3.2.4	Énoncé des traumatismes.....	478
3.3.2.5	De la représentation de la victime à l'écriture de la victimisation.....	486
3.3.3	Après le dévoilement, l'écriture de l'histoire des enfants de la Creuse.....	490
3.3.3.1	Qui sont les responsables ?.....	490
3.3.3.2	L'écriture est un événement de l'histoire : les fonctions individuelles et collectives du témoignage.....	495
3.3.3.3	La responsabilité du témoin face à l'histoire.....	501
3.3.3.4	L'écriture d'une histoire régionale : le rôle politique du témoignage.....	505
3.3.4	Conclusion.....	509
4.	: CONCLUSION GÉNÉRALE.....	512
5.	: Liste des abréviations, des sigles et des acronymes.....	538
6.	: BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE.....	541

# 1. : INTRODUCTION GÉNÉRALE

Dans les processus de décolonisation, les anciennes colonies françaises comme celles de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Guyane et de La Réunion apparaissent « marginales <sup>1</sup> » en choisissant le modèle d'intégration politique. Ce travail de recherche interroge la construction de l'identité réunionnaise après son intégration dans la République en 1946 et soumet le processus d'assimilation à la critique.

A partir d'un corpus de discours politiques et littéraires, ce travail a pour objectif de mettre en lumière les principales revendications sur les identités territoriale, politique, individuelle et collective. Le corpus a la particularité d'être engagé dans la contestation des nouvelles formes de dominations économiques et culturelles. L'analyse de ce corpus engagé permet d'écrire l'histoire des formes de résistances qui ont émergé dès 1959, avec la revendication d'autonomie. Au-delà de l'analyse des modèles politiques et des conséquences de leurs confrontations, ce travail interroge le rôle des discours littéraires et intimes dans la formulation du discours social et identitaire. La littérature participe à une écriture de l'histoire régionale, dans laquelle les spécificités locales sont valorisées pour être reconnues. Nous allons interroger les représentations des subalternes et analyser la manière dont ces derniers s'approprient le discours littéraire. La volonté de réhabiliter leur identité se mêle à la volonté de légitimer un discours bafoué par le discours dominant.

Dans le champ des études postcoloniales, cette thèse engage une réflexion sur les enjeux de la construction identitaire, ainsi que sur les spécificités culturelles et politiques de l'île de la Réunion.

---

<sup>1</sup>« Pour leur part, les habitants des vieilles colonies vont demander l'intégration politique. Cela va les marginaliser dans la grande épopée de la décolonisation ».VERGÈS Françoise, « La Colonisation et ses effets », in *Esclavage et Colonisation*, Ile de la Réunion, 1848-1998, 150 ème anniversaire de l'abolition de l'esclavage, Le Port : Commission Culture Témoignages (CCT), 1998.p.81

# 1.1 Champs disciplinaires : Postcolonialisme et *subaltern studies*

Il convient de définir le terme « postcolonial » que nous utilisons dans le syntagme « études postcoloniales » ou encore dans les termes « postcolonialité » et « postcolonialisme ». Le champ des études postcoloniales, champ disciplinaire dans lequel cette thèse trouve son domaine d'application, désigne un domaine d'études qui s'applique à analyser, non seulement, les phénomènes coloniaux, mais aussi les conséquences de ces derniers. L'acte politique de décolonisation mondiale ne désigne pas une disparition complète des effets de la colonisation. Nos sociétés en subissent encore les effets malgré le changement d'ère et la relative volonté d'appliquer l'égalité de traitement et de considération entre les territoires, entre les acteurs et les victimes de la colonisation.

Les études postcoloniales tendent à comprendre comment la colonisation a fonctionné et comment elle fonctionne encore, mais sous d'autres formes, certainement moins virulentes sur les corps mais encore fortement agissantes dans les esprits et les relations sociales, politiques, économiques. Le postcolonial n'est donc pas seulement une période temporelle mais il désigne des problématiques liées à la situation mondiale de décolonisation. L'ensemble des phases de reconstruction d'un État anciennement colonisé, qu'il décide de prendre son indépendance ou de rester attaché à son ancienne métropole se situe dans le champ postcolonial. Les études postcoloniales remettent en question la réelle pertinence des méthodes de décolonisation et interrogent le colonialisme, comme un fait encore contemporain. La Réunion peut être un exemple d'objet d'étude car elle porte en elle les stigmates d'une décolonisation incomplète.

Les *postcolonial studies* ne ciblent pas la période coloniale de manière qu'accusatrice, mais tendent à élaborer un regard critique sur cette période de l'histoire qui a forcément généré des conséquences dans l'organisation géopolitique exigée par les décolonisations. Aussi, les *postcolonial studies* invitent le chercheur à considérer les espaces culturels, sociaux, sociétaux et politiques contemporains, dans un rapport étroit et direct avec ce passé colonial. Ces espaces, soumis à l'analyse contemporaine, ne peuvent échapper à une contextualisation historique. Il s'agit alors de considérer l'organisation des sociétés en rapport

avec un passé qui a eu des conséquences inévitables sur la construction des modernités. Cette évidence pousse les chercheurs à préciser qu'il ne faut pas confondre les effets du colonialisme avec ceux du capitalisme. Ils invitent, en effet, à ne pas négliger la dimension de la mondialisation qui tend à favoriser les tendances au libéralisme et au capitalisme. Ces tendances peuvent renforcer ou non les structures de la colonisation mais ne peuvent être traitées comme une conséquence directe de cette période coloniale. La mondialisation est donc régie par des paramètres qui n'échappent pas au champ colonial, sans pour autant y être réduits. La mondialisation peut être considérée comme un phénomène global mais il n'est pas négligeable de noter que ses effets touchent plus gravement les anciennes colonies, faisant ainsi de la colonisation un facteur aggravant. En ce sens, la mondialisation est à la fois hors champ colonial et inhérente à ce dernier.

Le postcolonialisme devient donc une manière de considérer l'ensemble des pays du globe. Ce regard porté sur l'ensemble systémique de notre planète ne peut être compris sans regarder les fils qui sous-tendent l'organisation hiérarchisée, dominée par les principes de la colonie. La colonisation, en tant qu'acte d'appropriation de l'autre et de son territoire, exige autant un regard sur les conséquences psychologiques que sur les conséquences économiques. La nouvelle organisation mondiale ne peut être vue, analysée et comprise hors champ des dominations et des luttes de pouvoir.

Dans l'ouvrage de Marie-Claude Smouts, *La Situation postcoloniale*, l'ensemble des auteurs s'entendent sur le fait que les *postcolonial studies* ont modifié le regard sur la période coloniale, qui n'est plus perçue comme un moment de l'histoire post-coloniale (après la colonisation) mais qui est perçue comme un phénomène dont les conséquences se prolongent dans l'ère contemporaine. Les répercussions de cette période coloniale sont visibles dans toutes les sphères de notre société, qu'elles soient économique, politique, sociale, culturelle. Et c'est justement parce que les *postcolonial studies* invitent à modifier le regard sur la période coloniale qu'apparaissent de nouvelles formes d'interprétation de leurs conséquences et de nouvelles pistes de recherche. Le postcolonialisme s'affirme comme un courant dans les champs de recherche des politologues, des sociologues, des économistes ou encore des chercheurs en littérature et sur la culture. L'observation de la société coloniale, ses bases économiques, les rapports entre les hommes dans cette même société, l'organisation politique, les cohabitations et les restrictions diverses sont autant de champs d'observations ouvrant des analyses critiques et des perspectives de compréhension de la société contemporaine.

La variété des conséquences postcoloniales exige des champs disciplinaires qu'ils ne substantialisent pas le phénomène de la colonisation. Jacques Chevallier explique que le refus

de substantialisation est une condition aux études postcoloniales. Dans son article « L'Héritage politique de la colonisation », il invite à ne pas considérer les héritages coloniaux comme des éléments figés et insiste sur le caractère « singulier » et évolutif des legs coloniaux.

*« (...) le refus de toute substantialisation de l'héritage colonial : la colonisation a pris des formes différentes selon les pays colonisateurs (est-il besoin de rappeler l'opposition classique entre les colonisations française et britannique?) et suivant les contextes locaux ; l'imbrication des institutions héritées de la colonisation avec les autres institutions sociales et politiques produit nécessairement des configurations singulières ; et ces configurations sont par essence évolutives, ce qui conduit à s'interroger sur la pérennisation, ou au contraire sur l'éradication progressive, des séquelles de la colonisation <sup>2</sup>».*

Il y a une nécessité à considérer les imbrications possibles des champs d'études pour élargir, les perspectives d'approche et approfondir les outils d'analyses. Pourtant, selon Marie-Claude Smouts, « Adopter une démarche "postcoloniale" reste encore une provocation <sup>3</sup> ». D'abord, elle est provocation car le milieu académique a été perturbé par l'émergence des études postcoloniales. En effet, ces dernières remettent en question un point de vue traditionnel et jusque-là privilégié sur la période coloniale. L'histoire française a certes intégré l'histoire coloniale mais elle a une manière bien particulière de la faire apparaître. Le postcolonial vient déranger ces méthodes ancrées.

Puis, il apparaît que les universités et le monde universitaire, en général se sont montrés assez réfractaires à l'entrée du regard postcolonial dans les champs disciplinaires. L'université française reste celle qui a adopté de manière la plus frileuse les théories postcoloniales, alors que les universités anglaises et américaines ont ouvert le champ du développement théorique et conceptuel lié au postcolonialisme.

Enfin, il apparaît que la démarche postcoloniale se manifeste comme une provocation pour l'intégrité de la République. Il existe une difficulté particulièrement française à admettre les actes de colonisation et à faire véritablement la lumière sur la période coloniale, ses conséquences et ses modes de survivance contemporains. Cette stratégie d'évitement tend à préserver un idéal qui transparaît dans l'ensemble des discours, à la fois des chefs d'États, députés, représentants de l'État ou encore dans les textes de loi. Marie Smouts souligne à juste titre « que le théorème postcolonial touche au point le plus sensible de la conscience française <sup>4</sup> ». La démarche postcoloniale relève d'une démarche militante, elle constitue une menace pour la survie d'un idéal républicain reposant sur l'histoire des conquêtes de la France. La démarche postcoloniale est donc une provocation car elle vise à remettre en question la

---

2 CHEVALLIER, Jacques, « L'héritage politique de la colonisation » in *La situation postcoloniale. Les postcolonial studies dans le débat français*. (dir.) Marie-Claude SMOUTS, Paris : Presses de Science Po, 2007.p.361-362

3 SMOUTS, Marie-Claude, (dir), *La Situation postcoloniale. Les postcolonial studies dans le débat français*, Paris : Presses de Science Po, 2007. p.27

4 *Ibid.*

stabilité sur laquelle repose de nombreux fondements de l'identité républicaine. La France, dans sa relation passionnelle avec l'histoire tient à la construction d'un discours d'intégrité face au passé colonial. La survie du modèle identitaire fondé sur celui de la conquête représente une force majeure pour la Nation française. Cette provocation semble perturber doublement la France et son idéal républicain.

Pourtant cette démarche postcoloniale, au delà d'une trahison de l'idéal républicain, invite le lecteur à repenser ce dernier, à la lumière des vérités qui n'ont pas encore été faites sur l'histoire.

Georges Balandier date l'émergence du postcolonial dès 1955, avec la conférence « des pays non-engagés », une conférence très symbolique qui a eu lieu à Bandung. Cette conférence, à l'initiative du premier ministre indien Nehru, a réuni vingt-neuf pays autour d'un objectif de décolonisation. Constituée majoritairement de pays du Tiers-Monde, dont l'Inde se fait le porte-parole, les pays font adopter un texte de lutte contre le racisme et le colonialisme, refusant ainsi de répondre à l'idéologie de domination coloniale qui continue d'orienter la politique mondiale, notamment celle des grandes puissances coloniales et de la majorité des pays occidentaux. Cette conférence marque l'entrée sur la scène des pays du Tiers-Monde et marque la rupture avec la logique de domination imposée par les deux grands blocs que sont les États-Unis et l'URSS. Les pays non-engagés s'érigent en une troisième force, refusant la dictature des deux premiers.

*« Il y a là un événement qui est une affirmation politique , mais d'abord culturelle et historique. On se réapproprie son histoire. On reprend le droit de parler de soi, et soi-même de ne pas parler en aligné. Et puis, avec cette liberté et ce droit de parole retrouvés, on se donne le devoir et le projet de redevenir présent sur la scène mondiale. On accède à la possibilité d'intervenir directement dans la construction de l'actuel<sup>5</sup> ».*

Nous voyons, dans sa datation de l'émergence du « postcolonial » l'apparition d'un courant de pensée qui tend à replacer au devant de la scène discursive des populations qui jusque-là en étaient privées. En ce sens, le postcolonial recouvre une idéologie de réhabilitation des subalternes, en même temps qu'une réorganisation politique sur la scène mondiale. La prise de parole politique s'accompagne de la libération d'une parole individuelle et collective. L'émergence de ce postcolonial coïncide avec l'amorce d'un changement qui va durablement s'installer dans les esprits et les écrits. Ce changement est celui d'un décentrement du point de vue sur la période coloniale car les anciennes colonies peuvent prétendre devenir actrices. Le postcolonial, que désigne Georges Balandier, indique qu'il existe une autre histoire que celle de l'impérialisme et que c'est celle-là qu'il faut désormais entendre. Le recul des impérialismes et la conquête des indépendances sont des paramètres

---

5 Georges Balandiers, « Préface », in *La situation postcoloniale. Les postcolonial studies dans le débat français* (dir.) Marie-Claude SMOUTS, p.17

qui appellent à redéfinir la notion de pouvoir. Remise en question sur les scènes politiques internationales, cette notion de pouvoir va aussi permettre d'interroger l'individu, en tant que citoyen, et sa posture dans cette nouvelle configuration mondiale. La remise en question de cette notion de pouvoir à l'échelle mondiale devient une remise en question des hiérarchies imposées aux individus et aux relations qu'ils entretiennent. Vont alors émerger les grands questionnements sur le colonialisme et ses effets sur les modes de pensées étatiques et idéologiques après les processus de décolonisation. S'engage alors un débat sur la construction fantasmatique de l'Autre, notamment avec *Orientalism* d'Edward Said. L'Occident, fort de sa domination idéologique, "façonne" l'Orient et instaure une autre forme de domination.

*« (...) paru en 1897, qu'on doit la réouverture en fanfare postmoderne de la question coloniale aux États-Unis. Inspiré des travaux de Michel Foucault sur la productivité matérielle et sociale du discours et des rapports entre savoirs et pouvoirs, cet ouvrage talentueux a provoqué une polémique virulente en soutenant que l'Orient n'existait pas, et qu'il n'était qu'une fiction élaborée par les Occidentaux au XIX siècle. La vision des sociétés moyen-orientales et de l'islam (et par extension l'ensemble des sociétés non-occidentales) a été façonnée par l'imagination et les littératures européennes ; ce faisant, elles ne nous renseignent en rien sur ces cultures ou ces sociétés<sup>6</sup> ».*

Cette construction fantasmée de l'Orient dans le regard des Occidentaux légitime la conquête des pays arabes. La remise en question de cette idéologie occidentale est au centre des études postcoloniales, qui visent à déconstruire les schémas de domination de la pensée. La distribution contemporaine des pouvoirs et la hiérarchie sociale imposée aux individus exigent un regard sur ces savoirs coloniaux qui agissent encore. Dans le cadre des études postcoloniales, les discours et travaux remettent en question les structures qui sous-tendent le pouvoir, qu'elles soient idéologiques ou concrètes. La démarche intellectuelle consiste alors en une déconstruction des schémas de domination. Parmi les travaux référents régulièrement cités, il y a ceux de « Homi K. Bhabha et Gayatri Chakravorty Spivak (tous deux originaires d'Inde) et bien sûr Edward Said (né au Caire dans une famille palestinienne chrétienne)<sup>7</sup> ».

*« Leurs travaux furent stimulés par la French theory, un label dont la pléiade a pour noms : Jean-François Lyotard, Jacques Derrida, Michel Foucault, Jean Baudrillard, Gilles Deleuze, Felix Guatari et quelques autres<sup>8</sup> ».*

Ces auteurs, comme le mentionne, Jackie Assayag, ont construit le « lit de la problématique de l'identité politique ». Il y a également le mouvement contre la ségrégation

---

6 ASSAYAG, Jackie, « Les études post-coloniales sont -elles bonnes à penser ? » in *La situation postcoloniale. Les postcolonial studies dans le débat français* (dir.) Marie-Claude SMOUTS, p.235

7 *Ibid.*, p.237

8 *Ibid.*



raciale aux États-Unis et « le courant des *cultural studies* » avec Stuart Hall « qui a contribué à revitaliser la réflexion sur le préjudice racial et les études ethniques dans leurs rapports aux médias et aux modes de réception <sup>9</sup>».

*« Sous l'inspiration conjuguée de penseurs comme Antonio Gramsci, E.P Thompson, Michel Foucault, les études postcoloniales privilégient l'analyse des « dominés » et des « opprimés » ; bref, l'ensemble des exclus du monde entier au sein desquels il faut inclure les femmes <sup>10</sup>».*

Il y a une ouverture des *postcolonial studies* sur les *subaltern studies* et un lien inévitable qui se construit entre les deux champs d'études. Ces « exclus du monde », ces opprimés, ces dominés, ces muselés sont objets d'étude. L'un ne va pas sans l'autre, on ne peut interroger les conséquences postcoloniales sans interroger les méthodes de réappropriation de la voix des anciens colonisés, subalternes modernes. Les *subaltern studies* vont donc se présenter pour répondre à la problématique d'une histoire qualifiée d' « inaudible » par Marc Ferro. Il s'agit de faire émerger la voix de ceux qui ne sont pas entendus et d'analyser les méthodes qui peuvent rendre possible ce schéma de réhabilitation, en veillant à ce que la parole ne nuise pas aux victimes elles-mêmes.

Le subalterne désigne communément celui qui occupe une position subordonnée. Le subalterne existe donc dans un système de domination, où un dominant a pris place pour lui assigner sa place de dominé. Dans le champ postcolonial et à la lumière des conséquences du colonialisme, le subalterne se présente comme la victime du système d'exploitation coloniale. Le subalterne revêt l'identité de la victime de la précarité sociale, prisonnière du déterminisme ou victime d'une domination culturelle l'empêchant d'avoir recours à ses propres codes culturels. Bafoué dans son expression identitaire, le subalterne ne peut accéder aux sphères de pouvoir pour se faire entendre. Écrire son histoire ou la dire lui est impossible. Dans cette situation oppressante, les subalternes sont des êtres à réhabiliter. Ils sont intégrés à une stratégie de communication, qui doit permettre de contourner l'hégémonie discursive et les prises de pouvoir des dominants dans les espaces de parole. Les *subaltern studies* vont étudier ce mécanisme d'appropriation de la voix de l'autre pour la traduire, la transcrire, la dire. À la base, la notion d'*agency* qui invite le peuple à agir contre les dominations, est mobilisée pour traduire la capacité des subalternes à s'emparer de l'histoire et d'écrire la leur. C'est de l'Inde que cette voix émergente venant du peuple va surgir pour la première fois et trouver un cadre

---

<sup>9</sup>*Ibid.*, p.238

<sup>10</sup>SMOUTS, Marie-Claude, « Introduction, le postcolonial pourquoi faire ? » in *La situation postcoloniale. Les postcolonial studies dans le débat français* (dir.) Marie-Claude SMOUTS, p.47

institutionnel dans le mouvement des *subaltern studies*<sup>11</sup> comme le retrace Marie-Claude Smouts :

« A l'origine se trouve la volonté de reconsidérer l'histoire de la colonisation et de l'indépendance de l'Inde à partir du rôle joué par les « subalternes » (le terme, on le sait, est emprunté à Gramsci pour désigner les opprimés, les dépossédés). Le concept proposé est celui d'agency qui englobe tout à la fois un « domaine autonome » de l'action politique, « une conscience de soi », non contrôlée par les élites bourgeoises nationalistes occidentalisées, responsables de l'histoire officielle, une « capacité du peuple à agir »<sup>12</sup>».

La notion d'*agency*, en tant que « capacité d'autodécision des couches subalternes » est au centre de la littérature subalterne. Il s'agit de mettre en scène les subalternes, qui peuvent être ainsi définis : « Exclus de l'histoire et privés de nom et de voix, ils ont été enfouis dans ce que Victor Hugo appelait "l'infini d'en bas" ou "la caverne sociale". Mais Gayatri Spivak préfère les qualifier de « subalternes » parce qu'ils sont toujours « objets de discours, jamais sujets »- littéralement irréprésentables (...) <sup>13</sup>». Définis dans l'article de Jackie Assayag, les subalternes « vivent en majorité dans le Sud » et sont « écrasés » par l'hégémonie occidentale. Les vainqueurs sont des Occidentaux car ils ont écrit « le grand récit ». Les autres, écrasés, apparaissent dans « le noir ». Au fond de ce couloir noir, parmi les subalternes se trouvent « les femmes », opprimées parmi les opprimés.

Qui peut alors parler de ces subalternes sans à nouveau tomber dans le jeu de l'hégémonie occidentale ? Le débat qui s'engage autour de la responsabilité de l'auteur et de ses origines, notamment occidentales, témoigne de la difficulté à trouver le langage et le lieu à partir duquel il faudrait parler des subalternes sans se risquer à des constructions factices. La question de la représentation des subalternes est posée par Pierre Barbéris, dans son ouvrage *Le Prince et le Marchand, Idéologiques : la littérature, l'histoire*. La difficulté de la méthode réside justement dans la quête d'un langage qui « (...) n'exclut pas ? Quelle est la manière de poser les questions qui n'exclut pas ?<sup>14</sup> ». Cette question, au cœur des *subaltern studies*, est, nous semble-t-il, complexifiée par les questions autour de l'identité du chercheur lui-même. Jackie Assayag jette un regard critique sur la nécessaire représentation des subalternes par des « non-européens » car les Européens représenteraient chez Gayatri Chakravorty Spivak l'expression d'une « histoire européenne masculinisée », équivalant à une nouvelle confiscation des voix subalternes « pour mieux les étouffer à leur tour<sup>15</sup> ». A cette vision qu'il estime castratrice pour les chercheurs européens, davantage soupçonnés quand ils sont

---

11 *Ibid.*

12 *Ibid.*, p.47

13 ASSAYAG, Jackie, *op.cit.*, p.231

14 BARBERIS, Pierre, *Le Prince et le Marchand, Idéologiques : la littérature, l'histoire*, Paris : Fayard, 1980. p.21

15 SMOUTS, Marie-Claude, *op.cit.*, p.230

masculins, Jackie Assayag oppose la thèse de Kwame Anthony Appiah qui réduit la perspective subalterniste à un racisme inversé et à une « instrumentalisation de l'indigène » :

*« Non seulement l'adoption d'un point de vue "autochtone" réifie l'Autre (avec une majuscule), mais cette posture instrumentalise l'indigène dans le dessein de l'incarner ou de le représenter, alors même que sa figuration est impossible <sup>16</sup>».*

Ce qui équivaut alors à interroger la représentation, ses pièges et ses limites inévitables. Dans la ligne de cette critique, nous pouvons citer Romain Bertrand, qui, dans son article « Faire parler les subalternes ou le mythe du dévoilement », pointe du doigt les erreurs de méthode des *postcolonial studies*, parmi lesquelles il place la nécessité pour l'auteur de se justifier sur son identité et sa posture pour pouvoir parler au nom des subalternes. Une démarche qui consiste en l'« Objectivation des subjectivités » qui n'est pas selon lui suffisamment transparente pour être significative. Critiquant l'« absence de réflexivité en termes de clarification de sa propre pratique militante », des chercheurs et sociologues, Romain Bertrand met en avant le danger que peut recourir les pratiques militantes pour dire l'autre.

Au vu des critiques sur les stratégies de « dire l'autre » les *subaltern studies* renforcent-elles les perspectives d'analyse des théories postcoloniales ou les mettent-elles en danger ? Les dangers sont ceux de l'essentialisation qui conduit à parler « à côté » de la représentation de l'autre. A trop vouloir le dire, on passe à côté de l'énonciation. Marie-Claude Smouts, dans son introduction, « Le postcolonial pour quoi faire ? » tente d'y répondre en mobilisant le concept d'« essentialisme stratégique » de Gayatri Spivak :

*« Au reproche souvent fait aux subalternistes de construire eux-mêmes des fictions en exprimant la conscience de soi des subalternes dans un langage essentialisant, Gayatri Spivak répond qu'il s'agit là d'un "essentialisme stratégique" à des fins politiques : il s'agit de corriger les erreurs de l'historiographie officielle et pour cela de fixer des « sujets », des « volontés » et des « consciences » socialement construits en les supposant provisoirement réels<sup>17</sup> ».*

L'autre danger consiste à ne représenter qu'une partie de ces subalternes et ainsi créer de nouveaux subalternes parmi les subalternes. Rajeev Bahragava, dans son article « Les subalternistes et la morale », exprime, en effet, que l'« on parle beaucoup des études subalternistes mais on porte peu d'intérêt aux gens vraiment subalternes <sup>18</sup>».

---

<sup>16</sup>*Ibid.*, p.233

<sup>17</sup>*Ibid.*, p.50

<sup>18</sup>*Ibid.*, p.226

L'intérêt de notre recherche se situe sur cette complexe interprétation des discours de réhabilitation des victimes, des opprimés, des muselés. L'ensemble des discours du corpus sont des discours de résistance à un ordre hégémonique. Les discours construisent une parole des subalternes, afin de les réhabiliter et faire connaître leurs statuts de victimes. Notre objectif est de comprendre comment et par quels choix énonciatifs, les auteurs, forcément engagés, traduisent l'identité des victimes postcoloniales à l'île de la Réunion.

## 1.2 L'identité coloniale

Quand on observe la difficulté de l'individu à se reconstruire après le colonialisme, on est amené à se demander si l'individu postcolonial est capable de transcender l'Histoire et de se réaffirmer indépendamment des aliénations et des complexes qui irriguent son être et son ambivalence sur la scène internationale. Cette réflexion sur la construction de l'identité nous conduit dans un premier temps à la complexité de la définition de l'identité. La diversité des études théoriques sur l'identité s'explique par la transformation du monde et la difficulté de l'humain à se trouver et à se poser dans ce tumulte. Théoriser l'identité, c'est tenter de trouver un point de repère dans la réalité du quotidien, tenter de trouver une solution et une définition qui stabiliseraient le mouvement de l'être face à celui du monde:

*« L'interprétation la plus souvent fournie du phénomène repose sur l'idée que cet attrait pour tout ce qui parle d'identité vient de la déstabilisation actuelle des individus et des cultures collectives. Sous l'impact des diverses transformations de notre environnement, lui-même dû aux accélérations techniques de la post-modernité, les identités individuelles et collectives seraient mises à mal. Personnes, groupes, organisations et institutions chercheraient alors de nouveaux points de repères. Toutes réflexions et publications sur ce thème seraient alors perçues comme pouvant apporter un remède aux déstabilisations vécues <sup>19</sup> ».*

La difficulté d'objectiver l'identité, s'explique d'abord par sa caractéristique totalement personnelle et subjective, propre au sujet qu'elle détermine. L'identité, dans son acception la plus simple, désigne les paramètres qui font exister une personne en tant que telle. Parmi ces paramètres, notons la composante sociale (l'existence au sein d'un groupe d'appartenance), les composantes personnelle, morale et idéologique (qui désignent la vision que l'individu peut avoir de lui-même et son opinion personnelle qui guide ses convictions et ses choix au quotidien) ou encore les composantes sociales ou politiques qui constituent des sphères d'autorité (dont il doit tenir compte pour se définir, organiser le quotidien et adapter sa posture individuelle dans la société). Dans son rapport le plus singulier à l'humain, l'identité interroge les caractéristiques de l'individu. On parle de l'identité individuelle qui est constituée des composantes uniques et propres à chaque individu. L'individu, comme chaque « (...) être humain, porte une certaine combinaison génétique qui n'appartient qu'à lui<sup>20</sup> ». A cette combinaison génétique s'ajoute des caractéristiques physiques et psychologiques propres à

---

19 MUCCHIELI Alex, *identité*, Paris :PUF, Que-sais-je,1986. p.6

20 ROSTAND Jean, *Idées nouvelles de la génétique*, Paris : PUF, 1941. p. 113

chaque individu. Ces particularités sont d'ordre physiques, sociales, sociétales, comportementales. L'identité demande donc à être observée dans un réseau de complexités. L'une de ces complexités est que l'identité individuelle existe dans un réseau de communautés, avec lequel l'individu interagit. Ce réseau peut aller de la cité à une communauté plus grande (la région, la Nation). L'identité régionale se définirait alors comme « Divers éléments liés au territoire qui donnent aux membres d'un groupe humain déterminé une conscience d'eux-mêmes, le sentiment de faire partie d'une communauté <sup>21</sup> ». L'identité nationale peut être définie comme un sentiment qui habite des individus qui appartiennent à une même et unique Nation. Dans tous les cas, l'identité géographique met en avant un lien d'appartenance et d'attachement entre le lieu et l'individu. L'identité géographique d'un sujet le rattache directement à l'ensemble des règles qui régissent les espaces mondiaux et caractérisent le sujet selon un angle d'approche différent. L'individu possède alors un nombre impressionnant d'identités : personnelle communautaire, psychologique, géographique, professionnelle, familiale, historique, mondiale, économique...

L'identité individuelle s'extériorise dans la formation de l'identité collective, elle même traduite dans l'identité territoriale. Ces trois identités, même étudiées séparément, se rejoignent dans le réseau de complexités qui sous-tendent la construction de la société elle-même. Le principal point d'interaction qui relie l'homme à sa société est la culture, car, « L'homme est ce par quoi la société parvient à l'être <sup>22</sup> ».

La complexité de cette notion ne fait que s'accentuer dans les pays anciennement colonisés. Les espaces, comme ceux de l'île de la Réunion et des Antilles, connaissent une difficulté supplémentaire face à leur propre construction identitaire. L'Histoire, faisant partie intégrante de la construction de l'individu et du groupe, est tragique: « Je parle de millions d'hommes à qui on a inculqué savamment la peur, le complexe d'infériorité, le tremblement, l'agenouillement, le désespoir, le larbinisme <sup>23</sup> ». Frantz Fanon, dans *Peau noire, masques blancs*, montre que les conséquences de cette injuste soumission ont conduit l'homme noir contemporain à traduire son complexe d'infériorité dans ses rapports contemporains avec le Blanc. L'étude de l'identité, dans le champ postcolonial, exige un va-et-vient constant entre l'organisation des sociétés, l'analyse du passé et la considération de l'individu.

---

21 GARASA Fausto, « Territoire et identité en terres d'Aragon : stéréotypes, histoire et diversité » in *Les Cahiers du MIMMOC*, n°3, 2007, disponible sur : <http://mimmoc.revues.org/239>, consulté le 09/03/2016.

22 FANON Frantz, *Peau noire, Masques blancs*, Paris : Seuil, 1952. p.9

23 CESAIRE Aimé, *Discours sur le colonialisme*, Paris : Présence Africaine, 1989. p.32

Mahmoud Hussein, dans son article « L'individu postcolonial » paru dans la revue *DEDALE, Postcolonialisme : décentrement, déplacement, dissémination*, propose de changer le point de vue habituel sur les études postcoloniales. Il propose d'aborder les sociétés postcoloniales en s'intéressant, non pas à la politique et à l'économie qui constituent habituellement les portes d'entrée à l'analyse des sociétés coloniales, mais en s'intéressant à l'individu moderne, l'individu postcolonial. Selon Mahmoud Hussein, l'individu est « un outil d'analyse privilégié<sup>24</sup> » car « à travers le prisme de l'individu moderne, nous découvrons sur ces sociétés des perspectives cachées, des angles morts, auxquels les seuls points de vue politique et économique ne permettent pas d'accéder<sup>25</sup> ». Comme le définit Mahmoud Hussein, l'individu postcolonial est : « l'individu moderne né de l'accouplement tumultueux entre le colonisateur et la société colonisée et qui, aujourd'hui, assume de plein fouet la crise postcoloniale<sup>26</sup> ». Cette crise postcoloniale ne se traduit pas seulement par la difficulté de mettre en place un État de droit, comme ce fut par exemple le cas pour Haïti<sup>27</sup>, après l'indépendance en 1804. Elle se traduit également dans le malaise social, les difficultés de cohésion et de vivre-ensemble entre les communautés ou groupes et les difficultés d'épanouissement individuel. Frantz Fanon a montré à quel point les conséquences psychologiques de la colonisation pouvaient rendre complexes et douloureuses les cohabitations entre noirs et blancs, entre hommes et femmes, entre Français des Outre-mer et de l'hexagone. Les conséquences de la colonisation complexifient les notions d'épanouissement social et personnel chez les individus, plus soumis aux instabilités émotionnelles et affectives que les autres.

Cette crise post-coloniale peut donc être étudiée grâce à l'individu, qui peut permettre de mieux percevoir les conséquences engendrées par le colonialisme et les facteurs qui empêchent son épanouissement dans une société moderne et contemporaine. L'homme noir, l'homme anciennement colonisé, l'homme du tiers-monde, l'homme en marge de l'Occident, c'est celui que l'Occident fait exister dans une différence depuis la période coloniale :

*« à commencer par cette différence fondamentale entre les conditions d'émergence de l'individu en Europe et les conditions de son émergence dans les sociétés non-européennes. Dans le premier cas, individualité a rimé avec liberté, progrès, initiative, créativité; dans le deuxième, individualité a rimé avec aliénation, perte de repères, interminable déchirement<sup>28</sup> ».*

---

24 HUSSEIN Mahmoud, « L'Individu postcolonial » in *DEDALE*, Numéro spécial : Postcolonialisme: décentrement, déplacement, dissémination, Maisonneuve & Larose, 5-6, Printemps, 1997. p.164

25 *Ibid.* p.165

26 *Ibid.* p.164

27 Césaire évoque Haïti comme la terre où la négritude s'est mise debout pour la première fois.

28 HUSSEIN, Mahmoud, *op.cit.*, p.165

Cette différence subie pendant la colonisation est encore vécue comme aliénante dans ces sociétés où la traite négrière a pourtant été abolie. C'est sur ce paradoxe que repose la construction discursive des discours du corpus, qui tend à opposer le monde « occidental » aux « leurs »<sup>29</sup> et à dichotomiser les idéologies en les opposant constamment. L'opposition va alors être menée dans le but de prouver la légitimité des espaces, que l'Occident et son idéologie tendent justement à écraser sur la scène internationale. Les aliénations assimilatrices et les complexes d'infériorité qui constituent l'identité de l'homme « dévalué » chez Frantz Fanon se perpétuent dans le monde actuel. Les victimes contemporaines sont celles qui ont été colonisées hier. Il y a donc une continuité de l'hégémonie et de la domination. Ce qui explique que dans la société moderne, l'individu postcolonial possède une conscience individuelle qu'il a du mal à gérer, d'autant plus que la modernité dans laquelle il évolue est décrite comme aliénante.

*« (...) entre les entités communautaires et despotiques du passé et les États nationaux d'aujourd'hui, c'est aussi le paysage psychologique qui a changé. On y décèle des cicatrices, des attitudes, des intonations, auparavant inconnues, affectées d'une résonance subjective aujourd'hui plus profonde qu'hier, d'un quotient rationnel plus élevé, mais révélatrices, aussi d'une fragilité intérieure, d'une incertitude existentielle, plus grandes...<sup>30</sup> ».*

L'individu colonisé, qui voit s'opérer « la dislocation des cellules de vie communautaire » avec « la pénétration coloniale » est privé de son essor communautaire, comme il en est de son essor individuel. Après le calvaire colonial, l'individu assiste à « l'ouverture d'espaces sociaux modernes, fonctions administratives, professions libérales », qui l'invite à « la responsabilité de soi ». L'individu accède au savoir et l'école devient une ouverture d'esprit et une clé pour l'épanouissement de l'individu. C'est justement cette invitation à « vivre leur individualité avant même de la penser » qui pose problème selon Hussein Mahmoud. L'individu postcolonial est contraint à « penser avec un outillage intellectuel étranger à (sa) culture ». Dans ce cas, l'individu postcolonial, privé de liberté, doit apprendre à composer dans le cadre de l'assimilation et l'aliénation postcoloniale. Et c'est bien ce cadre, résultat de reconfigurations politiques, qui pose problème. La complexité des sociétés coloniales ne réside pas seulement dans la négation de l'humain et les conséquences de cette négation sur le développement sociétal, culturel et identitaire. Cette complexité réside dans la réorganisation d'une société après le départ du colon. L'impact de cette décolonisation et les nouvelles prises de pouvoir ont été étudiés par Frantz Fanon dans les *Damnés de la Terre*. Selon lui, c'est bien les modalités de l'unification sur la base de la Nation qui pose problème. « Le contexte colonial, avons-nous dit, se caractérise par la dichotomie qu'il inflige

---

29 Allusion à l'opposition entre les Antilles et l'Occident, entre les colons et les colonisés, les noirs et les blancs.

30 HUSSEIN, Mahmoud, *op.cit.*, p.164



au monde. La décolonisation unifie ce monde en lui enlevant par une décision radicale son hétérogénéité, en l'unifiant sur la base de la nation, quelquefois de la race<sup>31</sup> ». Hussein Mahmoud évoque cette décolonisation comme une perte de repères. « L'acte de naissance de l'individu postcolonial » est éprouvé par cette nouvelle réalité.

*« Hier le repère inaugural, c'était le colonisateur, aujourd'hui, c'est la nation; hier, chacun se situait d'abord par rapport à l'Autre, c'est-à-dire à une réalité extérieure à lui et hors de son atteinte, aujourd'hui, chacun commence à se déterminer en fonction d'une réalité nationale à laquelle il appartient, dont le passé et l'avenir le concernent, dont les succès le grandissent et les échecs le blessent, au plus profond de lui-même. Aujourd'hui, à travers elle, il commence à compter aux yeux du monde-et donc à ses propres yeux. C'est l'acte de naissance de l'individu postcolonial<sup>32</sup> ».*

Etudiée sous l'angle de l'individu, cette réalité laisse apparaître des inégalités alors même que les changements de statuts liés aux décolonisations portaient le message de la dignité de la Nation et de l'égalité entre ses membres.

Pour comprendre la naissance de l'individu postcolonial dans le contexte réunionnais, un bref retour à l'histoire de la formation de son identité coloniale est nécessaire.

Avant le VI<sup>ème</sup> siècle, l'île a été connue par des navigateurs arabes et portugais. Pourtant, Les Mascareignes sont encore un territoire vierge lorsque les navigateurs musulmans l'accostent vers le XIV<sup>ème</sup> ou XV<sup>ème</sup> siècle. Déserte jusqu'au milieu du XVII<sup>ème</sup> siècle, c'est en 1642 que Bourbon est reconnue par la France et cédée à la Compagnie des Indes en 1665. « En 1674, Bourbon comptait 58 blancs et 70 esclaves de couleur; en 1713, la colonie comptait déjà 538 blancs et 633 esclaves<sup>33</sup> ». L'île a été peuplée par cette main d'œuvre esclave qui arrive, progressivement et de plus en plus nombreuse, de Madagascar et d'Afrique. Pour ces populations, l'identité coloniale a été imposée. Aimé Césaire, dans son *Discours sur le colonialisme*, critique vivement cette mise en contact et ces échanges dans le cadre de la colonisation, qui ont asphyxié les peuples et détruit le caractère humain des individus. Il répond ainsi aux principes de civilisation des peuples qui ont guidé les missions coloniales françaises.

*« Et Je dis que de la colonisation à la civilisation, la distance est infinie; que, de toutes les expéditions coloniales accumulées, de tous les statuts coloniaux élaborés, de toutes les circulaires ministérielles expédiées, on ne saurait réussir une seule valeur humaine<sup>34</sup> ».*

Cette négation de tout caractère humain des esclaves est à la base de l'identité coloniale. Dès les premiers temps, la structure de domination coloniale est savamment

31 FANON, Frantz, *Les Damnés de la Terre*, Paris : Éditions La Découverte, 2002.p.53

32HUSSEIN, Mahmoud, *op.cit.*, p.169

33TAL Isabelle, *Les Réunionnais en France*, Paris : Éditions entente, 1976. p.9

34 CESAIRE Aimé, *op.cit.*, p.5

alimentée par le système économique des plantations. L'île se construit sur une identité coloniale, fonctionnant sur la règle de la domination de l'homme blanc sur l'homme noir. Le statut de l'esclave a été régi par le Code noir dès 1723. Ce Code noir se compose de 54 articles, qui vont limiter les marges de manœuvre des esclaves. Les rassemblements et les déplacements leur sont quasiment interdits. L'assujettissement des esclaves comme « biens meubles » leur interdit toute vie privée et prises de décisions autonomes. Ils ne sont pas non plus autorisés à vivre leurs croyances religieuses. L'article premier du Code noir prévoit, en effet, que les esclaves soient « instruits dans la religion catholique, apostolique et romaine et baptisés ». L'assujettissement colonial se traduit par un effacement des personnalités. Cette stratégie coloniale répond aux besoins de garder le contrôle sur la colonie et d'éviter les mouvements de révolte. Plus les libertés sont restreintes, moins l'esclave développe une autonomie qui pourrait être néfaste au fonctionnement colonial. La formation de l'identité coloniale s'appuie dès le départ sur le refoulement des traits identitaires culturels et religieux chez l'esclave. En 1848, l'abolition n'équivaut pas à une réelle émancipation. Dans l'ouvrage *Pour un musée du temps présent: La maison des civilisations et de l'unité réunionnaise*, Françoise Vergès et Carpanin Marimoutou évoquent la construction d'une citoyenneté paradoxale à l'abolition de l'esclavage. Les Réunionnais se construisent une identité entre un semblant de liberté annoncé par l'abolition et la domination coloniale toujours à l'œuvre. « L'esclavage fut aboli en 1848 : 60 000 enfants, femmes et hommes, sur une population totale de 100 000 personnes, devinrent libres. Ils étaient citoyens mais restèrent colonisés et cette citoyenneté paradoxale a été l'axe des luttes anticolonialistes pour l'égalité et la démocratie dans l'île<sup>35</sup> ». L'abolition officielle de l'esclavage en 1848 ne marque donc pas la fin de l'exploitation de l'homme noir et la traite va prendre une forme différente avec l'engagisme<sup>36</sup>, qui va s'inscrire dans la continuité de la domination coloniale. Dans son article sur « La Condition servile dans la deuxième moitié du 18ème siècle » publié dans *Esclavage et Colonisation*, Sudel Fuma qualifie la condition servile imposée pendant l'engagisme d'« l'habillage juridique d'un nouvel esclavage <sup>37</sup> ». Selon l'historien, il y a un prolongement de la condition servile après 1848. La négation de l'esclave se prolonge « dans l'inconscient collectif, dans la transmission de la mémoire », si bien que cette dévalorisation perdure selon lui jusque dans les années 1970 :

---

35 VERGÈS Françoise, MARIMOUTOU Carpanin, *Pour un musée du temps présent : la Maison des Civilisations et de l'unité réunionnaise*, Saint-Denis [La Réunion] : MCUR, 2006.p.9-10.

36 Cette période de l'engagisme va fortement influencer l'histoire des migrations dans l'île. Entre 1830 et 1882, ce sont 150 000 personnes en provenance d'Afrique, de Madagascar, de Chine et d'Inde qui vont peupler l'île de La Réunion. Puis, jusqu'en 1932, les migrations vont se poursuivre de manière libre et conforter la diversité des populations dans l'île.

37 FUMA Sudel, « La Condition servile dans la deuxième moitié du 18ème siècle », in *Esclavage et Colonisation, Ile de la Réunion, 1848-1998, 150 ème anniversaire de l'abolition de l'esclavage*, Le Port : Commission Culture Témoignages (CCT), 1998. p.41.

*« Et ces hommes vont toujours se dévaloriser. Quand Prosper Eve disait notamment : pendant la période de l'esclavage, l'esclave n'a pas le droit de regarder un maître en face... ! Mais cette attitude va durer jusque dans les années 1960,1970 ! Nous l'avons vécu nous-mêmes<sup>38</sup> ».*

Sudel Fuma évoque un asservissement contemporain dans l'inconscient et la mémoire collective. Plus loin dans l'ouvrage, c'est Françoise Vergès, dans son article qui interroge « La Colonisation et ses effets ». Elle exprime que l'identité coloniale trouve sa continuité dans le rapport moderne au travail. L'un des enjeux du champ postcolonial consiste à comprendre, selon elle, « (...) comment de nouvelles lois, de nouvelles techniques de disciplines ont été élaborées pour transformer l'esclave, qui selon l'idéologie esclavagiste, était irrationnel, irresponsable et ne travaillant que sous la menace du fouet, en un individu apparemment rationnel, responsable mais qui aurait intégré l'amour du travail salarié et l'amour pour celui qui l'avait assujetti<sup>39</sup> ». Autrement dit, comment l'assujettissement s'est-il transformé remplaçant « le fouet par le contrat obligatoire et le collier de servitude par la culpabilité<sup>40</sup> ». Aussi l'abolition n'est pas un « don » mais une « dette » selon Françoise Vergès, qui ouvre pour nous le questionnement sur les paramètres de la transformation identitaire lors du changement de statut en 1946.

Tenter de résoudre un conflit dans l'ère postcoloniale nécessite donc la considération de l'ère coloniale. La colonisation est une prise de possession de l'autre, une confiscation de liberté, une privation d'auto-gestion physique et d'emprisonnement moral. Les colons n'ont pas seulement pris possession du corps de l'esclave, devenu « meuble », mais aussi de son esprit. La psychologie remaniée, dévalorisée de l'esclave va se traduire en un complexe d'infériorité, une assimilation malsaine et une tentative de retrouver une situation perdue et enlevée par l'autre.

---

38 *Ibid.*,p.43

39 VERGES Françoise « La Colonisation et ses effets » in *Esclavage et Colonisation, Ile de la Réunion, 1848-1998, 150 ème anniversaire de l'abolition de l'esclavage*, Le Port : Commission Culture Témoignages (CCT), 1998,p.82

40 *Ibid.*

## 1.3 L'identité postcoloniale

La seconde période de l'histoire de la Réunion, entendons celle d'après 1946, est déterminante dans la construction de l'identité. La Réunion devient département et les textes qui régissent et encadrent la départementalisation promettent l'égalité entre tous les citoyens français, notamment ceux des Outre-Mer. L'identité est, avec ce changement de statut, une identité en devenir, en construction. Les Réunionnais vont alors aspirer à l'égalité sociale, à davantage de considérations et à plus de droits. Les mutations sociétales, économiques et la nouvelle configuration de l'échiquier politique vont modifier le rapport de l'humain à sa société. Les identités individuelles et collectives se transforment avec ces évolutions. Le rapport au travail est modifié avec les nouvelles offres du secteur tertiaire, le plan de développement urbain transforme les façons de vivre, d'habiter et de se déplacer. Les Réunionnais s'approprient les nouvelles formes de consommation et de communication.

Les effets de la départementalisation ont été analysés par les historiens. Les conséquences politiques, sociales, économiques sont, dans la plupart des textes historiographiques, mentionnées dans leur aspect positif et bénéfique pour la société réunionnaise. La départementalisation est décrite avec des statistiques et des chiffres relevant les améliorations des conditions de vie des Réunionnais et d'une croissance économique importante. Ce changement de statut est pourtant remis en question par une opposition politique forte et structurée. Les communistes mènent, en effet, pendant plusieurs décennies un combat pour que cesse la « politique malsaine<sup>41</sup> » de la départementalisation. Le changement de statut a permis à la nouvelle oppression coloniale, incarnée par le pouvoir, d'asseoir une hégémonie nouvelle. Il était attendu de la départementalisation que les idéologies dominantes s'effacent au profit de l'émergence du peuple et de ses droits longtemps bafoués. Ces attentes déçues vont faire émerger des groupes contestataires, des manifestations, des révoltes organisées sur le territoire et également des discours, que nous avons sélectionnés dans le corpus. Ces discours, notamment ceux du PCR, ont la spécificité d'établir un programme politique qui s'appuie sur une ligne d'opposition au schéma postcolonial. Ces propositions trouvent d'autant plus un intérêt pour ce travail de recherche qu'elles contribuent à défendre des particularités locales, entendons une identité régionale. Cette identité régionale se construit dans un schéma d'opposition au modèle national, bien

---

41 Propos de Raymond Vergès à propos de la politique départementale.

que leurs existences soient compatibles et cumulables dans la société réunionnaise. Dans le cadre de l'intégration politique, l'émergence d'une identité régionale ne veut pas détruire une identité nationale, elle veut la contester, notamment parce qu'elle s'impose par la censure et la répression.

Dans son ouvrage *La Réunion, département français d'outre-mer, région européenne ultrapériphérique*, Wilfrid Bertile, évoque la déculturation brutale qu'il considère comme une « marque de l'esclavage » et le processus d'acculturation coloniale. Son analyse sur la centralisation culturelle et l'acculturation éclaire les complexités culturelles qui apparaissent ou se renforcent lorsque la Réunion devient département français. Déjà fortement assimilée, la société réunionnaise évolue dans des conditions de survalorisation des « valeurs métropolitaines » lorsque « les valeurs insulaires populaires (sont) dévalorisées, sinon opprimées ce qui amène les Réunionnais à rejeter une importante composante de leur patrimoine culturel <sup>42</sup> ». Ce « problème d'identification culturelle <sup>43</sup> » s'explique par le processus de centralisation culturelle :

*« La centralisation culturelle implique la minoration de la culture locale et la valorisation de la culture métropolitaine. Cette acculturation comporte d'abord un processus de déculturation. Le patrimoine culturel local est nié, sinon combattu par l'école. C'est ainsi que se marque l'hégémonie de la langue française, l'autre aspect du processus consiste en l'apprentissage d'une culture exogène, encore appelée enculturation. L'acculturation se traduit par l'assimilation de valeurs occidentales <sup>44</sup> ».*

C'est justement cette hiérarchisation des cultures, des idéologies, des histoires et des populations sur le territoire qui explique la construction systématique de schémas manichéens pour dénoncer les hégémonies. La fin de la colonie en 1946 n'a pas permis à l'ensemble de la population de sortir du mutisme politique et social. Mahmoud Hussein dans son article « L'Individu postcolonial » évoque deux types de population que nous pouvons considérer comme celles qui émergent à la Réunion après 1946, dans le schéma simpliste et binaire qui oppose les dominés et les dominants :

*« La société commence à se scinder; entre ceux qui trouvent leur compte dans la voie de l'intégration au nouvel environnement économique international, qui s'y adaptent sur les plans culturel et psychologiques et ceux qui sont les victimes de cette intégration. Entre un pôle où se rejoignent pouvoir, richesse et corruption et un autre où se conjuguent, dans les spasmes d'une violence croissante, la peur de l'avenir, le refus de l'exclusion et la recherche fiévreuse de nouvelles références existentielles <sup>45</sup> ».*

---

42 BERTILE Wilfrid, *La Réunion, département français d'Outre-mer, région européenne ultrapériphérique*, Tome 1, Université de La Réunion, 2000.p.201.

43 *Ibid.* p.201

44 *Ibid.*

45 HUSSEIN, Mahmoud, *op.cit.*, p.172

Cette description scindée et clivante d'une société postcoloniale se retrouve dans les discours politiques, littéraires et discours de l'intime du corpus. Tous possèdent la particularité de dénoncer ces clivages et de réhabiliter l'identité de l'opprimé. La domination économique et politique est parfois traduite dans une opposition de couleur où le « gros blanc », qui possède le pouvoir financier, abuse du « petit créole » souvent noir de peau et assimilé au « kaf » dans la société réunionnaise ou « petit blanc » dont le pouvoir financier est quasi-nul. Pour aller plus loin, ce schéma financier devient culturel car le dominant développe un mode de vie calqué sur le modèle hexagonal, qui devient dès lors le modèle de la réussite. Les éléments culturels issus des plantations, comme la langue créole ou le maloya sont réservés au petit peuple. Il y a donc une hiérarchisation des cultures et des identités.

Le clivage qui s'opère dans les revues culturelles des années 1970 vient illustrer ce propos sur les divergences de modèles culturels. Norbert Dodille y consacre un article intitulé « Revues des années (mille neuf cent) soixante-dix, L'ici et l'ailleurs » dans le journal en ligne *Postcolonial Literatures of the Francophone Indian Ocean*. Dans cet article, Norbert Dodille propose d'analyser les « années soixante-dix telles qu'elles ont été décrites et surtout « écrites » par les revues réunionnaises<sup>46</sup> ». Le contexte des années 1970 est celui d'une « tendance à la contagion des indépendances » que Norbert Dodille rattache évidemment à l'histoire du communisme dans l'île. Ce contexte influence forcément la sphère intellectuelle, qui traduit cette « conscience d'une profonde mutation et d'enjeux vitaux<sup>47</sup> » dans leurs travaux ou productions culturelles. La bataille des idées dans les revues est aussi des batailles générationnelles et relève d'une « opposition socioculturelle, sociale, voire raciale<sup>48</sup> ». Une classe moyenne nouvelle émerge et certains « fils de pêcheurs aux origines franchement mêlées<sup>49</sup> » se confrontent à la classe dominante et bourgeoise qui détient les pouvoirs et se les accapare depuis l'ère coloniale. Les revues peuvent être donc classées en deux catégories, elles incarnent l'opposition culturelle de deux catégories d'intellectuels dans les années 1970 dans l'île.

D'abord, il y a des revues, comme les *Cahiers de la Réunion et de l'océan Indien*, *Fangok* ou *Bardzour* qui travaillent dans le but de construire l'identité réunionnaise, dont l'objectif est de valoriser les éléments de la culture et la langue créole pour sauver l'« avenir de la culture créole ». Nous nous sommes concentrées sur les revues *Fangok* et *Bardzour* dont le message militant s'oriente vers la lutte pour la sauvegarde de la culture créole. La revue

---

46 DODILLE Norbert, « Revues des années (mille neuf cent) soixante-dix » in 'L'ici et l'ailleurs': *Postcolonial Literatures of the Francophone Indian Ocean, e-France : an on-line Journal of French Studies*, vol.2, p. 189.

47 *Ibid.*, p.191

48 *Ibid.*, p.193

49 *Ibid.*

Fangok compte, parmi les personnalités de son comité de rédaction, Alain Armand, Anne Cheynet, Axel Gauvin, Robert Gauvin, Simone Gros et Roger Théodora. Dans l'éditorial du premier numéro de cette revue culturelle, paru en août 1978, sous un format de quarante-huit pages, le comité de rédaction annonce quatre objectifs majeurs. Le premier est de retrouver l'histoire réunionnaise et « mieux la faire connaître ». Le second est de « développer la littérature réunionnaise, qu'elle soit d'expression créole ou française, en permettant en particulier aux jeunes écrivains de s'exprimer, de progresser par des échanges et une critique constructive<sup>50</sup> ». Le troisième objectif met en lumière la nécessité de défendre et promouvoir la langue créole et « le Réunionnais, trop longtemps combattu, méprisé<sup>51</sup> ». Le quatrième objectif est de s'ouvrir sur les pays de la zone Océan Indien pour des contacts culturels et la mise en place d'une solidarité. Le projet est à la fois culturel et politique. Il met en avant une nécessaire réhabilitation de l'homme réunionnais et de ses éléments culturels bafoués. La prise de position est militante et le ton est critique. Le fangok est un outil pour une prise de conscience nécessaire comme l'annoncent les auteurs qui ambitionnent de trouver la « personnalité authentique » du « peuple réunionnais ». Le premier numéro offre une variété de textes au lecteur entre « La formation des classes sociales à Maurice », du Dr Sattéanund Peerthum, « Lékritir 77 » d'Axel Gauvin, les poèmes d'Anne Cheynet et d'Alain Armand, les critiques littéraires des textes de Jean-François Samlong, *Le bassin du diable*, *Ensolleillé vif* d'Edouard Maunick et *Racines* d'Alex Haley, ou encore, un extrait de *Zistoir Kristian* ou un poème « Min ti renion » de Roger Théodora.

Notons que les titres des revues sont d'ailleurs significatifs. « Le fangok, c'est ce petit outil (...) (qui) aide à ôter les mauvaises herbes, à ameublir la terre, à permettre aux fleurs de s'épanouir [...] Outil modeste, mais efficace, ... indispensable. Il est pour nous symbole d'action, de persévérance, d'espoir<sup>52</sup> ». Le symbole est tout aussi fort pour la revue Bardzour, dont le titre évoque l'aube, la lumière et symboliquement l'espoir. « 'Bardzour' aspire à être un lieu d'envol de la culture créole. Ce nom plein de promesses vient de la 'barre de jour' connue des habitants des hauts, mais adapté à la prononciation des autres parties de l'île et qui dénote le 'féclair' proche. »<sup>53</sup> ». Le premier numéro de Bardzour est centré sur les « contes populaires et orthographe du créole » et sont présentés par Boris Gamaleya. Dans Bardzour, Boris Gamaleya met en avant la tradition orale, avec « des contes et des sirandanes ». La tradition orale est selon lui menacée et il faut mettre en avant la langue créole et « démêler la

---

50 FANGOK, *Revue culturelle réunionnaise*, N°1, Tampon : Fangok, Aout 1978.

51 *Ibid.*

52 DODILLE, Norbert, *op.cit.*, p.198

53 *Ibid.*, p.199

pelote brouillée du problème linguistique à la Réunion<sup>54</sup>». Comme dans Fangok, il est question de « personnalité », mais cette fois à approfondir :

« « Bardzour » milite pour la promotion de la langue créole et pour la naissance – ou la renaissance- d'une littérature d'expression créole. Le temps approche où les événements vont se précipiter. Une vieille pédagogie aliénante, reflet du désastre général, croule déjà. On entend monter la revendication du créole à l'école<sup>55</sup> ».

« Bardzour » aspire à être un « lieu d'envol de la culture créole » et un outil pour comprendre les systèmes de transcription graphique de la langue créole. Pour Boris Gamaleya, il conviendra « aux enseignants de choisir <sup>56</sup>» mais le message autour de la langue créole est fort. Les propositions graphiques sont autant de propositions d'écrire le créole comme une langue, de la faire vivre de manière officielle dans une graphie, de la faire respecter et entendre comme langue maternelle vouée à être dite et écrite. Le créole est revendiqué comme langue de création artistique, moteur d'une identité réunionnaise qui aspire à être.

Puis, il y a des revues comme celles de la *Revue culturelle réunionnaise*, dont la première série date de 1976. Nobert Dodille indique que cette revue « s'ouvre d'ailleurs largement aux « notables », si l'on en juge par la profession et les titres, dans le monde profane, des « poètes » publiés. Elle tient à s'assurer un ancrage dans une tradition culturelle qu'il ne s'agit que de continuer et de maintenir, envers et contre tout<sup>57</sup> ». Il suffit de voir les auteurs cités dans l'esquisse pour se faire une opinion sur l'orientation culturelle de cette revue, qui fait exclusivement la promotion d'une culture française dans l'île. Si le créole apparaît, ce n'est que sous sa graphie étymologique. Ce sont des poètes tels qu'Antoine de Bertin, Evariste de Parny, Etienne Azema, Eugène Dayot, Auguste Lacaussade, Charles Leconte de Lisle, Léon Dierx, Auguste de Villèle qui sont mis en avant dans la revue. *Le Peuple Corallien* de Gilbert Aubry est aussi publié dans cette *Revue culturelle réunionnaise*. La Créolie de Gilbert Aubry est d'ailleurs critiquée par le comité de rédaction de Fangok dans l'Editorial de la seconde revue parue en décembre 1978, qui estime que : « (...) cette Créolie a sans doute le vol trop rapide ; elle plane rapidement au dessus de la réalité réunionnaise pour rallier les pays qui nous entourent et laisse de côté, en dépit de sa bonne volonté, bon nombre de nos compatriotes <sup>58</sup> ».

---

54GAMALEYA Boris, *Bardzour mascaline*, Saint-Denis : Réunion Édition impression, 1974. p.5.

55 *Ibid.*, p.7

56 *Ibid.*, p.8-9

57 DODILLE, Norbert, *op.cit*, p. 193

58 FANGOK, *Revue culturelle réunionnaise*, N°2, Tampon : Fangok, Décembre 1978.



L'orientation politique de la *Revue culturelle réunionnaise* apparaît dès le premier numéro de septembre-octobre 1976, préfacé par Michel Debré, ardent défenseur de la culture française comme ciment de la nation et de la patrie et principal opposant aux idées communistes dans l'île. La préface datée du 11 juillet 1976 rend « Honneur aux poètes ! (...) Que nos garçons et nos filles, au delà des joies et des loisirs que leur offre le siècle où ils vivent, apprécient par l'éternité de la poésie et des contes, la profondeur des sentiments qui, en se transmettant de générations en générations, font une culture et une nation <sup>59</sup> ». Le Comité de rédaction pour ce premier numéro, composé du Dr André Role, d'Yves Drouhet, de Frère Didier, de Guy Agenor, d'Alain Ferrere, de Jules Arlanda et J.C Lonitge et son directeur de publication, Jean F.L Ozoux, annonce dans l'esquisse :

*« La revue que nous présentons se veut vivante et actuelle ; mais elle ne doit pas pour autant oublier le passé, bien au contraire. Aussi, fera t-elle , au fur et à mesure de ses publications, le rappel des noms et l'exposé des œuvres de ceux des Réunionnais qui, honorant leur petite patrie, se sont exprimés par la plume, le pinceau, la musique ou la parole. Elle n'oubliera point les héros qui ont défendu nos libertés ou hissé au loin notre drapeau, ni les savants qui ont contribué à nous conserver ce qu'il y a, pour nous, de plus précieux : la Vie, humaine animale ou végétale. La Réunion est riche de tous ces gens <sup>60</sup> ».*

Le premier type de revue s'oppose à la seconde par l'opposition entre les auteurs et écrivains, séparés par une génération, par le clivage de leurs situations sociales et leurs conceptions sur l'identité et la culture réunionnaises. Dodille Norbert distingue les « (...) grands blancs propriétaires de grandes cases à varangues, aux notables continuateurs des rapports de classe de la vieille colonie, aux « créoles » dans le sens où on l'entendait au XIXe siècle, vont succéder des fils de pêcheurs aux origines franchement mêlées <sup>61</sup> ». Cette opposition de générations, de classes sociales, fondée sur une séparation sur la ligne de couleur creuse le clivage entre les auteurs de ces revues qui défendent deux modèles distincts de société, de politique culturelle et d'identité. Il y a cependant un sentiment partagé aux deux revues. Ce sentiment est celui d'une transformation de la société réunionnaise vécue comme « la cause d'un profond ébranlement du sentiment identitaire<sup>62</sup> ».

Ces revues nous poussent à nous interroger sur la présence de modèles identitaires proposés dans l'île. Nous ne pourrions pas aborder l'ensemble des propositions théoriques de développement de l'identité et prétendre analyser l'ensemble des réflexions sur cette dernière. Nous avons décidé de retenir *La Créolie* de Gilbert Aubry et les travaux de Françoise Vergès et de Carpanin Marimoutou, pour tenter de comprendre les enjeux mobilisés dans les

---

59 OZOUX F.L., *La revue culturelle réunionnaise*, N°1, septembre-octobre 1976.

60 *Ibid.*

61 DODILLE Norbert, *op.cit.*, p. 193

62 *Ibid.*, p. 192

réflexions sur l'identité. L'un et l'autre relèvent les complexités reliées aux réflexions sur l'identité réunionnaise, ainsi que les enjeux sur son développement à venir.

Gilbert Aubry a tenté de développer le concept de « Créolie » en 1978 pour définir l'identité réunionnaise. C'est sous la plume de Jean Albany que le terme « Créolie » apparaît pour la première fois en 1972. Dans son recueil « Vavangue », Jean Albany évoque le fait de « vivre en créolie », qu'il définit comme « une certaine sensibilité face aux choses simples de la vie réunionnaise<sup>63</sup> ». Ainsi il évoque « l'odeur de l'embrun celle de la fumée d'un feu de bois, et celles, venues de la cuisine d'un carry de porc et des goyaviers<sup>64</sup> » comme des sensations particulières rattachées au mode de vie créole et aux émotions qui y sont liées.

Ce terme de créolie sera repris en 1978, par Gilbert Aubry dans son *Hymne à la Créolie*. Cette fois la créolie n'est plus un ressenti ou une manière d'appréhender, elle devient un processus identitaire. L'hymne à la créolie s'érige en mouvement et entend intégrer le débat de la construction identitaire à la Réunion. *L'Hymne à la Créolie* de Gilbert Aubry est l'ouvrage qui va lancer le mouvement de la créolie, comme une nécessité d'entamer une réflexion philosophique autour de l'identité. C'est aux côtés de Jean François Samlong qu'il va développer ce qui relève de « l'intuition du « vivre en créolie »<sup>65</sup> » qu'il entend « étendre à tout le champ de l'existence<sup>66</sup> ». Dans son texte *Nouveaux horizons*, qui préface *La Créolie* de Gilbert Aubry en 1978, Jean-François Samlong interprète la créolie comme l'émergence d'un nouveau mouvement poétique, qui succède à la poésie de l'exil. La créolie a, selon lui, apporté un regard nouveau sur la création poétique, permettant de dépasser, dans la poésie, les souffrances liées à l'exil et de faire de la créolie un espace de création où le point de vue s'enracine dans l'île et non dans un ailleurs. La créolie est donc un processus de construction identitaire transcendant, qui exige un mouvement de bas en haut, mais aussi un mouvement de l'intérieur vers l'extérieur. Il y a dans la *Créolie* de Gilbert Aubry une inversion du point de vue de l'exilé. Il n'est plus question d'évoquer l'île et son identité hors de son centre névralgique.

En 1980, dans l'ouvrage *Une dynamique réunionnaise pour une communauté de destin*, publié aux éditions UDIR par Gilbert Aubry et Jean François Samlong, l'auteur de l'hymne à la Créolie s'explique sur son mouvement et le sens de la créolie. Il reprendra la plume la même année pour approfondir ses analyses dans les ouvrages *Un dynamisme interne* et *Créolie notre trésor*, tous deux publiés aux Éditions U.D.I.R Anchaing. Huit ans plus tard,

---

63 AUBRY Gilbert, « *Une dynamique réunionnaise pour une communauté de destin* », in *Poésies réunionnaises 1980, Créolie*, (dir.) Gilbert AUBRY, Jean-François SAMLONG, Ile de la Réunion : Éditions UDIR, 1980.

p.7

64 *Ibid.*, p.7

65 *Ibid.*

66 *Ibid.*

Jean François Samlong analyse, dans *Créolie* : sens esthétique, philosophique et historique, le mouvement poétique de la créolie en le replaçant dans l'histoire de la poésie réunionnaise.

La créolie, au delà du mouvement identitaire qu'elle incarne, est donc à l'origine de nombreuses publications. Poésies, textes critiques, réflexions philosophiques autour de l'identité, le mouvement de la créolie a intégré le débat sur l'identité réunionnaise, invitant non seulement à la réflexion sur la conception de l'identité mais également sur l'orientation littéraire et poétique de l'histoire de la poésie réunionnaise. La créolie devient donc un véritable projet culturel, avec l'ambition de définir l'identité dans la complexité de son rapport avec l'histoire.

Le discours poétique de Gilbert Aubry tient lieu de boussole afin de sortir de « l'inhumain désert pour l'identité collective<sup>67</sup> ». Le mouvement de la créolie interroge les racines de l'être, son lien au passé avant d'interroger l'existence contemporaine. Croyant profondément en Dieu, Gilbert Aubry traduit sa spiritualité dans la philosophie de la créolie. Il construit ainsi un processus de réhabilitation du passé douloureux grâce à la foi de l'homme réunionnais et en l'homme réunionnais. L'identité ne se conçoit pas, selon lui, hors champ de l'acceptation des souffrances historiques. La créolie existe dans un parcours initiatique, où l'homme réunionnais apprend à dépasser les préjugés que l'histoire a construits, où il apprend à pardonner pour accéder à sa pleine identité. Cette identité prend forme dans la créolie, présentée comme une conception culturelle de créolisation.

Gilbert Aubry transforme donc la découverte de l'île en aventure pour que l'identité soit vécue dans sa poésie vers un ancrage qu'il décrit comme possible malgré la force d'une nature indomptable. L'île des poètes, comme il l'appelle, prend forme dans des champs lexicaux marins et végétaux. Aux « frangipaniers », aux « oiseaux », et aux « jardins de fleurs de roches » se mêlent la puissance de la « lave toujours en fusion » et du « magma et dérive des continents ». Un hymne à la nature où ces éléments marins et végétaux s'unissent pour dire la force d'une genèse et d'une population. L'auteur évoque la genèse dans un mouvement circulaire, où l'origine des choses est amenée à se reproduire. « C'est alors que tout commence. Tout recommence ». L'auteur joue sur la naissance à la manière d'une émergence, du bas vers le haut. Le mouvement allant des profondeurs vers les hauteurs, au travers de l'utilisation des verbes de mouvement « remonter, plonger » et les jeux d'opposition au travers de l'oxymore « hauts fonds », ou des antagonismes « sous-marins » et « surface », révèle la pensée transcendante de l'hymne à la créolie.

Une transcendance qui révèle la foi en l'homme réunionnais, socle sur lequel s'appuie le mouvement de la créolie. Ainsi c'est un véritable appel à la fraternité que l'évêque érige au

---

67 AUBRY Gilbert, *Hymne à la Créolie*, in *Creolie*, Saint-Denis : Éditions UDIR, 1978, p.16

centre de la philosophie du mouvement. Cette foi, fait bien évidemment écho à la foi chrétienne de l'auteur, qui croit en la capacité de l'homme à pardonner et à reconstruire, à se renouveler malgré les destructions, les renoncements et les souffrances. Le poème qui revient en refrain dans l'Hymne à la Créolie est écrit en créole :

*« O té créol! Pas besoin l'a peur!*

*Dresse la tête, rouv'ton zyeux!*

*O té créol! Chemin l'est longue Lu l'est longue tu connais!*

*Ton pied va plucher, ton zos va craquer*

*Mais ton cœur va chanter, ton corps va sonner*

*donn'donn' la main mounoir!*

*Roul'roulé mounoir*

*Nous-mêmes n'a fait lév'soleil dan'plein fénoir!<sup>68</sup> »*

Les impératifs utilisés font appel à la volonté de l'être, de se relever et de redresser la tête. Cette directive est lancée tel un encouragement. L'idée des souffrances physiques passées apparaît au travers d'un champ lexical du corps en souffrance et ramène le lecteur à l'époque de l'esclavage. C'est tout le corps qui est en souffrance : « ton zyeux, la tête, ton pied, ton zos, ton cœur, ton corps ». Il y a une forme de réappropriation de l'être qui passe par le corps et la souffrance et nous ramène au parcours du christ qui a souffert pour le peuple. La créolie est un mouvement philosophique et identitaire dans lequel la religion et la croyance en Dieu occupent une place fondamentale. Le mouvement de la créolie est un mouvement de construction identitaire qui fait appel aux sens du pardon et de la solidarité. L'identité doit se construire en pleine conscience. L'esclavage et la traite négrière sont l'histoire de peuples qui ont été arrachés à leur terre natale. La diversité des populations arrachées à leur terre se retrouve certes dans la souffrance mais c'est l'idée d'amour, de pardon et d'unité qui est privilégiée comme piste de réparation et de réappropriation : « L'unité sera le fruit des libres épousailles où l'amour et le pardon se conjuguent comme le seul patrimoine à la genèse présente du futur <sup>69</sup>».

Dans son *Hymne à la Créolie*, Gilbert Aubry ne se focalise pas uniquement sur la religion. Sa parole est aussi politique car elle s'affirme dans la revendication d'un modèle culturel et politique pour l'île. Car la créolie, ce sont aussi des prises de position pour la langue créole et une création artistique et culturelle autonome et décentrée. La Créolie appelle les Réunionnais à être fiers de leur langue maternelle.

---

68 *Ibid.* p.9

69 *Ibid.*, p.10

*« Avant les thèses, les anti-thèses et les synthèses, avant les coup de fanal sur notre parler créole nous savons que nous avons parlé créole. Et le parlons et le parlerons. Tout naturellement. Comme ces oiseaux-qui ne vont pas à l'école-vous sifflent leurs chansons et vous tirent la farandole!<sup>70</sup> ».*

*« Or, donc créole, sois fier d'être créole! A l'arsenal des langues nos langues populaires disent une créolie française aux antipodes de la gaule et de ses Gaulois. Créole n'est point patois, créolie n'est point sauvagerie. Avant les diatribes sur la structure des mots et leurs agencements, les cantilènes de nos berceuses ont façonné le babil des petits enfants...et déjà les amours et encore cette grâce féminine en bouquets des tropiques!<sup>71</sup> ».*

La créolie se présente comme une affirmation culturelle. Gilbert Aubry évoque au travers de la créolie une prise de conscience des valeurs et des spécificités de la culture créole. Une prise de conscience qui émerge en réaction à la mondialisation. La créolie est un mouvement de fierté, de mise en avant, de réhabilitation de ce qui serait bafoué, anéanti ou mis en danger et contraint par une force extérieure plus grande « un jacobinisme académique, un mondialisme de bazar ». Pour autant, cette prise de conscience ne doit pas aboutir à un communautarisme. En effet, Gilbert Aubry met en garde contre le cloisonnement, le communautarisme comme stratégies de défense. Le repli sur soi n'est pas une solution :

*« Mais la prise de conscience de l'identité culturelle réunionnaise n'a de chance de s'épanouir qu'en prenant place dans une culture à perspective universelle et pluraliste. Toute attitude de Ghetto nous conduirait à l'asphyxie et au suicide <sup>72</sup>».*

La créolie s'érige donc en pensée culturelle en réaction à une oppression historique. Elle est à la fois une manière de dire, une forme d'expression individuelle, collective, et une mise en définition, une affirmation d'être soi dans sa culture et d'être ensemble d'une façon particulière. La créolie c'est dire ses particularités et les affirmer, comme la mise en avant du « terroir ». La créolie se pose comme réaction culturelle à l'encontre d'un contexte politique oppressant.

C'est pour cela que l'art et la création doivent participer à cette lutte de la reconnaissance de l'identité en créolie. Gilbert Aubry fait l'éloge de la créolie qu'il propose comme un modèle de création poétique.

*« Créolie, fraternelle et toujours en devenir, ravive les racines de notre fierté et brise les stratégies marchandées sur la peau de ton âme. D'un même élan et de plusieurs chandées sur la peau de ton âme. D'un même élan et de plusieurs fois cent mille mémoires nous signerons notre charte d'espérance, car dans nos veines palpite un même sang...le sang de la créolie!<sup>73</sup> ».*

---

70 *Ibid.*, p.12

71 *Ibid.*

72 AUBRY Gilbert, (1980) *op.cit.*, p.7.

73 AUBRY Gilbert, (1978) *op.cit.*, p.13.

Il y a dans l'hymne une adresse directe aux poètes qui sont appelés à porter cette créolie et la faire transparaître dans leurs œuvres et compositions artistiques. La créolie est une source d'inspiration mais également une revendication d'appartenance à une terre qui évolue dans l'acceptation d'une idéologie multiple et dans la fraternité. La créolie, plus loin qu'un modèle identitaire, traduit le vivre ensemble, les spécificités. Elle est un modèle de création, une proposition d'écriture dans un espace poétique bien précis, celui de la valorisation des spécificités créoles, de sa terre à sa langue, en phase avec la pluralité et l'hétérogénéité à la base même du mouvement de la créolie :

*« Un foisonnement artistique et littéraire surgit, en effet, dans un climat d'exubérance réunionnaise. Les valeurs de notre île ne veulent pas se laisser engloutir dans un jacobinisme académique ou dans un mondialisme de bazar. Il faut être bien dans sa peau, habiter sa culture, aimer son pays...pour être soi-même, dialoguer avec les autres et les autres pays <sup>74</sup> ».*

C'est ainsi que Gilbert Aubry propose de définir la population réunionnaise avec l'adjectif « corallien ». Le peuple corallien, expression de la naissance d'un peuple par la mer, dit le rapport historique étroit de l'île avec l'océan. Des premières découvertes de l'île à l'histoire de son peuplement, en passant par les périodes de l'esclavagisme et de l'engagisme, ainsi que des nombreuses migrations, l'auteur fait de la mer l'espace de la genèse de l'île et de ses habitants. Le symbole nous renvoie à un imaginaire mythologique et culturel construit autour du corail. Le corail vit dans les profondeurs de l'océan. Il peut être solitaire mais vit majoritairement en colonie. Ensemble, les coraux construisent les récifs et les barrières de corail essentiels à la protection des animaux marins. Les barrières de corail forment un écosystème marin et représentent une grande richesse en termes de biodiversité. Gilbert Aubry choisit donc un symbole fort pour signifier la force de l'identité mais aussi sa fragilité. On peut évoquer cette créolie comme un mouvement influent, qui a été approfondi et qui a fait écrire.

Pour répondre à cet ébranlement identitaire que nous avons évoqué plus haut, Françoise Vergès et Carpanin Marimoutou, évoquent, en 2005, dans *Amarres, Créolisations india-océanes*, la conception de la créolisation india-océanique comme point de départ à une réflexion sur l'identité réunionnaise. Il s'agit pour les auteurs, « Natifs d'une île souvent oubliée sur les cartes du monde<sup>75</sup> », d'une volonté de construire une pensée pour combler un silence davantage né d'une volonté politique d'effacement que d'une amnésie. Cet oubli est un problème politique et touche à la reconnaissance d'une population. L'ouvrage pose la question de l'existence sociale sur un territoire india-océanique construit de paradoxes, entre le

---

74 AUBRY Gilbert, (1980) *op.cit.*, p.7.

75 VERGÈS Françoise, MARIMOUTOU Carpanin, *Amarres : créolisation india-océanes*, Paris : Éditions l'Harmattan, 2005. p.7

fantasmé et le réel, le passé et le devenir. L'identité doit se poser et se définir sur cette réalité contrastée. Concrètement, les auteurs posent la question de l'identité nationale et de l'identité régionale et interrogent dès lors le lien que l'île entretient avec la France hexagonale et son entourage géographique proche. La création d'un espace india-océanique vient répondre à un européocentrisme dominant, qui exclut la diversité et les formes d'hétérogénéité communes aux espaces créolisés. La pensée formulée dans *Amarres* refuse les logiques binaires traditionnelles sur lesquelles les analyses contemporaines s'appuient. Les auteurs expliquent que les réflexions sur l'identité de l'île ne doivent pas se focaliser sur les oppositions telles que « maître/esclave, maître/engagé, colonialiste/anticolonialiste<sup>76</sup> ». Il faudrait dépasser cette logique binaire et « développer un mouvement critique à la Réunion<sup>77</sup> ». Un mouvement inspiré des théoriciens postcoloniaux parmi lesquels Aimé Césaire, Frantz Fanon, Stuart Hall, Edward Saïd, Paul Gilroy, Aujun Apadurai et également de théoriciens « du structuralisme et du post- structuralisme dont Michel Foucault, Claude Levi-Strauss, Jacques Derrida, Tzvetan Todorov,(...) <sup>78</sup> », pour ne citer qu'eux. Les questions sont évoquées comme des nœuds à défaire pour avancer sur la question identitaire, tout en prenant en compte le contexte des mutations des dernières années. La réponse d'une indispensable « sociologie des mutations » vient répondre à ce besoin de renouvellement méthodologique pour la recherche sur l'identité réunionnaise. Vergès et Marimoutou invitent à se focaliser sur les faits « mineurs », « ces manifestations peu visibles de l'adaptation aux changements <sup>79</sup> » qui viennent contredire l'hégémonie coloniale.

La « complexité du monde réunionnais<sup>80</sup> » telle qu'elle apparaît dans *Amarres* témoigne des difficultés à saisir l'identité réunionnaise. Les auteurs datent l'émergence de la période postcoloniale « au début des années 1960<sup>81</sup> ». Une période pendant laquelle l'opposition politique entre les autonomistes et les départementalistes rythment les débats. Les autonomistes prônent la valorisation de la culture réunionnaise et des spécificités régionales et s'opposent au pouvoir en place qui défend « la francité » et la prédominance de la culture de la France hexagonale.

*«L'histoire intellectuelle se confond alors avec une revendication politique d'autonomie qui s'oppose à une campagne hystérique de francité. Dans ce discours dominant de la francité, la Réunion n'aurait pas d'histoire, de culture, de langue propre, ses habitants ne constitueraient pas un peuple, seule la France lui donnerait un sens, une identité, une existence. Nous n'existerions pas sans elle, elle serait comme le clament des élus, « notre soleil »<sup>82</sup> ».*

---

76 *Ibid.*, p.32

77 *Ibid.*, p.8-9

78 *Ibid.*

79 *Ibid.*, p.37

80 *Ibid.*, p.12

81 *Ibid.*, p.30

82 *Ibid.*

Ces deux idéologies distinctes émergent en confrontation et vont envahir les sphères politiques, culturelles, sociales et identitaires. Cette confrontation politique et culturelle entre les autonomistes et départementalistes va écrire l'histoire des censures et des tentatives de la droite locale d'étouffer des revendications régionales naissantes.

*« La francisation nous condamnait au mépris de nous-mêmes, à la marginalisation de nos rêves, de nos vies, à l'inexistence. La France qui nous arrivait était une France médiocre, d'abêtissement, de sous-culture <sup>83</sup> ».*

Cet affrontement est le socle sur lequel la réflexion sur l'identité doit s'appuyer et pourtant, les auteurs interprètent ces logiques binaires comme des oppositions qui reprennent le vieux schéma de domination coloniale entre le maître et l'esclave. Cette binarité est réductrice pour les auteurs qui veulent la dépasser des logiques d'oppositions qui desservent la réflexion sur la « complexité » du monde réunionnais. Vergès et Marimoutou invitent donc à prendre conscience des structures manichéennes pour mieux les dépasser et pour une « reconnaissance de l'existence sur l'île de réseaux et de pratiques plus complexes que la simple opposition Créole/français<sup>84</sup> » :

*« Cet emboîtement de structures binaires entraîna un discours manichéen qui masquait la complexité du social et du culturel. Le manichéisme finit par s'imposer comme explication du monde réunionnais<sup>85</sup> ».*

La résistance du mouvement culturel régional apparaît dans un discours de réhabilitation de ces forces d'opposition en littérature, en musique, en revendications culturelles et politiques. Vergès et Marimoutou évoquent une « contre-offensive » dans laquelle s'inscrit, pour ne citer qu'eux, des auteurs comme Gilbert Aubry, Agnès Gueneau, Alain Armand, Anne Cheynet, Axel Gauvin, Daniel Honoré, des « musiciens » parmi lesquels les figures patrimoniales du maloya, « des acteurs culturels et politiques », des chercheurs et des groupes, collectifs, associations, qui « font mentir l'image édulcorée d'une « petite France de l'océan indien <sup>86</sup> » ». Ces groupes et acteurs de la résistance se sont vus opposer le « mépris » d'une « célébration d'une Réunion « blanche » », essentialisée.

L'offensive qui se dresse face à la résistance culturelle des années 1970 est l'expression même de la vive « inquiétude devant l'inévitable ouverture des archives (matérielles et

---

83 *Ibid.*, p.31

84 *Ibid.*, p.32

85 *Ibid.*, p.32

86 *Ibid.*, p.30-31



immatérielles) qui fait et fera émerger des complicités dans des stratégies de répression brutale et de mise au silence<sup>87</sup> ». Ainsi, les auteurs avancent la nécessité d'un retour à l'histoire matérielle et immatérielle pour libérer les frustrations construites par ces répressions.

Le discours fait écho à celui qui a porté le projet de la Maison des Civilisations et de l'Unité Réunionnais (MCUR). Ce projet est celui de la construction d'un musée, d'une structure d'identification pour le Réunionnais. La MCUR a été pensée par Carpanin Marimoutou et Françoise Vergès dont la base du projet, ainsi que ces réflexions et négociations apparaissent dans les actes de colloque réunis en 2003 dans l'ouvrage *Racines et itinéraires de l'unité réunionnais* et dans le texte de présentation *Pour un musée du temps présent : La maison des civilisations et de l'unité réunionnais*. A l'origine de la MCUR il y a une réflexion intellectuelle aboutie sur la construction historique de l'île et son développement identitaire. Ce projet de musée alliait l'histoire matérielle et immatérielle, pour une exploration des complexités qui fondent l'identité réunionnais et son histoire. La MCUR représente cette concrétisation des revendications théoriques et critiques développées par les auteurs. Ce projet de construire « la différence dans l'unité<sup>88</sup> » a été soutenu par le PCR :

*« La MCUR est un musée d'idées, un musée du temps présent, un musée de l'histoire et de la culture. La MCUR n'a donc pas vocation à être un musée, selon les règles précises édictées par la direction des Musées de France pour qui le musée, rappelons-le, se définit par des collections d'objets. Son but premier est de faire connaître les aires de civilisation dont les apports ont contribué à construire la culture réunionnais, leurs richesses artistiques, culturelles, philosophiques et les modalités de cette construction par la constitution d'une collection pensée à partir des réflexions qui suivent. La MCUR a, parmi ses objectifs, permis de lister les collections de la mémoire matérielle et immatérielle et d'impulser un mouvement pour combler les manques<sup>89</sup> ».*

La MCUR qui porte la mention d' « unité » réunionnais traduit une réalité historique et un devenir identitaire dans un projet qui développe l'ambition d'englober les débats pour formuler les spécificités, les contradictions et complexités de l'identité réunionnais.

Un projet de grande ampleur qui a été arrêté sur une volonté politique, lors du changement de pouvoir à la Région Réunion en mars 2010. Paul Vergès, qui avait soutenu la construction du premier musée des civilisations, laisse son siège de Président à Didier Robert qui va définitivement arrêter le projet de la MCUR. Ce projet dont le coût a été contesté, a suscité des réactions polémiques. Des associations et collectifs sont nés pour contester ce projet, témoignant ainsi de la difficulté à considérer le développement culturel hors du champ traditionnel des confrontations politiques.

---

87 *Ibid.*, p.37-38

88 MARIMOUTOU Carpanin, VERGES Françoise, (MCUR, 2006) *op.cit.*, p.9

89 *Ibid.* p.27

Ce musée aurait pourtant permis, selon Vergès et Marimoutou de résister face à une oppression culturelle et politique construite dans les années 1970 et qui sévissait encore en 2010. Les auteurs accusent ainsi une offensive, peut-être politique, étatique ou intellectuelle, à l'apparition d'une écriture régionale de l'histoire. Il y a des freins qui s'opposent à l'écriture d'une histoire régionale car cette dernière remettrait en question une hégémonie savamment construite et entretenue pour maintenir le pouvoir colonial. Cette histoire régionale entend mettre en lumière la censure politique, médiatique et étatique des années 1970 et en ce sens, elle dérange. Les groupes culturels et politiques qui ont mis en avant la diversité des pratiques culturelles, la langue créole ou encore l'identité régionale depuis les années 1960 ont été victimes de « blocages » et de « brouillages ».

*« Nous pensons qu'il existe des blocages, des brouillages. Nous assistons à une offensive pour freiner ces émergences, imposer une ligne de pensée. Existe ici et là une réécriture de l'histoire où les tensions, les conflits passés sont gommés ou renvoyés à une préhistoire? L'espace serait pacifié et cette pacification (le terme n'est pas utilisé par hasard) serait menacée par les manifestations de la diversité culturelle (traduites en menace de communautarisme, en repli). Réécriture mais aussi révisionnisme qui veut faire oublier les responsabilités des uns et des autres<sup>90</sup> ».*

Les auteurs effectuent une véritable remise en question du fonctionnement de la circulation des idées dans l'île. La sphère intellectuelle est appelée à agir pour déconstruire les préjugés des groupes, ces mêmes préjugés qui alimentent les champs autodéterminés du pouvoir. Ces champs de pouvoir se maintiennent grâce à ces schémas de pensées et des préjugés. C'est ceux-là même qui s'autoproclament porte-parole du peuple qui érigent leur discours en vérités. Ce qui constitue un véritable danger selon Vergès et Marimoutou qui remettent en cause les canaux de légitimation, dont ce champ de pouvoir détient les règles de fonctionnement. Au centre de ces représentations sociales construites par le pouvoir dominant, des préjugés sur les « races », communautés et religions qui alimentent les relations vers la stigmatisation des différences :

*« Longtemps, par exemple, la « vérité » était que les Noirs étaient paresseux, les Malbars voleurs, les femmes réunionnaises lascives, les hommes réunionnais violents, etc. il nous a fallu du temps pour comprendre au nom de quoi et comment des stéréotypisations devenaient des vérités qui ordonnaient le monde réunionnais. Le racisme, le déni de la différence ne furent pas faciles à combattre; et il en reste des traces<sup>91</sup> ».*

Au cœur de la réflexion des auteurs, les mécanismes de pouvoir et la création des discours autour des subalternes. Il s'agit pour les auteurs de décrire un champ de pouvoir

---

90 VERGES, Françoise, MARIMOUTOU, Carpanin, (Amarres, 2005) *op.cit.*, p.37

91 *Ibid.* p.40

corrompu, qui dirige avec des intentions néfastes. Ce pouvoir est « anti-intellectuel », « corrupteur », ils sont désignés par les expressions « rentiers de combats », « groupe polymorphe », « caste détentrice d'un pouvoir symbolique et économique », « rois du verbe », « philosophe du yaka fokon ». Aussi ce champ de pouvoir composé est de « petite bourgeoisie », « ils sont désillusionnés » et « souvent sexistes » :

*« Ce groupe polymorphe pourrait cependant être défini comme une « caste » détentrice d'un certain pouvoir symbolique et économique. Ce statut, elle y a accédé grâce aux luttes syndicales des années 1950-1960, dont elle recueille les bénéfices, et grâce aux transferts publics de l'État français. Cette petite bourgeoisie a trop souvent tendance à se donner une légitimité facile en se présentant abusivement comme le porte-parole du peuple<sup>92</sup> ».*

Les auteurs remettent en question cette prise de parole « au nom de » et les mécanismes de représentation du peuple réunionnais dans les discours. Ces structures de pouvoir, historiques et contemporaines, une fois désignées, doivent être au centre d'une logique de destruction et de remise en question de la pensée dominante.

Pour ce faire, *Amarres* veut fournir des outils et des pistes de réflexion, à la manière d'un manuel d'outils conceptuels à l'usage des penseurs, politiques, et intellectuels de la Réunion. « Les savoirs épars » ne suffisent plus pour penser, elles « sont les fondations d'une nouvelle méthodologie pour appréhender la société réunionnaise<sup>93</sup> ». L'analyse sociétale des auteurs, en prenant en compte les dimensions culturelles et langagières, révèle une île qui se pense à coté d'elle, d'où l'obligation de se réappropriier son langage, son histoire et ses lieux pour construire l'identité.

*« La littérature réunionnaise n'a cessé de répéter ceci: il n'y a pas d'histoire parce qu'il n'y a pas de lieu. Plus précisément : il n'y a pas de réappropriation de l'histoire parce que le lieu est inhabitable; il n'y a pas de langue ni de langage qui puissent réellement dire cette histoire, ni ce lieu, car ni la langue, ni le langage ne sont habités par ce lieu et cette histoire, ni ne les habitent, réellement, pour de vrai.*

*C'est là le défi: s'approprier le lieu et l'histoire, et les langages du lieu et de l'histoire<sup>94</sup>».*

Une réappropriation que les auteurs envisagent dans le cadre d'une créolisation pour dépasser la logique duelle imposée. La négociation de l'identité, selon les auteurs de *Amarres*, doit se faire en pleine conscience du mouvement de créolisation à l'œuvre, mais aussi dans le rapport que l'île entretient avec les autres îles de l'Océan Indien. Cette négociation relève d'une dynamique qui se doit d'être en perpétuelle construction. Les auteurs défendent « une philosophie de l'emprunt, de la contrefaçon, de l'imitation et une dynamique du rafistolage, du

---

92 *Ibid.* p.39-40

93 *Ibid.*, p.45

94 *Ibid.*

bricolage. Racommoder, rapiécer.<sup>95</sup> ». Une pensée dynamique qui se construit en même temps qu'elle se pense. L'identité réunionnaise prend forme dans l'ancrage et l'amarre. L'ancrage étant le point fixe auquel est attachée l'amarre, présentée comme le cordage libre permettant de naviguer sans jamais vraiment s'éloigner, physiquement et idéologiquement, du lieu d'ancrage, source de vie. Il s'agit d'entrer en relation. L'amarre exige un regard nouveau sur une relation de l'intérieur vers l'extérieur. Ce jeu entre le caractère sédentaire de l'ancrage et le caractère de nomade de l'amarre, ancrage physique et affectif, met en scène des ressentis contradictoires « être amoureux, être captivé, être en relation, se soucier (amar lë ker), ce qui excite les sens (i amar la boush) (et bien d'autres choses encore...) ». Une contradiction source de richesses car les auteurs reconnaissent que le conflit au centre de la créolisation est force de création et non potentiellement destructeur.

La créolisation se présente comme une méthode de lecture de nos sociétés contemporaines. Cette méthode de lecture refuse l'émergence d'un discours hégémonique et le modèle de la pensée duelle. Pour autant, la « dynamique d'altérité », les « intérêts opposés et divergents » sont appelés à la confrontation dans le dynamisme de la créolisation. Ce processus exclut toute hiérarchisation mais respecte le principe de la démocratie, où chacun est invité à confronter ses idées. Le processus de créolisation intègre le conflit et la négociation.

*« La créolisation n'est pas un agrégat, une somme de différences. Elle se sait inachevée, soumise aux mutations, à la perte. Elle est emprunt, mimétique et créatrice. Elle ne craint pas de s'enraciner car pour elle, la racine n'est pas nécessairement mortifère, si elle amarre pour mieux laisser partir. Pas d'idéalisation du mouvement, mais une intégration de la distance à la terre, au lieu, à l'autre. L'amarre est relation qui accepte le lien, qui ne craint d'être soumis aux sens, au désir, qui accepte le renoncement<sup>96</sup> ».*

---

95 *Ibid.*, p.58

96 *Ibid.*, p.57

## 1.4 Cadrage méthodologique

Pour ce travail de recherche, nous sommes partie du terme « identité » dans le contexte spécifique de l'île de la Réunion. Ce travail a été motivé au départ par une envie de savoir, de connaître, de comprendre ce syntagme « identité réunionnaise » lancé à tout-va dans les conférences, les débats, les médias, les cercles de réflexion culturelle. L'identité réunionnaise apparaît dans les discours comme un terme figé, qui semble être défini et utilisé pour dire quelque chose qui est et qui restera, comme une évidence. Or, quand on naît à la Réunion, l'identité réunionnaise ne va pas de soi. Sa complexité provient du champ postcolonial duquel elle émerge et du poids de l'histoire de sa formation, entre identité du colonisé et identité du colon. Il n'est pas rare d'être confronté à des méconnaissances sur l'histoire de l'île de la Réunion, notamment dans la génération née après le vote de la départementalisation. En 1946, lorsque les colons et les colonisés cohabitent désormais sous le principe de l'égalité républicaine et de la citoyenneté française, la définition de l'identité collective n'est pas une évidence.

Une fois, la question de l'identité posée, elle devient complexe. La définition de l'identité interpelle la culture, l'histoire, le rapport intimement vécu avec les choses qui nous entourent et le regard posé sur le rapport que tous entretiennent avec cet espace commun qu'est la culture. A chaque fois que nous avons tenté de démêler les liens complexes de l'identité réunionnaise et de la simplifier pour en donner une définition large, il a été impossible de revenir au point de départ de notre réflexion, tant l'identité réunionnaise est reliée à une multitude de thématiques, champs disciplinaires, réflexions, ressentis, émotions ou interprétations. Pour tenter de trouver une accroche, un point de départ dans le tumulte des écrits sur l'identité, (car ils sont nombreux et de manière indirecte, tout ce qui s'écrit peut être lié à une interprétation sur l'identité réunionnaise), nous avons procédé à la méthode de l'entonnoir. Partant de l'histoire générale, des travaux historiographiques relevant les grandes événements et listant les dates des changements importants pour l'île, est née une périodisation des événements politiques et sociaux comme événements marquants et déterminants pour le devenir politique et social du territoire, ainsi que pour l'orientation identitaire et culturelle des groupes et individus. C'est à partir de cette périodisation que nous avons délimité le sujet dans le temps, de 1959 à nos jours et que nous avons sélectionné les discours du corpus. Le choix de l'année 1959 renvoie directement au début de l'ère

postcoloniale, qui débute selon nous, avec la création du PCR sur le mot d'ordre d'autonomie. Le choix de l'année 1959 est une manière de relier notre sujet sur l'identité à sa conception politique, indissociable du fait culturel et identitaire. Puis, la périodisation relie, sélectionne, défriche l'histoire de la construction des identités et la ramène à ses entités déterminantes. La volonté de définir l'ensemble des propriétés constitutives de l'identité peut conduire à une essentialisation de l'identité, que ce soit d'un point de vue historique, social, culturel ou populaire, et même de ces points vue cumulés. Ce danger a été évité par un cadrage méthodologique qui a consisté à définir, non pas l'identité, mais les enjeux, les dichotomies, les contradictions, les relations qui lui donnent vie. En d'autres termes, l'identité se construit, émerge, se modifie par et dans les mutations, qu'elles soient politiques, sociales ou culturelles. Les discours du corpus représentent ces mutations, qu'ils commentent, enrichissent, critiquent et donc font émerger les enjeux qui donnent vie à la construction d'une identité réunionnaise, forte de ses conflits, richesses, complexités et de ses ambiguïtés.

Le sens donné à l'identité est donc fortement lié à l'écriture de l'histoire et à ses événements. Il est en effet indispensable de s'appuyer sur des événements clés pour comprendre l'histoire et le développement de la société réunionnaise. L'histoire réunionnaise est soumise à une périodisation reliée à une logique politique, celle de l'analyse des mutations à partir des changements de statuts : période coloniale, départementalisation, régionalisation. Ces chronologies politiques et historiques constituent une base, un socle commun au travail sur l'analyse des constructions identitaire et sociétale dans le contexte réunionnais. En 2001, Yvan Combeau, Prosper Eve, Sudel Fuma et Edmond Maestri proposent un ouvrage intitulé *Histoire de La Réunion, de la colonie à la région*. La périodisation proposée pour comprendre l'histoire politique de l'île est celle d'un découpage selon les statuts que l'île a connu: de la colonie française à la société de plantation, ou du département à la Région. Elle est représentative du découpage chronologique des historiens contemporains et balise les grands événements qui intègrent l'écriture de l'histoire locale. Les dates de « rupture », 1848, 1946, 1982, sont les interstices historiques dans lesquels les mutations sociétales et les reconfigurations historiques sont des facteurs de redéfinition des identités territoriales (politiques, économiques et sociétales) et humaines (culture, identité des groupes et des individus).

La périodisation récente proposée par les chercheurs Michel Watin et Eliane Wolff dans leur ouvrage *La Réunion, Une société en mutation*, paru en 2010 a attiré notre attention dans le sens où elle recouvre une méthodologie d'analyse pluridisciplinaire, comme l'indique

le titre de la préface « Dix questions pour un ouvrage<sup>97</sup> ». Les dix chapitres tendent à offrir des éléments de réponse et des outils pour comprendre la société réunionnaise. Dix auteurs, appartenant à des disciplines diverses dressent un panorama de la société réunionnaise par discipline. Cet ouvrage est assez complet car se succèdent les points de vue politique, économique, sociologique, linguistique, littéraire, des sciences de l'éducation, de la communication et même du domaine de la santé. Les mutations qui y apparaissent sont de natures diverses mais elles restent intrinsèquement liées entre elles, interdépendantes. Les mutations désignent les changements et les bouleversements qui, sous forme d'évènements sociaux, politiques ou culturels entraînent une modification dans la structure sociale à un moment donné et un réajustement du rapport entre l'individu et sa société. Les perceptions sociales, comme la naissance de ses frustrations, ainsi que les représentations se définissent par la force et la nature des mutations. Les principales mutations ciblées par Éliane Wolff et Michel Watin sont traitées par décennies. Les années 1960 équivalent au « grand tournant », dans lequel apparaissent les premières conséquences de la départementalisation. Ce sont l'ensemble des structures politique, sociale, culturelle et humaine qui vont être bouleversées. C'est à cet égard que la départementalisation apparaît comme un élément clé de la compréhension de la construction moderne de la société réunionnaise, ou des « modernités réunionnaises ». Parmi les grandes thématiques mises en avant dans cette décennie, les chercheurs répertorient l'aménagement routier, le problème démographique et les ambiguïtés politiques.

Les années 1970 sont caractérisées par de nombreux bouleversements culturels. Présentées comme « les années clés de la résistance culturelle » dans l'ouvrage d'Eliane Wolff et de Michel Watin, la décennie des années 1970 engendre un bouleversement dans la conception de la culture sur le territoire. Des groupes culturels vont émerger pour résister à une forme culturelle dominante et hégémonique. L'assimilation culturelle à la France hexagonale est remise en question car le modèle d'assimilation étouffe l'émergence des formes locales de la culture. La contestation autour de l'inégalité des modèles culturels dits régionaux et nationaux va être au cœur des bouleversements, des pertes de repères, de l'apparition de nouveaux balisages et des résistances culturelles aux messages hautement politiques. Ces modèles culturels entrent en confrontation et leurs discours émergent dans des schémas manichéens, notamment construits sur la confrontation des valeurs traditionnelles et modernes, schémas d'identification qui cohabitent difficilement dans les discours.

Les années 1980 sont celles de la « moyennisation ». Ce terme, proposé par Éliane Wolff et Michel Watin est relié à l'affirmation sociale d'une classe moyenne, à la

---

97 WATIN Michel, Wolff Eliane, *La Réunion, une société en mutation*, Univers créoles 7, Paris : Economica Anthropos, 2010. p.1.

démocratisation de l'enseignement et à une nouvelle ère économique et politique. C'est aussi un terme qui réaffirme l'orientation idéologique, économique et sociétale empruntée par l'île après le changement de statut. Définie comme un « fait sociologique remarquable », la moyennisation résulte et renvoie aussi à des décisions politiques et à un environnement idéologique définis depuis les années 1950 et dont les conséquences sont perceptibles dans les discours sur l'identité à la Réunion :

*« La « moyennisation » de la société, qui intervient dans les années 1980, constitue certainement le fait sociologique le plus remarquable de ces trente dernières années. Il doit être mis en rapport avec les progrès de l'école républicaine, particulièrement importants à partir de la création d'une académie de plein exercice en décembre 1984 et d'une croissance économique soutenue au cours des vingt dernières années du XX<sup>ème</sup> siècle <sup>98</sup>».*

L'identité réunionnaise doit donc être perçue comme un système qui relie de nombreux champs, fonctionnant à la fois de manière autonome et en interdépendance. Les champs politique, sociétal, littéraire ou encore économique renvoient à un fonctionnement systémique de l'identité. Comment alors travailler à représenter l'identité réunionnaise, sans exclure et sans essentialiser ?

En partant des mutations historiques pour le devenir de l'île, nous avons sélectionné des discours politiques, militants et revendicateurs, couvrant les décennies depuis 1959. Les discours politiques englobent les propositions communistes (1959, 1975, 1981), les propositions militantes et anticolonialistes (1969), les propositions de Michel Debré (1974), les propositions socialistes (1982), les propositions des femmes réunionnaises (1958, 1999) et les propositions d'une droite locale capable de penser différemment la dimension identitaire du politique avec l'exemple d'Eric Boyer, Président du Conseil Général (1991).

Parmi les discours littéraires, les romans engagés du corpus traitent des décennies (1950-1960) dans le contexte des œuvres et sont publiés dans les années 1970-1980. Les récits de vie de gramounes qui sont publiés entre 1992 et 2011 recouvrent l'objectif de faire revivre le tan lontan, situé avant 1946. Enfin, les témoignages des enfants de la Creuse, au nombre de deux dans le corpus ont été publiés en 2003 et 2005.

Le syntagme « De 1959 à nos jours » dans l'intitulé de ce travail indique que ces discours peuvent parfois être ramenés à une analyse ou à un sens contemporain, entendons des liens effectués entre cette construction identitaire dans l'histoire de l'île et son existence actuelle.

Ces discours s'inscrivent dans l'énonciation de ces mutations sociales et y participent. Les discours que nous avons choisis construisent des revendications sur l'identité territoriale

---

98 *Ibid.*, p.7



et donnent un point de vue sur l'orientation qui est donnée à la formation des identités, qu'elles soient sociales ou culturelles. Les mutations sociales sont formulées par ces discours, que nous rangeons dans la catégorie des discours militants. Nous avons, dans cette thèse, choisi de parler de discours à partir de ce lieu précis que constitue une certaine forme de révolte contre l'ordre établi. Cet ordre établi est à La Réunion, dans les années 1960, une logique d'assimilation, qui a été fortement remise en question. Dire de quel lieu on parle revient à énoncer le point de départ de la parole, autrement dit et d'après ce que Pierre Barbèris précise, dans son ouvrage *Le Prince et le Marchand, Idéologiques : la littérature, l'histoire* : « à partir de quelles prémices politiques, sociales, historiques<sup>99</sup> » parle t-on de son objet de recherche ? Dans son chapitre « Imaginaire, théorique imaginaire », Barbèris évoque le « point de vue de classe » dans lequel nous reconnaissons le point de vue des discours du corpus. Barbèris évoque la question des subalternes, comme un retour au monde.

*« Il faut revenir au monde. Et l'un des moyens, c'est, souvent, de parler son langage, de parler le langage de ceux qui y sont enfermés, qui n'ont pas encore idée qu'il puisse être autre. Il faut se bagarrer, entrer dans la problématique des gens tels qu'ils la vivent (...)»<sup>100</sup>.*

Les discours que nous avons privilégiés sont des discours de résistance, dont l'idéologie se construit à l'encontre de l'ordre dominant. « Ce que les idéologies sont toujours ce qui est ou se déclare étranger à la construction théorique et pratique de l'Ordre national et international établi, c'est-à-dire le capitalisme et l'impérialisme<sup>101</sup> ». Elles ont vocation à contester et parfois à proposer un autre modèle de développement possible.

L'histoire des revendications, des révoltes est le lieu duquel la complexité de l'histoire des identités se donne à voir. Ses enjeux sont en effet visibles dans l'organisation de la résistance, des réponses politiques qui ont été formulées, des révoltes populaires, des formes de censure, dans les définitions des pouvoirs et contre-pouvoirs. Les discours produits par cette histoire des confrontations politiques et culturelles sont des moyens d'accéder à la connaissance de la société réunionnaise. Cette société s'observe par le prisme de l'individu colonial, postcolonial, ou plus spécifiquement dans les textes qui donnent vie et parole aux subalternes, avec la considération des enjeux soulevés par les *Subaltern Studies*. Mais cette société réunionnaise s'observe aussi au travers des champs de lutte et de résistance car ces champs sont autant de discours sur les événements et sur les faits, que de prises de position. Car « En privilégiant la parole qu'une société tient sur elle-même, en la saisissant en acte, en

---

99 BARBERIS Pierre, *op.cit.*, p.25

100 *Ibid.*, p.21

101 *Ibid.*, p.45

mouvement dans et par les discours qui l'expriment, elle propose une façon particulièrement dynamique d'en aborder la connaissance<sup>102</sup> ».

La définition des récits militants de Marc Angenot traduit notre propos sur les récits de résistance et le contexte dans lequel ces récits naissent et s'affirment. Dans son ouvrage, *Les grands récits militants des XIX<sup>e</sup> siècles et XX<sup>e</sup> siècles, Religions de l'humanité et sciences de l'histoire*, Marc Angenot construit une définition des récits militants :

*« Ces formations discursives que je nomme grands récits présentent une spécificité cognitive. Ils s'inscrivent dans un cavenas argumentatif et narratif récurrent et déploient un mode propre de déchiffrement de ce qui va se désigner vers 1830 comme « le social », partant d'un scandale fondateur face au mal social<sup>103</sup> ».*

Cette définition peut être rapprochée de nos discours de résistance, même si les grands récits, du XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, évoqués par l'historien forment « la pars construens d'une édification cognitive qui part d'une critique radicale de la société <sup>104</sup> ». La radicalité est relative dans le corpus mais la contestation est l'objet même de l'argumentation : « La pensée militante montre le cours des choses scandaleux pour la « conscience », elle décrit la société présente comme un « enfer »[...] et dénonce la société telle qu'elle perdure comme ce qui ne peut plus durer<sup>105</sup> ». Cette définition est le socle sur lequel nous nous mettons à penser la naissance des discours de résistance et la lutte menée dans l'espace discursif à la Réunion. C'est à partir de cet espace discursif que se construisent les idéologies politiques et identitaires et que nous pouvons observer l'émergence d'une identité réunionnaise et ses enjeux, entre assimilation et désir de se développer indépendamment de l'histoire que l'Hexagone a pensé pour elle.

Les discours militants sont donc des discours qui résistent à l'idéologie dominante et qui empruntent un processus de légitimation pour contrer une idéologie déjà légitimée. En ce sens, la définition de la légitimation d'un texte chez Marc Angenot rejoint celle de la formation des vérités et le concept de généalogie du pouvoir chez Michel Foucault. La société est, selon Michel Foucault, organisée par ces luttes pour la domination. C'est à partir des faits qui régissent les luttes de classes que « l'historien doit se faire généalogiste <sup>106</sup> » :

---

102PELLETIER Jacques, « Compte-rendu », *Cahiers de recherche sociologique*, n° 16, 1991, p. 149-153, disponible sur: <<http://id.erudit.org/iderudit/1002135ar>>

103ANGENOT Marc, *Les grands récits militants des XIX<sup>e</sup> siècles et XX<sup>e</sup> siècles*, Religions de l'humanité et sciences de l'histoire, Paris : Éditions l'Harmattan, 2000.p.7-9

104*Ibid.*, p.7

105*Ibid.*, p.7-9

106GRANJON Marie-Christine (dir.), *Penser avec Michel Foucault, Théorie critique et pratiques politiques*, Paris : Karthala, 2005. p.22

*« La généalogie révèle "le jeu hasardeux des dominations" et des mises en couple réglée qui en découlent. L'humanité ne progresse pas vers un monde pacifié par des lois qui se substitueraient à la guerre: « [e]lle installe chacune de ces violences dans un système de règles, et va ainsi de domination en domination. [...] le grand jeu de l'histoire, c'est à qui s'emparera des règles, qui prendra la place de ceux qui les utilisent <sup>107</sup> ».*

La formation des vérités relève du même processus de légitimation des discours défini par Marc Angenot comme la « prétention à la validité des énoncés ». Le processus de légitimation défini par Angenot est aussi une définition du discours et de son rôle « dans le concert des discours sociaux » qui consiste à « réclamer la reconnaissance et à asseoir l'autorité de ses conceptions ». C'est ainsi que : « Toute formation discursive, (...) doit établir pourquoi elle se donne à la face du monde un droit spécifique de parler et de se faire entendre, une crédibilité, une exclusivité ou une supériorité qu'elle prétend faire d'abord admettre. C'est ce que je désigne comme sa légitimation <sup>108</sup> ».

La conception sociale des champs de pouvoir, les processus de légitimation et la confrontation des discours de vérité nous ramènent à la conception bourdieusienne du social. Le champ social est le terrain de l'affrontement des groupes sociaux et les discours sont les terrains de la lutte de ces discours de vérité. Pierre Bourdieu, évoque la précarité des couches subalternes comme une « misère de position ». Nous interprétons la position des subalternes comme une assignation imposée par les pouvoirs dominants. C'est ainsi que nous évitons toute essentialisation du positionnement social en libérant la complexité des enjeux qui l'ont construit. L'univers social est régi par un système de relations, qui apparaît dans les textes. L'objectif, en partant du discours, est de mettre au jour des conflits de sens. Conflits de sens visibles dans la construction, la déconstruction, la réorganisation, les enjeux, les intérêts, les objectifs, les stratégies autour de la notion d'identité.

---

107Ibid., p.22-23

108ANGENOT Marc, *op.cit.*, p.23

## 1.5 Annonce du plan et problématiques

Dans le cadre de cette recherche, il conviendra d'attacher une importance toute particulière au contenu des discours, aux idées et idéologies qu'ils véhiculent, tout comme nous allons relier ces discours à leur lieu d'énonciation. Dominique Maingueneau explique l'intérêt de l'analyse du discours dans le cadre énonciatif qui lui donne vie. C'est ce cadre énonciatif, autrement dit la traduction du lien avec un contexte précis qui nous intéresse :

*« L'intérêt qui oriente l'analyse du discours, c'est en effet de n'appréhender ni l'organisation textuelle en elle-même, ni la situation de communication, mais de penser le dispositif d'énonciation qui lie une organisation textuelle et un lieu social déterminés. Le discours y est considéré comme activité rapportée à un genre, comme institution discursive; les lieux n'y sont pas pensés indépendamment des énonciations qu'ils rendent possibles et qui les rendent possibles <sup>109</sup> ».*

L'analyse des méthodes énonciatives des discours nous oriente vers la lecture et l'interprétation d'un contexte, qui nous porte vers l'histoire de la construction d'une identité réunionnaise, celle qui « conteste ». La hiérarchie des races à l'époque coloniale est devenue une hiérarchie sociale contemporaine. La continuité des dominations du monde colonial après la départementalisation est dénoncée et c'est sous un angle critique que le corpus aborde les questions de construction des identités dans le contexte postcolonial.

Le discours, nous l'entendons dans sa définition la plus large car nous avons choisi trois genres de discours pour ce travail de recherche : le discours politique, le discours littéraire et les récits intimes. Il y a une seule et même manière de rendre compte de l'identité dans ces trois genres. La formation de l'identité, dans le sens entendu de sa construction dans les discours, s'appuie sur un élan de liberté donné dans les années 1960. La création du PCR sur le mot d'ordre d'autonomie, l'émergence de la création artistique pour formuler une identité réunionnaise, créole et la reconfiguration sociale et politique du contexte, donnent lieu à des représentations collectives d'une identité qui s'affirme à l'encontre d'un modèle dominant. Le but commun de nos textes est de proposer leur version de la vérité sur l'histoire.

Le discours politique que nous avons ciblé se décline dans des programmes politiques, des conférences, des thèses constitutives, des allocutions, des manifestes. Ces discours

---

109 MAINGUENEAU Dominique, *L'analyse du discours et pragmatique pour le discours littéraire*, Paris : Armand Colin, 2005. p.13

politiques peuvent avoir une influence sur l'écriture de l'histoire elle-même, dans le sens où le discours politique propose un programme, une idéologie pour le devenir de la société et que ce même discours politique peut être amené à être légitimé. C'est pour cela que nous avons mis en avant des discours influents, d'abord sur le large public mobilisé, mais aussi dans la bataille des idées que ces discours ont générée. Nous considérons le discours comme une porte d'entrée dans la connaissance de la société réunionnaise. Nous considérons que l'histoire régionale, celle qui essaie de survivre et d'émerger comme un paramètre dans l'histoire nationale pour être reconnue, se lit dans la confrontation des discours.

*« Ce qui constitue un premier point évident : on ne sépare pas une réflexion sur les textes, (comme objets, outils d'un métier, d'une activité quotidienne) d'une réflexion sur « le reste », notamment la politique en tant que problématique et expérience, profonde et précise, d'une HISTOIRE en train de se vivre et de se faire<sup>110</sup> ».*

Les discours politiques tiennent donc place de discours sur l'histoire. Nous pensons que l'histoire et la politique s'étudient dans un mouvement de va-et-vient entre processus de contradiction et d'accréditation. La littérature prend bien évidemment, au vu de ce que nous avons avancé avec l'appui de Pierre Barbéris, le rôle d'un discours social dans cette analyse des discours.

### **1.5.1 Chapitre politique**

Il convient de préciser que cette thèse n'est pas une thèse en Histoire. L'analyse des revendications du PCR n'est pas exhaustive et n'entend pas retracer l'histoire du PCR dans sa totalité. En revanche, il s'agit de prendre ses revendications et leur inscription dans l'histoire politique de la Réunion comme une base de travail dans le cadre de cette recherche sur l'identité réunionnaise. Nous avons constaté pendant nos lectures sur l'histoire et la littérature réunionnaise que l'apport du Parti Communiste Réunionnais dans les débats politiques et culturels dès les années 1960 était considérable. Partant de ce principe, notre analyse a donc été précédée par une méthode de sélection des discours du PCR, où nous avons favorisé certains éléments du contenu des discours par rapport aux thématiques de l'identité territoriale, politique et populaire (entendons les éléments de représentation de la population et de l'identité de cette dernière). L'histoire du PCR n'est donc pas abordée dans sa globalité dans cette thèse. De même que les rapports internes (fonctionnement et rapports avec les militants) et externes (relations avec le parti national ou convergences extérieures) que le PCR a pu entretenir, n'apparaissent que partiellement et pour servir l'étude sur l'identité. D'où le

---

110BARBERIS Pierre, *op.cit.*, p.24

rapprochement que nous faisons dans cette thèse entre l'histoire de la prise d'indépendance de l'Algérie et la construction d'une identité nationale sur le territoire français et dans les Outre-mer, autrement dit, entre la conception différenciée du devenir des anciennes colonies dans la politique française. Il se trouve, que dans le contexte réunionnais, la conception des spécificités culturelles et des particularités locales, deviennent la racine des revendications d'émancipation. Au principe d'égalité républicaine, les colonies ont opposé la prise en compte des particularités comme la base de leur identité. Le PCR a favorisé l'émergence d'une prise de conscience locale, vis à vis des particularités territoriales, mais aussi des injustices postcoloniales et des responsables qui ont créé ces inégalités. Le PCR a également favorisé la prise de conscience d'une identité culturelle alors même que les discours du gouvernement s'orientaient vers une assimilation complète des Outre-mer. Les communistes remettent en question la politique d'intégration française et construisent dans l'île des idées d'émancipation, portées à la fois par des convictions politiques pour le territoire et un discours sur la réhabilitation du Réunionnais, en tant qu'Homme, être anciennement colonisé, qui doit faire face à l'histoire. La reconquête du territoire, de la culture se mêle à un discours psychanalytique de la reconquête de soi. Lorsque à l'assemblée nationale, les élus de la majorité défendaient la mise à égalité des territoires d'outre-mer avec la France hexagonale prioritairement avec l'aménagement du territoire, les élus communistes préconisaient le retour à l'individu et le regard politique sur le quotidien de ce dernier et la manière dont sa vie a changé ou non avec la départementalisation. Le discours du PCR était donc focalisé sur les différences de traitement entre le petit planteur, le petit pêcheur, plus largement entre le petit travailleur réunionnais et les catégories plus aisées de la population. Le primat a été donné aux injustices quotidiennes avant la considération de l'amélioration du territoire comme des progrès pour les Réunionnais.

Le PCR se positionne à l'époque dans sa lecture historiographique dans la continuité d'une logique coloniale toujours fortement présente au XX<sup>ème</sup> siècle. Il ne s'agit pas dans le discours politique d'énumérer des faits historiques, il s'agit de décrire des événements à la lumière de l'interprétation politique de l'histoire. Cette interprétation est partisane, revendicatrice. Le discours politique écrit une histoire dans laquelle le parti pris devient lui-même un discours sur l'histoire. Le registre du discours politique est militant mais son ancrage dans les faits sociaux et les événements de l'histoire donnent au texte politique un pouvoir particulier : celui de s'opposer à un travail historiographique dans l'île, dont il nous conviendra de déterminer s'il est dominant ou non.

1959 est la date à laquelle le PCR s'inscrit discursivement dans la lutte pour l'émancipation politique, avec une volonté d'infléchir les idéologies, notamment dominantes et selon lui, néo-coloniales. A partir de 1959, le PCR s'organise en contre-pouvoir et va devenir

le groupe politique et organisateur politique principal dans la contestation du pouvoir en place. Il s'agit de réagir à l'assimilation à la nation française car depuis 1946, le modèle d'intégration a favorisé les inégalités. Le discours du PCR consiste alors à défendre et faire émerger des particularités locales. Le parti tient un discours sur le malaise social, politique et économique, vis à vis de cette assimilation.

Nous avons cru bon, dans le premier chapitre, de revenir à cette histoire politique des années 1959, avec un bref rappel de l'organisation des enjeux avant 1945. Le chapitre sur le Parti Communiste Réunionnais présente les revendications du Parti dans trois de ses programmes. Nous avons volontairement ciblé trois décennies pour analyser l'évolution des revendications et la continuité de l'écriture de l'histoire territoriale que le discours politique propose. Les thèses constitutives du 1er juin 1959 marquent un rapport de force nouveau entre le PCR et les dirigeants politiques hexagonaux et locaux, partisans du statu quo départemental. Les thèses constitutives du PCR en 1959 font entrer la revendication d'autonomie dans le débat politique et certainement infléchir le cours des événements et l'écriture de l'histoire politique. Les textes programmes du PCR sont politiques, identitaires et culturels. Au milieu d'une crise qui s'aggrave, le *Parti Communiste propose : un plan immédiat de survie*, conférence extraordinaire du Parti Communiste Réunionnais paru au Port le 27 avril 1975 et *La Réunion aux réunionnais, L'autonomie, comment y parvenir ?* dont le contenu a été publié comme Programme du Parti Communiste Réunionnais au Port le 29 mars 1981, sont autant de discours sur la politique en tant que système de gouvernance, de discours sur la politique en tant que système philosophique et idéologique que de discours sur l'histoire politique. Le PCR est selon nous, à cette époque, acteur et témoin de l'histoire politique. Les membres du PCR réagissent aux événements, revendiquent mais créent cette histoire politique qui a intégré les grands événements politiques de l'île de la Réunion dès les années 1960.

Michel Debré, figure d'opposition aux communistes et ardent défenseur de la conception nationale organise ses arguments de défense aux polémiques qu'il a suscitées avec ses plans et mesures aussi controversés les uns que les autres, dans son ouvrage *Une politique pour la Réunion*. Les tensions entre les communistes et Debré permettent de retracer une partie importante de l'histoire politique de l'île des années 1960 aux années 1980. La politique de Michel Debré va engendrer de nombreuses transformations sociétales. Les reconfigurations, les conséquences, les destructions et constructions idéologiques, sociétales, humaines et politiques sont riches dans les années 1960. Impulsées par un homme et sa vision de la poussée démographique, les « années Debré » sont relevées dans la majorité des ouvrages historiques comme une période clé pour la lecture de la construction identitaire et politique à la Réunion. Nous verrons comment Michel Debré défend ses arguments pour sa

vision du développement de la petite France de l'Outre-mer que constituait pour lui l'île de la Réunion qu'il a tant aimée. Ses arguments s'opposent à ceux du PCR. Les différences de conception du territoire amènent des divergences de méthodes dans la gestion des affaires de l'île et également dans la lecture des malaises sociaux. Les confrontations politiques donnent lieu à de nombreux débordements (violences, fraudes électorales...) qui scindent la vie politique entre départementalistes/autonomistes, représentants de l'État/militants pour la libération nationale, colonialistes/anticolonialistes. Ces schémas binaires distinguent deux conceptions de l'identité réunionnaise que nous allons analyser et confronter. Michel Debré éprouve l'identité réunionnaise avec l'adversité qu'il suscite, avec sa conception de l'exil, et son ordonnance de 1960 contre la liberté d'opinion et pour une surveillance des fonctionnaires.

Comme le discours du PCR, le Cercle Eliard Laude construit une conception de l'identité territoriale dans un projet d'autonomie. Les Réunionnais ne peuvent s'émanciper et se construire sans cadre juridique et politique autonome. L'ensemble des propositions du Cercle Eliard Laude apparaît dans un ouvrage intitulé *Réunion 1969, Une Colonie française*, paru en 1969 aux éditions François Maspero. Les auteurs font le constat d'une île encore gérée comme une colonie et préconisent l'émancipation du peuple par l'autonomie politique. Le discours du cercle Eliard Laude résiste alors à l'assimilation culturelle, à l'effacement des spécificités locales, à la disparition d'un modèle territorial. Les spécificités géographiques, agricoles, culturelles de l'île sont mises en avant, dans un processus de définition d'une identité réunionnaise dont les éléments sont bafoués par la volonté d'uniformisation et d'homogénéité des défenseurs de la départementalisation. Le Cercle Eliard Laude entend dénoncer les violences, les corruptions et faire entendre les victimes du système colonial. Les auteurs dénoncent un impérialisme d'État et proposent de développer un modèle identitaire sur l'autonomie arrachée, affirmée, revendiquée comme une force.

Parmi les discours de résistance, nous avons répertorié ceux des femmes. Les femmes réunionnaises se réunissent au sein de l'Union des Femmes Réunionnaises dès 1958 pour revendiquer plus de droits pour les mères de familles et l'égalité de traitement avec les femmes de la France hexagonale. *Les Statuts constitutifs* de l'association révèlent la première prise de position en faveur de l'autonomie de l'île, liant ainsi l'histoire des femmes à celle du PCR. Nous analyserons quel a été le rôle des femmes dans la construction des identités politiques et également dans la construction des revendications féministes dans l'île. Nous avons privilégié l'analyse de manifestes comme le *Manifeste pour la défense de l'emploi des Réunionnais* présenté par les femmes le 11 août 1999 ou encore le *Manifeste pour le droit à l'autodétermination et contre toute solution néocolonialiste* dont les femmes ont été



signataires le 6 mai 1968. Ce travail d'approfondissement du champ politique dans ses revendications féminines et féministes nous permettra de mettre en avant l'histoire des femmes dont les pans ont été occultés, au profit d'une histoire masculinisée. Les discours féministes et l'histoire des revendications des femmes sont dans ce travail des outils de réécriture de l'histoire régionale.

En 1982, l'inscription des socialistes dans le paysage politique modifie les conceptions dualistes qui dès lors opposaient les autonomistes aux départementalistes. Le compromis de la décentralisation entraîne l'île dans une nouvelle forme de développement et de conception politique du territoire. Fort d'idées pour la promotion de l'homme réunionnais, le parti socialiste défend un retour aux valeurs de la culture réunionnaise pour que l'homme réunionnais se retrouve avec lui-même et son territoire. La quête identitaire est alors au centre du projet de décentralisation qui permet à la Réunion, de rester française et d'acquérir une autonomie de gestion sans pour autant contester la tutelle française.

L'allocation d'Eric Boyer ferme le chapitre politique avec l'analyse d'un discours politique marqué à droite et qui inclut pourtant une dimension identitaire du politique. A partir des années 1990, les frontières dressées par les logiques binaires et les schémas manichéens semblent s'estomper. Cette allocution marque l'entrée nouvelle dans une logique politique où il n'est plus question de résister aux spécificités pour permettre l'assimilation. L'identité réunionnaise est appelée à vivre dans un modèle d'assimilation national qui n'exclurait plus les spécificités et les différences culturelles. Ce qui ne veut pas dire que les éléments culturels ne soient plus hiérarchisés aujourd'hui.

Nous considérons le champ politique comme une source d'informations pour le décryptage des complexités et enjeux identitaires des années 1960 à aujourd'hui. Les naissances, modifications, réajustements ou disparitions des revendications politiques révèlent, de décennies en décennies, l'histoire des évolutions de l'identité et des paramètres qui lui ont donné vie. Avec l'approche et l'analyse détaillée de l'histoire politique du PCR, notamment par le biais des actions et des influences sur la notion d'identité, nous verrons les parallèles qui s'établissent inlassablement entre le champ politique et le champ culturel à la Réunion. L'histoire des revendications politiques sur l'identité territoriale révèle une étroite corrélation, voire une interdépendance entre les champs politique et identitaire. L'identité réunionnaise s'affirme donc au carrefour des énonciations culturelles et politiques. L'ensemble du premier chapitre servira l'interprétation de cette corrélation, d'un mode de fonctionnement territorial et politique, ainsi que les procédés d'identification générés.

Les discours politiques du corpus traduisent ainsi la complexité de construire un État de droit dans une ancienne colonie, où il n'est pas aisé de donner des droits égaux à tous dans une société construite depuis des siècles sur les clivages, les inégalités et les violences.

### **1.5.2 Chapitre littérature**

Il y a une difficulté d'énonciation dans les pays dominés, d'abord à cause de leur histoire et ensuite, à cause de leur emplacement géographique. La distance avec la France hexagonale complexifie la gestion du territoire excentré. Dans la littérature engagée de ces espaces post-coloniaux, les questionnements liés à l'existence de l'individu et de la collectivité deviennent des problématiques. Comment construire une identité dans une île qui peine à s'épanouir politiquement ? La littérature offre un terreau de représentations sur l'adaptation de l'humain, ainsi que sur son vécu dans cette société en mouvement. Nous avons choisi des romans engagés des années 1970-1980, dans lesquels nous allons relever les représentations sur la société réunionnaise, pour les rapprocher. Ces romans traitent des questions des élections, de la place du politique dans la vie des Réunionnais, des difficultés quotidiennes, de la vie des plus précaires, de la consommation d'alcool à la violence exacerbée dans les familles et dans l'espace publique. Il est question d'une île, qui, dans les années 1960, se relève doucement des tortures coloniales et fait face à de nouvelles difficultés. La population est la première victime des déséquilibres et des dysfonctionnements politiques de cette époque. Le champ politique lui-même, révèle, rappelons-le, les nombreuses failles de la construction d'un État de droit dans une ancienne colonie.

La littérature devient engagée dans un discours de réhabilitation, elle veut donner une voix à cette population qui n'en a pas et qui subit son quotidien. Cette littérature engagée parle pour les minorités, pour faire entendre leurs voix, tout en se prononçant contre les discours et voix hégémoniques qui tendent à imposer un modèle de société, et faire des espaces anciennement colonisés, des pays toujours dominés. La littérature entend éclairer les dysfonctionnements de la société. Elle est érigée en tribune ou espace de représentation de ceux qui n'ont pas accès à la scène sociale.

Les auteurs des romans des années 1970-1980 sont majoritairement des militants du Parti Communiste Réunionnais. Ils se définissent comme opprimés, muselés, dominés et donc représentants de cette catégorie de personne qui n'accède pas à la scène sociale et ne peut énoncer une parole. Le statut des écrivains engagés que nous avons choisi est symbolique.

Engagés dans la défense de la langue créole ou encore au sein du PCR, les auteurs du corpus sont pour la majorité des fonctionnaires, dont certains ont subi l'ordonnance de Michel Debré datant de 1960. Ils intègrent donc un mouvement de pensée critique contre l'évolution politique de l'île. La fonction de la littérature est donc revendicatrice. La littérature sert à affirmer, à dévoiler ce qui est caché, à mettre le doigt sur les ambiguïtés et à mettre en lumière les aliénations et les injustices vécues. Elle devient un exutoire et un véritable témoin de l'histoire de ces populations. La littérature devient une arme et offre une représentation des schémas d'oppositions sociaux et politiques de l'époque. Le message engagé de l'œuvre se présente comme un programme de réhabilitation identitaire. Selon Valérie Magdelaine-Andrianjafitrimo, les romans du corpus font partie d'une littérature dans laquelle « peu à peu le discours se libère, les points de vue énonciatifs se redéfinissent, un regard sur soi émerge <sup>111</sup> ». Elle souligne à juste titre dans son article « Littératures de La Réunion, littératures plurielles » publié dans la *Revue Hommes & migrations*, que la littérature des années soixante-dix « (...) ne se satisfait plus de cette présence fantomatique des voix et remet en question la prédominance du point de vue européen <sup>112</sup> ». Les romans du corpus tendent à rompre avec le discours colonial et aspirent à donner un éclairage nouveau sur « une situation sociale longtemps tue ou édulcorée <sup>113</sup> ».

*« Dans les romans, la focalisation passe par des personnages ordinairement rangés parmi les subalternes : travailleurs exploités et exilés – Zistoir Kristian. Mes Aventures, histoire vraie d'un ouvrier réunionnais en France, en 1977(14)–, petits pêcheurs – Quartier Trois Lettres, en 1980(15)–, engagés indiens – Boadour... Du Gange à La Rivière des Roches, de Firmin Lacpatia, en 1978(16)... Cette littérature met en scène luttes sociales et politiques anticoloniales <sup>114</sup> ».*

L'ensemble des auteurs du corpus sont « engagés » dans un travail de construction de l'identité de l'homme opprimé. Les discours critiquent l'égalité républicaine, telle qu'elle apparaît dans les discours politique, notamment telle qu'elle a été défendue depuis le vote de la départementalisation en 1946. Les inégalités des sociétés de plantation ne semblent pas avoir été gommées après 1946, alors même que le discours historique et politique portent à ce moment les espoirs liés aux décolonisations : l'égalité, l'émancipation, le droit à exister librement et sans contrainte sous la République, c'est un tout autre schéma qui s'impose. La société dite postcoloniale se construit sur de nouvelles formes de domination, qui, soumises à l'analyse, traduisent la continuité entre la colonie et la société postcoloniale. Les auteurs dépassent la réflexion sur l'identité de l'esclave et du colonisé et s'expriment sur l'identité de

---

111MAGDELAINE-ANDRIANJAFITRINO Valérie, « Littératures de La Réunion, littératures plurielles » in *hommes & migrations*, n° 1275, septembre-octobre 2008. p.192

112Ibid., p.191

113Ibid.

114Ibid., p.192

l'opprimé. Bien que des retours à l'époque de l'esclavage soient régulièrement effectués à des fins de comparaisons ou de métaphores, il s'agit pour eux de mettre en avant l'homme, toujours dominé par le blanc, mais cette fois la domination s'exerce avec le système du capitalisme. Bien que la réflexion sur l'identité dépasse les questions de couleur et l'opposition entre l'homme noir et l'homme blanc, celle-ci s'aide du manichéisme colonial pour expliquer les tensions contemporaines entre deux « types » de population.

L'homme moderne, prisonnier des conséquences de la mondialisation, a du mal à s'affirmer et à se retrouver dans ce tumulte. Les conséquences de la mondialisation sont par exemple l'expansion de certaines cultures (américaine, française...) qui écrasent les petites cultures et favorisent leur disparition ou encore les inégalités sociales et économiques entre les pays du nord et du sud. L'homme ne se rebelle plus contre le système hiérarchique des plantations, mais bien contre celui de la société dite républicaine et démocratique. C'est à partir de ce constat du monde et de l'individu que les discours du corpus tentent de démêler les fils ambigus qui forment le maillage de l'identité et d'apporter une réponse à la problématique complexe de la construction identitaire dans la société actuelle.

Nous avons choisi cinq romans, parus dans les années 1970 et 1980. *Les Muselés* d'Anne Cheynet, publié aux Éditions l'Harmattan en 1977, Christian, *Zistoir Kristian. Mes-aventures : Histoire vraie d'un ouvrier réunionnais en France* paru en 1977 aux Éditions Maspéro, le roman d'Axel Gauvin, *Quartier trois Lettres*, paru en 1981 à Paris chez l'Harmattan ainsi que *La terre bardzour, granmoune*, d'Agnès Gueneau, paru en 1981 et *Cemin Bracannot' : Dopu dan' vent' son momon*, de Daniel Honoré aux UDIR en 1984.

Ces romans réunionnais évoquent la construction de l'identité du petit créole, confronté à une grande précarité et à une société qui ne lui donne que très peu de chance, si ce n'est pas du tout. Le message est fataliste, pessimiste, le ton est grave. Le contexte est celui des années 1960, décennie qui accueille les premiers effets de la départementalisation. Le contexte de précarité qui touche la majorité des Réunionnais constitue la toile de fond des romans. La population représentée au sein des romans est touchée par des difficultés, terreau de l'immobilité sociale et conséquences du déterminisme dans lequel les « petits <sup>115</sup> » Réunionnais sont enfermés par un immobilisme politique. Les romans représentent la vie politique, les clivages sociaux, les problèmes que ces clivages génèrent entre les « petits créoles » et les gros blancs dans l'île, les difficultés de la population précaire à construire un avenir dans une école décrite comme sélective et stigmatisante, ainsi que la critique des plans politiques pour la mobilité, porteurs de messages prometteurs concernant l'élévation sociale, professionnelle et intellectuelle des Réunionnais.

---

<sup>115</sup>Entendons par « petit réunionnais » et « petit créole », les Réunionnais dont le pouvoir économique est très faible. Ce sont les Réunionnais les plus touchés par la misère.

Les romans travaillent à une traduction réelle des maux de la société réunionnaise et représentent la population opprimée par des pouvoirs politiques qui entretiennent les vieux schémas de domination coloniale. Ils délivrent une interprétation de la cohabitation de deux formes d'identité, traditionnelle et moderne, et tissent ainsi une réflexion sur la construction des identités en pleine période de mutations pour la société réunionnaise. Cette représentation des subalternes sera interrogée car les romans font appel à la sur-victimisation pour traduire les maux sociétaux et prennent ainsi le risque d'enfermer la représentation du Réunionnais et son identité dans un discours de victimisation. Nous allons donc extraire les représentations de ces romans et interroger la représentation de la subalternité dans les textes. Notre objectif est de saisir cette expression du malaise identitaire telle qu'elle apparaît dans la traduction littéraire du malaise social et politique, pour l'interroger.

Parmi les discours littéraires, nous avons également fait le choix de ceux de la littérature de l'intime. Les récits de vie et les témoignages de victimes intègrent les récits appartenant à la mémoire populaire, qui constitue une autre forme d'écriture de l'histoire. Nous avons privilégié deux thèmes, liés à la fois à l'histoire et à l'identité, dans les discours de l'intime : les récits de vie des gramounes qui constituent autant de témoignages sur le mode de vie dit traditionnel et sur le tan lontan, et les témoignages des enfants de la Creuse, événement traumatisant dans l'histoire de l'île de La Réunion. Dans la catégorie des récits des gramounes, nous avons porté notre choix sur les deux ouvrages d'Henri Murat, *Z'histoires Longtemps, Souvenirs d'enfance à l'île de la Réunion*, paru aux Azalées Éditions à Saint-Denis en 1992 et *Les échos du passé, Souvenirs d'enfance à l'île Bourbon* paru aux Éditions Henri Murat en 1994. Nous avons également sélectionné deux ouvrages de Marc Kichenapanaidou *Les grandes étapes de leur vie, dialogue avec les anciens* paru aux Azalée Éditions en 2001 et *Tranches de vie de quatre Bénédictins*, publié aux Éditions G.R.A.H.TER à Saint-André en 2002. Les ouvrages de Sulliman Issop, *D'hier et d'aujourd'hui* de Marie France Dijoux, publié aux G.R.A.H.TER Éditions à La saline en 2004, *Souvenir de notre île La Réunion lontan* de Jean-Claude Alex, paru en 2011, et *A Fleur de mémoire* de Francine Georges paru aux Océan éditions en 2010 intègrent également le corpus des récits de vie.

Ces ouvrages comportent des témoignages de femmes et d'hommes ayant vécu la transition départementale. Ils décrivent ce que fut le temps de leur enfance et retiennent ainsi une certaine conception de l'identité traditionnelle et authentique, la « vraie nature créole ». Nous rapprocherons l'ensemble des discours avec l'objectif de faire revivre ce tan lontan et de mettre en lumière les représentations autour de cette manière de vivre si particulière et si précieuse pour l'ancienne génération. L'objectif sera de comprendre comment se construit cette identité traditionnelle et quels sont les enjeux contemporains que soulève cette nécessité

de se souvenir de cette période présentée comme révolue. Notre choix s'est porté sur ces textes car ils témoignent également, à partir de points de vue subjectifs, de l'histoire de l'île de La Réunion, telle qu'elle n'est pas écrite dans les manuels historiques.

Dans la catégorie des témoignages des enfants de la Creuse, nous avons privilégié deux points de vue critiques sur les « transferts » d'enfants dans les années 1960 à La Réunion. Les deux auteurs se présentent comme des victimes de la politique de déportation orchestrée par les services sociaux et Michel Debré pour répondre à l'explosion démographique dans l'île. Les ouvrages de Jean-Jacques Martial, *Une enfance volée*, publié aux éditions les quatre Chemins en 2003 et *La bête que j'ai été, Le témoignage d'un Réunionnais déporté dans la Creuse en 1966*, de Jean-Pierre Gosse, publié en 2005. Nous nous appuyerons sur ces deux récits pour reconstituer, entre récits des victimes et travaux d'historiens, cette histoire dont les énoncés et l'écriture sont reliés à la construction identitaire.

Prosper Eve présente ses travaux sur la mémoire populaire dans son article « Traces de l'esclavage à la Réunion à travers la mémoire populaire ». Ce travail, présenté lors du 150<sup>ème</sup> anniversaire de l'abolition de l'esclavage organisé par Commission Culture Témoignages (CCT) au Port en 1998, s'appuie sur la mémoire des victimes de l'esclavage pour évoquer la mémoire populaire. Nous pouvons nous servir de son analyse sur la mémoire populaire pour introduire les récits de mémoire du corpus et justifier l'intérêt que nous avons trouvé aux récits de vie et témoignages intimes. Prosper Eve cite l'historien Philippe Joutard, qu'il décrit comme un « fervent défenseur de la transmission orale et de la valeur du témoignage » pour situer son propos sur la mémoire populaire. En voici une définition qu'il donne au travers de la pensée de Philippe Joutard :

*« La mémoire permet de mettre en valeur les silencieux de l'histoire, et parfois même les vaincus. Elle fait parler l'émotion, elle exprime l'indicible. Mais...elle est extrêmement sélective, l'oubli étant constitutif de sa création ; elle est simplificatrice ; elle a tendance au manichéisme <sup>116</sup>».*

On y voit que la mémoire populaire est un pan constitutif de l'histoire, mais qu'il faut prendre ses distances car les failles de la mémoire peuvent perturber la vérité historique. Pour autant, il apparaît impossible de connaître l'histoire sans considérer cette voix des mémoires populaires. L'une des idées défendues par Philippe Joutard lorsqu'il évoque les fondements du devoir de mémoire est la suivante : il est nécessaire pour l'historien de « sortir de l'ombre les phénomènes oubliés et occultés, c'est à dire généralement tout ce qui n'est pas la tendance

---

116EVE Prosper, « Traces de l'esclavage à la Réunion à travers la mémoire populaire » in *Esclavage et Colonisation, Ile de la Réunion, 1848-1998, 150<sup>ème</sup> anniversaire de l'abolition de l'esclavage*, Le Port : Commission Culture Témoignages (CCT), 1998.p.3

dominante de l'époque ou en harmonie avec notre temps <sup>117</sup>». La mémoire populaire aide à rendre possible cette idée d'histoire qui, pour être complète, se doit de considérer pleinement la mémoire populaire, qui s'érige parfois, même souvent, à l'encontre des discours dominants. Et nous retrouvons cette idée au centre même des discours témoignages des victimes des départs forcés vers la Creuse et des récits de vie des gramounes. Ces auteurs qui écrivent pour honorer la mémoire populaire, et ainsi compléter l'histoire de l'île, avec un regard subjectif et expérimental, intègrent la définition de cette mémoire populaire.

Prosper Eve revient sur l'histoire de la mémoire populaire et son rôle dans l'histoire de l'esclavage. Une histoire peu transmise de génération en génération quand on regarde les chiffres :

*« Sur un groupe de neuf cents personnes interrogées dans l'ensemble de l'île, âgées de soixante ans et plus, qui ont vécu leur jeunesse pendant l'Entre-Deux Guerres ou après la Seconde Guerre Mondiale, 35% déclarent ne rien connaître sur cette longue séquence de l'Histoire de La Réunion. « Les anciens ne parlaient pas avec les jeunes » répètent-ils <sup>118</sup> ».*

Les raisons de cette lacune dans la transmission des récits de vécus des gramounes s'expliquent par la fatigue des anciens à la fin des journées de travail, trop épuisés pour conter des histoires, et également par la probabilité d'une honte de raconter « l'horrible expérience qu'ont subie leurs aïeux <sup>119</sup> ». Pourtant il existe une mémoire populaire de l'histoire de l'esclavage que Prosper Eve reporte dans son article. Il revient sur le traitement des femmes esclaves au travail, de la condition de leurs enfants et du traitement qui leur été réservé quand elles étaient enceintes. Les méthodes racontées par les anciens et retransmises de génération en génération montrent une très grande cruauté du système esclavagiste à la Réunion.

Ensuite, l'historien évoque la vie des marrons, qui « est aujourd'hui encore la figure qui ressort le plus de la mémoire populaire <sup>120</sup> ». Ainsi, que ce soit pour les femmes, les hommes ou les marrons, les traitements réservés sont décrits avec une grande cruauté et une violence intolérable : « L'apport de la mémoire populaire nous incline à utiliser le qualificatif « dantesque ». Les scènes décrites expriment un sadisme raffiné de la part des maîtres <sup>121</sup> ». Prosper Eve évoque une mémoire populaire qui n'est pas « excessive », même si il en relève certaines failles. Ces failles sont temporelles où « (...) Mme Desbassyns décédée le 4 février 1846 apparaît dans le discours populaire pour incarner les monarchistes, en 1848, encore <sup>122</sup> ». L'historien souligne également la sur-valorisation de Sarda Garriga dans les discours des

---

117 *Ibid.*, p.3

118 *Ibid.*, p.5

119 *Ibid.*

120 *Ibid.*, p.6

121 *Ibid.*, p.7

122 *Ibid.*, p.11

esclaves, donnant ainsi une orientation partiellement faussée de l'histoire de l'abolition de l'esclavage.

Ces failles sont également soulignées par Jean-François Chiantaretto dans son ouvrage *L'écriture de soi peut-elle dire l'histoire ?* Le psychologue clinicien et psychanalyste interroge les tensions entre l'écriture de l'intimité et le travail mémoriel. Il avance ainsi que « (...) si l'écriture offre un espace d'auto-questionnement du travail mémoriel, elle peut aussi contribuer à figer celui-ci et à donner lieu à ce que Primo Levi nomme une 'mémoire artificielle' ». <sup>123</sup> ». Cela s'explique par le fait que cette écriture de l'intime, sur sa ligne qui peut-être à la fois factuelle et fictionnelle, devient le terrain d'un conflit interne. Il s'agit d'un conflit interne de l'auteur qui écrit sur lui. Ce conflit mobilise « deux positions psychiques, deux types d'investissement » :

*« La première se situerait du côté du figement rétrospectif de la vie dans l'écriture, du côté de l'attestation d'identité, du côté de la coïncidence du texte et de la vie, de soi et de la représentation de soi. (...) »*

*La seconde se situerait du côté d'une expérience de soi en relation, ouverte au changement, à l'altération, témoignant d'une non-coïncidence du texte et de la vie, de soi et de la représentation de soi. (...) <sup>124</sup> ».*

C'est ainsi que ce conflit dans l'écriture appelle la méthode de l'historien, que Judith Lyon-Caen et Dinah Ribard, ramènent à une « opération d'écriture » qui consiste à retirer « l'élaboration littéraire du témoignage », afin de la rendre « plus conforme aux normes de la production historique <sup>125</sup> ». Nous partageons cette idée avancée selon laquelle « l'expérience d'écriture singulière de chaque témoin » avec « son historicité propre, la variété de ses formes et de ses contextes, au cœur ou aux marges d'un événement terrible », autrement dit tout témoignage sur un événement, quel que soit la littérarité, « sont également recouvertes par le discours historique <sup>126</sup> ». Il en revient à l'historien d'évacuer l'épaisseur du geste littéraire et d'interroger les représentations sociales et historiques des discours.

Malgré les failles possibles, une attention particulière doit être portée aux récits de mémoire dans l'écriture de l'histoire. Les récits de l'intime, ceux des gramounes sur le tan lontan et ceux des victimes de la dite « déportation » des enfants de la Creuse intègrent le corpus avec un double objectif. D'abord, celui de comprendre la formulation d'une identité « en opposition à » et en « contradiction avec ». Ensuite, celui de situer ces discours intimes

---

123CHIANTARETTO Jean-François (dir), *L'écriture de soi peut-elle dire l'histoire ?* Paris : Bibliothèque centre pompidou, 2002.p.14

124*Ibid.*, p.15

125LYON-CAEN Judith, RIBARD Dinah, *L'historien et la littérature*, Paris : La découverte, 2010.p.47

126*Ibid.*, p.48



dans la construction d'une histoire régionale. Les discours de l'intime poursuivent l'objectif de conquérir une histoire régionale où la réhabilitation des opprimés est au cœur de la conception identitaire. L'histoire des enfants de la Creuse pose la question de la reconnaissance de l'histoire locale et de ses particularités dans la loi, le système politique et plus largement dans la nation française.

L'objectif de cette thèse, au travers des ses deux chapitres est de saisir les enjeux liés à l'identité, les conflits générés ainsi que les principaux acteurs politiques et sociaux qui formulent une conception de l'identité réunionnaise.

Dans le chapitre premier, nous alternerons entre conception politique de la nation française et modèle politique de l'autonomie pour comprendre l'histoire des tensions politiques dans l'île. Ainsi nous analyserons, à travers l'histoire des idées politiques, les modèles politiques en confrontation. Dans quelles mesures le modèle politique de l'intégration et la conception nationale des Outre-Mer ont agi sur la construction identitaire dans l'île ? Quel est ce modèle départemental qui émerge dans la contestation ? Comment la sphère politique prend elle en charge le statut et le sort des subalternes, nouant ainsi le modèle de l'autonomie à un large combat contre les dominations coloniales et postcoloniales ? De même, dans quelles mesures l'histoire de la politique réunionnaise éclaire t-elle l'idéologie politique française et sa considération politique ?

Dans le second chapitre, l'objectif derrière la lecture de la précarité sociale dans les romans sera d'analyser les représentations sur « les muselés » de la population réunionnaise. Dans quelles mesures ces représentations nous éclairent-elles sur la société réunionnaise ? Quelles sont les représentations des frustrations sociales dont nous pouvons nous servir pour reconstruire ce schéma identitaire représenté dans un malaise dès les années 1960 ? Nous analyserons les modèles identitaires qui émergent de cette littérature et aussi des récits de l'intime qui construisent les notions d'identité authentique et d'identité traditionnelle. Nous travaillerons à saisir, dans les récits de l'intime, les nécessités à la fois individuelles et collectives d'écrire l'histoire régionale, en contradiction avec le grand récit national et la conception des particularités dans l'histoire française.

L'objectif global est de saisir la construction d'une identité réunionnaise, entre représentations culturelles et constructions discursives.

2. ) CHAPITRE 1: LA  
CONSTRUCTION DES  
IDENTITÉS SOCIALE ET  
TERRITORIALE DANS LE  
DISCOURS POLITIQUE

## 2.1 Introduction

Notre objectif dans ce chapitre politique est de comprendre l'articulation des différents projets politiques et la portée de leurs revendications dans l'île. Notre travail n'entre pas dans le cadre d'une recherche en histoire et ne relève donc pas d'un travail d'analyse des archives. Il s'agira dans ce chapitre de comprendre comment se construit la vie politique dès 1946, avec la nouvelle organisation départementale. Nous partons du principe que l'identité d'une population se construit avec un modèle politique et en fonction des décisions de ce dernier. Les décisions politiques influencent la vie quotidienne, participent à l'encadrement de la citoyenneté et de la vie en communauté. Ses orientations sociétales touchent les groupes et les individus, modifient leurs représentations et font naître des mouvements de soutien ou de contestation. La sphère politique a une influence directe sur la circulation des idées et l'organisation des pouvoirs, ainsi que sur l'émergence des figures d'autorité. Les tensions du monde politique peuvent éclairer à plusieurs égards les divergences d'opinion qui se dessinent dans une société, tout comme les tensions peuvent faire naître des contre-discours à une idéologie dominante installée. Au début des années 1960, la politique dans l'île prend une toute autre orientation avec la constitution du PCR sur le mot d'ordre d'autonomie.

La vie politique s'organise autour du changement de statut et des débats virulents que ce dernier suscite. Cette sphère politique produit des discours, construit des réseaux d'influence, travaille à modifier les perceptions et les représentations. L'élu est écouté, accrédité, entendu. Il est aussi rejeté, censuré, détesté. Les mécanismes de pouvoir peuvent être mis au jour pour une meilleure compréhension des tensions qui ont envahi la scène politique dès les années 1960.

La société réunionnaise s'ouvre à ce monde politique qui se modernise et dont les messages sont tour à tour diffusés ou censurés, instaurant une hiérarchie dans l'espace des discours et un circuit institutionnel de la formation des discours de vérité. L'objectif de ce chapitre sera de connaître les principaux acteurs et partis politiques et de comprendre quelles sont les identités sociales et territoriales qu'ils ont contribué à écrire par le biais de leurs discours, programmes ou interventions médiatiques.

Le corpus politique soulève de nombreuses questions sur la société réunionnaise. Il l'interroge, la met sous tensions et éclaire la construction des idéologies politiques sur le territoire, ainsi que les relations de la sphère politique locale avec l'ancienne métropole. Il convient de se demander dans ce chapitre comment le modèle politique national d'intégration a agi sur la conception et la définition de l'identité française en Outre-Mer ? Que révèle le modèle politique de l'autonomie, avec à son cœur la volonté de régionaliser le pouvoir ?

Pour interroger ce lien entre identité et politique, nous allons mobiliser des textes historiographiques pour interroger ces articulations historiques, les accréditer ou les contredire. Les points de vue sur la réalité historique dans les ouvrages d'Yvan Combeau, d'André Oraison, de Gilles Gauvin, en encore de Prosper Eve nous aideront à éclairer ces tensions historiques et les conséquences de ces dernières sur l'orientation de la société réunionnaise et la construction des identités sociétales et politiques.

Nous avons accordé une grande partie de ce chapitre à la réflexion sur le Parti communiste réunionnais (PCR) qui a été un parti fédérateur des identités politiques. Les lignes des programmes élaborés d'années en années par le PCR ont fédéré des groupes, des associations, des collectifs mais le PCR a aussi suscité une adhésion populaire massive autour de ses idées. Fondé en 1959, le PCR rassemble les anciens adhérents du Parti Communiste Français (PCF) et les membres du Comité Républicain d'Action Démocratique et Sociale (CRADS), comité de rassemblement des hommes de gauche dans l'île. Les fondateurs du CRADS, Raymond Vergès et Léon de Lepervanche, sont les deux élus députés qui ont voté la départementalisation en 1946 à l'assemblée constituante. Dès 1947, Raymond Vergès estime que ce vote conduira l'île dans une impasse<sup>127</sup>. Le PCR va donc en 1959 proposer un autre modèle de développement et se constituer sur le mot d'ordre de l'autonomie. Dès 1959, le PCR se présente comme une force de rassemblement. Les étudiants, les femmes, les chômeurs, les travailleurs et même les fonctionnaires sont majoritairement représentés au sein de ce parti.

Le PCR, devient en 1963, à l'élection de Michel Debré au poste de Député de La Réunion, la principale force d'opposition à la droite locale, dont la politique semble s'inscrire dans la continuité d'une politique coloniale. Michel Debré s'érige alors en figure de la droite locale et construit la contre-offensive à l'expansion des communistes. Le PCR fait alors l'objet de censure et de répression. Le PCR est un parti fédérateur d'énergies politiques diverses car il sait rassembler dans l'île, mais également au dehors. Associé aux réflexions des

---

127« Nous entrons dans le temps de la confrontation entre «les belles promesses et les tristes réalisations » selon l'expression de Raymond Vergès ». COMBEAU Yvan, « Réunion 1940-1963, La Réunion dans le temps présent, Une colonie Gaulliste ? » in *Revue Historique de l'Océan Indien*, Association historique internationale de l'océan Indien, n°4, 2008.p.49.

mouvements anticolonialistes mondiaux, le PCR est porteur d'un message d'émancipation, et il va développer un discours de valorisation des spécificités régionales, à l'encontre du discours dominant. Dans les années 1960, ce discours dominant valorise la politique d'assimilation départementale et défend la nécessité de poursuivre la politique de développement engagée depuis 1946, sous le principe de la mise à égalité des territoires d'Outre-Mer avec celui de la France Hexagonale. Paul Vergès, fondateur du PCR conteste cette directive. Selon lui, la départementalisation n'a pas conduit l'île sur le chemin du développement espéré. Il va donc développer un projet politique qui allie développement économique, respect des spécificités historiques et culturelles, ainsi que la lutte contre la précarité et le chômage. L'originalité des propositions du PCR se fonde sur l'idée de décentralisation du pouvoir, où les décisions ne se prendraient plus depuis Paris mais bien à la Réunion, au sein d'une assemblée autonome. Ce qui permettrait aux décisions politiques d'être au plus proche des réalités locales, sans pour autant que cela n'entraîne la perte de la citoyenneté française. De cette manière, le PCR réaffirme le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes comme principe fondamental pour atteindre l'égalité et mettre fin à la précarité populaire grandissante dans l'île. Le Parti réaffirmera ses idées pendant des décennies, en se défendant de réclamer l'indépendance.

Nous allons donc dans ce chapitre, rassembler les idées fortes de ce parti, véritable pierre angulaire de l'histoire politique de l'île, et les analyser en opposition à la vision politique de Michel Debré. Nous consacrerons une large partie de nos analyses à la revendication d'autonomie, qui apparaît successivement dans les thèses constitutives de 1959, puis les programmes de 1975 et 1981. Ces programmes, qui visent la destruction d'un modèle colonial et à une réforme profonde du fonctionnement politique, révèlent l'ensemble des enjeux de pouvoir des années 1950 aux années 1980.

La revendication d'autonomie est, à la fois, une « notion » politique et identitaire. Elle nous invite à comprendre l'histoire du Parti, ses prises de position, les répressions dont il a été victime. Mouvement anti-colonial, le PCR dessine les enjeux de la lutte post-coloniale de l'île. Nous nous appuyerons donc sur les principaux textes du PCR comme les programmes du parti<sup>128</sup>, mais aussi sur les travaux d'André Oraison<sup>129</sup> et les ouvrages de Brigitte Croisier<sup>130</sup>, avec pour objectif de saisir l'ensemble des convictions qui ont porté la pensée politique de Paul Vergès.

---

128PARTI COMMUNISTE REUNIONNAIS, *La Réunion aux réunionnais, L'autonomie, comment y parvenir ? Son contenu*, Le Port : *Le Programme du Parti Communiste Réunionnais*, 29 mars 1981.

PARTI COMMUNISTE REUNIONNAIS, *Au milieu d'une crise qui s'aggrave, le Parti Communiste propose: un plan immédiat de survie*, Le Port : conférence extraordinaire du Parti Communiste Réunionnais, 27 avril 1975.

129ORAISON André, *Le Parti communiste réunionnais et l'autonomie démocratique et populaire*, Centre universitaire de la Réunion, 1978.

130CROISIER Brigitte, *Paul Vergès, Du rêve à l'action*, Saint-Denis : Éditions océans, 1997.

Paul Vergès a également apporté un soutien considérable aux femmes de l'île réunies au sein d'une antenne régionale de l'Union des Femmes Françaises (U.F.F.). Ces femmes se sont mobilisées, dès 1958, au sein de l'Union des Femmes de la Réunion (U.F.R.), association féministe régionale créée sur le mot d'ordre d'autonomie. Une marque forte de soutien au PCR qui se constituera un an plus tard sur ce même mot d'ordre. Les femmes de l'UFR faisaient, pour la majorité d'entre elles, partie du PCR et c'est donc conjointement, que PCR et UFR vont participer à l'émergence des femmes sur la scène politique.

L'histoire des revendications féministes a ainsi été étroitement liée à celle des revendications du parti politique mais l'histoire des femmes n'a pas été retenue par les historiens. Elles sont au mieux citées dans les textes historiographiques, sans être considérées comme les actrices à part entière qu'elles ont été.

Nous consacrerons donc une partie de ce chapitre à l'histoire des femmes de la Réunion et à leurs revendications. Le choix s'est porté sur l'UFR, non seulement parce que ce fut la première organisation à se revendiquer pour porter la voix des femmes dans l'île, mais aussi parce que ces femmes ont été les premières à soulever la question de l'émancipation sociale et économique des femmes, notamment dans les années 1970. Comme l'histoire dominante majoritairement écrite par des hommes n'a pas retenu le travail des femmes, nous sommes appuyés sur les écrits qu'elles ont elles-mêmes produits<sup>131</sup>, à savoir les statuts constitutifs de 1958, *le Manifeste pour la défense de l'emploi des Réunionnais*<sup>132</sup> ou les articles de journaux qui ont relayé leurs combats et prises de parole.

La construction de l'identité politique à la Réunion, après le vote de la loi transformant les vieilles colonies en départements d'outre-mer, s'est construite sur le conflit entre les départementalistes et les autonomistes. En toile de fond, un contexte de décolonisation mondiale sur lequel les questions du développement de l'île se pose en terme de reconfiguration des relations entre la France et ses anciennes colonies. La droite locale est inquiète, les représentants du gouvernement travaillent dès les années soixante à étouffer les pensées autonomistes ou toutes autres formes de révolte qui constitueraient une atteinte à l'autorité nationale. Michel Debré et Paul Vergès deviennent les figures d'autorité, en tant que principaux représentants et acteurs sur le terrain politique, de ces mouvements de pensée qui s'opposent dans l'île.

Pour comprendre l'apport de Michel Debré dans la construction de l'identité politique, nous nous sommes appuyées sur les publications des historiens comme Gilles Gauvin,

---

131 Clélie Gamaleya, ancienne vice-présidente de l'association va prendre la plume pour parler de l'histoire des femmes qu'elle estime placée sous silence, dans un ouvrage intitulé *Filles d'Héva : trois siècles de la vie des femmes à La Réunion*, publié à Saint-Denis en 1984

132 UNION DES FEMMES REUNIONNAISES, *Manifeste pour la défense de l'emploi des Réunionnais*, 11 aout 1999.

spécialiste de l'histoire contemporaine de l'île, dont les travaux sur Michel Debré et la construction de l'identité politique ont nourri notre réflexion. Gilles Gauvin est né un 1er mai 1970 à la Réunion. Il a effectué un DEA sur l'histoire des représentations de la Réunion en France entre le XVIIe et le XIXe siècle et va se spécialiser sur la construction des identités politiques à la Réunion. Après six années de recherche, il soutient une thèse intitulée : *Michel Debré et l'île de la Réunion : archéologie d'une identité nationale. 1946-1988*<sup>133</sup>. Il va ensuite enseigner l'histoire et la géographie au collège Jacques-Yves Cousteau de Caudebec-lès-Elbœuf en Normandie et poursuivre ses publications. Nous nous sommes inspirée de ses travaux historiographiques, sur la politique de Michel Debré, le Parti Communiste Réunionnais<sup>134</sup>, le Rassemblement du Peuple Français<sup>135</sup> ou la créolisation politique à La Réunion<sup>136</sup>. Nous nous sommes essentiellement appuyée sur son ouvrage *Michel Debré et l'île de la Réunion, une certaine idée de la plus grande France*<sup>137</sup> pour comprendre quel a été le rôle politique de Michel Debré et son influence sur les décisions politiques dans l'île. Michel Debré est élu député de la première circonscription de La Réunion en 1963 et il occupera ce siège pendant une vingtaine d'années. L'homme apparaît comme un personnage politique ambivalent, tantôt considéré comme un « père » pour les Réunionnais, tantôt comme un tyran. Notre objectif dans ce chapitre sera de comprendre le parcours politique de cet homme et les convictions qui l'ont animé.

Nous confronterons les travaux critiques de Gilles Gauvin à la vision personnelle de Michel Debré sur son travail d'élu. Michel Debré, en 1974, dans son ouvrage *Une politique pour la Réunion*<sup>138</sup> développe son projet politique et ses prises de position qui ont fait l'objet de nombreuses contestations : sa politique de la mobilité, sa vision de l'identité réunionnaise, du développement culturel et économique de l'île. Michel Debré dit dans cet ouvrage son attachement à l'île et sa volonté de trouver des solutions pour son développement. Sa posture identitaire vis à vis du cadre insulaire, dans lequel il se pose comme « créole d'un jour » qui demeure toujours, est à interroger avec le reste de sa politique « paternaliste ». L'ouvrage de Michel Debré intègre le corpus comme ouvrage politique que nous allons soumettre à la critique.

---

133GAUVIN Gilles, *Michel Debré et l'Île de la Réunion : archéologie d'une identité nationale (1946-1988)*, thèse de doctorat en histoire, sous la direction de Serge Berstein, Paris : Institut d'études politiques, 2002.

134GAUVIN Gilles, « Le parti communiste de La Réunion (1946-2000) », in *Revue d'histoire, Vingtième Siècle*, N°68, octobre-décembre 2000. pp. 73-94.

135GAUVIN Gilles, « Approche de l'identité réunionnaise par l'étude d'une culture politique : le R.P.F. à l'île de la Réunion (1947-1958) », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 87, n°326-327, 1er semestre 2000.

136GAUVIN Gilles, « Créolisation linguistique et créolisation politique à la Réunion », *Hérodote* 2/2002. N°105, 2002. pp. 73-84.

137GAUVIN Gilles, *Michel Debré et l'île de la Réunion, Une certaine idée de la plus grande France*, Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, 2006.

138DEBRÉ Michel, *Une politique pour la Réunion*, Paris : Librairies Plon, 1974.

Mais il y a également des groupes « mineurs » qui se sont constitués pour renforcer les revendications d'émancipation du peuple réunionnais, à l'exemple du Cercle Eliard Laude. Ce cercle est créé par des intellectuels qui veulent approfondir la réflexion sur la situation post-coloniale de l'île. La majorité des membres de ce groupe de réflexion est engagée ou proche du PCR, dont elle partage la volonté d'accéder à l'autonomie. Le Cercle Eliard Laude a publié un ouvrage<sup>139</sup> pour dénoncer la tutelle coloniale, ainsi que les formes de domination économique, culturelle et politique de la France hexagonale sur l'île. Les auteurs accusent un modèle politique de type néo-colonial qui étouffe les spécificités de l'île et conduit les Réunionnais à l'assujettissement. Ce constat d'un système oppressif et abusif s'accompagne de propositions politiques pour développer les secteurs clés de l'économie réunionnaise que sont la pêche, l'industrie et l'agriculture. Il s'agit pour ce cercle de penser un programme qui permettrait à l'île de se développer de manière autonome. Nous analyserons les préconisations de ce cercle qui propose une redistribution des richesses et repense un nouveau modèle de société qui mettrait fin à la société coloniale.

Dans les années 1980, la construction de l'identité politique dans l'île est confrontée à de nouveaux paramètres, notamment avec la victoire de François Mitterrand (1981) et la décentralisation (1982-1983). Le groupe socialiste qui prend place sur la table des négociations politiques développe un projet de décentralisation. Cette décentralisation répondrait à la volonté d'autonomie des Réunionnais dans la gestion de leurs affaires et permettrait le développement d'un modèle qui n'alimenterait plus le schéma de domination coloniale.

Cette arrivée au pouvoir du PS au niveau national a des répercussions fortes dans l'île et met fin au débat opposant les communistes à la droite locale, départementaliste. La décentralisation se présente comme la solution pour donner plus de pouvoir de décisions et davantage de liberté dans la gestion des enveloppes européennes et nationales. En clair, les socialistes proposent une alternative à l'autonomie. L'acte de décentralisation a apaisé les tensions même si il apparaît qu'en 2012, Paul Vergès n'a pas abandonné l'idée de faire de la Réunion une île autonome<sup>140</sup>. Nous reviendrons sur les propositions formulées par le groupe socialiste dans les années 1980 au sein du projet *Changer la vie à la Réunion*<sup>141</sup> et nous nous appuyerons sur l'ouvrage d'Edmond Maestri, professeur d'Histoire contemporaine qui donne son point de vue sur l'organisation et les conséquences de la décentralisation<sup>142</sup>. Cet éclairage nous permettra d'aller vers une meilleure compréhension de l'évolution de l'identité politique

---

139CERCLE ELIARD LAUDE, Réunion 1969, *Une Colonie française*, Paris : François Maspero, 1969.

140Y.G. Y.G, « Vergès n'en finit pas avec l'autonomie », in *Le Journal de l'île de La Réunion*, vendredi 5 octobre 2012.

141PROJET SOCIALISTE, *Changer la vie à La Réunion*, Ile de la Réunion : Parti socialiste, 1982.

142MAESTRI Edmond, *La décentralisation, histoire, bilans, évolutions*, Université de la Réunion, Paris : L'harmattan, 2003.



au travers des réformes territoriales et de voir si ces décisions ont véritablement abouti à la décolonisation espérée.

Nous clôturerons ce chapitre politique par le discours d'allocution<sup>143</sup> du Président du Conseil général, Monsieur Eric Boyer. Cet homme de droite est élu à la présidence du Conseil Général sous l'étiquette du Rassemblement pour la République (R.P.R.) et prononce un discours qui va rompre avec la traditionnelle orientation de la droite locale. Il propose une politique de développement économique respectueuse de l'humain et montre que la droite peut elle aussi introduire une dimension culturelle à ses projets politiques.

Ainsi, nous avons choisi notre corpus pour sa représentativité des idées majeures, parfois occultées, qui ont circulé et façonné, de manière directe ou indirecte, les conceptions de l'identité politique et la dimension identitaire du politique. Les textes historiographiques des historiens comme Yvan Combeau, André Oraison, Gilles Gauvin ou encore Edmond Maestri viennent en tant que sources théoriques servir la critique historique.

L'identité politique s'est construite sur la scission entre les départementalistes et les autonomistes. Sur cette ligne d'opposition sensible, se joue une tension vive avec d'un côté, l'identité nationale, celle que Michel Debré investira dans sa « petite France » de l'Outre-Mer, et de l'autre l'identité locale, défendue par les communistes pour la reconnaissance et le respect des réalités réunionnaises, qui doivent être au cœur du modèle de développement.

Au sortir d'une politique coloniale qui fut particulièrement violente et d'une guerre qui laisse le pays exsangue, La Réunion trouve des ressources financières importantes auprès de la France hexagonale. Ces fonds budgétaires sont des moyens financiers indispensables pour sortir l'île de son sous-développement. Mais la conception du développement de l'égalité statutaire, juridique et économique entre les DOM et la France hexagonale n'est pas la même dans les rangs des communistes et de la droite locale. Ces derniers, bénéficiaires des privilèges de l'ordre colonial dans l'île, qui étaient réfractaires à la départementalisation, vont ainsi la défendre pour préserver leurs acquis. A l'inverse, les communistes estiment que la départementalisation ne permet pas de mettre fin aux privilèges coloniaux. C'est en réaction à cette situation que la revendication d'autonomie est née chez les communistes. Dès les années 1950, c'est cette différence qui va créer une situation d'antagonismes politiques dans l'île.

La vision du développement des départementalistes s'inscrit dans une politique volontariste de rattrapage. L'investissement économique va être massivement dirigé vers le développement des infrastructures et l'aménagement du territoire. Comme le rappelle Michel

---

143BOYER Eric, *La Réunion réinvente l'avenir à partir du passé, Allocution de Monsieur Eric Boyer, Président du Conseil Général de La Réunion, Palais de l'Assemblée, Mardi 19 mars 1991.*

Debré, le développement du territoire va permettre aux Réunionnais d'accéder à l'éducation scolaire et aux soins de santé.

La vision du développement des autonomistes place l'humain, l'histoire de son évolution et son identité culturelle au centre de leur projet politique. Il s'agit de changer le modèle de répartition des richesses, de développer la démocratie et d'orienter la croissance économique vers l'intérieur de l'île, en favorisant l'autonomie alimentaire notamment en aidant les productions locales à émerger.

A travers la formulation de ces projets politiques, ce sont toutes les questions de la formulation de l'identité des Réunionnais, de leur rapport à la politique, à la culture et à l'histoire qui sont soulevées. Gilles Gauvin nous éclaire sur le rôle que la sphère politique peut « jouer » dans la constitution de l'identité réunionnaise :

*« En effet, nos recherches en cours sur la construction de l'identité nationale française à la Réunion montrent que, parmi les nombreux facteurs qui constituent cette identité, l'espace politique a joué et joue encore un rôle déterminant. Or cet espace politique s'est développé autour de la question originelle des liens entre l'île et sa métropole, qui sont définis par un statut. Ce statut – colonie puis département – engendre des réalités économiques et sociales qui sont le support de discours politiques, à la fois locaux et nationaux, reflétant des enjeux de pouvoir. C'est en se positionnant par rapport à ces discours que les habitants de la Réunion construisent leur identité politique, c'est-à-dire le système de représentations leur permettant d'appréhender les continuités et les cassures qui constituent la société dans laquelle ils évoluent.<sup>144</sup> ».*

Pour ce chapitre politique, nous avons donc cherché à rapprocher l'ensemble des projets de développement pour l'île. Des projets qui sont ces discours auxquels les Réunionnais s'identifient ou s'opposent. Forte de ces conflits, de ses réajustements, contradictions et reconstructions, l'histoire politique éclaire l'émergence et les points de fracture des identités politiques et territoriales de La Réunion.

---

144GAUVIN Gilles, « Créolisation linguistique et créolisation politique à la Réunion », *Hérodote* 2/2002. N°105, 2002. pp. 73-84.

## 2.2 Contextualisation

### **2.2.1 L'année 1945 ou l'annonce d'un changement**

Le texte le plus ancien dans notre corpus est les thèses constitutives du PCR datant de 1959. Nous ne pouvons, cependant, analyser les thèses, de l'un des partis les plus influents de l'île, sans analyser les formations et confrontations politiques d'avant 1959. Nous proposons donc de contextualiser l'histoire politique de 1945 à 1959.

Nous avons choisi de privilégier l'histoire politique récente de l'île, à savoir celle qui démarre en 1945. Un an avant le vote décisif de la départementalisation, de nombreux signes dans la vie politique annoncent un changement imminent. Délimiter notre propos à 1945 marque notre volonté de nous attacher à l'analyse de l'histoire contemporaine, bien que l'analyse de la politique coloniale d'avant 1945 constitue une piste d'étude intéressante pour comprendre les enjeux des formations politique après 1946.

De 1945 à 1959, l'histoire politique de l'île est marquée par la confrontation entre deux blocs antagonistes : le Rassemblement du Peuple Français (R.P.F.) et le Parti Communiste Français (P.C.F.), deux partis nationaux qui ont créé des sections dans l'île. Ces deux groupes ont alimenté un antagonisme politique au centre de l'histoire des affrontements politiques jusqu'en 1959. Nous allons donc analyser les marques d'opposition entre les gaullistes et communistes, pour mieux comprendre l'antagonisme qui opposera autonomistes et départementalistes par la suite.

Un an avant la départementalisation, en 1945, l'île de La Réunion est dans une situation sanitaire et sociale dégradée. La colonisation a, non seulement, épuisé les ressources humaines et économiques, mais aussi construit une société profondément inégalitaire. Les historiens décrivent unanimement une société à bout de souffle au sortir de la seconde guerre mondiale.

*« La guerre de 1939-1945 avait accru le marasme en créant une véritable situation de famine. La consommation de matière grasse baisse de moitié, entraînant une baisse de 50% du rendement horaire des travailleurs! Le réunionnais vit au dessous du seuil de pauvreté, victime*

*des maladies banales ou de la moindre épidémie. Le taux de mortalité infantile s'élève à 145/1000 en 1947!<sup>145</sup> ».*

C'est dans ce contexte que les élections de 1945 révèlent leur importance capitale pour le devenir politique de l'île. Les municipales organisées en mai 1945 amorcent le début du changement. Elles sont le symbole d'une démocratie nouvelle car depuis 1936, les Réunionnais n'avaient pas été appelés aux urnes. Le gouverneur Capagorry succède à Pierre Aubert<sup>146</sup> en 1942, et reçoit l'ordre d'orchestrer l'une des dernières élections avant le vote de la départementalisation.

*« A 48 ans, André Capagorry représente la France libre. La Réunion se retrouve maintenant aux côtés des forces gaullistes. Demeure l'essentiel, La Réunion est exsangue, la population a faim. Un des premiers gestes du nouveau gouverneur est de donner mission au Léopard de se diriger vers Madagascar pour ravitailler en riz La Réunion.*

*L'île entre dans une nouvelle phase de son histoire<sup>147</sup> ».*

1945 annonce « Le renouveau politique » dont Parle Yvan Combeau pour désigner l'imminence du changement que constitue le vote de la départementalisation. 1945 est un tournant dans l'histoire politique et également dans l'histoire des droits des femmes, car c'est aussi l'année où les femmes réunionnaises sont appelées à voter pour la première fois. Elles intègrent la vie politique, se rendent aux urnes et surveillent les bureaux de vote prenant ainsi une part active à la vie électorale et aux décisions :

*« (...) quelques figures marquantes sont aussi présentes sur les listes de candidats: Mme Cerou, Fontaine, Amelin (Saint-Denis), Mme Morin, Mme Henry, Melle Apollina Delpha (Le Port), Anne Hoareau, Emilia Chanu (La Possession). Parmi ces femmes, Isnelle Amelin est une des militantes les plus actives lors des réunions publiques. Employée de banque à la Banque de La Réunion, elle est à l'origine de la naissance de l'Union Générale des Femmes Françaises (1944). Comme l'a écrit, Clelie Gamalaya, elle fait partie de ces femmes qui "avaient pris conscience qu'elles devaient "lever la tête" et s'organiser pour améliorer leur sort et celui de leurs enfants<sup>148</sup> ».*

1945 est donc une année clé pour les femmes de l'île. La création d'une antenne de l'UFF annonce la naissance d'un féminisme réunionnais organisé et structuré dès 1946. Les mouvements de résistance des femmes s'organisaient bien avant cette date mais la création de l'UFF, puis de l'Union des Femmes de La Réunion en 1958 marque l'arrivée d'un féminisme contemporain et l'inscription des discours féminins dans l'espace discursif politique, associatif

---

145FUMA Sudel, « La Réunion sous la IV<sup>ème</sup> République : Un régime de paradoxes? », *L'île de La Réunion sous la quatrième république 1946-1958, entre colonie et département*, sous la dir. De M. Combeau, Saint-André : Océans édition, 2006. p.70.

146Cette succession est annoncée par un décret du Général de Gaulle, signé à Londres le 1er décembre 1942. André Capagorry est nommé gouverneur de la Réunion.

147COMBEAU Yvan, « Réunion 1940-1963, La Réunion dans le temps présent, Une colonie Gaulliste ? » (2008), *op.cit.*, p.16

148*Ibid.*, p.28

et militant. Nous reviendrons, plus loin dans ce chapitre, sur l'histoire des femmes de l'île dont les revendications et propositions politiques ont également construit l'histoire politique. Nous tenterons d'analyser comment l'histoire des femmes, trop souvent dissimulée derrière des revendications de partis, a participé à la construction du rôle politique et social.

Les élections municipales de 1945 ont été décalées de quelques jours à cause d'un cyclone, lequel a provoqué de nombreux sinistres : treize personnes ont perdu la vie et les dégâts s'élèvent à plus de trois cents millions de francs. Au delà de ce désastre, le décalage temporel, entre les municipales en France hexagonale et celles organisées dans l'île, constitue un clivage symbolique. Ce décalage temporel est inhérent à l'histoire des colonies mais les particularités de l'espace insulaire, dues à sa situation géographique et à ses spécificités dans la gestion et l'organisation de la vie politique locale, créent des caractéristiques, qui dès l'époque coloniale, autonomisent le champ politique réunionnais de son centre hexagonal.

Les élections municipales de mai 1945 ont porté de nombreux maires de gauche à la tête des villes de l'île. En France hexagonale, ces premières élections depuis la Libération, mettent en tête le Parti Communiste Français (PCF) et le Mouvement Républicain Populaire (MRP) qui enregistrent des scores positifs au premier tour. Le MRP est un nouveau parti, créé en 1944, par des résistants démocrates chrétiens dont l'attachement et la fidélité à Charles de Gaulle sont des principes fondamentaux. En parallèle, le PCF devient une force politique incontestable, notamment dans la ville de Paris où il est le premier parti.

A La Réunion, ces deux forces nationales possèdent leur antenne locale. Le MRP, dont la figure principale est Alexis de Villeneuve<sup>149</sup>, incarne les forces de droite et leur volonté de maintenir les privilèges coloniaux. A gauche, les figures principales du Comité Républicain d'Action Démocratique et Sociale (CRADS) que sont Léon de Lepervanche et Raymond Vergès ont défendu la thèse anti-coloniale à l'Assemblée constituante où ils ont travaillé étroitement avec le PCF.

Dès 1945, cet affrontement entre la droite et les forces de gauche dans l'île annonce le tournant de la départementalisation en 1946 :

*« Dans la Colonie, ces élections apparaissent comme le point d'affrontement (dans les urnes) d'une bipolarisation naissante entre deux blocs. A gauche, dès mars 1945, un mouvement de rassemblement aboutit à la naissance officielle du Comité Républicain d'Action Démocratique et Sociale. Le C.R.A.D.S est alors animé par le Docteur Raymond Vergès (Président) et Léon Lepervanche. Le second pôle se construit autour d'un bloc unissant les représentants des droites locales sous l'influence dominante de la démocratie- chrétienne et d'un leader: Alexis de Villeneuve. Son discours teinté des couleurs du payetisme (René Payet) s'adresse principalement aux planteurs avec d'acribes critiques contre l'Administration coloniale<sup>150</sup> ».*

---

<sup>149</sup>Alexis de Villeneuve est un homme politique réunionnais, né en 1906 à Saint-Benoit. Il devient leader du MRP et est assassiné le 25 mai 1946.

En 1945, la gauche remporte une large victoire. « Avec 12 mairies (St Denis, Le Port, St Paul, St Leu, St Louis, Ste Suzanne, St Pierre, St André, Entre-Deux, La Possession, Bras-Panon) gagnées sur 23, les cradistes réunissent 40.759 suffrages, soit 73,4% des exprimés (40% des inscrits). L'abstention est de 25,5%<sup>151</sup> ». Cette victoire de la gauche ouvre une nouvelle ère politique. Au même moment, le droit de vote et d'éligibilité accordé aux femmes avec l'ordonnance d'Alger du 21 avril 1944, ainsi que leur entrée dans la participation active à la vie politique construisent également ce « renouveau ». En 1945, alors qu'elles votent pour la première fois, les femmes votent massivement à gauche.

*« La gauche obtient 66,3% venant des femmes et 75,3% des hommes. La droite chrétienne compte 33,6% venant des femmes et 24,7% des hommes<sup>152</sup> ».*

En octobre 1945, deux temps forts rythment la vie démocratique dans l'île : le vote pour l'Assemblée constituante et les législatives. Un référendum est organisé autour de la nécessité de créer une Assemblée constituante. Ce referendum, seconde consultation populaire après les municipales, conduit à une large mobilisation. Les Réunionnais répondent positivement à la constitution d'une assemblée, au sein de laquelle ils choisissent deux élus communistes, issus du CRADS, les députés Léon de Lepervanche et Raymond Vergès. Même si ces élections législatives ne donnent pas la victoire à grande majorité à gauche, l'assemblée constituante reçoit une majorité écrasante de oui prononcé par 62 117 réunionnais sur 69 670 votants. Un vote symbolique qui porte les espoirs de renouveau des Réunionnais.

La départementalisation, est en 1946 portée par la voix de ces deux députés, qui aux côtés du député martiniquais Aimé Césaire, voix contestataire de l'ordre colonial établi aux Antilles, annoncent la rupture avec le système colonial par le vote du 14 mars 1946, le vote de la départementalisation.

L'île de la Réunion, devenue département accueille son premier préfet, Paul Demange le 16 août 1947. La départementalisation marque la fin du temps des gouverneurs et du Conseil privé. Les prises de décisions sont désormais entre les mains du préfet, représentant de l'État dans le département. Les décisions sont aussi entre les mains des députés de la République et toutes les lois votées doivent dorénavant s'appliquer à la Réunion. L'empire colonial laisse place au régime républicain, réformant ainsi l'ensemble de l'organigramme

---

150COMBEAU Yvan, « Réunion 1940-1963, La Réunion dans le temps présent, Une colonie Gaulliste ? » (2008), *op.cit.*, p.23-24

151*Ibid.*, p.32

152*Ibid.*, p.33

décisionnel. Le gouverneur Capagorry assure l'intérim en attendant la nomination du nouveau préfet. L'arrivée tardive de Paul Demange révèle les difficultés à appliquer la départementalisation et à en organiser les modalités sur le terrain.

Il est vrai que l'intégration à la Nation, par le biais de l'assimilation départementale, place la Réunion sur la voie du développement et des progrès. Les fonds économiques ont été investis pour sortir l'île de son sous-développement et les indicateurs ont montré que le progrès, sous cet angle, a été amorcé. Il s'agissait de répondre prioritairement à la malnutrition et à l'absence de soins de santé pour diminuer la mortalité infantile et réduire les épidémies dans l'île. En 1950, la plupart des foyers réunionnais reçoivent l'électricité, signe d'une amélioration considérable du quotidien. Cependant l'égalité entre tous les citoyens français, annoncée dans les débats et portée par le texte de loi, n'est que théorique pendant plusieurs années.

L'application des lois est progressive et cette mise en place est jugée bien trop lente au vu de la situation sociale extrêmement urgente de nombreux Réunionnais, qui cumulent les situations d'illettrisme et de précarité. Les élus de droite comme ceux de gauche, déplorent les freins à la mise en place du statut départemental. Au delà des difficultés administratives de mettre en application cette nouvelle organisation départementale, ce sont les forces vives au pouvoir et attachées à leurs privilèges dans l'île qui entravent la pleine application de l'égalité :

*« Les rapports font l'état de l'extrême précarité, mais aussi des comportements coloniaux d'une bourgeoisie, attachée à ses privilèges d'un autre âge, non seulement refusant mais aussi freinant les initiatives de l'administration <sup>153</sup> ».*

Malgré ces déceptions politiques, la Réunion sort progressivement de son statut de colonie pour revêtir ses nouveaux habits de département. L'organisation coloniale laisse place à une nouvelle organisation, reste à savoir laquelle. Une réorganisation sociétale, économique et politique modifie profondément le fonctionnement administratif et politique, les coutumes et les pratiques quotidiennes ainsi que les idéologies et les mœurs. Mais la départementalisation, n'est-elle pas, comme l'en accusent les communistes, une société coloniale qui survit ?

---

153FUMA Sudel, « La Réunion sous la IV<sup>ème</sup> République : Un régime de paradoxes? », (2006). *op.cit.*, p.70.

## **2.2.2 La première décennie du département : déceptions et tensions politiques.**

Le CRADS et le MRP sont les deux principaux groupes qui rythment les débats politiques et les campagnes électorales après 1946. Les tensions entre ces deux forces politiques construisent un climat de violence pendant les élections et aboutissent à des fraudes électorales. Il y a une correspondance entre les faits de violence et les campagnes menées par les deux partis. Les militants ne s'affrontent plus seulement avec des arguments sur le terrain, les nombreux débordements témoignent de la difficulté à instaurer une véritable démocratie. La liberté d'expression est inexistante et le droit de choisir sans contrainte son appartenance politique est bafoué. Ce climat anti-démocratique après la départementalisation est révélateur d'un champ politique qui peine à se construire.

Cette violence exacerbée est le résultat d'une lutte entre les deux symboles très forts du capitalisme et du prolétariat. Sur le terrain des affrontements, il y a ceux qui détiennent le pouvoir et les privilèges et il y a les autres. Ces derniers montrent une capacité à s'organiser et à rassembler pour contredire la domination exercée par une minorité.

Il faut dire que le CRADS se présente comme une force majeure pour la classe populaire et un véritable contre-pouvoir à la classe dirigeante dans l'île. Le CRADS est né en mars 1945 dans une logique de préparation des futures élections de l'après-guerre. Reprenant les revendications d'assimilation qui ont émergé du Front Populaire en 1936-1938, le CRADS réveille des revendications d'évolution statutaire mises en sommeil pendant la guerre. Raymond Vergès, président de ce comité, rallie avec lui les forces prolétaires, véritable « front populaire » que Prosper Eve compare à un « vaste conglomérat à ossature communiste ».

*« Tous les démocrates et les progressistes sociaux décident de faire bloc avec le prolétariat pour qu'il effectue sa vraie libération en occupant la place à laquelle il a droit. Tous ceux qui veulent sanctionner les collaborateurs rejoignent le CRADS. Les syndicats qui se sont développés entre 1942 et 1945 s'intègrent dans le système politique pour le transformer. Les dirigeants des syndicats de fonctionnaires sont d'ailleurs les principaux cadres de ce comité. Le CRADS ressemble un peu au « Labour Party ». Ce vaste conglomérat à ossature communiste ne tient pas compte de l'étiquette politique des adhérents. Les socialistes restent à l'écart. La classe moyenne y adhère. Le front populaire qui ne s'est jamais réalisé à la Réunion, avant les élections de 1936, prend naissance maintenant. Ce comité est ouvert indistinctement à tous les groupes ethno-culturels composant la société réunionnaise*



*(Chinois, Indiens Musulmans, Indiens Hindouistes, Malgaches, Africains), ce qui est tout à fait nouveau. Le CRADS favorise l'arrivée des Indos-Musulmans sur la scène politique<sup>154</sup> ».*

Progressiste, le CRADS se présente comme un rassemblement de personnalités d'origine et de secteurs divers, mais il s'affiche avant tout au travers des voix syndicales et prolétaires. Composé des membres de la Ligue des droits de l'homme et de la franc maçonnerie, le CRADS concilie ce qui pourrait paraître en opposition au premier abord, mais la présence de fonctionnaires et d'ouvriers au sein de ce groupe lui permet de devenir une force de contestation importante. Au-delà des clivages, des représentants du prolétariat et des représentants des fonctionnaires se réunissent pour parler d'une même voix au sein du comité, même si la question de cette union avait fait débat dans un premier temps.

Le CRADS est identifié aux figures de Raymond Vergès et de Léon de Lepervanche mais il met aussi en avant des personnalités telles que Jean Hinglo, inspecteur des douanes et syndicaliste, élu maire de Sainte-Marie en 1945. Le caractère hétéroclite du CRADS constitue une force inquiétante pour les détenteurs du pouvoir colonial.

Un an plus tard, en réponse aux victoires du CRADS, le MRP est créé par Alexis de Villeneuve pour lutter contre cette expansion du communisme et aussi rassembler les tendances de la droite locale.

*« Alexis de Villeneuve canalise le mouvement politique à l'approche des élections du 2 juin, pour que les anti-cradsistes n'aillent pas au combat en ordre dispersé. Il crée en mars 1946 une section du Mouvement Républicain Populaire (MRP). (...). Le MRP tente de rassembler tous les mécontents, de lutter contre le communisme et de sauver l'étiquette chrétienne de l'île<sup>155</sup> ».*

Le MRP témoigne d'une volonté d'élargir ses forces avec le plus grand nombre. La création du Rassemblement Républicain Démocrate et Social (RRDS) résulte de cette volonté. Prosper Eve évoque cette naissance comme une volonté à droite de reproduire un modèle comparable au « Labour party » qui fonctionne et a fait ses preuves :

*« Pour donner l'illusion de la diversité, les anti-cradsistes fondent aussi un rassemblement Républicain Démocrate et Social (RRDS) dont le titre prouve leur désir de concurrencer le CRADS. Comme son président est le Vice-Président du MRP, ces deux structures sont étroitement liés<sup>156</sup> ».*

Entre le CRADS et le MRP, un affrontement permanent s'engage alors. La lutte apparaît sous la forme d'une bipolarisation dans la sphère politique où deux visions du

---

154EVE Prosper, *Les sept dernières années du régime colonial à la Réunion : 1939-1946*, Paris : Éditions Karthala, 2005. p. 163

155Ibid., p. 223-224

156Ibid., p. 225

développement de l'île s'opposent. Dans un premier temps, Le CRADS défend la départementalisation et le MRP la conteste.

Alors que les législatives et les municipales de 1945 sont évoquées, selon Yvan Combeau, comme des temps sereins où « se manifeste [dans] un climat électoral particulièrement différent de celui que connaît la IIIe république<sup>157</sup> », l'année 1946 marque le retour des violences politiques. Ces tensions aboutissent à des affrontements directs sur la place publique, à des violences sur personnes et à des entraves au bon fonctionnement des élections et des campagnes, deux mois à peine après le vote de la départementalisation. Les élections législatives de mai et de juin 1946 accentuent les tensions déjà existantes entre les deux camps.

C'est notamment au cours du mois de mai 1946 qu'un affrontement entre les militants du CRADS et du MRP s'inscrit de manière malheureuse dans l'histoire des violences électorales. Dans les rues de Saint-Denis, des projectiles sont lancés, des coups sont donnés et deux coups de feu retentissent. Alexis De Villeneuve, chef de file du MRP, décède le 25 mai 1946 suite à un coup de feu qui le touche en pleine poitrine.

Nous nous sommes appuyées sur l'ouvrage d'Eugène Rousse paru en juillet 2000 aux Editions les deux mondes. *Qui a tué Alexis de Villeneuve ?* interroge le contexte dans lequel a eu lieu le meurtre du leader de la droite, ainsi que les rapports du procès des cinq journées d'audience qui ont eu lieu au tribunal correctionnel de Lyon. L'éclairage sur cet assassinat qui a marqué l'histoire politique de l'île nous révèle des éléments indispensables pour la compréhension du contexte de tensions et répressions de l'époque.

Eugène Rousse dresse le portrait peu flatteur de l'homme politique qu'a pu être Alexis de Villeneuve, dont les campagnes agressives et offensives ont marqué les esprits. Moins d'un an avant son assassinat, Alexis de Villeneuve a fait l'objet d'une enquête pour fraude électorale, suite à une contestation de Raymond Vergès qui relève des résultats anormaux sur la commune de Saint-Benoit.

*« Candidat à la première Assemblée nationale constituante le 21 octobre 1945, il est battu par le docteur Raymond Vergès. (...), Alexis de Villeneuve n'a pas hésité à s'adjuger 5050 voix sur les 5077 inscrits de sa commune. Résultat qui a suscité une énergique protestation de son concurrent et l'ouverture d'une enquête par la Parquet de Saint-Denis. (...). A Saint-Benoit, le taux de participation au scrutin du 21 octobre 1945 est de 99,5%. Les suffrages que, s'octroie Alexis de Villeneuve atteignent 99,75% (...) <sup>158</sup>».*

---

157COMBEAU Yvan, « Réunion 1940-1963, La Réunion dans le temps présent, Une colonie Gaulliste ? » (2008), *op.cit.*, p.37

158ROUSSE Eugène, *Qui a tué Alexis de Villeneuve*, Ile de La Réunion : Éditions les deux mondes, 2000.p.13-

Outre ces faits de bourrage d'urnes dénoncés par les adversaires du maire et conseiller général de Saint-Benoît, Eugène Rousse relève l'agressivité des campagnes menées par Alexis de Villeneuve :

*« La détermination du maire de Saint-Benoît à recourir à la violence tant verbale que physique n'est pas sans inquiéter les progressistes de l'île.*

*Ils se souviennent en effet que :*

*« Lors des élections législatives du 26 avril 1936, c'est à la demande pressante et réitérée d'Alexis de Villeneuve, président de vote du Bourbier, que le service d'ordre a tiré sur des électeurs faisant deux morts et plusieurs blessés graves<sup>159</sup> ». ».*

Eugène Rousse souligne la volonté consciente de la droite d'entretenir ce climat de terreur pendant les élections. La violence était une arme de manipulation des consciences et un outil de pression sur l'adversaire. Cette analyse de l'historien pointe du doigt la connivence des militants de droite et de l'appareil d'État pour contrer la montée du communisme dans l'île. Les outils démocratiques ne suffisant plus à freiner l'ascension des communistes, la droite locale s'est donnée le droit d'agir par la force quand les arguments ne convainquaient plus. Ainsi, lors des manifestations comme celle de novembre 1936, Alexis de Villeneuve et ses troupes agissent pour freiner la ferveur populaire, notamment quand cette dernière s'organise autour des communistes. La droite a ainsi « tenté de perturber une puissante manifestation organisée par la Fédération réunionnaise du travail en faveur de la Paix et du classement de la Réunion en département français<sup>160</sup> » :

*« Ce jour-là, outre des propos orduriers, des projectiles ont été lancés en direction du cortège-conduit notamment par le docteur Vergès, le prince Vinh-San et Léon de Lepervanche-au moment précis où celui-ci venait fleurir le monument aux morts et s'y recueillir, commémorant ainsi le 18<sup>ème</sup> anniversaire de la signature de l'armistice qui avait mis fin à la Première Guerre mondiale<sup>161</sup> ».*

Ces faits, dix années plus tard, se réitérent sous la forme d'appels qualifiés d'incendiaires par Eugène Rousse, installant un climat dégradé pour la campagne de mai 1946.

*« Bien avant l'ouverture de la campagne électorale qui n'est effective qu'au lendemain du référendum du 5 mai 1946, Alexis de Villeneuve multiplie les appels incendiaires, diffuse*

---

159Ibid., p.15-16

160Ibid., p.17

161Ibid.

*massivement dans les communes de l'est de l'île des tracts sur lesquels on peut lire : « Planteurs...vous crevez de faim ; préparez-vous à marcher sur Saint-Denis derrière Alexis de Villeneuve (...) ». <sup>162</sup>».*

C'est dans ce climat tendu et dans un contexte d'affrontements qui durent depuis des années entre le MRP et le CRADS que le meurtre d'Alexis de Villeneuve clôture de manière tragique la réunion qu'il avait lui-même organisée le samedi 25 mai 1946 à 16H30. Cette réunion a lieu, comme par provocation, devant le domicile de Raymond Vergès, sur la place de la Cathédrale. Une réunion illégale, contraire à la circulaire n°903/AG, interdisant les rassemblements et réunions sur la voie publique à laquelle vont participer les communistes, présents ce jour là.

L'élément déclencheur sera ce cortège de femmes qui manifeste alors au coin de la rue de la Victoire, ce qui provoquera la colère d'Alexis de Villeneuve et de ses partisans qui vont se ruer sur ces femmes pour les rouer de coups. Suite à cette agression qui provoque l'agitation de la foule, « Le fait est qu'à 17h10, Alexis de Villeneuve s'affaisse dans le caniveau longeant le trottoir, face au portail de la cure<sup>163</sup> ». Les premiers éléments de la fouille que la gendarmerie effectue incriminent, dans un premier temps, les communistes présents. D'abord, une arme est retrouvée sur Raymond Orré, partisan de Paul Vergès. Ensuite, tous les militants d'Alexis de Villeneuve portent d'une même voix l'accusation à l'encontre de Paul Vergès. Tous vont dire que c'est bien Vergès qui a tiré. L'enquête révélera plus tard que Claude Forest, partisan d'Alexis de Villeneuve, avait adressé à la foule la demande suivante :

*« Surtout, dites bien que c'est le fils Vergès qui a tiré ». Cette recommandation est attestée par plusieurs témoins <sup>164</sup>».*

Suite à cet assassinat, quatre hommes vont être arrêtés. Tous les quatre sont communistes. Paul Vergès, Raymond Orré, Roger Bourdageau, Emile Quessoï vont être conduits à la prison centrale de Saint-Denis où le dispositif de surveillance est renforcé. Des « tireurs sénégalais » sont postés sur les toits du centre pénitencier. Ce meurtre n'entrave pas la continuité des violences électorales et anti-démocratiques. La presse partisane évoque la culpabilité des communistes : « Un crime odieux : Alexis de Villeneuve a été assassiné par les communistes (...) Les assassins ont préparé leur coup<sup>165</sup> », et la droite utilise le slogan « Communistes, assassins ! » les 2 et 16 juin 1946 pour l'élection à l'assemblée constituante.

---

<sup>162</sup>*Ibid.*, p.14-15

<sup>163</sup>*Ibid.*, p.24

<sup>164</sup>*Ibid.*, p.26-27

<sup>165</sup>*Ibid.*, p.28-29

C'est en présence de dix-sept témoins réunionnais acheminés par avion que le procès s'ouvre en juillet 1947, devant la cour d'assises du Rhône. Cinq journées d'audience vont suivre, avec un élément au centre du procès : Paul Vergès aurait eu l'arme dans les mains à un moment donné. Ce dernier se défendra d'avoir tiré : « J'ai vu une main noire tenant un revolver ; j'ai saisi la main, puis le revolver que j'ai donné à Orré afin de pouvoir me défendre contre les assaillants ».

Eugène Rousse fait ressortir les éléments principaux du procès et révèle que l'ensemble des témoignages se contredisent. Paul Vergès, de là où il était, ne pouvait atteindre Alexis de Villeneuve. Le verdict tombe le 23 juillet, la thèse de l'assassinat et de la culpabilité des communistes est écartée mais la peine de sursis à laquelle est condamné Paul Vergès va cristalliser les accusations des élus de droite à son encontre et alimenter les rumeurs de sa culpabilité. D'autant plus que le coupable n'a pas été désigné.

*« Paul Vergès et Roger Bourdageau sont condamnés à des peines correctionnelles assorties du sursis, qui seront amnistiées plus tard. Quessoï et Orré sont purement et simplement acquittés.*

*S'adressant à la foule venue lui témoigner sa sympathie dans la soirée du 23 juillet, Paul Vergès déclare en présence de la presse : « Je suis indigné de cette contradiction qui, en même temps, nous condamne et nous acquitte <sup>166</sup>».*

Ainsi Eugène Rousse pose différemment ce problème de violences électorales. Il pose la question de la responsabilité de la haute administration de l'île, responsabilité qui n'est pas forcément mise en cause dans l'ensemble des textes historiographiques.

*« Comment refermer une si douloureuse page de notre histoire sans faire observer que les faits qui viennent d'être évoqués n'ont pas pu se produire qu'à cause de l'intervention partisane et souvent brutale de la haute administration de l'île dans le débat politique ?<sup>167</sup> »*

Les scènes de violences sont décrites dans les textes historiographiques comme relevant d'un affrontement politique et d'un climat de violence généralisé, construit par l'antagonisme des deux camps politiques dans l'île. Le meurtre d'Alexis de Villeneuve apparaît comme la conséquence de ces affrontements dans les périodisations historiques. Ce qui signifie que l'histoire est partisane et qu'elle évoque, comme le fait Yvan Combeau un climat de « passions et fraudes électorales<sup>168</sup>» pour expliquer la source des violences. Cette historiographie nous semble réductrice. Le rappel historique du contexte de violence n'inclut pas l'analyse des enjeux de pouvoirs qui se négocient entre la France hexagonale et ceux qui

---

<sup>166</sup>*Ibid.*, p.54

<sup>167</sup>*Ibid.*, p.59

<sup>168</sup>Titre de chapitre 4 de COMBEAU Yvan, *La vie politique à la Réunion*,(2001), *op.cit.*

contestent le pouvoir de ses représentants dans l'île. Ces textes historiographiques ne relèvent pas suffisamment que le MRP est un appareil qui a le pouvoir économique, politique et le soutien de l'État français, avec qui la fraude électorale est organisée. De même, il n'apparaît pas que l'organisation populaire que constitue le groupe communiste n'est soutenue ni par la police, ni par l'armée sur place. Elle n'a pas les moyens de payer des nervis, ni les soutiens nécessaires pour masquer d'éventuelles fraudes.

L'expression de violences antagonistes généralisées conduit à une interprétation de l'histoire selon la responsabilité des tensions entre groupes politiques, déplaçant ainsi le problème d'une éventuelle complicité de l'État français dans ces actes de barbarie sur le territoire.

Le parti pris dans l'historiographie réunionnaise, quand on en vient à évoquer cette période de tensions politiques, qui n'a été finalement étudiée que par très peu d'historiens, fausse l'interprétation de cette période, hautement importante pour le devenir de l'identité politique. Ainsi, c'est toute la complexité des enjeux de pouvoir qui sont effacés par ce regard sur l'histoire, révélant ainsi la domination de l'idéologie coloniale dans l'écriture de l'histoire régionale.

En 1947, les formations politiques nationales se cristallisent autour du CRADS et du MRP. Les idées restent les mêmes, mais l'étiquette change. Le PCF et le Rassemblement du Peuple Français (RPF) émergent au niveau départemental.

*« Après le développement de deux camps lors des municipales et des législatives, vient le temps de l'organisation des formations politiques. Dans le contexte de l'année 1947, deux partis nationaux s'enracinent dans la vie politique départementale (le RPF et le PCF) <sup>169</sup> ».*

L'arrivée de ces formations nationales ne met pas fin à l'affrontement politique entre les deux forces. Il s'agit d'une réorganisation des fédérations locales. Les communistes se réorganisent alors avec la recomposition du PCF au niveau départemental et la droite s'implante nouvellement au sein du RPF :

*« Dans un premier temps (1945-1947), il se retrouve majoritairement au sein du CRADS, puis se recompose avec la création de la Fédération réunionnaise du parti communiste français (1947). À droite, l'année 1947 voit la naissance et la forte implantation du Rassemblement du Peuple Français. Le Rassemblement gaulliste réunionnais joue un rôle central de 1947 à 1953<sup>170</sup> ».*

Lors des municipales de 1947, le RPF obtient la majorité des sièges dans de nombreux conseils municipaux. Yvan Combeau évoque un dynamisme militant et son influence

---

<sup>169</sup>*Ibid.*, p.51

<sup>170</sup>*Ibid.*

croissante sur le territoire. Il évoque 1948 comme l'année qui va révéler la force militante des gaullistes de l'île.

*« 1948 s'inscrit dans l'histoire du RPF comme l'année de la mobilisation et des grands meetings. Au jardin colonial de St Denis, le 25 avril, une vaste réunion d'information rassemble 10 000 personnes <sup>171</sup>».*

Ce discours de l'historien contraste avec la fraude électorale dénoncée par le PCR la même année. Certes, le RPF domine dans les instances mais l'historien ne mentionne pas comment ils y sont parvenus, ni les soupçons de bourrage d'urnes dont la droite locale a été accusée. *Témoignages*, le journal du PCR, était alors l'unique tribune du Parti et faisait état des fraudes qui n'étaient pas mentionnées dans les autres journaux de l'île. Bernard Idelson, enseignant chercheur en sciences de l'information et de la communication, qualifie la presse de l'époque de « muselée <sup>172</sup>», critère dont il faut tenir compte pour comprendre le peu de marge de manœuvre à disposition du PCR pour se faire entendre et faire entendre la voix des prolétaires. L'espace médiatique est tenu pendant plus de vingt ans par un pouvoir dominant, exerçant un contrôle de l'information diffusée et une censure qui a entravé la pluralité de la presse et l'exercice de la démocratie sur plusieurs décennies.

*« Depuis la départementalisation de 1946 jusqu'aux premières brèches médiatiques du début des années 70 constituées par l'apparition des journaux lycéens (Wolff, 1996), l'espace médiatique réunionnais apparaît relativement muselé (Simonin, Idelson, 1995) et possède peu d'ouverture en terme de pluralisme <sup>173</sup>».*

Le PCF s'organise en novembre en 1947 et une antenne du PCF est alors créée en présence de plusieurs centaines de délégués.

*« Raymond Vergès préside cette naissance avec plus de 400 délégués. Les interventions des orateurs portent sur la situation sociale du département et les attentes de la population. « Depuis un an, par l'effort tenace de ses élus communistes, en accord avec les élus communistes des autres vieilles colonies, la Réunion a obtenu le statut de département français. Mais là, comme ailleurs dans l'Union Française, les promesses n'ont pas été tenues et les marchandages ont seuls répondu à la confiance des populations. Là comme ailleurs les trusts coloniaux et leurs complices haut placés ont eu recours aux mêmes sanglantes provocations<sup>174</sup> »*

Cependant, le PCF et le RPF se rejoignent dans un discours appelant l'État à davantage de considération pour son nouveau département. Le délaissement dont La Réunion est victime

---

171Ibid.,p.52

172IDELSON Bernard, *Méthodologie d'analyse d'un corpus de presse: le cas du quotidien de la Réunion (1976-1997)*, Université de la Réunion : LCF, 2000.

173Ibid., p.2

174COMBEAU Yvan, *La vie politique à la Réunion,(2001), op.cit., p.52*

interpelle les élus de la droite locale. Les communistes eux, regrettent le leurre de la départementalisation, qui leur avait fait espérer l'égalité.

*« Dans leur opposition commune au gouvernement, communistes et gaullistes se rejoignent pour réclamer une adaptation rationnelle de la départementalisation, mais si les premiers attendent l'application de mesures législatives, les seconds, par la voix de Jacques Foccart mettent l'accent sur l'exécutif préfectoral (...) <sup>175</sup> ».*

D'un côté, le bloc communiste veille à l'application progressive de l'égalité sociale et exprime sa déception face à ce modèle qui n'arrive pas à détruire un pouvoir colonial, fortement enraciné dans l'île. De l'autre, les leaders de droite contrent les discours communistes naissants et revendiquent la citoyenneté française et le développement de l'île dans une logique d'appartenance à la Nation. Cette revendication est mise en avant pour mieux masquer le débat que les communistes tentent d'avancer sur la détention des privilèges et les inégalités entre les classes. Dire que les communistes contestent la citoyenneté française, en remettant en cause la départementalisation, devient un argument pour décrédibiliser un mouvement de contestation qui gêne le pouvoir post-colonial.

Les dix années qui vont suivre le vote de la départementalisation sont décrites comme des années difficiles où seules les luttes populaires arrachent les conquêtes sociales. La droite au pouvoir entrave toute croissance :

*« Alors que la France des années cinquante profite des premiers moments de l'expansion, La Réunion ne connaît ni la croissance ni la hausse du niveau de vie. La question du statut n'est encore posée qu'au regard de la déception de la population et des espérances nées en mars 1946. Le département ne parvient pas réellement à exister, à sortir du passé colonial <sup>176</sup> ».*

Yvan Combeau parle de « la réalité de la départementalisation » pour nommer la période de 1946-1956, une décennie de déceptions, où la réalité est durement acceptable pour la population. L'historien utilise l'expression de « département abandonné » pour signifier « l'isolement » d'un territoire « notablement absent des priorités et des programmations des gouvernements de la quatrième République <sup>177</sup> ». Une rhétorique du délaissement que les communistes remplacent par la rhétorique de la domination. Une domination que les syndicats et les travailleurs ont contestée en organisant des mouvements de grèves.

Entre 1947 et 1957, les grèves se multiplient dans l'île. En mai 1948, les fonctionnaires se mettent en grève, mécontents du refus du gouvernement de les traiter de manière égale à leurs confrères de France hexagonale. En 1953, cette grève se poursuit et aboutit à un blocage

---

<sup>175</sup>GAUVIN Gilles, Approche de l'identité réunionnaise par l'étude d'une culture politique (2000), *op.cit.*, p. 290

<sup>176</sup>COMBEAU Yvan, *La vie politique à la Réunion*, (2001), *op.cit.*, p.53

<sup>177</sup>COMBEAU Yvan (dir.), *L'île de La Réunion sous la quatrième République. Entre colonie et département*, Saint-Denis : Océan Éditions, 2006. p. 51



général des services. Les revendications d'égalité s'orientent cette fois autour du coût de la vie, jugée bien trop chère quand on la compare aux coûts pratiqués en Hexagone. En 1950, ce sont les cheminots qui font grève et appellent à cesser le travail. Ces mouvements sociaux révèlent les profondes fractures entre l'île département et le centre hexagonal. Ce dernier est lui aussi marqué par des luttes sociales intenses en cette période.

La visite du Général de Gaulle en octobre 1953 et la nomination du nouveau Préfet Jean Perreau Pradier en 1956 annoncent la fin d'une décennie indécise. A la fin des années 1950, La Réunion, va connaître de nombreux rebondissements politiques décisifs pour son développement économique et sociétal. L'année 1956 va ainsi constituer un nouveau tournant dans l'histoire politique et marquer la fin d'une longue décennie d'attente. Cette année-là, les communistes s'affirment sur le terrain politique avec l'élection de deux députés sur trois. En effet, dès janvier 1956, les Réunionnais élisent comme parlementaires Paul Vergès, Raymond Mondon et Raphael Babet. Ces élections se déroulent dans un climat très tendu et placent le PCF en tête avec plus de 52% des suffrages. Les discours anti-gouvernementaux des communistes gagnent alors du terrain et les inquiétudes se font sentir depuis Paris. Une inquiétude globale car la France voit son empire colonial s'effondrer avec, parmi d'autres, les insurrections en Algérie et les relations tendues entre la France et le Vietnam avec le conflit indochinois. La France va alors mettre en place un arsenal répressif pour ne pas perdre ses colonies.

Dans ce contexte de décolonisation, les discours des communistes qui s'érigent à l'encontre de la départementalisation et de la domination coloniale, qu'ils jugent encore fortement présente dans l'île, ne rassurent pas le gouvernement, qui prend la décision de mettre l'île sous plus haute surveillance. Le gouvernement de Guy Mollet, socialiste de la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO) prend alors la décision de nommer Jean Perreau Pradier comme préfet. Plus tard, ce dernier est présenté par Michel Debré comme un « allié fidèle dans le combat anti-communiste ». Gilles Gauvin précise qu'il est « nommé en 1956 avec pour mission de mettre fin par tous les moyens à l'expansion de la fédération communiste locale <sup>178</sup>».

Le 17 juillet 1956, un mois après son arrivée, le Préfet dresse un constat de la situation politique de l'île évoquant une forte influence des communistes, très impliqués dans la vie militante et politique de l'île. Une implication qu'il juge dangereuse, d'autant plus qu'aucune force adverse n'est réellement constituée pour contrer la force des idées communistes.

---

178GAUVIN Gilles, « Michel Debré et La Réunion : la force des convictions jacobines », in *Revue française d'histoire d'Outre-mer*, tome 86, n°324-325, 2e semestre 1999. p. 264

*« ... En face de l'action extrémiste, développée surtout par le député Paul Vergès, je ne trouve qu'une action très limitée, peu dynamique et mal coordonnée. En effet, alors que les communistes se partagent les rôles, M. Mondon sur le plan parlementaire est à Paris, M. Vergès sur le plan de la politique locale et surtout de l'action syndicale, le député Babet est à Paris, ainsi que M. Repiquet sénateur et M. Isautier, conseiller de l'Union française. Certes M. Cerneau, sénateur est à La Réunion, mais depuis quelques jours à peine et pour peu de temps. M. Cerneau essaye bien de regrouper les éléments anti-communistes, mais il ne pourra, en quelques semaines, égaler l'activité incessante qui est celle de M. Paul Vergès, depuis plus de huit mois...<sup>179</sup> ».*

Les communistes dressent un bilan négatif en matière d'avancées sociales et législatives depuis 1946. Même si la première pierre qui ouvre le chantier de la route en « Corniche », actuelle route du littoral, marque le début d'un des plus grands chantiers de la décennie, ils jugent ces politiques d'aménagement et les progrès en termes d'infrastructures totalement inadéquats à la situation réunionnaise. Les communistes s'opposent à ce développement d'axes routiers qui met fin au transport par rails et aboutit au licenciement des cheminots. De même, ils s'interrogent sur la nécessité de développer les axes routiers au vu de la précarité qui touche la majorité des familles réunionnaises, ne pouvant accéder à l'automobile. Ce programme de développement n'est pas, selon eux, en adéquation avec les caractéristiques du territoire et de sa population. Accusant le gouvernement de privilégier le développement d'une politique néo-coloniale, ils proposent un autre projet politique.

En réponse à la fronde anti-communiste qui s'organise avec le nouveau préfet, les communistes multiplient les meetings et les réunions dans l'île. Cet affrontement apparaît dans les articles de *Témoignages*, l'organe de presse du Parti. Le samedi 9 août 1958, le journal accuse le préfet Perreau-Pradier d'« étrangler le suffrage universel à La Réunion » par des fraudes et des violences électorales orchestrées et tolérées par la préfecture. Par le biais du Journal, les communistes vont alors demander sa destitution :

*« C'est sûr que l'on peut s'attendre avec l'aide du fasciste Perreau-Pradier, à des fraudes massives le 17 août, tant à Saint-Leu qu'à Saint-Rose et à Saint-Louis. Des incidents sont à craindre. Dans ces conditions, nous posons énergiquement la question : Quand Perreau Pradier sera-t-il relevé de son poste ?<sup>180</sup> ».*

Les communistes déplorent parmi ces violences généralisées, la mort de François Coupou et l'absence de liberté du Parti à prendre position sur l'évolution de la situation en Algérie. Alors que Le Comité de Défense des libertés républicaines organise, dans l'île, des meetings en réaction à la situation en Algérie, la répression s'intensifie. Lors d'un meeting contre le fascisme, le 29 mai 1958, François Coupou perd la vie suite à un matraquage par

---

179 Note du premier rapport rendu par Jean Perreau Pradier, le 17 juillet 1956

180 « L'opinion démocratique française alertée » in *Témoignages*, n°1 091, 9 août 1958.

des CRS. Une histoire faite de répressions que le PCR sauve, une nouvelle fois, de l'oubli, dans les années 1990 :

*« De 1957 aux années 70, les élections ne sont faites que de bourrages d'urnes, expulsions d'assesseurs, falsifications de résultats, matraquages, allant parfois jusqu'au meurtre. François Coupou matraqué à mort en 1958. Eliard Laude abattu à Sainte-Clotilde devant un bureau de vote, le 15 mars 1959, Claude Soundarom, Ludger Landon en 1977, Rico Carpaye, en mars 1978, Maximin desby, en aout 1985 à Saint André <sup>181</sup> ».*

Cette période allant de 1945 à 1958 est donc déterminante pour la naissance du PCR en 1959. Les communistes ne cessent de rappeler les siècles de colonisation, accusant ceux qui ont détruit les bases de l'épanouissement de la société réunionnaise et construit les conditions des inégalités sociales. Le discours des communistes, plus de dix années après le vote de la départementalisation, va évoluer vers l'écriture d'un nouveau projet politique. Et nous allons le voir, c'est autour de la revendication d'autonomie que l'ensemble des débats politiques vont faire émerger un regard neuf sur les enjeux politiques du développement de l'île.

---

181PARTI COMMUNISTE REUNIONNAIS, *Projet d'un pacte pour un développement solidaire*, Ile de la Réunion : PCR, 1994.p.100

## 2.3 Le Parti Communiste Réunionnais

### 2.3.1 *L'organisation du mouvement communiste dans les années 1940 : le CRADS et la fédération locale du PCF*

Pour comprendre la formation du PCR en 1959 et la force du mouvement communiste, il nous faut revenir à l'existence du CRADS et comprendre les enjeux de sa formation à l'époque, ainsi que la plateforme de résistance que ce comité a constituée pour les travailleurs réunionnais. Avant la création du PCR en 1959, les communistes se constituent déjà comme une force dans les mouvements syndicaux dès les années 1940. Présents auprès des travailleurs et forts de leurs idéaux anti-capitalistes, les communistes étendent leur influence auprès du prolétariat.

Paul Vergès, en grand témoin des décennies que couvre la période politique allant de 1946 à 1958, dans l'ouvrage d'Yvan Combeau, *L'île de la réunion sous la quatrième république 1946-1958, entre colonie et département*, rappelle qu'à cette époque les forces communistes, déjà fortement présentes auprès des travailleurs, ont subi une forte répression de 1940 à 1942 suite à l'application du régime de Vichy à la Réunion. Une application que Paul Vergès qualifie de « stupide et assez exotique<sup>182</sup> », tout en rappelant que ces deux années de répression n'ont pas empêché les mouvements syndicaux de se maintenir. Le résultat de la répression est que « (...) de novembre 1942, date de ralliement de La Réunion à la France Libre de de Gaulle jusqu'en 1945, il y a eu reconstruction du mouvement syndical à la Réunion, qui s'est avéré extrêmement puissant<sup>183</sup> ». Comme Paul Vergès l'indique, ce mouvement syndical a construit sa force sur le rassemblement des forces de gauche et des forces progressistes. Il a été animé par des cadres de la fonction publique, des chemins de fer, de la chambre de commerce et des intellectuels. En 1945, cette force syndicale devient une force de rassemblement politique : le CRADS.

*«En 1945, lorsqu' arrivèrent les échéances électorales (les élections municipales et les élections cantonales), on ne pouvait pas se présenter au nom d'un syndicat. S'opère alors la rencontre des dirigeants syndicaux, et, à l'image du mouvement politique anglais ( avec le rôle des trade-unions dans le parti travailliste), c'est le mouvement syndical qui décide de créer un*

---

182VERGÈS Paul, « Grand Témoin », *L'île de la réunion sous la quatrième république 1946-1958, entre colonie et département*, sous la dir De M. Combeau, Océans Édition, 2006. p.60

183Ibid., p.60

*rassemblement politique appelé le Comité Républicain d'Action Démocratique et Sociale (C.R.A.D.S)<sup>184</sup>. »*

Le CRADS obtient la majorité au Conseil Général avec vingt-six sièges sur les trente-six. En 1946, Léon de Lepervanche prend la tête du Conseil général. La victoire du CRADS aux législatives est décisive pour l'histoire de l'île, comme pour l'histoire du communisme réunionnais. Les deux députés élus le 21 octobre 1945 porteront la voix des partisans de la départementalisation auprès des partis communistes et groupes progressistes de Martinique, de Guadeloupe et de Guyane. Une commune alliance qui scellera la cause commune à tous les partis communistes des DOM pendant des décennies, à savoir la revendication d'égalité puis celle de l'autonomie.

Gilles Gauvin, qui a travaillé sur l'histoire du PCR dès sa formation situe la date de la structuration du PCR « durant l'entre-deux-guerres ». La force communiste émerge véritablement « en 1946 à l'occasion du combat pour la départementalisation de l'île » et grâce aux forces syndicales qui ont porté les grands mouvements sociaux dans l'île depuis le milieu des années 30. Puis, « En 1947, le docteur Raymond Vergès crée une fédération communiste qui s'affirme rapidement comme le premier mouvement politique insulaire véritablement organisé<sup>185</sup> ». L'histoire du CRADS est indéniablement liée à celle de cette fédération et par la suite à celle du PCR. Les idées reprises par Raymond Vergès du mouvement syndical vers le Parti, ainsi que le grand nombre de militants qui transitent du CRADS au PCR, construisent la force de la fédération communiste. Le PCR est marqué dès sa naissance par son attachement aux résistances et aux révoltes syndicales. Ces liens construisent l'image d'un Parti aux côtés de la population et des travailleurs, jusqu'à devenir « Le Parti des opprimés ». Gilles Gauvin invite à considérer la continuité entre les sphères syndicale et politique, dans la formation politique des dirigeants et des députés élus sous l'étiquette du CRADS :

*« Le docteur Raymond Vergès et le syndicaliste Léon de Lepervanche imposent dans ce contexte social un front de rassemblement, le Comité Républicain d'Action Démocratique et Sociale, qui aspire à mettre fin à la misère par la départementalisation. Élus députés à l'assemblée constituante, ils s'inscrivent au groupe communiste : dans les années 1930, Lepervanche avait clairement choisi la cause des « combats prolétariens » tandis que Vergès est secrétaire général de l'Union réunionnaise des syndicats CGT et même selon certains, représentant local du PCF depuis 1932<sup>186</sup>. »*

Nous retiendrons donc le fort attachement des groupes syndicaux et des formations politiques dont les dialogues réguliers ont permis d'alimenter un programme commun et également de maintenir le lien précieux entre travailleurs sur le terrain et la formation et théorisation des idées politiques. L'influence des revendications des travailleurs au sein de la

---

184Ibid., p.61

185GAUVIN Gilles, « Le parti communiste de La Réunion (1946-2000) » (2000), *op.cit.*, p.73

186Ibid., p.74

construction idéologique du parti communiste sur l'île a été très forte et c'est cette proximité avec le prolétariat qui a, non seulement, construit la force politique du PCR, mais a également participé à son influence considérable pendant des décennies. Cette influence a été indéniablement parachevée par le contact permanent avec des associations partenaires.

*« Dans la colonie, le Comité Républicain d'Action Démocratique et Sociale (CRADS) créé le 11 mars 1945, regroupe les forces politiques à l'initiative du Comité d'Action Démocrate et Sociale, né en juin 1932, réunit des personnalités marquantes de la période du Front populaire ( Hinglo, De Lepervanche, Benjamin Hoarau, Raymond Mondon...) et des associations politiques telles que la CGT, la ligue des droits de l'Homme, la loge maçonnique de l'Amitié. Comme sur la période 1936-1938, chacun peut mesurer le poids des relations entre les associations et le champs politique<sup>187</sup> ».*

En 1959, la fédération locale du PCF se détache du PCF pour créer le PCR. Cette volonté de se séparer de la fédération locale s'inscrit dans un contexte particulier de tensions entre les fédérations des Outre-Mer et le centre national du PCF. En 1956, Aimé Césaire démissionne du PCF dont il juge sévèrement les actes dans une lettre à Maurice Thorez publiée le 24 octobre 1956. Aimé Césaire explique qu'il ne peut rester dans un parti qui prétend se battre contre le colonialisme, tout en reproduisant le schéma de domination colonial.

*« Quant au Parti Communiste Français, on n'a pas pu ne pas être frappé par sa répugnance à s'engager dans les voies de la déstalinisation ; sa mauvaise volonté à condamner Staline et les méthodes qui l'ont conduit au crime ; son inaltérable satisfaction de soi ; son refus de renoncer pour sa part et en ce qui le concerne aux méthodes antidémocratiques chères à Staline <sup>188</sup> ».*

Le PCF perd alors une de ses grandes figures intellectuelles, principal lien entre la Martinique et Paris. Après sa démission, Aimé Césaire crée le Parti Progressiste Martiniquais. La fédération PCF de la Martinique reste forte après cette démission.

Pour la Réunion, Paul Vergès ne révèle aucun désaccord profond. Gilles Gauvin explique cependant que « les locaux » souhaitent une certaine autonomie dans la gestion des fédérations locales et évoque des tensions avec le parti national. Ces tensions évoquées sont certainement celles nées des divergences sur la prise de position du PCF dans le conflit algérien. « Il semble, malgré l'orthodoxie du journal *Témoignages*, que des tensions apparaissent entre les métropolitains et les locaux revendiquant une conduite locale du parti <sup>189</sup> ».

---

187COMBEAU, EVE, FUMA, MAESTRI, *Histoire de La Réunion, de la colonie à la région*, Paris : Sedes, 2001. p.143

188Lettre d'Aimé Césaire à Maurice Thorez, 24 octobre 1956. Publiée dans *Black Revolution*, Demopolis, Paris, 2010.

189GAUVIN Gilles, « Le parti communiste de La Réunion (1946-2000) », in *Revue d'histoire, Vingtième Siècle*, N°68, octobre-décembre 2000. p. 75

Le détachement s'opère pourtant pacifiquement en 1959 à la Réunion. Le PCR émerge davantage d'une volonté de s'adapter aux spécificités locales avant de marquer une rupture avec le PCF. Malgré quelques tensions relevées entre le Parti national et les fédérations locales dans les Outre-Mer, le PCR à sa création en 1959 n'affiche aucune animosité envers le PCF et reste toujours lié à l'histoire et l'idéologie communiste. Une relation que nous pouvons qualifier de particulière car le PCF et le PCR sont davantage considérés comme des « partis frères ». Le PCR, bien que considéré comme une « fédération locale du parti communiste français », est autonome dans ses réflexions et prises de position. Cette différence est, selon André Oraison, une particularité qui avantage et crédibilise le parti dans l'île :

*« C'est un élément important de particularisme qui le distingue des partis nationaux. Ces derniers ne sont que des fédérations réunionnaises de formations politiques exerçant leurs activités sur l'ensemble du territoire de la République française <sup>190</sup> ».*

C'est ainsi que la fédération locale du PCF qui avait été créée le 30 novembre 1947 devient douze ans plus tard le PCR, avec la même idéologie construite pour la défense du prolétariat mais renforcée par des années de militantisme. Le Parti qui émerge en 1959 entend cette fois s'attaquer aux enjeux complexes de la situation post-coloniale de l'île.

### **2.3.2 La naissance du PCR en 1959 : un acte de résistance contre le pouvoir colonial**

C'est fort de cette histoire et de ses enrichissements pendant près de deux décennies que le PCR émerge en 1959. Une année décisive pour la fédération locale du PCF qui devient PCR, créant ainsi un parti local, s'adaptant aux spécificités de son territoire.

*« La création du Parti Communiste Réunionnais et son combat pour l'évolution du statut de l'île constituent une nouvelle donne et contraignent le gouvernement à des changements d'orientations et de comportements. <sup>191</sup> ».*

---

190ORAISON André, *op.cit.*, p.62

191COMBEAU Yvan, « De Bourbon à La Réunion, l'histoire d'une île (du XVIIe au XXe siècle) » in *Hermès*, n° 32-33, 2002/1. p. 97

La création du PCR dans l'île va reformuler les débats engagés autour de la question des relations avec la France hexagonale. Ce lien sera remis en question par la mise à mal du contrat départemental qui n'aurait pas été respecté. Des promesses non tenues car le développement économique dans l'île ne profite qu'à une minorité. Les décisions d'orientation budgétaires sont également critiquées car elles ont participé à la précarisation de la majorité de la population. La création du PCR repose en 1959 sur une remise en question du fonctionnement politique et du lien qui unit la France hexagonale à son ancienne colonie. Cette prise de position va construire les discours antagonistes à l'assimilation mais également construire les grandes représentations de résistance et de rébellion qui vont entourer le PCR, qui deviendra un parti incontournable de l'histoire politique de l'île.

Suite à une déclaration en préfecture déposée le 28 mai 1959, c'est sous le nom de Parti Communiste Réunionnais et avec la volonté énoncée dans les statuts d'une gestion autonome et démocratique des affaires locales par le peuple réunionnais que le PCR s'érige en force nouvelle.

La création du PCR se fait donc sur la base du mot d'ordre d'autonomie, avec la particularité que nous avons précisée d'être 'indépendant'. Les statuts constitutifs du PCR laissent alors apparaître ce mot d'ordre d'autonomie. Une revendication qui porte un changement statutaire que les communistes justifient par des années de déception suite au vote de 1946. Depuis 1947, Raymond Vergès remettait en question la départementalisation. Un bilan décevant et des critiques sont mis au jour par les communistes au travers de constats sur les différents secteurs que sont l'agriculture, la pêche, l'ensemble de l'économie. En 1959, les communistes font le même constat que leurs collègues martiniquais : la départementalisation n'a pas permis de construire l'égalité, il faut proposer une autre évolution statutaire pour les DOM.

Les thèses approuvées lors du congrès constitutif font d'abord un constat de la situation de la Réunion. Ces textes sont avant tout une lecture politique de la situation locale et une critique acerbe des conséquences de la départementalisation depuis dix ans sur le territoire. Les espoirs placés en ce statut de département ayant été déçus, c'est d'une voie unanime que les communistes dénoncent les structures coloniales et le maintien de la bourgeoisie locale et de ses privilèges coloniaux. « Ainsi que ce soit dans le domaine économique, social, culturel ou politique, la réalité réunionnaise est une réalité typiquement coloniale <sup>192</sup>».

---

192PARTI COMMUNISTE REUNIONNAIS, *Les thèses constitutives*, Ile de La Réunion : 1er juin 1959.



L'incipit des thèses constitutives est une entrée historique qui rappelle le contexte de la formation de la colonie réunionnaise, des premières exploitations humaines et économiques à l'oppression capitaliste sous la Troisième République. Il s'agit en effet d'évoquer la situation historique d'une île construite par le colonialisme et l'esclavagisme et de rappeler que l'économie réunionnaise a construit ses édifices pour la prospérité de la France. Une économie construite sur l'exploitation consciente de la main d'œuvre gratuite des colonies. Un rapport de pouvoir qui ne s'inverse pas sous la Troisième République selon les communistes, qui dénoncent que les terres, principales richesses, aient été concentrées aux mains du « crédit foncier », un organisme d'État qui va redistribuer les terres « entre groupes capitalistes locaux et sociétés capitalistes françaises<sup>193</sup> ». Cette situation de monopole et de modèle capitaliste perdue après l'abolition de l'esclavage, sans mettre fin à l'exploitation économique de la population.

Les communistes dénoncent une véritable subordination organisée par Paris, pour répondre « aux besoins des monopoles métropolitains », avec la complicité de la bourgeoisie locale. Cette subordination prend la forme dans l'île d'une concentration des richesses et de monopoles financiers sur les secteurs des transports maritimes, des constructions et des chantiers, des industries sucrières ainsi que sur les possessions des terres et domaines. Cette domination sur l'ensemble des réseaux financiers favorise la monoculture qui entrave le développement économique et nourrit par la même occasion la dépendance avec la France hexagonale, condition de la survie du monopole dans l'île. Un véritable système d'inégalités et d'injustices qui conduit les communistes à dénoncer « un étouffement organisé des forces productives de notre pays <sup>194</sup>».

Les communistes reconnaissent la prise de conscience de ces faits par la moyenne bourgeoisie dans l'île mais cette classe moyenne n'a aucune marge de manœuvre. Elle est dominée par une douzaine de sociétés et une vingtaine de familles qui s'accaparent le pouvoir décisionnaire et budgétaire. Les thèses constitutives décrivent l'économie coloniale et son organisation selon trois classes: la bourgeoisie impérialiste, la classe moyenne et le prolétariat. La classe moyenne est exclue des négociations, peu protégée dans le cadre de son travail, composée « par les fonctionnaires, les employés, dans les grandes villes (St Denis – St Pierre) les commerçants et des artisans peu nombreux, inorganisés<sup>195</sup> », ainsi que d' « une faible couche de propriétaires moyens et quelque vingt mille petits propriétaires, vivant difficilement <sup>196</sup>». En bas de l'échelle, le PCR évalue à « 45.000 journaliers agricoles » les

---

193Ibid.

194Ibid.

195Ibid.

196Ibid.

prolétaires des « usines sucrières et au Port (dockers) » qui concernent notamment une population jeune. Le PCR dénonce ainsi l'émergence d'un « prolétariat jeune, inorganisé, de plus en plus nombreux (qui) connaît des salaires de famine et un chômage chronique<sup>197</sup> ». Ce schéma colonial est présenté comme la structure type des économies coloniales. Un argument structurel dans la démonstration anti-coloniale du Parti.

Le système colonial use également des formes de censure pour un maintien de l'ordre et pour empêcher toutes formes de révolte. Le système érige donc des structures impérialistes par des procédés anti-démocratiques, à savoir les fraudes, la centralisation des pouvoirs et la mise en place d'un système de surveillance extrêmement répressif.

*« Les provocations colonialistes et les exactions des nervis vont jusqu'au meurtre comme celui du républicain François Coupou, tombé le 29 mai 1958 à Saint-Denis et celui du jeune Eliard Laude, assassiné à Sainte-Clotilde le 15 mars 1959.*

*La discrimination raciale est officiellement consacrée dans la fonction publique par le régime d'inégalité entre fonctionnaires réunionnais et métropolitains.*

*Enfin quelles que soient les déclarations officielles et du fait même du régime colonial, un certain racisme est cultivé dans notre pays non seulement entre éléments métropolitains et éléments créoles mais aussi dans diverses couches constitutives de notre population<sup>198</sup>».*

Les thèses décrivent un pouvoir centralisé aux mains d'une poignée d'élus, « députés, sénateurs, conseillers généraux, maires et conseillers municipaux » chargés de maintenir l'ordre colonial, non pas seulement dans la population mais également pendant les temps de démocratie comme les élections. Cette centralisation du pouvoir au sein d'un groupe minoritaire favorise selon les communistes l'organisation des fraudes électorales pour empêcher tout renouvellement de la classe politique :

*« Le bourrage des urnes, la violence et la falsification des procès-verbaux et ces scandales ne peuvent d'ailleurs avoir lieu que grâce à la protection de tout l'appareil policier et administratif de l'État impérialiste<sup>199</sup>».*

Cette domination sur les prises de décision politiques et économiques avec la mise en place d'un système répressif s'exerce également dans l'organisation de la politique territoriale. Le PCR constate l'organisation d'une politique territoriale du gouvernement qui favorise la stratification sociale entre les Hauts et les Bas de l'île, les villes et les campagnes. Le gouvernement français est, en effet, accusé de s'organiser pour maintenir cette hiérarchisation sociale avec la concentration massive de la classe moyenne dans les villes et d'organiser la concurrence pour maintenir les inégalités entre les petits et les gros propriétaires à la

---

197Ibid.

198Ibid.

199Ibid.

campagne. Une hiérarchisation qui prend forme dans une organisation spatiale savamment entretenue par le développement des villes côtières et littorales, ainsi que d'un développement de l'emploi dans ces zones pour un public ciblé, tandis que les zones situées en hauteur constituent des terrains d'exclusions et d'inégalités.

Cette description d'une organisation économique et une gestion politique d'ordre colonial ne serait pas complète sans une partie sur la suprématie culturelle consciemment maintenue pour favoriser l'assimilation du peuple réunionnais. Une assimilation qui prend la forme d'une aliénation pour entraver toute émancipation et que le PCR dénonce dans les thèses constitutives, reliant ainsi le débat de la reconstruction post-coloniale à des questions identitaires.

### ***2.3.3 Déconstruire les structures coloniales par la réhabilitation identitaire et culturelle***

Le PCR a développé tout un discours sur l'identité et la culture à La Réunion. Un discours que l'on peut qualifier de 'visionnaire' au vu du regard posé sur les problèmes identitaires et qui sont toujours d'actualité. A savoir la considération de la langue créole dans les espaces publics et dans le système éducatif, ou encore la place de la culture réunionnaise face à la culture française. Ces questions d'ordre culturel apparaissent dans les thèses constitutives de 1959 comme une porte d'entrée au débat sur l'identité réunionnaise, débat assumé et porté par le Parti comme une partie intégrante du programme de décolonisation, qui ne saurait être complet sans considération de l'aspect culturel. Le PCR rattache l'identité réunionnaise à l'histoire du pays et à la formation du peuplement de La Réunion. Une pensée révolutionnaire pour l'époque quand les discours de droite entravaient toute émancipation culturelle et réflexion autour de l'identité des Réunionnais, tout en prenant soin d'éviter l'évocation d'un passé douloureux pour les insulaires et ainsi d'éviter toute forme de rébellion, de prise de conscience contre l'ordre établi.

Le PCR va mettre en avant les particularités identitaires issues des premières migrations dans l'île. Une population venue « d'Afrique, de Madagascar, des Indes... », avec ses traditions et spécificités. Ces populations « ont constitué la très grande majorité de notre peuple, ont perdu leur langue maternelle, souvent leur religion d'origine...même s'ils ont

conservé les uns certaines traditions, d'autres (les Indiens) leur religion... ». Ces identités culturelles se sont construites entre des éléments perdus de la culture d'origine et des éléments de résistance, de sauvegarde qui ont fortement influencé la construction de l'identité réunionnaise, à l'exemple de la langue créole née des échanges entre ces populations diverses et les colons. Ces éléments de la constitution du peuplement et la considération de la diversité culturelle et ethnique ont alimenté un discours politique autour de la multiculturalité et du respect des différences culturelles.

*« Ainsi dans ce véritable creuset et au long de trois siècles de destin commun, est née une personnalité créole par son développement même aboutit à une véritable prise de conscience d'un destin commun sur une terre malheureuse et d'une lutte solidaire pour la sauver de la ruine et du désastre<sup>200</sup> ».*

Le PCR dénonce le « caractère assimilateur du colonialisme français » qui a agi à l'encontre de ce métissage né de la mise en commun de plusieurs destinées. Au-delà des enjeux économiques et politiques que soulève la revendication d'autonomie, ce sont des revendications culturelles et sociétales qui intègrent le programme politique. Ce sont les enjeux de la reconstruction identitaire qui sont soulevés dans les thèses avec un champ lexical de la perte et de la dépossession pour expliquer la formation de la population réunionnaise. Constituée, au départ, d'une main d'œuvre esclave arrachée à sa terre natale, la population réunionnaise s'est construite alors même qu'on l'a dépossédée des éléments constitutifs de son identité. Après la perte de la langue maternelle, nous pouvons parler de la constitution d'une identité fondée sur des éléments de résistance et grâce à la volonté de conserver des traditions religieuses et des pratiques culturelles des pays d'origine. Une identité qui apparaît comme métissée par la force et construite dans la résistance à l'oppression. Les termes « dépersonnalisés, « dénationalisés » sont reliés à la perte de l'individu et aussi au « désastre », au « malheur » et à la « ruine » qui caractérisent le système colonial. Face à ce constat d'une destruction de l'individu par l'effacement des traits culturels et de la résistance dont doivent faire preuve les dominés pour continuer à construire leur identité, les thèses font appel aux termes forts de la « lutte », le « destin commun » et la « solidarité ». Il s'agit donc de mobiliser la capacité de révolte de l'individu et du groupe pour vaincre l'ordre colonial.

En cela, le discours des thèses constitutives accompagne les mouvements mondiaux de décolonisation et inscrit ainsi l'île de La Réunion dans l'ensemble des territoires à décoloniser pour le respect de la liberté des peuples.

---

200 *Ibid.*

Le PCR croit en la libération du peuple par le soulèvement « pacifique » : « À l'échelle internationale, le socialisme présente le bilan de ses victoires pacifiques au moment même où le capitalisme connaît une nouvelle crise économique ».

« La lutte du peuple réunionnais pour le progrès social » préconisée par le PCR s'inspire des luttes des populations coloniales d'Asie, d'Afrique et d'Amérique du Sud. Une mise en perspective du cas local dans une lutte globale où « les peuples frères », les peuples colonisés, se sont levés contre l'exploitation et l'humiliation, et s'érigent en exemple à suivre :

*« La lutte du peuple réunionnais, surtout depuis la deuxième guerre mondiale, a été encouragée et influencée par la lutte gigantesque des peuples coloniaux d'Asie et d'Afrique pour leur dignité, leur liberté et leur indépendance comme par la lutte des peuples d'Amérique du Sud (Vénézuéla, Cuba...) contre les dictateurs au service des impérialistes américains.*

*Cette lutte qui depuis près de quinze ans a entraîné les centaines de millions d'hommes de Chine, d'Indochine, d'Indonésie, de Malaisie, de Birmanie, des Indes... comme elle soulève aujourd'hui les peuples du Moyen Orient et gagne l'Afrique(...) <sup>201</sup>».*

Indéniablement, les thèses constitutives sont l'occasion pour le PCR de prendre position face à la départementalisation et à ses promesses de progrès social non tenues. Le progrès social comme « mot d'ordre » en 1946 était une mascarade pour asseoir l'exploitation de la population sous couvert de la volonté d'égalité :

*« Ce mot d'ordre d'ailleurs exprimait davantage une aspiration à la reconnaissance d'une dignité de citoyens et à une égalité des droits avec les Français métropolitains qu'à un profond désir d'assimilation, de dépersonnalisation.*

*C'est le déroulement ultérieur des choses, la volonté d'une part de nous dépersonnaliser, de nier notre dignité et notre personnalité et d'autre part d'aggraver l'exploitation et l'oppression coloniale qui ont aidé notre peuple à déceler le contenu mis par le gouvernement sous l'étiquette de « départementalisation ».*

En 1959, ce passé de la « dépossession » des êtres transparait dans l'organisation culturelle et linguistique. Dans un premier temps, ce sont l'utilisation et la considération des langues dans l'île qui sont remises en question. Puis ce sont le système éducatif et l'accès à l'enseignement dans l'île qui font l'objet d'interrogations.

La langue créole est utilisée par la majorité de la population et même si c'est une langue qui traverse toutes les classes sociales, elle apparaît majoritairement comme langue unique dans la classe populaire à dominante prolétaire. Ceci va poser problème à cette catégorie sociale pour évoluer dans une société où le français est à usage exclusif comme « seule langue officielle possible ». Cette omniprésence du français dans les services administratifs et à l'école va créer des inégalités, non seulement d'ordre économique ou intellectuel mais également d'ordre identitaire :

---

201Ibid.

*« Certes, si ce problème est complexe, il n'en demeure pas moins qu'un réunionnais obligé de penser de concevoir d'abord en créole et de traduire ensuite en français pour s'exprimer, se heurte à des obstacles qui le mettent en état constant d'infériorité <sup>202</sup> ».*

Le PCR demande ainsi à ce que la langue créole soit prise en compte pour une meilleure considération des créolophones, et plus largement, pour le respect des spécificités culturelles et langagières. Il s'agit d'une reconnaissance des réalités linguistiques pour permettre l'égalité des chances. En effet, l'instruction scolaire est décrite dans le discours des thèses comme accessible à la seule catégorie aisée de la population. L'école réunionnaise participe à une reproduction sociale qui va favoriser et reproduire le schéma colonial. L'école apparaît comme complice de la colonisation, en ne voulant pas de « Réunionnais instruits ». Le parti déplore que l'histoire locale et les traditions ne fassent pas partie des programmes scolaires et plans d'instructions. Le taux d'illettrisme dans l'île est évoqué comme l'une des principales conséquences de la reproduction sociale et des manquements à la mission première de l'école, à savoir l'égalité des chances :

*« Comment s'étonner, dans de telles conditions, et alors que notre pays manque de cadres dans tant de domaines, que le nombre des étudiants soit si faible et que ceux issus de familles modestes soient systématiquement mis dans l'impossibilité d'aller continuer leurs études<sup>203</sup> ».*

Le PCR construit un discours sur l'assimilation forcée par le principe de la langue imposée. Il dénonce une négligence volontaire des spécificités langagières et historiques du territoire, qui n'apparaissent ni dans la forme (la langue de l'enseignement), ni dans le fond (contenu des enseignements). Ce problème soulevé en 1959 sera au centre des revendications d'une génération d'intellectuels dans les années 1970 qui dénoncent le déni organisé autour de la culture créole. Le PCR évoque ce déni, en le plaçant au centre d'un débat identitaire où il est question de l'infériorisation de l'homme réunionnais. Tout comme le programme économique, la sphère culturelle répond à une organisation coloniale dans l'île.

Les thèses proposent une réforme de l'ensemble des secteurs économiques, politiques et culturels. Le PCR place trois objectifs au centre de l'élaboration idéologique de son programme politique, dont l'ossature apparaît dans les thèses constitutives. Au centre du programme, les volontés de réhabiliter la population, de contrer l'idéologie coloniale et de former les cadres communistes. Ce programme repose sur le socle des alliances que sont l'« alliance de combat » et l'alliance politique. La première alliance consiste en la construction d'un « front » avec l'ensemble des classes opprimées, à savoir « la classe ouvrière, les planteurs et la moyenne et petite bourgeoisie des villes<sup>204</sup> ». La seconde alliance préconise le

---

202Ibid.

203Ibid.

204Ibid.

rassemblement des formations politiques, sous condition d'adhérer aux « objectifs anti-colonialistes ».

Pour mettre en place ce plan de reconstruction au travers du principe de l'autodétermination, le parti va mettre en place une organisation rigoureuse. Les thèses de 1959 dévoilent, par exemple, quelle sera l'organisation interne du parti. Bien qu'elles aient fait l'objet de nombreuses critiques, cette organisation et cette structuration ont été orchestrées pour qu'elles puissent concerner toutes les couches de la société, dont les travailleurs. La volonté de réhabilitation des opprimés guide cette organisation interne où il est question d'offrir une tribune d'expression à ceux qui n'en ont point. Ces méthodes d'organisation et de fonctionnement ont constitué la grande force du PCR et sont l'une des explications de son influence pendant des décennies.

### **2.3.4 L'organisation interne du Parti**

Dans la cinquième partie des thèses constitutives, intitulée « Le Parti », le PCR revient sur la force de la fédération communiste dans l'île, depuis douze années. Une force qui a été concentrée vers les intérêts du peuple réunionnais et pour faire « face à l'offensive colonialiste ». Une manière de remercier et de reconnaître la force du PCF avant de justifier le détachement et la création du PCR. Ce dernier prend bien soin de justifier le cadre de cette séparation. Il ne s'agit pas d'une rupture annoncée des négociations et du dialogue entre le parti national et le parti local. Il s'agit d'une volonté de progresser et d'adapter l'idéologie du PCR au contexte local :

*« Une politique élaborée par le Comité Central en fonction de la situation en France, risque désormais de constituer un frein à ce progrès de notre Parti à La Réunion.*

*C'est pourquoi notre Comité Fédéral propose la transformation de la Fédération Communiste de La Réunion en Parti Communiste Réunionnais <sup>205</sup>».*

L'organisation du Parti local va s'inspirer du fonctionnement de l'antenne nationale. Le PCR affiche au sein des thèses constitutives, les questions d'organisation et de fonctionnement, que nous croyons nécessaires de développer pour comprendre l'organisation de l'un des partis les plus influents et également dérangeants de l'histoire politique de l'île.

---

205*Ibid.*

Le PCR se hiérarchise par le biais de cellules démocratiques, dans lesquelles des discussions et des réunions sont organisées pour mieux cibler les revendications de chacun et diffuser au mieux les idées du parti :

*« Le Parti fonde son action sur les principes scientifiques du marxisme-léninisme, sur l'analyse des faits, la prévision des perspectives, sur ses liens avec les masses, sur la connaissance et la défense de leurs revendications, des plus petites jusqu'aux plus grandes. Pour diriger les masses et les orienter, il faut les comprendre, traduire leurs besoins et leurs aspirations, être connu d'elles, gagner leur confiance. La cellule est l'organe de cette liaison <sup>206</sup>».*

Ces cellules permettent au parti de garder un lien avec les revendications naissantes sur le terrain et de maintenir un regard constant sur les opinions qui circulent dans les masses populaires. Il s'agit de répondre aux lacunes historiques de l'organisation des mouvements démocratiques dont les erreurs ont été, selon le Parti, de négliger le terrain et sa mobilisation. Le PCR, par le biais des cellules, entend assister à la naissance de tous les mouvements de contestation. Il veut entendre les revendications à la source pour pouvoir s'en saisir et ainsi, pouvoir réagir rapidement, en mobilisant les contacts organisés dans l'île par le biais de ces mêmes cellules. Inspirés par l'organisation des mouvements syndicaux et héritiers des dialogues interprofessionnels qui ont émergé dans le CRADS, les dirigeants du PCR vont reproduire ce modèle qui a fonctionné et s'entourer d'associations et de groupes divers. Par le biais de ces alliances, le parti vise à une meilleure visibilité dans toutes les tranches de la société. Nous évoquerons d'ailleurs, plus loin dans ce chapitre, ces groupes que Gilles Gauvin nomme les « organisations satellites » du PCR pour désigner les associations ou syndicats qui n'ont pas caché leur soutien au PCR et ont constitué le réseau d'influence du parti.

Ce réseau d'influence utilise le même fonctionnement que le parti, organisé entre ses relations syndicales et la démarche politique. Les thèses du parti en 1959 affichent toujours cette volonté de développer les relations syndicales pour être au plus près des revendications des travailleurs. Le parti communiste s'érige dans ses statuts en parti des opprimés, un parti aux côtés des « laissés pour compte ». Les travailleurs précaires qui constituent la base militante de la fédération communiste doivent selon le Parti être syndiqués. « Les communistes doivent se montrer les plus actifs dans le développement de l'organisation syndicale ».

*« D'autre part, le nombre des camarades appartenant à un syndicat n'est que de 35 pour 155 délégués. Moins de 24% de nos délégués sont syndiqués. Ce chiffre marque bien la faiblesse des organisations syndicales dans notre pays en même temps qu'il est le signe de l'indifférence de nos militants pour l'action syndicale <sup>207</sup>».*

---

206Ibid.

207Ibid.



Le PCR organise des formations pédagogiques pour former les cadres du Parti. Les formations et réunions d'information sont au centre du fonctionnement politique. Il s'agit d'ouvrir les consciences aux problèmes de la société réunionnaise et aux méthodes de revendications et d'organisation de l'offensive sur le terrain. Le PCR inclut une portée pédagogique à son action politique, de manière à participer à la prise de conscience collective. La lutte pour la libération devra donc se faire en toute conscience dans la population :

*« Le travail de masse, c'est à dire les efforts entrepris auprès des diverses couches de la population pour faire connaître nos solutions, unir les forces et organiser l'action, est la tâche première des organisations du Parti, de ses élus et de ses directions à tous les échelons.*

*Ce travail de masse tend, par un effort constant d'explication et par l'action quotidienne, à faire jouer aux masses un rôle permanent dans la vie économique et politique (...) Il leur appartient aussi d'aider les travailleurs, par l'explication et par l'expérience irremplaçable de l'action, à prendre conscience des raisons politiques de leurs difficultés et à démasquer dans le réformisme la tentative d'obscurcir leur sens de classe, d'affaiblir leur unité et leur volonté de combat.<sup>208</sup> ».*

Ce rôle de pédagogue sera vivement critiqué par les opposants du PCR qui accusent les communistes de manipuler les esprits. Au sein de ces thèses, on découvre un parti qui s'affirme dans un courant de pensée où « L'unité et la discipline » dominant. La formation devient « l'éducation du militant » dans les thèses. Une idéologie à diffuser et des théories à assimiler à la manière d'une école de pensée, avec un fonctionnement interne bien établi.

*« L'effort constant d'éducation pour assimiler la science marxiste-léniniste, pour répondre aux questions que se posent les travailleurs, pour leur enseigner l'art de vaincre est une tâche essentielle du militant communiste. Pour la mener à bien, il importe d'abord de lire et de faire lire notre journal, arme indispensable du militant pour la propagande des idées du Parti et pour l'organisation de l'action.*

*Les écoles du Parti, la lecture de la « Nouvelle Revue Internationale » et des ouvrages fondamentaux du marxisme-léniniste, devront permettre de former des cadres pénétrés de la politique du Parti et de ses méthodes scientifiques de pensée et d'action <sup>209</sup>».*

André Oraison a travaillé sur la revendication d'autonomie démocratique et populaire du PCR. Selon lui, l'organisation interne est bien ficelée et les cellules, forces principales du parti, y prennent une place primordiale. Ainsi, les réunions sont les lieux de conscientisation du peuple, chaque membre est rattaché à une cellule dans laquelle il peut recevoir une formation : « Le PCR donne à ses membres une formation politique certainement plus complète et plus approfondie que les autres partis <sup>210</sup> ». Cette force pédagogique donnera des arguments aux discours assimilant l'idéologie du PCR à une manipulation consciente du peuple réunionnais pour atteindre le pouvoir. Car le réseau d'influence a été véritable dans les

---

208Ibid.

209Ibid.

210ORAISON André, *op.cit.*, p.73

années 1960. André Oraison décrit des réunions publiques attractives, dans lesquelles les Réunionnais retrouvent leur culture : « Les réunions publiques se font normalement en langue créole et sont parfois accompagnées de chants et danses de maloya au son des caïambes et des ouleurs ou rouleurs<sup>211</sup> ». Mais André Oraison évoque également les limites d'une telle organisation car elle s'effectue à la verticale et ne permet pas la communication des cellules entre elles. Ce qui équivaut selon l'auteur à révéler les craintes du parti de voir s'échapper des militants ou s'organiser en contre-pouvoir en cas de désaccord avec la ligne du parti. Des critiques qui peuvent éclairer les failles de la démocratie interne du Parti mais également être une confirmation des difficultés rencontrées dans tout système démocratique, à savoir porter unanimement un projet conciliant les individualités.

André Oraison souligne également la critique émise quant aux lacunes de l'élan pédagogique qui avait été annoncé en 1959 pour la constitution des cellules :

*« Cependant, faute de théoriciens et de cadres suffisamment formés, la cellule n'est pas véritablement une école de formation idéologique. Les discussions ne portent qu'exceptionnellement sur la théorie du marxisme-léninisme. Cette carence fait dire aux responsables indépendantistes de l'OCMLR<sup>212</sup> que le PCR n'est pas un authentique parti communiste<sup>213</sup> ».*

En parallèle aux cellules et à l'organisation interne, le Parti a également complété son réseau d'influence avec des partenaires associatifs, qui même s'ils n'ont pas été relais de l'information politique du Parti ont constitué à certains moments de l'histoire politique de l'île de véritables soutiens.

### **2.3.5 Le réseau d'influence du PCR et les organisations « satellites ».**

Nous l'avons dit, dans les thèses constitutives de 1959, le PCR énonce la nécessité de faire front par une commune alliance, entre les classes moyennes et prolétaires d'abord et ensuite entre les partis politiques. Une alliance que le PCR fonde également avec des organisations associatives et syndicales autonomes, en appelant les militants à s'y investir :

---

211Ibid., p.73

212L'Organisation Marxiste-Léniniste Communiste de La Réunion (OCLMR) est fondée en 1975 par un groupe dissident du PCR qui s'orientait davantage vers la revendication d'indépendance pour la Réunion. En 1981, l'OCMLR devient le MIR (Mouvement pour l'indépendance de La Réunion).

213ORAISON André, *op.cit.*, p.74

*« C'est pourquoi les communistes doivent accorder une importance particulière des plus larges masses dans les organisations de masses (syndicats, organisations de femmes, de jeunes, de solidarité, associations culturelles... et considérer l'insuffisance de leur activité actuelle dans ces organisations comme une des plus graves faiblesses que connaisse le mouvement démocratique dans notre pays <sup>214</sup>».*

Il s'agit d'une volonté de mettre en réseau les militants communistes et les associations. Héritier de la tradition des alliances syndicales qui avaient formé l'union au sein du CRADS, le PCR a collaboré avec les travailleurs, les syndicats et les femmes, rassemblés au sein de mouvements autonomes mais fortement imprégnés de l'idéologie communiste. Ces groupes avec lesquels le PCR exprime une volonté de renforcement des relations sont nommés « les organisations satellites du PCR<sup>215</sup> » par Gilles Gauvin. André Oraison parle de ces organisations comme du « premier cercle d'alliances » du PCR, avant les alliances politiques locales, nationales et internationales. Parmi elles :

*« L'Union des Femmes de la Réunion (UFR), le Front des Jeunes Autonomistes de la Réunion (FJAR), la confédération Générale des Travailleurs de la Réunion (CGTR) et Témoignages Chrétien de la Réunion (TCR), pour ne citer que les plus connues, sont des institutions autonomes par rapport au PCR. Mais toutes considèrent le Parti communiste réunionnais comme un allié privilégié<sup>216</sup> ».*

Le PCR apportera son soutien à l'ensemble de ces organisations. Un soutien que celles-ci lui rendront bien en l'appuyant pendant les élections et en se faisant les relais de la revendication d'autonomie. A ce propos, André Oraison rappelle d'ailleurs que « L'UFR, le FJAR, la CGTR et TCR ont appelé leurs militants et leurs sympathisants à voter pour les candidats du PCR aux élections législatives du 12 et 19 mars 1978<sup>217</sup>». Une force de mobilisation externe au parti qui a su conforter l'idéologie communiste. Et cela se confirme davantage lorsque l'on voit que la majorité des dirigeants de ces organisations occupent des postes clés et à responsabilités au sein du Parti.

C'est le cas d'Isnelle Amelin et d'Alice Peverrely de l'UFR, respectivement trésorière adjointe du PCR et secrétaire du Parti entre les années 1960 et 1970. Il en est de même pour Elie Hoareau, qui, en sa qualité de Secrétaire Général du Front de la Jeunesse Autonomiste de la Réunion (FJAR), est également le bras droit de Paul Vergès dans la gestion des affaires du Parti. Payet Bruny, secrétaire général de La Confédération Générale du Travail de la Réunion (CGTR) est membre du parti tout comme Lucien Biedinger, le responsable de Témoignages Chrétien de la Réunion (TCR) très proche du PCR. Ces organisations syndicales et associatives s'organisent et se rencontrent de manière autonome, prennent des décisions dans

---

214PARTI COMMUNISTE REUNIONNAIS (1959), *op.cit.*,

215Expression utilisée par Gilles Gauvin

216ORAISON André *op.cit.*, p.92

217Ibid., p.92

les secteurs qui les concernent, mais le point d'ancrage avec le Parti est une donnée importante si l'on veut comprendre ses méthodes. Il s'agit donc d'un réseau d'influence organisé, porteur de revendications dont la diversité servira les avancées sociales à la Réunion.

La première de ces organisations est celle des femmes. L'Union des Femmes de la Réunion aujourd'hui rebaptisée Union des Femmes Réunionnaises (UFR), précède la création du PCR. L'originalité historique de cette création réside dans le fait que le mot d'ordre d'autodétermination apparaît dans les statuts constitutifs de l'association féministe. Les femmes ce de mouvement estiment que les Réunionnais ont le droit de gérer eux-mêmes leurs propres affaires et sont donc les premières à revendiquer le changement de statut.

Issue d'une branche de l'Union des Femmes Françaises, l'UFR s'affirme en premier groupe de femmes sur l'île et reçoit le soutien du Parti quand elles organisent des manifestations. Ce fut le cas lors du rassemblement pour l'alignement, sur celles de la France hexagonale, des prestations sociales dans l'île et ce fut également le cas lors de la lutte contre la précarité des mères de famille. Le PCR a rejoint les rangs des manifestants et ainsi participé à la lutte aux côtés des femmes.

Isnelle Amelin, qui a contribué à l'installation de la branche locale de l'UFF, devient secrétaire générale de l'UFR quelques années plus tard. Elle est très proche des opinions politiques de Raymond Vergès, dont elle admire le dévouement pour la cause des plus précaires. Convaincue, elle s'engagera dans la lutte politique à ces côtés et se retrouvera dans le rang des militants du PCR en 1959. Elle signera le procès verbal lors de la création du PCR en tant que trésorière adjointe, aux côtés de son amie Alice Peverrely, elle aussi engagée à l'UFR. Isnelle Amelin est donc engagée en politique au même titre que de nombreuses militantes féministes. L'UFR devient donc, dès sa création, un rassemblement de femmes doublement engagées, dans la politique et dans le féminisme pour la défense des droits des femmes. Cet engagement est parfois triple car certaines militantes sont aussi syndiquées et engagées pour le syndicat. Cette dimension tripartite de l'engagement à la fois politique, féministe, syndical n'est pas seulement l'apanage des femmes. Ces trois réseaux revendicatifs sont liés par l'idéologie commune de la lutte pour les travailleurs. L'ambition commune de donner plus de droits et de considérer davantage les travailleurs pauvres inscrit ces organisations dans une histoire commune, dont l'étude des enjeux pourrait faire l'objet de travaux de recherche permettant d'éclairer l'histoire sociale de l'île.

En 1944, lorsque la loi leur permet de prendre le pouvoir du bulletin de vote, les femmes de l'UFR prennent toute leur place au devant de la scène politique. Elles vont se présenter aux élections, tenir des bureaux de vote et s'affirmer en tant que citoyennes engagées. En 1958, l'association « (Elle) devance ainsi formellement le PCR qui ne devait

adopter la ligne de l'autonomie interne qu'à son congrès constitutif réuni au Port les 17 et 18 mai 1959<sup>218</sup>». André Oraison, considère qu'il s'agit d'un « ballon d'essai » que l'histoire politique n'a pas retenu. Mais ce dernier précise tout de même que cet essai s'est fait avec le « plein accord (de)la fédération réunionnaise du PCF<sup>219</sup>». Cette proximité va peser sur les femmes de l'organisation féministe pendant des décennies tant leur gestion autonome et leur indépendance seront remis en question, par les adversaires des communistes.

Les femmes représentent un public particulier que le PCR met en avant dans ses réflexions suite au congrès constitutif de 1959. Soulignant le fait que le nombre de femmes dans les délégués est largement inférieur à celui des hommes, le PCR exprime sa volonté d'inverser cette tendance. Une réflexion qui explique son soutien aux femmes de l'UFR pendant les premières décennies.

*« Plus que tous autres les mères de famille sont les plus touchées par les difficultés matérielles résultant des bas salaires, des allocations familiales dérisoires.*

*Ce sont les femmes, mères de familles nombreuses dans la plupart des cas, qui directement connaissent un véritable esclavage domestique, et souffrent un vrai martyre en période de chômage du père.*

*C'est pourquoi se posera pour notre jeune Parti Réunionnais la tâche d'entraîner dans la lutte revendicative et politique, le plus grand nombre possible des femmes créoles<sup>220</sup>».*

Le PCR fait aussi la remarque concernant la faible représentation des jeunes Réunionnais parmi les délégués présents à la constitution du Parti :

*« D'autre part, il n'y a que 8 délégués de moins de 25 ans. Ce qui est une faiblesse dont il faudra également tenir compte. Il nous faut absolument amener plus de jeunes à notre parti, parce que nous devons songer que les jeunes sont l'avenir de notre Parti<sup>221</sup> ».*

Pour cette raison le PCR concentre ses forces vers la jeunesse afin de remédier à cette faible représentation. Paul Vergès crée en 1960, l'Organisation Démocratique de la Jeunesse Réunionnaise (ODJR). Cette organisation a pour but de rassembler les jeunes, de les sensibiliser et de former leur conscience politique. En 1967, l'ODJR devient le Front de la Jeunesse Autonomiste de La Réunion (FJAR), toujours chargé de développer le réseau militant au sein de la jeunesse réunionnaise, mais cette fois avec le mot d'ordre d'autonomie « pour la reconnaissance d'un pouvoir et l'affirmation de l'entité réunionnaise<sup>222</sup> ».

---

218Ibid., p.93

219Ibid.

220PARTI COMMUNISTE REUNIONNAIS (1959), *op.cit.*

221Ibid.

222GAUVIN Gilles, « Le parti communiste de La Réunion (1946-2000) », (2000), *op.cit.*, p. 77

« Créé à Saint-Paul le 20 août 1967, à l'initiative de M. Paul Verges, au lendemain du deuxième congrès du PCR, le FJAR est le principal mouvement de la jeunesse progressiste de l'île. Rassemblement des jeunes unis par la Charte de la jeunesse ou déclaration des gorges du Bernica du 4 février 1968, c'est une formation multiraciale qui recrute dans tous les groupes ethniques. Elle comprend des chômeurs mais aussi de jeunes travailleurs agricoles ou ouvriers ainsi que des collégiens, des lycéens et des étudiants<sup>223</sup> ».

Ces jeunes, forts de leurs convictions, vont parcourir les quartiers de l'île et tenir des réunions pour rassembler la jeunesse autour des questions sensibles comme celles du chômage, des inégalités sociales avec la France hexagonale et des problèmes identitaires que pose l'assimilation depuis la départementalisation.

La jeunesse réunionnaise se regroupe également au sein de l'Union Générale des Etudiants Créoles de la Réunion (UGECR), créée en octobre 1960. L'objectif, pour ces étudiants réunionnais en France, est de se regrouper au sein d'une organisation pour discuter de la place des Réunionnais en France hexagonale, de leur considération sur le territoire français ainsi que sur toutes les problématiques liées à l'exil et à la mobilité des jeunes Réunionnais. Ils regroupent leurs revendications et leurs réflexions, le plus souvent autour de l'identité et du statut des jeunes Réunionnais dans le journal *Le Rideau de cannes*, édité de 1960 à 1963 à Paris.

La problématique de la mobilité devient de plus en plus présente dans les années 1960 notamment en réaction à la création du Bureau pour le développement des migrations dans les départements d'outre-mer<sup>224</sup> (BUMIDOM) en 1963. Il devient de plus en plus urgent d'évoquer la question du chômage dans l'île et de ses conséquences, notamment sur la construction identitaire et les conditions de vie des Réunionnais une fois qu'ils quittent le territoire. Au-delà de la problématique de la mobilité des jeunes, c'est le caractère forcé des départs et la politique migratoire mise en place par Michel Debré dans l'île qui vont soulever des révoltes.

Ces dernières donneront lieu en décembre 1963, à la création d'une nouvelle association de Réunionnais en France. Il s'agit de l'Union Générale des Travailleurs Réunionnais en France (UGTRF) qui va regrouper des personnalités comme Nelly Barret et Gervais Barret, Boris Gamaleya et Clélie Gamaleya, victimes de l'ordonnance Debré. Cette ordonnance de 1960 donne le droit aux pouvoirs locaux d'ordonner le départ des fonctionnaires dont les propos ou les actes sont de nature à troubler l'ordre public. Réunis au sein de l'UGTRF, les fonctionnaires victimes de l'ordonnance Debré se mobilisent contre leur

---

223ORAISON André, *op.cit.*, p.94

224Le BUMIDOM est un organisme d'État, créé en 1963 par Michel Debré. L'organisme est chargé d'organiser les migrations des Ultra-marins vers la France Hexagonale.

mutation forcée et c'est avec le soutien du PCR, qu'ils vont engager la lutte contre Michel Debré et son ordonnance.

L'UGTRF peut être considérée comme l'une des organisations satellites du PCR au vu de la réciprocité de leurs luttes et de leur opposition vivement marquée à l'encontre de la politique que Michel Debré applique dans l'île.

Ces organisations satellites ont affirmé leur soutien à la revendication d'autonomie du PCR, mais il y a eu des prises de position à l'encontre du Parti. Des prises de position qui révèlent que ces organisations satellites n'étaient pas prêtes à tout accepter, comme les femmes de l'UFR qui se sont exprimées contre leur infériorité numérique sur les listes électorales conduites par le PCR par le biais de communiqués à la presse.

De son côté, le FJAR s'est affirmé dans sa volonté d'aller plus loin que l'autonomie pour un changement plus radical du statut de l'île. Fort de ses pouvoirs sur la structure, le PCR a contredit cette revendication et a préféré forcer l'arrêt d'une organisation devenue trop radicale à ses yeux.

*« Par sa combativité sous l'impulsion d'hommes comme M.Georges Sinamalé, le FJAR a fait figure à l'origine et pendant quelques années de véritable avant-garde révolutionnaire. Mais son attitude de plus en plus intransigeante devait amener le Parti à épurer sa direction à partir de 1970 afin d'en éliminer les trublions gauchistes. Le mouvement de jeunes s'en est trouvé affaibli et il est actuellement en léthargie<sup>225</sup> ».*

## 2.4 La revendication d'autonomie

Nous allons consacrer cette partie à la notion d'autonomie et au sens qu'elle a pu revêtir d'années en années au sein des programmes et des plans élaborés par le PCR. La revendication d'autonomie a été placée au centre des revendications comme le moteur du changement.

Le projet de l'autonomie est en 1959 présenté comme une nécessité pour sortir l'île de son statut colonial. Nous avons vu, dans les thèses constitutives du Parti, que le PCR dresse un constat accablant de l'état économique, social et sociétal de l'île. Il apparaît dans son discours que la modification de statut en 1946 n'a pas fait des Réunionnais de véritables citoyens français car le gouvernement n'a pas joué son rôle dans la « réalisation de l'égalité des droits<sup>226</sup> ». La départementalisation est rendue responsable des maux relevés en 1959 : l'économie de l'île est sous le régime de l'exclusif, totalement dépendante des contrats liant toutes importations et exportations à la France hexagonale. Un contrat économique d'exclusivité auxquels s'ajoutent des décisions économiques prises dans le sens du renforcement de cette dépendance : renforcement de l'économie de service, monopole agricole maintenu et monoculture, entraves diverses à l'industrialisation, spécificités linguistiques et culturelles bafouées. Autrement dit, la départementalisation a maintenu les structures coloniales et la relation hiérarchique entre la France hexagonale et l'île de La Réunion. Le PCR n'accuse pas seulement les décisions politiques et les membres du gouvernement. Le « mouvement démocratique en France » est aussi responsable de la situation car il n'a pas su s'organiser et il n'a, lui aussi, pas tenu ses promesses d'égalité et de libération pour le peuple qu'il entend représenter. Le PCR évoque un mouvement démocratique « incapable de permettre une mobilisation véritable des masses <sup>227</sup>».

L'hostilité des gouvernements à la force des mouvements démocratiques conduit le projet d'égalité à l'échec dans l'île. Partant de ce constat, la revendication d'autonomie est présentée comme la solution permettant d'enrayer la machine coloniale. Cette solution, présentée comme salvatrice, n'est pas forcément reçue comme telle. André Oraison souligne à juste titre l'incompréhension générale qui s'est construite autour du mot d'ordre d'autonomie :

---

<sup>226</sup>PARTI COMMUNISTE REUNIONNAIS (1959), *op.cit.*  
<sup>227</sup>*Ibid.*



*« En réalité, il n'existe pas de termes plus vagues ou plus ambigus. Le mot n'a pas la même signification pour tout le monde. En raison de son caractère équivoque et de son interprétation plus ou moins extensive, plus ou moins libérale, il peut inquiéter et rassurer à la fois. Pour les uns, il aurait un contenu très précis et serait synonyme d'espérance et de progrès. Pour d'autres, ce mot d'ordre sonnerait creux et serait porteur de récession et de misère<sup>228</sup> ».*

Cette incompréhension et ce manque de clarté expliqueraient les difficultés des communistes à mobiliser autour d'un mot d'ordre qui provoque au sein de la population, à la situation déjà précaire, la peur du lendemain si l'île parvient à perdre son statut actuel. Le mot d'ordre d'autonomie ne rassure pas parce que la droite a construit la peur autour de ce mot d'ordre, dans une association d'idées entre le communisme, l'URSS et l'autonomie. Cette dernière a été accusée, notamment par la droite locale, de vouloir détruire le lien patriotique des Réunionnais à la France hexagonale. C'est donc la volonté de préserver l'unité nationale et l'incapacité des pouvoirs locaux et nationaux d'entrevoir l'autonomie d'un peuple dans le cadre de la nation qui a mené l'autonomie à un non-aboutissement.

Paul Vergès s'est pourtant défendu de développer des idées indépendantistes. Le chef du Parti a, au fil des décennies, réaffirmé son idéal de développement pour l'île. En 1981, quelques mois avant l'élection présidentielle et le changement de pouvoir, il réaffirmait l'importance de ce mot d'ordre pour les convictions du parti : « Le parti communiste en fait sa raison d'être. » (P.VERGES-IV Congrès du PCR)<sup>229</sup>.

Cet idéal a construit le PCR et alimenté les convictions pour l'égalité. L'autonomie c'est rétablir l'égalité que la départementalisation n'a pas su développer :

*« En vérité, l'Autonomie, c'est le droit au développement de notre pays, à l'épanouissement de notre personnalité, c'est la fin de l'ère du chantage permanent, c'est un salaire dans chaque foyer, c'est le progrès social pour tous, c'est la garantie des prestations acquises sur le plan social, c'est le respect de toutes les libertés , particulièrement celles qui sont actuellement violées par le pouvoir dans notre pays. L'Autonomie, c'est enfin la fierté d'être Réunionnais sur la terre réunionnaise<sup>230</sup> ».*

L'autonomie représentait une étape à franchir pour décoloniser l'île. Gilles Gauvin la replace dans les étapes nécessaires à la construction de la société socialiste, celle que Paul Vergès vise selon lui par le biais de l'autonomie. « L'autonomie est en fait pour Paul Vergès une étape avant la mise en place de la société socialiste<sup>231</sup> » :

*« Si nous sommes des autonomistes pour briser le joug colonial, nous sommes aussi des communistes. La seule voie qui nous permettra de sortir la Réunion de son sous-développement, c'est le socialisme. Ce qui ne veut pas dire que la Réunion demain autonome*

---

228ORAISSON André, *op.cit.*, p.29

229PARTI COMMUNISTE REUNIONNAIS (1981), *op.cit.*, p 61

230*Ibid.*, p 61

231GAUVIN Gilles, « Le parti communiste de La Réunion (1946-2000) » (2000), *op.cit.*, p. 78

*sera un pays socialiste, mais que l'autonomie créera des conditions pour que le socialisme l'emporte sur les méthodes et exploitations capitalistes<sup>232</sup> ».*

Cette étape, malgré les efforts appuyés du PCR aura du mal à se concrétiser, face à un modèle capitaliste fort. Malgré cela, l'évolution statutaire est une conviction fondamentale qui va guider les communistes pendant des décennies et ce débat autour du changement de statut va construire de nombreux fondements de la vie politique à La Réunion. Cette revendication d'autonomie, nous le verrons, ne sera pas perdue de vue malgré l'arrivée de la gauche au pouvoir. Elle ne sera pas non plus remise en question par les différentes stratégies de ralliement politique.

Nous allons dans cette partie mettre en lumière le cheminement de la revendication d'autonomie, dont l'histoire éclaire non seulement l'histoire politique de La Réunion mais également celle d'un parti qui a fortement contribué à développer le débat et la conscience politiques dans l'île. Il s'agira également de mettre en lumière les enjeux de pouvoir, les stratégies politiques et bien évidemment les idéologies, les modèles de développement défendus derrière chaque revendication. L'histoire de la revendication d'autonomie dans l'île est fortement liée à celle du PCR, mais elle est également fortement liée à l'idéologie du PCF et aux mouvements de décolonisation qui s'organisent partout dans le monde pour vaincre « l'impérialisme ».

Avant de parcourir le cheminement sémantique de l'autonomie, nous avons décidé de revenir sur les influences qui ont construit et inspiré le Parti. En effet, Le PCR a inscrit La Réunion dans les luttes mondiales de décolonisation et se définit comme la « Force de libération nationale » pour l'île. Nous avons choisi de mettre en avant la lutte de libération qui a lieu au même moment en Algérie. Quand le mot d'ordre d'autonomie émerge en 1959 dans l'île, l'Algérie est en guerre pour sa libération.

---

232La Réunion demain, entretien avec Paul Vergès. « Réalité et perspectives réunionnaises supplément du numéro de juillet 1969, p.51 ».

### **2.4.1 Les influences de l'histoire de l'Algérie sur l'idéologie communiste**

En 1959, le PCR est profondément marqué par la révolte des Algériens, qui a lieu au même moment que sa formation. Gilles Gauvin juge non négligeable l'influence que l'histoire d'Algérie a eu sur les revendications construites autour de la réforme d'autonomie dans l'île. En effet, « La constitution du PCR en 1959 est fondée sur un objectif politique précis, d'autonomie, justifiée par le précédent algérien<sup>233</sup> ».

Il est donc essentiel de revenir sur cette histoire pour comprendre l'influence de la lutte pour la libération de l'Algérie sur les revendications du PCR. Bien que celui-ci proclame une volonté d'autodétermination par les voies pacifiques, en prônant un modèle de révolution qui ne passe pas par la violence, le fait algérien interroge les possibilités juridiques de l'autonomie pour l'île. Au-delà de la question juridique, c'est la question du nationalisme, au cœur des débats pour l'élaboration d'un projet politique pour l'Algérie, qui se pose dans le débat identitaire. Des questionnements autour de la Nation, de la République et du lien entre la France de 1789 et celle qui soumet les peuples à la domination, posent les limites du modèle d'assimilation mais aussi de celui du nationalisme, rejeté par le PCF.

Le PCR a été très attentif aux débats menés entre la France et l'Algérie, ainsi qu'aux discours des différents groupes qui émergent pour proposer un modèle de sortie à la crise de l'empire colonial. Entre les années 1920 et 1930, ce sont notamment quatre groupes qui vont marquer, avec leur naissance, l'histoire des revendications et des idées en Algérie. Benjamin Stora, dans son ouvrage *Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954)*<sup>234</sup> date l'émergence de ces différents groupes et la construction de leur revendication dans une période qui apparaît comme celle de l'« éveil du nationalisme algérien ». Nous nous appuyons sur le travail mené par Benjamin Stora pour comprendre la formation de ces groupes et l'importance que certains d'entre eux ont pu prendre dans l'histoire de la libération de l'Algérie. Nous nous appuyons également sur son travail pour comprendre la guerre qui éclate en Algérie dès 1954.

---

233GAUVIN Gilles, « Le parti communiste de La Réunion (1946-2000) » (2000), *op.cit.*, p 79

234STORA Benjamin, *Histoire de la guerre d'Algérie (1954-1962)*, Paris : La Découverte et Syros, 2004.

Parmi ces principaux groupes qui font émerger des courants de pensées politiques d'avant guerre, l'association des Oulémas d'Algérie, le courant Jeune Algérien, le Parti Communiste Algérien (PCA) et l'Etoile Nord Africaine (ENA).

L'association des Oulémas d'Algérie est née en 1931 à Alger et ses revendications concernent principalement la culture. Leurs militants visent une réforme agraire et un partage équitable des terres pour plus d'égalité, ainsi qu'une « intégration pure et simple de la collectivité musulmane dans la grande famille française <sup>235</sup>».

*« Ces « docteurs de la loi » représentent l'orientation « nationalitaire » défendant l'identité culturelle en une formule restée célèbre : « l'Arabe est ma langue, l'Algérie est mon pays, l'Islam est ma religion ». Le fondement de leur doctrine politique se résume par les catégories : umma (nation), cha'ab (peuple), watam (patrie) quawmiyya (nationalité)<sup>236</sup> ».*

Après 1945, Benjamin Stora précise la « radicalisation des oulémas dans un sens indépendantiste<sup>237</sup>». Ensuite, il y a le courant Jeune Algérien, formé par des intellectuels et des membres de la bourgeoisie libérale locale. Incarné par Ferhat Abbas, le mouvement porte des revendications d'« Egalité des droits dans le cadre de la souveraineté française<sup>238</sup>». Une égalité selon les principes de la culture démocratique française et de la déclaration des droits de l'homme de 1789. Le courant Jeune Algérien tend vers une intégration de l'Algérie dans le modèle français, vers l'égalité avec les pieds-noirs, mais tout en respectant le droit d'exercice des religions de chacun. Puis, parmi ces groupes, les communistes algériens qui forment le PCA dans les années 1930. Les idées du groupe communiste existent en Algérie depuis la création du PCF en 1920 mais c'est en 1936 que Le Parti Communiste Algérien (PCA) voit officiellement le jour.

*« Bien implanté dans l'Oranie et surtout parmi les travailleurs des transports, le PCA aura du mal à s'« algérianiser » et ne comptera jamais beaucoup d'Algériens musulmans dans ses rangs. Sa base sera surtout européenne, même si ses principaux dirigeants ont pour noms Ben Ali Bouk-hort ou Amar Ouzegane. Sa conception de l'Algérie « nation en formation » énoncée en 1939, son refus du mot d'ordre de l'indépendance le feront se heurter au nationalisme radical <sup>239</sup>».*

Si bien que beaucoup de militants du PCA rejoignent les rangs du Front de Libération Nationale (FLN) dès 1956. Enfin, l'Etoile Nord Africaine (ENA) a la particularité d'être née à Paris. Dès 1926, l'ENA réclame l'indépendance de l'Algérie, avec le soutien du PCF. C'est alors le mouvement le plus radical dans ses revendications. Son dirigeant, Messali Hadj, déclare :

---

235Ibid., p.69

236Ibid.

237Ibid.

238Ibid., p.70

239Ibid.

*« Le peuple algérien, qui est sous la domination française depuis un siècle, n'a plus rien à attendre de la bonne volonté de l'impérialisme français pour améliorer son sort ». Il se prononce pour l'indépendance totale de l'Algérie, la création d'une Assemblée constituante souveraine <sup>240</sup>».*

Alors que son influence s'étend considérablement par le biais de son journal El Ouma et les nombreux meetings organisés en région parisienne, l'ENA « est dissoute au mois de novembre 1929 par le gouvernement français, elle est accusée de propagande subversive contre la France <sup>241</sup>». Elle reprendra vie dès 1933, avec un pic d'influence et de popularité en 1935, cette fois avec le soutien du Comité de rassemblement populaire, qui est devenu par la suite le front populaire. L'ENA introduit, dans ses nouveaux statuts «l'interdiction de la double appartenance avec le PCF <sup>242</sup>».

En 1937, l'ENA est, une nouvelle fois, dissoute mais son dirigeant annonce la création d'un nouveau parti qui sera celui du Parti du Peuple Algérien (PPA) dont le siège parisien jusque-là s'implante de manière hautement symbolique, dans la capitale, à Alger.

*« A la veille de la seconde guerre mondiale, le PPA poursuit sa progression avec son programme dans lequel il présente sa solution : « Trois mots d'ordre : suffrage universel, parlement algérien, émancipation<sup>243</sup> ».*

Ainsi, le PPA devient le principal parti nationaliste de l'Algérie et le premier mouvement de l'histoire de l'Algérie à revendiquer ouvertement l'indépendance. Ce mot d'ordre radical lui vaudra de nombreuses dissolutions et de nombreuses tentatives de répression. Après la Seconde Guerre mondiale, le PPA devient le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD). Benjamin Stora inscrit ce groupe à l'origine du nationalisme algérien sous ses formes contemporaines :

*« En se dressant contre ce qui semblait déjà très audacieux pour l'époque de l'entre-deux guerres, les nationalistes algériens expriment qu'il n'est plus possible de vivre comme avant, de penser comme avant, d'être comme avant dans les domaines touchant aux savoir, travail, productions culturelles, idées morales, conceptions politiques...ils refusent l'assimilation et la valorisation de la seule culture française. Leur problématique s'inscrit dans une histoire déjà faite et une histoire à faire. Bref, tous les ingrédients qui entrent dans la composition du nationalisme algérien « moderne » sont déjà là <sup>244</sup>».*

Ce mouvement nationaliste garde sa principale revendication mise en exergue dès la parution de ses premiers statuts, à savoir le changement du statut de l'indigène qui doit

---

240Ibid., p.71

241Ibid.

242Ibid.

243Ibid., p.79

244Ibid., p.80

devenir un citoyen. Cette même ligne idéologique sera celle qui accompagnera le Front de Libération nationale (FLN) à prendre les armes pour sa libération :

*« Le PPA reste fidèle au principe établi en 1926 avec les revendications de l'abrogation du Code l'indigénat, de l'octroi des libertés démocratiques, de l'indépendance, par le canal de la Constituante souveraine. Lorsque éclate la guerre, El Ouma, le journal du PPA est interdit, les dirigeants du PPA sont arrêtés <sup>245</sup> ».*

Ces idées nationalistes tranchent avec les positions du PCF et du PCA, loin d'être indépendantistes et cette scission entre le PCF et les idées nationalistes vont marquer le débat sur le nationalisme et le sens que le PCF lui donne.

*« Au moment de la campagne électorale qui mène à la victoire du Front populaire, le mot d'ordre « d'indépendance nationale » est mis de côté, puis Maurice Thorez proclame le 23 décembre 1937, cette fois explicitement, que l'indépendance n'est plus à l'ordre du jour : « Le droit au divorce ne signifie pas l'obligation de divorcer ». L'opération s'achève le 11 février 1939 par l'analyse présentant l'Algérie comme « une nation en formation dans le creuset de vingt races ». Pour le PCF, « barrer la route au fascisme » passe avant la « lutte violente contre la démocratie française, sous le prétexte de l'indépendance<sup>246</sup> ».*

En 1956, les positions du PCA déçoivent de nombreux militants qui rejoindront le PPA. Le PCR observe ces scissions entre le PCF, le PCA et les idées nationalistes du PPA. En 1959, la décision de créer le Parti Communiste Réunionnais (PCR), coïncide avec le temps des ruptures entre fédérations locales et nationales, montrant une divergence profonde dans la gestion en France des politiques de décolonisation.

Le PCR annonce sa création, non comme une scission avec le PCF mais plutôt comme une volonté de se recentrer sur les spécificités. Mais il est clairement établi que le PCR se fonde sur l'histoire des confrontations entre nationalistes algériens et départementalistes du PCF pour fonder sa revendication d'autonomie pour l'île de La Réunion. L'autonomie à la Réunion recouvre la volonté communiste de créer une nation réunionnaise, fière de ses valeurs culturelles, qui peuvent devenir le socle d'un projet politique. En 1959, le PCR voit le jour alors que l'Algérie est en pleine insurrection, avec la volonté de reconnaissance des spécificités de l'île de La Réunion.

La guerre d'Algérie se délimite temporellement de 1954 à 1962. L'insurrection qui touche l'Algérie en 1954 est le résultat de la frustration accumulée pendant des décennies. Benjamin Stora replace cette guerre dans le contexte d'une *Histoire de l'Algérie coloniale* où il rappelle que « Depuis la chute de la régence d'Alger en 1830, et jusqu'en 1871, l'armée coloniale française a mené une politique d'effacement des cadres économiques et politiques

---

<sup>245</sup>*Ibid.*, p.79

<sup>246</sup>*Ibid.*, p.74-75

traditionnels <sup>247</sup> ». Une prise de position de l'armée française jusqu'en 1871, date à laquelle les colons prennent l'entière responsabilité de la domination coloniale.

*« Pendant toutes ces années de conquête, l'Algérie était demeurée aux mains des militaires ; désormais, elle devient le bien presque exclusif des colons installés dans le pays. 1871 est en effet l'année du juste retour des choses selon les vœux des colons. L'armée a perdu tout droit à la parole, le rôle du sabre doit se terminer. Instrument de la conquête, elle ne saurait que céder le pas aux seuls artisans de la rentabilisation coloniale<sup>248</sup> ».*

Une domination coloniale qui, comme à l'île de La Réunion, se voit inscrite dans le code de l'indigénat. Benjamin Stora invite ainsi à considérer « le degrés d'avancement du capitalisme français » pour comprendre l'influence de la colonisation et son incapacité à se remettre en question, notamment au XX<sup>ème</sup> siècle.

*« Les colons bénéficiaient de tous les droits. Les colonisés restaient préjudiciables de dispositions d'exception oppressives, faisant d'eux non point des « citoyens » mais des « sujets » taillables, corvéables et condamnables à merci. En 1881, est établi un code de l'indigénat qui codifie ces dispositions répressives. A ce moment-là, le cadre politique et général n'est plus celui d'une province française. L'Algérie est d'ailleurs rattachée au Ministère de l'Intérieur. Les lois de 1898 et 1900 dotent le pays d'une personnalité civile, d'une assemblée coloniale élue, de délégations financières et d'un budget spécial<sup>249</sup> ».*

L'Algérie française est divisée en trois départements: département d'Alger, d'Oran et de Constantine. Malgré les tentatives de faire évoluer la situation administrative en Algérie, le statut d'indigène pour les autochtones pose le problème fondamental de l'égalité. Alors qu'en 1946, l'île devient département français, en septembre 1947, la France accorde à l'Algérie, un pouvoir décisionnel grâce à la création d'une assemblée algérienne dont les membres élus au suffrage universel possèdent de nouveaux pouvoirs. Ce nouveau statut proclame « l'égalité effective entre tous les citoyens français » et est voté pour apaiser les esprits qui s'échauffent.

*« L'Algérie, pour le statut de 1947, « constitue un groupe de départements dotés de la personnalité civile, de l'autonomie financière et d'une organisation particulière définie par les articles ci-après de la présente loi ». (Article 1)<sup>250</sup> ».*

Mais ce statut ne suffira pas à mettre fin aux menaces de guerre. Benjamin Stora explique qu'en réalité, « Le statut nouveau de l'Algérie du 20 septembre 1947, dans sa timidité, n'ouvre pas de grandes possibilités d'évolution<sup>251</sup> ».

Dans les années 1950, les chiffres révèlent une profonde inégalité entre les Algériens musulmans et ceux que l'on nomme les pieds-noirs. « Sur 2000 fonctionnaires du

---

247Ibid., p.19

248Ibid.

249Ibid., p.20

250Ibid., p.103

251Ibid., p.103

gouvernement général de l'Algérie, 8 sont musulmans, 15% seulement des enfants musulmans sont scolarisés et le revenu brut de l'Européen d'Algérie est vingt-huit fois supérieur à celui du musulman(...) <sup>252</sup>». En 1959, le PCR écrit ses statuts constitutifs sur le constat de la survivance des structures coloniales et l'insuffisance de la politique départementale à mettre l'ensemble des citoyens à égalité.

Les explosions qui ont lieu « Entre minuit et deux heures du matin, le 1er novembre 1954<sup>253</sup> » en Algérie marque le début d'une guerre qui opposera pendant huit années les partisans de L'État Algérien souverain au gouvernement français qui refuse l'indépendance nationale. Cette insurrection est à replacer dans le contexte des formations des groupes nationalistes qui se sont vus opposer une forte répression. Cette insurrection est également à replacer dans un contexte global de crise de l'empire colonial français que Benjamin Stora nous décrit comme ceci :

*« Le 2 février 1952, à Paris, s'élabore un pacte des organisations nationalistes pour l'indépendance du Maghreb. Le 23 juillet 1952, en Egypte, un coup d'État militaire annonce l'émergence du Gamal Abdel Nasser. A la fin de cette même année, du 7 au 13 décembre, des émeutes populaires éclatent à Casablanca, à la suite de l'assassinat de Ferhat Hached, leader du l'UGTT en Tunisie. Dans ces deux pays voisins, l'épreuve de force avec la France est engagée. Le 20 août 1953, Mohammed V est déposé ; cette initiative des autorités coloniales françaises précipite une situation qui se dénouera le 2 mars 1956 par l'indépendance du Maroc et le 20 mars 1956 par celle de la Tunisie.*

*Mais surtout, le 7 mai 1954, c'est la chute de Dien-Bien-Phu en Indochine, qui sonne le glas de toute une époque. S'ouvre ainsi un processus de désagrégation de l'Empire colonial français qui peut permettre aux masses algériennes d'affirmer leur droit à l'indépendance <sup>254</sup>».*

En 1954, cette première explosion est revendiquée par le FLN. La France va réagir immédiatement par la répression et l'envoi de groupes de trois compagnies de CRS sur place. Cette contre-offensive par les armes est l'attitude que la France adopte pendant toute la durée du conflit :

*« L'Algérie est française depuis longtemps. Il n'y a donc pas de sécession concevable » affirme le 12 novembre, le président du Conseil, Pierre Mendès France, devant l'Assemblée nationale. Le ministre de l'Intérieur, François Mitterrand, ajoute : « Ma politique se trouvera définie par ces trois mots : volonté, fermeté, présence ». De son côté, le bureau politique du PCF déclare, le 9 novembre « qu'il ne saurait approuver le recours à des actes individuels susceptibles de faire le jeu des colonialistes, si même ils n'étaient pas fomentés par eux<sup>255</sup> ».*

La France va augmenter le nombre de ses soldats sur place. L'Algérie va devenir le théâtre de conflits sanglants: manifestations violentes, exécutions, répressions et tortures diverses. Il y a une scission entre les jeunes et le leader historique du PPA, Messali Hadj. Les jeunes du mouvement ne croient plus en « l'action politique classique (grèves, pétitions, manifestations...) et (...) préconisent le recours à la lutte armée pour sortir de l'impasse

252STORA, Benjamin, *Histoire de la guerre d'Algérie (1954-1962)*, Paris : La Découverte et Syros, 2004.p.14  
253Ibid., p.9

254STORA Benjamin, *Histoire de l'Algérie coloniale, op.cit.*, p.107

255STORA Benjamin, *Histoire de la guerre d'Algérie, op.cit.*, p.13



coloniale <sup>256</sup>», au grand désarroi de l'ancien leader. Dès lors, c'est le FLN qui conduira la majorité des attaques armées contre les soldats français, défendant une libération du territoire par les armes et une indépendance arrachée dans la violence, faute de négociations abouties depuis des décennies : « Tous sont issus d'une organisation, le Parti du peuple Algérien-Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (PPA-MTLD), qui compte dans ses rangs près de 20 000 militants <sup>257</sup>».

Cette scission donnera lieu à des affrontements entre le Mouvement National Algérien créé en 1954 par Messali Hadj et les activistes du FLN. Une guerre dans la guerre, comme la nomme Benjamin Stora. Les membres du FLN vont être rejoints par le PCA en 1956 et également par les membres de l'association des « oulémas (mouvement islamique religieux qui prône la renaissance de l'identité islamique de l'Algérie)<sup>258</sup>». Le FLN, fort de ses alliances, remportera la victoire sur le MNA avec l'Armée de Libération Nationale (ALN). Les communistes algériens qui rejoignent l'idée du nationalisme défendu par le FLN ne sont pas reconnus par le PCF.

Cette reconfiguration de l'échiquier interne des alliances entre les groupes nationalistes et assimilationnistes pèse fortement sur le rapport de force pendant la guerre. Mais cette guerre se nourrit également de l'instabilité des gouvernements français où plusieurs assemblées vont être successivement dissolues. Cette crise de la République française va renforcer la contestation en Algérie. La France réaffirme alors sa volonté de garder la main sur son empire colonial, renforçant ainsi la répression et donnant à cette guerre une tournure hautement répressive et brutale. En 1955, alors que « L'autorité du FLN est prouvée par les élections cantonales d'avril : la consigne d'abstention qu'il a lancée est suivie à 60% dans le Constantinois<sup>259</sup> » :

*« L'armée lance de grandes opérations de ratissage dans le second semestre de 1955. Mais, ces mesures n'affaiblissent pas la « rébellion ». (...) Une « drôle de guerre » se termine, et la guerre d'Algérie commence véritablement<sup>260</sup> ».*

Benjamin Stora évoque « l'internationalisation » du conflit avec l'inscription de la « question algérienne » à l'ONU en 1955. La France ne recule pas pour autant devant des méthodes répressives qui vont faire l'objet de contestations.

---

256Ibid.

257Ibid., p.11

258Ibid., p.36

259Ibid., p.16

260Ibid.

*« La répression est terrible. L'armée entre en action et, comme en mai 1945, des milices privées se constituent. Le bilan officiel s'établit à 1273 morts. Le FLN, après enquête, avancera le chiffre, jamais démenti de 12 000 victimes. Le 20 août 1955, c'est la fin du mythe des « opérations de maintien de l'ordre » en Algérie. La France entre en guerre, rappelle 60 000 réservistes. Jaques Sousteme, gouverneur général d'Algérie, bouleversé par le spectacle des cadavres européens mutilés de Phillippeville, va désormais laisser carte blanche à l'armée. Le temps des réformes est révolu<sup>261</sup> ».*

Les moyens répressifs de tortures à l'encontre des chefs du FLN sont contestés. Benjamin Stora explique que « Malgré la censure et la chape de plomb qui règne sur l'Algérie, l'opinion française découvre peu à peu la véritable nature d'un conflit qui n'a décidément rien à voir avec un simple « maintien de l'ordre<sup>262</sup> ». C'est ainsi que le climat de répression à l'encontre de la presse et des créations artistiques se renforcent, avec l'article 11 de la loi du 3 avril 1955 qui contrôle et censure toutes manifestations critiques à l'encontre de l'action de la France en Algérie.

En septembre 1958, Michel Rocard publie un rapport accablant sur le comportement de l'armée française en Algérie, rapport qui sera réfuté par Michel Debré alors Premier ministre. Au même moment, le 19 septembre 1958, le FLN constitue un Gouvernement provisoire de la République Algérienne (GPRA) chargé de négocier avec le gouvernement français l'issue de cette guerre. L'année 1959 constitue un tournant majeur dans la position française sur la question algérienne. Alors que le général de Gaulle apparaît à la télévision pour une allocution, il prononce le terme d'autodétermination et avance l'idée d'un referendum pour dénouer la situation chaque jour aggravée de la guerre d'Algérie.

*« Le soir du 16 septembre, 1959, le général de Gaulle apparaît sur les écrans de télévision. Il explique que, dix huit mois après son retour au pouvoir, l'économie se redresse. Puis, arrive le moment du choc : « Compte tenu de toutes les données algériennes, nationales et internationales, je considère comme nécessaire que le recours à l'autodétermination soit dès aujourd'hui proclamé. (...) je m'engage à demander, d'une part aux algériens, dans leurs douze départements ce qu'ils veulent être en définitive, et, d'autre part, à tous les français d'exprimer ce choix ».<sup>263</sup> ».*

Des négociations s'engagent alors entre le FLN et le gouvernement français, tous deux en désaccord sur le préalable nécessaire à la négociation. Le FLN exige que l'indépendance soit ce préalable, ce qui provoque la résistance de la part de la France. Dès les années 1960, les mouvements organisés en France par des mouvements de jeunesse désireux de voir cesser la guerre d'Algérie vont être décisifs. Le *Manifeste sur le droit à l'insoumission* paru en septembre 1960 est également un élément déterminant pour la sortie du conflit. Ce manifeste des 121 est un document symbolique fort que nous retenons comme une prise de position anti-

---

261 *Ibid.*, p.18

262 *Ibid.*, p.27

263 *Ibid.*, p.52

impérialiste qui a marqué les négociations pendant la guerre d'Algérie et également dans la lutte anticolonialiste dans le monde. Ce manifeste, a été signé par des intellectuels et artistes français pour apporter leur soutien au peuple d'Algérie dans sa lutte pour l'indépendance. Avec une position antimilitariste et anti coloniale, le manifeste appelle à déposer les armes et à libérer la population de la tutelle coloniale. Les signataires du manifeste déclarent que « La cause du peuple algérien, qui contribue de façon décisive à ruiner le système colonial, est la cause de tous les hommes libres ». Cette lutte est érigée en exemple et la façon dont la France réagit révèle son visage néo-colonial. Le manifeste qui remet en question les méthodes illégales de l'armée française est signé en 1960 et cet appel à l'indépendance a été censuré :

*« Au moment où s'ouvre, le 5 septembre, le procès des membres du réseau de soutien au FLN, dit « réseau Jean-son », 121 personnalités publient un « manifeste sur le droit à l'insoumission » (édité par François Maspero) le 6 septembre 1960. Plusieurs inculpations s'en suivront <sup>264</sup>».*

Le référendum du 8 janvier 1961 donne une majorité écrasante au « oui » à autodétermination. «Le « oui » obtient 75,25 % des suffrages exprimés en métropole, 69,09% en Algérie<sup>265</sup>». Le 2 octobre 1961, Le général de Gaulle annonce « l'institution de l'État Algérien souverain indépendant par la voie de l'autodétermination » (...) <sup>266</sup>».

Le 19 mars 1962, en Haute-Savoie, les accords d'Évian libèrent l'Algérie. Ils marquent la fin des affrontements entre les représentants de la France et du Gouvernement provisoire de la République algérienne. C'est une gouvernance provisoire qui sera chargée de mener l'Algérie vers le modèle d'indépendance. Ce cessez-le-feu est une libération pour l'Algérie et pour la France.

*« Le 19 mars 1962, le cessez-le feu est proclamé en Algérie. C'est la « paix », enfin ! La nouvelle court sur les câbles de téléphone, les ondes des radios. Krim Nelkacem a apposé sa signature compliquée auprès de celles de Louis Joxe , Robert Buron et Jean de Broglie, négociateurs désignés par le Général de Gaulle<sup>267</sup> ».*

Le 1er juillet 1962, l'indépendance est à nouveau approuvée lors d'un referendum sur la question de l'autodétermination :

*« Voulez-vous que l'Algérie devienne un état indépendant coopérant avec la France dans les conditions définies par la déclaration du 19 mars 1962 ». Le dimanche 1er juillet 1962 en Algérie, six millions d'électeurs répondent « oui » à cette question, à peine 16 534 disent « non ».<sup>268</sup> ».*

Ce qui conduira le général de Gaulle, président de la République, à reconnaître l'indépendance de l'Algérie. La guerre d'Algérie a fait près de 500 000 morts et aura coûté

---

264Ibid., p.57

265Ibid., p.58

266Ibid., p.64

267Ibid., p.76

268Ibid., p.84

entre 27 et 50 milliards de francs<sup>269</sup>. Elle ne sera reconnue par le Parlement français qu'en 1999.

Benjamin Stora construit sa conclusion sur les enjeux de mémoire et la reconnaissance relative des pans de l'histoire coloniale en France. Son état des lieux des ouvrages, des témoignages, des films ou autres moyens d'expression pour libérer la parole autour de cette guerre effroyable montre que le silence a été brisé autour de la guerre d'Algérie malgré ce sentiment « d'amnésie mise en scène<sup>270</sup> » qui pousse encore à creuser cette histoire. Un travail d'écriture historique nécessaire pour les réappropriations individuelles et collectives, française et algérienne, d'une histoire infligée ou subie, non seulement pour la reconstruction des mémoires mais aussi pour celle des identités.

Cette histoire de l'Algérie coloniale et de la guerre d'Algérie a été suivie de près par le PCR qui a alimenté la construction de son idéologie politique autour des débats nationalistes et assimilationnistes pour le devenir de l'Algérie. Le PCR émerge en 1959, après la scission du PCF et du PCA. Le PCR rejoint les nationalistes quand le PCA se range à l'avis du PCF, qui a selon Benjamin Stora, du mal à trancher entre les deux idéologies que constituent le nationalisme et l'assimilation. Cette divergence puise sa source dans la contradiction qui émane de deux lectures du nationalisme, contradiction qui a émergé avec le FLN et sa conception de l'indépendance :

*« L'affaire algérienne autorise en effet, à la fois, une lecture républicaine du FLN, « symbole de justice », et celle du FLN vecteur d'un « nationalisme archaïque, à dépasser ». Le PCF, lui aussi, se montre incapable de trancher entre ces deux lectures <sup>271</sup>».*

Le nationalisme algérien s'érige à l'encontre de toute domination coloniale et toute idée d'infériorisation du citoyen algérien. La réhabilitation de la nationalité algérienne ne peut passer selon ces indépendantistes par le canal de l'assimilation. Les dirigeants du FLN, qui ont pourtant fait leur formation scolaire à Paris, remettent en question des principes des droits de l'homme et du citoyen. Cette France apprise dans les livres semble être une France fantasmée, qui ne semble pas correspondre à la France « réelle » qui exerce ses violences en Algérie<sup>272</sup>. Ainsi, le nationalisme algérien s'érige contre ce mensonge de la loyauté française :

*« Le thème du « peuple uni » doit réduire les menaces d'agression externe (francisation, assimilation) et de désintégration interne (régionalisme, particularismes linguistiques) <sup>273</sup>».*

269MATHIEU Gilbert (dir.), *L'année économique et sociale, 1975 : la crise*, Le Monde, Paris :Imprimeries du monde, janvier 1976.

270STORA Benjamin, *Histoire de la guerre d'Algérie, op.cit.*, p.84

271Ibid., p.31

272« Sur les bancs des écoles françaises de la IIIème république, le crédo républicain, les épisodes de la « grande Révolution » de 1789 laissant une impression durable dans les esprits des Algériens musulmans, devenus nationalistes. (...). Une France abstraite aux principes universels s'oppose à la France temporelle ».

STORA Benjamin, *Histoire de la guerre d'Algérie, op.cit.*, p.43

273Ibid., p.44

Au delà de l'aspect juridique, la question identitaire soulevée par cette guerre nous ramène à la question du nationalisme qui est au cœur des débats politiques. Cette question du nationalisme divise les Partis Communistes des anciennes colonies du Parti communiste national.

Au cœur de la question nationaliste en Algérie, la question de la religion et du respect des pratiques religieuses. Dans un pays où les musulmans algériens côtoient la vie des immigrés européens, dit pieds-noirs, la question des cultures et des particularismes se pose dans des enjeux de pouvoir coloniaux. Le musulman d'Algérie n'étant pas reconnu comme un citoyen égal à l'Européen, l'Islam devient « patrie de référence identitaire<sup>274</sup>» dans l'argumentaire de défense culturelle et de reconnaissance des particularités culturelles. Le danger du nationalisme est l'intolérance des particularismes, à la fois religieux et culturels.

Les débats autour de la définition de la nation algérienne et de sa culture font écho aux questionnements du PCR autour de l'existence d'une nation réunionnaise et de la façon dont son identité culturelle et ses spécificités peuvent porter un projet politique. A l'heure où le maloya et la langue créole ne sont pas reconnues par les autorités dans l'île, le PCR propose une valorisation des traits culturels de la nation réunionnaise et aspire à développer un programme conciliant respect de l'humain et prise d'autonomie dans les décisions.

La volonté algérienne de combattre l'impérialisme français s'inscrit dans les luttes de décolonisation ayant inspiré le PCR. Même s'ils rejettent toute insurrection par la violence ou la prise d'arme, les communistes engagent une réflexion sur la reconnaissance égale de tous les citoyens, le droit de gérer leurs propres affaires, avec les revendications algériennes autour de l'autodétermination d'un peuple. Aussi, au-delà des idées, les révoltes en Algérie influencent les mouvements contestataires dans l'île comme le souligne Gilles Gauvin: « Le tournant de 1962 en Algérie est l'occasion d'un durcissement des manifestations à la Réunion, en particulier en exploitant les problèmes locaux de surproduction sucrière<sup>275</sup> ».

André Oraison remarque à juste titre que le modèle d'autonomie défendu par le PCR correspond au modèle transitoire de l'Algérie vers l'indépendance:

*« Le PCR réclame aujourd'hui au profit de La Réunion l'application des mesures mises en œuvre en Algérie après la conclusion des Accords d'Evian du 19 mars 1962, c'est-à-dire pendant la période transitoire qui a précédé l'indépendance. C'est par ailleurs depuis 1961 qu'il a repris à son compte le triptyque : assemblée, exécutif et coopération<sup>276</sup> ».*

---

274STORA Benjamin, Histoire de l'Algérie coloniale, *op.cit.*

275GAUVIN Gilles, « Le parti communiste de La Réunion (1946-2000) » (2000), *op.cit.*, p. 79

276ORAISON André, *op.cit.*, p.55

L'élément juridique est déterminant et influant sur la conception de l'autonomie chez les communistes. C'est en effet le cas constitutionnel de l'Algérie qui pousse les communistes réunionnais à la réflexion sur les possibilités d'une autodétermination et également sur les possibilités de proclamation de l'indépendance d'un pays dans le cadre de la République.

*« Si le droit de sécession n'appartient pas aux DOM et si le principe de l'indivisibilité de la République française proclamé par l'article 2 de la Constitution de 1958 leur est applicable, comment expliquer que les départements d'Algérie aient pu accéder à l'indépendance à la suite d'un scrutin de libre détermination ? <sup>277</sup> ».*

La prise d'indépendance en Algérie inspire donc les communistes qui considèrent que le droit à l'autodétermination des peuples est juridiquement possible.

*« Sans demander son application à la Réunion, le PCR en déduit que le droit de sécession n'est pas en soi condamnable. Mais s'il invoque l'exemple de l'Algérie , c'est pour déclarer constitutionnelle sa revendication du droit à l'autodétermination au profit du peuple réunionnais et du statut d'autonomie pour l'île de la Réunion <sup>278</sup> ».*

Ainsi, comme Benjamin Stora l'écrit, il y a le mérite de l'insurrection qui est à souligner chez les nationalistes algériens, ne pouvant plus laisser la domination coloniale française écraser la population algérienne musulmane. Cependant, le processus de guerre dans lequel la population a été conduite a davantage détruit les structures démocratiques de la société, des structures non renouvelées après la guerre :

*« Le mérite historique des responsables qui déclenchent l'insurrection en novembre 1954 est d'avoir débloqué , par les armes, le statu quo colonial. Ils ont permis que l'idée d'indépendance prenne consistance pour des millions d'Algériens. Mais comme le note le sociologue algérien Abdelkader Djegloul, « la guerre enclenche un processus de déperdition du capital d'expérience démocratique et politique moderne que les différentes formations politiques avaient commencé à élaborer avant 1954<sup>279</sup> ».*

L'exemple de la guerre d'Algérie sert la réflexion quant au devenir des anciennes colonies et quant aux méthodes d'émancipation véritablement constructives pour les populations. Dans le cas de la prise d'indépendance par les armes, l'Algérie montre que le choix de l'indépendance dans l'ère postcoloniale ne résout pas les conflits inhérents au postcolonialisme et à l'organisation politique de ces pays. Des conséquences dans la prise d'indépendance que le PCR n'a pas du ignorer dans sa conception d'un plan politique pour le devenir de l'île de la Réunion.

---

<sup>277</sup>*Ibid.*, p.54

<sup>278</sup>*Ibid.*, p.55

<sup>279</sup>STORA Benjamin, *Histoire de la guerre d'Algérie, op.cit.*, p.44

#### **2.4.2 La revendication d'autonomie : sa naissance en 1959 et son cheminement sémantique.**

Nous l'avons expliqué au début de ce chapitre, le terme "autonomie" apparaît pour la première fois dans le discours politique du PCR lors du congrès constitutif de 1959. Ce mot d'ordre est utilisé dans les thèses constitutives pour désigner le vaste programme visant à mettre fin aux structures coloniales.

Nous allons, dans cette partie, observer l'évolution du terme « autonomie » de sa parution en 1959 à son affaiblissement dans les années 80. La notion d'autonomie a parcouru les discours politiques, les manifestes et les conventions du PCR. La revendication d'autonomie a été créée dans les réunions et meetings publics, chuchotée dans les cercles privés et vivement critiquée par les partisans de la départementalisation. C'est une notion qui a vécu, qui s'est développée et affirmée en portant la vision d'un développement. L'autonomie désigne une idéologie communiste dirigée vers l'émancipation de la société réunionnaise et l'instauration du principe d'égalité dans toutes les sphères de la société. Au delà de sa volonté que l'île puisse « gérer démocratiquement ses propres affaires », l'autonomie recouvre un vaste programme de développement. Pourtant, cette revendication d'autonomie n'a pas toujours été bien reçue, dans la sphère politique comme dans la sphère populaire.

Après son apparition en 1959 dans les thèses constitutives du PCR, c'est une voix collective qui va porter la revendication d'autonomie en 1963 par le biais du *Manifeste de la table ronde des Guadeloupéens, Martiniquais et Réunionnais*. C'est donc à Paris, et avec les Martiniquais et les Guadeloupéens, que Paul Vergès signe ce manifeste qui constitue l'une des premières prises de position collective sur le statut des Outre-Mer. Ce manifeste affiche la volonté des partis progressistes d'entamer le processus de décolonisation des territoires ultramarins par un nouveau changement de statut. « Dans ce document, les organisations signataires veulent un statut qui reconnaisse aux peuples des DOM le droit de diriger eux-mêmes les affaires de leurs pays. Ils retiennent l'expression d'autonomie de gestion <sup>280</sup>».

En 1968, c'est le *Manifeste pour le droit à l'autodétermination et contre toute solution néocolonialiste* qui réaffirme la volonté de libérer les populations des anciennes structures coloniales. Le PCR est bien évidemment dans la liste des signataires de ce manifeste. Ce manifeste, signé le 6 mai 1968 en faveur de la création d'États autonomes, va réaffirmer la position prise cinq années auparavant mais cette signature augure une force symbolique nouvelle. En 1968, le contexte est explosif. Les étudiants descendent dans les rues et se révoltent contre un système français qu'ils estiment être à bout de souffle. Le manifeste en 1968 va devenir la tribune des anciennes colonies et porter leurs voix dans un contexte d'explosion sociale, où émergent toutes les idées et revendications de réformes sociétales.

Ce manifeste de 1968 est d'autant plus symbolique qu'il réunit plusieurs forces. Parmi elles, le Parti Progressiste Martiniquais représenté par Aimé Césaire, le Parti Communiste Réunionnais, l'Union de la Confédération Générale du Travail, le Front de la Jeunesse Autonomiste de La Réunion, le Comité de solidarité de La Réunion, l'Union Générale des Travailleurs Réunionnais en France ainsi que l'Union des Femmes Réunionnaises d'Isnelle Amelin. Ce manifeste émane donc d'un constat amer de plusieurs organisations et partis politiques d'une survivance des structures coloniales. Il s'érige contre le colonialisme, contre l'absence de volonté politique et le mutisme dans lequel le gouvernement s'est enfermé pour échapper à un débat qui l'accuse directement. Le manifeste dénonce une situation de monopole économique à laquelle la France a du mal à renoncer :

*« (...) le maintien du règne de l'arbitraire, la persistance de la répression démontrent qu'il n'y a aucune volonté de changer les structures coloniales existantes et, partant, aucune volonté de mettre un terme à l'exorbitante pression du « lobby sucrier » lié aux féodalités économiques locales<sup>281</sup> ».*

Pour changer ces structures coloniales, le manifeste de 1968 formule des propositions communes qui prennent forme dans un « programme de démocratie politique » et « d'amélioration de la condition sociale des masses laborieuses ». Les mesures déclinées sont adaptées et travaillées par les sections locales en fonction des spécificités propres à leur pays. Cependant, la mise en place du « programme économique » s'élabore sur une ligne commune. L'autonomie passe par la réforme de ces points principaux :

*« 2) Un programme économique comportant au minimum :*

*-la réforme agraire*

*-la nationalisation de l'industrie sucrière*

*-le contrôle absolu des investissements*

---

281 Manifeste pour le droit à l'autodétermination et contre toute solution néocolonialiste, 6 mai 1968.



*-la liberté de commerce avec l'étranger*

*-la négociation d'accords de coopération économique <sup>282</sup>».*

L'ensemble des réformes économiques, touche au monde agricole, à l'industrie sucrière ou au système d'importation et d'exportation. Les différentes mesures visent avant tout à une réforme de la répartition des richesses, ainsi qu'une meilleure considération de l'économie locale. Cette dernière est étouffée dans une concurrence déloyale. Les axes de proposition du programme visent à détruire le monopole et l'exclusivité française sur les produits de la canne, sur l'utilisation des enveloppes d'investissement, ainsi que sur les taxes sur produits importés et exportés. Les partis et groupes progressistes dénoncent que cette mainmise ne soit profitable, avant tout et pour tout, qu'à l'enrichissement de la France hexagonale. Le manifeste vise à une mobilisation commune contre les mannes financières de l'impérialisme français et à permettre aux populations concernées de reprendre en main les richesses qui circulent dans leurs pays. Il s'agit donc de permettre aux partis progressistes qui visent la libération des anciennes colonies de pouvoir redistribuer équitablement ces richesses qui ne profitent qu'à une minorité depuis la colonisation. La révision du concept de démocratie et le changement de pouvoir sont donc des conditions préalables à l'autonomie.

Au delà des revendications pour développer un nouveau modèle économique, le discours politique de l'autonomie décèle un malaise social et politique face à une oppression constante des pouvoirs en place dans l'île. Ces pouvoirs refusent le jeu de la démocratie. Dans ce cadre, l'autonomie demande que soit pris en compte l'ensemble des voix des organisations qui se mobilisent et émettent des propositions pour le pays et qu'ainsi les valeurs de la République soient respectées dans l'île, département français depuis 1946. Il s'agit de « de mettre en lumière le fossé existant entre les professions de foi libérales du gouvernement français à l'égard du « Tiers Monde » et la politique appliquée<sup>283</sup>». Au delà du refus des élus au pouvoir dans l'île d'entendre les revendications des groupes progressistes, le gouvernement semble sourd aux revendications qui émanent conjointement dans l'ensemble des Outre-Mer.

Face à ces multiples refus des pouvoirs régionaux et nationaux d'entendre le programme pour développer l'autonomie des anciennes colonies, le manifeste de 1968 porte les voix d'organisations révoltées dont l'indignation semble être arrivée à son point d'acmé.

C'est donc imprégnée de l'idéologie anti-capitaliste et anti-coloniale que l'autonomie prend forme dans les textes, avec la volonté de réformer les structures économiques mais

---

282Ibid.

283Ibid.

également les orientations idéologiques, qui jusque-là s'expriment dans un schéma de relations entre dominants et dominés. Cette structure hiérarchique perdure malgré un premier changement de statut, ce qui pousse les signataires à réclamer l'autodétermination dans la gestion de « leurs propres affaires ». Ainsi, il apparaît dans le manifeste de 1968 une conception politique commune sous la forme d'une convention des droits des populations d'Outre-Mer à disposer d'elles-mêmes, dans le respect des droits humains, principe fondamental de la République française :

*« Toute concession faite sur l'un de ces points par des responsables politiques locaux serait contraire aux intérêts de nos pays et traduirait une volonté délibérée de maintenir en place le système de domination coloniale <sup>284</sup> ».*

Quatre années après le manifeste de 1968, les organisations progressistes des DOM organisent trois journées de travaux, les 16, 17 et 18 Août 1971, autour du mot d'ordre d'autonomie en se posant la question du « comment y parvenir » et « comment s'organiser ». Autrement dit, les travaux se concentrent sur la méthode à élaborer pour parvenir à l'autodétermination. Ces journées de travaux vont donner lieu à la signature collective de la *Convention de Morne Rouge*, qui va ré-affirmer la position des partis progressistes sur le changement de statut nécessaire pour décoloniser les territoires d'Outre-Mer. Cette revendication d'autonomie se développe d'années en années, sans parvenir à obtenir un écho auprès des dirigeants nationaux.

Cette convention est reconnue par seize organisations progressistes, dont six représentent l'île de La Réunion. Parmi les représentants réunionnais, la Confédération Générale du Travail de la Réunion, le Front de la Jeunesse Autonomiste, le groupe « Le Progrès », Témoignage Chrétien, l'Union Générale des Travailleurs Réunionnais en France et bien évidemment le Parti Communiste Réunionnais.

Au sein de la convention, les peuples de la Martinique, de la Guyane, de la Guadeloupe et de La Réunion se définissent comme des « entités nationales » et affichent ainsi au travers de cette définition la volonté d'autonomie et de reconnaissance des peuples dans leur pleine identité juridique et humaine. Il s'agit de revendiquer un caractère national, avec à son centre une reconnaissance étatique autonome car les anciennes colonies ne parviennent pas à exister dans l'égalité avec le territoire français. L'autonomie propose une révision de la considération nationale des Outre-Mer car le statut de département répète le schéma colonial. Il s'agit de sortir d'un schéma régional pour atteindre une autonomie de gestion, sans pour autant sortir de la République française :

---

<sup>284</sup>*Ibid.*

«—Que ces entités nationales doivent être constituées dans le cadre juridique d'un État autonome ;<sup>285</sup>  
—Que ce statut d'autonomie ne saurait être au profit d'une minorité, mais avant tout au profit des masses laborieuses, source de toute production et de toute richesse ;<sup>285</sup>  
—Que les institutions à venir de ces peuples ne sauraient être déterminées que par ces peuples eux-mêmes et par ces peuples seuls selon le processus démocratique<sup>285</sup>».

Dans cette convention, les communistes définissent le statut d'autonomie et décrivent le fonctionnement de l'état autonome, ainsi que l'application de ses programmes économique et social. Ce programme économique et social inspire grandement le PCR pour ses revendications locales. En effet, le PCR s'appuie sur la ligne directrice de la convention du Morne Rouge pour l'ensemble des propositions pour les secteurs de la pêche, de l'industrie et des importations dans l'île. Nous pouvons y voir la base de la réflexion que le PCR entame pour l'île dans ses programmes :

*« Pour atteindre ce but, l'État autonome partira de l'augmentation des productions traditionnelles, mais aussi de la diversification des cultures, du développement de la pêche et de l'élevage .Il entreprendra l'industrialisation, à partir des ressources agricoles et de la pêche, du sol et du sous-sol et créera une industrie de la métallurgie légère...<sup>286</sup>  
Ainsi, seront considérablement diminuées les importations des biens de consommation courante, rééquilibrées les balances du commerce et des paiements<sup>286</sup> ».*

La proximité des conventions collectives et des revendications locales révèle l'inscription de ces partis progressistes et communistes pour l'autonomie dans une lutte commune et globale : celle de la décolonisation et de la reconstruction économique et sociale des pays anciennement colonisés. L'autonomie recouvre une volonté politique globale de lutte contre les structures coloniales. La réforme des structures économiques participe directement à la révision de la distribution des richesses, socle de l'égalité dans les programmes progressistes. Nous verrons plus loin dans ce chapitre les particularités du programme économique développé par le PCR pour l'île. Il y a bien évidemment ces décisions collectives, à l'exemple des conventions ou manifestes que nous venons de citer, qui ont construit l'histoire de la revendication d'autonomie, mais nous ne pouvons pas observer son évolution sans la replacer dans le contexte politique de l'Hexagone.

En effet, le contexte politique français a été déterminant dans l'histoire de la revendication d'autonomie. Les enjeux politiques dans l'Hexagone influencent la portée des revendications au niveau local. Parmi les élections qui ont compté il y a celles des présidentielles en 1974. Alors que Georges Pompidou décède le 2 avril 1974, de nouvelles

---

285Convention du Morne Rouge, le 18 Août 1971  
286Ibid.

élections anticipées sont organisées. Les candidatures pour les présidentielles laissent apparaître l'union de la gauche, solide, derrière François Mitterrand alors que la droite arrive désunie aux élections. Pour les communistes, ces présidentielles vont être déterminantes pour sonder l'opinion à l'île de la Réunion. C'est François Mitterrand qui arrivera en tête dans l'île où il « obtient 50,46% des suffrages ». Ce vote est considéré et interprété par le PCR comme une volonté des Réunionnais de faire gagner la gauche et donc de tendre vers l'autodétermination.

*« Pour le PCR, cette première grande victoire de la gauche depuis 1956 est bel et bien la preuve que « si le scrutin n'a pas porté sur le statut lui-même, la majorité des Réunionnais a montré nettement qu'elle votait pour l'autodétermination<sup>287</sup> ».*

François Mitterrand est, pour ces présidentielles, le représentant de l'Union de la Gauche entre le Parti Socialiste (PS), le Parti Communiste Français (PCF) et les Mouvements des radicaux de gauche (MRG) unis pour faire gagner la gauche et le programme commun de réformes pour la France. Le vote des Réunionnais pour François Mitterrand révèle une volonté de changement. Cette victoire de l'union de la gauche dans l'île est symbolique pour le PCR mais c'est un échec au niveau national. C'est Valéry Giscard d'Estaing qui, à 48 ans, est élu président de la République le 19 mai 1974.

*« L'échec au niveau national conduit les quatre partis communistes des Dom et le PCF à réaffirmer, les 28,29 et 30 janvier 1975, la nécessité absolue de l'autonomie. <sup>288</sup>».*

Les communistes réaffirment plus fermement leur position et montrent qu'ils n'abandonnent pas la réforme statutaire qu'ils défendent depuis près de deux décennies. Le 30 Janvier 1975, c'est en présence du Parti Communiste Français, qu'une réunion se tient à Paris entre les communistes de Guadeloupe, de Martinique et de la Réunion. Il est question, pendant cette réunion, de discuter de l'autonomie. A son issue, les communistes réclament à nouveau d'une même voix l'autonomie, mais cette fois en utilisant le terme dans l'expression «autonomie démocratique et populaire». Gilles Gauvin souligne cette modification sémantique dans la revendication d'autonomie :

*« Il n'est cependant plus question d'État autonome, mais d'un projet « d'autonomie démocratique et populaire afin de lui donner son contenu économique et social » qui est confirmé en septembre 1977 à la Conférence de Saint-Anne en Guadeloupe<sup>289</sup> ».*

Cette expression de l'« autonomie démocratique et populaire », utilisée pour la première fois à Paris ne modifie pas les convictions profondes qui animent le combat

---

287 GAUVIN Gilles, « Le parti communiste de La Réunion (1946-2000) » (2000), *op.cit.*, p. 82

288 *Ibid.*, p. 82

289 *Ibid.*

politique des communistes pour l'autonomie. André Oraison propose de creuser la signification de ces termes :

*« Pour le PCR, l'adjectif démocratique implique plus simplement que les responsables de la nouvelle collectivité territoriale devront tenir leurs pouvoirs du suffrage universel effectif après élimination de toutes formes de fraude ou de violence. (...). Quant à l'adjectif populaire, il signifie que le « statut d'autonomie ne saurait être institué au profit d'une minorité mais...des masses laborieuses » sources de toutes productions et de richesses<sup>290</sup>».*

Selon l'interprétation de Gilles Gauvin, ce glissement sémantique du mot d'ordre d'autonomie vers « l'autonomie démocratique et populaire » s'explique certainement par la volonté du PCF de faire évoluer la revendication d'autonomie : « Il est peut être possible de rattacher ce choix à l'évolution sémantique par le PCF au même moment<sup>291</sup>».

Cette réunion collective qui fait apparaître l' « autonomie démocratique et populaire » aboutira à La Réunion à l'organisation d'une conférence départementale du Parti qui publiera le 27 avril 1975 « un plan immédiat de survie » intitulé *Au milieu d'une crise qui s'aggrave, le Parti Communiste propose: un plan immédiat de survie, conférence extraordinaire du Parti Communiste Réunionnais, Le Port, 27 avril 1975*. Cette conférence et l'élaboration du plan sont des façons pour le Parti Communiste Réunionnais de réaffirmer sa ligne politique. Le projet de l'autonomie apparaît toujours dans le « processus démocratique », dans lequel la population réunionnaise est appelée à prendre des décisions pour son pays et participer sur place aux décisions administratives et financières. Le fond sémantique est maintenu depuis l'année 1959 mais il y a tout de même une confusion entretenue entre les termes d'autonomie et d'autodétermination. Une distinction dont se sont servis les adversaires des communistes pour accuser ces derniers de prôner l'indépendance pour l'île. André Oraison nous invite à rapprocher ces deux termes d'autonomie et d'autodétermination :

*« Il est nécessaire de distinguer autonomie et autodétermination. L'autodétermination, c'est la détermination du statut politique d'un pays par ses habitants. C'est l'action par laquelle un peuple choisit librement son destin et change à l'occasion de statut politique, économique et social. L'autodétermination est un droit et l'autonomie un choix dans le cadre de l'exercice de ce droit. Le PCR revendique le droit à l'autodétermination du peuple réunionnais et, dans le cadre de l'exercice de ce droit, à l'intention de faire campagne pour l'autonomie. Pour le parti, les deux mots d'ordre sont indissociables<sup>292</sup> ».*

En 1976, le PCR bénéficie du soutien du Parti socialiste de l'île de La Réunion en la personne de Wilfrid Bertile pour le mot d'ordre d'autonomie. Ce soutien aurait pu constituer un argument supplémentaire pour peser en faveur du changement de statut, si le PS n'avait pas connu une scission interne, avec d'un côté le mouvement de Wilfrid Bertile et de l'autre le

290ORAISON André, *op.cit.*, p.32

291GAUVIN Gilles, « Le parti communiste de La Réunion (1946-2000) » (2000), *op.cit.*, p. 82

292ORAISON André, *op.cit.*, p.51

Mouvement Socialiste Réunionnais (MSR). Le PCR va perdre ce soutien du PS suite à l'échec que le parti essuie aux cantonales cette même année. Les électeurs vont se prononcer massivement pour la liste du MSR, marquant ainsi un désaccord avec la direction prise par Wilfrid Bertile. Les électeurs marquent ainsi leur volonté d'appuyer la revendication de la décentralisation, sur laquelle le MSR construit sa ligne idéologique, et de délaissier le mot d'ordre d'autonomie. Un échec de plus pour le PCR qui voit Wilfrid Bertile rallier finalement la cause de la décentralisation auprès du MSR.

Malgré tout, en 1977, le Parti Communiste Réunionnais réaffirme sa revendication d'autonomie démocratique, « (...) le bloc soviétique continue d'être considéré comme la seule alternative à l'impérialisme capitaliste qui a « mangé son pain blanc<sup>293</sup> ». En 1978, Paul Vergès « (relance) avec force sa revendication d'autonomie<sup>294</sup> » :

*« Le PCR change d'échelle en recourant à la tribune de l'organisation de l'unité africaine réunie à Dar-Es-Salam en juin 1978. Le comité de libération de l'OUA affirmant la nécessité de « décoloniser » La Réunion, recommande l'adoption de « mesures appropriées pour hâter l'indépendance <sup>295</sup> ».*

Dans la même logique, Paul Vergès et Jean Yves Langenier participent les 14 et 17 Septembre 1978 à la *Conférence internationale de solidarité avec la lutte des peuples africains et arabes contre l'impérialisme et la réaction* qui se tient en Ethiopie. Le parti marque ainsi son indéniable volonté de vaincre le colonialisme et l'impérialisme français en accédant à cette autonomie démocratique tant de fois expliquée aux Réunionnais. Même si en 1974, le vote pour Mitterrand marque le désir réunionnais de l'autodétermination pour les communistes, les législatives de 1978 sont, pour les départementalistes, révélatrices de l'avis de la population sur les revendications autonomistes :

*« Les départementalistes font encore observer que les Réunionnais ont toujours indirectement l'occasion de s'autodéterminer lorsqu'ils participent à des élections nationales ou locales. Ainsi, en élisant dès le premier tour trois députés anti-scissionnistes lors du scrutin du 12 mars 1978, les Réunionnais auraient une nouvelle fois confirmé leur volonté de maintenir La Réunion dans la France ainsi que le statut départemental<sup>296</sup> ».*

Et pourtant, la revendication d'autonomie sera de nouveau affirmée en 1981 par le PCR. Pour comprendre ce que recouvre réellement cette notion, nous avons sélectionné deux programmes du PCR. Le premier a été publié en 1975 sous l'intitulé *Au milieu d'une crise qui*

293GAUVIN Gilles, « Le parti communiste de La Réunion (1946-2000) » (2000), *op.cit.*, p. 82

294*Ibid.*, p. 83

295*Ibid.*, p. 83

296ORAISON André, *op.cit.*, p.52

*s'aggrave, le Parti Communiste propose: un plan immédiat de survie, conférence extraordinaire du Parti Communiste Réunionnais, Le Port, 27 avril 1975 et l'autre en 1981, L'autonomie, comment y parvenir : « La Réunion aux Réunionnais ! ». Ces deux programmes vont être analysés pour comprendre non seulement les enjeux soulevés par l'autonomie, son cheminement mais aussi son programme d'application et sa traduction dans le système économique et sociétal de l'île.*

Pour que l'autonomie puisse être effective, les propositions du Parti soulèvent des problématiques dans l'ensemble des secteurs clés du développement économique, à savoir les secteurs du logement, de la santé, de l'agriculture et de l'élevage, du système d'importation et d'exportation, de l'enseignement et de la culture, ainsi que sur le modèle de développement économique avec la redistribution des crédits et leur affectation. Nous nous sommes donc concentrées sur ces domaines clés pour notre analyse politique de l'autonomie et sa vision d'un développement post-colonial. Il s'agit pour l'autonomie de repenser un modèle de société et tout le fonctionnement d'un système. Bien que ces secteurs que nous allons mettre en avant ne soient pas exhaustifs, nous avons choisi de nous concentrer sur ces secteurs clés qui servent notre recherche sur l'identité territoriale, sociale et humaine.

### **2.4.3 Pourquoi l'autonomie est-elle devenue indispensable ? Le plan de survie immédiat du PCR en 1975**

Le *Plan immédiat de survie* a été choisi car ce plan contient non seulement une analyse complète des structures économiques, sociales et politiques de l'île en 1975 mais il évoque également les principales décisions politiques que recouvre la notion autonomie. Les mesures de ce plan de survie viennent donc préciser la définition de l'autonomie qui intéresse notre travail de recherche. L'année 1975 a été privilégiée car il s'agit d'une année non négligeable dans l'histoire mondiale et dans l'histoire française. L'année 1975 est une année de crise en France et le PCR, dans son plan de survie, donne la mesure de l'impact de cette crise dans l'île. Le choix de ce texte recouvre deux objectifs. Le premier est de couvrir la décennie 1970 et d'en libérer les grandes idéologies politiques. Le second est de relier l'histoire de l'île au contexte mondial.

En 1975, la Réunion fête ses vingt-neuf ans de départementalisation. Quasiment trente années de développement sous le statut de département et cela fait près de vingt ans que le PCR conteste ce que les partisans de la départementalisation affichent comme des progrès et des avancées. *Le plan immédiat de survie* publié cette année-là par le Parti veut faire passer un message politique fort avec des termes forts employés pour signaler l'urgence de la situation : « immédiat », « survie ». Car 1975 apparaît dans l'histoire de France comme une année de crise. Le bilan économique et social exhaustif de cette année-là dans le journal *Le Monde* parle de « la plus forte récession industrielle depuis 40 ans <sup>297</sup> » en France et le chômage connaît une « année noire<sup>298</sup> ». 1975 est une année où tous les indicateurs signalent la gravité de la situation. Une crise qui prend une ampleur mondiale :

*« Témoignage indiscutable de la gravité de la crise en 1975 : la progression rapide du nombre des faillites dans la plupart des grands pays industrialisés. En France, en Allemagne fédérale et aux Etats-Unis, le nombre des défaillances d'entreprises a augmenté cette année de 23 à 24% par rapport à l'an passé. En Grande-Bretagne, le taux de progression a même atteint 40 % au premier semestre par rapport à 1974 <sup>299</sup> ».*

Cette crise touche l'île également en 1975. Il s'agit d'une crise sévère qui touche aux secteurs agricole, industriel et tertiaire. Les structures économiques de l'île et leur fonctionnement ont, depuis des années, augmenté la dépendance devenue « presque entière<sup>300</sup> » à la France. L'ensemble de ces facteurs donne selon le Parti, « une ampleur nouvelle à l'approfondissement et à l'accélération d'une crise aujourd'hui généralisée<sup>301</sup> ». Le plan de survie du PCR se présente comme une réponse à ce contexte de crise, qui s'est généralisé et aggravé depuis ces dernières années. Dans un contexte où chaque pays fait le bilan des faillites de leur système, le PCR dresse son constat de la situation dans un ouvrage conséquent qui regroupe des données chiffrées à des analyses critiques sur les failles des plans politiques appliqués et la nécessité de procéder à des révisions et à des réformes. Le PCR prend ainsi la parole pour porter un discours politique fort dans l'île, en cette année de crise économique et sociale qui pousse l'ensemble des pays mondiaux à remettre en question le fonctionnement de leur système et leur politique.

A La Réunion, le PCR prend soin de replacer cette crise mondiale, dans un contexte historique et économique bien précis: celui de l'histoire coloniale de l'île et de ses structures héritées de l'économie de plantation, encore tributaire des monopoles. Une dépendance qui aggrave doublement les effets de la crise dans un milieu insulaire. L'introduction du plan

---

297MATHIEU Gilbert (1976), *op.cit.*, p.7

298*Ibid.*, p.14

299*Ibid.*, p.9

300PARTI COMMUNISTE REUNIONNAIS (1975), *op.cit.*, p.2

301*Ibid.*, p.2



souligne le fait que la Réunion ait connu depuis 1946 des étapes qui l'ont conduit à la destruction : « de 1946 à 1963 (...) sont mises en place, au fur et à mesure, les bases de la crise structurelle actuelle et la faillite du système <sup>302</sup>». « De 1963 à 1975 (...), les tensions vont s'accroître de plus en plus pour culminer dans la crise actuelle (...) <sup>303</sup>».

Il s'agit pour le PCR de faire un état des lieux critique en 1975, qui apparaît sous la forme d' « un bilan de faillite » et pas seulement dans la gestion des finances et des décisions d'ordre économiques puisque cette crise concerne également les domaines de l'enseignement, la culture et la gestion du quotidien des Réunionnais (logement, aménagement du territoire...). L'année 1975 devient « l'échéance 1975 » dans le discours du PCR. Une année de crise présentée comme un point de non-retour si la Réunion ne développe pas d'autres stratégies de développement que celles qui l'ont mené à sa perte depuis la départementalisation. Bien que l'île ait pu bénéficier d'aides budgétaires importantes depuis 1946, ces fonds ont fait l'objet d'une mauvaise répartition. Le parti communiste critique, entre autre, la mauvaise gestion des enveloppes du FIDOM, davantage consacrées au développement du secteur tertiaire et donc dirigées essentiellement vers la croissance de la consommation. Aussi, La Réunion, qui a été intégrée au marché commun, a développé une forme de dépendance qui a asphyxié son économie. La Réunion ne peut être combative dans le cadre de cette intégration au marché commun, qui est jugé comme responsable de la « (...) domination sans partage des monopoles de commerce sur toute l'économie du pays<sup>304</sup>». Evoquée comme un point de non retour, l'année 1975 fait l'objet d'un relevé critique dans l'ensemble des secteurs clés du développement de l'île. Des critiques dont vont se servir les communistes pour réaffirmer la nécessité de l'autonomie, afin de répondre aux maux économiques et sociaux qui entravent l'épanouissement de l'île.

L'ouvrage du PCR se présente en deux parties. La première partie est un relevé de la situation économique et sociale de l'île. La seconde partie émet des propositions pour répondre aux problèmes soulevés dans la première partie. Plusieurs secteurs font l'objet d'une analyse politique dans l'ouvrage: les secteurs de l'industrie sucrière, les cultures, l'élevage, la pêche, le logement, le domaine de l'information et des libertés, le domaine de la santé, ou encore l'éducation dans l'île apparaissent dépendants d'une idéologie et d'un fonctionnement économique propre à la France hexagonale. Le PCR adopte une position critique vis à vis de cette économie tributaire, notamment dans les secteurs des productions agricoles et des importations-exportations.

---

302 *Ibid.*, p.4

303 *Ibid.*

304 *Ibid.*, p.5

Pour dresser son constat, le PCR s'appuie sur plusieurs sources, à l'exemple du rapport Sauger de 1973 pour l'exploitation des données sur les productions agricoles, et du rapport du vice-rectorat pour creuser les données sur l'enseignement. Les données de l'INSEE servent l'analyse des chiffres sur l'accroissement de la population et ce sont le rapport général « approche du VII<sup>ème</sup> plan des départements d'Outre-mer » et les données sur l'histoire de la Réunion de A.Sherer qui viennent compléter l'analyse.

A partir de ce plan de survie, nous allons dans un premier temps analyser le discours de résistance du PCR face à une économie dépendante de son centre hexagonal ainsi que les propositions formulées pour s'en détacher. Puis, à partir de la critique de la structure sociale et sociétale de l'île en 1975, nous mettrons en lumière les problématiques identitaires soulevées au travers des enjeux politiques.

#### ***2.4.4 L'autonomie pour contrer l'exclusivité française : résister à la dépendance économique***

Le Parti met en avant le fait que les secteurs de l'agriculture et de l'élevage enregistrent des reculs importants alors que les importations augmentent d'années en années. Les productions de thé, de géranium, de vétiver ou encore de vanille enregistrent un recul important dans l'île, alors même que le PCR voudrait travailler à leur survie. La diversité des cultures est effacée au profit du développement de la monoculture, celle de la canne.

La canne est devenue la clé principale du secteur agricole et les formes de régressions qu'elle a connues ces dernières années, pénalise l'ensemble de ce champ<sup>305</sup>. Cette préférence à la monoculture est vivement critiquée par le PCR qui estime que la diversité des cultures amènerait un dynamisme économique et mettrait fin à la crise du secteur agricole. Le secteur connaît, en effet, un affaiblissement considérable, avec d'une part le recul de « la part d'agriculture dans le produit intérieur brut<sup>306</sup> » et également d'une baisse « en volume et en tonnage<sup>307</sup> ». Les parts de terres agricoles diminuent, entraînant la suppression progressive de la main d'œuvre.

Il y a plusieurs raisons qui sont avancées pour expliquer cette dégénérescence du secteur agricole. Le Parti accuse le modèle de développement urbain qui écrase le secteur

---

305« De 1965 à 1971, la part de l'Agriculture dans le PIB de l'île de la Réunion est passée de 18 à 12% ».

306PARTI COMMUNISTE REUNIONNAIS (1975), *op.cit.*, p.7

307Ibid., p.7

rural par son expansion. En effet, le modèle d'urbanisation qui se développe depuis la fin des années 1960 va favoriser la « dépopulation des campagnes<sup>308</sup> » et de l'« extension des bidonvilles autour des grosses agglomérations<sup>309</sup> ». L'agriculture n'est plus assez attractive pour retenir la main d'œuvre et lutter contre l'exode rural. Comme le domaine de l'agriculture n'est plus aussi rentable qu'en « 1950 ou 1965 », les jeunes et les moins jeunes se rapprochent des points stratégiques, fuyant l'« appauvrissement des planteurs ».

« L'augmentation des coûts de production, la hausse du coût de la vie, la baisse fréquente de la productivité par impossibilité pour le petit et moyen planteur d'investir pour rentabiliser sa production), la baisse de la « valeur de l'argent » etc...tout cela a contribué à un appauvrissement des planteurs<sup>310</sup> ».

Un affaiblissement que le Parti explique par les concentrations financière et foncière du secteur agricole aux mains d'une minorité d'usinières. Cette concentration des richesses favorisent la création de monopoles qui aggravent la crise agricole. Non seulement, la main d'œuvre disparaît mais elle est remplacée par des formes de mécanisation qui vont amenuiser les possibilités de travailler dans ce secteur :

*« Quatre usines sucrières sur douze ont été supprimées en 4 ans. Il est prévu de ramener le nombre de ces usines à 4 ou à 5 et finalement à 2. Des menaces planent actuellement sur les usines de la Mare, du Gol et de Stella<sup>311</sup> ».*

Cette disparition progressive des usines, le Parti l'explique par les « effets de l'intégration de La Réunion dans le Marché Commun<sup>312</sup> ». Les productions industrielles comme celles du sucre, du géranium et du vétiver connaissent elles aussi cette baisse de leur production. Elles ne sont, en effet, plus assez fortes pour résister face à la concurrence déloyale exercée dans ce marché commun.

*« Comment dans ces conditions, penser que notre production sucrière (200 000 tonnes environ) exportée puisse à la fois être compétitive sur le marché français et rentable pour La Réunion si le prix fixé est au départ inférieur à celui payé au producteur français et que nos producteurs doivent en plus supporter la charge de transport sur plus de 10 000 km ; et cela, à des taux de fret exorbitants et en constante augmentation<sup>313</sup> ».*

A la détérioration des secteurs agricoles et industriels, le PCR rajoute celui du secteur de l'élevage qui vient renforcer le bilan de faillite depuis la départementalisation. Le Parti fait apparaître par le biais d'un relevé de données la diminution du bétail de 1943 à 1974. En

---

308Ibid., p.11

309Ibid.

310Ibid., p.7-8

311Ibid., p.16

312Ibid., p.41

313Ibid., p.15

1943, « année de guerre », l'île se trouve dans des conditions difficiles et pourtant le bétail se porte bien. Le PCR estime à 20% la diminution du bétail en 1974 alors même qu'en 1943 « il n'y avait aucune subvention à l'élevage<sup>314</sup>», et que la population était beaucoup moins importante. Une situation paradoxale lorsque l'on sait que les crédits accordés par « le Ministère de l'Agriculture, le FIDOM et le Département<sup>315</sup>» ont augmenté en 1974. Le parti communiste explique cette situation par l'entêtement du gouvernement à investir massivement dans la production industrielle et le développement du secteur tertiaire.

*« Au lieu de partir des structures d'élevage existantes, de les moderniser et de les adapter aux besoins nouveaux par une politique énergique d'aide et d'assistance (technique et financière), le pouvoir s'est tourné délibérément vers la production industrielle<sup>316</sup> ».*

Le PCR accuse ainsi un modèle de développement qui favorise la dépendance aux importations alors que l'île possède les ressources nécessaires pour développer la production et l'élevage sur place.

*« Ainsi la situation déplorable à La Réunion (qui est pourtant une « terre d'élevage ») est le résultat d'une politique : celle d'un pouvoir colonial qui ne fait qu'élargir artificiellement notre marché (gonflement du secteur tertiaire) et créer les conditions favorables pour l'importation (...) <sup>317</sup> ».*

En confisquant ainsi à la Réunion la possibilité de jouir de ses richesses territoriales et de les développer tels des atouts, le gouvernement touche aux fondements de l'identité territoriale. L'île a une identité agricole très forte et même si la canne est liée à l'histoire coloniale, l'appauvrissement de son secteur est une perte pour le territoire. Cette perte touche aussi à l'autonomie alimentaire des Réunionnais, qui au lieu de se renforcer s'amenuise. Il apparaît dans les données relevées par le Parti Communiste que les importations ont fortement augmenté, en tonnage et en valeur. En 1969, l'île importait 47 345 tonnes de riz. En 1974, ce sont 65 905 tonnes qui sont importées<sup>318</sup>. L'augmentation des importations concerne également le maïs, les légumes secs et frais. Le PCR ne rapproche pas cette augmentation des chiffres de la croissance démographique, qui eux aussi révèlent que la population et ses besoins augmentent. Le Parti rappelle, en revanche, que ces importations qui augmentent ne s'accompagnent pas d'une augmentation des terres cultivées dans l'île. Bien au contraire, ils enregistrent « le recul des surfaces plantées » : « De 1973 à 1974, trois mille deux cent cinquante hectares de terres cultivées ont été ainsi abandonnées ou mis en jachères<sup>319</sup> ». Ces décisions politiques qui favorisent les importations, tout en favorisant la destruction des terres

---

314Ibid., p.21

315Ibid.

316Ibid., p.22

317Ibid., p.24

318Les données sur les importations sont communiquées à la page 10 du plan de survie, 1975.

319PARTI COMMUNISTE REUNIONNAIS (1975), *op.cit.*, p.9

cultivables dans lesquelles ils n'investissent plus indignent les communistes. D'autant plus que les exportations de sucre et de rhum connaissent elles aussi une perte de valeur qui pénalise définitivement le développement du secteur agricole.

Le discours politique organise donc sa critique autour de l'économie de consommation devenue tributaire des produits extérieurs alors que l'île possède les capacités pour développer une certaine forme d'autonomie alimentaire. Les données chiffrées argumentées par le Parti apparaissent dans un discours qui pointe la responsabilité des décisions politiques. Le gouvernement n'a pas adapté ces décisions dans le respect des spécificités traditionnelles des secteurs agricoles et commerciaux de l'île. Il s'agit donc d'un modèle de développement qui n'est pas adapté aux structures économiques d'une ancienne colonie, dont l'histoire a été construite par la canne à sucre et l'agriculture.

C'est un tout autre modèle qui est défendu par le PCR. L'investissement massif dans le secteur tertiaire est dénoncé comme une erreur stratégique, alors qu'il aurait fallu adapter « la production traditionnelle » à la nouvelle situation de consommation de l'île. Le bilan de faillite fait émerger des arguments anti-libéraux de la part des communistes qui dénoncent l'introduction de « l'économie marchande » et des règles capitalistes. Le bilan de faillite relevé dans ces divers secteurs indique un tournant de l'île, qui s'installe dans un modèle économique qui amenuise les richesses dont elle s'est traditionnellement nourrie.

Ainsi face à ce « bilan de faillite », le PCR propose de rééquilibrer la croissance dans les différents secteurs agricoles, tertiaires et industriels pour rendre la Réunion plus autonome. Pour cela, il propose de relancer l'économie par la diversification des cultures, la suppression des règles, lois et marchés favorisant les monopoles et leur maintien à la tête de l'économie réunionnaise. L'autodétermination se présente, dans ce contexte, comme une volonté de reprendre en main les affaires agricoles pour développer l'élevage et la diversité des cultures. L'objectif est d'enrayer le mécanisme de dépendance aux importations et de favoriser l'autonomie des Réunionnais en termes de consommation.

Le PCR pour remédier à cette dépendance avec l'extérieur et pour développer le secteur agricole préconise « d'assurer sur place la subsistance des réunionnais<sup>320</sup> » en développant la culture du riz et du maïs. Selon le PCR, les essais ont montré qu'il est possible de développer dans l'île la culture des céréales pour couvrir les besoins de la population. Aussi, ils pensent « produire en quelques années (2 ou 3 ans) des milliers de tonnes de riz à La Réunion ». De même, « la production du maïs ne pose techniquement et agronomiquement aucun problème<sup>321</sup> ».

---

<sup>320</sup>*Ibid.*, p.155

<sup>321</sup>*Ibid.*, p.156

Le PCR préconise également de réorganiser les marchés, de manière à faire reculer les importations et de favoriser les cultures qui existent déjà. Dans la seconde partie du plan, le PCR énonce un certain nombre de mesures politiques pour rétablir un prix équitable aux frontières de l'île et ainsi assurer la protection des cultures réunionnaises. La protection douanière permettrait d'éviter toutes concurrences déloyales. Le PCR évoque la réorganisation du circuit de consommation des produits agricoles et la réforme du processus d'élevage dans l'île. Ces mesures sont déclinées dans « Les solutions de survie » dans la seconde partie du plan qui présente ces « solutions urgentes réalisables tout de suite ».

La critique du Parti se construit donc sur cette ligne qui oppose les termes de dépendance et d'autonomie, remettant ainsi en question les liens que l'île peut entretenir avec son ancienne métropole. De plus, le système de répartition des budgets ne favorise pas la prise d'autonomie des Réunionnais dans les décisions politiques. Une mise sous tutelle qui entrave les prises d'autonomie individuelle et collective, ainsi que l'épanouissement personnel de l'individu. Le PCR cible au delà des problèmes de croissance économiques, les problèmes identitaires qui se forment dans cet état de dépendance et d'appartenance aux monopoles. La construction du discours politique et économique du Parti aboutit donc inévitablement à des questions d'ordre identitaire et sociétal.

Ces questions liées à l'individu, le PCR les souligne en rappelant le fort taux de chômage en 1975. Un chômage qui a fortement augmenté à cause des décisions politiques prises pour les secteurs agricole et industriel depuis la départementalisation. Alors qu'il apparaît dans les chiffres communiqués dans le plan de survie que l'industrie sucrière « employait 65,6 % de la main d'œuvre industrielle<sup>322</sup> » en 1967, le PCR évoque « le licenciement de plus d'un million d'ouvriers » suite à la disparition progressive des usines, l'augmentation des coûts de production et le recul des exportations enregistrées dans le secteur. Il en est de même pour le secteur industriel qui ne développe pas suffisamment d'emplois pour les Réunionnais :

*« Autrement dit, l'industrie à la Réunion n'a offert en moyenne que 265 emplois de plus par an alors que chaque année arrivent sur le marché du travail plus de 10 000 personnes en moyenne, par le fait de la démographie, et bien d'autres encore par le fait de l'exode rural, de la fermeture des usines , etc...<sup>323</sup> ».*

Sur cette question de l'emploi, c'est également le manque de réactivité des pouvoirs politiques qui est visé. Les chiffres qui prévoient la hausse du chômage étaient disponibles

---

<sup>322</sup>*Ibid.*, p.41

<sup>323</sup>*Ibid.*, p.44

depuis fort longtemps selon le Parti mais cela n'a provoqué aucune réaction de la part du pouvoir qui a consciemment entretenu l'augmentation du chômage et de la précarité dans l'île. En 1975, il apparaît que le chômage touche davantage les jeunes de moins de 25 ans et les femmes. Un chômage qui s'explique par « une croissance sans développement<sup>324</sup> » dans l'île, un manque d'anticipation des pouvoirs publiques et une économie volontairement étouffée par son intégration dans un marché commun et libéral. Cette problématique du chômage soulève également la question de la gestion de la croissance démographique. Le PCR rappelle à juste titre qu' « une grande partie des jeunes générations n'étant pas arrivée sur le marché de l'emploi, on peut prévoir une certaine augmentation du chômage dans les années à venir<sup>325</sup> ».

Ces difficultés des Réunionnais à construire un avenir professionnel dans l'île va créer un nouveau lien de dépendance à la France Hexagonale. La mobilité professionnelle est devenue une réponse aux problèmes du chômage. Là encore, la politique menée est contestée par le Parti qui déplore que des mesures politiques favorisant la dépendance avec la France soient préconisées avant même de développer des solutions à l'intérieur de l'île. Le PCR demande la dissolution du BUMIDOM, organisme créé en 1963 pour orchestrer la mobilité forcée des Réunionnais.

Le PCR déplore les conditions d'accueil des réunionnais et le manque de transparence des services du BUMIDOM sur la situation réelle des travailleurs réunionnais en France. Aussi dans leurs propositions, les communistes demandent une information en toute transparence pour tous les candidats au départ, sur le taux de chômage en France, les conditions de travail et de vie des immigrés, ainsi que le véritable statut du réunionnais sur le territoire hexagonal :

*« L'émigré réunionnais bénéficie souvent d'une instruction générale supérieure aux travailleurs étrangers en France. Mais il ne dispose d'aucune qualification sérieuse susceptible de le rendre compétitif. Il sera voué aux statuts économiques bas, sans aucune perspective de le rendre compétitif. Il ne fera que grossir un peu plus la masse de trois millions des travailleurs étrangers en France, qui assurent dans la machine économique capitaliste, les tâches les plus contraignantes et les moins bien rémunérées<sup>326</sup> ».*

Pour le PCR l'émigration n'est pas une solution au chômage et le choix du départ doit être pris en connaissance de cause et en toute conscience de l'individu face à la réalité de l'emploi sur le territoire français. Le PCR préconise d'augmenter le niveau de qualification des Réunionnais et mieux travailler leur orientation vers les filières professionnelles. Le PCR demande la dissolution du BUMIDOM et la création d'« un organisme nouveau » qui serait

---

324Ibid., p.68

325Ibid.

326Ibid., p.70

composé d'un conseil représentatif dans lequel les émigrés auraient la possibilité de se faire entendre. Les revendications du PCR pour améliorer les conditions de l'émigration portent sur le logement, « une allocation de recherche de premier emploi », ainsi que sur « la possibilité d'une vraie qualification professionnelle <sup>327</sup>».

Ces questions d'émigration soulèvent inévitablement des questions identitaires comme celle de la citoyenneté française. Le PCR estime que l'émigration ravive le problème colonial qui persiste dans les DOM avec « ces transferts de population » :

*« C'est une partie du peuple réunionnais qui se trouve ainsi à l'extérieur. Aussi, les émigrés, par l'intermédiaire de leurs organisations représentatives, jouent de plus, un rôle charnière de trait d'union culturel, sociologique et politique entre la Réunion et la France <sup>328</sup>».*

L'émigration ne pose pas seulement le problème de l'intégration en France Hexagonale. Le PCR alerte l'opinion sur le fait que ces émigrations conduiront l'île à son « dépérissement » car son développement économique est privé d'une main d'œuvre jeune et productive. L'émigration apparaît donc comme un facteur qui favorise le déséquilibre entre les tranches d'âges de population représentées sur le territoire.

*« La politique de l'émigration est parallèle à la dégradation de notre économie ; à la ruine des cultures traditionnelles, au rétrécissement du marché de l'emploi, à l'effacement des principaux stimulants économiques<sup>329</sup> ».*

L'état des lieux de la situation économique en 1975 révèle une forte dépendance à la France hexagonale et une intégration au marché commun dont les règles de concurrence ont fortement affaibli l'île. Le PCR préconise une réorganisation des marchés et une nouvelle répartition des enveloppes budgétaires, avec le mot d'ordre d'autonomie qu'elle soit économique ou alimentaire au centre des mesures.

---

327Ibid., p.212

328Ibid., p.73

329Ibid., p.72



#### **2.4.5 La revendication d'autonomie : le discours identitaire au travers des enjeux politiques.**

Face à la crise structurelle et identitaire que l'île rencontre, la revendication d'autonomie est présentée par le Parti comme la solution pour rééquilibrer la croissance et travailler à rendre la Réunion plus forte et plus autonome. L'autonomie désigne le droit pour les élus réunionnais de choisir comment gérer les enveloppes budgétaires. Le PCR demande à avoir l'autorité sur le devenir et la répartition de l'argent, qui doit être investi dans des axes de développement prioritaires et non axé sur la consommation et le tertiaire, comme c'est majoritairement le cas en 1975. Il propose une véritable réforme dans la distribution des budgets, afin de favoriser l'autonomie, à la fois de gestion mais aussi de fonctionnement. La volonté de rompre le lien de dépendance avec la France hexagonale, recouvre une volonté politique de décentraliser le centre décisionnel dans l'île et de répondre à des siècles de domination coloniale. En cela, la volonté d'autonomie recouvre également une réalité identitaire, qui touche à la reconstruction de l'individu et à la réhabilitation historique du peuple réunionnais.

Ce discours identitaire apparaît dans le constat et les revendications pour l'amélioration du cadre de vie et du quotidien des Réunionnais dans les secteurs culturels, de l'enseignement, des transports, de l'aménagement du territoire ou encore de l'habitat. L'île de La Réunion se modernise et son environnement évolue. Le secteur agricole qui enregistre un recul et une diminution, à la fois de la production et de la main d'œuvre, provoque un exode rural massif dont la conséquence est la construction de grands centres urbains. Les modifications environnementales sont présentées comme « le double résultat de la politique poursuivie depuis la départementalisation : baisse de l'activité à la campagne et concentration de la population en ville<sup>330</sup> » et exigent une réorganisation de la société et du rapport de l'homme à son environnement.

Depuis les années 1960, l'île connaît effectivement une transformation profonde de son environnement avec le développement des infrastructures, l'adaptation physique du territoire à sa nouvelle économie tournée vers l'importation et l'exportation, ainsi que le développement des logements et les modifications de la conception de l'habitat dans l'île. Cette réorganisation physique du territoire comprend de nouvelles mœurs, des habitudes quotidiennes nouvelles. Le Réunionnais doit se réapproprier son lieu de vie, sur lequel des monopoles s'exercent et se

---

<sup>330</sup>*Ibid.*, p.93

développent. En 1975, le logement social et les logements individuels ont intégré les nouveaux espaces urbains. Des plans pour lutter contre les bidonvilles ont été mis en place et il y a une véritable réorganisation de l'habitat et du logement dans l'île. Ce qui implique des développements importants d'infrastructures.

A ces développements considérables, le PCR oppose l'argument écologique où le développement des infrastructures est relié à une « recherche de profit qui s'est faite aux dépens du respect de la nature et de son équilibre écologique <sup>331</sup> ».

*« L'urbanisation des grands centres a non seulement repris des terrains à l'agriculture, mais elle a aussi détruit les « Villes vertes » de type tropical pour en faire des villes en béton. (...).*

*La construction des routes et leur aménagement ont conduit à un véritable massacre des arbres existants depuis jadis le long de certaines routes (...) <sup>332</sup> ».*

Ce sont donc deux discours sur le développement qui s'opposent dans ce plan de survie, avec d'un côté le constat d'un modèle d'urbanisation développé selon les besoins économiques du territoire et de l'autre le PCR qui soutient que tout développement doit se faire dans une logique écologique et sociale. En critiquant le développement de l'habitat individuel, le PCR reproche que le plan de développement des logements ait été construit en faveur des « privilégiés du secteur tertiaire », négligeant « délibérément le logement social<sup>333</sup> ». De 1954 à 1961, seulement 1593 logements sociaux ont été construits sur 5191. « Les logements individuels » ayant été favorisés dans les plans de construction pour répondre aux besoins et à la demande d'une catégorie seulement de population. Ces choix politiques conduisent à une rupture entre les classes moyennes et les classes les plus défavorisées. Le plan d'urbanisme n'ayant pas été conduit dans le but de réduire les inégalités sociales, qui transparaissent maintenant dans le paysage et le quotidien des Réunionnais :

*« Sans contester le fait que le prix des loyers offerts dans les logements sociaux sont plus avantageux que ceux des logements urbains traditionnels, il est indéniable par contre que les grands ensembles ont rompu avec une habitude de vie. (...).*

*Les collectifs verticaux que l'on rencontre de Saint-Pierre à Saint-Benoît en passant par le Tampon, le Port, et Saint-Denis, ont brisé ces habitudes, et n'ont pas prévu les structures de substitution permettant d'assurer les fonctions sociales <sup>334</sup> ».*

Le Parti des opprimés fidèle à sa ligne idéologique de défense des travailleurs pauvres dénonce un aménagement du territoire et une évolution des styles d'habitat qui creusent les

---

331Ibid., p.95

332Ibid., p.96

333Ibid., p.98

334Ibid., p.101

inégalités sociales et accentuent les écarts entre les catégories sociales. Il s'agit donc d'un modèle de développement entamé qui ne répond, ni au respect de l'équilibre écologique de l'île, ni à la responsabilité politique de faire évoluer l'ensemble des couches de la société.

*« Si le représentant des couches privilégiées du secteur tertiaire se trouve bien dans sa maison construite selon ses goûts, l'habitant du collectif se trouve mal à l'aise dans un habitat où il a été placé par la contrainte économique et sociale<sup>335</sup> ».*

La problématique liée aux bidonvilles est également abordée dans le bilan de faillite. Le PCR avance un plan anti-bidonvilles qui a révélé son inefficacité au vu du nombre de logements sociaux construits. Pour rendre possible l'acquisition de logements pour les catégories sociales les moins aisées, le PCR propose de transformer la « subvention 65/30 (crédits anti-bidonvilles) » en une prime délivrée sous forme de matériaux. Ainsi, le logement serait plus accessible aux démunis : « Sur cette base on peut réaliser des lotissements ruraux, semi-ruraux et même urbains et loger de milliers et de milliers de travailleurs chômeurs ou planteurs<sup>336</sup> ». De même, le PCR propose de revoir complètement les programmes liés à l'habitat pour « briser les monopoles de construction », fournir une « aide directe aux mal logés » et entamer une « révision des normes hlm ».

Le parti pose le problème de la reconstruction de l'individu et de sa réhabilitation, dans le cadre de ces reconfigurations sociétales de l'habitat et de l'environnement. Arraché de manière brutale à son environnement traditionnel, l'individu doit reconstruire une identité et une manière d'être au monde. En 1975, la société réunionnaise est présentée dans une perte de repères face à ces reconfigurations sociales. Sorti de son foyer social traditionnel, l'individu voit son identité de citoyen évoluer. L'arrivée d'un système éducatif démocratisé et organisé sur tout le territoire va également modifier de manière profonde le rapport de l'Homme à sa société. Le système éducatif fait l'objet d'un constat exhaustif dans le plan de survie.

Le PCR dresse un bilan désastreux de l'état du système éducatif dans l'île. Les enseignements délivrés ne sont pas en adéquation avec les besoins du territoire. Le PCR souligne qu'en 1974, que dans « un pays essentiellement agricole, il n'existe aucune formation digne de ce nom<sup>337</sup> » dans l'île. A ces décalages entre le besoin de formation et les formations disponibles s'ajoutent des taux élevés d'échec et d'illettrisme qui révèlent de profonds dysfonctionnements dans le secteur de l'enseignement à la Réunion. Le PCR dénonce une sélection sociale importante et l'inexistence d'égalité des chances. Ils dénoncent

---

335 *Ibid.*, p.102

336 *Ibid.*, p.229

337 *Ibid.*, p.112

le « laminage » qui « instaure, en fait, une sélection dont le caractère de classe est indéniable <sup>338</sup> ». L'école n'assure donc pas son rôle d'ascenseur social.

Au delà, l'enseignement délivré à la Réunion participe au déni identitaire des Réunionnais, notamment de ceux qui appartiennent aux catégories sociales les moins aisées. C'est d'abord l'absence de considération de la langue créole dans les espaces d'enseignement qui fait défaut aux Réunionnais et notamment aux plus jeunes, dont la progression scolaire est entravée car on les empêche de s'exprimer dans leur langue maternelle, qui est parfois le seul outil qu'ils possèdent. L'utilisation de la langue créole est dévalorisée à l'école qui n'utilise que le français, créant ainsi un complexe d'infériorité chez les enfants. Dans la société, le français et le créole existent dans un rapport hiérarchique, où une langue est dominante et l'autre dominée. Le français, langue dominante est celle des « affaires supérieures » et le créole, langue maternelle, est « réservée aux relations humaines, affectives, spontanées (...) <sup>339</sup> ». Ces questions d'ordre linguistique ne sont pas incluses dans les réflexions qui ont pour but d'élaborer des programmes scolaires adaptés aux enfants réunionnais. « Au contraire, jamais le pouvoir ne semble se préoccuper de tout ce qui touche le peuple réunionnais dans son existence affective : par cette attitude, il semble indiquer que ces faits essentiels sont inintéressants <sup>340</sup> ».

Ces positions politiques sur les spécificités langagières et culturelles des Réunionnais pèsent fortement sur la construction des individus : « En peu de temps, ces enfants turbulents et heureux se transforment jusqu'à en être profondément malheureux et persuadés de leur infériorité « naturelle » <sup>341</sup> ». L'école favorise donc la reproduction des schémas de domination et la situation d'infériorité qui a justifié le système esclavagiste et colonial.

Le PCR dénonce un système éducatif colonial. Il élabore dans le plan de survie une comparaison d'une journée d'école entre deux enfants, un enfant d'un milieu aisé et un enfant « des couches populaires ». Cette mise en comparaison fait ressortir que les différences des conditions de vie à la maison influencent considérablement la disponibilité et l'éveil de l'enfant en classe. De même, la langue pratiquée à la maison va aider l'enfant du milieu aisé pour sa réussite à l'école. Ses parents s'expriment en français et il ne sera pas déstabilisé devant la langue de la maitresse, contrairement à l'enfant des couches populaires, dont le créole est partagé à la maison et réprimé à l'école.

---

338 *Ibid.*, p.114

339 *Ibid.*, p.116

340 *Ibid.*, p.117

341 *Ibid.*

Les différences de quotidien de chacun de ces enfants ne sont pas les mêmes. Les tâches ménagères qui attendent l'enfant des couches populaires à son retour à la maison empêchent ce dernier d'avoir le temps de se reposer et de travailler à une scolarité plus épanouie. Aux difficultés à la maison s'ajoutent les difficultés en classe, qui vont creuser davantage le clivage entre ces deux enfants. Lorsque l'enfant de la classe aisée « éprouvera » « des difficultés de perfectionnement <sup>342</sup>», celui des couches populaires présentera des « difficultés d'acquisition, d'appropriation des mécanismes de la lecture d'une langue dans laquelle il ne s'exprime pas <sup>343</sup>».

Un système éducatif qui ne s'adapte pas aux spécificités langagières et historiques du pays ne peut aboutir à la même conception de l'école pour tous. Le PCR critique par exemple les horaires et le calendrier scolaire des Réunionnais « calqués sur ceux de France ». Il s'agit là encore de l'application d'un modèle inadapté aux réalités locales. La prise en compte des spécificités insulaires exige également de prendre en compte la situation sociale et précaire dans laquelle la majorité des enfants réunionnais se trouve. « Car l'école, dont nous avons souligné le caractère antidémocratique, n'est pas gratuite. Pour tous les enfants de la maternelle jusqu'à l'âge de 16 ans, les frais d'équipement scolaire (cahiers, crayons, chaussures de sport, etc) sont à la charge des parents et sont très élevés compte tenu des prix pratiqués à la Réunion <sup>344</sup>». Un enfant de la classe moyenne n'aura pas les mêmes chances de réussite qu'un enfant issu des classes les plus défavorisées. Il en est de même pour l'enfant qui habite dans les hauts de l'île et celui qui vit dans un centre urbain. Là encore, les inégalités de développement et d'aménagement du territoire creusent les inégalités sociales et pèsent sur la scolarité des enfants. En effet, les enfants des grands centres urbains pourront bénéficier de la pré-scolarisation, alors que les familles des « petites villes et à la campagne » ne pourront y accéder. Le choix des lieux pour construire des écoles, des classes maternelles et des crèches est déterminant pour le PCR qui rappelle que ces choix quant à l'aménagement du territoire participent à la construction d'une société égalitaire.

La critique du système scolaire dans l'île porte également sur les conditions d'accueil des élèves, en classe, en cantine et dans le cadre du suivi médical. Le PCR estime que les classes sont aussi surchargées que les cantines, créant ainsi de très mauvaises conditions d'évolution pour les enfants.

Le PCR dresse le bilan d'une école qui crée les inégalités sociales au lieu de les résorber. L'école ne favorise pas l'épanouissement de l'individu et le « développement de la

---

<sup>342</sup>*Ibid.*, p.118

<sup>343</sup>*Ibid.*, p.120

<sup>344</sup>*Ibid.*, p.122

personnalité » malgré des dépenses importantes et les gros budgets déployés pour développer l'éducation dans l'île « soit 26,5 milliards de francs CFA, pour 168 570 enfants scolarisés (157 200 F.CFA par élève)<sup>345</sup> ». Les contenus des programmes scolaires, « au contenu exclusivement européocentriste <sup>346</sup> » ne sont pas adaptés à l'histoire et aux spécificités insulaires. Ce décalage entre la formation scolaire et le vécu des Réunionnais conduit à une certaine forme de dépersonnalisation : « On le dédouble, on le divise avec lui-même ; son histoire est voilée ou dénaturée. Il est exclu du droit à la parole. Ses traditions populaires sont systématiquement dévalorisées<sup>347</sup> ».

Cette dépersonnalisation se confirme dans la politique culturelle menée dans l'île. Le PCR accuse l'assimilation culturelle française qui vise à effacer tout autre apport culturel. Face à l'assimilation française et aux politiques de développement culturel, les spécificités locales tendent à disparaître faute de politique de valorisation à leur égard. Le chapitre sur la culture dans le plan de survie contient de nombreuses pistes de réflexions sur la société réunionnaise. La culture est définie dès la première ligne comme une « culture de tradition orale <sup>348</sup> » :

*« Pour le peuple, c'est avant tout par les messages du conte, du langage créole, de la musique, à percussion (tambour ou tam tam), du chant, de la danse, du meeting politique, où il peut organiser sa prise de parole.*

*C'est aussi par cette transmission de la tradition orale que le Réunionnais essaie de remonter le cours abrupt de son histoire <sup>349</sup>».*

Les Réunionnais ont développé une culture par le biais de ses canaux oraux, faute de moyen pour l'écrire et la sauvegarder. Une oralité qui a été privilégiée par la force de l'histoire et qui recouvre la brutalité avec laquelle le système colonial a privé tout un peuple de son histoire. Le PCR évoque la disparition des « archives relatives à l'esclavage » ainsi que le déni autour de la reconnaissance de l'esclavage, comme de son abolition. Une volonté de passer sous silence un passé douloureux qui s'accompagne d'un manque de reconnaissance des acteurs de cette histoire. Le PCR accuse les pouvoirs coloniaux d'avoir privilégié l'histoire d'une minorité de propriétaires blancs, dont les discours sont devenus dominants effaçant ainsi tous discours de la majorité écrasée :

---

345Ibid., p.126

346Ibid., p.125

347Ibid., p.134

348Ibid., p.132

349Ibid.

*« Ses héros sont élus parmi les modèles de la bourgeoisie blanche (médecins, aviateurs, marins, écrivains). Jamais parmi ce « peuple de la nuit », de parias, de déracinés, de rebelles, de prolétaires, qui a écrit les pages les plus authentiques de sa liberté. L'histoire officielle de la Réunion n'est que celle de la minorité des propriétaires d'esclaves <sup>350</sup>».*

Ces figures 'blanches' sont celles qui ont écrit l'histoire dominante privant ainsi les Réunionnais de l'écriture de leur propre passé. Le PCR rappelle que cette privation historique est très grave. La construction identitaire des Réunionnais repose sur des « (...) siècles de dépossession radicale<sup>351</sup> » et les politiques culturelles mises en place continuent ce travail de dépersonnalisation des Réunionnais. Le parti dénonce l'assimilation culturelle et la manipulation des consciences par la télévision et la radio devenus des outils au service de la « déculturation des Réunionnais » :

*« On fait entrer dans les cases, les cerveaux, les consciences, par tous les moyens, les modèles les plus douteux de la société capitaliste. (...). C'est une politique : d'abrutissement, de dépersonnalisation, de démobilisation, qui est froidement poursuivie <sup>352</sup>».*

Le PCR dénonce une « politique forcenée, outrancière, d'assimilation » qui vise à éradiquer les spécificités de l'île : son langage, sa musique ou encore ses pratiques culturelles pour construire une culture de la consommation des modèles culturels français et des modèles capitalistes venus d'ailleurs. Il s'agit d'une politique culturelle qui opprime les principales expressions langagière, musicale et littéraire de la culture créole, pour en favoriser les éléments français et européens. Le problème n'est pas la diversité des apports culturels dans l'île mais bien leur mise en confrontation dans un système hiérarchique et non complémentaire.

*« Le vice profond de la politique officielle, culturelle et qui paralyse tout, consiste surtout en la volonté de l'assimilation à tout prix. Cela a pour effet de ne retenir de la culture réunionnaise que sa seule dimension européenne.*

*Il existe un fait réel de civilisation française à La Réunion. Il existe tout autant de sources africaine, indienne, malgache <sup>353</sup>».*

En privant le Réunionnais de sa culture, on le prive de son identité. Le PCR préconise une politique de valorisation du folklore et des spécificités musicales comme le maloya. Le jeu de définitions suivant illustre bien la pensée critique du PCR sur la considération des apports créoles dans la sphère culturelle locale :

---

350Ibid., p.132

351Ibid.

352Ibid., p.133

353Ibid., p.136

*« La culture c'est autant :*

*-Un art de la cuisine : on mange de plus en plus « zoreil ».*

*-Des rites sociaux : mariages européanisés.*

*-Un langage : créole réprimé.*

*-Une musique : maloya interdit*

*-Une histoire : Cimandef, connais pas.*

*-Une littérature : pas de « caf nana 7 peaux » à la télévision*

*-Un savoir : l'enseignement est une faillite.*

*-Une idéologie : on essaie d'assimiler à tout prix <sup>354</sup>».*

Le PCR livre donc une analyse de la logique politique de l'assimilation développée dans l'île depuis 1946. Cette assimilation se renforce grâce aux plans de développement économique et culturel, privilégiant le calque du modèle de fonctionnement français, inspiré lui même des codes économiques et culturels de l'Europe, à un modèle insulaire, post-colonial. L'île évolue donc dans des habits dont elle a du mal à se parer tant ses constructions traditionnelles contrastent avec le modèle de la départementalisation imposé depuis 1946. En livrant cette analyse de l'assimilation, le PCR accuse non seulement les choix qui ont conduit l'île dans une impasse (chômage, précarité et renforcement du malaise social) mais propose un modèle de développement post-colonial pour sortir une ancienne colonie de ses vieux schémas de dépendance. L'argument de la modernisation de l'île appuyée par la nécessité du rattrapage et d'un plan de développement pour atteindre une égalité entre les anciennes colonies et la France hexagonale est devenu un prétexte pour imposer un modèle économique et culturel. Ce même argument de la modernisation de l'île a écarté toute autre alternative politique possible. Le développement prôné par le modèle politique français se présente comme la meilleure des alternatives pour atteindre l'égalité. C'est cette même confiance en un modèle de développement qui a conduit la France à coloniser les pays d'Outre-Mer.

---

354 *Ibid.*



#### **2.4.6 En 1981, « L'autonomie, comment y parvenir » : « La Réunion aux Réunionnais » !**

Six années après ce bilan de faillite et ces propositions pour autonomiser les champs sociétaux et économiques de l'île, le Parti Communiste organise une conférence extraordinaire le 29 mars 1981. Nous nous sommes intéressées au contenu des comptes-rendus et à la synthèse de cette conférence.

Le Parti réitère sa démarche et produit un ouvrage qui contient le bilan des 35 ans de départementalisation. *L'autonomie, comment y parvenir : La Réunion aux Réunionnais* est un nouveau papier politique, sous la forme d'un programme, qui va réaffirmer la volonté d'autonomie. Le parti utilise la même méthode que dans le plan de survie en 1975, et émet des constats sur les secteurs de l'agriculture, de l'industrie, de l'émigration ou encore de l'enseignement et de la culture. Reprenant les mêmes thématiques, le PCR réaffirme que « la situation de notre pays reste celle d'une colonie<sup>355</sup>» Les différents constats font état d'un sous-développement de l'île. Même si certaines lois et enveloppes budgétaires ont été modifiées ou améliorées, le bilan des 35 ans de départementalisation pointe toujours les mêmes failles du système économique de l'île, à savoir sa dépendance à la France, « une croissance sans développement <sup>356</sup>», ainsi que les choix politiques de relance économique qui ne sont pas dirigés vers les bons secteurs.

Ce programme politique, même s'il prend en compte les nouvelles données depuis 1975, porte le même message politique, à savoir de l'asphyxie de l'île et de la nécessité de réformer le modèle politique. *La Réunion aux Réunionnais* est disponible de manière stratégique quelques jours avant l'élection présidentielle. Le PCR réaffirme symboliquement sa position pour l'autonomie de gestion et de décision dans l'île et s'avance ainsi dans les négociations politiques pour préparer les présidentielles<sup>357</sup>.

Nous ne reviendrons pas sur les lignes des différents constats établis sur la situation de l'île dans ce programme. Nous nous intéresserons à la définition de l'autonomie, ainsi qu'à son fonctionnement et aux possibilités de sa mise en application sur le territoire. Après avoir analysé les possibilités économiques de ce changement de statut dans la partie précédente, voyons comment l'autonomie entend s'organiser.

---

355PARTI COMMUNISTE REUNIONNAIS (1981), *op.cit.*, p.1

356*Ibid.*, p.22

357« Vergès faisait d'ailleurs savoir que pour le deuxième tour, Mitterrand n'aurait pas les voix communistes « sans de sérieux engagements en contrepartie ». Gauvin Gilles. Le parti communiste de La Réunion (1946-2000). In: Vingtième Siècle. Revue d'histoire. N°68, octobre-décembre 2000. p. 84

Nous allons dans un premier temps revoir la définition de l'autonomie. Puis nous verrons les statuts que le Parti propose pour encadrer l'autonomie. Ces statuts, qui devront être validés par l'assemblée d'autodétermination, articulent le programme de l'autonomie, l'organisation de l'assemblée, la répartition des pouvoirs ainsi que les propositions en terme de gestion et de fonctionnements. Des statuts que les auteurs du parti complètent avec un chapitre intitulé : « Ce qui est possible dès l'installation d'un pouvoir autonome réunionnais ». Le projet de l'autonomie est présenté comme une base de travail démocratique qui peut faire l'objet de réajustements : « Nous soumettons dès à présent à la discussion le projet de notre Parti. Il n'est pas, tel quel, à prendre ou à laisser et toute suggestion, d'où qu'elle vienne, sera la bienvenue<sup>358</sup> ».

Le processus de l'autodétermination n'exclut pas. Le PCR tient un discours qui se veut rassurant pour le gouvernement en place mais aussi pour la population réunionnaise. Les Réunionnais ne perdront pas leur statut de citoyen français si la Réunion devient autonome. L'autodétermination se présente comme un processus d'autonomie des Réunionnais dans la gestion de leurs affaires politiques et économiques. Les droits français, le statut de citoyen français, ainsi que le lien économique qui lie la France hexagonale à l'île de La Réunion ne seront pas remis en question par le changement de statut.

*« Le processus d'autodétermination »*

*Sur le plan politique, l'Autonomie est la juste reconnaissance par le gouvernement français d'une personnalité réunionnaise originale. Elle permet de satisfaire la légitime aspiration des Réunionnais à la responsabilité et à la direction des affaires de leur pays.*

*En même temps, l'autonomie, c'est à dire l'érection de la Réunion en collectivité territoriale autonome de la République donne toutes garanties à ceux qui ont été conditionnés par la propagande départementaliste au sujet de « l'aventure séparatiste ». Elle maintient le lien institutionnel entre la Réunion et la France. Elle ne met pas en cause la citoyenneté française des réunionnais.*

*Loin d'exclure, elle suppose au contraire la « solidarité nationale » dans tous les domaines<sup>359</sup> ».*

Accusé de développer un plan pour l'indépendance de l'île, le PCR répond ainsi aux rumeurs de rupture des liens entre l'île et la France hexagonale. La revendication d'autonomie et le contexte de méfiance envers les communistes est à replacer, selon ces derniers, dans un contexte de censure :

---

358PARTI COMMUNISTE REUNIONNAIS (1981), *op.cit.*, p.54  
359Ibid.,p 51

*« Il faut aussi tenir compte du fait objectif de l'intoxication réalisée pendant plus de 20 ans par la propagande éhontée de la radio, de la télévision, ou des journaux de droite, selon lesquels l'Autonomie c'est la fin du droit de propriété, c'est la fin des libertés, c'est l'ère du fruit à pain et du manioc. Que de bêtises véhiculées par ceux qui, pour conserver leurs privilèges, ne veulent pas d'un changement qui profiterait justement à l'immense majorité d'entre eux qu'ils trompent encore<sup>360</sup> ».*

L'autonomie de gestion n'est pas l'indépendance et les Réunionnais, en adhérant au projet communiste, pourront garder la citoyenneté française et le principe de « solidarité nationale ». L'autonomie accorde le pouvoir et la liberté économique aux Réunionnais. Il s'agit d'une liberté de décision quant au devenir des enveloppes budgétaires allouées dans le cadre de l'Europe ou de la solidarité nationale.

*« L'autonomie signifie aussi la maîtrise par les Réunionnais de leur budget, ce qui implique que les transferts publics métropolitains ne soient plus effectués en détail, pour des opérations dictées par les ministères parisiens, mais globalisés et mis à la disposition des autorités locales<sup>361</sup> ».*

Ce pouvoir de décision fait écho au titre *La Réunion aux Réunionnais* qui évoque la possibilité d'une démocratie réelle, où le pouvoir peut être donné à la population pour mettre fin au statut colonial et au droit de tutelle de la France hexagonale envers son ancienne colonie. Il s'agit d'une réappropriation, non pas seulement économique et politique mais aussi identitaire. La reconnaissance des spécificités est au centre de la revendication d'autonomie.

Le PCR entend, bien évidemment, prendre part à ce processus d'autodétermination. Le parti se présente comme une force décisive et décisionnaire à laquelle il faut faire appel, peut importe le gouvernement qui prend « la décision d'organiser l'exercice du droit à l'autodétermination du Peuple Réunionnais<sup>362</sup> ». Le parti rappelle tout de même la volonté de mettre en avant un débat démocratique et donc de privilégier une représentation large de toutes tendances, afin que le terme « démocratique » prenne tout son sens. Il en est de même pour le peuple, qui apportera sa participation active par voie de référendum.

*« En tout état de cause, le projet ainsi adopté par l'assemblée serait proposé par voie de référendum à la ratification du Peuple Réunionnais. Après quoi, il serait soumis au parlement Français, qui en vertu de l'article 72 de la constitution, est habilité à voter une loi créant la nouvelle collectivité territoriale de la Réunion<sup>363</sup> ».*

---

360Ibid.,p 61

361Ibid.,p.52

362Ibid.,p.52

363Ibid.,p.53

Les communistes ont pensé une assemblée décisionnaire capable de centraliser les prises de décisions dans le cadre de l'autonomie. Sous le nom de l' « assemblée réunionnaise <sup>364</sup> », l'instance décisionnaire sera composée de 51 députés, élus pour 5 années. L'assemblée aura pour mission, une fois élue, d'organiser le fonctionnement interne, à savoir fixer « la date et la durée des sessions ordinaires ainsi que le montant de l'indemnité parlementaire <sup>365</sup> ». L'assemblée choisit un conseil exécutif qui sera chargé de travailler les grandes orientations. Le président du conseil, élu par l'assemblée, sera assisté de conseillers :

*« Le conseil Exécutif élabore les projets de loi qu'il dépose ensuite sur le bureau de l'Assemblée. Il établit le budget du Territoire Autonome, édicte les règlements d'application des lois votées par l'Assemblée, gère les affaires du Territoire, assure le fonctionnement des administrations dont il a la charge <sup>366</sup> ».*

Le PCR détaille l'organisation des assemblées, tout en prenant soin de rappeler que le cumul d'un mandat et d'une activité professionnelle est interdit avec les fonctions des membres du conseil exécutif. Le membre du conseil exécutif doit se consacrer pleinement à sa tâche. La mise en place de l'assemblée et du conseil a pour objectif de favoriser l'autonomie dans la gestion des enveloppes et des crédits, ainsi que de développer l'autonomie dans les prises de décision. Ainsi les décisions se prendraient dans l'île et non plus uniquement au sein des instances parisiennes.

L'assemblée réunionnaise et le conseil exécutif ont le pouvoir d'appliquer ou de refuser l'application d'une mesure votée par le Parlement de la République française. De même, « l'initiative des lois territoriales appartient concurremment au Conseil Exécutif et aux députés <sup>367</sup> ». Il y a donc toujours un rattachement institutionnel et constitutionnel à la République Française, mais le droit de refuser l'application d'une mesure ou d'en déterminer les contours appartient aux pouvoirs réunionnais. Il s'agit donc d'une souveraineté particulière, vu qu'elle serait rattachée à un cadre Républicain par la citoyenneté et les droits. Cependant, les statuts décrivent la « pleine souveraineté » du Territoire autonome pour tous les domaines, qu'ils soient industriels, agricoles, tertiaires, économiques, relatifs aux transports, à la communication ou encore en matière de législation sociale, d'enseignement et dans le cadre de la fonction publique. Ainsi, au travers de l'organisation des assemblées et conseils, l'autonomie n'interrompt pas le dialogue avec la France hexagonale. Le PCR préconise la mise en place d'un « organisme de coopération », chargé de gérer les éventuels conflits, si un litige survenait entre le gouvernement de la République et l'assemblée réunionnaise. Cet « organisme de coopération » serait composé des représentants des deux instances, chargés de

---

364Ibid.,p.54

365Ibid.,p.55

366Ibid.,p.56

367Ibid.,p 56

se réunir « au moins deux fois l'an en sessions ordinaires » pour veiller « au respect des prérogatives respectives du gouvernement de la République et du Conseil Exécutif<sup>368</sup> ».

Dans le cadre de l'autonomie, le PCR évoque des limites dans les compétences accordées au territoire autonome. Ces limites sont celles des décisions sur la défense nationale et les relations diplomatiques. Pour ces décisions spécifiques, le PCR souhaite une co-gouvernance en donnant les pleins pouvoirs à la République française sur ces questions. Aussi, il n'est pas envisagé de suspendre la solidarité nationale qui doit être maintenue. Elle apparaît sous le nom « d'aide globalisée » dans le discours des communistes :

*« L'aide globalisée c'est l'attribution en une seule enveloppe et sans affectation particulière de l'ensemble des crédits que l'État dépense à la Réunion ; c'est elle qui donnera au territoire Autonome les moyens du développement économique, d'une politique sociale juste et généreuse<sup>369</sup> ».*

Une aide financière que les communistes n'envisagent pas de voir disparaître, les Réunionnais étant des citoyens français. C'est sur la conception de l'égalité et de la liberté de décision que l'autonomie s'érige comme un statut anti-colonialiste. En accordant le pouvoir de décisions aux Réunionnais, on leur accorde également la liberté de penser et le respect de leurs spécificités. L'autonomie rappelle sans cesse que la Réunion ne peut pas être gérée selon les mêmes règles et la même conception que celles appliquées pour la France hexagonale. De même, cette tutelle coloniale sur l'ensemble des décisions économiques du territoire doit prendre fin pour la mise en place d'un véritable modèle de décolonisation.

Car le modèle de l'autonomie décrit dans « La Réunion aux réunionnais » est un modèle défendu depuis les années 1960 par l'ensemble des DOM, animés par la même volonté de libérer la population, de la rendre plus autonome et de détruire les structures coloniales.

Le modèle de répartition des pouvoirs, que nous venons de décrire, a été inspiré par le fonctionnement du gouvernement transitoire algérien avant l'accès à la réorganisation pour l'indépendance. André Oraison exprime également le rattachement de ce système de l'autonomie à la réflexion commune menée par les Guadeloupéens, Martiniquais et Réunionnais en 1963.

*« Le triptyque n'est pas le fruit de l'imagination. Il a surgi pour la première fois dans le Manifeste de la table ronde du 14 décembre 1963. Il s'inspire des mécanismes prévus par la loi référendaire du 14 janvier 1961 et mis en œuvre en Algérie e 1962 pendant la période transitoire qui a précédé l'indépendance<sup>370</sup> ».*

---

368Ibid.,p 57

369Ibid.,p 109

370ORAISON André, *op.cit.*,p.34

Guidés par la thèse du « droit absolu et imprescriptible des peuples à disposer d'eux mêmes », les Guadeloupéens, Martiniquais et Réunionnais ont construit la réflexion commune sur les décolonisations de leurs territoires. André Oraison rappelle que cette phrase qui a été prononcée en 1967 par le Général de Gaulle a été le fer de lance des communistes et partis progressistes des DOM pour leur combat pour l'autonomie :

*« Cette thèse est réaffirmée dans la Déclaration finale de la Convention de Morne Rouge en aout 1971 dans le communiqué de la Conférence de Paris pour l'autodétermination des DOM TOM du 30 mai 1972 et dans la Déclaration commune élaborée le 30 janvier 1975 par les PC de France, de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion. En la circonstance, « les Partis Communistes Guadeloupéen, Martiniquais et Réunionnais réaffirment le droit de leurs peuples à disposer d'eux-mêmes<sup>371</sup> ».*

Dans ce contexte, où l'Algérie a obtenu son indépendance, comment alors expliquer que la revendication d'autonomie n'ait pas abouti pour les Réunionnais ? Les hypothèses pour expliquer cet échec sont nombreuses. André Oraison souligne à juste titre les difficultés de la notion d'autonomie à émerger. L'autonomie, qui représentait la fin d'un système et un nouveau changement de statut a fait resurgir les craintes de certains Réunionnais. Une crainte nourrie par un premier changement de statut dont les promesses n'ont pas toutes été tenues. Cette crainte était aussi alimentée par les adversaires au programme communiste de l'autonomie. Mais ce sont davantage les rapports de force politique qui ont été déterminants dans l'échec de l'application de l'autonomie. Le mouvement populaire qui a porté le PCR a été très massif, et tout à fait conscient de ce que voulait dire l'autonomie. L'échec de ce modèle de développement porté depuis des décennies par le PCR est avant tout la conséquence d'oppositions politiques et d'un plan savamment travaillé pour éviter que l'île de la Réunion n'échappe aux projets que la France avait pour elle.

En 1981, le programme *La Réunion aux Réunionnais* est à replacer dans son contexte politique national et local. En 1981, à la Réunion, c'est Giscard d'Estaing qui l'emporte avec plus de 60 % des suffrages. Comme en 1974 pour les présidentielles, La Réunion vote à contre courant des votes au niveau national. Le 10 mai 1981 est un jour historique pour la France qui, pour la première fois depuis la naissance de la Ve république, vote pour que ce soit un président de gauche qui soit à la tête du pays.

François Mitterrand dans son programme présidentiel n'avait pas évoqué l'autonomie mais « l'institution d'un unique conseil départemental », revendication qui va susciter l'adhésion du PCR après l'élection de 1981. Le Parti Communiste Réunionnais prend le risque

---

<sup>371</sup>*Ibid.*, p.57

a ce moment là d'une rupture avec le PCF en se ralliant ainsi à la revendication des socialistes. C'est d'ailleurs un choix qui va perturber les relations entre la section locale du PCR et le PCF.

Mais on ne peut pas dire pour autant que le PCR abandonne son idée d'autonomie. Malgré les nombreuses attaques contre cette décision, le PCR s'affirme dans le conseil unique et marque au travers de la voix de Paul Vergès le nécessaire compromis entre cette victoire de gauche et l'étape que cette dernière représente dans le parcours de la revendication d'autonomie. Interrogé à ce sujet, dans le *Témoignages* du 31 mai 1981, Vergès répond que l'autonomie reste l'unique modèle de développement pour décoloniser l'île mais que ce projet nécessite l'adhésion des Réunionnais qui « ne sont pas prêts à cela ».

L'adhésion au projet socialiste apparaît alors d'avantage comme une étape et non une rupture, « (...) de ce que Jacques Fauvet appelle une « étape » dans un processus inscrit dans la durée et dont le but reste inchangé<sup>372</sup>».

Le projet socialiste d'assemblée unique sera rejeté en 1982 par le conseil constitutionnel, ajoutant ainsi un échec de plus à la tentative du parti communiste de se rapprocher de l'autonomie.

La création de la Région en 1983 va constituer un tournant dans le débat du statut de l'île. Mais le PCR ne va pas pour autant abandonner l'idée d'un changement de statut. En 1986, c'est une demande de bi-départementalisation qui émerge de la voix des communistes. Les débats sur le changement de statut, et notamment ceux de la départementalisation et de l'autonomie, ont rythmé les débats politiques. La création du PCR et sa demande d'autonomie va totalement renouveler les enjeux politiques dans l'île, avec d'un côté le gouvernement et les forces de droite locale qui vont redoubler leur offensive pour affirmer la nécessité de l'assimilation départementale et de l'autre, la vague de revendications communistes, d'un parti proche du peuple et des travailleurs, qui prône la décolonisation économique, politique et culturelle de l'île.

*« La création du Parti Communiste Réunionnais et son combat pour l'évolution du statut de l'île constituent une nouvelle donne et contraignent le gouvernement à des changements d'orientations et de comportements. Le voyage du général de Gaulle en 1959, puis en 1963 l'élection de Michel Debré dans la circonscription de Saint-Denis constituent un tournant considérable. Ce sont tous ces éléments rassemblés, qui placent l'île dans une autre dimension. L'ensemble de ces paramètres composent la nouvelle conjecture<sup>373</sup> ».*

L'échec de la revendication d'autonomie soulève la question du décalage entre les théories politiques, leurs idéologies, parfois même leur idéalisme et l'application des mesures sur le terrain.

---

372GAUVIN Gilles, « Le parti communiste de La Réunion (1946-2000) » (2000), *op.cit.*, p. 84

373COMBEAU Yvan, « De Bourbon à La Réunion, l'histoire d'une île (du xvii<sup>e</sup> au xxe siècle) », (2001), *op.cit.*, p. 97





## 2.5 Le PCR et son inscription dans l'histoire de la Réunion

### 2.5.1 *Le PCR : de l'oppression à la résistance*

Au delà des revendications ayant suscité des débats politiques houleux mais déterminants pour l'île de la Réunion (départementalisation, autonomie, autodétermination), l'histoire du Parti Communiste Réunionnais a fortement contribué à la construction de l'identité politique du territoire.

Ses membres dirigeants et militants ont contribué à renforcer l'image de Parti rebelle du PCR au fil des années. De nombreux militants ont été assassinés pour avoir milité pour le Parti Communiste. Ces militants, érigés en héros et martyres ont participé à la construction des représentations autour d'un parti qui lutte pour les opprimés. Un parti contre l'oppression capitaliste et colonialiste pour lequel les hommes sont présentés comme prêts à mourir. Parmi ces assassinats qui sont entrés dans l'histoire du Parti Communiste Réunionnais, l'assassinat d'Eliard Laude en 1959, dont le nom est devenu celui d'un cercle de résistants dix années plus tard. Le 10 décembre 1967, lors d'une élection municipale partielle à Saint-André, Monsieur Édouard Savigny, militant communiste est battu à mort par des nervis du camp adverse. En 1978, c'est l'assassinat de Rico Carpaye qui soulève l'indignation des foules. Ses obsèques qui ont eu lieu au Port le 16 mars 1978 ont mobilisé des milliers de personne. Les militants morts sur le terrain des campagnes politiques vont participer à la construction du parti révolutionnaire, comme Gilles Gauvin le rappelle : « De François Copou en 1958 à Maximim Desby en 1985, le PCR a fait de ses militants des « morts au service du peuple », de véritables martyrs <sup>374</sup>».

Les spécificités du Parti Communiste Réunionnais sont son attachement à la cause ouvrière et prolétaire. Un parti avec une forte personnalité, qui a construit son discours politique pour le développement de l'île avec des prises de position sur l'identité et en pleine considération avec l'histoire des révoltes et la progression de la situation sociale de l'île.

---

374 GAUVIN Gilles, « Le parti communiste de La Réunion (1946-2000) » (2000), *op.cit.*, p. 89

*« La popularité originelle du parti tient à ce qu'il a investi le champ de la défense des libertés, s'appropriant à la fois l'héritage des révoltes des noirs-marrons, des luttes abolitionnistes de 1848 et de la quête d'identité d'un « peuple banian ». <sup>375</sup>».*

L'identité politique pour porter la voix de l'opprimé a été formulé de manière spécifique par le Parti qui a su utiliser les symboles de l'oppression et de la révolte pour convaincre les travailleurs pauvres, les chômeurs et autres personnes animés par le sentiment d'injustice, de rejoindre la lutte contre le colonialisme et l'impérialisme. Le maloya anime les meetings du PCR et démontre que le parti brave les interdits en se mettant du côté du peuple réunionnais. Le PCR affiche son soutien au maloya, symbole de l'insurrection de l'esclave. Un soutien qui va se concrétiser en 1974 :

*« Après son IV<sup>e</sup> Congrès en 1974, le PCR parraine la sortie de deux disques de maloya de Firmin Viry afin d'apporter à cette tradition orale une reconnaissance officielle <sup>376</sup>».*

Un soutien affirmé à la culture réunionnaise qui va participer à l'émergence de cette dernière. Gilles Gauvin qui analyse la portée culturelle des revendications du Parti estime que le PCR a réussi à faire émerger l'expression culturelle créole et lui donner la force de résister.

*« Le parti communiste réunionnais ayant fait de la lutte pour la dignité des Réunionnais une de ses raisons d'être, il est naturel qu'il fut à l'avant garde du combat culturel. Il est juste de souligner ici le rôle qu'ont pu jouer de nombreux intellectuels proches du parti communiste réunionnais, la place occupée par le journal « témoignages » et la contribution de la « fête de Témoignages » qui a souvent créé l'événement culturel.*

*Depuis une dizaine d'années, il semble que les premiers fruits de ce combat soient enfin recueillis: la culture réunionnaise sort enfin du « fœnoir », la littérature, la musique, les secteurs artistiques trouvent des possibilités d'expression <sup>377</sup>».*

Au delà de l'expression créole dans ses meetings ou événements organisés sur la place publique, le PCR a construit un discours de défense autour des plus démunis. Le Parti a porté un message d'espoir pour les catégories populaires, avec une promesse de changement. L'autonomie se présentait comme un moyen de mettre fin à la crise et de rééquilibrer le partage des richesses. Une rébellion s'organise à l'encontre du système en place. Le pouvoir politique de l'époque a organisé la riposte envers ce parti qui gagnait du terrain et savait convaincre le peuple de rejoindre leur rang. Il y a eu en effet une répression très forte à l'encontre des communistes. Une répression qui a pris la forme de censures diverses, dans les médias et sur le terrain des campagnes où ceux qui participaient à la propagande communiste faisaient l'objet de menaces diverses.

---

<sup>375</sup>*Ibid.*, p. 89

<sup>376</sup>GAUVIN Gilles, « Créolisation linguistique et créolisation politique à la Réunion », (2002), *op.cit.*, p 80

<sup>377</sup>PARTI COMMUNISTE REUNIONNAIS, *La Réunion, égalité et développement, Propositions pour un débat*, Ile de la Réunion : PCR, 1990. p.125

Ces mouvements de répressions à l'encontre du parti ont participé à construire l'image de résistance du PCR. La répression anti-communiste a également renforcé l'image de résistant du chef du parti, Paul Vergès. Son principal opposant politique, Michel Debré, a dès les années 60 construit une forte riposte anti-communiste, allant jusqu'à interdire à Paul Vergès de bénéficier d'une tribune médiatique sur les télévisions et radios de l'île, où il ne peut ni apparaître, ni témoigner, ni diffuser d'idées. Ces freins à sa communication rendent plus remarquables les victoires du PCR, que ce soit aux yeux de l'opinion publique ou à ceux du gouvernement, comme André Oraison le souligne dans son travail :

*« Le PCR est souvent présent dans les campagnes électorales pour les élections municipales, cantonales ou législatives qui sont les plus importantes sur le plan local. A chaque consultation, il fait des scores honorables variant en moyenne entre 15 et 25% des inscrits et 25 et 35 % des suffrages exprimés. Ces résultats sont d'autant plus remarquables que le Parti de M.Paul Vergès a toujours été interdit d'antenne à la radio comme à la télévision<sup>378</sup> ».*

La censure médiatique, le PCR la contourne par le biais de son journal. Chaque jour, *Témoignages* s'évertue à dresser des bilans sur la situation économique, culturelle et sociale de l'île. Le journal permet au parti d'avoir une tribune quotidienne dans laquelle s'exprimer. Créé en 1944 par Raymond Vergès, le premier numéro paraît le 5 mai 1944 avec un soutien affiché aux forces de libération nationale et au Général de Gaulle. Deux mois auparavant, c'est Léon de Lepervanche et Gaston Roufli qui participent au lancement d'un nouveau journal dans la ville du Port. Un journal au nom évocateur : *Le Communiste*. Une volonté marquée du parti de diffuser son idéologie par le biais de la presse écrite. Un journal qui fera, lui aussi, l'objet de censures.

Le journal *Témoignages* fera l'objet de plusieurs saisies. Il est accusé de reproduire des articles de médias nationaux, notamment ceux du *Monde* et de *l'Humanité*, et il est également accusé de faire l'apologie de l'autonomie dans ses articles. Le journal et son directeur Paul Vergès seront inquiétés par la justice à plusieurs reprises. Ces tentatives de censure vont marquer l'histoire du parti, dont le journal est devenu un symbole d'émancipation et de lutte pour la liberté d'expression.

*« Pour faire connaître son programme de l'autonomie démocratique et populaire, le PCR dispose d'un organe de presse Témoignages dont les articles sont rédigés en Français et exceptionnellement en créole. C'est un moyen fondamental d'expression pour le Parti qui n'a pas à sa disposition les techniques audio-visuelles confisquées par les partisans de la départementalisation. Tiré à plus de 5000 exemplaires, Témoignages fait partie intégrante de la presse réunionnaise. C'est un journal dont la mission est de défendre les intérêts de la classe ouvrière. En ce sens il reste fidèle aux principes de son fondateur, le docteur Raymond*

*Verges qui avait voulu en faire, en le créant le 5 mai 1944, le Journal de défense des sans-défenses<sup>379</sup> ».*

Le PCR dénonce le monopole des bourgeois locaux et des départementalistes sur l'ensemble des médias de l'île. Seul le journal *Témoignages* offre la liberté d'expression au parti, quand sa distribution n'est pas gênée. Le PCR est interdit d'antenne et de droit de réponses aux attaques des départementalistes qui, eux peuvent utiliser la radio et de la télévision à des fins de propagande politique.

*« L'un des problèmes majeurs, c'est celui de l'accès aux services publics d'information de la radio-télévision. La deuxième conférence extraordinaire du PC a dénoncé le 29 janvier 1978 le blocus dont est victime l'opposition de la part de FR3-Réunion. Elle affirme que loin d'être un service public utilisé dans l'intérêt général, la station locale répond essentiellement aux aspirations de la classe dirigeante : métropolitains et bourgeois locaux. Elle serait ainsi un organe de combat à disposition du gouvernement, de l'Administration, des partis conservateurs et de la départementalisation<sup>380</sup> ».*

Ce blocage médiatique va construire la figure tutélaire de la contestation et de la résistance. Le gouvernement a voulu empêcher que les idées autonomistes du PCR gagnent du terrain dans l'île et a nommé des hommes chargés de maintenir l'ordre comme le préfet Perreau Pradier ou encore Michel Debré. La répression anti-PCR a marqué l'histoire politique par de violents affrontements, des dénigrement et accidents en tout genre pendant les campagnes. La fraude électorale généralisée, le bourrage d'urnes et la forte présence des nervis sont mentionnés dans l'histoire politique comme des conséquences de la répression anti-PCR organisée à grande échelle dans toutes les communes de l'île. Parmi les formes de répression à l'encontre du PCR, nous pouvons également évoquer la très controversée ordonnance Debré de 1961, qui était une solution adoptée pour contrôler la diffusion des idées communistes, jugées dangereuses pour le bon fonctionnement de la République. L'ordonnance de Debré a été dénoncée comme une véritable atteinte à la démocratie et à la liberté d'opinion. Des intellectuels ont fait l'objet d'expulsions, d'exils forcés du territoire, quand leurs idées venaient à gêner le pouvoir en place :

*« Restés fidèles à leur idéal de solidarité avec la classe ouvrière, une dizaine de fonctionnaires en poste à la Réunion, pour la plupart militants syndicaux ou politiques, de surcroît membres du PCR, furent affectés en Métropole en application de cette ordonnance, dont 8 le 5 septembre 1961 au temps du préfet Jean Perreau-Pradier : Jean Baptiste Ponama, Pierre Rossolin, Jean Le Toulec, Max Rivière, Gervais et Nelly Barret, Roland Robert, Boris et Clélie Gamaleya<sup>381</sup> ».*

---

379 *Ibid.*, p.89

380 *Ibid.*, p.67

381 *Ibid.*, p.66

Dans ce contexte, Paul Vergès, dirigeant emblématique va tenir un discours qui va fortement marquer l'histoire de l'île et ouvrir les consciences face aux oppressions et abus de la classe dirigeante. Les Réunionnais prennent alors conscience des conséquences graves du maintien des structures coloniales. Pour autant, et même si les aspirations sont profondes, le PCR n'obtiendra pas gain de cause pour sa demande d'autonomie. En revanche, fort de ses échecs et de ses victoires, le PCR inscrit ses traces dans la formation de l'identité politique de l'individu.

Cette identité politique construite dans la résistance est représentée par Paul Vergès, dont la vie et l'engagement ont été marqués par les censures, répressions et nombreuses difficultés. Le courage et la détermination dont il a fait preuve dans ce contexte a construit cette ligne de résistance entre le passé révolté de la colonisation et l'engagement politique comme force de protestation.

### **2.5.2 Paul Vergès, figure emblématique de la politique réunionnaise**

Les premiers Vergès sont arrivés au XIX<sup>ème</sup> siècle à la Réunion. Raymond Vergès, né en 1882 a étudié au lycée Leconte De Lisle puis a choisi de faire des études de médecine à Paris. Après s'être engagé pendant la Première Guerre mondiale, il décide de rejoindre le Laos pour y devenir médecin. Paul Vergès va naître en Thaïlande en 1925 d'une mère vietnamienne. Les premières années de sa vie d'enfant vont être marquées par l'absence de son père. Une absence décisive dans la vie du jeune garçon, admiratif et reconnaissant envers ce père qui lui donne l'exemple du courage<sup>382</sup>. Raymond Vergès décide de poursuivre sa carrière de médecin à la Réunion où il exerce au plus près de la population au cirque de Salazie. En 1935, il fait son entrée en politique et devient maire de Salazie. Paul Vergès soulignera plus tard le paradoxe dans l'attitude de son père, qui était à la fois chef du service de santé de la colonie et fondateur dirigeant de mouvements syndicaux. Une contradiction que son père a assumé « sans problème de conscience <sup>383</sup>» selon lui. Paul Vergès décrit un père « pédagogue » qui s'est acharné à transmettre les passions de l'apprentissage et de la compréhension du monde à ses enfants. Paul Vergès obtient deux baccalauréats, en Philosophie et Mathématiques élémentaires. A 17 ans, il s'engage auprès des forces armées libres et

---

382BEGUINET Christian, « PAUL VERGES », Production Mémoires Vives, 2007

383*Ibid.*

commence alors un voyage qui sera fait d'engagements. Aujourd'hui, à 90 ans, Paul Vergès poursuit cette vie engagée.

En 1944, la première mission de Paul Vergès le conduit dans la région Poitou où il affrontera les troupes ennemies. A la libération, Paul Vergès est nommé lieutenant mais il démissionne. Avec ses convictions profondes, il s'engage en politique pour libérer la Réunion des forces colonialistes.

Paul Vergès est devenu une figure emblématique de la politique dans l'île, notamment grâce à l'image de rebelle qu'il s'est construite par ses années d'opposition à la bourgeoisie locale, ses discours révolutionnaires et ses années de clandestinité. La répression à l'encontre du secrétaire général du parti va prendre des formes extrêmes, qui vont marquer l'histoire du PCR et en faire le premier parti de la résistance et de ceux des opprimés. Comme le souligne André Oraison ci-dessous, la force de Paul Vergès a été construite par des années de fidélité à son parti et par la profondeur de ses convictions politiques, mais ce sont également des événements ponctuels comme des atteintes à sa personne et la traque dont il a été victime qui ont construits cette notoriété et cette représentation très forte autour de la rébellion :

*« Depuis vingt ans M. Paul Vergès est considéré par la plupart des militants et sympathisants communistes comme l'homme fort et le symbole de la lutte pour l'autodétermination du peuple réunionnais et l'autonomie interne de l'île de la Réunion. Au cours des trente dernières années, son prestige a été renforcé par les épreuves les plus diverses : insultes de bas étage, traduction devant les juridictions répressives, clandestinité et attentats à plusieurs reprises. Ainsi, une charge explosive placée près du bac essence de sa voiture explose sur le trajet Saint-Denis-Le Port le 5 décembre 1973. Des inconnus tirent des coups de fusil sur son véhicule dans la nuit du 10 au 11 mai 1974 au pont de la Grande ravine du littoral de la commune Trois-Bassins<sup>384</sup> ».*

Ses mois de clandestinité ont été interprétés comme une forme de marronnage contemporain et ont profondément marqué l'esprit des Réunionnais. Assimilé à l'image du rebelle qui ne se soumet pas, son marronnage fera de lui un héros, un résistant. Paul Vergès refuse de se soustraire à une décision de justice prononcée en 1963. A l'origine de la condamnation, le journal *Témoignages*, organe de propagande du PCR, fait l'objet d'une saisie, en même temps que son directeur fait l'objet d'une condamnation pour avoir défendu le projet de l'autonomie de la Réunion dans plus de quarante articles publiés dans *Témoignages* de 1959 à 1963. C'est à son retour d'une mission en France que Paul Vergès apprend sa condamnation de trois mois de prison ferme le 4 juillet 1963.

---

384ORAIISON André, *op.cit.*, p.77

*« Directeur dans le passé du quotidien du Parti, M. Paul Vergès a été inculpé d'atteinte à l'intégrité du territoire national le 15 mars 1963 par le juge d'instruction au tribunal de grande instance de Saint-Denis sur la base de 43 articles publiés dans Témoignages entre 1959 et 1963 et dans lesquels le PCR réclamait l'autonomie interne de la Réunion. Il est condamné en appel le 4 juillet 1963 à trois mois de prison et à 100 000 F d'amende. A son tour, la Cour de Sureté de l'État se saisit de l'affaire le 24 juillet suivant et décide d'entendre M. Paul Vergès sur les plaintes du Préfet de la Réunion le 23 mars 1964, mais le secrétaire général préfère alors entrer dans la clandestinité. Pendant cette période de 28 mois, il crée le mythe de l'homme invisible, on constate un culte de la personnalité très prononcé en faveur du secrétaire général <sup>385</sup> ».*

Contrairement à ce qu'André Oraison avance ici, Paul Vergès a avant tout été condamné pour avoir publié un article paru dans l'*Humanité* sur les exactions françaises en Algérie. Dans les deux cas, c'est la liberté d'opinion et la liberté d'expression qui sont condamnés. Cette décision de justice éclaire le contexte de répression politique à l'époque, autant qu'elle éclaire sur l'engagement et la persévérance de Paul Vergès. Pendant ces 28 mois où Paul Vergès s'engage dans la clandestinité, les rumeurs diront qu'il a bénéficié de l'aide de camarades du parti qui l'ont aidé à esquiver les forces de l'ordre et à se cacher. Cette clandestinité a tenu l'île de la Réunion en haleine jusqu'à ce que ces années de marronnage se finissent par une amnistie prononcée à Paris en 1966.

Quand la cavale prend fin en 1966, Paul Vergès revient victorieux et libre. C'est une victoire sur l'oppression judiciaire et il devient une figure de résistance face à l'injustice. Il réapparaît en public après 28 mois de clandestinité et c'est son courage qui est mis en avant comme symbole de l'insurrection. Son courage s'accompagne également d'une grande lucidité face à ce refus d'être condamné pour des faits qui ne peuvent pas lui être reprochés. L'autodétermination devient le symbole du droit à l'expression et à l'opinion libre. Un symbole appuyé par la force de la libération du peuple algérien :

*« Après l'amnistie votée par le Parlement au lendemain de la réélection du Général de GAULLE à la Présidence de la République, il sort de la clandestinité le 27 juillet 1966 et accepte d'aller devant la cour de sureté de l'État pour y répondre de l'inculpation d'atteinte à l'intégrité du territoire. Son objectif est d'expliquer que la thèse de l'autonomie interne n'est pas une infraction punissable puisque prévue, selon lui, par la Constitution dans son article 72 qui, se surcroît, a été appliqué aux départements français d'Algérie en 1962. Il est significatif qu'en 1968, M. Vigouroux, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'État, signe une ordonnance de non-lieu en faveur de M. Paul Vergès<sup>386</sup> ».*

Ces marques de luttes et de révoltes dans la politique menée par les communistes dans l'île s'inscrivent dans le champ de la résistance postcoloniale et construisent cette ligne historique de protestation contre l'ordre établi, imposé par les pouvoirs en place. L'histoire du PCR nous révèle que l'identité politique se construit hors champ démocratique car la société

---

385 *Ibid.*, p.78

386 *Ibid.*

réunionnaise est toujours enfermée dans la hiérarchie coloniale. Ce fonctionnement politique des années 1960 révèle la force de l'oppression colonialiste progressivement remplacé par l'oppression capitaliste. Dans le schéma hiérarchique, les dominants sont ceux d'hier. Les privilèges, dénoncés dans le discours du PCR et maintenus aux mains d'une minorité, s'inscrivent donc dans un cadre postcolonial où la domination coloniale a juste changé de forme. Elle est devenue étatique.

L'identité politique qui se construit sur le territoire avec le PCR est une identité politique de résistance. Elle s'oppose à une identité politique construite à l'extérieur et imposée comme étant l'unique modèle de développement économique et sociétal viable pour l'île. La volonté de moderniser un pays sous-développé a été l'argument principal pour imposer une vision du développement pour l'île. Une vision, qui nous l'avons vu, avait grandement de mal à être contestée.

Ces deux modèles en confrontation et la résistance qui a été celle des communistes et de Paul Vergès ont instauré un rapport de force dans des enjeux politiques déterminants pour l'île. La Réunion était, au sortir de la seconde guerre mondiale, une société en devenir sur une ancienne colonie. Le PCR a porté une voix historique et des revendications de rupture des relations coloniales et même si la revendication d'autonomie n'a pas aboutie, l'héritage des communistes touchent aux conceptions des identités culturelles et identitaires. Le PCR a induit, avec la résistance qui était au centre de leur mot d'ordre, une conception spécifique de l'identité et de la culture réunionnaise. Cette orientation politique qui a été donnée aux éléments culturels est visible avec l'introduction du maloya dans les meetings comme des éléments culturels de résistance. Ce sont ces mêmes éléments qui ont été menacés de censure ou qui ont fait l'objet de tentative d'effacement comme pour gommer des spécificités culturelles, marques d'une identité trop éloignée du modèle républicain. Et c'est en cela même que la lutte pour la reconnaissance et le respect de la langue créole dans l'école et les espaces publics a été au centre des programmes du PCR.

L'histoire des résistances du PCR révèle donc ces deux identités sous tensions pendant des décennies ; avec d'un côté une identité nationale forte de ses éléments français et ses influences européennes, et de l'autre une réalité réunionnaise dont le PCR a lutté contre l'effacement. Cette absence de complémentarité dans l'histoire de la construction des identités à la Réunion apparaît comme un refus de la pluralité identitaire au sein de la nation française. Cette piste de réflexion nous porte également sur la définition du nationalisme du point de vue de sa République française. Pour poursuivre sur cette réflexion, il nous semble opportun de continuer à évoquer l'histoire du PCR, notamment de ses victoires, déterminantes dans les rapports de force et enjeux de pouvoir qui ont construit l'histoire politique à l'époque.



### 2.5.3 Les victoires du Parti

L'histoire du PCR a été marquée par de grandes victoires comme celle de l'élection de Paul Vergès au parlement européen en 1979. Avec le soutien du PCF, l'entrée de Paul Vergès au parlement européen représente une victoire pour les communistes réunionnais. Aussi, le PCR acquiert avec cette élection une dimension européenne, qui lui donne davantage de crédit dans la gestion des affaires de l'île.

Même si le 2 mars 1982, la loi sur la décentralisation qui entre en vigueur met fin à des décennies de lutte pour un changement de statut, le PCR ne va pas s'effacer de la vie politique pour autant. Le PCR continue à investir ses idées pour le développement de l'île. Les municipales de 1983 amènent les listes du PCR vers la victoire, où « La gauche enlève 11 villes sur 24 et le parti s'empare des bastions de la droite <sup>387</sup>». Le PCR continue, ainsi, pendant les années quatre-vingt à organiser ses réunions, meetings politiques et continue à être influent dans les débats et réflexions pour le développement de l'île.

En 1988, le PCR va être marqué par deux événements majeurs, tragiques mais déterminants pour l'histoire du Parti. Cette année là, Laurent Vergès, l'un des fils de Paul Vergès, décède dans un accident de voiture. Jeune député, il représentait l'espoir d'une relève politique pour son père et les militants du PCR. Son décès est un coup dur pour le Parti et sa relève politique. La même année, Michel Debré cesse toute fonction politique dans l'île et quitte le département. Il n'y reviendra pas. Le combat des communistes contre l'offensive Debré cesse avec ce départ. L'année 1988 met donc fin à une offensive vieille de vingt ans, menée par Michel Debré et ses collègues dans le but d'exterminer toute tentative de rébellion contre le gouvernement français. Ce départ ne marque pas la fin des affrontements entre la droite et les communistes car Michel Debré était soutenu par une large frange de la classe politique locale, qui ne cesse pas d'être active à son départ.

La décennie quatre-vingt dix est quant à elle marquée par la victoire de Paul Vergès aux élections régionales. En 1992, Camille Sudre<sup>388</sup> est élu Président de la Région avec 30,80% des voix à la grande surprise des partis. Paul Vergès devient vice-président en soutenant Camille Sudre, un homme politique que personne n'attendait au devant de la scène.

---

387GAUVIN Gilles, « Le parti communiste de La Réunion (1946-2000) », (2000), *op.cit.*, p. 85

388Fondateur de la radio freedom en 1981, Camille Sudre entre en politique à la mairie de Saint-Denis en 1989 au poste d'adjoint. Il devient président de Région en 1992.

Paul Vergès négocie la place de vice-président pour que le pouvoir n'échappe pas au PCR pour les régionales.

« Poursuivi par le CSA, Sudre se présente en défenseur des libertés, s'appropriant ainsi une thématique dont le PCR s'est fait jusque là l'unique défenseur<sup>389</sup> ».

Il en est de même en 1998, où le PCR connaît une grande victoire politique en obtenant 19 sièges à la Région Réunion. La liste du PCR obtient alors près de 32 % des suffrages exprimés :

*« Avec trois députés sur cinq, un sénateur sur deux et la présidence de la Région, le « parti des opprimés » se retrouve même en 1998 en première ligne dans la gestion de l'île. Le PCR est donc passé du combat révolutionnaire à la gestion des affaires publiques, tout en semblant rester totalement à l'écart des conséquences de l'éclatement du bloc soviétique<sup>390</sup> ».*

Le PCR ne disparaît donc pas de la vie politique avec la fin de la revendication d'autonomie, il s'affirme autrement dans le paysage politique. Gilles Gauvin évoque un changement dans la méthode. Le PCR, Parti « révolutionnaire » se range dans la gestion des affaires de la ville et de la région, dans le respect du cadre républicain. Le PCR ne va pas pour autant perdre l'image de résistant car le changement de statut est toujours d'actualité. Le Parti va, en effet, susciter de nombreuses réactions autour d'une proposition de révision statutaire en 1986, puis en 2000 : la bi-départementalisation.

#### **2.5.4 « Coupe pa nou » avec la Bi-départementalisation**

Dans l'ouvrage d'Elie Hoarau intitulé *Le sud, une chance pour La Réunion*, paru en 1999, la revendication de bi-départementalisation est défendue au travers d'un jeu de questions-réponses qui nous permet de voir les arguments employés pour défendre l'idée d'une révision du statut. Dans cet ouvrage, Elie Hoarau argumente et justifie ce projet de découpage de l'île en deux départements. Partant d'un constat d'un déséquilibre en terme de développement entre le nord et le sud, Elie Hoareau dépose avec Paul Vergès et Huguette Bello une proposition de loi en faveur de la création de deux départements, comprenant la création de nouveaux cantons et de nouvelles communes. Il s'agit d'une volonté de

---

389GAUVIN Gilles, « Le parti communiste de La Réunion (1946-2000) », (2000), *op.cit.*, p. 86

390*Ibid.*, p.73

rééquilibrer le développement économique et de le rendre plus égal entre le nord et le sud de l'île :

*« Il est donc urgent de mettre en œuvre les conditions d'un véritable développement équilibré et durable. Aux propositions de solutions socio-économiques doivent s'ajouter des solutions touchant à la réorganisation administrative de La Réunion. La création d'un deuxième département s'inscrit dans le cadre de cette préoccupation<sup>391</sup> ».*

La bi-départementalisation consiste en un redécoupage administratif où le nord et le sud bénéficieront chacun de leur préfecture et conseil général, pour une meilleure démocratie et une nouvelle dynamique à la fois administrative et économique :

*« L'émergence d'un nouveau pôle de développement Saint-Pierre/Saint-Louis/Le Tampon favorisera le rééquilibrage Nord/Sud. Ce tripôle ne cesse d'ailleurs de se renforcer du fait de la création de l'aéroport de Pierrefonds, la décolonisation de l'Université, etc.(...) <sup>392</sup>».*

Un redécoupage territorial qu'Elie Hoarau place dans une logique géographique et historique, en citant l'argument de Paul Vergès qui rappelle que l' « on ne peut lutter contre l'histoire et la géographie » :

*« Plus de deux siècles ont passé, mais les nécessités économiques confirment ces données historiques et rendent incontournables les réalités géographiques. C'est pourquoi, nous proposons une réorganisation administrative de la Réunion en deux départements dans les limites géographiques qui, depuis deux siècles, n'ont cessé de s'imposer au législateur <sup>393</sup>».*

*« La réorganisation de La Réunion s'articulerait donc autour de deux régions naturelles bien distinctes. La Région de Saint-Denis à Sainte-Rose formerait le département de La Réunion du Vent. La région de la Possession à Saint-Philippe formerait le département de La Réunion sous le Vent <sup>394</sup>».*

La bi-départementalisation se pose comme la solution aux insuffisances de la décentralisation qui « ne procure aucun moyen supplémentaire » selon Elie Hoarau :

*« En ce qui concerne les moyens humains, pour son fonctionnement, je rappelle que La Réunion est sous-administrée. C'est, de toute la République, le département le plus pauvre en taux d'encadrement administratif. Il y a donc la nécessité d'un véritable rattrapage en vertu du*

---

391HOARAU Elie, *Le sud, une chance pour La Réunion*, Saint-Denis, Editions Océan, 1999.p. 93

392Ibid., p.94

393Ibid., p.100

394Ibid.

*principe d'égalité. Et ce rattrapage devra naturellement s'exercer au profit du deuxième département <sup>395</sup>».*

Ce projet bien que défendu par les membres du PCR va susciter de nombreuses réactions, politiques et populaires. Le projet de la bi-départementalisation est rejeté par la population, qui descend dans les rues pour s'exprimer à ce sujet. Le projet est abandonné en 2000. La population a exprimé le souhait que l'île reste mono-départementale. La bi-départementalisation a fait naître des slogans tels que « coupe pa nou », vu dans de nombreuses manifestations. Un slogan qui prend la forme d'une revendication identitaire qui va affirmer la volonté des Réunionnais de rester sous le statut de la départementalisation, donc d'un statut quo venant enterrer définitivement les volontés de changement de statut ou de modèle de gouvernance du PCR.

*« Le gouvernement Jospin, en annonçant selon le découpage proposé par les communistes, une bidepartementalisation pour le 1<sup>er</sup> janvier 2001, déclenche dans la plus grande indifférence des médias métropolitains, une nouvelle fièvre politique le 15 mars 2000, entre 13 500 et 2000 manifestants se rassemblent à Saint-Denis contre la « bidep » tandis que 7500 à 10 000 personnes défilent pour à Saint-Pierre ; le PS local se divise en deux fractions, ce qui entraîne le rejet du projet dans sa forme initiale par les deux assemblées locales. Il reste que pour Témoignages un mouvement irréversible et populaire est né en faveur de la départementalisation <sup>396</sup>».*

Aujourd'hui, le PCR n'est plus la première force politique de gauche et a perdu de son influence. Le Port et la Possession, villes communistes par excellence ont remplacé leurs maires communistes par de nouvelles figures politiques en 2015, mettant fin à des décennies d'influence communiste dans ces bastions historiques.

En janvier 2015, alors que le Sénat réouvre le dossier du projet de loi sur la nouvelle organisation territoriale de la République et notamment la création d'une assemblée unique, le sénateur Paul Vergès réaffirme ses positions quant à l'évolution statutaire de l'île. Un combat mené depuis des décennies par l'homme politique, qui n'a pas cessé de se prononcer pour une évolution institutionnelle et notamment la création d'une assemblée unique. Partant du même principe élaboré en 1959, Paul Vergès estime que les Réunionnais sont aptes à décider du modèle de gouvernance qu'il faudrait dans l'île et prône à nouveau une forme d'autodétermination du peuple réunionnais à travers la revendication de la mise en place d'une assemblée qui décidera de l'évolution institutionnelle de l'île :

*« C'est donc à point nommé que Paul Vergès est revenu à la charge avec son amendement. Le congrès que souhaite réunir le sénateur de l'Alliance-PCR vise à permettre aux élus*

---

395Ibid., p.108

396GAUVIN Gilles, « Le parti communiste de La Réunion (1946-2000) » (2000), *op.cit.*, p. 88

*départementaux et régionaux de délibérer de toute proposition d'évolution institutionnelle, de toute proposition relative à de nouveaux transferts de compétences de l'État vers le département et la région concernés, ainsi que de toute modification de la répartition des compétences entre ces collectivités locales. Donc de choisir notre propre modèle de décentralisation<sup>397</sup> ».*

Une prise de position qui révèle que le PCR n'a pas renoncé à ses idéaux en 2015 malgré un affaiblissement considérable du nombre d'élus dans les instances et communes de l'île.

Aussi, le PCR ne s'avoue pas vaincu et annonce sa présence dans le jeu des régionales de 2015, montrant ainsi la persévérance d'un parti qui fut historiquement celui des opprimés et celui qui s'est érigé contre les forces coloniales et pour l'émancipation du peuple réunionnais. Cette persévérance n'est pas récompensée dans les urnes. Le PCR peine à ré-émerger véritablement au devant de la scène politique et ne possède plus cette influence pour peser dans les débats et les négociations. L'affaiblissement considérable de ce parti historique montre que les enjeux de pouvoir et les règles du fonctionnement politique ont évolué, comme les attentes de la population. Cette modification de l'échiquier politique et des rapports de force entre les partis n'enlèvent pas l'apport certain du PCR dans les constructions des revendications territoriales, identitaires et culturelles dans l'histoire de l'île.

---

397Y.G, « Paul Vergès poursuit son rêve autonomiste », in *Le Journal de l'île de La Réunion*, 15 janvier 2015.

## 2.6 Le Cercle Eliard Laude : La description d'une société coloniale en 1969

### 2.6.1 Présentation du Cercle Eliard Laude

Nous avons choisi cet ouvrage du cercle Eliard Laude pour notre corpus car c'est un ouvrage qui illustre la pensée anti-coloniale qui se dresse contre le pouvoir en place durant les décennies 1960 et 1970. Durant cette période, deux idéologies se confrontent. La première défend l'autonomie et la destruction des structures coloniales. La seconde défend le statut et met en avant la nécessité de développer le statut départemental et de préserver l'intégration de l'île dans la République française.

Le cercle Eliard Laude tient un discours anti-colonial et revendique l'émancipation des Réunionnais par l'autonomie. Ce cercle fait partie des voix contestataires qui émergent dès la fin des années 1950. Selon les auteurs de ce cercle, les premières conséquences de la départementalisation montrent que ce changement de statut ne participe pas à l'émancipation du peuple réunionnais. Ils proposent donc une réforme des structures économiques et sociétales. L'inscription dans leur discours d'une véritable révolution pour mettre fin à la société coloniale intéresse notre travail sur l'identité politique.

Le cercle Eliard Laude est un pseudonyme choisi par « Élie Hoarau, Axel Gauvin, Gervais Barret ou encore Wilfrid Bertile<sup>398</sup> ». Ce groupe de réflexion émerge suite à un constat accablant : celui d'une aliénation encore coloniale de l'île de la Réunion en 1969. Ces militants anti-colonialistes annoncent leur intention de faire de leurs réflexions « une arme de combat », pour les politiques et les Réunionnais. Le livre est dédié « Au Front de la Jeunesse Autonomiste Réunionnaise (F.J.A.R), A l'Union Générale des Travailleurs Réunionnais en France (UGTRF) », qui sont des associations et organisations satellites rattachées au Parti Communiste Réunionnais. Il s'agit de rendre un hommage aux combats que ces associations ont menés pour la reconnaissance des problèmes d'intégration des Réunionnais en France hexagonale. Les travailleurs réunionnais en France, comme les jeunes dans l'île, sont confrontés au chômage, à la sous-qualification et à peu de perspectives d'évolution. Les auteurs du cercle dénoncent l'absence d'égalité sociale et de véritables

---

398GAUVIN Gilles, « Créolisation linguistique et créolisation politique à la Réunion », (2002), *op.cit.*, p. 73-84

considérations des Réunionnais. L'inégalité de traitement apparaît dans leur discours comme une discrimination. Les intellectuels, hommes politiques et artistes du Cercle Eliard Laude sont des militants convaincus par la nécessité d'organiser une défense pour plus de dignité des Réunionnais. La conquête de cette dignité passe entre autres par l'acquisition d'un emploi. Le Cercle Eliard Laude, fort de cette idéologie, construit une argumentation pour revoir l'ensemble du fonctionnement politique de l'île. Paru en 1969, *Une Colonie française, Réunion 1969* vient, dix années après le PCR, réaffirmer la nécessité de sortir du modèle colonial.

Le nom du cercle « Eliard Laude » n'est pas un choix anodin. Il est symbolique et révèle l'ancrage idéologique dans lequel les auteurs s'inscrivent. Le choix du nom de ce cercle est expliqué dans la préface :

*« Le dimanche 15 mars 1959, élections municipales à Saint-Denis, capitale de La Réunion. Fraude cynique partout, en particulier à Sainte-Clotilde. Vers 20 heures, la foule manifeste contre cette mascarade de plus. Caché derrière un autobus, un tueur à gages vide son revolver sur les manifestants: un mort, plusieurs blessés. Le dimanche 15 mars 1959, Eliard Laude âgé de 17 ans, est mort pour que vive le peuple réunionnais. Son nom est symbole. Nous ne l'avons pas oublié<sup>399</sup> ».*

Lors de ces municipales en 1959, Paul Vergès sort vainqueur contre Gabriel Macé. Cette victoire lui vaudra d'être agressé par des militants du camp adverse, ce même jour où Eliard Laude trouve la mort. C'est donc en hommage à ce jeune militant communiste de dix-sept ans que le cercle reprend son nom. Ce nom entre dans l'histoire de la résistance de l'île, symbole de la foule de manifestants venus contester la violation des droits démocratiques que sont les libertés d'expression et d'opinion. 1959 est une année d'élections municipales et sénatoriales. Les attaques virulentes vont empêcher le débat démocratique et construire un climat de violences sans précédent dans la sphère politique. La même année, le Parti Communiste Réunionnais est créé par le biais d'un congrès constitutif et s'affirme ainsi en parti qui résiste. Dix années plus tard, les auteurs du Cercle Eliard Laude se dressent contre une oppression qu'ils estiment être toujours aussi forte. Pierre Jalé, qui préface l'ouvrage du Cercle Eliard Laude, le présente comme « une nécessité » et un exemple qui « ouvre donc une voie » :

*« Certes, il existe une littérature anti-impérialiste et anti-coloniale, ou du moins, inspirée de l'épique coloniale mais il n'y a que très peu d'« ouvrages qui, à travers le cas d'un pays particulier, tentent de mettre en lumière et d'illustrer concrètement ces rapports et les structures qui en découlent, de retrouver le général dans le spécifique<sup>400</sup> ».*

---

399CERCLE ELIARD LAUDE, *op.cit.*,p.5  
400Ibid., p.3

## **2.6.2 L'impérialisme français ou les mécanismes de la dépendance économique**

Né d'une volonté de déconstruire les structures coloniales, le Cercle Eliard Laude cible les dysfonctionnements de la société réunionnaise et le schéma de dépendance de l'île à la France hexagonale. Les auteurs estiment qu'en 1969, La Réunion possède encore une économie coloniale. Les « prix garantis » et les « taxes à l'importation » imposés pour le commerce et les importations permettent à l'économie coloniale de se maintenir. Le « prix garanti » est une prime accordée aux acheteurs du sucre local afin d'inciter ces derniers à préserver un contact privilégié avec l'île pour ce marché. Le prix garanti apparaît donc être une mesure incitative mais le Cercle Eliard Laude la conteste. Il ne s'agit pas, selon eux, d'une mesure allant dans le sens de l'émancipation économique. Cette mesure favorise la monoculture et est un moyen pour la France de garder ses privilèges :

*« Les marchés préférentiels et les prix garantis sont donc des caractéristiques fondamentales du marché du sucre dans le monde et l'octroi d'un prix garanti pour la France pour notre production sucrière n'est pas une générosité particulière de la métropole à notre égard<sup>401</sup> ».*

En influençant le maintien de la monoculture dans l'île, ces primes renforceraient le lien de dépendance à la France. Les pouvoirs publics créent un système d'exclusivité dont l'objectif est de freiner la diversification des cultures. C'est ainsi que l'État exerce un contrôle financier sur le marché du sucre, par le biais de prélèvements et de taxes sur les exportations. Ce système de contrôle est le même pour les importations, soumises à des stratégies de maintien de ce même contrat d'exclusivité. La France apparaît dans le discours comme une puissance impérialiste qui n'a pas abandonné ses vieilles habitudes coloniales, de domination sur l'ensemble du système financier de l'île.

Le maintien de la canne à sucre au rang de culture unique, même s'il s'agit d'une ressource fondamentale, n'est pas une solution viable pour le développement économique de l'île. Les plans politiques ont visé à empêcher la diversification des cultures, entraînant ainsi la disparition des cultures minoritaires. Ces disparitions, comme celles de la culture du tabac ou du géranium entravent la prise d'autonomie de l'île sur le contrôle de sa propre production. Alors qu'elle pourrait en produire davantage et développer la diversité de ses plantations, l'île est freinée par des mesures qui visent à contrôler l'ensemble de ses domaines agricoles. Pour

---

<sup>401</sup>*Ibid.*, p.30



exemplifier, le cercle accuse la création d'une coopérative réglementée pour les planteurs de géranium. Cette coopérative est un échec, selon les auteurs, qui dénoncent des règles contraignantes et trop d'exigences en matière de coût et de production. Du coup, cette coopérative favorise la disparition des petits planteurs pour concentrer l'ensemble de la production aux mains d'une minorité. Au delà du règlement jugé trop drastique, la coopérative crée un monopole qui favorise les gros exploitants agricoles et propriétaires fonciers, dans un secteur agricole qui s'appauvrit et s'amenuise. Les conséquences de cet appauvrissement touchent avant tout les petits planteurs, amenés à disparaître et à faire grandir les rangs des chômeurs ou des petits agriculteurs précaires.

Les auteurs adoptent un ton virulent et n'hésitent pas à nommer les responsables de cet impérialisme déguisé. « Albert Avril » est désigné comme le principal responsable de la gestion de ce monopole sur le géranium. Chargé d'effectuer la mission d'« assainissement » et de réguler la production de géranium, Albert Avril a reçu les félicitations de Michel Debré, ainsi que la légion d'honneur pour service rendu à la France. Au delà du discours sur l'impérialisme économique qui épuise les ressources et la capacité de l'île à se diversifier, ce sont les combinaisons et les arrangements politiques qui font l'objet d'une critique sourde. Le géranium n'apparaît qu'en exemple car la domination et le contrôle de l'État français s'exercent sur l'ensemble du domaine agricole. Cette domination s'inscrit plus largement dans une logique de création d'une consommation insulaire ultra-dépendante de l'extérieur :

*« Le prix garanti accordé par la France pour l'achat de notre sucre a pour conséquence logique de protéger la culture de la canne (seule culture protégée à la Réunion) donc d'accroître la monoculture. Si bien que maintenant la Réunion se voit obligée d'importer pratiquement tout ce qu'elle consomme et, comme bien entendu, c'est la France qui est notre fournisseur presque exclusif. En plus de cela la France nous vend ses produits à prix forts comme nous l'avons déjà vu dans l'étude de notre commerce extérieur. Sur certains produits elle va même jusqu'à 50% de bénéfice!<sup>402</sup> ».*

La logique coloniale dénoncée tient à un consensus global. Il s'agit d'un système de colonisation moderne exercé sur l'ensemble des domaines agricoles et des institutions publiques. Les procédés de nomination des cadres métropolitains participent à cette logique de maintien d'une économie de type colonial. Les Réunionnais ne peuvent ni accéder à des hautes responsabilités, ni prétendre percevoir des salaires pouvant leur permettre d'évoluer sur l'échelle sociale.

Il se crée donc une bourgeoisie locale dans l'île qui prend place dans un schéma de domination économique, rapproché dans le discours à celui des colonies. Les personnes en provenance de la France hexagonale possèdent encore en 1969 l'ensemble du pouvoir

---

402Ibid., p.30

décisionnel et financier. Ce fonctionnement crée non seulement des disparités économiques mais également des inégalités de traitement et de considération entre citoyens français et citoyens ultramarins. Ces clivages apparaissent dans les différents niveaux de vie, avec une grande précarité d'un côté et une richesse démonstrative de l'autre. Les auteurs évoquent des fonctionnaires qui affichent leur niveau de vie sans complexe, devant la précarité de la majorité des Réunionnais. Ils dénoncent une manière de vivre, de boire et de manger à la française qui s'impose dans l'île. La logique coloniale se répand également dans le modèle de consommation. Les auteurs remettent en question ce modèle d'assimilation :

*« Véritablement par la « départementalisation », par la venue massive de fonctionnaires métropolitains, ces « goûts et besoins français » ont fini par pénétrer une certaine (hélas trop nombreuse) partie des fonctionnaires créoles qui consomme, boit et mange français. Nous ne sommes pas prêts d'oublier le lyrisme d'un Albert Ramassamy [...] :*

*« Sur nos tables apparaissent tous les jours et cela sous les tropiques, pommes, poires, oranges, etc. dans nos frigidaires canards de barbarie, poularde de Bresse, lapin du Gatinais, sommeillent transis de froid sous papier cellophane <sup>403</sup> ».*

Cette logique de consommation se construit d'habitudes alimentaires favorisées par des mesures politiques, qui privilégient les importations et freinent le développement de l'agriculture et de l'élevage dans l'île. Il y a donc une primauté des produits d'importations sur ceux produits à l'intérieur. Les produits locaux apparaissent défavorisés. Pourtant les auteurs défendent la thèse de l'autonomie alimentaire. Elle serait possible si les moyens étaient donnés aux secteurs agricoles de se développer et devenir autonomes. Ce ne sont donc pas le manque de moyens et perspectives qui entravent le développement de ces secteurs, ce sont les volontés politiques. Les auteurs accusent un « complot » de l'État qui empêche volontairement le développement de l'élevage local.

*« La Réunion importe pratiquement tout le bois dont elle a besoin. Elle importe aussi comme nous l'avons déjà vu, de grosses quantités de viandes, de produits laitiers et de poissons qui pourraient être produits ou pêchés sur place. Toutes ces importations représentent pour l'impérialisme français et ses dépendants de la zone franc un marché de 6 750 600 000 anciens francs français (valeurs des importations de 1967). Dès lors, il n'est pas nécessaire de chercher ailleurs la raison pour laquelle l'exploitation de la forêt, l'élevage et la pêche sont si peu développés pour ne pas dire pas du tout, à la Réunion alors que les possibilités sont grandes<sup>404</sup> ».*

« L'impérialisme français » trouve un intérêt financier important dans l'importation de viandes et de produits laitiers. Les nombreux freins au développement de l'île sont dus au maintien des privilèges économiques d'une minorité. Les auteurs mettent pourtant en avant

---

403 *Ibid.*, p.24

404 *Ibid.*, p.34

des « conditions naturelles très favorables <sup>405</sup>» pour l'élevage et également pour les « 1 000 ha de bois et forêts dont 50 à 70% appartiennent aux Domaines et le reste à des particuliers <sup>406</sup>». Ces richesses et ce potentiel ne sont pas exploités et pourtant la Réunion pourrait s'en servir au lieu de faire appel à des importations coûteuses : « Tout cela n'est, répétons-le, qu'une conséquence du régime de l'exclusif colonial qui veut que la colonie ne consomme avant tout que des produits de la métropole, produits vendus à prix fort (2eme clause du pacte colonial).<sup>407</sup> ».

Les auteurs pointent du doigt la responsabilité des « départementalistes », entendons la droite locale, dans le maintien de ces structures coloniales. Depuis la fin des années soixante, les départementalistes privilégient la «manœuvre des importateurs » pour maintenir leur « monopole ». Ces mêmes départementalistes entravent les marges de manœuvres autonomistes qui visent à développer l'offre locale pour répondre aux besoins de l'île en matière de nutrition et matériaux. Ces manœuvres politiques pour empêcher la concrétisation des revendications autonomistes participent à cette logique coloniale. Cette dernière s'exerce aussi dans les débats politiques en entravant la démocratie. Les auteurs dénoncent une véritable répression politique. Le pacte colonial ne s'exerce pas seulement selon une logique économique, il touche également aux discours de pouvoir et aux figures d'autorité qui décident d'imposer une conception de la société réunionnaise, tout en refusant la critique. Cette logique coloniale instaure un climat de censure et les espaces démocratiques se raréfient.

Les auteurs visent donc la logique coloniale qui détermine l'ensemble des rapports de pouvoir et le fonctionnement hiérarchisé de la société. Derrière ce mécanisme colonial, le Cercle Eliard Laude dénonce la présence de l'État. Selon eux, cette politique de développement colonial relève d'un complot d'État, rendu possible avec la complicité de la droite locale et les représentants départementalistes dans l'île. Michel Debré incarne le visage de ce complot d'État.

Pour exemplifier, le Cercle Eliard Laude choisit un point de discordance entre la droite et les communistes, celui de la gestion du secteur de la pêche. Ce point de discordance est l'occasion pour les auteurs de relever, à la fois l'absence de dialogue avec le pouvoir en place et l'incapacité à penser un développement hors champ de dépendance avec la France hexagonale.

---

405 *Ibid.*, p.35

406 *Ibid.*, p.34

407 *Ibid.*, p.41

*« Pendant de nombreuses années, alors que le PCR menait une campagne acharnée pour le développement de la pêche à la Réunion et affirmait qu'elle était possible, le conseil général composé presque uniquement d'élus de la fraude, se faisait le propagandiste zélé de l'impérialisme, tenait de savants discours sur « l'absence de poisson à proximité des côtes », sur le « manque de plateau continental », « le climat peu propice », « les côtes inhospitalières », l'« isolement de la Réunion », et même l'insularité etc. Ou encore sur « l'insuffisance professionnelle de nos pêcheurs » et les « facteurs psychologiques ».*

*A celui qui parlait de développement de la pêche comme à celui qui prônait la diversification des cultures, on répondait par des rires et des sarcasmes. Il suffisait d'ailleurs d'après nos fantoches de considérer la pêche côtière qui, disait-on, stagnait lamentablement, pour comprendre que nos eaux n'étaient pas poissonneuses<sup>408</sup> ».*

Les auteurs s'appuient sur le discours du PCR pour critiquer la logique de dépendance alimentaire. Ils mettent en avant le potentiel des mers réunionnaises et regrettent qu'en 1965, « (...) la production locale n'atteignait que 935 tonnes soit même pas 27% de la consommation totale de la Réunion <sup>409</sup> ». Les importations de poissons proviennent à 80% de la Métropole alors que la Réunion possède un potentiel de pêche non exploité. Pour y remédier, les auteurs proposent d'investir dans la modernisation des équipements. Les principaux obstacles à l'autonomie du secteur de la pêche sont les conditions déplorables de l'exercice de la fonction de pêcheurs. Les pêcheurs réunionnais subissent doublement la pénibilité au travail. Aux conditions déplorables de la pêche s'ajoutent le profit des « restaurateurs », des « spéculateurs » qui profitent des petits pêcheurs pour servir leur intérêt. « Ainsi la pêche est l'exemple le plus flagrant, le plus scandaleux et le plus révoltant de la volonté de l'impérialisme de maintenir son exploitation<sup>410</sup> ». Alors que les expériences mauricienne et malgache ont fait preuve de réussite dans le développement de leur secteur de pêche, les auteurs avancent la possibilité d'en faire de même pour l'île, même si ce n'est pas le secteur clé de l'économie.

*« L'étude de la pêche côtière ne nous permet pas de dire que celle-ci est la solution d'avenir pour la Réunion. Mais la réorganisation de cette pêche, la modernisation des embarcations (que, livrés à eux mêmes, les pêcheurs ne peuvent accomplir) devraient nous donner 100 à 200 tonnes supplémentaires d'excellent poisson <sup>411</sup> ».*

L'investissement de l'État dans le secteur de la pêche par le biais de l'enveloppe du fond d'investissement des départements d'Outre-mer (FIDOM) est jugé insuffisant. Les auteurs déplorent qu'il y ait « 100 fois plus » d'investissement pour les routes que pour la pêche. L'école de formation et d'insertion mise en place est également vivement critiquée par les auteurs, qui jugent l'action politique inadéquate à la situation réelle des pêcheurs

---

408 *Ibid.* p.41

409 *Ibid.*

410 *Ibid.* p.46

411 *Ibid.* p.42

Réunionnais. Sur les « 16 reçus à l'examen », aucun pêcheur n'est resté à la Réunion pour mettre son savoir-faire au service du développement du secteur de la pêche dans l'île.

Les auteurs révèlent la logique de dépendance économique privilégiée dans l'île alors même qu'un autre développement aurait été possible. Le discours du cercle Eliard Laude rappelle les alternatives possibles à l'époque pour contrer cette dépendance coloniale. L'impérialisme français met en place un système d'exploitation des secteurs les plus porteurs d'espoirs comme ceux de l'agriculture, l'élevage ou la pêche, favorisant des modes de consommation à l'encontre du potentiel de l'île.

### **2.6.3 La problématique de l'industrialisation et les freins à l'autonomie**

L'industrialisation de l'île est une problématique centrale du développement économique. Au lendemain de la départementalisation, l'île est sous-développée. Sa modernisation et son industrialisation sont des réponses pour la sortir de cet état. Le cercle Eliard Laude aborde ce point clé du développement et les mesures qui ont été mises en place pour favoriser l'expansion du secteur industriel dans l'île. Les auteurs entreprennent de détailler ce que J.P Jannès qualifie d'« arsenal de mesures » : « Depuis 15 ans (les premières mesures remontent à 1952), les Pouvoirs publics ont mis au point un véritable arsenal de mesures destinées à favoriser l'industrialisation<sup>412</sup> ». Le développement de ce secteur a forcément entraîné la création d'emplois :

*« Dans le cadre du IV<sup>e</sup>ème Plan et de la première année du V<sup>e</sup>ème, c'est à dire en cinq ans, environ 700 emplois nouveaux ont été créés dans l'industrie. Les investissements privés s'élèvent à un peu plus d'un milliard et ont entraîné la création de 18 entreprises nouvelles (460 emplois)<sup>413</sup> ».*

Même si cette création d'emplois est soulignée comme « non négligeable » par les auteurs elle reste, tout de même, décevante au vu des prévisions qui avoisinaient les milliers d'emplois. « Une analyse, même incomplète, montrerait l'insuffisance de ces lois, de ces décrets, de ces « réalisations<sup>414</sup> ». Malgré cette nécessité de développer le secteur industriel, sur laquelle tout le monde s'entend, « même les départementalistes<sup>415</sup> », les auteurs dénoncent paradoxalement un refus « de laisser se développer une industrialisation véritable de la

---

412Ibid., p.48

413Ibid., p.49

414Ibid.

415Ibid., p.47

Réunion<sup>416</sup> », rappelant que le PCR accuse l'impérialisme français de conduire une politique industrielle de l' « échec ».

Les départementalistes avancent plusieurs arguments pour tenter d'expliquer l'incapacité de développer le secteur industriel dans l'île. Il y a, selon eux, l' « absence de ressources naturelles », l'« éloignement » et l' « exigüité du marché intérieur » qui entravent le développement des industries réunionnaises. Les auteurs n'adhèrent pas à ces idées, car selon eux, l'île possède l'ensemble des ressources pour développer des industries. Face à l'argument d'une absence de ressources naturelles dans l'île, les auteurs du Cercle Eliard Laude opposent le fait que l'industrie lourde ne soit pas la seule forme d'industrie possible et que d'autres développements, avec la bagasse, les ordures ménagères ou encore la fabrication du ciment, sont envisageables.

La diversification des cultures pourrait selon les auteurs permettre de créer des industries telles que « une savonnerie, une chocolaterie, une manufacture de tabac, une parfumerie, une industrie pharmaceutique<sup>417</sup> ». De même, le développement de l'élevage permettrait de produire « des cuirs et peaux, de la laine, de la poudre d'os » ou encore différents types de poissons « salés, séchés, fumés » si le développement de la pêche était priorisé. Aussi, les forêts réunionnaises permettraient de développer des industries « du meuble, de la pâte à papier » ou encore « de l'industrie chimique ». Avec ces arguments avancés, les auteurs montrent qu'avec leur modèle de développement, le projet de renforcer l'autonomie alimentaire devient un projet exécutable.

Pour répondre à l'argument de l'éloignement, le cercle Eliard Laude avance que la France hexagonale n'est pas le seul pays avec lequel la Réunion peut échanger. Notamment quand on constate la richesse des zones alentours et des pays voisins comme « Madagascar, l'île Maurice, l'Afrique Orientale » ou encore « L'Inde », qui au vu de la distance plus modérée permettrait « des échanges très fructueux » et « à moindre prix<sup>418</sup> ». Pour répondre à l'argument de l'exigüité du marché, les auteurs répondent qu' « il est vrai que pour une industrie lourde le marché réunionnais sera toujours trop étroit, mais tout différent est le problème quand il s'agit d'industries légères !<sup>419</sup> ».

Les auteurs critiquent, au delà de cette absence d'industrialisation, tout un modèle économique favorisant l'importation de la main d'œuvre au lieu de former celle qui est présente sur le territoire. C'est également un reproche qui fut adressé à Michel Debré qui a développé la politique de migration à la Réunion :

---

416*Ibid.*

417*Ibid.*, p.51-52

418*Ibid.*, p.53

419*Ibid.*

*« Il est vrai que la main d'œuvre réunionnaise est peu qualifiée. Mais à qui la faute sinon à ceux qui ne créent de centre de formation professionnelle que pour l'émigration et non pour les besoins de l'industrie réunionnaise? A qui la faute sinon à ceux qui laissent délibérément (ou qui favorisent) cette disparité de salaire entre le secteur secondaire (industriel) et le secteur tertiaire (avant tout administratif) à l'avantage du second, ce qui ne peut que pousser les jeunes à fuir le secteur industriel au profit du secteur administratif<sup>420</sup> ».*

Michel Debré a défendu une politique d'investissement massivement orientée vers les infrastructures au lieu de prioriser le développement industriel et économique. Un choix critiqué par les auteurs : « La France, dira Michel Debré, construit l'infrastructure (routes, hôpitaux, écoles, ports, etc.) ; aux sociétés privées de construire les industries<sup>421</sup> ». Selon les auteurs, les capitaux ne manquent pas pour le développement de l'île, ce sont les mauvais choix en termes de gestion de l'enveloppe budgétaire accordée par l'État qui provoquent cette situation. Ces capitaux sont non seulement mal dirigés mais les auteurs accusent une « véritable fuite des capitaux<sup>422</sup> » qui sert à alimenter principalement les richesses de la bourgeoisie locale :

*« D'autre part, les capitaux restant sur place sont souvent thésaurisés, accumulés dans les banques et les caisses d'épargne. En décembre 1966, 17 milliards 400 millions (CFA) étaient déposés soit dans les banques, au Trésor ou dans les caisses d'épargne ! Enfin, ces sommes extraordinaires dépensées par les privilégiés, par ces petits minets roulant voitures importées d'Allemagne ou d'Italie, buvant whisky et fumant cigarettes américaines, ne pourraient-elles pas être mieux employées? <sup>423</sup> ».*

Les auteurs dénoncent également la logique de la libre concurrence entre les marchandises réunionnaises et françaises comme l'une des principales entraves au développement de l'industrie réunionnaise. La lutte est jugée inégale entre l'industrie française affirmée et forte, et l'industrie à peine naissante de l'île. Cette dernière ne peut survivre à une logique de concurrence et dans « un système de libre échange ». « Pour promouvoir le développement de notre industrie, il faut avant tout la protéger de l'industrie française et ce, par des droits de douane appropriés<sup>424</sup> ». Ces « blocages systématiques » dénoncés par les auteurs autour de l'industrialisation de la Réunion participent à un plan global de maintien de l'île sous une domination coloniale. Une domination entretenue pour servir les « profiteurs » :

---

420 *Ibid.*, p.54

421 *Ibid.*, p.55

422 *Ibid.*, p.56

423 *Ibid.*

424 *Ibid.*, p.57

*« Il ne fait aucun doute que l'on veut brider l'industrialisation de la Réunion. A qui cela profite-t-il donc ? La réponse est simple : à certains producteurs français, à tous les importateurs pour lesquels la Réunion est un marché réservé grâce à des droits de douane appropriés<sup>425</sup> ».*

Il en résulte donc un système économique mis en place pour favoriser le développement de la bourgeoisie locale avant de penser un développement qui servirait l'ensemble de la population. Les auteurs pointent du doigt une politique savamment orchestrée par les politiques et élus qui entretiennent la gouvernance coloniale :

*« Il est d'autre part évident que cette exploitation du marché réunionnais ne pourrait se faire sans la complicité de nos politiciens véreux, de toute cette clique de vendus au colonialisme qui se disent nos «élus » et prétendent nous « gouverner »<sup>426</sup>».*

#### **2.6.4 Le partage inégal des terres : « des structures agraires féodales »**

Poursuivant leur logique de dénonciation autour de l'ordre colonial qui règne encore en 1969, le cercle Eliard Laude décrit un partage inégal des terres agricoles. Ce partage illustre la logique de domination impérialiste savamment entretenue dans l'île. Ils vont utiliser le terme « féodal » pour qualifier ce schéma de domination qui s'exerce entre les grands et petits propriétaires. Sur les 80 931 hectares exploités sur lesquels se divisent 18 548 exploitations, il y a deux types de possesseurs de terres. D'un côté, il y a « 98 familles » et de l'autre « Les Damnés de la Terre ». Cette appellation qui désigne la catégorie des petits exploitants agricoles renvoie au titre de l'ouvrage de Frantz Fanon, publié en 1961. *Les Damnés de la Terre* est un ouvrage qui analyse les structures des pays coloniaux et la violence instaurée dans les rapports de domination. Frantz Fanon évoque le schéma de décolonisation nécessaire pour mettre fin à ces structures de domination, dont la violence a été intériorisée par le colonisé. Cette violence est également présente dans les structures sociales et économiques qui encadrent le colonisé. Alice Cherki, dans la préface à l'édition de 2002, définit l'œuvre de Frantz Fanon :

*« Ni traité d'économie, ni essai de sociologie voire de politique, cet ouvrage est un appel et même un cri d'alarme sur l'état et le devenir des pays colonisés. Comme dans toute son œuvre, Fanon y met en tension politique, culture et individu, prenant en compte les effets de la domination économique, politique et culturelle sur le dominé. Son analyse insiste sur les conséquences de l'asservissement non seulement des peuples mais des sujets, et sur les*

---

425 *Ibid.*, p.60

426 *Ibid.*, p.61



*conditions de leur libération, qui est avant tout une libération de l'individu, une « décolonisation de l'être<sup>427</sup> ». »*

Les auteurs du Cercle Eliard Laude choisissent ainsi de reprendre ce titre de manière hautement symbolique puisqu'il désigne les dominés dans le schéma d'exploitation agricole. Les petits exploitants deviennent les exploités. La majorité est opprimée par une minorité qui détient symboliquement l'ensemble des richesses et des pouvoirs. Les dominants dans ce schéma sont les 98 familles, qui possèdent des terres de grande superficie :

*« Tout d'abord celles dont la superficie dépasse cent hectares. Elles sont peu nombreuses: 98 en tout. Pourtant elles englobent près de 45% des terres exploitées en 36 400 hectares. En nombre elles ne sont que 0,5 des exploitations. Et en moyenne chacune de ces 98 exploitations dispose de 381 ha<sup>428</sup> ».*

Ces « 98 familles » possèdent les plus grandes terres et les plus grandes richesses dans l'île. Sur leurs terres, la culture n'est pratiquée que sur « 43,1 % de leur superficie ». Le reste de la superficie est « couvert de forêts, de savanes » : « Sur ces domaines, la culture n'est pas prédominante [...].Donc l'on peut dire que 20% des grands domaines peuvent encore être gagnés à la culture, peut-être même davantage <sup>429</sup> ». L'ensemble du potentiel n'est donc pas exploité. Pourtant, les auteurs décrivent ces terres comme ayant des capacités de rendement et des conditions favorables à davantage de cultures. « 45% de la surface plantée en canne à sucre font partie de ces grandes terres<sup>430</sup> » et « on y récolte pourtant 53% de la production de canne à sucre ». Face à cela, « Les damnés de la terre » constituent l'autre catégorie, celle des petits exploitants :

*« Les propriétés de moins de 100 ha (faiblesse en nombre et en superficie des moyens propriétaires de 10 à 100 ha) composent l'autre face moins réconfortante du diptyque. Elles sont extrêmement nombreuses : 188 fois plus nombreuses que celles qui dépassent 100 ha. En tout elles sont 18 450, ce qui donne par exploitant une superficie de 2,4ha. Toutes réunies, elles ne groupent que 55% des terres exploitées soit 44 581 ha. Et cette terre extrêmement morcelée est défavorisée par le relief<sup>431</sup> ».*

Contrairement aux « 98 familles », les « Damnés de la terre » possèdent moins de superficie et sont beaucoup plus nombreux à se partager les richesses terriennes. Ces dernières possèdent des conditions de rendement moins importantes et pourtant elles représentent 55% des terres exploitées, avec une culture qui « couvre 64,60% de sa surface ». Il y a donc d'un côté, les damnés de la terre qui affichent un faible rendement alors que les 98 familles

---

427CHERKI Alice, Préface à l'édition de 2002, *Les Damnés de la Terre*, FANON Frantz, Paris : La Découverte, 2002. p.15

428CERCLE ELIARD LAUDE, *op.cit.*,p.62

429*Ibid.*, p.62

430*Ibid.*

431*Ibid.*, p.63

affichent un rendement supérieur. « Le revenu total des petits exploitants est inférieur à celui des grands » bien que l'écart de production de canne à sucre ne soit pas si grand que cela (53% de la production pour les 98 familles et 47% pour les damnés de la terre). Le problème n'est pas l'écart de production mais bien le partage du rendement qui se fait de manière totalement inégale, participant à la fortune de l'un et à l'exploitation de l'autre. Alors que les « 98 grandes propriétés font vivre environ 560 personnes soit 0,2% de la population <sup>432</sup>», les damnés de la terre représentent « 18 500 personnes et en fait vivre 104 136 soit 36% de la population de l'île<sup>433</sup> ». C'est sur ce constat que les auteurs révèlent le schéma d'exploitation à l'œuvre dans le partage des terres agricoles. Ce schéma postcolonial du partage des terres et la situation inégalitaire des rendements renvoient au schéma de domination qui était en exercice dans les colonies. De même, ce schéma permet de voir à quel point l'ordre des plantations a survécu après 1946. Selon les auteurs, il est inconcevable d'accepter que ce schéma de domination soit encore d'actualité en 1969. D'ailleurs le terme « féodal » renvoie à l'impérialisme économique auquel le domaine agricole est soumis dans l'île. Les anciennes structures coloniales ont été remplacées par un impérialisme économique, grandement inspiré du schéma de domination en exercice dans les colonies. Ce constat d'une trop grande opulence d'un côté et d'une exploitation des plus misérables de l'autre, conduisent les auteurs à la proposition d'une « révolution agraire » dans l'ouvrage. Cette révolution agraire veut aller plus loin que celles qui ont été engagées par les pouvoirs politiques depuis 1946. La réforme SAFER est jugée « ridicule » par les auteurs. Le modèle de réforme par la SAFER, « organisme créé pour « restructurer » l'agriculture d'un pays développé<sup>434</sup> » est jugée incapable d'« agir efficacement sur des structures agraires féodales<sup>435</sup> ». En quatre ans, les auteurs notent que seulement soixante familles ont eu accès à la petite propriété grâce à cet organisme et qu'il n'est donc pas efficace pour rétablir l'équité dans le partage des terres et atteindre l'égalité en terme de rendement. Une réforme doit être envisagée pour mettre fin aux structures féodales dans l'agriculture, dans lesquels « le colonat (ou colonage) », « sorte de métayage » placent les colons qui travaillent pour les grands propriétaires dans des situations d'exploitation et de précarité :

*« Les grands domaines et les toutes petites propriétés sont cultivées en faire-valoir direct, avec ou sans ouvriers agricoles. Les autres propriétés sont en général cultivées par des « colons ». le colonat (ou colonage) est une sorte de métayage. Le colon devant donner une partie de sa récolte au propriétaire. D'autre part il a droit à une certaine superficie consacrée à sa jouissance exclusive<sup>436</sup> ».*

---

432Ibid., p.63

433Ibid.

434Ibid., p.64

435Ibid.

436Ibid., p.64-65

L'appellation choisie par les auteurs en référence au titre de l'ouvrage *Les Damnés de la Terre* révèle l'influence de la pensée de Frantz Fanon sur leur écriture. L'écriture de *Réunion 1969, une colonie française* est profondément ancrée dans la pensée de décolonisation portée par Frantz Fanon. Nous proposons d'en relier les lectures et analyses.

### **2.6.5 Description du schéma moderne de colonisation**

Frantz Fanon évoque un continuum entre la colonisation et la libération nationale. Selon lui, ce sont les mêmes schémas occidentaux d'interprétation de l'espace social et politique, que les élites colonisées, qui créent leur parti national, contribuent à transposer dans l'ancienne colonie. Le processus de décolonisation ne saurait supprimer totalement les structures inhérentes du colonialisme. Il réactive même ces structures sous ses formes les plus violentes. Et même si la Réunion n'a pas accédé à la libération par l'indépendance, ses structures répondent à celles d'un pays sous-développé. Département français dès 1946, elle répond aux critiques d'une survivance de ses structures coloniales. La pensée de Frantz Fanon sur les processus de décolonisation et la survie des structures coloniales aident à penser ce tournant historique que la Réunion a attendu sans en voir la couleur.

Frantz Fanon dans les *Damnés de la Terre* analyse les schémas possibles de décolonisation, en s'appuyant particulièrement sur la guerre d'Algérie, où les groupes de libération nationale ont privilégié la prise d'armes pour arracher l'indépendance. Frantz Fanon considère la violence comme inhérente au processus de décolonisation.

*« Libération nationale, renaissance nationale, restitution de la nation au peuple, Commonwealth, quelles que soient les rubriques utilisées ou les formules nouvelles introduites, la décolonisation est toujours un phénomène violent<sup>437</sup> ».*

La violence est inévitable dans le processus de décolonisation. Dans ce processus, le colonisé entame un travail de prise de liberté par la force. Selon Frantz Fanon, la décolonisation exige un « désordre absolu » car pour désorganiser la société coloniale, la rencontre violente des deux protagonistes historiques est nécessaire. « La décolonisation est très simplement le remplacement d'une « espèce » d'hommes par une autre « espèce »

---

437FANON Frantz (2002), *op.cit*, p.44

d'hommes<sup>438</sup>». Pour autant, il n'exprime pas que la prise d'indépendance soit une issue favorable pour les peuples qui ont été colonisés :

*« Mais il est banal de constater et de dire que dans la majorité des cas, pour 95% de la population des pays sous-développés, l'indépendance n'apporte pas de changement immédiat. L'observateur averti se rend compte de l'existence d'une sorte de mécontentement larvé, comme ces braises qui, après l'extinction d'un incendie, menacent toujours de s'enflammer<sup>439</sup> ».*

La Réunion n'a pas entamé son processus de décolonisation par la prise d'armes, même si la violence était présente dans la société réunionnaise en 1946. A cette date, c'est un modèle d'assimilation départementale qui vient répondre à la nécessité de décoloniser l'île. La pensée de Frantz Fanon sur les modèles possibles de décolonisation a certainement inspiré le regard des auteurs du Cercle Eliard Laude en 1969 sur la situation de l'île. Selon ces auteurs, l'île de la Réunion n'a pas véritablement entamé son processus de décolonisation avec le vote de la départementalisation en 1946. En 1969, l'île est encore une colonie. Le constat du Cercle Eliard Laude en 1969 d'une survivance des structures coloniales trouve un écho dans l'analyse de Frantz Fanon, qui explique que la violence des rapports manichéens dans les sociétés colonisées ne disparaît pas pendant la période de décolonisation. L'enfermement des colonisés dans la catégorie des opprimés persiste dans l'organisation moderne du tissu social. En d'autres termes, Frantz Fanon explique que la période de décolonisation n'équivaut pas à une destruction des anciens rapports de domination.

*« On voit donc que le manichéisme premier qui régissait la société coloniale est conservé intact dans la période de décolonisation. C'est que le colon ne cesse jamais d'être l'ennemi, l'antagoniste, très précisément l'homme à abattre. L'opresseur, dans sa zone, fait exister le mouvement, mouvement de domination, d'exploitation, de pillage<sup>440</sup> ».*

Ainsi quel que soit le processus de décolonisation, la colonie est une société qui persiste. L'analyse des sociétés contemporaines ne peut se faire hors considérations de ses conséquences et de ses effets à très long terme. Les auteurs mettent en exergue cet état de colonie par le biais de l'analyse de la redistribution des richesses, qui illustre selon eux la continuité du comportement colonial de la France après 1946. C'est dans le chapitre intitulé « Une « aide » française massive » que ces questions financières vont être abordées. Les auteurs mettent en lumière le mot « aide », à la manière dont Frantz Fanon rappelle qu'il n'apprécie point ce terme et que l'aide envers une ancienne colonie n'est que réparation, qui ne doit pas être vue comme un don ou un privilège.

---

438Ibid.

439Ibid p.78

440Ibid. p.57

Frantz Fanon évoque ces « aides » comme une réparation financière intéressée où l'Europe ne devient actrice que pour servir ses intérêts. Dans *Les Damnés de la terre*, il soutient que l'ancienne force colonisatrice doit avoir un intérêt à dialoguer avec l'ancienne colonie. Ces aides « massives » et « considérables » analysées par les auteurs du Cercle Eliard Laude ne saurait être alors désintéressées, si l'on applique la théorie de Frantz Fanon qui rappelle les avantages post-coloniaux à se maintenir dans une ancienne colonie : « (...) c'est que le colon, dès lors que le contexte colonial disparaît, n'a plus d'intérêt à rester, à coexister<sup>441</sup> ».

Cette réparation financière en est-elle vraiment une dans l'île ? Le cercle d'auteur propose de détailler ces aides et interrogent cet « intérêt » que la France porte à son ancienne colonie. Car il s'agit d'une aide importante. En 1967, l'île de la Réunion percevait 23 899 millions de francs CFA pour le fonctionnement et les investissements liés aux dépenses des services publics. Les subventions FIDOM et FEDOM avoisinaient les 27 000 millions de francs CFA. Quant aux prêts, ils sont à hauteur de 4 441 millions de francs CFA.

Bien que cette aide soit importante, les auteurs expriment qu'elle perd de son efficacité car elle est mal redistribuée. Cette aide qui « anime l'économie réunionnaise<sup>442</sup> » est en grande majorité destinée aux financements des subventions, alors que l'investissement pour les prêts, principales sources d'investissements pour le développement des industries, est jugé trop minime.

*« Comme on le voit, les fonds sont importants. Ce sont les fonds du FIDOM qui intéressent directement le développement de l'île. D'une manière générale, l'État a dépensé depuis 1946, en gros, 73 milliards de francs CFA de plus que ce que l'île lui a versé au titre d'impôts et taxes.*

*La part des dépenses de fonctionnement est considérable. Elle représente 80% des subventions et des dépenses des ministères<sup>443</sup>».*

Cette répartition entrave la naissance et le développement de l'industrie sur l'île et maintient l'île de La Réunion dans un état de dépendance vis à vis de la France hexagonale. Les auteurs évoquent une répartition stratégique de la part de la France hexagonale, qui travaille consciemment à maintenir l'île dans sa sous-industrialisation, pour sauvegarder son statut de monopole financier. Cette analyse rejoint la pensée de Frantz Fanon sur le caractère intéressé des puissances coloniales. Ce caractère intéressé, Frantz Fanon le renforce avec l'argument d'un impossible dialogue entre le colon et le colonisé sur la conception de l'égalité.

---

441 *Ibid.* p.53

442 CERCLE ELIARD LAUDE, *op.cit.*, p.67

443 *Ibid.* p.68

Le colon, imprégné de ses mécanismes historiques de pouvoir et d'impérialisme ne saurait donner une place égale au colonisé. A cette impossibilité de concevoir l'égalité au centre d'un processus de décolonisation véritable, Frantz Fanon ajoute la volonté de suprématie des valeurs occidentales.

Les valeurs occidentales sont les valeurs sûres dans lesquelles le colon doit se réfugier en période de décolonisation. La mission civilisatrice du colon ne s'arrête pas à la période coloniale. Lorsque celle-ci s'achève, la décolonisation est un acte que l'ancien colon s'approprie, comme si lui seul possédait la méthode pour défaire ce qu'il a instauré. L'acte de décoloniser devient un nouvel acte d'affirmation de la suprématie.

*« Dans la période de décolonisation, il est fait appel à la raison des colonisés. On leur propose des valeurs sûres, on leur explique abondamment que la décolonisation ne doit pas signifier régression, qu'il faut s'appuyer sur des valeurs expérimentées, solides, cotées <sup>444</sup> ».*

Les défenseurs de la départementalisation font appel à cette raison des colonisés, notamment lorsque les communistes commencent à critiquer l'inefficacité du changement de statut. La croyance inébranlable en la suprématie de ces valeurs occidentales et le refus de voir les réalités réunionnaises, sont les raisons qui expliquent que les modèles de développement depuis les années 1940 aient été imposés. Et cela même si les groupes anti-coloniaux se sont évertués à rappeler que les réalités réunionnaises sont à considérer pour un développement harmonieux et plus égalitaire.

Le Cercle Eliard Laude, s'oppose, comme les communistes à l'époque, à la conception départementale et occidentale de la mise à égalité. Le développement privilégié est celui des infrastructures. Après avoir fait une liste, non exhaustive des travaux engagés avec l'aide de l'enveloppe FIDOM, les auteurs critiquent ironiquement les investissements de rénovation ou de modernisation des bâtiments régaliens, administratifs, des ponts ou encore des constructions des écoles. L'ensemble de l'argumentation de la mise à égalité à laquelle la départementalisation a été consacré en 1946 est tournée en dérision. Car cet investissement n'a pas servi l'égalité mais bien l'enrichissement de la bourgeoisie nationale.

*« Constructions de routes inutiles (route du volcan).*

*Bâtiments administratifs somptueux.*

*Construction de gendarmerie et de casernes de CRS. (notons qu'au passage qu'une part non négligeable de l'« aide » française à la Réunion est destinée à l'entretien d'une meute de CRS, gendarmes et policiers de toute sorte ainsi que de leurs familles. Les emprisonnés politiques de*

*la Réunion et de leurs familles apprécient, comme elle le mérite, cette inestimable « aide » de la métropole).<sup>445</sup>».*

Cette répartition budgétaire n'influence pas seulement le développement du pays et son nombre d'infrastructures, elle est à l'origine d'une configuration hiérarchique précise dans la société réunionnaise. La configuration sociale reflète l'organisation contemporaine des rapports de pouvoir, dans laquelle la société capitaliste apparaît comme le prolongement de la société coloniale. Ainsi, les anciens intérêts sont préservés. Les auteurs dénoncent que les colonisés soient aujourd'hui précarisés et que les catégories privilégiées soient celles qui avaient détenu les privilèges coloniaux autrefois. Ce maintien des privilèges touche avant tout une catégorie de population: celle des fonctionnaires, à très grande majorité métropolitains. La continuité de la domination coloniale n'est pas seulement économique, elle est également ethnique.

### **2.6.6 Les fonctionnaires métropolitains, ces nouveaux colons**

*« Les fonctionnaires de la Réunion constituent une caste particulièrement privilégiée. [...].*

*En 1960, la Préfecture établissait et publiait le bilan économique et social pour l'année 1959. Il y ressortait, entre autres choses, que la masse des traitements des 5 449 fonctionnaires (4milliards 600 millions de francs CFA) était très voisine de la masse totale des salaires des 46 600 salariés de la Réunion (5 milliards). Cette situation insoutenable n'a cessé de s'aggraver. Actuellement, l'ensemble des fonctionnaires de la Réunion touche 11 milliards 546 millions de F CFA, c'est à dire 43% des 26 milliards 500 millions que représente « l'aide » totale de la France<sup>446</sup>».*

L'arrivée des fonctionnaires métropolitains, appelés les « Zoreils » dans l'ouvrage, est comparée à une « infiltration ». Cette arrivée est vécue comme une agression et l'installation dans l'île des fonctionnaires est comparée au retour du colon sur ses terres. Il s'agit donc pour les auteurs de critiquer la « ruée », qui est celle d'une migration et installation massive dans l'île sur une vingtaine d'années. Cette force numérique pèse de manière non négligeable dans les distributions des richesses et la distribution des pouvoirs dans la fonction publique :

---

445CERCLE ELIARD LAUDE, *op.cit.*, p.73

446*Ibid.*, p.68

*« Durant les dernières 20 années, une ruée de Métropolitains, les « Zoreils », s'abattit sur la Réunion. Ce sont les fonctionnaires de toutes sortes, administrateurs et techniciens. [...] il y a eu une infiltration de Zoreils à la Réunion. Actuellement, ils sont officiellement 8000. Officieusement, il y en a beaucoup plus 13 à 15 000).<sup>447</sup> ».*

Ces fonctionnaires font l'objet d'un rejet dans le discours des auteurs parce qu'ils occupent les meilleurs postes, prennent de hautes responsabilités et ont les meilleurs salaires, donc un niveau de vie supérieur à celui de la majorité des Réunionnais. La stigmatisation du *zoreil* se construit donc de cette critique qui trouve sa continuité entre la figure du fonctionnaire d'hexagone et de l'ancien blancs des colonies. Cette continuité du schéma de domination touche à la distribution de l'emploi, sujet sensible dans un contexte insulaire où le chômage est explosif :

*« Les Réunionnais ont été écartés des postes de direction (aucun chef de service qui soit encore Réunionnais). Ils commencent à être évincés des postes moyens (instituteurs et chefs de chantiers zoreils de plus en plus nombreux). La décréolisation des cadres à la Réunion, se poursuit à une allure effrénée, avec la venue de « coopérants » chaque jour plus nombreux.<sup>448</sup> ».*

Les auteurs évoquent une « décréolisation » qui nous ramène au schéma de dépersonnalisation de l'être colonisé décrit par Frantz Fanon. Dans le cas de l'île de la Réunion, on dépersonnalise le Réunionnais en lui enlevant la possibilité de s'épanouir par la voie professionnelle et d'utiliser le travail comme un outil d'émancipation ou de progression sur l'échelle sociale. Frantz Fanon décrit la société coloniale comme un espace d'enfermement pour le colonisé. Il s'agit d'un conditionnement qui entrave tout mouvement et possibilité de révolte de l'être. Le psychanalyste dénonce cet anéantissement comme une dépersonnalisation du colonisé, afin de le maintenir dans un état d'oppression. Cette description de la dépersonnalisation se retrouve dans la décréolisation des postes à responsabilité.

Pour réparer cette injustice, les auteurs avancent l'idée de prioriser l'embauche des Réunionnais. L'emploi leur serait prioritairement accordé dans l'île pour leur permettre une forme de réhabilitation personnelle et sociale. Cette régionalisation des emplois permettrait également de remettre en cause le système de mise en réseau clientéliste favorisé par les cadres métropolitains, selon les auteurs.

*« On assiste à La Réunion à la formation de véritables « bastilles » de Zoreils. Ayant souvent des postes à responsabilité, il leur est facile de caser leurs femmes qui n'étaient pas venues avec un emploi et celles-ci sont embauchées sans examen. Souvent quand un privilégié part, sa place est déjà promise à tel petit copain<sup>449</sup> ».*

---

447Ibid., p.69

448Ibid.

449Ibid.



Cette nouvelle forme de domination, Frantz Fanon la définit dans *Les Damnés de la Terre*, comme une forme de précarisation sévère qui touche la population et qui permet aux classes dirigeantes de devenir de plus en plus riches. Frantz Fanon dénonce une hiérarchie où le peuple est maintenu dans son immobilisme par les bourgeois nationaux, qui n'hésitent pas à s'enrichir et voir leurs intérêts personnels avant ceux de la Nation. Une pensée retranscrite dans la pensée du cercle, qui dénonce la précarisation de la masse pour servir les privilèges d'une minorité :

*« Les fonctionnaires de la Réunion, Créoles ou Zoreils , ne sont rien d'autre que les rouages, les instruments de cette politique de l'impérialisme, politique dont les conséquences sont graves pour la Réunion: élévation du cout de la vie qui s'aligne sur le pouvoir d'achat des fonctionnaires, disparition de la production locale agricole ou artisanale devant l'arrivée de produits français ; ce qui entraine une misère accrue des masses réunionnaises, une exploitation encore plus grande du peuple <sup>450</sup>».*

Au delà des conséquences économiques de cette « ruée » de métropolitains dans une île où le chômage des natifs est explosif, les auteurs dénoncent des habitudes et pratiques « françaises » qui se développent dans l'île. Il s'agit d'une culture française qui s'implante, développant ainsi le goût des produits français dans la population réunionnaise. Ces habitudes intégrées à l'île vont renforcer la dépendance décriée, plus haut, aux produits d'importations. Les auteurs ne pensent pas les deux modèles culturels français et créole de manière complémentaire, ils les opposent. Cette opposition entre deux modèles de développement, deux cultures, deux populations renvoient à l'antagonisme colonial. Frantz Fanon explique que la colonisation est régie par un « principe d'exclusion réciproque » qu'il faut détruire pour décoloniser. La décolonisation n'est donc pas possible selon lui, sous l'angle de la complémentarité des deux antagonismes historiques. Autrement dit, le colonisé ne saurait trouver un arrangement en toute complémentarité avec le colon. Frantz Fanon repose son argumentation sur une opposition spatiale, symbole de la logique d'exclusion coloniale.

*« La zone habitée par les colonisés n'est pas complémentaire de la zone habitée par les colons. Ces deux zones s'opposent, mais non au service d'une unité supérieure. Régies par une logique purement aristotélicienne, elles obéissent au principe d'exclusion réciproque : il n'y a pas de conciliation possible, l'un des termes est de trop. <sup>451</sup> »*

---

450 *Ibid.*, p.70

451 FANON Frantz (2002), *op.cit*, p.47

Cette explication trouve son sens dans la logique d'exclusion à laquelle les auteurs du cercle font appel pour justifier leur critique de l'assimilation française, devenue aliénation. Les fonctionnaires, qu'ils soient métropolitains ou créoles sont accusés de véhiculer, consommer et mettre en avant la culture française de par leur mode de consommation. Cette création de « goûts français », à la manière dont elle est décrite, apparaît comme une vague d'aliénation culturelle qui se diffuse dans l'île.

*« La plupart des Zoreils chez nous, sont des fonctionnaires plus consommateurs que producteurs. Ils remplissent ainsi une des fonctions précises que leur assigne l'impérialisme: « consommer français » et essayer de créer par leur exemple, des « goûts français » parmi la population locale<sup>452</sup> ».*

L'aliénation culturelle est un facteur de la dépersonnalisation de l'être. L'aliénation est décrite, dans *Peau noire, masques blancs*, comme un besoin de paraître, d'exister dans les yeux de l'autre. Les codes sont empruntés au dominant dans le but de lui ressembler. Frantz Fanon exprime cette idée avec l'exemple de l'Antillais : « Chacun d'eux veut paraître. Tout action de l'Antillais passe par l'Autre. (...) parce que c'est l'Autre qui l'affirme dans son besoin de valorisation<sup>453</sup> ». La critique de l'aliénation culturelle s'appuie sur la critique du colon moderne. La description du schéma de domination, dans *Réunion 1969, Une Colonie française*, passe par la construction du portrait du colon moderne, le *zoreil*, qui au-delà de ses privilèges économiques affiche une attitude de mépris, voire de rejet de la population réunionnaise. Une stratégie d'exclusion mise en place par la majorité des *zoreils*, même si les auteurs avancent quelques rares exceptions.

*« Quant à l'attitude de ces zoreils vis-à-vis de la population, on peut dire, en règle générale, qu'elle a toujours été ce que l'attitude de la majorité des métropolitains vis-à-vis des autochtones des pays colonisés (comment pourrait-il en être autrement?). Ils ne refusent pas la compagnie de la « jeunesse dorée » du pays qui se croit assimilée, mais ils préfèrent se retrouver entre eux sur les plages de Saint-Gilles ou en d'autres lieux de réjouissance pour vivre ensemble, entre « civilisés ». Ils ignorent les masses populaires, les dédaignent ou les méprisent. Il y a des exceptions mais elles sont très rares<sup>454</sup> ».*

*« Cependant, le désir de réaliser, chez certains zoreils, ne peut être mis en doute. (...) ».*

*Il n'en reste pas moins que beaucoup de Zoreils à la Réunion sont des incapables à la recherche d'une sinécure. D'autres sont les serviteurs de l'ordre colonial établi.<sup>455</sup> ».*

---

452CERCLE ELIARD LAUDE, *op.cit.*, p.69-70

453FANON Frantz (1952), *op.cit.*, p.172

454CERCLE ELIARD LAUDE, *op.cit.*, p.69

455*Ibid.*

Ce portrait du colon, portrait du nouveau dirigeant, est également celui de Frantz Fanon : « L'espèce dirigeante est d'abord celle qui vient d'ailleurs, celle qui ne ressemble pas aux autochtones, « les autres »<sup>456</sup> ». Dans le discours du Cercle Eliard Laude, La Réunion, en 1969, est une île dans laquelle les métropolitains ont réussi à créer un environnement culturel et financier qui leur donne envie de s'y installer. Certes, la France accorde des aides massives à l'île mais c'est pour mieux la piller.

*« Le colon fait l'histoire et sait qu'il la fait. Et parce qu'il se réfère constamment à l'histoire de sa métropole, il indique en clair qu'il est ici le prolongement de cette métropole. L'histoire qu'il écrit n'est donc pas l'histoire du pays qu'il dépouille mais l'histoire de sa nation en ce qu'elle écume, viole et affame. L'immobilité à laquelle est condamné le colonisé ne peut être remise en question que si le colonisé décide de mettre un terme à l'histoire de la colonisation, à l'histoire du pillage, pour faire exister l'histoire de la nation, l'histoire de la décolonisation<sup>457</sup> ».*

La description du schéma moderne de colonisation et le portrait du colon ont pour objectif de révéler les formes d'assujettissements des Réunionnais après la départementalisation. Nous remarquons que les marges de manœuvre de la population sur l'ensemble des décisions économiques sont limitées, confisquées. Les auteurs révèlent ainsi au travers de la description du système économique réunionnais en 1969, les grandes lignes de la domination, de l'impérialisme français. Le discours est subversif et agressif. Il vise à détruire le schéma de domination pour mieux le renverser et peut aboutir à une forme de racisme (même s'il s'agit avant tout d'un racisme économique) dirigé envers les métropolitains. En effet, le discours du Cercle Eliard Laude aboutit à une stigmatisation de l'ensemble des métropolitains.

---

456 FANON Frantz (2002), *op.cit.*, p.49

457 *Ibid.*, p.58

## 2.6.7 Les formes de violence et de corruption dans l'île en 1969

Dans une société coloniale, la politique est un terrain de corruption. L'île n'échappe pas à cette règle selon les auteurs qui expliquent que la corruption est une affaire qui concerne les « nouvelles fortunes », les « fonctionnaires métropolitains surpayés », les « praticiens coloniaux <sup>458</sup>», les « médecins, dentistes, pharmaciens ». Entre autres, ce sont « ces nouveaux riches<sup>459</sup> » qui « étalent un luxe insolent » qui sont ciblés par la critique des auteurs. Décrits comme un « clan de nantis », ces hommes et ces femmes vivent dans le luxe, cumulent les scandales financiers qu'ils étouffent et possèdent une fortune qui font d'eux de grands consommateurs des produits de luxe et du confort occidental. Selon les auteurs, la corruption existait avant la départementalisation mais elle s'est renforcée dès le changement de statut:

*« Certes, au temps des gouverneurs, elle existait déjà, comme dans toute société coloniale. Des scandales éclataient de temps en temps, les pots-de-vin ne laissaient pas insensibles, mais c'était sans commune mesure avec ce qui se passe aujourd'hui.*

*Avec la départementalisation, afflux de fonctionnaires métropolitains surpayés: une classe de consommateurs effrénés se forme, introduisant dans la haute société, quelque peu engourdie des goûts nouveaux: confort, loisirs, plaisirs...<sup>460</sup> ».*

La surrémunération permet aux fonctionnaires de consommer aisément et d'afficher un niveau de vie bien au dessus de la moyenne. Les blancs vont être associés à cette image de confort. L'embourgeoisement de cette catégorie de fonctionnaires va creuser le contraste saisissant avec la grande majorité de la population réunionnaise. Cette dernière évolue dans un pays sous-développé et dans une grande précarité. Ce confort est une violence sociale aux yeux des Réunionnais confrontés à la pauvreté.

La corruption est un outil utilisé par la bourgeoisie pour asseoir son hégémonie financière et maintenir ses privilèges, au détriment de la masse populaire. Le détournement d'argent, les petits arrangements entre amis qui occupent des postes à responsabilité sont le lot quotidien de cette élite, de cette bourgeoisie dont les mœurs sont décrites comme peu morales et peu recommandables par les auteurs. La bourgeoisie locale, appelée le « clan de nantis », s'adonne elle aussi à cette corruption. Les auteurs dénoncent l'influence que les métropolitains exercent sur la bourgeoisie locale. Cette influence touche à la consommation mais aussi à la manière de vivre. L'organisation de cocktails et de réceptions devient une manière de se démarquer et de s'intégrer à cette classe bourgeoise, tant admirée :

---

458CERCLE ELIARD LAUDE, *op.cit.*, p.90

459Ibid.

460Ibid., p.90

*« Untel genre de vie, à effet de démonstration spectaculaire, exerce sur les « élites » réunionnaises une vive attraction. L'imitation les amène à aligner leurs goûts sur ceux des nouveaux venus. Sur les tables des nantis, la poularde de Bresse voisine avec les traditionnels caris, le whisky avec le rhum blanc, le cottage des « hauts » se double d'une villa au bord de mer. Cocktails, bals, réceptions se multiplient au sein de cette classe déjà corrompue qui vit en vase clos et où les jalousies, les oppositions personnelles, l'affrontement des intérêts, la soif de « vivre pleinement » amènent l'aggravation du processus de la corruption<sup>461</sup> ».*

Cette description d'une reproduction des agissements de la bourgeoisie blanche par l'élite réunionnaise traduit un mimétisme culturel. Il s'agit d'un besoin de copier l'autre, de lui ressembler, de posséder ce mode de vie, de se comporter comme cette tranche de la population qui vit aisément et de manière décomplexée. Les auteurs font ici une description du complexe du colonisé qui apparaît dans *Peau noire masques blancs*. Frantz Fanon décrit les tentatives multiples de sortir de ce moi nègre dans lequel le monde colonial a enfermé le colonisé. Il ne s'agit pas simplement de mimer des gestes et d'adopter un comportement culturel, il s'agit d'une volonté d'accéder au statut du Blanc, de lui ressembler pour fuir sa propre condition :

*« Quel est notre propos ? Tout simplement ceci : quand les nègres abordent le monde blanc, il y a une certaine action sensibilisante. Si la structure psychique se révèle fragile, on assiste à un écroulement du Moi. Le Noir cesse de se comporter en individu actionnel. Le but de son action sera Autrui (sous la forme du Blanc), car Autrui seul peut le valoriser<sup>462</sup> ».*

Le désir d'accéder au niveau de vie de cette bourgeoisie découvre un besoin de combler un complexe d'infériorité, intégré par l'histoire coloniale. Selon les auteurs, ce complexe a conduit le Réunionnais à valoriser les codes comportementaux des blancs. Il va jusqu'à perdre son accent et changer sa façon de parler pour se détacher de ce complexe. Les auteurs dénoncent une contamination culturelle des classes bourgeoises entre elles. Il y a une façon d'être l'élite et de conserver ses privilèges. Ces méthodes participent aux nouvelles formes de violences dans la société contemporaine. Les auteurs expliquent qu'il est possible de maintenir un niveau de vie privilégié grâce au système de sauvegarde des privilèges dans l'île. Ce système est organisé par la reproduction sociale et les principaux leviers financiers du maintien des structures coloniales. Pour étayer leur propos sur la corruption, les auteurs publient une lettre de Dominique Sauger, présenté comme « Conseiller général et Maire de Sainte-Rose, Président de la Commission Départementale et chevalier de la Légion d'honneur <sup>463</sup> ». Monsieur Sauger n'hésite pas à utiliser ses titres et son rang privilégié d'homme politique reconnu pour que l'un de ses amis puisse bénéficier de ses privilèges. Ce courrier révèle un système d'arrangements entre amis et montre ainsi comment le maintien des

---

461 *Ibid.*, p.90

462 FANON Frantz (1952), *op.cit.*, p.125

463 CERCLE ELIARD LAUDE, *op.cit.*, p.91

privilèges s'organise dans la bourgeoisie locale dans les années 1960. « Bénéficiaires d'un ordre social décédant, puissants et inquiets, ils s'accrochent à leurs privilèges et n'ont que mépris pour les masses populaires <sup>464</sup>». La corruption illustre la violence coloniale encore à l'œuvre sur le territoire dans les années 1960 et 1970.

*« Le système actuel qui maintient les masses réunionnaises dans un état de chômage, de misère, d'aliénation, qui garantit les privilèges d'une minorité, ne peut survivre que par la contrainte, que par la répression, que par la violence. Il est vrai que cette violence est quelque fois discrète, mais elle est toujours présente, elle éclate lors de grèves et surtout d'élections<sup>465</sup> ».*

Les auteurs mettent au jour les mécanismes de cette domination coloniale et de cette répression par la violence. Cette violence s'exerce de manière « discrète » mais caractérise l'autorité et le fonctionnement politique. Cette violence intègre « l'action psychologique constante » menée dans l'île pour maintenir le Réunionnais dans son statut de colonisé. Elle se diffuse de manière perfide dans la société.

Comme dans la société coloniale, la violence s'exerce dans la société départementale. Les anciennes méthodes n'ont pas disparu avec le changement de statut. Les auteurs dénoncent les formes de violence exercées dans la société réunionnaise pour entraver toute révolte de la population contre l'ordre établi. Ils évoquent également la violence médiatique. Les médias sont des outils de manipulation des esprits :

*« Tous les moyens sont bons et où qu'il se tourne, le Réunionnais est victime d'une intoxication permanente et à peine déguisée. Les revues, les journaux officiels se révèlent clairement être des instruments de l'impérialisme et des compradores. Que ce soit au lycée bourgeois ou à l'école primaire rurale, la propagande mensongère est monnaie courante. Le patronat et l'Eglise travaillent efficacement à cette « information ». <sup>466</sup>».*

De même, les auteurs dénoncent une forte présence dans l'île des forces policières et d'un arsenal militaire français.

*« Comment croire que ces gendarmes et CRS, tous étrangers, tous vivant dans « leurs immenses maisons de pierre » ne sont pas considérés par le peuple créole comme les garde-chiourme (qu'ils sont) du colonialisme? <sup>467</sup>».*

Ces forces de l'ordre organisent et participent sur le terrain à la répression syndicale et politique. Dans le discours de Frantz Fanon, les forces de l'ordre sont un intermédiaire entre la population et l'élite coloniale :

---

464Ibid.

465Ibid., p.92

466Ibid., p.92

467Ibid., p.93

*« Dans les régions coloniales, par contre, le gendarme et le soldat, par leur présence immédiate, leurs interventions directes et fréquentes, maintiennent le contact avec le colonisé et lui conseillent, à coups de crosse ou de napalm, de ne pas bouger<sup>468</sup> ».*

Il est encore proscrit en 1969 d'exprimer une idée allant à l'encontre du pouvoir. Cette atteinte à la démocratie remet en question l'égalité et la liberté sur lesquelles la République fonde ses principes. Les auteurs évoquent l'ordonnance de Michel Debré, en date du 15 octobre 1960. Cet outil anti-démocratique, freine la liberté d'expression et d'opinion, et entrave fortement l'émergence des groupes progressistes ou des intellectuels anti-coloniaux. Les auteurs dénoncent les peines d'emprisonnements à l'encontre de personnalités politiques ou syndicales pour décourager toutes tentatives de révoltes.

*« PUIS IL Y A LES PRESSIONS SANS NOMBRE, à l'encontre de ceux qui se sont engagés dans les organisations démocratiques; [...]. Quant aux fonctionnaires récalcitrants on les « rapatrie ».*

*Si ces pressions ne suffisent pas on a recours à l'emprisonnement; depuis 10 ans les geôles colonialistes n'ont pas eu un seul instant sans au moins un ou deux emprisonnés politiques ou syndicaux. [...].*

*Enfin, il y a l'assassinat, pur et simple [...] <sup>469</sup> ».*

Quand les forces de répression ou les peines d'emprisonnement ne suffisent plus, l'État a recours aux fraudes électorales et aux bourrages d'urnes pour faire gagner ses candidats et ainsi garder le pouvoir dans les communes et les collectivités. Il s'est même développé une forme de culture de la fraude électorale dans l'île, tant le déroulement des élections est contesté par les forces progressistes et groupes d'opposition dans l'île. La fraude, « une véritable institution<sup>470</sup> » atteint son apogée avec le Préfet Perreau Pradier que les auteurs accusent d'avoir orchestré les plus grandes fraudes électorales de l'histoire politique de l'île.

*« Il est évident que sans la complicité de l'administration, de la préfecture, les choses ne pourraient pas se passer comme elles se passent. Nous irons même plus loin, c'est la préfecture elle-même qui en dernière analyse s'occupe de l'organisation de la fraude électorale <sup>471</sup> ».*

A la complicité des services de l'État, dont ceux la préfecture, s'ajoute le rôle des nervis, chargés de maintenir le climat de terreur pendant les élections. « Une police parallèle, composée de repris de justice, de gens de sac et de corde. Voilà ce que sont les « nervis<sup>472</sup> ».

468 FANON Frantz (2002), *op.cit.*, p.47

469 CERCLE ELIARD LAUDE, *op.cit.*, p.93

470 *Ibid.*, p.95

471 *Ibid.*, p.96

472 *Ibid.*, p.98

Les nervis exercent alors une forme de pression autant psychologique que physique sur les plus réticents à l'ordre établi. La violence coloniale est exacerbée pendant les périodes électorales car ces dernières sont propices à la remise en question des fondements du pouvoir politique.

### **2.6.8 Les victimes du système néo-colonial**

La Réunion, département depuis 1946, est donc restée une colonie, économiquement et politiquement. Le portrait du colon moderne et l'organisation sociale et sociétale révèlent une hiérarchie néo-coloniale, où le pouvoir et les privilèges sont accordés à une minorité. Les auteurs distinguent deux groupes antagonistes avec d'un côté « 30 à 40 000 privilégiés », qui représentent près de 10% de la population et de l'autre « 250 000 à 300 000 Réunionnais (sur 430 000 en tout) vivant dans la misère la plus noire <sup>473</sup>». L'île se scinde avec ces deux catégories de population qui n'ont pas la même qualité de vie, ni le même rapport à l'argent et au travail. Les auteurs du cercle dressent aussi le portrait de la majorité opprimée, des « damnés de la terre » ou comme Anne Cheynet les appelle « les laissés pour compte ».

Par le biais de paragraphes sous-titrés de manière explicite : « le pays de la faim » ou encore « le pays des taudis », les auteurs rappellent les conditions de « malnutrition généralisée » et de précarité dans lesquelles la majorité des Réunionnais évolue encore en 1969. L'urbanisation, « avec l'exode rural massif » est un facteur de précarisation des populations. Les Réunionnais se retrouvent concentrés dans des villes étroites et des immeubles dans lesquels « La boue, les moustiques, les chiens, les chats, les rats, les punaises, partagent avec les hommes, les femmes et les enfants les agréments de cet entassement <sup>474</sup>». Dans ce contexte, les conditions sanitaires favorisent les maladies. Une situation sanitaire et sociale à laquelle s'ajoute le fléau de l'alcoolisme :

*« Les ravages de l'alcool sont considérables sur l'organisme des Réunionnais : en plus des cirrhoses qui frappent très tôt, sur 100 hommes admis à l'hôpital psychiatrique de Saint-Paul, 40 sont des victimes de l'alcoolisme ( la proportion chez la femme tombe à 8%). De plus, la consommation d'alcool grève considérablement le budget des familles, et surtout des foyers de travailleurs <sup>475</sup>».*

---

473Ibid., p.78

474Ibid., p.79

475Ibid., p.80



Les salaires sont insuffisants pour palier les dépenses et espérer augmenter le niveau de vie de ces populations précaires. Les auteurs, après avoir évoqué les répressions dont les syndicats sont victimes, évoquent le peu de marges de manœuvre des salariés réunionnais :

*« A La Réunion, une bonne à tout faire touche de 7000 à 15000 francs CFA (140F à 300F) par mois, c'est à dire en moyenne 15 fois moins que sa maitresse fonctionnaire (institutrice). Elles sont 15 000 à prendre le travail à 7heures le matin pour le terminer à 7 heures le soir quand elles ne sont pas à l'entière disposition de leurs patronnes et souvent de quelles patronnes !<sup>476</sup>».*

La sphère professionnelle reproduit les vieux schémas coloniaux, avec les difficultés de communication entre les « patrons colonialistes » et les travailleurs créoles. Leur relation semble avoir gardé le caractère d'exploitation qui dominait alors dans les travaux effectués par les esclaves. A la différence de salaire s'ajoutent les mauvais traitements et le manque de considération des patrons vis-à-vis de leurs employés. Les auteurs expriment la difficulté des conditions de travail pour les Réunionnais, notamment pour ceux qui évoluent dans le bâtiment et les constructions. Les commandes de constructions connaissent un élan considérable dans les années 1960. Ce développement des infrastructures donne du travail à de nombreux ouvriers réunionnais mais devient également l'occasion d'exploiter la misère d'une population, qui va travailler pour très peu d'argent et dans des conditions de sécurité totalement insuffisantes. Si bien que les auteurs dénoncent un certain nombre d'accidents de travail qui ne semblent pas intéresser les patrons. « Pour les patrons colonialistes la vie d'un travailleur créole ne pèse vraiment pas lourd. Pour un qui crève, il y en a des dizaines pour la relève. Telle semble être la devise<sup>477</sup>».

Cette différence de traitement sur le terrain se retrouve également dans les inégalités de salaire. En effet, les auteurs rappellent à l'époque que le SMIC des Réunionnais n'est pas le même que celui des Français d'hexagone travaillant dans l'île. Les auteurs soulèvent le paradoxe entre la parole politique et les conditions réelles de son application. Alors que le gouvernement avance sans cesse, avec l'appui des départementalistes dans l'île, la nécessité de poursuivre la politique de rattrapage pour sortir l'île de son sous-développement, les auteurs se questionnent sur la véritable intention de mise à égalité de l'île avec le territoire français. Cette question prend une ampleur considérable au vu des constats du maintien des structures coloniales dans toutes les sphères de la société réunionnaise. « L'écart ne cesse donc de grandir. Ainsi il existe actuellement trois catégories de Français. Les Français « à part entière » de la Métropole. Ceux de la 2 zone des Antilles...et les indigènes de 3 zone de la Réunion<sup>478</sup>».

---

476Ibid., p.81

477Ibid., p.83

478Ibid., p.82

Les auteurs dénoncent des plans de développement qui favorisent l'expansion du colonialisme au lieu d'y mettre fin. Au taux de chômage important s'ajoutent des conditions de travail périlleuses, ainsi que des considérations inégales entre citoyens français de l'Hexagone et des Outre-Mer. « La misère des masses populaires réunionnaises est donc une conséquence du féodalisme et de l'exploitation de notre pays par l'impérialisme français ». Bien évidemment, il y a des responsables de cette situation. C'est de manière ironique que les auteurs pointent du doigt le travail de Michel Debré, présenté comme le « tribun », le « César », le « Dieu » qui selon leurs dires, n'aura fait qu'augmenter « le chômage, la misère, les problèmes économiques et sociaux ». Michel Debré qui exerce depuis 1963 les fonctions de Député, est visé par les critiques, notamment pour sa politique de régulation des naissances et ses plans pour favoriser la migration des Réunionnais. Aussi les solutions que le Député a proposé, comme la mise en place de centres de planning familiaux et l'organisation d'une migration massive des jeunes et des familles vers la France hexagonale, sont fortement critiquées par le Cercle Eliard Laude. Le système migratoire est présenté comme un « prétexte pour déporter ou tenter de déporter de jeunes réunionnais chaque année, vers la France<sup>479</sup> ». Le cercle d'auteurs dénonce un « besoin de main d'œuvre éprouvé par la bourgeoisie française<sup>480</sup> » pour justifier la politique migratoire et dénonce également les mauvaises conditions d'accueil des Réunionnais en hexagone.

Il s'agit d'une volonté des « milieux officiels » de maintenir les Réunionnais dans l'ignorance et dans une situation de domination, notamment lorsque l'on constate que « les entrées dépassent les sorties presque chaque année <sup>481</sup> » dans l'île, rendant ainsi l'argument de l'explosion démographique obsolète. Les auteurs interprètent les réponses politiques pour répondre à l'explosion démographique comme une manœuvre consciente de l'État pour asseoir la politique coloniale. Aussi, la logique d'oppression coloniale, qui est de rendre la victime responsable de sa situation, se poursuit :

*« L'Épouvantail démographique est d'ailleurs une manœuvre habile du colonialisme pour mettre sur le dos du colonisé et de l'exploité la cause de leurs propres maux. « Si vous en êtes là, c'est que vous faites trop d'enfants<sup>482</sup> ».*

Ainsi, le portrait qui est fait des victimes du système encore colonial en 1969 correspond au portrait du colonisé de Frantz Fanon. Enfermé dans un système répressif savamment orchestré par une élite coloniale en place, le colonisé est stigmatisé et rendu

---

479Ibid., p.88

480Ibid.

481Ibid., p.89

482Ibid., p.87

responsable de sa situation. On retrouve dans le discours de Michel Debré le vocabulaire colonial dont Frantz Fanon rappelle les grandes expressions :

*« Cette démographie galopante, ces masses hystériques, ces visages d'où toute humanité a fui, ces corps obèses qui ne ressemblent plus à rien, cette cohorte sans tête ni queue, ces enfants qui ont l'air de n'appartenir à personne, cette paresse étalée sous le soleil, ce rythme végétal, tout cela fait partie du vocabulaire colonial <sup>483</sup>».*

### **2.6.9 « Une réunion nouvelle » avec l'autonomie et l'effort collectif**

Dans le dernier chapitre intitulé « Vers une Réunion nouvelle pour un véritable développement », les auteurs prônent une « libération nationale » comme la porte de sortie et la solution aux maux ciblés dans l'essai. Face à la dépendance économique, à l'absence d'industrialisation, à la domination d'une minorité de fonctionnaires et de bourgeois, les auteurs proposent « une Réunion nouvelle ». Le Cercle Eliard Laude se prononce en faveur de l'autodétermination. Le parti pris pour les thèses du PCR est non dissimulé :

*« Le peuple réunionnais conscient que toute tentative d'intégration est vouée d'avance à l'échec-il en fait d'ailleurs l'amère expérience depuis 20 ans- a entamé courageusement la lutte pour sa libération, lutte qui ne saurait être victorieuse.*

*Le parti communiste réunionnais et différentes organisations démocratiques de la Réunion ont signé à côté des patriotes et anti-colonialistes martiniquais et guadeloupéens un manifeste pour l'autodétermination de nos différents pays (1968). Le cercle Eliard Laude ne saurait lui aussi que préconiser cette autodétermination, et il pense- ce n'est pas en contradiction avec ce qui vient d'être dit-que le peuple réunionnais devra refuser de jouer le jeu avec les actuelles cartes truquées des fraudeurs. Et pour que les mascarades électorales fassent place à un scrutin honnête, notre peuple n'hésitera pas comme les travailleurs de la Rivière Saint-Louis à descendre dans la rue <sup>484</sup>».*

Ainsi, le socialisme est préconisé comme l'unique solution et c'est « sa réalisation par étape » que les auteurs déclinent dans ce dernier chapitre. Pour mettre fin au modèle colonial de société, les auteurs proposent un « programme minimum » comme les premières bases de la mise en place du statut d'Autonomie. Les auteurs mettent en garde contre la mise en place d'un « néo-colonialisme » pour remplacer les anciennes méthodes une fois l'autonomie

---

483FANON Frantz (2002), *op.cit.*, p.51

484CERCLE ELIARD LAUDE, *op.cit.*, p.100

prononcée, et également contre une forme d' « autonomie bidon », « comme celle des Comores par exemple <sup>485</sup> ».

Les solutions avancées, pour mettre en place ce programme de l'autonomie, concernent les domaines du commerce, de l'agriculture, de la culture, de l'industrie et de l'investissement économique. Ces points qui avaient fait l'objet de décryptage et de critiques dans la première partie de l'ouvrage reviennent sous une nouvelle forme, dans le dernier chapitre.

D'abord, pour mettre fin à la dépendance aux importations, les auteurs proposent une réforme du système du commerce extérieur, qui régule les importations et exportations dans l'île. Le commerce extérieur est présenté comme un problème à considérer en deux temps. D'abord, les auteurs proposent de réécrire tout le texte qui gère les exportations et importations, et non de reformer à partir de ce qui existe déjà. Ensuite, les auteurs recommandent la création d'un Office Réunionnais du Commerce pour empêcher tout retour de la suprématie française dans les règles du commerce. Cet office serait chargé de coordonner les importations et exportations sous le principe de « la liberté de commerce avec l'étranger <sup>486</sup> ».

Les auteurs ont aussi vivement critiqué les structures féodales de l'agriculture réunionnaise. Ils proposent une réforme agraire pour mettre fin à la mauvaise répartition des revenus et pour rééquilibrer les rapports sociaux. Pour cela, ils proposent de mettre fin aux structures agraires féodales et de revoir l'utilisation des sols, que les auteurs considèrent comme « sous-exploités ». Ils défendent la nécessité de diversifier les cultures pour développer l'emploi. Les auteurs proposent que les terres soient confisquées, d'abord à ceux qui possèdent des moyens suffisamment élevés pour vivre. Ensuite, ce sont les terres inexploitées, en friche ou sur lesquelles le schéma de domination esclavagiste est reproduit qui pourront être confisquées. Cette réforme agraire vise ainsi une redistribution des terres et un rééquilibrage de la répartition des richesses par la même occasion.

Les auteurs recommandent une politique de diversification des cultures et rappellent que les sols à la Réunion sont très fertiles. Les possibilités agronomiques à exploiter sont nombreuses. Les auteurs s'appuient sur les expérimentations qui ont été menées et la présence de cultures très diverses à un moment de l'histoire de la Réunion, pour expliquer qu'il est possible de diversifier les cultures et d'en faire un secteur économique porteur pour le développement de l'île.

---

<sup>485</sup>*Ibid.*, p.101

<sup>486</sup>*Ibid.*, p.102

Cette réforme agraire permettrait d'aboutir à une véritable industrialisation de l'île. Les auteurs proposent de s'aider d'organisme de recherches et d'études tel que l' « (...) Office Réunionnais d'Industrialisation (ORI). Cet ORI s'attribuera comme mission première la recherche de toutes les possibilités d'industrialisation ; fera des projets et les étudiera sous toutes les coutures<sup>487</sup> ». Plusieurs facteurs peuvent favoriser l'expansion de l'industrialisation dans l'île :

*« A la lecture du diagnostic, le remède saute aux yeux :*

*a) d'une part, il faut permettre aux industries réunionnaises de s'approvisionner où bon leur semble et c'est une des raisons pour lesquelles nous réclamons la liberté de commencer avec l'étranger.*

*b) D'autre part, un protectionnisme douanier vis-à-vis de certains produits français et étrangers absolument nécessaire.*

*Mais cela reste insuffisant<sup>488</sup> ».*

Les auteurs évoquent même la possibilité d'une interdiction des importations: « voire des interdictions pures et simples d'importer des biens dont il existe une production locale<sup>489</sup> ». Une mesure radicale pour répondre à l'expansion de la politique néo-coloniale subie par les Réunionnais depuis la départementalisation.

Au delà des réformes structurelles dans les domaines de l'agriculture, du commerce et des échanges, le problème économique persiste. Les enveloppes budgétaires et la révision de leurs distributions, la révision des investissements et le choix d'un autre modèle de développement sont les facteurs primordiaux pour la mise en place de l'autonomie. Le problème des investissements est abordé, dans un premier temps, avec la question de la mauvaise distribution des richesses et ce sont les fonctionnaires qui sont visés. Les auteurs préconisent de revoir les salaires à la baisse et recommandent une véritable révolution des mœurs. Celui qui vit dans l'île devra accepter de renoncer à un certain niveau de vie pour servir les intérêts de l'ensemble de la population réunionnaise. De même, il sera demandé plus de sobriété dans les constructions modernes. Le luxe doit être relayé au second plan, au vu du développement social nécessaire pour l'île :

*« Les investissements ne se feront jamais dans des constructions luxueuses, dans des réalisations de prestige; Pour la construction de locaux administratifs par exemple (bureaux,*

---

487Ibid., p.107

488Ibid., p.108

489Ibid.

*écoles, lycées, etc), la sobriété, l'utilisation de matériaux sur place, en un mot l'efficacité et l'économie seront de rigueur<sup>490</sup> ».*

Le cercle des auteurs se pose la question de la possibilité de réaliser financièrement le projet de l'autonomie quand la quasi-totalité des moyens budgétaires proviennent de l'extérieur. Cette aide extérieure reste indispensable mais les auteurs rappellent cependant que « Le peuple réunionnais devra compter, et comptera, essentiellement sur ses propres forces. Une aide extérieure ne saurait nous dispenser des efforts d'une accumulation interne <sup>491</sup>». Des aides des pays « amis » sont évoqués. Des « amis » solidaires dont les intentions coloniales sont écartées :

*« D'autre part il reste évident que dans un premier temps une aide extérieure nous sera absolument indispensable vu l'état de désorganisation et de désarticulation actuelle de notre économie; cette aide nous la demanderons à tous les pays amis, sous forme d'échanges commerciaux, d'assistance technique, et culturelle et aussi sous forme de prêts à longs et à courts termes, de dons, etc. [...] Toute fin néocolonialiste exclue. [...] <sup>492</sup> ».*

La révision de la fiscalité occupe un rôle fondamental dans le programme des autonomistes, qui proposent de taxer les plus riches pour une meilleure redistribution des richesses :

*« Il nous faudra frapper les riches, frapper les sociétés, frapper les gros commerçants. Il conviendra d'établir des taxes sur la possession de biens facilement repérables (autos, réfrigérateurs, climatiseurs, téléviseurs, logements de luxe...). On peut établir des impôts directs sur des consommations typiquement urbaines (essence pour voiture, cigarettes de luxe, le « prêt à porter » à l'européenne, lingerie de luxe...) <sup>493</sup> ».*

Ce programme revisite les grandes structures de l'économie de l'île et fait appel à l'humain, à sa force de reconstruction et à sa volonté de bâtir la société réunionnaise de demain. Ces choix appellent à une forte solidarité et comptent sur la force du collectif. L'autonomie ne se fera pas sans « une participation accrue des masses populaires<sup>494</sup> ». Les auteurs expriment qu'il n'est pas utopiste de penser que la force du peuple peut être déterminante dans la reconstruction de l'île de la Réunion. Ils donnent l'exemple des Coréens et des Vietnamiens pour illustrer la résistance et la force du peuple uni. Les auteurs expliquent qu'il est nécessaire de remettre en question les représentations coloniales autour du Réunionnais, comme ceux du « fatalisme » ou de la « paresse » et à investir l'espoir en la masse populaire. Cette dernière, selon Frantz Fanon, doit être considérée comme apte à diriger et à prendre des décisions. Il faudra davantage lui faire confiance.

---

490 *Ibid.*, p.109-110

491 *Ibid.*, p.110

492 *Ibid.*

493 *Ibid.*, p.111

494 *Ibid.*

*« Dans ses muscles, le colonisé est toujours en attente. On ne peut pas dire qu'il soit inquiet, qu'il soit terrorisé. En fait, il est toujours prêt à abandonner son rôle de gibier pour prendre celui de chasseur. Le colonisé est un persécuté qui rêve en permanence de devenir persécuteur<sup>495</sup> ».*

## 2.7 Le rôle des femmes dans la construction des identités politiques

La départementalisation va engendrer de profondes mutations qui vont toucher toutes les sphères de la société. Toutes ces évolutions ont été étudiées depuis : les mutations politiques, économiques, sociétales, mais peu d'études évoquent l'histoire des revendications féminines durant cette période. Pourtant les femmes ont bien participé à la construction de la société réunionnaise. Les femmes ont mené les luttes pour l'égalité sociale, elles ont travaillé pour que les Réunionnaises bénéficient des mêmes droits que les femmes françaises et se sont imposées sur la scène politique pour faire entendre leur voix. Bien que les femmes aient joué un rôle déterminant dans la construction des rapports entre l'Homme et sa société, il y a peu de documents disponibles sur l'histoire des femmes à la Réunion. Les historiens n'accordent en général que très peu de place, pour ne pas dire aucune, aux rôles des femmes dans l'histoire de La Réunion. Il n'y a aucune archive officielle sur l'histoire des femmes réunionnaises, pourtant patrimoine au féminin de l'île de La Réunion et peu d'études ont été menées sur le féminisme réunionnais. En 1984, Claude Wanquet dans son article intitulé *La Gent féminine libre à la Réunion au début du XVIII<sup>e</sup> siècle*, souligne cette méconnaissance qui entoure l'histoire des femmes :

*«Quelle que soit l'époque que l'on considère, la femme réunionnaise est fort mal connue. Certes de nombreux auteurs reproduisent les remarques formulées à son sujet par les voyageurs ou évoquent telle ou telle figure féminine particulièrement remarquable, mais il n'existe aucune étude systématique du groupe féminin, de ses composantes, de son rôle économique ou social, de son comportement...<sup>496</sup>. »*

C'est justement ce silence qui motivera l'approche de l'histoire des femmes publiée sous le nom *Filles d'Héva : trois siècles de la vie des femmes à la Réunion* en 1984 par Clélie Gamaleya, qui exprime que son « [...] propos, en composant ces pages, était de meubler le silence, non de le combler, soin qui revient à l'historien<sup>497</sup> ». Clélie Gamaleya contourne ainsi une censure historique exercée à l'encontre des femmes. La résistance des femmes ne date pas

---

496WANQUET C, « La gent féminine libre à la Réunion au début du xviii<sup>e</sup> siècle », in *Visages de la féminité*, sous la dir. De M. Racault, Paris : Didier-Erudition, CRLH-CIRAOI, 1984.p.113-135.

497GAMALEYA Clélie, *Filles d'Héva : trois siècles de la vie des femmes à La Réunion*, Saint-Denis : Union des femmes de la Réunion, 1984. p.5



du XX<sup>e</sup> siècle. Les formes de résistance à l'ordre colonial, les figures féminines de la révolte ainsi que la participation des femmes à la construction de la société sont relayés dans cet ouvrage, édité symboliquement par l'Union des Femmes Réunionnaises. L'auteure, qui fut aussi la vice-présidente de l'UFR, évoque les conditions d'évolution et de vie des femmes dans la société réunionnaise depuis la société esclavagiste et révèle que peu de choses ont été dites sur les femmes, non pas parce qu'elles ont été absentes des faits historiques, mais bien parce qu'elles ont été contraintes à œuvrer dans l'ombre.

C'est justement ce silence, qui entoure l'histoire des femmes depuis des décennies, qui a motivé le choix de ce chapitre sur le féminisme réunionnais. Les revendications féministes qui se construisent à l'île de La Réunion au lendemain de la départementalisation émergent principalement d'un groupe de femmes, réunies au sein d'une fédération locale de l'Union des Femmes Françaises (UFF). Cette première fédération de femmes encadrée par Isnelle Amelin dès 1946, prend le nom Union des Femmes de la Réunion (UFR) lors d'un congrès constitutif à Saint-Paul en septembre 1958.

Nous avons choisi, dans cette partie, d'évoquer l'émergence de l'Union des Femmes de la Réunion, comme référence du modèle de la construction du féminisme réunionnais. Ce groupe féministe constitué en association loi 1901 revendique davantage de place et de considération pour les femmes réunionnaises dans la société. Conscientes de la grande précarité féminine dans l'île, les femmes de l'UFR vont orienter leur lutte contre la misère et le chômage et viser à la réhabilitation des femmes en améliorant leurs conditions de vie.

Au vu de l'absence d'études sur le fait féminin dans nos sociétés, nous nous sommes appuyées sur des articles de presse, des communiqués et les diverses modifications statutaires de l'UFR pour saisir l'histoire de ce groupe de femmes et notamment l'histoire de leur résistance. Dans un premier temps, nous verrons que le développement de cette première association féministe dans l'île est étroitement lié aux luttes de décolonisation, notamment au travers de la formulation de combats communs avec le Parti Communiste Réunionnais. Puis, nous verrons, à travers l'analyse des principales actions menées depuis 1958 comment l'UFR a contribué à construire l'émancipation des femmes réunionnaises par leur émergence sur les scènes sociales et politiques.

Pour les Réunionnaises, c'est le début d'une histoire de résistance au féminin, encore méconnue et pas suffisamment reconnue dans l'histoire réunionnaise. L'objectif qui nous guidera sera celui de saisir l'identité et les spécificités de ce mouvement féministe et de comprendre les enjeux portés par leurs revendications.

### **2.7.1 La construction des revendications féministes : le rôle politique de l'UFR**

L'histoire de l'UFF commence dans l'île juste après le vote de la départementalisation. Durant cette période, les femmes prennent place dans une nouvelle configuration politique et sociale. C'est en 1946, qu'une annexe de l'Union des Femmes Françaises, l'UFF, est implantée dans l'île, sous l'impulsion d'Isnelle Amelin. Le féminisme qui émerge dans l'île avec l'UFF dans les années 40 est fortement influencé par celui qui va révolutionner la vie des femmes en France hexagonale. Nous pensons ici au droit de vote et d'éligibilité des femmes avec l'ordonnance d'Alger en 1944 et plus tard, au droit à l'interruption volontaire de grossesse défendu par Simone Veil en 1974. La Réunion est elle aussi touchée par l'évolution des droits des femmes mais la situation des femmes réunionnaises n'est pas comparable à l'histoire de l'émancipation de la femme française.

En 1946, la situation économique de l'île est équivalente à celle d'un pays sous-développé. Le taux de chômage explose et la majorité des familles réunionnaises vivent dans une situation d'extrême précarité. La promesse d'égalité sociale n'est restée que théorique dans un premier temps car les allocations dans l'île n'ont pas été alignées sur celles de la France hexagonale. Ce clivage va créer une différence de considération entre les citoyens ultramarins et les citoyens de l'hexagone et faire émerger les débats sur l'égalité dans les territoires d'Outre-Mer.

C'est dans ce contexte difficile que va émerger l'histoire des revendications féministes. Une histoire portée à ces premières heures par une femme, dont le rôle va être primordial dans la construction de l'UFF en 1946 puis de l'UFR en 1958. Cette femme c'est Isnelle Amelin née sous le nom de Barret à Saint-Leu en 1907. Isnelle Amelin est proche de Raymond Vergès, le fondateur du journal *Témoignages* et du Comité Républicain d'Action sociale (CRADS). Adhérent au PCF, Raymond Vergès va convaincre Isnelle Amelin de s'engager à ses côtés pour la défense des plus précaires et pour la lutte pour l'égalité sociale. Elle s'engagera donc simultanément dans les batailles communiste, syndicale et féministe. « Sorte d'Abbé Pierre au féminin » selon Clélie Gamaleya, Isnelle Amelin deviendra l'une des figures pionnières de l'UFR et sera à l'origine de nombreuses avancées sociales comme la construction de la première crèche de la Sécurité Sociale à Saint-Denis. Son axe principal de revendication sera l'égalité entre toutes les femmes françaises, celles de la France hexagonale et celles de La Réunion. Elle demandera entre autres l'alignement des prestations sociales.

Avec ces réclamations sociales, Isnelle Amelin va lier le destin des femmes de l'UFR à des exigences territoriales qui vont outrepasser l'égalité entre les femmes et les hommes. Ces revendications sont celles de la réhabilitation sociale, économique et identitaire des Réunionnais, qui ne sont pas considérés comme des citoyens français et qui subissent encore les effets de la domination coloniale : concentration des richesses au main d'une minorité, grande précarité sur le territoire, non-considération des spécificités culturelles et langagières. Ce constat est celui du PCR, créé en 1959 sur le mot d'ordre d'autonomie. Une autonomie qui permettrait aux Réunionnais de reconquérir un espace de dignité.

Ce qui fait la particularité du féminisme réunionnais c'est justement ce combat commun avec le Parti Communiste Réunionnais. Les femmes de l'UFR en 1958 se réunissent autour du mot d'ordre de l'égalité, en réclamant les mêmes droits pour toutes les femmes françaises, sans distinction dans les Outre-Mer. Afin d'améliorer les conditions précaires des Réunionnaises, l'UFR dirige principalement ses luttes contre la misère et le chômage. « La parité des salaires masculins et féminins, l'amélioration du régime des allocations familiales, de la création d'œuvres en faveur de l'enfance telles que : crèches, jardins d'enfants, cantines scolaires, colonies de vacances<sup>498</sup> » sont les doléances prioritaires de ce mouvement, présentées dans l'article 4 des statuts constitutifs de la fédération.

En somme, il s'agit d'un travail annoncé autour de l'émancipation des femmes, non pas seulement dans la sphère privée où elles veulent apporter un « soutien moral et matériel aux mères de famille » touchées par la précarité mais également dans le domaine du travail et la sphère politique où « le respect des droits des femmes et des libertés démocratiques » est exigé. Les mères au centre des revendications sont présentées comme « des victimes du régime colonial ». Une expression qui révèle une prise de position politique de l'UFR qui dénonce des structures coloniales encore fortement présentes. Partant du constat de l'échec de la départementalisation au niveau sociétal et économique, les femmes de l'UFR vont revendiquer une nouvelle modification statutaire, à savoir la demande d'autonomie, de gestion et de décision pour les Réunionnais. Elles seront les premières en 1958 à se prononcer « Pour la reconnaissance aux Réunionnais du droit de gérer eux-mêmes et démocratiquement leurs propres affaires (Article 73 de la constitution) <sup>499</sup>».

Les femmes sont donc les premières à lancer le mot d'ordre d'autonomie par le biais des statuts de déclaration de l'association en 1958. Des statuts déposés un an avant les statuts constitutifs du PCR qui se crée en 1959 sur le même mot d'ordre d'autonomie. Il y a donc à ces dates la construction d'une bataille commune entre les femmes de l'UFR et les membres

---

498 UNION DES FEMMES DE LA REUNION, *Statuts constitutifs*, Saint-Paul, 1958.

499 *Ibid.*, article 4.

du PCR. Cette lutte commune aboutit inévitablement à l'engagement des femmes dans la sphère politique. Il y a en effet un grand nombre de militantes qui s'engagent dans des campagnes électorales pour porter la voix des femmes au sein des instances. Un caractère politique revendiqué et assumé par les femmes de l'association qui n'hésitent pas à s'investir pleinement dans la vie associative et syndicale, à l'image d'Isnelle Amelin, secrétaire générale de l'UFR qui signera le procès verbal de création du PCR en 1959 en tant que trésorière adjointe, aux côtés de son amie Alice Pévérély. Alice Pévérély est une femme engagée sur plusieurs fronts. Elle s'engage aux côtés des travailleurs dans la lutte syndicale, où elle devient directrice départementale du syndicat CGT. Co-directrice du Journal Témoignages « du 9 mai 1952 au 31 mars 1955<sup>500</sup> », Alice Pévérély joue également un rôle primordial au sein des instances dirigeantes du Parti Communiste Réunionnais où elle intègre le secrétariat du Parti :

*« Alice Pévérély est élue au comité central du PCR et siège aussi au secrétariat du parti. (...). Comme Isnelle Amelin, Alice Pévérély mène un combat incessant pour la cause des femmes réunionnaises <sup>501</sup>. »*

Elue au sein du Comité directeur de l'UFR, Alice Pévérély affiche une sensibilité particulière, notamment par son expérience professionnelle en tant que sage-femme dans « des centres de protection maternelle et infantile-PMI<sup>502</sup> ». Une expérience avec les mères de famille qui affine sa proximité avec les exigences de l'association en direction des mères et des enfants. Isnelle Amelin et Alice Pévérély que nous avons ici pris pour exemple ne sont pas des cas isolés. Il en est de même pour la majorité des fondatrices de l'UFF et des militantes de l'UFR qui concilieront vie politique et associative, faisant ainsi de la première association de femmes un tremplin politique. Héloïse Lepinay, fondatrice de l'UFF sera l'une des premières femmes réunionnaises à être élue le 27 mai 1945 aux élections municipales de Saint-Paul. De même pour Odette Mofy, elle aussi fondatrice de l'UFF, qui sera élue conseillère municipale au Port. Ces militantes des premières heures à l'UFF et à l'UFR, engagées et dévouées vont non seulement influencer l'histoire du féminisme mais également être précurseurs de l'entrée des femmes en politique sur l'île. Plus tard, c'est Huguette Bello, présidente depuis 1978, qui va poursuivre cet engagement politico-féministe. Elle est devenue en 1997 la première femme députée de l'histoire de la Réunion, sous l'étiquette du PCR et le second maire féminin après Marie Thérèse De Chateaufieux qui a été Maire de Saint-Leu en 1965 à 1983. Cette carrière politique va fortement marquer l'histoire de l'association, renforçant ainsi le lien des femmes militantes et féministes à la sphère politique. Le triple

---

500MOCADÉL Frédéric , BOYER Jean-Marie , *Dames Créoles, Anthologie des femmes illustres de la Réunion de 1663 à nos jours*, Tome II, Sainte-Marie : Azalées Éditions, 2006.p.145

501Ibid., p.146

502Ibid., p.141-142

investissement, syndical, féministe et politique a donc été partagé par la majorité des militantes jusque dans les années 1990.

L'UFR a donc joué un rôle essentiel dans l'arrivée des femmes dans la sphère du pouvoir politique. Elles ont contourné les formes de censure en alliant l'engagement politique et associatif. Avec l'objectif de rétablir la voix des féministes dans la marche de l'histoire réunionnaise, les femmes se sont engagées au sein du Parti Communiste Réunionnais. Nombreuses sur le terrain et dans la base militante, elles ont d'ailleurs été des éléments déterminants dans la construction de l'influence du Parti. Dès sa création en 1959, le PCR a pris en compte la question de la féminité et de la place des femmes en politique. Les programmes de l'autonomie tiennent compte de l'inégalité entre les femmes et les hommes, mais aussi de l'inégalité entre les femmes de l'hexagone et les femmes réunionnaises. Le PCR a élu des femmes à des postes à responsabilité au sein des instances dirigeantes du Parti et leur a également donné le pouvoir de décision dans les différentes délégations. Les femmes se sont donc engagées au sein de ce parti qui prenait la mesure de l'engagement des femmes dans la construction de la société réunionnaise.

Fortes de cette lutte menée communément par le PCR et l'UFR, les femmes ont construit simultanément la place des femmes en politique et le discours de défense pour l'égalité et la réhabilitation des femmes. Le féminisme à La Réunion a cette particularité de prendre en compte les imbrications des dominations post-coloniales dans ses luttes. En effet, au delà des combats pour la conquête des droits des femmes et de leur égalité au devant des scènes sociale et politique, les combats féministes à La Réunion se sont érigés contre la domination post-coloniale.

Cette révolte commune était essentiellement dirigée contre la politique départementale qui est jugée responsable du maintien de la majorité de la population dans la précarité, alors même que La Réunion se trouve dans une phase de développement. Il s'agit pour les femmes d'émettre des propositions pour le droit des Réunionnais à gérer eux-mêmes leurs affaires, en gardant leur statut et leurs droits de citoyens français.

## **2.7.2 L'émergence de l'UFR et ses luttes communes avec le Parti Communiste Réunionnais**

Après 1946, il y a donc un double enjeu qui se construit autour des revendications féministes. Le premier enjeu est celui de construire un modèle de société qui reconnaît davantage la place des femmes, ainsi que la reconnaissance de l'égalité entre femmes réunionnaises et femmes de l'hexagone. Le second enjeu est celui de la construction du rôle politique des femmes dans l'île. C'est autour de ces deux axes que va se construire l'identité de ce premier groupe de l'UFR. Le mot d'ordre de résistance pour ces femmes, héroïnes de tous les jours, sera l'expression « Fanm Dobout », en tant que symbole de la femme qui se dresse contre l'oppression et se lève pour la défense de ses droits. Une rébellion féminine annoncée et une offensive qui s'organisent sur le terrain avec des militantes qui investissent les lieux de parole et convoquent les médias pour faire valoir leurs aspirations et se faire entendre. Elles n'hésitent pas à se rassembler massivement dans les rues et à brandir des pancartes pour faire entendre la voix des femmes. Ces femmes n'hésiteront pas à transcrire leurs exigences dans les statuts de l'UFR de 1958. Ces statuts portent de nouvelles réflexions exprimées par des femmes et pour les femmes, qui constituent la genèse du développement d'une culture féministe contemporaine dans l'île. Cette culture féministe se développe dans un discours où l'identité féminine collective, prend forme dans un réseau de solidarité. L'UFR va contribuer à légitimer la parole des femmes, à préparer l'arrivée massive des Réunionnaises sur le marché du travail et de développer leur autonomie. Pour ce faire, ce réseau a œuvré dans un premier temps pour la création de structures d'accueil pour l'Enfance afin de pouvoir donner du temps et l'opportunité aux mères de famille de s'insérer dans la vie professionnelle. Ainsi, pour contrer la misère des femmes, l'UFR va demander l'égalité et l'alignement des prestations sociales sur celles qui sont délivrées en France hexagonale. Mais ce combat ne s'arrête pas là, la modification de la place de la femme au sein de la société et à la redéfinition de son rôle au sein de la famille vont entraîner une volonté d'indépendance dans d'autres sphères notamment celle de la politique.

L'un des premiers communiqués de l'UFR en 1958 révèle la contestation des femmes face aux fraudes électorales et aux répressions politiques qui entravent la démocratie. Les femmes se prononcent contre les violations du suffrage universel et dénoncent les formes de répression organisées par les pouvoirs en place. Une prise de position qui constitue une affirmation politique forte dans ce contexte de censure. Conscientes qu'elles possèdent une

arme politique puissante, les femmes vont construire un discours de résistance et menacent de ne plus exercer leur devoir de citoyenne en se retirant des bureaux de vote :

*« Les atteintes en particulier au suffrage universel empêchent les femmes réunionnaises de choisir leurs élus et de faire entendre ainsi dans les Assemblées élues la voix des mères de chez nous. (...). Les femmes de ST-Denis estiment que dans les conditions actuelles, il ne leur est plus possible d'exercer leur libre droit de vote.*

*En conséquence, elles ne voient pas l'utilité à l'avenir de participer à de telles parodies d'élection tant que durera l'arbitraire colonialiste [...] <sup>503</sup> . »*

Les femmes de l'UFR vont s'imposer en tant que force nouvelle dans les négociations politiques. Le 26 août 1958, l'Union des Femmes de la Réunion fait partie de la délégation chargée de se rendre à Paris pour ouvrir le dossier des élections et protester auprès du gouvernement des fraudes électorales qui entravent le bon fonctionnement de la vie politique. Elles vont ainsi représenter les femmes dans la voie unanime qui s'élève contre le caractère truqué des élections réunionnaises. L'UFR participe alors à l'époque à l'entrée des Réunionnaises sur la scène politique et augmente le nombre de femmes aux tables de négociations jusque-là masculines. Le changement des mentalités autour de la place des femmes dans la société est entamé. Elles vont jusqu'à renverser le schéma de domination en s'imposant comme avant-gardistes sur des prises de décisions majeures pour l'évolution des droits des femmes. Ces évolutions sont de tout ordre et touchent aux évolutions législatives, autant qu'institutionnelles.

Ainsi, le 8 mars 1974, les femmes de La Réunion appellent à la célébration de la journée internationale des droits des femmes, un an avant la reconnaissance de cette journée par l'ONU en 1975. En France, cette journée sera reconnue officiellement par le gouvernement Pierre Mauroy en 1982, soit plus de huit années après la première célébration des Réunionnaises. Rappelons à ce propos que ces dernières se réunissaient déjà en 1954 afin d'interpeller les pouvoirs publics sur l'évolution des droits des femmes. En 1974, la manifestation est relayée par les médias où l'UFR apparaît comme une force de mobilisation incontournable. Les femmes vont réunir des milliers de personnes au Tampon pour revendiquer davantage d'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi que davantage de droits et de dispositifs pour les plus démunis.

Pionnières en France pour la célébration de la journée des droits des femmes, elles ouvrent également la voie de la lutte législative contre le harcèlement sexuel en 1983. Alors qu'aucun texte de loi ne protège les femmes contre le harcèlement, les femmes de l'UFR vont apporter leur soutien à une jeune femme Mylène Velna, alors employée dans un restaurant et

---

503 « Les femmes de St-Denis protestent contre les violations continues du Suffrage universel » in *Témoignages*, 7 août 1958, numéro 1090.

victime de harcèlement sexuel. Une jeune femme que l'UFR accompagne et conseille dans l'ensemble des étapes qui l'opposent à son agresseur. Les femmes de la Réunion mettent en avant le problème du droit de cuissage dans l'île et également le manque de considération et de respect des femmes dans le monde du travail. L'UFR remporte le procès aux côtés de cette jeune femme, en seconde instance, avant que le harcèlement sexuel soit considéré comme un délit par la législation française. Cette affaire exceptionnelle avait provoqué à l'époque le déplacement d'Yvette Roudy, la première ministre des droits des femmes à venir sur l'île. Le rôle d'accompagnement s'inscrira dans les missions principales de l'association, qui se portera partie civile auprès de nombreuses femmes et marquera son soutien dans plusieurs affaires en appelant au courage des femmes, qui se doivent de sortir du silence et de dénoncer les dérives, autant dans les sphères privées que professionnelles.

Avant-gardiste, l'organisation de femmes va porter ces combats déterminants, non seulement pour faire évoluer l'arsenal juridique pour la protection des femmes mais également pour que le respect de la femme au travail soit pleinement intégré dans les esprits.

Les femmes de l'UFR vont ainsi participer à l'émergence de la voix des femmes dans l'espace social et politique, notamment avec la demande d'autonomie, par la lutte « pour la reconnaissance aux Réunionnais du droit de gérer eux-mêmes et démocratiquement leurs propres affaires (article 73 de la Constitution)<sup>504</sup> ». Une empreinte forte laissée dans l'histoire politique mais qui n'a pas été soulevée à l'époque. La particularité de l'UFR réside donc dans le fait qu' « Elle devance ainsi formellement le PCR qui ne devait adopter la ligne de l'autonomie interne qu'à son congrès constitutif réuni au Port les 17 et 18 mai 1959<sup>505</sup> ». André Oraison, qui parle d'un « ballon d'essai » que l'histoire politique n'a pas retenu, précise tout de même que cet essai s'est fait avec le « plein accord (de) la fédération réunionnaise du PCF<sup>506</sup> ».

A la base de la formulation du rôle politique des femmes de l'UFR se trouve donc la demande d'autonomie, portée par les statuts constitutifs. Une revendication que l'UFR défendra pendant des décennies, avec notamment des prises de position au sein de manifestes comme celui pour le droit à l'autodétermination et contre toute solution néocoloniale en 1968. L'UFR apparaît comme la seule association de femmes parmi les signataires. Ce manifeste réunit le Parti Progressiste Martiniquais représenté par Aimé Césaire, le Parti Communiste Réunionnais, l'Union CGT, le Front de la Jeunesse Autonomiste de La Réunion, le Comité de solidarité de La Réunion, l'Union Générale des Travailleurs Réunionnais en France ainsi

---

504 UNION DES FEMMES DE LA REUNION, (1958), *op.cit.*, article 4.

505 ORAISON André, *op.cit.*, p.93

506 *Ibid.*



que l'UFR d'Isnelle Amelin. *Le manifeste pour le droit à l'autodétermination et contre toute solution néocoloniale* émane d'un constat amer de plusieurs organisations et partis politiques d'une survivance des structures coloniales. Ce manifeste fait suite au manifeste des Guadeloupéens, Martiniquais et Réunionnais signé en 1963 à Paris, qui constitue l'une des premières prises de position collective des partis progressistes de la France d'outre-mer sur la décolonisation des DOM et sur l'autonomie interne. Au travers du manifeste de 1968, les signataires réaffirment une volonté déjà énoncée cinq années plus tôt. Il s'agit « après avoir analysé la situation politique, économique et sociale de leurs territoires respectifs » de dénoncer « le régime d'oppression coloniale qui sévit dans les prétendus « départements d'outre-mer » ».

Ces déçus de la départementalisation réclament alors un nouveau modèle de gestion. L'objectif des signataires est de proposer une véritable décolonisation et une rupture d'avec le modèle colonial par « l'autodétermination ».

*« Il importe que les anti colonialistes, quelles que soit aujourd'hui, les différences de leurs options en matière de statut, instruits des expériences malheureuses, qui ont suivi le bluff de l'assimilation, fassent preuve de vigilance et dénoncent toute mesure qui ne s'inspirerait pas du droit des peuples guadeloupéens, martiniquais et réunionnais à l'autodétermination, droit constitutionnellement reconnu et appliqué à l'Algérie et à Djibouti et impliquant le libre choix, par le peuple, du statut futur : l'autonomie, indépendance nationale, fédération, confédération<sup>507</sup>. »*

La signature de l'UFR aux côtés d'Aimé Césaire, n'est que la suite du combat engagé dix années plus tôt quand les statuts de la création de l'UFR mentionnaient déjà cette volonté d'auto-gestion. La décentralisation dans les années 1980 mettra fin à la revendication d'autonomie. Une nouvelle liberté est accordée aux décisionnaires locaux et même si cette décentralisation des décisions est loin de répondre aux exigences autonomistes portées pendant des décennies, les femmes, comme les formations politiques vont devoir s'adapter à ces changements politiques.

Cette décentralisation ne va pas résoudre les maux de la société réunionnaise, notamment le problème du chômage, qui pénalise d'abord les femmes. Les femmes de l'UFR vont militer pour la régionalisation de l'emploi, solution pour contrer le taux de chômage grandissant dans l'île. C'est lors d'une conférence de presse à Saint-Denis le mercredi 11 Août 1999 que l'UFR annonce un projet de travail autour de l'emploi à la Réunion. Ce travail prend la forme d'un *Manifeste pour la défense de l'emploi des Réunionnais*. La genèse de ce manifeste émane d'un constat accablant : le taux de chômage va en augmentant et précarise de plus en plus de Réunionnais et cela malgré un secteur économique qui se développe et affiche

---

507Manifeste pour le droit à l'autodétermination et contre toute solution néocolonialiste, 6 mai 1968.

une bonne croissance. Un paradoxe dont les femmes vont se saisir, en réclamant que l'emploi soit accordé en priorité aux originaires.

Sur une population active de 287 500 personnes en 1999, on compte 22 915 demandeurs d'emplois, soit plus de 40 % de la population active. Selon l'organisation de femmes, le chômage concerne « 98 % de Réunionnais » et il est avant tout féminin. Les femmes vont alors construire un discours autour de la discrimination à l'embauche des Réunionnais. Tout en accusant la France de néo-colonialisme et de discrimination, les femmes vont dénoncer un fonctionnement qui privilégie l'attribution des postes dans l'île aux hexagonaux.

*« Voilà pourquoi, nous ne pouvons nous résoudre à accepter cette discrimination. Car, en l'état des choses, les Réunionnaises et les Réunionnais n'ont pratiquement plus aucune chance de trouver de l'emploi dans leur pays, alors qu'il s'en crée à un rythme soutenu mais pour être attribués par priorité à des personnes venant de l'extérieur<sup>508</sup>. »*

La solution avancée pour résoudre ce problème de distribution des emplois dans l'île est celle de la priorité à l'embauche locale et de la préférence des natifs. Les femmes vont prendre pour exemple les modèles sud-africain, indien ou encore malaisien pour défendre leur proposition de donner la priorité à l'embauche locale, à l'exemple des actions du « *black empowerment* » en République Sud-Africaine qui vise à réintégrer la composante majoritaire de la population sur le marché du travail après la fin de l'apartheid ou encore le « *bumiputra* » en Malaisie qui permet à la population malaisienne d'intégrer le marché national du travail. Des mesures concernant l'emploi qui intègre une réflexion sur la réparation des torts colonialistes par la discrimination positive. La réflexion des femmes englobe la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique, départements d'Outre-mer où s'opère un « système d'exclusion régionale active » qui consiste à tenir les « originaires » « à l'écart de leur marché de l'emploi<sup>509</sup> ». Le discours du manifeste va tendre vers la réhabilitation de l'originaire, rappelant le niveau de formation et de compétences des Réunionnais. Il y a donc la construction d'un discours de réhabilitation collective où l'appartenance au territoire prend forme dans une problématique identitaire qui intègre dans le débat politique de l'emploi :

*« Les chiffres sont là qui le démentent ; qui démontrent le contraire et soulignent à l'envi le degré de violence auquel est parvenu ce système d'exclusion du marché de l'emploi dont sont victimes les nôtres, et sur leur propre terre<sup>510</sup>. »*

---

508 UNION DES FEMMES REUNIONNAISES, (1999) *op.cit.*, p.1

509 *Ibid.*, p.2

510 *Ibid.*, p.2

Les femmes ont donc centré leurs revendications politiques sur la réhabilitation du Réunionnais face à une oppression post-coloniale, qu'elles définissent comme une domination de la France hexagonale sur l'ensemble des décisions qui entravent la liberté du natif (gestion des affaires locales et distribution de l'emploi). Le féminisme réunionnais doit donc être considéré dans son contexte historique, ses particularités sociales et également sa position dans un mouvement global de décolonisation. Au travers des exigences d'autonomie et de régionalisation de l'emploi, les femmes définissent la misère comme une des formes modernes de la domination coloniale que seul un changement de gestion politique peut enrayer. La formulation du rôle politique de l'association féministe recouvre le double enjeu de l'accès des femmes au champ politique et de son affirmation dans la lutte de décolonisation.

Les femmes de l'UFR vont inscrire leurs combats dans une triple lutte. La première s'exerce contre les inégalités entre les citoyennes de la Réunion et les citoyennes de la France hexagonale. La seconde s'exerce à l'encontre des clivages sociaux, le combat contre ces derniers amenant à la lutte contre l'oppression des femmes. L'UFR combat pour l'alignement des allocations, pour l'emploi des Réunionnais ou encore le droit à l'intégrité et au respect des Réunionnaises. C'est sur ce leitmotiv que va se construire les contours de la définition du féminisme réunionnais.

Le premier élan féministe a donc construit la voix politique des femmes et légitimé une position plus favorable au devant des scènes sociales et politiques, pour porter des revendications pour l'amélioration de la condition féminine dans toutes les sphères de la société réunionnaise. Une formulation du rôle politique des femmes qui apparaît comme un point d'ancrage pour la compréhension de l'identité féminine et féministe. Ces combats, inspirés par l'égalité entre les sexes et l'égalité entre tous les citoyens français inscrivent la lutte féministe dans les luttes d'émancipation des peuples colonisés et révèlent ainsi les spécificités du féminisme réunionnais, qui résulte d'une intrication des dominations patriarcale et coloniale.

Les actions des femmes de l'UFR ont permis de construire un réseau de solidarité, où les femmes ont pu voir émerger des revendications spécifiques pour améliorer leur condition : revendication d'égalité sociale et économique, droit des femmes au travail, autonomie financière, parité en politique... Des mesures qui ont fait évoluer les conditions des femmes réunionnaises, en prenant en compte les dominations patriarcale et coloniale qui entravaient leur épanouissement.

Malgré ces fortes empreintes laissées par l'UFR dans les principaux débats politiques et sociétaux, l'histoire des femmes a été marquée par une forte répression. Une répression qui doit être prise en compte pour comprendre les difficultés à formuler le rôle politique des femmes dans l'île et la forte résistance à laquelle les femmes ont du faire preuve pour se faire entendre. Bien que les droits des femmes réunionnaises aient évolué, l'engagement des femmes est toujours soumis à des formes de censure contemporaine et à des agressions, qui rappellent la forte répression que les aînées de l'UFR avaient connu durant les premières décennies de la départementalisation.

« Famn dobout » est un mot d'ordre qui apparaît toujours sur les banderoles de l'Union des Femmes Réunionnaises. Une association qui fêtera ses 59 ans en 2017 et qui travaille toujours pour la défense des femmes, même si le féminisme a bien évolué et qu'il est porté aujourd'hui par plusieurs associations de femmes.

Ce travail non exhaustif sur la question de la résistance au féminin ne fait qu'ouvrir des pistes de réflexions sur la construction du féminisme réunionnais, les spécificités qui fondent sa lutte et son articulation complexe avec les sphères politiques.

La formulation du rôle féminin et l'émancipation des femmes réunionnaises sont indissociables d'une lutte globale pour la libération du peuple réunionnais. Autrement dit, « Nous devons donc plus que jamais analyser l'oppression des femmes en tenant compte de leur inscription dans le « système monde » des histoires de domination coloniale et néocoloniale (Wallerstein, 2006). ».

### ***2.7.3 L'histoire de la révolte des femmes***

L'histoire des revendications des femmes s'inscrit comme un acte de résistance historique. Face à une double oppression, coloniale et patriarcale, les femmes définissent une identité féminine dans l'histoire des révoltes. Elles mettent ainsi au jour les grands schémas de domination dans lesquels s'imbriquent les dominations coloniales et patriarcales, deux modèles de domination fortement ébranlés par l'histoire des décolonisations et celles de l'émergence des revendications féministes. L'écriture des combats féministes dans l'histoire de l'île révèle cette double oppression politique et sociétale que recouvrent le modèle gouvernemental de gestion des anciennes colonies et l'appropriation masculine des pouvoirs. Force est de constater que cette prise de pouvoir amenuise toujours la place des femmes dans

l'espace discursif. Cette exclusivité patriarcale et coloniale est remis en question à double niveau, dans l'île et en France hexagonale. La parole féministe accuse le regard néocolonial de la France à une période où elle était censée l'abolir et créer par la même occasion les conditions de l'émancipation féminine.

La contribution féministe dans l'histoire réunionnaise alimente les représentations culturelles et constructions discursives, que nous tentons d'analyser dans cette thèse pour comprendre les facteurs de modifications des structures identitaires. L'écriture de la révolte féminine, au travers des discours qu'elles ont écrit, prononcé ou qui ont été relayés par la presse permet d'entrevoir l'apport des femmes dans la construction des revendications politiques dès les années 1960. Nous pouvons souligner les difficultés plus accentuées à se procurer les archives du groupe associatif UFR que celles du PCR. Ces difficultés, nous les avons interprétées comme une continuité historique des formes de censure envers les femmes et également comme une absence de réflexion régionale et nationale autour des questions de préservation des documents et archives de la constitution de l'histoire féministe dans l'île.

Cette écriture montre pourtant l'imbrication des forces anti-coloniales dans l'écriture des résistances collectives, des groupes qui se sont soutenus ou dont les revendications semblables se sont rejoints pour incarner cette opposition historique. Ces alliances, que nous avons relevés entre le PCR, les associations dites satellites et les premières féministes révèlent la cohérence comme caractéristique centrale de la force anti-coloniale et cela malgré certaines fissures internes qui n'ont jamais vraiment entravé la ligne de pensée de ces forces contestataires. Le soutien du PCR aux femmes de l'UFR montre que la contexture des champs de résistance a constitué une force qui a contribué à une adhésion populaire massive à ces mouvements. Face à la forte oppression, les groupes anti-coloniaux ont opposé une force de résistance que nous pouvons qualifier de majoritaire.

Les stratégies discursives de la formulation de l'identité progressiste, dite de résistance à l'ordre coloniale, passent par le constat argumenté des malaises sociaux. Ce constat prend forme dans une argumentation politique, où la remise en question de l'ordre établi se fait dans un argumentaire offensif visant à persuader les Réunionnais de la nécessité d'un changement présenté comme urgent. Ces discours publiés sont autant de discours prononcés dans les meetings et réunions. Une stratégie de terrain qui s'est révélée payante au vu du nombre de Réunionnais descendus dans les rues pour porter ces mots d'ordre de résistance.

Ces champs de résistance ont alimenté le champ des représentations culturelles. Ces stratégies de communication sur le ton de la révolte a défini les contours de la résistance et

définit cette identité qui résiste. L'identité réunionnaise est celle qui privilégie les réalités réunionnaises, des réalités qui doivent primer sur toutes les autres formes de cultures exportées. La résistance culturelle devient une manière de réhabiliter cette part bafouée de l'identité. Pour autant, le modèle identitaire et culturel prôné par le PCR et les femmes n'est pas exclu. Il n'exclut pas les formes culturelles venues d'ailleurs mais elles demandent à ce que les formes locales soient réhabilitées, valorisées, reconnues, car elles sont opprimées par les flux extérieurs. Ces formes culturelles ne vont pas seulement concerner les arts mais toucher au mode de vie, au fonctionnement de la société et à une manière de se dire. Il s'agit donc de redonner de la force à une identité écrasée.

En cela, les représentations culturelles de l'identité qui ont émergé de ces groupes progressistes parlent d'une identité qui se construit toujours à l'encontre d'un appareil dominant, dans un système manichéen.

Le silence, pour ne pas dire le déni, avec lequel les discours historiques traitent l'apport revendicatif des femmes sur plusieurs sujets de société, révèle l'opacité de l'idéologie dominante pendant la phase d'application des premières mesures départementales. Cette opacité ne concerne pas seulement les femmes, mais nous l'avons vu, elle touche aussi les groupes politiques et cercle de réflexions comme ceux du PCR et du cercle Eliard Laude.

Ces premiers chapitres ont montré chronologiquement les naissances et modalités de résistances des forces dites progressistes et anti-coloniales après 1946. Ces groupes construisent un modèle identitaire à l'encontre de celui imposé par la France hexagonale. Il s'agit d'une identité qui prend en compte les réalités réunionnaises. L'argumentaire de la résistance demande à ce que l'identité locale prime sur la conception nationale de l'identité. Autrement dit, il s'agit d'instaurer dans la nation et dans la conception de la République indivisible cette question de la diversité. Une diversité dans la manière de concevoir la gouvernance française, qui doit renoncer à ses habitudes passées concernant la gestion de l'ancienne colonie et accepter d'adopter un autre regard sur le développement économique et sociétal. Puis, il s'agit de recentrer le regard dans l'île, d'en accepter les particularités comme des principaux leviers de changement et décentrer le point de vue colonial pour l'inscrire dans une vision progressiste. Ainsi l'identité de la résistance porte une mission complexe.

Ces forces viennent contredire les discours étatiques qui défendent une conception idéalisée du nationalisme français. La France est en effet présentée comme une nation où les fondements de la République apparaissent comme des principes qui régissent l'ensemble des politiques. Dans les faits, le traitement des ultra-marins et l'impossibilité d'atteindre l'égalité, pourtant inscrite au centre du projet de départementalisation, montre un décalage entre le

discours républicain, sa façon de se dire, de se définir, de se présenter avec ses valeurs nationales et la réalité de l'entreprise de l'égalité, de la liberté et de la fraternité pour tous les citoyens français.

Nous venons d'explorer les revendications politiques et associatives de trois groupes : le Parti Communiste Réunionnais, le Cercle Eliard Laude et l'Union des Femmes Réunionnaises. Tous trois portent des combats distincts mais tous se rejoignent sous un même mot d'ordre: celui d'une volonté de changement et d'une révision des plans de développement de l'île au travers du mot d'ordre d'autonomie. Cette dernière n'a pas pu s'imposer car la répression et la censure à l'époque ont été efficaces.

Le principal adversaire à ces idées communistes et féministes, a été Michel Debré, figure de la droite locale, représentant de l'État et veilleur de l'ordre établi et imposé depuis la départementalisation. Son rôle principal a été de concilier le développement de l'île et l'extinction des voix contestataires. La politique de contrôle et de répression qui a été celle de Michel Debré éclaire les nombreux points répressifs de l'histoire de l'île et nous aide à comprendre le schéma d'opposition qui a construit la conception des identités dès les décennies 1960.

## 2.8 Michel Debré

Michel Debré fut le Premier ministre de Charles de Gaulle de 1959 à 1962. Il a exercé différents mandats durant sa carrière politique : Ministre de l'Economie et des Finances de 1966 à 1968, Ministre des Affaires Etrangères 1968 à 1969 et Ministre de la Défense Nationale jusqu'en 1973. Son cheminement politique le conduit à la députation dans la première circonscription à l'île de La Réunion, où il cumule ses mandats avec son activité de député de La Réunion dès 1963.

Nous jugeons nécessaire de revenir sur la vision politique de cet homme car Michel Debré a exercé son influence pendant vingt-cinq ans dans l'île. De 1963 à 1988, il a travaillé à étendre sa vision du développement dans une île qu'il a considéré comme une « petite France ». L'île doit à Michel Debré la création du Bureau des migrations des DOM (BUMIDOM) qui accompagne de nombreux Réunionnais dans leur mobilité et perspectives de carrières en France hexagonale. Michel Debré est aussi à l'origine de l'ordonnance de 1960 visant à exclure de l'île tous les fonctionnaires qui seraient de nature à troubler l'ordre public. Cet homme politique a également développé une vision de la maîtrise de la contraception pour les femmes, au centre de la politique de natalité et des problématiques démographiques. La Réunion a gardé des traces de son passage. Aujourd'hui, les Réunionnais peuvent croiser des bâtiments et rues qui portent le nom de Michel Debré, personnage qui apparaît tantôt aimé, tantôt haï dans les témoignages. Mais l'héritage n'est pas seulement un patronyme sur les lieux publics, Michel Debré a profondément marqué la construction de l'identité politique dans l'île et c'est cet héritage que nous allons analyser dans cette partie.

Michel Debré détaille les mesures qu'il a mises en place de 1963 à 1974 dans son ouvrage *Une politique pour la Réunion*, dans lequel il développe ses analyses de la situation socio-économique et sa vision du développement de l'île. C'est un ouvrage intéressant que nous avons décidé de retenir pour l'analyse de sa politique. Une vision que nous allons bien sûr analyser à la lumière du discours des historiens mais aussi des contre-discours, c'est-à-dire de ceux qui ont vivement critiqué l'application de ses mesures dans l'île.



Dans son ouvrage, Michel Debré se présente comme l'homme qui a donné « un grand élan à la rénovation et à la modernisation de l'île <sup>511</sup>» avec « le soutien des parlementaires, des préfets et de leurs collaborateurs, des conseillers généraux, des maires et de leurs municipalités, et d'un très grand nombre de Réunionnaises et de Réunionnais de toutes origines <sup>512</sup>».

Nous nous appuyerons essentiellement sur cet ouvrage qui porte la parole politique d'un homme fortement impliqué dans le développement de l'île et qui a suscité de nombreux débats. Le nom de Michel Debré apparaît tantôt sous l'appellation de « Papa Debré » ou tantôt ramené à des expressions plus mitigées comme celle de l'« Amer Michel ». Nous allons donc analyser les principales mesures de sa politique et mettre en lumière l'homme aux multiples contradictions.

Michel Debré a découvert l'île de la Réunion lors d'une visite avec le Général Charles de Gaulle en 1959. Fraichement élu Premier ministre auprès du Général, son voyage à la Réunion lui fait prendre conscience que les départements d'Outre-mer ne sont pas suffisamment considérés par le gouvernement et « *qu'on y prêtait, à Paris, une moindre attention qu'aux départements algériens* <sup>513</sup>».

*« Un événement particulier m'attira vers la Réunion (...). Aujourd'hui encore, malgré les multiples occasions que les voyages du général de Gaulle ont données dans le monde entier à d'immenses foules de manifester leur admiration et leur confiance, malgré les grands rassemblements à la tête desquels à la Réunion plus tard je me suis trouvé placé, le souvenir de la foule massée à Saint-Denis en ce mois de juillet 1959 demeure présent à mon esprit. La vigueur des vivats était émouvante, comme était émouvante l'impression d'unité nationale transfigurant l'étonnante variété des visages. Un cri qui n'est point fréquent : « vive la Patrie ! » reste pour toujours gravé dans mon esprit et mon cœur <sup>514</sup>».*

De ses premiers pas sur le sol réunionnais, l'homme politique retient un élan patriotique qu'il estime n'avoir vu nulle part ailleurs. Marqué par la diversité et la « variété des visages », Michel Debré témoignera dans ses discours d'un attachement personnel et particulier aux problématiques de l'île. Il évoque une « prise de conscience du fait créole <sup>515</sup> » qui le pousse à l'engagement politique dans l'île. Quatre ans après cette première visite, en 1963, Michel Debré se présente à une élection législative partielle dans la première circonscription de la Réunion. Il est élu député avec 80% des suffrages exprimés. Sa motivation s'explique par une volonté, dit-il, « d'élever à mon niveau notre politique dans les départements et territoires d'outre-mer <sup>516</sup> ». Aussi, il estime que « La loyauté des

---

511 DEBRÉ Michel, *op.cit.*, p. 24

512 *Ibid.*

513 *Ibid.* p. 11-12

514 *Ibid.* p. 12

515 EVE, Prosper, *L'île de La Réunion De Michel Debré*, Colloque Michel Debré dans l'histoire de la Réunion 1963-2013, novembre 2013.

516 DEBRÉ Michel, *op.cit.*, p. 11-12

Réunionnais exige une contrepartie », celle de l'effort de la France, effort qui doit prendre la forme de « la solidarité nationale<sup>517</sup> ».

Dans son ouvrage *Une politique pour la Réunion* publié en 1974, Michel Debré tient un discours sur l'homme providentiel qu'il a été. Une description de son travail assez élogieuse et une volonté de réaffirmer l'ensemble de sa politique, malgré les critiques qu'il prend le temps de réfuter et de contredire dans son ouvrage. Il met en avant l'ensemble de ses décisions et alterne l'écriture de cet ouvrage entre analyses et biographie politiques.

*Une Politique pour la Réunion* s'articule en trois grands axes. Il s'agit, dans une première partie, de répondre à « trois exigences premières » autour des problématiques démographiques, de « l'isolement » et de la scolarité et de l'emploi. La seconde partie s'attache au développement économique. Pour finir, c'est la bataille sociale qui fait l'objet d'un chapitre. Michel Debré articule son argumentation autour de ces « trois problèmes clés », et définit ainsi sa vision du développement de « La France de l'Océan Indien ».

Il étaye son point de vue sur le développement de l'île en 1974, avec un panorama sur les diverses évolutions, les progrès et les premiers pas de l'île dans l'ère du modernisme. Les moyens de communication et de transport s'améliorent, (développement du réseau routier, apport de nouveaux outils de communication)...

Michel Debré évoque les transformations administratives conséquentes. L'amélioration des services de proximité « (...) s'est traduite par la création de trois sous-préfectures en six ans ; par la création de nombreux bureaux décentralisés, notamment de l'Agriculture et des Services Sociaux ; par la construction de mairies annexes, de nouvelles recettes postales<sup>518</sup>».

Ces progrès sont à nuancer. Les mesures, tantôt applaudies, tantôt critiquées, de l'homme politique, nous renvoient à l'analyse de ce regard spécifique qu'il a porté sur l'insularité. Ce regard l'a conduit à la mise en place de l'ordonnance Debré en 1960, à la création du BUMIDOM en 1963, ainsi qu'aux mesures pour le contrôle des natalités. Ces trois axes de sa politique lui ont valu de nombreuses vagues de contestation.

---

517EVE Prosper, « *L'île de La Réunion De Michel Debré* », Colloque Michel Debré dans l'histoire de la Réunion 1963-2013, novembre 2013, Université de la Réunion.

518DEBRÉ Michel, *op.cit.*, p. 51

## 2.8.1 La Réunion, « petite-France », ou l'identité nationale dans l'île

Michel Debré juge le développement de la Réunion, nouveau département, bien trop lent depuis le vote de la départementalisation. C'est ce sentiment d'inégalité dans les DOM qui va conduire l'homme politique à s'intéresser au développement du territoire. Il évoque sa volonté, dès le début de son mandat de député, de faire prendre conscience aux ministres de l'ensemble des travaux et des efforts à fournir pour véritablement « intégrer » les départements d'Outre-Mer à la France. Les termes d'assimilation et d'adaptation sont mis en avant dans son discours :

*« J'avais été choqué de la lenteur mise par les ministères à appliquer la loi dite de « départementalisation ». J'entrepris d'y remédier. Je recommandai de nommer à la tête des services départementaux des agents de qualité. Des instructions furent adressées aux ministres pour leur demander de faire comprendre à leurs collaborateurs que leur responsabilité était engagée dans le développement intellectuel, économique et social de nos départements lointains. J'insistais à la fois sur l'assimilation et sur l'adaptation. Notre défaut national est moins la centralisation, souvent indispensable, que l'uniformisation utile pour ce qui concerne la loi politique et la règle financière, mais souvent déplorable pour ce qui intéresse l'action administrative. <sup>519</sup> ».*

Michel Debré rappelle ainsi que depuis 1946, le contrat de l'assimilation des DOM à la République française exige la responsabilité nationale envers les Outre-Mer. Pour palier les lacunes du développement, Michel Debré va investir ses idées dans les champs de l'aménagement du territoire et du développement des infrastructures. Il inscrit alors une loi programme, sur l'équipement, au vote de l'assemblée nationale dans le but de développer les infrastructures sur l'île. Une loi programme que Michel Debré a voulu « vaste » ; « La loi comprenait, en outre, des orientations pour tout ce qui concerne la diversification des cultures, l'élevage, les structures d'exploitation agricole<sup>520</sup> ».

*« C'est ainsi qu'à la Réunion furent menées à bien deux équipements de première importance : une centrale hydraulique (la centrale de Langevin) et la grande voie de Saint-Denis au Port des Galets (la route littorale) <sup>521</sup> ».*

---

<sup>519</sup>*Ibid.* p. 17

<sup>520</sup>*Ibid.* p. 16

<sup>521</sup>*Ibid.* p. 16

Grâce à cette loi programme, chaque ministère se voit allouer un budget spécifique pour le développement des politiques en Outre-mer. Debré présente ainsi cette loi comme doublement efficace, d'abord parce qu'elle favorise le développement territorial et ensuite parce qu'elle conscientise les politiques publiques quant à la nécessité de démarrer les chantiers dans l'île, afin de « (...) sortir l'île du marasme, en la plaçant sur le chemin du progrès technique (...) <sup>522</sup>».

Les ambitions de cette loi programme révèlent la vision de l'homme politique, qui privilégie le rattrapage entre les DOM et la France par le progrès technique. Ces progrès passent selon lui par le développement des infrastructures. Ils se manifestent concrètement dans sa volonté d'intégrer les progrès de la médecine dans l'île pour améliorer la situation sanitaire, de palier à la misère en luttant contre la malnutrition et d'élever le niveau général de vie par l'éducation et l'ouverture des esprits. Ce sont les grandes lignes de son programme politique pour « moderniser » le département. Dans son ouvrage en 1974, onze ans après son installation dans l'île, Michel Debré estime que l'île est entrée dans l'ère du modernisme, en se rapprochant considérablement de La France hexagonale, notamment par le niveau d'information qui arrive dans l'île et les progrès techniques qui ont été accomplis :

*« De progrès considérables ont été accomplis au cours des dernières années. La France est à douze heures de vol, les nouvelles du monde sont connues instantanément ; le téléphone automatique avec la métropole se met en place ; après les ondes hertziennes, un satellite de communication permet la transmission instantanée des images de télévision. (...). Dans la maison la plus reculée le transistor permet d'écouter France-Inter et les images du monde sont sur tous les écrans <sup>523</sup>».*

Guidé par sa volonté de rompre à tout prix l'isolement de l'île, qu'il estime être prisonnière de sa misère et de son insularité, Michel Debré va élaborer un discours politique de gestion des spécificités insulaires. Une vision de l'insularité qu'il va développer dans le cadre plus large d'une conception de l'identité nationale et du patriotisme. L'identité de l'île n'est conçue que dans le cadre de l'assimilation.

Michel Debré évoque la visite des parlementaires à la fin des années soixante dans l'île et il souligne l'étonnement des élus devant la différence de couleurs des hommes et des femmes qui « cohabitent pacifiquement » à l'île de La Réunion. Il s'agit d'un modèle de société exceptionnel, comme il en existe que très rarement dans le monde. Michel Debré considère l'île comme un potentiel de diversité qui existe dans une unité. La conception de

---

<sup>522</sup>EVE Prosper, (2013), *op.cit.*  
<sup>523</sup>DEBRÉ Michel, *op.cit.*, p. 50

l'île se fait donc dans un mouvement inclusif : « Préserver cette sorte d'unité au-dessus des diversités n'est pas une tâche facile. La France réussit à la mener à bien (...)»<sup>524</sup> ».

Les relations entre la France et La Réunion prennent forme dans un système d'intégration. Les spécificités de l'île s'intègrent à l'unité nationale car cette dernière sauvegarde et préserve les diversités dans une cohabitation pacifique. Michel Debré évoque la grandeur de la France, une « nation généreuse » et met en avant la « coopération » française. La France, présentée comme la terre salvatrice, construit avec sa solidarité une ferveur populaire autour des valeurs de la nation. Les Réunionnais sont fidèles et reconnaissant envers la Nation :

*« Parce que la solidarité nationale est une forme irremplaçable de coopération, la France peut continuer à réaliser sur la terre réunionnaise une œuvre exemplaire-(...) ».*

*La Réunion qui, abandonnée, serai l'une des plus pauvres parmi les pauvres des terres tropicales, témoigne de ce que peut entreprendre une nation généreuse. Sans doute est-ce en faveur d'hommes et de femmes qui se veulent les enfants de cette nation»<sup>525</sup> ».*

Michel Debré présente la solidarité nationale comme un don de la France à son ancienne colonie. Une générosité mise en avant comme un cadeau de l'État, une offrande que les Réunionnais doivent reconnaître et saluer. Soumis à la critique, cette description de la générosité de la France place les Réunionnais en position de faiblesse, endettés et redevables de cette situation financière généreusement octroyée par la Mère Patrie.

Dans le discours de Debré, l'île ne peut exister et se développer que dans ce principe de coopération où l'élément insulaire s'intègre au tout national. C'est une vision inclusive qui efface toutes considérations des spécificités même si Michel Debré évoque respecter ces dernières. Pourtant Michel Debré concevait l'expansion des formes de développement nationales au territoire par le biais d'une vision occidentale du progrès appliquée sans filtre au territoire. Le rattrapage économique, le développement des infrastructures et les progrès de la médecine ont supplantés toutes considérations des spécificités insulaires et donc identitaires. Ce discours occidental où la République détient le modèle de développement influence la construction du sens autour du terme d' « insularité ».

Dans le discours de Debré, il est intéressant de voir que le terme « insularité » est renvoyé au cloisonnement, à l'enfermement. L'espace de l'île est perçu par sa situation géographique, autrement dit au milieu de l'Océan Indien, éloignée de La France hexagonale. Les frontières de la mer sont difficiles à franchir car le coût des transports et des voyages est élevé. Cette manière de percevoir et de caractériser l'espace insulaire conduit Debré à orienter

---

<sup>524</sup>*Ibid.*, p. 201

<sup>525</sup>*Ibid.*, p. 202

ses propositions politiques vers la rupture de cet « enfermement ». L'île est perçue comme étouffée par sa propre insularité. Cette dernière devient une limite, une entrave à l'épanouissement de l'individu, avant d'être une spécificité géographique ou un atout. Selon l'homme politique, l'isolement est devenu une angoisse pour la population réunionnaise.

*« L'angoisse est pour le plus grand nombre, cloué au sol, sans possibilités d'échanges, sans connaissance du monde extérieur. Au cours des générations passées, alors que l'île n'était pas encore surpeuplée et que l'isolement était le fait naturel de la distance, cette angoisse a marqué les réunionnais<sup>526</sup> ».*

Ce constat l'amène à considérer l'éloignement géographique comme un handicap pour la Réunion, d'où sa volonté de mettre en place des passerelles telles que la mobilité ou encore le service militaire pour relier deux territoires dont l'un subirait « le fait naturel de la distance ».

L'île apparaît alors dans une relation de nécessaire réciprocité, sans que soit considérée l'histoire des migrations forcées et de la traite négrière. Cette angoisse du cloisonnement est justifiée par un argument géographique, sans que le sens historique soit pleinement assumé.

La perception de Michel Debré concernant la distance installe l'île dans un schéma d'interdépendance, dans lequel la France hexagonale apparaît comme un point stratégique, de solidarité et également de possibilités d'ouverture quand l'insularité appelle le « cloisonnement ». Un système antagoniste avec des couples d'oppositions tels que l'insularité/hexagone et cloisonnement/ouverture, qui permet à Michel Debré de développer une argumentation dans la logique assimilationniste. La France devient alors le modèle de développement, le centre de la réussite professionnelle et le lieu de l'épanouissement de l'individu. Cette logique assimilationniste défendue par l'accréditation du modèle français, comme le modèle de référence, est utilisée pour défendre le développement de l'égalité comme copie conforme du développement français. C'est avec cette même logique que les abolitionnistes ont remplacé le modèle esclavagiste par un nouveau système d'assujettissement, selon Françoise Vergès, qui explique que « L'abolition a été présentée comme un don de la France et ceux et celles qu'elle avait asservis se sont retrouvés en dette<sup>527</sup> » :

*« Hier, esclaves et dépendants des maîtres, les habitants des vieilles colonies vont maintenant devenir citoyens et enfants de la Mère Patrie. On colore la citoyenneté : certaines caractéristiques qui sont idéologiquement rattachées aux blancs (rigueur, discipline, travail, famille) définissent la citoyenneté. La citoyenneté est racialisée parce que le même discours déclare que le Noir 'na ni de rigueur, ni discipline, ni goût au travail, ni goût à la famille.*

---

526Ibid., p. 47

527VERGES Françoise, (1998), *op.cit.*, p.82

*Pour devenir citoyen, le Noir doit imiter le Blanc et acquérir des vertus qui ont été attribuées de façon arbitraire au Blanc<sup>528</sup> ».*

La vision politique de Michel Debré défend l'hégémonie politique et culturelle française, et a ainsi sauvé le rôle oppressif que fut celui de la Mère Patrie. La vision de l'homme politique est excentrée et c'est justement ce point de vue externe qui conduira aux controverses et critiques sur sa vision du développement de l'île, notamment dans sa conception des migrations et de l'exil. Le rapport entre l'île et l'Hexagone est un point d'achoppement pour comprendre la ligne excentrée qui a justifié l'idéologie néo-coloniale contenue dans les mesures politiques mises en place par Debré.

Michel Debré construit dans son discours une relation subordonnée de l'île à la France hexagonale. Il s'agit de présenter aux Réunionnais la « réussite » française comme la solution à l'enclavement, au chômage, au manque de perspective d'évolution. En évoquant le taux de chômage élevé, il met en exergue la dangerosité du développement démographique pour l'avenir de l'île. Ce développement amène l'île vers l'implosion. La solution à ce problème est à l'extérieur. Michel Debré va alors construire un lien d'interdépendance entre les deux pôles que sont la France hexagonale et la Réunion. Défenseur de la politique de mobilité, il adopte un discours quasi paternel lorsqu'il évoque la sortie de l'île comme la solution qu'il faut préconiser pour développer la réussite et l'épanouissement des Réunionnais.

Pour rompre l'isolement et réagir face à la croissance démographique dans l'île, Debré va mettre en place deux mesures qui vont être fortement contestées : celle du service militaire obligatoire pour les jeunes Réunionnais et celle de la mobilité par la création du Bumidom en 1963.

Rendre le service militaire obligatoire est la première décision que Michel Debré a prise pour la Réunion. Une décision symbolique qui donnera l'orientation qui sera celle de sa politique pendant la durée de son mandat.

*« Ma première décision fut d'imposer le service militaire à tous les jeunes gens des départements et territoires d'outre-mer. (...) ».*

*Cette décision peut surprendre. Elle me fut dictée par une considération de principe : tout jeune Français accomplit son service militaire, et par considération de fait : un séjour dans l'armée peut-être, pour les enfants de ces terres lointaines, une occasion de voyage, une ouverture sur les temps modernes, une chance pour un métier futur<sup>529</sup> ».*

---

528Ibid., p.87

529DEBRÉ Michel, *op.cit.*, p. 13

Dans une logique de considération égale entre citoyens de l'Hexagone et des Outre-Mer, Michel Debré repense les frontières de la réussite sociale et professionnelle, sans considération des spécificités qui forment l'identité des Réunionnais. Il s'agit pour Debré de construire la citoyenneté au travers de l'ouverture d'esprit et du « départ ». Cette conception de la construction de la citoyenneté dans l'île semble être une transposition de la construction du système de la colonie, à l'image des missions civilisatrices auxquelles la France se croyait investie pendant la période coloniale. Nous nous retrouvons avec les mêmes fondements de négation de l'identité insulaire, à façonner pour qu'elle s'approche au plus près des volontés de la France hexagonale. L'assimilation départementale défendue par Debré a répété ce schéma de négation identitaire. La violence n'était pas la même mais elle était bien présente dans ce nouveau schéma de domination inscrit dans les relations entre la France et l'île.

L'île de La Réunion, a vécu au rythme des migrations forcées et des déportations humaines, qui ont alimenté le système de traite négrière. Ces décisions politiques sont donc lourdes de sens et de conséquences au vu du passé colonial de l'île et de la forte connotation négative autour des thèmes de « mobilité » et de « migrations ».

Les migrations ont façonné l'histoire du peuplement de l'île et ont marqué l'histoire de la production discursive autour des thèmes de l'exil, de la migration ou encore de la mobilité. Ces trois termes, bien qu'ayant leur propre définition possèdent des connotations très proches dans le contexte réunionnais. Tous suggèrent un mouvement de l'intérieur vers l'extérieur, à la manière d'un déracinement, de quelque chose qui serait arraché d'un lieu pour être transporté, transplanté à un autre. L'histoire de la Réunion est marquée par la migration dès ses origines. Les esclaves ont été déportés d'Afrique, de Madagascar ou encore d'Inde pour travailler sur l'île. Les ancêtres des Réunionnais sont donc des déportés, des migrants, des arrachés de leur terre natale. Les migrations et la mobilité, l'exil sont les sceaux du peuplement de l'île et de l'histoire de la Réunion. Pour ces raisons historiques, les politiques migratoires mises en place apparaissent dans un contexte fragile, où le terme de mobilité porte une connotation assez péjorative. Rattachée à la contrainte, la mobilité apparaît comme une « rupture » de l'être à son territoire. Nous l'interprétons comme une nouvelle forme de négation identitaire.

La rupture, le clivage, la distance entre deux terres ne sont donc pas perçus pareillement par l'homme politique français et les nombreux Réunionnais dont les ancêtres ont vécu au rythme des départs et des arrivés. Cette histoire a façonné l'identité des Réunionnais et leur perception de l'insularité et de la mobilité. Une conception identitaire que la politique migratoire de Debré va fortement remuer et déranger.



Michel Debré assume prendre ses décisions « seul » et sans véritable concertation avec la population qu'il entend pousser vers les sorties de l'île. Il les espère incitatives :

*« Dans mon esprit cette venue de jeunes gens d'outre-mer et notamment de la Réunion devait inciter certains d'entre eux à demeurer en métropole <sup>530</sup> ».*

Cette décision de « forcer » les ultra-marins à prendre part au service militaire alors qu'il y avait déjà beaucoup de volontaires pour le service militaire « facultatif » apparaît comme une solution radicale mise en place par Michel Debré. En effet, jugeant que le service militaire obligatoire ouvrira l'esprit des jeunes réunionnais en leur faisant prendre conscience de l'ailleurs qui existe, Michel Debré en fera une politique, à la fois d'insertion des jeunes réunionnais mais également de politique de mobilité. Le lien entre la France hexagonale et la Réunion n'est donc plus soumis à la volonté des citoyens, mais présenté comme la solution unique aux maux insulaires. Autrement dit, la mobilité est imposée. Même si Michel Debré n'exclut pas dans son discours la possibilité du retour des Réunionnais sur leur île après le service obligatoire, le retour ne se passe pas comme prévu dans les faits. Le retour se révèle, en effet, beaucoup plus difficile qu'annoncé et beaucoup de jeunes sont contraints de rester en France hexagonale.

C'est avec un ton moralisateur que Michel Debré défend cette première mesure mise en place. Une mesure que les habitants de Saint-Pierre et Miquelon ont refusé catégoriquement, faisant de cette population l'exception dans la politique de mobilité orchestrée à grande échelle. Michel Debré préfère justifier cet échec de sa politique à Saint-Pierre et Miquelon par un manque à gagner pour cette population.

*« Une exception cependant est à signaler : les habitants de Saint-Pierre et Miquelon ne comprirent pas la chance que leur donnait l'offre faite à leurs jeunes garçons d'accomplir leur service sur des bâtiments de la Marine. Certaines familles craignaient, dit-on, de ne pas les voir revenir. Pour ce qui concerne la Réunion, l'appel des jeunes gens, leur passage, fut-il de quelques jours, dans le régiment de Saint-Denis qui reprit aussitôt le vieux nom de Bourbon, l'affectation en métropole pour une bonne part d'entre eux devient une habitude allègrement acceptée<sup>531</sup> ».*

---

530 *Ibid.* p. 14

531 *Ibid.*

## 2.8.2 L'identité à l'épreuve de l'exil : problématiques migratoires

C'est dans la même logique que Michel Debré a justifié la mise en place du BUMIDOM, le Bureau pour le développement des migrations intéressant les DOM en 1963. Partant du principe qu'il y avait un réel problème démographique à la Réunion et aux Antilles, Michel Debré va entrevoir des solutions sous la forme de « mouvements migratoires ». La mobilité est présentée comme une solution au chômage qui touche fortement l'île.

*« La démographie des îles-Antilles et Réunion- « posait un problème ». (...) Pour la Réunion, tout était à faire car l'éloignement était tel qu'à l'exception d'un petit nombre d'étudiants privilégiés et de quelques engagés militaires, aucun mouvement migratoire n'avait été noté, ni était envisagé. Je pris alors, de mon propre chef, plusieurs décisions : ouverture, après préparation, de concours pour le recrutement d'emplois dans les postes, les douanes, les régies fiscales ; facilités d'orientation pour les militaires après leur temps de service en métropole ; enfin, gratuité du voyage pour tout titulaire d'un contrat de travail. Cette dernière décision que je voulus et imposait était capitale et le devint effectivement. Le bureau d'immigration des départements d'outre-mer vit alors le jour<sup>532</sup> ».*

Les autorités politiques font la promesse d'une mobilité qu'ils vendent comme le tremplin vers la réussite sociale. Les Réunionnais peuvent partir aux frais de l'État et découvrir sur place un logement et une aide à l'insertion professionnelle. Ils ont la promesse d'être accueillis et peuvent construire une carrière qui leur permettront d'être autonomes financièrement mais aussi de découvrir un ailleurs, de nouveaux paysages dans le pays des libertés et des droits de l'homme. Une invitation à l'aventure et à la découverte qui se présente sous la forme d'un tableau idyllique que beaucoup de migrants contrediront par la suite dans leurs témoignages.

A peine quelques mois après sa mise en fonctionnement, le bureau des migrations suscite de nombreuses réactions. Il y avait, à la base même du projet, des « avis défavorables » mais Michel Debré dira assumer complètement, même dix années après, la création de ce bureau. Il s'exprime ainsi en 1974 : « Ces décisions, je les ai pris seul, et, je peux le dire maintenant, malgré de multiples avis défavorables <sup>533</sup> ».

Michel Debré s'appuie sur les chiffres qui montrent que le nombre de départs a augmenté d'années en années pour conclure à un bilan positif en 1974. Dix années de fonctionnement qui révèlent des migrations réussies et dont le nombre croissant témoigne de l'attrait de la mobilité chez les Réunionnais. Il évoque d'ailleurs moins de 1% de retours

---

<sup>532</sup>*Ibid.*, p. 18

<sup>533</sup>*Ibid.*, p. 14

souhaités de la part des Réunionnais exilés, ce qui, selon lui, constitue la preuve du succès du BUMIDOM :

*« En 1960, ne venaient en métropole que quelques dizaines d'étudiants issus de familles aisées et les premiers conscrits militaires. Dix ans plus tard, nous pouvions enregistrer un flux annuel de trois mille jeunes gens ou jeunes filles, (...).*

*Leur installation à Paris, comme en province a prouvé une rapide capacité d'assimilation. Oui, il a quelques échecs. Comment en serait-il autrement ? A étudier le nombre de retours souhaités, on le chiffre, malgré d'insidieuses propagandes, à moins de 1%<sup>534</sup>».*

Michel Debré compare la migration à un élan considérable dans la vie personnelle des Réunionnais. Selon lui, il ne s'agit pas d'une migration qui serait comparable à celle qu'à connue la France à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Le Réunionnais bénéficie d'un accueil sur place, d'un accompagnement financier et le voyage n'est pas aussi pénible qu'autrefois.

*« Pour un jeune de cette île que l'on dit lointaine, le voyage en métropole est moins pénible, moins hasardeux, moins couteux que le voyage vers Paris il y a un siècle du Jeune Corse, du jeune Savoyard, du Jeune Breton. Il ne présente pas le caractère inhumain que l'arrivée d'un provincial dans la capitale comportait alors trop souvent. Songeons au jeune ouvrier ou au jeune paysan qui, entre 1850 et 1900, quittait son village du Finistère, des Alpes, du massif Central, de la Corse. Il s'en allait sachant à peine lire et écrire, sans la moindre formation et sans un sou vaillant. Il arrivait sur le pavé de la grande ville sans accueil, sans garantie d'emploi ni de salaire. Il n'avait aucune assurance de retourner un jour chez lui et demeurait longtemps sans nouvelles des siens !<sup>535</sup> ».*

Sa comparaison entre la migration des jeunes provençaux et corses avec la migration des ultra-marins révèle la marge d'interprétation et d'erreur selon laquelle Michel Debré érige ses constats. Car il est évident que l'on ne peut comparer le départ d'un jeune Savoyard au départ d'un Réunionnais. D'abord, les notions de distance ne sont pas les mêmes. Ensuite, les traditions et les spécificités des DOM ne peuvent être comparés et perçus selon la même grille de lecture utilisée pour comprendre le ressenti des provinciaux, ruraux confrontés à l'urbanisation de Paris.

Suivant les chiffres d'une note délivrée en septembre 1972 par la Direction Départementale du Travail et de l'Emploi de La Réunion, 685 Réunionnais ont bénéficié en 1963 de l'aide du BUMIDOM pour aller en France hexagonale. En 1966, ce sont 2577 migrants qui sont répertoriés, puis en 1969, 3314 Réunionnais. En 1971, il y a plus de 4000 départs qui sont enregistrés. Des départs qui sont donc effectivement de plus en plus nombreux et dont se conforte l'homme politique :

---

534Ibid., p. 43

535Ibid., p. 41-42

*« En juin 1973, à la Maison de la Réunion, à Paris, récemment achetée par le comité d'accueil des Réunionnais en métropole, était fêtée l'arrivée du trente millièmes Réunionnais en dix ans. Pour cette même année, on enregistrait plus de deux mille Réunionnais partant en congé dans leur île-et tous, sans exception sont revenus. Au début de 1974, on constate une nouvelle augmentation de la demande qui pourrait assurer près de six mille départs.*

*La route est ouverte. Il faut poursuivre. Il faut atteindre le chiffre de 8000 Réunionnais venant chaque année en métropole <sup>536</sup>».*

Michel Debré construit un discours positif autour de la mobilité qu'il considère comme une promotion sociale et une chance dans la vie des Réunionnais. Il évoque « le sentiment de progrès » rattaché à la construction d'une carrière en France et les « bonnes conditions » d'accueil qui facilitent l'intégration des jeunes réunionnais. La mobilité est présentée comme une aventure, elle prend la forme de la conquête d'un nouvel espace grâce auquel le Réunionnais forge une carrière professionnelle et acquiert enrichissement et ouverture d'esprit. « Pour une jeune réunionnaise, comme pour un jeune réunionnais, sortir de l'île est un enrichissement. La recherche de l'emploi est importante, certes, mais avant tout l'ouverture d'esprit qu'offre l'évasion <sup>537</sup>».

Alors que Michel Debré met en avant l'accueil organisé des migrants et le suivi dont ces Réunionnais bénéficient une fois arrivés sur le sol hexagonal, de nombreux discours de contestation vont affirmer le contraire. Une large partie de la classe politique s'élève contre cette politique migratoire.

*« Le parti communiste réunionnais (PCR) accuse Michel Debré d'organiser une « traite » de travailleurs réunionnais vers la métropole. Les députés des deux circonscriptions, Marcel Vauthier et Marcel Cerneau, versent eux aussi leurs couplets critiques à l'encontre de cette politique <sup>538</sup>».*

Le Parti Communiste Réunionnais va s'opposer fermement à la politique migratoire de Michel Debré qu'il rattache, comme le fait Aimé Césaire pour l'immigration aux Antilles, à une nouvelle forme de traite négrière et d'exploitation des territoires d'Outre-mer. Le PCR dénonce que des emplois précaires soient attribués aux Réunionnais, considérés sur place comme une main d'œuvre étrangère. La politique migratoire va accentuer les différences et creuser les clivages au lieu de reconnaître les spécificités insulaires dans un système d'intégration et d'inclusion, comme le préconisait Michel Debré dans sa pensée pour

---

536Ibid. p. 44

537Ibid. p. 42

538EVE Prosper, « La migration réunionnaise de la fin de l'épiscopat de Monseigneur François Cléret de Langavant à la nomination d'un évêque Réunionnais (1955-1976) », *Mobilités ultramarines*, sous la dir. De M. Vitale, Paris : Archives Contemporaines Editions, 2015. P.24

développer l'île. La migration soulève donc des problèmes identitaires dus à l'inégalité de considération des citoyens français de l'hexagone et des Outre Mer.

D'abord, les Réunionnais, vont être considérés comme une main d'œuvre peu qualifiée et donc orientés vers des métiers de services car à ce moment là, la France manque de salariés dans les secteurs du Bâtiment et des Services à la Personne. La promesse d'ascension sociale est très vite rattrapée par la situation de précarité rattachée à ces métiers. Les possibilités de formation s'amenuisent une fois sur place. Un mouvement de contestation des travailleurs réunionnais en France émerge alors pour contester cet état de fait. L'Union générale des travailleurs réunionnais en France (UGTRF) se forme pour contester les conditions de travail d'évolution et de considération des travailleurs exilés. L'UGTRF dénonce que les ouvriers soient sous-payés, considérés comme une main d'œuvre sous-qualifiée et exploités pour répondre aux besoins économiques de l'Hexagone. Les promesses d'égalité sociale et de réussite professionnelle sont dénoncées comme des leurres.

Le Parti Communiste Réunionnais soutient et participe à ces mouvements de contestation, aux côtés de l'Union Générale des Travailleurs Réunionnais en France. De nombreux communistes ont rejoint le groupe pour y affirmer leurs idées. Au travers de l'organe *Combat réunionnais*, le journal d'expression de l'UGTRF, émergent des discours de mécontentement, de contestation de la politique migratoire et nombreux sont ceux qui demandent le retour au pays natal. *Combat Réunionnais* devient le lieu d'expression des migrants qui témoignent des mauvaises conditions d'accueil, de traitement et de l'intégration très difficile sur place. Des discours qui contrastent fortement avec l'optimisme de Debré et son estimation à 1% des volontaires au retour.

Au travers de la voix de Marcel Soubou, président de l'UGTRF, les migrants ont revendiqué le droit au retour, ainsi que la mise en place de congés annuel à la Réunion pour l'ensemble des exilés. *Combat réunionnais* devient alors une tribune politique pour le groupe de travailleurs qui ne vont cesser pendant plusieurs décennies de mobiliser les ouvriers et les étudiants victimes d'une politique migratoire prometteuse en théorie mais décevante dans les faits.

En octobre 1972, c'est le collectif des chrétiens pour l'autodétermination des départements et territoires d'Outre-mer qui émerge en pleine ville parisienne pour « informer l'opinion publique française sur la situation des « oubliés de la décolonisation française<sup>539</sup> ».

---

« Celui-ci organise le 22 février 1975 à Paris un colloque sur l'émigration en provenance des DOM en France métropolitaine. Son objectif est de mettre en route un processus permettant d'interroger les pouvoirs publics sur les carences et les contradictions de la politique française

*envers les DOM, d'insister auprès des organisations politiques et religieuses sur un aspect de l'exploitation capitaliste française, d'offrir aux organisations de lutte des émigrés des DOM l'occasion de s'exprimer publiquement sur un problème qui les concerne directement, de sensibiliser les Eglises à ce problème. Dans le bâtiment, l'industrie automobile, les hôpitaux, les exilés Domines effectuent les tâches les moins rémunératrices. Ils subissent le racisme alors qu'ils possèdent la nationalité française<sup>540</sup>».*

L'église catholique fait également partie des opposants à la politique de mobilité. Dans les années soixante, l'Eglise présente pourtant le départ vers la France hexagonale comme une nécessité, un « fait normal » : « Avoir à quitter son pays pour trouver du travail et s'assurer un avenir n'a rien de réjouissant mais il s'agit d'une chose tout à fait normale<sup>541</sup> ». Mais ce discours va évoluer dans les années 1970. De plus en plus consciente des difficultés auxquelles ses « enfants » migrants sont confrontés une fois arrivés sur place, l'Eglise va tenir un discours critique à l'encontre de la politique migratoire. Suite aux nombreuses remontées négatives du Père Felix Rivière, envoyé sur place pour établir des constats auprès des migrants, l'Eglise va réagir. Dès 1969, le Père Felix Rivière en son statut d'aumônier national des Réunionnais, constate que les migrants ne bénéficient pas de l'accueil dont parle Michel Debré dans son discours de promotion du BUMIDOM.

*« A leur arrivée, ils s'attendent à trouver un bon accueil. Le manque de chaleur humaine dès leur arrivée les heurte profondément. Les chocs se multiplient au fil des mois de travail, des difficultés dans les démarches administratives, de la solitude, du découragement<sup>542</sup> ».*

A partir des années 1970, Prosper Eve note dans son article « *La migration réunionnaise de la fin de l'épiscopat de Monseigneur François Cléret de Langavant à la nomination d'un évêque Réunionnais (1955-1976)* » publié dans *Mobilités ultramarines* de Philippe Vital, que l'Eglise devient plus vigilante et multiplie les discours de contestation, notamment au travers de l'organe du Diocèse, *Croix Sud*.

*Croix Sud* publie des témoignages et lettres de migrants qui révèlent aux Chrétiens les difficultés rencontrées sur place. L'Eglise prend alors prendre plus fermement position, en demandant que « (...) chaque migrant soit informé de manière objective de ce qui l'attend, afin qu'il ne se berce pas d'illusions et qu'il assume ses responsabilités<sup>543</sup> ».

*« Ces articles parus dans l'organe du diocèse de Saint-Denis montrent le refus de l'Eglise de cautionner tous les errements de cette politique migratoire. Cependant elle n'est pas exempte de reproches. Ses prêtres qui ouvrent des structures de formation pour jeunes filles susceptibles de partir travailler ailleurs sont montrés du doigt et désignés comme complices du*

---

540Ibid.

541Ibid., p.26

542Ibid., p.27

543Ibid., p.27

Michel Debré et son optimisme concernant l'insertion et l'assimilation des Réunionnais en France se voit à nouveau contredit en 1977 par la parution de *Zistoir Kristian*. Il s'agit d'un roman, écrit en créole, qui s'érige en contre-discours à la politique migratoire. Dans cet ouvrage, on trouve le témoignage de Christian, présenté comme un « ouvrier réunionnais en France » qui explique son expérience de la mobilité. Christian a très mal vécu sa mobilité et notamment son arrivée à Paris où l'accueil ne fut pas du tout privilégié. Il dénonce une organisation qui a du mal à être efficace au vu du grand nombre de migrants qui arrivent. De même, les garanties de retour sont fortement remises en question. Un discours qui met à mal le discours de Debré qui se défend d'orchestrer des départs « forcés » même si il admet que le voyage était davantage « (...) subi plus que souhaité, mais accepté dans la bonne humeur <sup>545</sup>».

La politique de migration de Debré a suscité de très nombreuses critiques et soulevé plusieurs problèmes. D'abord, c'est celui de la distance géographique qui sépare l'île de La Réunion à la France hexagonale qui devient un sujet de débat politique. Pour Michel Debré, il s'agit, rappelons-le de «Rompre l'isolement pour ceux qui veulent partir. Il est inutile de redire ce que représente la venue en métropole : un sauvetage. (...) <sup>546</sup>». Une action salvatrice pour la France qui ne sera pas interprétée de cette façon par les opposants à la politique migratoire.

Ensuite, c'est le problème de l'égalité de considération et de traitement, entre les citoyens français d'Hexagone et des Outre-Mer qui est soulevé. La distance sur laquelle s'appuie Michel Debré pour justifier la nécessité de vaincre l'isolement devient justement le point de discorde sur lequel les opposants vont s'appuyer pour affirmer, à la fois l'attachement à la terre natale et le droit à l'égalité de considération de tous les citoyens français que ce soit dans l'Hexagone ou dans les territoires d'Outre-Mer. Une absence de prise en compte des spécificités locales de la part de l'homme politique qui va créer un mouvement de résistance identitaire très fort.

---

<sup>544</sup>*Ibid.*, p.28

<sup>545</sup>DEBRÉ Michel, *op.cit.*, p. 41

<sup>546</sup>*Ibid.*, p. 48

### **2.8.3 Les voix contestataires contre la migration de pupilles : les « Enfants de la Creuse »**

Le plan de migration du BUMIDOM n'a pas seulement concerné les jeunes en recherche d'emploi. Il y a également eu un volet « migration de pupilles » qui consistait à offrir aux enfants orphelins ou à grandes difficultés familiales et sociales une vie en famille en France hexagonale. De 1963 à 1981, ce sont 1 615 enfants réunionnais qui ont été envoyés dans les campagnes françaises. Ces campagnes étaient répertoriées en France comme des régions dépeuplées, où la faible croissance démographique, le nombre restreint d'habitants et l'absence de main-d'œuvre freinaient considérablement la dynamique de ces régions.

Le plan de migration qui a été présenté par Michel Debré pour répondre aux problématiques de ces régions a directement concerné La Réunion. Ce ne sont, cependant pas, les arguments du repeuplement des campagnes qui ont été mis en avant auprès des Réunionnais mais bien la promesse d'une vie meilleure, d'une formation et de la réussite sociale pour des enfants précaires, en perte de repères. Ce volet « migration de pupilles » n'a pas seulement concerné des enfants orphelins. Il y a également eu des enfants dont les parents et les familles étaient encore vivants mais qui ont signé pour le départ de leurs enfants car ils étaient trop pauvres pour leur assurer un avenir décent. Pour ces enfants en situation de précarité, l'État proposait la promesse d'un avenir professionnel en France. Les services sociaux promettaient la découverte d'une vie et d'un environnement nouveau, un accueil et un suivi qui permettrait d'évoluer sur place en toute quiétude. Cette migration d'enfants pauvres ou orphelins est aujourd'hui connue sous le nom des enfants de la Creuse.

Les enfants concernés ont été pris en charge par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (la DASS) de la Réunion, chargée de trouver des familles d'accueil pour le placement des enfants. Ces derniers, ont été redirigés vers le BUMIDOM, pour l'organisation d'un départ vers la France hexagonale afin d'intégrer des familles en demande d'adoption. Débarqués à Orly, les enfants sont ensuite dirigés vers les centres d'accueil à Guéret dans la Creuse, à Albi dans le Tarn, ou encore à Quézac dans le Cantal ou à Lespignan dans l'Hérault. Ce sont avant tout des familles de paysans, d'agriculteurs ou de menuisiers qui étaient chargées d'accueillir les jeunes réunionnais sur place avec l'aide du Comité National d'Accueil et d'Actions pour les Réunionnais en Mobilité (CNARM) et dans une perspective de formation et d'insertion professionnelle.

Ce plan migratoire des enfants orphelins et précaires s'est transformé en véritable exploitation humaine. Même si certains enfants témoignent aujourd'hui de leur réussite et des bonnes conditions d'accueil, il y a plusieurs témoignages de Réunionnais qui dénoncent un



véritable système de traite d'enfants, qui ont connu, sur place, des violences verbales, physiques et sexuelles.

Wilfrid Bertile est l'un des premiers à mettre en lumière ces déportations d'enfants. Dans son article « Où en sont les politiques ultramarines de mobilité ? » publié dans *Mobilités ultramarines* de Philippe Vitale, il souligne une politique migratoire dont l'objectif est de « faire du chiffre », avant toute considération de la situation des citoyens concernés :

*« Cette volonté de « faire du chiffre » a conduit au contestable transfert en Métropole d'enfants abandonnés ou en difficultés sociales et familiales : entre 1963 et 1980, 1630 enfants réunionnais de moins de 14 ans ont ainsi été envoyés dans plusieurs départements français dont la Creuse, le Tarn ou l'Herault <sup>547</sup> ».*

Il critique l'ouverture de ce plan de migration aux non-orphelins car pour ceux-ci, l'arrachement à la famille a accentué la douleur du départ. Ces petits Réunionnais ont été avant tout victimes des services sociaux, comme le rappelle Philippe Vitale, lors d'une interview donnée à Madame Marion Coquet en février 2014 à pour le journal *Le Point*. Philippe Vitale a enquêté sur la question et interrogé les travailleurs de la DDASS. Des travailleurs qui s'expriment difficilement sur un sujet tabou de l'histoire réunionnaise et qui révèlent avec prudence avoir suivi les consignes du gouvernement, à savoir sortir les petits Réunionnais de chez eux. Philippe Vitale met en avant le mensonge fait aux familles qui ne savaient pas en s'engageant qu'elles donnaient leurs autorisations pour des transferts d'enfants. Les services de la DDASS sont donc accusés d'abus de faiblesse car certaines familles, le plus souvent illettrées, signaient un contrat dont elles ne connaissaient pas le contenu.

*« -Qu'est-ce que les familles réunionnaises savaient de ces "transferts" ?*

*-Le plus souvent, il y a dans les dossiers une empreinte de doigt et une croix : les parents ne savaient pas, je crois, ce qui s'y trouvait. Il s'agissait de familles marginalisées, très pauvres, souvent illettrées, avec beaucoup de problèmes sociaux. Il faut imaginer ce que cela pouvait signifier, pour ces gens, de voir arriver les fonctionnaires de la Ddass, les représentants de l'Etat français. On explique aux parents qu'on les a repérés, qu'ils ont des difficultés, et on leur propose de s'occuper d'un enfant, qui aura de quoi se vêtir, qui fera des études, qui connaîtra l'eldorado de la métropole tout en pouvant revenir pour les vacances. Beaucoup pensaient que ce serait mieux pour leurs enfants <sup>548</sup> ».*

Philippe Vitale souligne l'importance de la campagne médiatique du Parti Communiste contre l'enlèvement d'enfants. En 1968, le Journal *Témoignages*, devient la tribune pour dénoncer ce que les communistes appellent des « rafles d'enfants » et une « chasse aux

---

547BERTILE Wilfrid, « Où en sont les politiques ultramarines de mobilité ? », *Mobilités ultramarines*, sous la dir. De M. Vitale, Paris : Archives Contemporaines Editions, 2015. p.40

548COQUERET Marion, « Interview du sociologue Philippe Vitale, Réunionnais de la Creuse : les dessous d'un scandale d'État », *Le Point* - Publié le 18/02/2014

enfants» menée par la DDASS dans l'île. La presse nationale va également jouer un rôle important dans les révélations concernant ce dossier. En 1973, le journal *Libération* parle de « déportation » et évoque le transfert d' «orphelins et autres pupilles de l'Assistance publique». Le sociologue Philippe Vitale déplore l'absence de réactions de la part des intellectuels. Un silence qu'il qualifie de « démission » :

*« Ce que je comprends mal, c'est la démission des intellectuels. Parce qu'il y a eu des alertes, très tôt ! (...) Ces enfants, je crois, sont l'expression d'une période historique, du rapport de la métropole à l'outre-mer, de l'image que la France a eue d'elle-même à une époque, a d'elle-même aujourd'hui. Ils sont emblématiques de la place de l'État dans la société française, et de son évolution. Ces transferts semblent n'avoir posé aucun problème à la majorité des Réunionnais et des métropolitains de l'époque. Quarante ans plus tard, c'est un scandale<sup>549</sup> ».*

La sphère intellectuelle n'a pas réagi alors même que certains administrés se mettaient à dévoiler le scandale de l'affaire. Ce fut, par exemple, le cas du directeur du foyer de Guéret, Alix Hoair, qui depuis le département de la Creuse a écrit au gouvernement et à Michel Debré pour dénoncer les dérives de ce plan migratoire. Le terme de « déportation » sera d'ailleurs utilisé en 1975 dans la lettre que ce directeur de foyer adresse au préfet de La Réunion. Témoin des conditions d'accueil et d'insertion des enfants, Alix Hoair dénonce les mauvais traitements qui leur sont affligés. Il exprime dans son témoignage qu'il a découvert ce qu'il n'aurait jamais imaginé voir. Malgré ses alertes, personne n'a daigné s'intéresser au problème :

*« Au bout de quelques mois, les enfants sollicitèrent un retour au pays. Il décide donc d'écrire à Michel Debré, alors ministre de la Guerre, en sollicitant l'affrètement d'un avion militaire afin de renvoyer ces enfants sur leur île natale. On lui répond que la demande est irrecevable à cause d'un accord passé avec Air France. Lorsqu'il fait remarquer qu'il suffit dans ce cas de s'arranger avec Air France, on lui promet la visite d'une personne pour discuter de cette affaire. Plus de trente ans après, il attend toujours sa venue<sup>550</sup> ».*

Michel Debré, en 1975, n'entendait pas ces voix contestataires qui s'élevaient pour dénoncer les mauvais traitements et un mauvais fonctionnement du bureau. Des contestations qu'il balayait par la nécessité impérieuse d'envoyer les Réunionnais en métropole pour trouver du travail. Il est resté sourd aux revendications.

*« Certains se sont élevés, s'élèvent encore contre les ruptures et l'exil que représenteraient la migration. Ces bons apôtres ne voient pas ou ne veulent pas voir l'impossibilité, si tous les jeunes doivent rester sur l'île, de leur trouver du travail et un salaire<sup>551</sup> ».*

---

549 *Ibid.*

550 LEMAI Elise, *La déportation des Réunionnais de la creuse, Témoignages*, Paris : L'Harmattan, 2004.p.67

551 DEBRÉ Michel, *op.cit.*, p. 43

Malgré les discours unanimes concernant les dérives, le dispositif migratoire se poursuivra jusqu'en 1982, date de la dissolution du BUMIDOM. Michel Debré n'exprimera pas le moindre remords. La politique de migration de Michel Debré restera le système le plus contesté de sa politique pour la Réunion. Une vision du Réunionnais, de sa réussite et de son intégration qui sera fortement critiqué par les communistes, dont le reportage sur le BUMIDOM paru dans *Témoignages* en 1972 atteste de la révolte que soulèvent ces mesures.

En premier lieu, cette politique a eu des conséquences sur le bien-être psychologique des enfants. Le départ contraint vers un pays qui n'a très peu de point commun avec l'île de la Réunion, a entraîné une perte de repères. Le lien avec les repères culturels et les souvenirs de l'enfance est totalement rompu dès l'immersion dans les milieux ruraux où l'enfant subit le climat froid, la différence de comportements dans les familles et un milieu socio-culturel totalement inconnu.

Au delà des difficultés d'adaptation, le problème de ces migrations est, en second lieu, un problème politique. Ces migrations posent le problème de l'égalité de traitement et de considération entre citoyens de première et de seconde zone. L'histoire des enfants de la Creuse révèle une hiérarchisation politique des citoyens français et un recours à des méthodes passées qui rappellent fortement la contrainte coloniale. Ce plan de migration semble guidé par une volonté d'établir une nouvelle forme d'assujettissement et met en lumière la position politique de la France en vers es anciennes colonies. Michel Debré s'est senti investi d'une mission civilisatrice, tout en faisant converger les intérêts des Réunionnais vers ceux des Français d'hexagone. Une convergence travaillée sur la construction d'une citoyenneté, imposée, aux Réunionnais.

#### **2.8.4 L'ordonnance Debré n°60-1101 du 15 octobre 1960**

L'ordonnance Debré n°60-1101 du 15 octobre 1960 fait partie des mesures les plus contestées de la politique de Michel Debré. Cette ordonnance a été signée par le Général de Gaulle et Michel Debré, elle concerne les fonctionnaires ultra-marins :

*« Art.1. Les fonctionnaires de l'État et des établissements publics de l'État en service dans les D.O.M dont le comportement est de nature à troubler l'ordre public peuvent être, sur proposition du préfet et sans autre formalité, rappelés d'office en Métropole par le ministre dont ils dépendent pour recevoir une nouvelle affectation<sup>552</sup> ».*

---

552Ordonnance n°60-1101 du 15 octobre 1960

Cet article premier donne le pouvoir au préfet de muter un fonctionnaire en poste à l'île de La Réunion si ce dernier montre un caractère de nature à « troubler l'ordre public ». Une mutation qui s'exerce, bien évidemment, sous la contrainte, car il s'agit d'une punition, d'une peine si le fonctionnaire enfreint la règle du respect de l'ordre public. Une ordonnance que les fonctionnaires ont dénoncé comme une attaque et une entrave à la liberté d'expression et d'opinion.

Les premières mesures d'application de cette ordonnance seront prises simultanément en Guadeloupe, Martinique et à La Réunion. Ce sont neuf fonctionnaires guadeloupéens, trois Martiniquais et un Réunionnais qui ont été touchés par ces mutations dans un premier temps, puis d'autres mutations forcées ont été prononcées par la suite. Un départ qui impose la séparation avec la famille, l'arrachement à la terre natale et la contrainte d'habiter et de travailler dans une région qui n'est pas celle de son choix.

Treize Réunionnais ont été exilés pour avoir défendu des idées politiques à l'encontre de celles imposées par le gouvernement en place. Parmi eux, Gervais Barret, Nelly Barret, Boris Gamaleya, Clélie Gamaleya, Bernard Gancarski, Jean Le Toullec, Jean-Baptiste Ponama, Yvon Poudroux, Joseph Quasimodo, Max Rivière, Roland Robert, Pierre Rossolin, Georges Thiebaut. Ces personnalités ne sont pas les seules. D'autres ont fait l'objet de sanctions diverses sans mention de l'ordonnance mais dont la nature ramène indéniablement à cette dernière.

La majorité des personnalités concernées étaient communistes. A l'exemple d'un des premiers exilés sur l'île, le défunt Roland Robert, ancien maire de la Possession. Il fut exilé en 1961 pour avoir troublé l'ordre public. En 1971, il est élu sous l'étiquette du PCR au Port.

Gilles Gauvin évoque le caractère anti-communistes de cette ordonnance dans son article « Michel Debré et La Réunion : la force des convictions jacobines », publié dans la *Revue française d'histoire d'outre-mer* :

*« Dans l'esprit de Michel Debré, qui fait part de ses projets à de Gaulle<sup>553</sup>, cette ordonnance destinée à «sanctionner le loyalisme des fonctionnaires à l'égard de l'État » proposait de réglementer leur appartenance politique et de sévir « au moins en ce qui concerne certains postes, des attaches avec le Parti Communiste<sup>554</sup> ».*

En effet, ce sont plusieurs militants anticolonialistes, le plus souvent apparentés au Parti Communiste, parti dans lequel ils militent pour l'autonomie, qui ont été frappés par cette ordonnance et contraints à un éloignement de l'île de la Réunion sans autre forme de procès. Ces mutations sont interprétées comme une entrave à la démocratie et à la liberté d'expression.

---

553Lettre de Michel Debré au Général de Gaulle, Archives FNSP-CHEVS, 11 février 1960.

554GAUVIN Gilles, « Michel Debré et La Réunion : la force des convictions jacobines », *op.cit.*, p 286

Parmi les réactions, il y a celles des étudiants, qui, par le biais du *Rideau de Cannes*, journal de l'Union Générale des Etudiants Créoles de la Réunion (L'UGECR), réagissent à cette ordonnance par le vote d'une motion :

*« L'Union générale des étudiants créoles de La Réunion apprend avec indignation la nouvelle vague de mutations en France dont sont victimes plusieurs fonctionnaires réunionnais. ⚡ -Constata que ces expulsions ne sont justifiées par aucune faute professionnelles. ⚡ -En déduit que ces fonctionnaires créoles n'ont été expulsés de notre pays que pour avoir exprimé leurs opinions politiques.-se prononce pour le respect du principe de la libre expression de toutes les tendances dans notre pays.-Dénonce le caractère dictatorial de l'ordonnance du gouvernement français colonialiste en date du 15 octobre 1960 selon laquelle « les fonctionnaires de l'État et des établissements publics de l'État en service dans les Départements d'Outre-Mer, dont le comportement est de nature à troubler l'ordre public, peuvent être, sur la proposition du préfet et sans autre formalité, rappelés d'office en métropole. »-Demande la réintégration immédiate de tous ces fonctionnaires et l'abrogation de cette ordonnance dont les conséquences néfastes se font particulièrement sentir en vidant notre pays de ses cadres ».*

Il y a également eu des réactions du PCR, qui, par le biais de *Témoignages* dénonce une véritable chasse à l'homme, en publiant les réactions des militants mais également les réactions des fonctionnaires sur place. Ces derniers réagissent et demandent l'abrogation de l'ordonnance par l'Assemblée Nationale. Ils ont d'ailleurs entamé en 1972 une grève de la faim pour faire entendre leur revendication. Cette ordonnance sera finalement abrogée le 10 octobre 1972.

Gilles Gauvin estime que cette ordonnance est « une erreur stratégique » de la politique de Michel Debré.

*« Sa mise en œuvre, peut-être couronnée d'un certain succès tactique, fut sans conteste une erreur stratégique. L'ordonnance ne fut abrogée qu'en 1972 au prix d'une grève de la faim des derniers concernés et d'un fort mouvement d'opinion en métropole<sup>555</sup> ».*

Deux ans après cette abrogation, dans son livre paru en 1974, Michel Debré assume tout de même cette ordonnance comme une décision à la fois « libérale et morale ». Il se justifie en expliquant que cette ordonnance n'était pas de nature à écarter des fonctionnaires pour des raisons politiques mais bien pour préserver l'ordre national :

*« Lisez, relisez bien. Il ne s'agit point d'écarter de la concitoyenneté publique un homme en raison de ses opinions politiques. Il n'est question que d'affecter en métropole le fonctionnaire qui, dans un département d'outre-mer, trouble l'ordre public. Ce fonctionnaire ne perd aucun de ses droits, et reçoit une nouvelle affectation, sans diminution de traitement. Est-ce normal qu'un agent de l'État fasse campagne contre la France ? (...). C'est le mettre en paix avec sa conscience que de ne pas le laisser se dégrader en faisant campagne contre sa patrie. La disposition est à la fois libérale et morale<sup>556</sup> ».*

---

555Ibid., p 286

556DEBRÉ Michel, *op.cit.*, p. 22

Michel Debré ne reconnaîtra pas non plus l'élan de contestation qui a conduit à l'abrogation de son ordonnance. Ainsi, il a assimilé les voix contestataires à des « agitateurs ».

*« L'application effective de l'ordonnance a été très limitée mais son existence a fait réfléchir d'autant mieux que la protestation apparemment indignée des soi-disant victimes n'émut personne. Je dis bien personne, en dehors naturellement, du cercle étroit des agitateurs patentés. (...) ».*

*Cette ordonnance fut abrogée douze ans plus tard<sup>557</sup> ».*

### **2.8.5 La vision de la natalité et des femmes selon Michel Debré**

Partant du principe que « Les femmes à la Réunion, ont, depuis l'origine, enfanté sans compter<sup>558</sup> », Michel Debré s'exprime sur l'explosion démographique que connaît l'île dans les années 1970. Il évoque « l'insouciance naturelle » des jeunes filles et des jeunes hommes, ainsi que « l'addition d'une natalité semblable à celle des foyers français du XVII<sup>e</sup> siècle et des heureux résultats de la science médicale du XX<sup>e</sup> siècle<sup>559</sup> » comme les principaux facteurs du développement du peuplement de l'île. Un peuplement dont il admet le caractère exceptionnel, notamment quand il évoque le métissage comme l'émergence « des familles d'un type inconnu<sup>560</sup> ».

Nous abordons ici la question de la natalité et la fécondité des femmes parce que Michel Debré a joué un rôle dans l'histoire de la maîtrise de la contraception des femmes réunionnaises. Vivement critiqué par le PCR et par l'Eglise pour son discours sur la contraception et le taux de natalité dans l'île, Michel Debré, a été accusé de vouloir freiner la natalité pendant ces années de mandat. Il s'en est défendu dans son ouvrage en 1974 en soulignant l'importance d'un taux de natalité élevé pour l'avenir de la société. Le « foyer de plusieurs enfants<sup>561</sup> » est selon lui l'équilibre de la famille et de la société : « Que l'on m'entende bien. Enfanter est un signe de confiance dans l'avenir. Les peuples qui n'enfantent pas sont condamnés, et avec eux la civilisation dont ils sont l'expression<sup>562</sup> ». Cependant, malgré cette ligne de défense, il a tenu un discours quelque peu accusateur à l'encontre des

---

557Ibid., p. 23

558Ibid., p. 34

559Ibid., p. 36

560Ibid., p. 36

561Ibid., p. 38

562Ibid.

femmes réunionnaises à la tête de familles nombreuses. Il a, en effet, envisagé pour les femmes ayant plus de quatre enfants, une diminution des allocations :

*« Les allocations familiales sont versées sans correction pour les premiers enfants. A partir du quatrième, une brisure diminue les versements aux parents. (...). Si un régime particulier n'avait pas été envisagé, on eut assisté à une comédie aux conséquences tragiques : la fainéantise alimentée par la naissance d'enfants trop nombreux <sup>563</sup> ».*

Cette politique de rigueur sur la famille stigmatise les mères de familles nombreuses, dont la représentation est rattachée à une certaine forme de nonchalance. Cette mesure de réduction des allocations familiales à partir du quatrième enfant était une mesure dissuasive et s'attaquait à l'époque au modèle familial traditionnel à la Réunion. Frederic Sandron, démographe et directeur de recherche, a travaillé sur cette politique dans son article intitulé « Une politique de population à contre-courant ? La Réunion dans les années 1960-70 ». Ce chercheur, qui a écrit plusieurs articles sur l'île de la Réunion, et notamment sur sa population et sa démographie, a répertorié dans son analyse démographique sur l'île, le volet de « la planification familiale » comme l'une des mesures politiques qui a contribué à freiner, contrôler, limiter la natalité à l'île de la Réunion. Ainsi, il explique dans son étude que la mise en place « spécifique » des allocations familiales sur le département de la Réunion couvrait, avant tout, cet objectif de réduction des naissances :

*« De manière encore plus explicite, la caisse départementale chargée de verser les allocations familiales dégage un surplus qui est dirigé vers le Fonds d'Aide Sociale Obligatoire (FASO), organisme en charge des actions d'aide à l'enfance et de la planification familiale, dont le rôle sera important dans la chute de la natalité à la Réunion dans les années 1960-70<sup>564</sup> ».*

Le surplus non distribué aux familles a alimenté le fonds d'action social obligatoire (le FASO), pour améliorer les services des cantines et renforcer la lutte contre la malnutrition. Michel Debré a préféré retirer de l'argent à des femmes « jugées incapables de gérer de telles sommes<sup>565</sup> ». En conséquence, « Les allocations de naissance et de salaire unique ne sont pas versées à la Réunion. Ensuite, la dégressivité des allocations familiales sera appliquée à partir du quatrième enfant (Maison et Millet 1974)<sup>566</sup> » :

---

<sup>563</sup>*Ibid.*, p.136

<sup>564</sup>SANDRON Frédéric, *Une politique de population à contre-courant ? La Réunion des années 1950 à nos jours*, Réunion : Institut de Recherche pour le Développement (IRD), 2007. p.8

<sup>565</sup>PETERS Martine, « Femmes et Associations dans les années Debré », Colloque Michel Debré dans l'histoire de la Réunion 1963-2013, novembre 2013, Université de La Réunion.

<sup>566</sup>SANDRON Frédéric, *op.cit.*, p.8

*« Cette atténuation de l'effet nataliste des politiques familiales peut en effet être interprétée comme une action indirecte en faveur de la politique de limitation des naissances (Bertile 1987) <sup>567</sup> ».*

Michel Debré justifie cette décision de gestion particulière des fonds destinés aux allocations par « le principe du régime réunionnais particulier<sup>568</sup> » qu'il faut prendre en compte avec l'indice de fécondité de l'île : « l'indice synthétique de fécondité au début des années 1950 étant de l'ordre de sept enfants par femme. (...) <sup>569</sup> ».

Michel Debré, dans la continuité de cette mesure, a mis en place une vaste campagne de sensibilisation quant à la contraception des femmes réunionnaises. Dans une volonté de contrôler les natalités et de réguler les naissances et pour répondre à l'explosion démographique, il a préconisé la contraception et la diffusion de l'information pour que les femmes réunionnaises puissent s'approprier la maîtrise de leur fécondité :

*« Une des premières mesures du député Michel Debré en 1963 est de sensibiliser les familles réunionnaises aux questions contraceptives, par l'entremise d'associations et de campagnes dans les différents médias. Après l'envoi d'une mission de médecins métropolitains à la Réunion, l'Association Réunionnaise d'Education Populaire (AREP) joue ce rôle de sensibilisation, relayée ensuite en 1966 par l'Association Réunionnaise d'Orientation Familiale (AROF) <sup>570</sup> ».*

Une politique menée par Michel Debré et également par Pierre Lagourgue. Ce dernier est, selon Frédéric Sandron, la « personnalité politique de premier plan dans ce programme de limitation des naissances <sup>571</sup> ». Bien évidemment, ces campagnes informatives sur la contraception des femmes, la création de l'Association Réunionnaise d'Orientation Familiale (AROF) dans l'île et les centres de planning familiale sont considérés comme des avancées pour les femmes, devenues plus libres de maîtriser leur fécondité. Comme le rappelle Sandron Frédéric, le programme de planification familiale n'a pas suscité des réactions virulentes.

*« Malgré quelques résistances de la part du Parti Communiste et de l'Eglise catholique, ce programme de planification familiale a reçu un accueil très positif au sein de la population réunionnaise. Il a su à la fois rendre acceptable socialement l'idée de limitation des naissances et en a permis la réalisation effective grâce à une diffusion large des moyens contraceptifs modernes <sup>572</sup> ».*

Même si l'on note des améliorations sensibles concernant la condition féminine dans l'île dès les années 1970, on ne peut pas dire que la politique de Michel Debré ait réellement

---

567Ibid., p.8

568DEBRÉ Michel, *op.cit.*, p. 137

569SANDRON Frédéric, *op.cit.*, p.8

570Ibid., p.8

571Ibid.

572Ibid., p.8-9



participé à l'amélioration des conditions des femmes dans l'île. C'est madame Peters Martine qui en fait le constat dans sa présentation sur les « *Femmes et Associations dans les années Debré* » à la journée d'histoire sur Michel Debré le 18 Novembre 2013. Madame Peters dira que « Michel Debré a été plus soucieux de l'équipement que de la condition des femmes<sup>573</sup> ». Ce n'était donc pas les femmes qui devaient être aidées mais bien la natalité qu'il fallait freiner. Michel Debré avait d'ailleurs adopté une position anti-avortement qu'il réaffirme en 1974 dans son ouvrage :

*« Je ne puis ni recommander ni accepter l'avortement. Quelle que soit l'indulgence de notre époque, c'est un acte qui tue la vie. Hors les cas d'une gravité exceptionnelle, le légaliser porte atteinte un principe de civilisation et altère l'avenir d'une société<sup>574</sup> ».*

Une position qui va susciter de vives réactions de la part des féministes, qui dénoncent la volonté politique de maîtriser la poussée démographique et le taux de natalité.

### **2.8.6 L'amer Michel ou papa Debré**

Michel Debré, en 1974, réaffirme les positions politiques qui lui valent tant de critiques et de frondes. Le plus souvent critiqué pour son ordonnance qui entrave les libertés fondamentales ou encore pour la politique migratoire mise en place par le BUMIDOM et ses dérivés comme celles du dossier des enfants de la Creuse, Michel Debré fait encore l'actualité et suscite les nombreuses interrogations des chercheurs sur cette période déterminante de l'histoire de La Réunion. Dans les années 2000 et 2010, Michel Debré revient au devant de la scène avec des saisines en justice et les procès des Réunionnais dont la vie a été détruite par ces départs forcés. L'histoire de la politique de Michel Debré a donné lieu à de nombreux ouvrages de témoignages, pour lever le voile sur une partie sombre de l'histoire de La Réunion. Des décisions, tolérées par l'État et qui ont provoqué de nombreux drames individuels, recouvrant la dureté de l'histoire collective. Des films en hommage aux victimes et pour réhabiliter tout un pan historique de l'île viennent encore approfondir les conséquences de la politique de Michel Debré pendant ces vingt cinq ans de mandat.

---

573PETERS Martine, *op.cit.*

574DEBRÉ Michel, *op.cit.*, p. 39

Pourtant Michel Debré n'apparaît pas seulement comme un homme politique contesté. Le discours historique évoque également ces prises de décisions majeures pour le développement de l'île, comme Prosper Eve ne manque pas d'en rappeler l'étendue en énumérant les mesures phares de la politique Débréiste :

*« En modernisant une culture archaïque, en construisant des routes, des écoles, des cantines, des cités scolaires à Saint-Denis, au Tampon, A Saint-Louis, A Saint-Benoit une centrale hydro-électrique, des dispensaires, des stades omnisports, un théâtre à Saint-Gilles, en éradiquant des bidonvilles, en agrandissant le Port de la pointe des galets à l'aéroport de Gillot, en assurant la liaison hertzienne directe avec la métropole, en y implantant la télévision, en garantissant le prix du sucre, les salaires versés par les finances publiques au travers des dépenses d'équipement, la sécurité sociale, les allocations familiales alimentées par le régime national, l'assistance médicale gratuite largement diffusée aux frais du budget de l'État, Il vise à améliorer les conditions de vie des habitants de cette île, il contribue à leur ouverture sur le monde, il raccourcit les distances entre eux et les autres, il agit pour faire grandir cette île et pour effacer à sa manière l'étiquette de terre moyenâgeuse affublée par tel journaliste française à l'aube de la départementalisation <sup>575</sup> ».*

En effet, Michel Debré a investi dans des domaines tels que la malnutrition ou l'éducation. Il remarque, dès son arrivée, la malnutrition qui touche l'île et constate les nombreuses lacunes dans le domaine de la santé. Il décide donc d'agir en distribuant du lait en poudre aux enfants dans les écoles.

*« De toutes nos terres d'outre-mer, la Réunion était, en outre, la seule où se posait un grave problème de santé publique, davantage d'humanité. (...) ».*

*L'insuffisance de l'alimentation était la première cause du mal, insuffisance à la fois en quantité et en qualité, bref le manque de protéines auquel s'ajoutait, en partie à titre de compensation, l'abus du rhum, dont l'habitude née de la misère était devenue à son tour une cause profonde de dégradation.*

*La France connaissait un excès de production laitière. Je pris donc la décision d'envoyer du lait en poudre aux enfants des écoles <sup>576</sup> ».*

Pour lutter contre la misère, Michel Debré, crée un Fonds d'Action Sanitaire et Social qui permet de mettre en place des cantines scolaires gratuites. Malgré la polémique autour des fonds reversés au FASO, la mise en place des cantines gratuites dans un contexte de misère est une mesure bien accueillie par les Réunionnais. Toujours en faveur des enfants, Michel Debré mise sur l'éducation et entame la construction d'écoles. Il fait venir du personnel de l'Education Nationale sur l'île pour développer un système éducatif, qui est encore très jeune et fragile. Dans son ouvrage, Michel Debré revient sur l'histoire de la construction du

---

575EVE Prosper, (2013), *op.cit.*

576DEBRÉ Michel, *op.cit.*, p. 19

système éducatif dans l'île. A son arrivée en 1963, c'est à dire dix-sept années après la départementalisation, il estime que les efforts en matière éducative sur le territoire sont insuffisants. Conscient des lacunes dans ce secteur, il prend l'initiative d'alerter le ministère de l'Education Nationale sur la question :

*« J'attirai, à la même époque, l'attention du ministre de l'Education nationale sur ses responsabilités à l'égard de l'outre-mer. (...) je tins un comité spécial pour traiter de l'éducation dans les départements et territoires d'outre-mer. C'est à la suite de ce comité que je pris, notamment, la décision de construire un second lycée à la Réunion <sup>577</sup> ».*

Ainsi, Michel Debré témoigne de l'évolution de l'éducation en une dizaine d'année à la Réunion, où « (...)en aucun endroit du monde, en aucun temps, il ne fut fait autant pour l'éducation et la formation qu'on ne fit à la Réunion à partir de 1960 (...) <sup>578</sup> ».

*« De 1964 à 1974 ont été construites pour le premier degré plus de mille huit cent classes et une cinquantaine de maternelles ; de 1964 à 1974 ont été construits quatre nouveaux lycées classiques et techniques (...). En outre près de deux cents nouvelles classes ont été construites pour agrandir ou aménager des établissements existants <sup>579</sup> ».*

Une « progression inouïe <sup>580</sup> » que Michel Debré mesure au quintuplement des effectifs dans le secondaire et à la progression des inscriptions et du nombre d'admis aux examens du brevet et du baccalauréat. En 1974, le taux de réussite aux examens s'aligne selon Debré sur les chiffres nationaux : « Au delà des chiffres, une réalité : le taux de réussite, pour chacun des baccalauréats, est égal au taux métropolitain <sup>581</sup> ».

Michel Debré évoque également l'ouverture du Centre Universitaire, actuelle Université de La Réunion, créée en 1970. Une véritable révolution pour les « douze cents étudiants, cinq cent stagiaires...ouvrir le dépliant officiel ; lire : « UER droit, UER Lettres, UER Sciences ; Institut administration des Entreprises ; Centres d'Etudes Administratives ; cours de formation permanente professionnelle »- paraît tout naturel au jeune homme ou à la jeune fille d'aujourd'hui...il y a dix ans seulement, le rêve quand j'osais l'évoquer, paraissait insensé <sup>582</sup> ».

Michel Debré explique qu'il pense le développement du système éducatif dans une logique de mise à égalité. Son développement doit permettre l'alignement sur le « niveau des

---

<sup>577</sup>*Ibid.*, p. 20

<sup>578</sup>*Ibid.*, p. 56

<sup>579</sup>*Ibid.*, p. 57-58

<sup>580</sup>*Ibid.*, p. 58

<sup>581</sup>*Ibid.*

<sup>582</sup>*Ibid.*, p. 63

centres métropolitains ». Cependant, il ne se prononce pas sur la question des spécificités culturelles et linguistiques locales dans son plan de développement du système éducatif. L'éducation en langue française y est priorisée et « L'enseignement du parler courant français doit enrichir l'enfant créole <sup>583</sup>».

Nous avons vu au travers des mesures mises en place pendant ses dix premières années de mandat que le député Michel Debré a envoyé des messages contradictoires que ne manquent pas de souligner les nombreux chercheurs et historiens qui ont travaillé sur son influence dans la sphère politique réunionnaise. Tantôt surnommé « Papa Debré » pour sa volonté de mettre fin à la misère, à la malnutrition et au manque d'éducation, il y a également ce Michel Debré, l'amer Michel, évoqué comme un personnage arrogant, qui refuse tout dialogue, notamment avec les voix contestataires qui se sont maintes fois élevées contre ses mesures. Prosper Eve le décrit comme un homme vaillant : « Il avance vaillamment sous le feu des critiques, il ne cède pas, il ne dévie pas<sup>584</sup> ». Sûr de lui, Michel Debré s'exprime sur son propre parcours sur un ton élogieux : « Que de réalisations accomplies dont je peux dire : si je ne les avais pas voulues, elles n'auraient pas vu le jour<sup>585</sup> ».

Au delà de la vision politique, sujet de controverse, Michel Debré a aussi marqué l'histoire par son attachement particulièrement affectif à La Réunion. Dans ses discours, Michel Debré exprime son affection pour la Réunion par le biais de l'adage « Créole un jour, Créole toujours ! ».

Cette inscription politique et affective de l'homme de droite dans les discours et l'espace des représentations populaires a marqué les années 1960 et 1970. Cette omniprésence de Michel Debré va être progressivement enrayée par la conjoncture politique qui se dessine dans les années 1970 et finit par s'imposer dans les années 1980. Les socialistes prennent à ce moment là le pouvoir et font émerger un ensemble d'idées qui va modifier l'orientation des représentations politiques autour de la culture et de l'identité réunionnaise.

---

583 *Ibid.*, p. 68

584 EVE Prosper, (2013), *op.cit.*

585 DEBRÉ Michel, *op.cit.*, p. 25



## 2.9 L'inscription des socialistes dans le paysage politique

### 2.9.1 L'ancrage dans l'île des socialistes

Le Parti Socialiste est né en 1972 dans l'île. Au départ, deux tendances vont accompagner son émergence sur le territoire.

*« La fédération socialiste, quasi inexistante entre 1946 et 1965, est restructurée à partir de 1965 mais sans que Paris y prête la moindre attention. (...) Le 1<sup>er</sup> octobre 1972 naît ainsi le Parti Socialiste réunionnais, dirigé par Wilfrid Bertile, revendiquant l'autonomie. Dès son deuxième congrès en avril 1974, le PSR demande sa filiation au PSF. La gauche socialiste réunionnaise se retrouve ainsi entre les autonomistes en quête de légitimité et la fédération départementaliste. Paris tente néanmoins de ménager les deux camps en vue de la présidentielle de 1974<sup>586</sup> ».*

En 1974, le parti socialiste à la Réunion se divise en deux tendances, avec d'un côté les autonomistes et de l'autre les départementalistes. Les départementalistes se réunissent autour de Jean Claude Fruteau en octobre 1974 au sein du mouvement socialiste régionaliste (MSR). De l'autre, les autonomistes socialistes se réunissent autour de Wilfrid Bertile, le parti socialiste de l'île de la Réunion (PSIR). Wilfrid Bertile est d'ailleurs reconnu comme représentant que la fédération socialiste à la Réunion au Congrès national de Pau en 1975.

Ces deux tendances se sont présentées de manière désunie aux cantonales de l'année 1976, ce qui vaudra à la tendance de Wilfrid Bertile d'essayer un échec, qui sera également celui du PCR sur le mot d'ordre d'autonomie démocratique et populaire.

*« Ce constat conduit Bertile à se rapprocher du Mouvement Socialiste Réunionnais et à se démarquer du PCR et de son mot d'ordre d'autonomie. Aux législatives de 1978, les socialistes présentent une candidature dans les trois circonscriptions, contre la droite et les communistes avec pour objectif une décentralisation poussée<sup>587</sup> ».*

Nous allons dans cette partie analyser les revendications du Parti Socialiste Réunionnais qui s'impose comme nouvelle force politique dans les années 1970. Jusque-là les

---

586 GAUVIN Gilles, « Le parti communiste de La Réunion (1946-2000) », (2000), *op.cit.*, p. 81  
587 *Ibid.*, p82-83

affrontements émergeaient de deux bloc : celui de la droite locale, formée des représentants locaux du gouvernement rattachés aux mouvements de l'Union de la Défense de la République et de l'Union pour la Démocratie Française, et celui des forces communistes, principaux opposants à la politique nationale.

Nous avons choisi de mettre en avant le programme *PROJET Socialiste, changer la vie à la Réunion* de 1982 car ce programme participe à la mise en place de la décentralisation, moment clé de l'histoire politique de l'île. En 1981, François Mitterrand devient le Président socialiste de la Cinquième République. La fédération socialiste du Parti dans l'île va connaître un essor considérable et asseoir le développement de ses idées au niveau local. Dans les années 1980, on assiste à une reconfiguration des forces politiques et au vote de la décentralisation, qui apparaît comme le dernier mot dans le débat qui oppose les départementalistes et les autonomistes. La décentralisation, nous le verrons, est un compromis historique. Elle va modifier les débats politiques sur l'orientation et le développement de l'île, et va également reconfigurer l'échiquier des forces politiques et le poids de ces partis auprès des électeurs.

### **2.9.2 État des lieux des situations économique, culturelle et sociale dans l'île en 1982**

En 1982, les socialistes font le constat d'un clivage inquiétant entre les pauvres et les riches dans l'île. Ces disparités, qui cohabitent au sein d'un même espace, créent de nombreuses frustrations. Les socialistes opposent le « pays de la gêne » au « pays des gens aisés ». Il y a d'un côté, la catégorie aisée de la population, celle qui consomme et affiche un niveau de vie confortable. Ces Réunionnais là possèdent des véhicules et de belles maisons.

*« Pays des gens aisés et même riches, la Réunion est au 40ème rang des départements français pour les hauts revenus. Elle participe pour 5% à la consommation nationale de whisky, alors que les Réunionnais ne représentent que moins de 1% de la population française.<sup>588</sup> »*

D'un autre côté, il y a les Réunionnais qui évoluent dans l'adversité. Ils cumulent les difficultés, à accéder aux soins de santé, à trouver un emploi et à atteindre le niveau de consommation moyen.

---

588PARTI SOCIALISTE, *op.cit.*, p. 44

*Pays de la gêne, sinon de la misère, la Réunion a vu l'assistance élevée au rang d'une politique: 60% des Réunionnais bénéficient de l'Assistance Médicale Gratuite. De même en 1981, 14 204 familles perçoivent une allocation mensuelle (argent-carnet) car leurs ressources sont insuffisantes ou inexistantes<sup>589</sup> ».*

La Réunion, est présentée comme une terre de paradoxes. Ces disparités du secteur économique sont visibles sur le territoire. Le discours socialiste souligne les contrastes d'une île dotée d' « un port moderne » et d' « un nouvel aéroport international » mais dans laquelle on trouve aussi « des bidonvilles misérables » et « de longues cohortes de chômeurs-jeunes ». Les contrastes sont telles que l'« on se croirait à la fois dans un pays développé et dans un pays du tiers-monde<sup>590</sup> ». Malgré les marques physiques du développement sur le territoire, l'île reste tributaire d'une économie sous-développée et d'une « croissance sans développement » pour reprendre l'expression utilisée dans le projet socialiste. Selon les socialistes, l'économie réunionnaise « n'offre à la population que 116 953 emplois, en 1982 pour 515 814 habitants. La population au travail ne représente que 22,6% de la population totale contre 40% en Métropole.(...)<sup>591</sup> ». La population réunionnaise est inactive, elle ne travaille pas. « Le taux d'activité est ici inférieur d'un tiers à ce qu'il est dans l'Hexagone<sup>592</sup> ». Dans ce contexte, les socialistes constatent une misère sans précédent qui sévit dans l'île. « Cette misère est physique, économique, intellectuelle<sup>593</sup> ». Malgré des progrès depuis la départementalisation, la situation sanitaire est problématique.

*« Elle (la misère) est physique. Si la sous-nutrition s'estompe, la malnutrition demeure assez généralisée, malgré l'institution des cantines scolaires en 1963. Les maladies de la misère sont encore là: maladies des appareils digestifs et pulmonaire, 95% des enfants souffraient il y a quelques années de parasitoses intestinales<sup>594</sup> ».*

Il en est de même pour le système éducatif. Même si ce secteur connaît un développement significatif depuis 1946, avec l'augmentation considérable du nombre d'élèves et des moyens humains et financiers alloués à l'éducation, le PS constate une « misère intellectuelle » dans l'île. Malgré que les moyens soient donnés « Le milieu culturel est pauvre. 23% des adultes âgés de plus de 15 ans, sont illettrés en 1978<sup>595</sup> ». Les socialistes s'inquiètent de voir des jeunes sortir du système scolaire analphabète et pointent du doigt l'incapacité du système scolaire à apporter un savoir durable et pragmatique aux élèves.

---

589 *Ibid.*, p. 44

590 *Ibid.*, p. 40

591 *Ibid.*, p. 43

592 *Ibid.*

593 *Ibid.*, p. 44

594 *Ibid.*

595 *Ibid.*, p. 45



En 1982, le constat des socialistes sur la situation culturelle est tout aussi alarmant. Ils évoquent une dépersonnalisation culturelle à l'œuvre dans le pays. L'île ne parvient pas à la cohabitation harmonieuse des cultures métropolitaine et réunionnaise. Les spécificités réunionnaises ne sont pas suffisamment reconnues et c'est dans cette lutte que les socialistes veulent s'inscrire.

*« On assiste à la pénétration systématique de l'influence culturelle métropolitaine qui dépersonnalise de façon accélérée les Réunionnais. Il n'y a pas cohabitation de deux cultures mais domination, absorption des éléments culturels réunionnais par la culture métropolitaine.*

*La langue créole est ignorée, sinon combattue par le système d'enseignement et les grands moyens d'information <sup>596</sup>».*

La culture métropolitaine, présentée comme intrusive, est à la base du processus de dépersonnalisation du Réunionnais. Les socialistes accusent les services de l'État et les pouvoirs en place de favoriser un pan culturel et ainsi de créer des hiérarchies conflictuelles entre les cultures et les populations. Le terme « absorption » est fortement symbolique et signifie ici une continuité de l'effacement de la personnalité du colonisé. Le Réunionnais, individu postcolonial, apprend à agir dans un processus d'intégration, d'assimilation culturelle dans lequel le pouvoir dominant impose un modèle qu'il assigne comme étant le meilleur. L'exemple de la langue créole méprisée par les institutions publiques et renvoyée à un usage dans le cercle privé et familial, explique ce constat en 1982.

Ce constat d'un échec de la société réunionnaise, qui a réussi à développer ses infrastructures mais a échoué à émanciper et enrichir équitablement l'ensemble de la population s'appuie sur plusieurs explications. D'abord, c'est la rapidité avec laquelle l'île s'est développée qui est la première responsable. Cette évolution précipitée n'a pas laissé le temps de maturation aux réflexions politiques. Les élus ont agi dans l'urgence, sans possibilité d'anticiper les questions d'ordre éducative et identitaire. Ensuite, la volonté et les orientations politiques ont échoué jusque-là à construire un développement durable et impartial. L'idée du progrès défendue depuis 1946 est exclusivement une question de développement du territoire. Cette volonté de rattrapage a guidé les orientations politiques. Les socialistes reconnaissent que les nombreux plans de modernisation ont abouti à des améliorations mais les progrès relevés n'incluent pas le mot d'ordre d'égalité qui avait été prononcé en 1946. Par exemple, en 1982, force est de constater que les salaires réunionnais ne sont toujours pas alignés sur ceux de la métropole.

---

596 *Ibid.*, p. 45-46

*« Le Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance (SMIC) réunionnais ne représente pas les  $\frac{3}{4}$  de celui de la Métropole et 60% des travailleurs sont payés en dessous. Il y a, en 1982, 52 779 chômeurs, surtout des jeunes et des femmes. Dira-t-on encore que pour les jeunes Réunionnais, 20 ans c'est le plus bel âge de la vie? <sup>597</sup> ».*

Cette situation est le résultat des choix politiques privilégiés par les élus de la droite. Le PS conteste l'inactivité des « responsables de la droite », qui choisissent l'amalgame facile entre pays pauvres et « pays tropicaux ». Les socialistes déplorent que l'idée de déterminisme géographique ait écarté toute volonté d'exploiter le potentiel de développement de l'île. Dans la même ligne argumentative empruntée par le Cercle Eliard Laude en 1969, le PS relève des atouts géographiques considérables qui ne sont pas mis à profit.

*« Pour eux, la Réunion est pauvre, naturellement. Son sous-sol ne renferme aucune ressource minière, elle ne peut fournir que des productions agricoles et ses possibilités de développement sont réduites.*

*Tout cela n'est pas entièrement faux, mais doit être singulièrement nuancé. D'abord par le fait qu'une volonté politique de développement -que la droite n'a pas pu surmonter bien des obstacles. Ensuite, l'exemple du Japon ou des pays-bas montre que l'absence de ressources naturelles n'empêche pas le développement si d'autres conditions sont réunies. Enfin, la Réunion n'est pas aussi démunie qu'on veut bien le dire: les mers tropicales et australes sont riches de potentialités, les paysages locaux et la civilisation créole sont susceptibles d'attirer les touristes, l'île est riche en houille blanche. Son sol renferme de la pouzzolane, ou des eaux de table, de vastes surfaces sont inexploitées... <sup>598</sup> ».*

Ces choix politiques s'expliquent également par un refus de la classe politique de remettre en question certains privilèges. L'économie sous-développée en 1982 apparaît clairement comme un héritage de l'époque coloniale. Les structures coloniales sont encore fortement présentes car elles sont ainsi préservées pour les profits d'une catégorie de la population. Wilfrid Bertile procède deux fois dans l'ouvrage à un rappel historique de la construction de l'économie coloniale dans les sociétés de plantation. L'origine des « mécanismes du sous-développement » dans l'île sert l'analyse des mécanismes postcoloniaux, notamment dans le domaine agricole. L'exemple du fonctionnement des importations et exportations constitue l'un des exemples de cette dépendance de l'île. L'histoire économique de l'île de la Réunion reste profondément inféodée aux besoins de la France hexagonale et de l'Europe. La Réunion reste tributaire des exportations.

*« L'organisation du commerce extérieur garde des séquelles de la période coloniale. L'anarchie est plus grande en matière d'importation que d'exportation. En France, un commissaire importateur centralise les commandes. [...] ».*

*Les produits importés supportent une lourde fiscalité indirecte, selon la réglementation des échanges en vigueur en France et dans le Marché commun: droit de douane, octroi de mer,*

---

597Ibid., p. 45

598Ibid., p. 46-47

*TVA. Tous les produits acquittent la TVA, mais le taux est bien inférieur à celui de l'Europe<sup>599</sup> ».*

La forte dépendance avec le commerce extérieur et les importations entretiennent le déficit de la balance commerciale en même temps qu'elle renforce les liens de dépendance avec l'hexagone. Ce système de l'exclusif est un legs colonial. « Le système de l'exclusif qui a eu cours de 1664 à 1861 a cependant laissé des séquelles et des liens demeurent étroits: intégration douanière, réseaux d'achats, régularité des liaisons maritimes et aériennes, habitudes de consommation<sup>600</sup> ». Ces habitudes fortement ancrées, notamment dans les manœuvres et considérations politiques, intègrent les nombreux paramètres des dominations et la liste des dépendances dressée par le Parti Socialiste dans le projet pour *Changer la Vie à la Réunion*. Le sous-développement de l'île s'explique par une trop forte dépendance avec l'extérieur et des lacunes considérables au niveau du développement économique de production dans l'île. Nous avons inventorié les réseaux de dépendances à la France hexagonale, dénoncés par le PS en 1982. Parmi les liens de dépendance, nous avons noté :

- Les dépenses et transferts publics
- Les enveloppes budgétaires et divers fonds pour l'injection économique dans l'île
- L'autorité pour régler tous les problèmes économiques
- Les transferts sociaux
- Les importations
- Les équipements
- Les montants des salaires
- Le SMIC
- Les mesures de soutien (aides sociales aux planteurs par exemple)
- La commande publique
- Les orientations économiques
- Les incitations à l'industrialisation
- Le développement des secteurs de la pêche, du tourisme et de l'élevage.
- Les relations avec la CEE: règlement sucre et alcool, extension des fonds européens, promotion de développement des DOM.

---

599*Ibid.*, p. 95-96

600*Ibid.*, p. 97

- Les liaisons aériennes: monopole air-france depuis 1946
- Les liaisons maritimes: taux de fret élevé: « Paris fixe les taux de fret pour la Réunion ».
- L'implantation de société métropolitaine et étrangère pour l'exploitation des richesses de l'île
- Ainsi que le commerce extérieur

Comme dans l'ouvrage du cercle Eliard Laude, et sur la même ligne de critique des importations, le développement du secteur agricole dans l'île est également accusé d'être au service des intérêts hexagonaux. Le PS constate une économie fortement dépendante de l'économie de plantation et encore trop inspirée du colonat partiaire. Le colonat partiaire est une sorte de métayage. Le propriétaire donne sa terre à cultiver à un « colon ». En contrepartie celui-ci lui donne une part de la récolte (un tiers à l'origine). Le « colon » n'a aucun droit, c'est le propriétaire qui décide des cultures et de leur organisation. C'est une forme moderne du servage. Le monopole agricole qui en a découlé, a favorisé la concentration des richesses entre quelques mains puissantes, créant ainsi de fortes inégalités. Ces inégalités se répercutent encore sur la répartition des terres. La condition servile dans l'histoire coloniale a plusieurs fois changé de formes : esclavagisme, engagisme, colonage partiaire. La volonté de revenir à l'histoire montre que l'abolition des structures coloniales ne peut se faire sans remise en question des systèmes d'assujettissement successifs, dont la structure économique contemporaine a hérité d'une nouvelle forme.

Selon le PS, cet assujettissement trouve sa continuité, en 1982, dans le monopole exclusif des importations des produits de la France hexagonale sur le marché réunionnais : « C'est le monopole du pavillon. Tout le commerce est réservé à la Métropole et doit se faire sans sortie de monnaie vers l'étranger. C'est le système de l'exclusif<sup>601</sup> ». La concentration des richesses entre les mains d'une minorité à l'abolition de l'esclavage n'a pas été enrayée. Cette répartition inégale des richesses est toujours présente. Les socialistes dressent la liste des privilèges coloniaux et constatent que les anciennes pratiques « n'ont pas toutes disparu (...) », la dépendance à l'égard de la Métropole est toujours grande <sup>602</sup>». Le mécanisme des privilèges coloniaux, en plus de se maintenir, se structure sur une échelle de couleur :

*« La plantation détermine aussi une structure sociale hiérarchisée, particulière. A la tête de la société, les propriétaires blancs, peu nombreux, ayant l'essentiel des terres, les membres des professions libérales, les commerçants de l'import-export. Vient ensuite une classe hétérogène formée de blancs appauvris, de métis, d'esclaves affranchis. Au bas de la hiérarchie sociale, les esclaves noirs « cheptel plus que classe ». Les hiérarchies sociales sont ainsi accompagnées d'une distinction fondée sur la couleur de la peau <sup>603</sup>».*

---

601Ibid., p. 48

602Ibid., p. 49

603Ibid. p. 50

Wilfrid Bertile fait le lien entre cette échelle de couleur de la domination économique et les difficultés des Réunionnais à s'émanciper dans les sphères culturelle et identitaire. Le Réunionnais, privé des profits de son économie, hérite également du système de dépersonnalisation et de déculturation de l'esclave. Ce qui explique la difficulté de nation à se structurer : « Tout cela fait qu'il a été difficile à une conscience nationale de se former dans notre île <sup>604</sup>».

Les richesses régionales apparaissent comme des dons que l'ancienne colonie doit faire à la nation. Les socialistes dénoncent alors la continuité de cette logique de la mise sous tutelle. C'est cette considération même des richesses de l'île comme relevant d'une appropriation exclusivement française qui pose les problèmes du développement, qu'il soit humain ou économique. C'est sur cette ligne de critique, que le PCR a construit ses arguments depuis 1959 et que le PS réaffirme avec son argumentaire politique.

Les socialistes regrettent que les plans économiques aient été appliqués sans articulation entre les différentes structures et les secteurs. Le déséquilibre visible dans la société réunionnaise est provoqué par cette absence liens entre les micro-structures et macro-structures, entravant toutes possibilités de développement économique. Autrement dit, « L'absence de liaisons entre les différentes structures ou secteurs explique l'absence d'effets multiplicateurs susceptibles d'entraîner le développement <sup>605</sup>».

### **2.9.3 Les propositions du parti socialiste**

Les socialistes s'appuient sur les constats de l'échec des plans politiques appliqués jusque-là et travaillent à partir de l'analyse d'un potentiel de développement de l'île pour proposer un plan de « développement dans l'intégration ». D'emblée, ils répondent ainsi aux interrogations de la population sur une éventuelle politique de rupture. Les socialistes ne veulent pas rompre les liens avec l'ancienne métropole et rassurent les Réunionnais avec une mise au point qui apparaît sous cette forme en 1982 : « Intégration: qui n'a pas conscience que les Réunionnais sont français et entendent le demeurer? Avec les socialistes aucun risque de séparatisme<sup>606</sup> » :

---

604Ibid.

605Ibid. p. 106

606Ibid., p. 34

*« C'est un fait que sur le plan de la culture, même s'ils ont conservé des valeurs propres, les Réunionnais sont Français.*

*Ils le sont aussi par le droit. [...].*

*Enfin, ils le sont par leur volonté <sup>607</sup> ».*

Les socialistes défendent une politique d'intégration et rejettent toute assimilation. L'assimilation est rattachée à une perte des éléments et des spécificités de l'île. Cette logique vaut autant pour la sphère culturelle que pour la sphère économique. Les socialistes défendent un modèle politique où le développement prendrait en compte l'ensemble des spécificités de l'île, sans chercher à les effacer, les appauvrir mais en gardant tout leur potentiel.

*« Rejetant le séparatisme et l'assimilation, nous sommes pour l'intégration, insertion harmonieuse d'une partie dans un tout: ce qui veut dire que cette partie doit s'adapter et se transformer afin de se hausser au niveau de l'ensemble. L'intégration ne peut se concevoir que comme une promotion<sup>608</sup> ».*

Les socialistes veulent aboutir à une décolonisation et non pas à une prise d'indépendance. Ils excluent l'accès à la souveraineté nationale, qui correspond à une forme de néo-colonialisme selon les auteurs. Les socialistes pensent donc une intégration dans le respect et « le développement dans la solidarité<sup>609</sup> ». Pour ce faire, il faut mettre fin au processus de précarisation des masses. Ils préconisent de mettre fin aux inégalités sociales en rééquilibrant le budget et en le redistribuant plus équitablement, en faveur de toutes les couches de population, notamment celles qui sont les plus démunies. Pour penser ce système équitable et afin de répartir équitablement les richesses, les socialistes utilisent la méthode de l'inventaire des classes, c'est à dire qu'ils énumèrent les composantes des classes pour mieux les identifier et ainsi saisir les paramètres qui maintiennent le phénomène de domination.

Après avoir détaillé quelles sont les catégories professionnelles des classes dominantes, moyennes et prolétaires, le PS accuse l'ancienne bourgeoisie agraire de maintenir ses privilèges, dans la classe dominante. Le partage féodal des terres agricoles, successivement dénoncé par le PCR dès 1959 et le cercle Eliard Laude en 1969, est aussi déploré par le PS. En 1982, « Malgré la modernisation de l'agriculture, le féodalisme agraire, reste une marque des campagnes réunionnaises <sup>610</sup> ». Ce problème des distributions inégales des terres agricoles apparaît comme un problème central dans l'économie réunionnaise. C'est un corollaire des inégalités sociales. Pour les socialistes, ce partage des terres est une empreinte du colonialisme dans les structures modernes, il faut y remédier pour en finir véritablement avec cette organisation passée.

---

607Ibid., p. 54-55

608Ibid., p. 55

609Ibid., p. 56

610Ibid.

L'analyse du chercheur du CNRS, Nicolas Roinsard, dans son article « Soixante ans de départementalisation à La Réunion : une sociologie des mutations de l'organisation sociale et de la structure de classe en contexte postcolonial » paru dans la revue *Asylon(s)* nous éclaire sur cette prédominance et continuité de la monoculture sucrière.

« Aussi les analyses économiques et sociales de la politique agricole ultramarine sont-elles généralement assez dures. Si la monoculture sucrière a historiquement contribué au sous-développement de toute une partie du monde rural, les rapports de production capitalistes encouragés par la départementalisation n'ont fait que prolonger ce sous-développement (Lauret, 1978 ; Chane-Kune, 1996). Malgré une politique de redistribution des terres, les familles dynastiques ont conservé une position économique dominante en supportant bien mieux que les petits colons la nouvelle conjoncture sur le marché du sucre<sup>611</sup> ».

La volonté de maintenir d'anciens privilèges explique cette incapacité à remettre en question ce fonctionnement ancestral et de réformer la politique agricole. C'est notamment le secteur de la canne à sucre qui est visé par la critique.

*« Dans la prolongation de cette analyse critique, J.-P. Cambefort rappelle pour sa part combien l'on ne peut comprendre la place de choix que continue d'occuper l'économie sucrière dans les politiques économiques agricoles (...). Les intérêts monopolistiques des dynasties sucrières réunionnaises sont entretenus par tout un système de dérogations fiscales et d'exceptions négociées par les réseaux politico-économiques que ces familles entretiennent avec les ministères parisiens et le parlement européen<sup>612</sup> ».*

La bourgeoisie agraire n'est pas la seule à assiéger l'économie. Le PS évoque également la « bourgeoisie tertiaire » qui comprend les groupes de commerçants, administratifs dont les intérêts financiers personnels accaparent les profits économiques. Cette bourgeoisie tertiaire va entretenir son confort et éviter que toute autre stratégie de développement pour l'île ne vienne gêner cette hégémonie. Le développement du secteur tertiaire a donc favorisé l'émergence d'une bourgeoisie, notamment celle de la fonction publique qui est, avant tout, majoritairement composé de Français d'Hexagone. Le développement du secteur tertiaire favorise les intérêts des métropolitains, plaçant les natifs en bas de l'échelle sociale. Il en est de même pour la « bourgeoisie industrielle » qui est la plus récente selon les socialistes.

La classe moyenne est décrite comme une classe intermédiaire qui survit face au développement industriel et à la modernisation des formes de commerce. La classe moyenne

---

611 IRONSARD Nicolas, « Soixante ans de départementalisation à La Réunion : une sociologie des mutations de l'organisation sociale et de la structure de classe en contexte postcolonial » in *REVUE Asylon(s)*, N°11, 2013, disponible sur : <http://www.reseau-terra.eu/article1278.html>, consulté en 2014.

612 *Ibid.*

consomme mais elle survit dans ce contexte car elle est installée dans une concurrence déloyale qui entrave les possibilités de son évolution.

En bas de l'échelle sociale, « le prolétariat » et « le lumpen-prolétariat » qui représentent les catégories sociales les plus pauvres. Totalement écartées du développement des secteurs tertiaires et industriels, ces catégories sociales sont très précaires. Elles ont un niveau de vie inférieur aux classes moyennes et possèdent donc encore moins de possibilités d'évoluer. Ces classes défavorisées doivent être placées au centre « d'une politique de développement<sup>613</sup> », où elles vont agir en tant que moteurs du développement dans la solidarité. Le projet des socialistes aspire à redonner le pouvoir au peuple et à penser un système politique qui travaillerait pour ces classes démunies.

Le PS analyse la composition des structures sociales et des structures capitalistes. Ces détails sont confrontés au fonctionnement de la société et le constat qui ressort de ces analyses en 1982 met au jour une combinaison de trois systèmes. Ce sont la colonisation, l'assimilation et l'adaptation à certaines des spécificités de l'île sont les systèmes qui régissent l'organisation économique. Ce fonctionnement politique n'est adapté à l'île selon le parti. Le PS ne prône pas pour autant un changement de statut mais il s'agit de s'élever au dessus de la « querelle du statut<sup>614</sup> » en proposant la création d'un conseil Général et Régional, regroupés sous la forme d'une assemblée unique qui gérerait les deux collectivités locales. C'est donc une fusion du conseil régional et du conseil général que les socialistes proposent :

*« Les socialistes réclament la création d'un Conseil général et régional qui gérerait les affaires des deux collectivités locales existant à la Réunion: le département et la région. Cette assemblée serait élue au suffrage universel et au scrutin proportionnel. Elle aurait des attributions des départements et des régions de Métropole, augmentées des pouvoirs spécifiques déjà détenus par le Conseil Général (FIDOM Octroi de mer-fonds routiers-possibilité de présenter des propositions de loi) et d'un pouvoir consultatif en matière de coopération régionale<sup>615</sup> ».*

Cette assemblée unique que les socialistes veulent ouverte à toutes les forces politiques, prendrait des décisions dans le cadre d'une « politique volontariste<sup>616</sup> », avec l'application en priorité du « programme de développement » développé par le Parti Socialiste. Cette proposition se présente comme une solution, un « équilibre » et une alternative valable « devant les balancements de l'histoire entre l'assimilation et

---

613 PARTI SOCIALISTE, *op.cit.*, p. 57

614 *Ibid.*, p. 58

615 *Ibid.*, p. 59

616 *Ibid.*



l'indépendance<sup>617</sup> ». Cette création d'assemblée unique, s'accompagnerait pour être plus efficace, d'une réforme des modalités d'intégration dans la communauté européenne.

Il apparaît, en effet, dans le discours des socialistes que l'intégration de la Réunion à l'Union Européenne « (article 22-2 du Traité de Rome) <sup>618</sup> » n'a pas forcément profité à la Réunion au départ. Notamment en ce qui concerne l'ouverture des frontières qui a instauré une concurrence déloyale entre l'industrie locale et les industries européennes, « plus grosses et plus productives <sup>619</sup> » contre lesquelles l'île ne peut rivaliser. L'ouverture des frontières ne permet donc pas à l'île de développer son industrie, ses exportations et son commerce, d'autant plus que « les produits agricoles tropicaux dont la communauté a besoin entrent librement sur le marché européen et concurrencent directement les produits des DOM<sup>620</sup> ». Cette intégration à l'Union européenne était donc, au départ, « inerte » tant les spécificités de l'économie insulaire n'étaient pas prises en compte dans le plan de mise en concurrence des marchés. Il a fallu attendre 1978 avec l'arrêt Hansen et la Convention de Yaoundé pour que les DOM bénéficient d'une reconnaissance de ses spécificités géographiques et économiques. Les points positifs de cette intégration ont été bien évidemment les fonds communautaires. Le PS procède à un détail des politiques communautaires, au centre desquelles les DOM ont été valorisés grâce à de nombreuses aides et conventions. Parmi elles, les « Fonds Européen d'Orientation et de Garantie Agricole (FEOGA) », les « Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) », les Fonds Social Européen ou encore le Fonds Européen de Développement (FED) et le FIDOM (fond d'investissement dans les dom). Malgré tout, le parti socialiste relève une difficulté qui persiste. L'île peine à faire face aux pays ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique). Les DOM ne sont pas suffisamment forts pour supporter la concurrence instaurée par ce marché :

*« Les pays ACP peuvent écouler leurs produits librement dans le marché commun, et donc dans les DOM. Ceux-ci sont mal armés pour faire face à cette concurrence. D'autre part, parce que les coûts de production y sont très supérieurs à ceux des ACP, d'autre part, parce que ces derniers peuvent établir des droits de douane pour protéger leur développement industriel <sup>621</sup> ».*

Pour autant, le PS ne remet pas en cause l'intégration à l'Union européenne. Au contraire, ils préconisent que la Réunion y reste, non pas sans faire quelques recommandations autour des ACP et des fonds communautaires :

---

617Ibid.

618Ibid., p. 62

619Ibid.

620Ibid.

621Ibid., p. 67

*« Les fonds communautaires doivent participer à son développement. Ils doivent venir en complément et non en substitution des aides nationales ainsi que le veut la communauté. Région périphérique défavorisée à développer en priorité, la Réunion doit pouvoir s'affranchir de la concurrence des ACP qui peut hypothéquer son développement <sup>622</sup> ».*

Le PS souligne l'intérêt grandissant de l'océan Indien, qui est une zone à grand intérêt politique et stratégique, et dont l'intérêt économique est un atout majeur. C'est pour cela que ses atouts doivent être valorisés au sein d'un ensemble économique et politique sous forme de « coopération régionale<sup>623</sup> ». Les socialistes sont bien conscients des difficultés économiques et politiques générées par une coopération aussi large. Autant de spécificités « se prêtent mal à une coordination <sup>624</sup>», mais les socialistes tentent quand même de les rapprocher au sein d'« un ensemble regroupant les pays francophones de l'océan Indien (La Réunion Madagascar, l'île Maurice, les Comores, les Seychelles...) <sup>625</sup> ». Il s'agirait de bâtir une coopération sur trois axes, à savoir « la coopération scientifique, culturelle et économique ».

Dans le cadre de la coopération scientifique, les socialistes pensent la création d'un « centre cyclone » capable de prévenir et protéger les populations et les biens en cas de catastrophes naturelles. Puis, c'est sur la recherche que les pays de la zone doivent miser ensemble : « (...) la coordination et le recensement des besoins des pays de l'environnement sont une nécessité. Il en est de même énergétique, océanographique, médicale ... <sup>626</sup> ». La coopération culturelle se ferait sur la base commune des spécificités linguistiques. Les socialistes préconisent de développer les études linguistiques, et les échanges culturels et universitaires. Il est également évoqué une mise en commun des programmes de communication à la télé et à la radio. L'objectif visé est également le développement des filières universitaires dans les domaines de la communication et de l'audiovisuel. Quant à la coopération économique, elle consisterait à une révision des rapports avec les commerces alentours.

*« Afin de mettre en œuvre une telle politique, un office de coopération avec les pays voisins sera créé, avec ses locaux, son budget, ses structures. Les moyens de communications (par mer, par air) ou de télécommunications doivent être renforcés <sup>627</sup> ».*

Le programme de coopération autour de ces trois axes consiste à inverser le schéma de pensée des politiques mis en place jusque-là. Il ne s'agit plus d'écarter les spécificités ou de les amenuiser pour une meilleure assimilation au modèle hexagonal. Il s'agit de penser ces

---

622Ibid., p. 68

623Ibid., p. 70

624Ibid., p. 71

625Ibid., p. 70

626Ibid. p. 74

627Ibid.

spécificités comme des atouts de développement et de les mettre au centre des programmes. En ce sens, les socialistes pensent l'inclusion de la diversité dans la politique d'intégration française.

C'est avec un regard critique sur les huit plans de développement qui ont été créés depuis 1946 que le Parti socialiste appelle à une meilleure considération des spécificités locales dans les prises de décisions. Les socialistes appellent également à une réforme des instances décisionnelles. Ils proposent une solution selon les axes privilégiés de la coopération régionale. L'objectif est de mener un débat sur l'île, à l'intérieur de l'île, estimant qu'elle a suffisamment été pensée de l'extérieur. Malgré l'implantation de comités locaux dans les DOM dans les années 1960, les socialistes déplorent que ces derniers aient été élaborés sous la responsabilité et le contrôle de Commissions Centrales à Paris. Les socialistes dénoncent la centralisation des décisions à Paris.

*« Cette planification est peu démocratique :*

*En effet, malgré la pertinence de certaines analyses des planificateurs, la conception du développement de ces derniers reste trop liée à celle de la France. Cette optique « Métro-centrée » fait que la Commission Centrale a toujours le premier et le dernier mot.*

*En outre, ce sont en majorité des Métropolitains ou des Réunionnais appartenant à la classe privilégiée qui font le Plan. Ils ont tendance à considérer la masse des Réunionnais à leur image et ne tiennent guère compte des spécificités locales<sup>628</sup> ».*

« L'optique Métro-centrée » désigne un point de vue politique inadéquat. Selon le parti socialiste, ces plans ne sont pas construits pour répondre aux urgences sociales, d'où la proposition de former un plan insulaire dirigé par une équipe régionale de supervision. Le parti socialiste propose la création d'une « Commission Régionale de Planification » :

*« Il sera créée, comme en Métropole, une commission Régionale de Planification, regroupant les représentants de la Région, du département, des communes, des syndicats, des établissements du secteur public industriel et bancaire, de l'agriculture, de l'artisanat, des associations, du mouvement coopératif. Le Plan Régional doit s'intégrer au Plan National et être cohérent avec les plans d'entreprises et les projets locaux<sup>629</sup> ».*

Le Parti consacre d'ailleurs un chapitre à la mise en place financière de ce plan. Les propositions quant aux sources de financement sont les suivantes :

-La mobilisation des ressources monétaires disponibles

---

628Ibid., p. 112

629Ibid., p. 114

- L'accélération de la formation du capital
- La réduction des dépenses de fonctionnement
- Eviter les gaspillages
- œuvrer pour le rendement des investissements publics
- réorienter l'effort public
- L'action fiscale pour « toucher davantage les classes privilégiées
- réorienter les investissements dans les secteurs de production
- Créer une banque régionale de développement
- Réviser la rémunération des fonctionnaires<sup>630</sup> ».

Avec ces mesures de révision de l'économie, Le parti entend proposer sa réforme sur « la lutte contre la domination et l'inarticulation économique<sup>631</sup> ». L'ensemble des constats et des propositions économiques des socialistes s'alignent sur la contestation des groupes militants anti-coloniaux, entendons le PCR ou le cercle Eliard Laude. Pourtant, la proposition de sortie à cette crise postcoloniale ne se fait pas sur un changement de statut. Le Parti Socialiste développe des idées différentes même si le socle de réflexion est souvent commun entre les communistes et les socialistes, notamment sur le constat d'une économie dépendante à la France hexagonale.

#### **2.9.4 « La promotion » de l'homme réunionnais : les propositions culturelles du Parti Socialiste**

Lorsque le Parti Socialiste écrit ses propositions pour la reconnaissance de la culture et des spécificités identitaires en 1982, l'histoire de la résistance culturelle est déjà bien entamée. Le Parti Communiste Réunionnais a, en effet, dès 1959, centré son argumentation politique autour de la réhabilitation identitaire et de la reconnaissance des spécificités culturelles. Le Parti Socialiste développe des propositions qui sont elles aussi, engagées pour la valorisation de la culture et d'une identité réunionnaises. Le Parti Socialiste choisit le terme de « promotion » pour l'intitulé du chapitre. Ce terme signifie la nécessité d'une mise en avant de l'homme réunionnais sous la forme d'une discrimination positive. Cette promotion est nécessaire pour contredire l'infériorisation du colonisé et ainsi entamer un processus de réparation de l'histoire d'assujettissement de la population. D'ailleurs le Parti Socialiste

---

<sup>630</sup>*Ibid.*, p. 116

<sup>631</sup>*Ibid.*, p. 118

rappelle que, dans les « différents apports culturels » à la base de la formation du peuplement de l'île, le peuplement blanc a été et est encore déterminant :

*« Le peuplement alors était hétéroclite: colons d'Étienne Regnault, rescapés de Fort Dauphin, malades débarqués de navires de passage, déserteurs de la Marine, pirates assagis. Avec l'essor du café, des cadets de familles bourgeoises et aristocratiques, des ouvriers, des ingénieurs, des officiers, des hommes de troupe demandent des concessions et se fixent dans l'île. La population blanche passe de 508 habitants en 1735 à 6430 en 1776 et à 18 200 en 1826. A la veille de l'abolition de l'esclavage, le nombre de blancs y compris les affranchis est estimé à 45 300 personnes, aux 2/3 des « petits blancs » prolétarisés. Les blancs formeraient environ 1/4 de la population actuelle<sup>632</sup> ».*

Dans les phases successives de l'histoire, des hommes blancs se sont installés et « sur le plan culturel, leur influence a été dominante <sup>633</sup>». L'adjectif « dominant » est significatif car il fait apparaître la prédominance culturelle de ces hommes malgré leur infériorité numérique. Le Parti Socialiste évoque le phénomène de « francisation » qui concerne les blancs dans l'île pendant que la diversité culturelle des engagés, venus en grand nombre « d'Inde, mais surtout de Madagascar et même d'Afrique (Cafres de Mozambique, Noirs du Sénégal et de Guinée...)<sup>634</sup> » a été confrontée au problème de la « déculturation ». Cette disparition ou l'amenuisement des spécificités culturelles des différents groupes confrontés au système esclavagiste a marqué les structures de la formation identitaire dans l'île. La main d'œuvre arrivée pendant les périodes de l'esclavagisme et l'engagisme forment la population de l'île en 1982. Ce processus de domination d'une culture sur une autre favorise la disparition de la culture opprimée. Cette problématique soulevée par les communistes avant les années 1980 est encore d'actualité dans le projet socialiste. Le processus de déculturation se décline en trois phases et il ne concerne que les esclaves. Les « petits blancs » ne sont pas concernés.

*« La promotion du travailleur de couleur est « liée à la perte de la culture première et à l'intégration au système social et culturel où il est placé » (R. Chaudenson). Ensuite le groupe servile était caractérisé par l'émiettement: dissémination dans des « habitations » qui constituent de véritables unités économiques et sociales isolées les unes des autres, recrutement dans des pays éloignés, dans des ethnies de langues et de traditions, leurs croyances, leurs organisations sociales diverses ont perdu presque tout ce qui faisait leur originalité propre. Cette déculturation rapide a empêché la formation d'une conscience ethnique et encore moins nationaliste. Toutefois, une langue permettant la communication entre les maîtres et les esclaves, et encore les esclaves, est née: le créole <sup>635</sup>».*

La phase d'émiettement du processus de déculturation équivaut à l'opacité actuelle des classes sociales, qui ne permettent pas l'ascension sociale. Cette « perte d'originalité » propre est décriée par le PS qui traduit les problèmes de la société actuelle comme des

---

632Ibid., p. 158

633Ibid.

634Ibid.

635Ibid., p. 159

empreintes de la société coloniale. La dissémination des catégories de populations dans les unités économiques sont dans l'ère contemporaine une reproduction de ce schéma de domination.

Le seul lien spécifique ayant émergé de cette organisation sociale imposée a été la langue créole, principal outil de communication de ces populations hétéroclites. Le modèle d'acculturation imposé a donné lieu à des formes de résistance culturelle. Les éléments spécifiquement entretenus et sauvegardés par les populations se sont mélangés et transformés. La langue créole fait partie de ces éléments de résistance. Ainsi, la culture réunionnaise, selon le parti socialiste en 1982, ne peut se réduire à des éléments folkloriques ou à des formes artistiques de façade. Il faudrait, pour comprendre cette culture, revenir aux éléments fondamentaux qui lui ont donné vie : « La culture ne peut se résumer pour nous à des produits comme le théâtre, la littérature, les chansons...mais concerne tous les secteurs de l'activité humaine, manières d'être et façons de faire ou de consommer<sup>636</sup> ».

Le Parti Socialiste place « les manières d'être » au centre de son argumentation identitaire. Dans les phases de déculturation historique, c'est une négation de l'être que le colonialisme a engendrée. Ce processus de déshumanisation ne peut trouver de véritables réponses dans la simple mise en avant de formes abstraites ou concrètes d'expression. Elles doivent être analysées et interprétées dans un cadre bien précis. La culture s'écrit dans l'« âme » réunionnaise, exigeant de la réhabilitation qu'elle fasse preuve de profondeur historique.

*« La culture réunionnaise réside aussi dans la manière des Réunionnais d'accueillir la vie et la mort, de dire leurs joies et leurs peines, de saisir leur passé et leur avenir. Jeux et loisirs, fêtes populaires, traditions orales sont à décrire et expliquer. Danses, chansons, pièces de théâtre, coutumes, sont l'expression de la vie<sup>637</sup> ».*

Le Parti invite le lecteur à considérer le processus de construction culturelle dans ses phases d'intégration accélérée et forcée de l'histoire coloniale. Le colonisé est ainsi confronté à des phases de déni qui influencent la considération qu'il a de lui-même. Selon le PS, ce déni s'est installé dans la perception que des personnalités locales construisent sur la culture. Ces personnalités parlent de et pour la culture réunionnaise. Ils reproduisent donc le processus de déni du Réunionnais dans la gestion des éléments culturels et le regard porté sur ces derniers. Le PS évoque une domination hexagonale sur la sphère culturelle qui renforce la « pénétration à La Réunion de la culture métropolitaine<sup>638</sup> ». Le système éducatif est un des moyens principaux d'acculturation : « L'accès à l'école a été généralisé; l'enseignement est un puissant

---

636Ibid., p. 160

637Ibid.

638Ibid., p. 161

moyen d'acculturation<sup>639</sup>». Ce système de domination culturelle est renforcé par la présence des médias métropolitains qui diffusent une information que le PS juge subjective et volontairement orientée vers la promotion des spécificités et personnalités de l'hexagone. Ces procédés confisquent toute existence culturelle aux traits spécifiquement réunionnais. Le parti évoque la mise en avant de personnalités politiques françaises, qui deviennent figures d'autorité à force de promotions et d'apparitions médiatiques. Il s'agit d'une véritable manipulation des consciences individuelles et collectives, où les traits spécifiques de la société réunionnaise s'écrivent avec les outils de la domination. Dans ce contexte, les médias accentuent « la coupure du réunionnais d'avec son milieu<sup>640</sup> ». On peut ainsi parler d'une fracture culturelle, entre le modèle représenté et la réalité vécue, ou au moins celle qui devrait être. Cette forme d'acculturation imposée provoque des ruptures non pas seulement culturelles mais également identitaires. Elle conduit le Réunionnais à l'imitation du modèle dominant pour exister. Ainsi, comme l'indique le parti, « La venue de milliers de métropolitains modèles à imiter a provoqué un formidable effet de démonstration (d'imitation)<sup>641</sup> ».

Ce phénomène d'imitation, conséquence de l'acculturation forcée, entre dans la description du complexe du colonisé de Frantz Fanon, dans *Peau Noire, Masques Blancs*. En prenant l'exemple de l'Antillais, Frantz Fanon explique que le colonisé cherche à réagir à ce complexe d'infériorité que l'histoire lui a imposé. Pour se valoriser, les manières d'agir, de faire et de dire du blanc deviennent des exemples, des voies à suivre pour sortir de cette condition inférieure. Le blanc détient le pouvoir dans l'espace social, économique et culturel. Son pouvoir est visible et devient le modèle dominant auquel le noir aspire pour réussir. Faire comme le blanc devient une façon de se valoriser et de sortir de cette condition de colonisé, dont la personnalité et la culture ont été bafouées.

C'est sur cette ligne de critique que le Parti Socialiste dénonce ce phénomène d'imitation qui touche le Réunionnais. Déculturé, l'ancien esclave ou engagé, se pare de la culture du blanc, modèle d'existence culturelle qui s'est imposé dans les discours dominants (système éducatif, discours médiatiques et politiques). Le PS défend ainsi l'idée selon laquelle il est nécessaire de développer des références et normes culturelles en adéquation avec l'histoire du territoire, c'est à dire dans sa diversité d'expression culturelle et non dans le seul rapport manichéen imposé par la colonisation. Nous retrouvons la critique de Fanon au centre du programme politique de réhabilitation culturelle du PS :

*« Indépendamment de quelques ratés apparus en milieu clos, nous pouvons dire que toute névrose, tout comportement anormal, tout éréthisme affectif chez un Antillais, est la résultante*

---

639Ibid.

640Ibid.

641Ibid., p. 161

*de la situation culturelle. Autrement dit, il y a une constellation de données, une série de propositions qui, lentement, sournoisement, à la faveur des écrits, des journaux, de l'éducation, des livres scolaires, des affiches, du cinéma, de la radio, pénètrent un individu-en constituant la vision du monde de la collectivité à laquelle il appartient. Aux Antilles, cette vision du monde est blanche parce qu'aucune expression noire n'existe. Le folklore martiniquais est pauvre et, à Fort-de-France, nombreux sont les jeunes qui ignorent les histoires de « compè Lapin » répliques de l'Oncle Rémus de la Louisiane<sup>642</sup> » .*

L'ancien colonisé adopte les habitudes, les attitudes et les comportements de l'homme blanc, idéalisé dans son statut d'homme dominant. Ces aspects sont relevés par le Parti Socialiste qui évoque un phénomène plus large d'acculturation. Il y a dans l'île des mouvements européen et français qui se développent. Cette forme d'eupéanisation transforme les modes de consommation alimentaire, mais aussi « l'habitat, les loisirs (plage, tourisme)<sup>643</sup> ».

Cette mode européenne, qui touche les manières de vivre et de consommer, est véhiculée par la catégorie sociale aisée qui constitue une forme de vitrine de la consommation à la française. Le parti accuse la bourgeoisie locale, composée des métropolitains ou des bourgeois créoles, de cultiver cette aliénation culturelle. L'amalgame entre leur niveau de vie honorable et leur modèle culturel, forcément supérieur, est rapidement établi dans les classes moyennes et précaires. La culture est donc portée sur une échelle de valeur, instaurant une hiérarchie entre la culture réunionnaise et la culture importée de l'hexagone. Ces deux cultures n'apparaissent pas en complémentarité mais plutôt en dualité. Ainsi, les éléments de la culture des pauvres, de la manière de concevoir l'habitat, au mode de consommation, en passant par l'utilisation de la langue créole, sont reliés à l'identité du misérable. Il faut sortir de cet état identitaire pour prétendre s'élever sur l'échelle sociale. L'eupéanisation est donc perçue comme une évolution, une possibilité d'émancipation face à une culture qui tire vers le bas.

Au delà de cette mise en concurrence de deux cultures, le Parti Socialiste accuse les dérives engendrées par ce « conflit culturel », à savoir la surconsommation et le matérialisme. L'acquisition d'un bien matériel (véhicule, électroménager, nouvelles technologies) devient un remède au « complexe du colonisé ». Posséder c'est exister, consommer et agir sous les pulsions de ces nouveaux modes d'expression français et européen, qui incarnent la réussite. La logique de consommation est liée à une forme de reconnaissance au devant de la scène sociale. Le PS s'indigne et propose un modèle de développement politique qui allie la réhabilitation identitaire, l'enrichissement culturel et le respect des spécificités réunionnaises.

---

642 FANON Frantz, (1952), *op.cit.*, p.124-125

643 PARTI SOCIALISTE, *op.cit.*, p. 161



Les dérives sociétales engendrées par ce conflit culturel ont abouti à un système d'aliénation culturelle que la politique doit enrayer :

*« La domination culturelle coupe les Réunionnais des problèmes locaux, leur fait perdre de vue la continuité historique de la Réunion, introduit la prédominance matérielle dans la mentalité locale. Une mentalité de spéculation s'est développée. On veut avoir tout et tout de suite. Pour bien des Réunionnais, ce qui importe davantage, c'est « avoir plus », « paraître plus » et non « être ». les classes aisées font, avec ostentation, étalage de luxe. (Voitures changées tous les deux ans, villas somptueuses, vacances en métropole, à Maurice, aux Seychelles ou en Asie du Sud-Est).*

*Les biens matériels sont devenus essentiels alors que les valeurs morales et spirituelles sont nécessaires au développement <sup>644</sup>».*

Selon le Parti, il y a possibilité d'enrayer ce système d'aliénation culturelle si la position intellectuelle de l'individu vient à dominer ce conflit :

*« Le conflit culturel se pose différemment au Réunionnais qui a une formation secondaire ou universitaire, lui permettant d'arriver à surmonter les problèmes inter-culturels et à l'homme « moyen », d'origine rurale, plus ou moins illettré<sup>645</sup> ».*

Il s'agit pour le parti de défendre l'accès à l'instruction scolaire et universitaire pour trouver des issues à ces conflits culturels que de prôner une remise en question de la conscience culturelle du paysan ou peu lettré. De même, si l'on va au bout de cette idée, on retrouve la critique sourde de Frantz Fanon, dans les *Damnés de la terre*, à l'encontre des intellectuels colonisés, qui n'hésitent pas à reproduire les schémas de domination contre lesquels ils se battent, montrant ainsi la corrélation des mécanismes de pouvoir dans les sociétés coloniales et postcoloniales.

*« Pour assimiler la culture de l'opresseur et s'y aventurer, le colonisé a dû fournir des gages. Entre autres, il a du faire sienne les formes de pensée de la bourgeoisie coloniale; cela, on le constate dans l'inaptitude de l'intellectuel colonisé à dialoguer<sup>646</sup> ».*

Les socialistes soulignent la distance qui s'installe entre la tradition et la modernité comme élément du conflit culturel, notamment entre les générations. Les modalités de la cohabitation des modèles de sociétés révèlent des difficultés de transition. La jeune génération naît dans cette mode venue de France et d'Europe, quand les aînés ont vécu avec des éléments dits traditionnels. Cette distance se retrouve également dans les différences de vie entre les

---

644Ibid., p. 162

645Ibid.

646FANON Frantz, (2002), *op.cit.*, p.79

hauts et les bas de l'île, autrement dit les milieux ruraux vont être moins touchés par les nouveaux modes d'expression que les milieux urbains.

*« Certains problèmes sont liés au changement du contexte socio-économique, notamment le passage d'une île traditionnelle coloniale où l'on vivait au rythme lent de la nature, nouait des relations simples avec les autres, sans problèmes administratifs, sans conditionnement publicitaire, où était importante l'auto-consommation des produits de sa « cour », à une civilisation pseudo-industrielle introduite qui envahit les villes et s'insinue dans les campagnes. A la longue stagnation suit un processus de croissance. A une vie rurale pauvre tend à se substituer une société de consommation de plus en plus poussée. Au lieu du sens de l'hospitalité, les nouvelles conditions de vie privilégient les valeurs individuelles et isolent les personnes <sup>647</sup> ».*

Le Parti socialiste évoque les problèmes culturels à la lumière des valeurs perdues comme celles de la solidarité. Face à ces difficultés, le PS propose que la culture réunionnaise organise sa défense. La réhabilitation identitaire passe par un projet de promotion de l'homme réunionnais. Ainsi, pour les socialistes, « le développement culturel » apparaît comme un « axe privilégié d'une politique nouvelle<sup>648</sup> ». Le développement de la culture doit passer non seulement par une prise de conscience collective, mais aussi par l'appropriation, par chacun, des outils intellectuels pour penser l'émancipation de l'individu.

*« Pour les Socialistes, la culture ne se réduit pas, même si c'est évidemment nécessaire, à développer la fréquentation des théâtres, des musées, des bibliothèques et des cinémas. Elle ne sera satisfaite qu'au moment où chaque individu disposera des moyens qui lui permettent de comprendre sa situation dans la société et d'y prendre ses responsabilités<sup>649</sup> ».*

Dans son projet, le PS définit sa conception de la culture, qui va au delà du folklore ou de la mise en avant des prestations artistiques comme relevant de la culture. Cette dernière n'est pas uniquement objet ou produit culturel, elle est aussi une attitude responsable face aux éléments qui fondent la culture réunionnaise. Le développement culturel exige la mise en valeur d'un patrimoine renié jusque-là par l'histoire et les discours dominants. Il s'agit de défendre la réappropriation par le Réunionnais des éléments qui forment sa culture, par un inventaire du patrimoine et ensuite sa valorisation.

*« Cette mise en valeur passe d'abord par la connaissance de ce patrimoine. D'où la nécessité de mener à bien un inventaire des richesses artistiques, des objets d'art, des monuments qui constituent, sans conteste, la base physique facilement repérable et répertoriée du patrimoine réunionnais.... <sup>650</sup> ».*

---

647PARTI SOCIALISTE, *op.cit.*, p. 162

648 *Ibid.*, p.164

649 *Ibid.*

650 *Ibid.*, p.166

*« Enfin, il sera du plus grand intérêt de développer dans les musées la part consacrée à la connaissance du patrimoine réunionnais... ». « La création de musées est aussi à conseiller: canne à sucre, volcan, marine et histoire maritime <sup>651</sup> ».*

Pour la prise de conscience culturelle, le parti propose de mettre en place des centres régionaux chargés de promouvoir la culture sur le territoire, à l'exemple d'un centre de création pluridisciplinaire pour promouvoir le théâtre, les arts plastiques, la musique, la danse, la chanson, ainsi que la littérature. De même, le parti avance l'idée de la création d' « une Délégation Régionale du Centre National de la Cinématographie afin de veiller à l'application de la législation et de stimuler la distribution locale<sup>652</sup> ». Les objectifs sont de promouvoir la culture, de la faire connaître et de l'étendre à tous les publics de l'île, même les plus défavorisés. La politique culturelle développée par le Parti Socialiste place l'humain au centre des revendications. Au carrefour de ces revendications se trouvent la volonté de faire face au déni d'humanité subi par les colonisés et par les nombreuses injustices postcoloniales, d'une société encore marquée par ces mécanismes de pouvoir coloniaux.

*« Aucune politique de développement n'aurait de valeur si l'homme réunionnais ne pouvait être lui-même. Il faut lui rendre une dignité que la colonisation ne lui a pas toujours reconnue. Il faut qu'il puisse développer sa personnalité propre qui serait une contribution au patrimoine commun de l'Humanité<sup>653</sup> ».*

Le projet socialiste de 1982 est écrit à un tournant de l'histoire de l'île car la loi sur la décentralisation est promulguée la même année. Le constat des socialistes et les éléments de revendications dans leur projet constituent des bases de travail pour le développement de la décennie 1980. La conjoncture est favorable puisque François Mitterrand, Président de la République, est plus ouvert aux revendications du groupe socialiste de l'île.

Le 28 février 1983, Mario Hoarau est élu comme premier président de la Région Réunion, ouvrant ainsi l'action politique de la Région. Mario Hoarau est un ancien membre du CRADS et a été nommé secrétaire fédéral de la fédération réunionnaise du PCF. Proche de Paul Vergès, il n'a pourtant pas milité pour l'autonomie et était convaincu par la nécessité de poursuivre le schéma départemental. Il se retrouve à la tête de la Région, par un concours de circonstances<sup>654</sup> et également grâce aux listes de gauche et du PCR, qui remportent respectivement 50,72% et 32% au premier tour.

---

651 *Ibid.*

652 *Ibid.*, p. 167

653 *Ibid.*, p. 171

654 « Au regard de la répartition des sièges, la présidence du Conseil régional paraît revenir à l'un des dirigeants de la droite. Dans la soirée l'annonce d'un grave accident vient bousculer cette anticipation. Raymond Cazal, élu sur la liste de l'URDP est hospitalisé au CHD. Son indisponibilité modifie le rapport de forces en sièges. Droite et gauche sont désormais à égalité ».

Ainsi, le constat posé dans le projet de 1982, ainsi que le regard porté sur la situation culturelle de l'île indiquent la direction que vont prendre les débats autour des compétences nouvellement accordées à la collectivité régionale. L'acte premier de la décentralisation encadre alors cette prise de responsabilité et donne aux élus locaux un nouveau pouvoir décisionnel, faisant bouger les lignes du débat qui opposait jusque-là les départementalistes et les autonomistes.

### **2.9.5 La décentralisation**

En 1983, l'île de la Réunion devient une Région française monodépartementale au même titre que la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane. L'acte premier de la décentralisation est encadré par la loi du 31 décembre 1982. En 1981, avec l'arrivée de Mitterrand au pouvoir, la gauche s'engage dans des réformes de l'administration française, ouvrant ainsi les débats sur la décentralisation.

Communément, l'action de décentralisation consiste à rendre un territoire plus autonome dans la gestion administrative et également dans son pouvoir de décision. La loi sur la décentralisation est promulguée le 2 mars 1982, sous la présidence de François Mitterrand. Cette première loi permet le transfert de la fonction exécutive aux collectivités territoriales, donc aux présidents du conseil régional et du conseil départemental.

En 1983, le premier président de la Région Réunion, Mario Hoareau, est élu, marquant ainsi l'installation de la Région Réunion dans l'action politique de l'île. La Réunion devient en 1983 une région française monodépartementale dans laquelle deux collectivités exercent : le Conseil général et le Conseil régional. Plus tard, la loi du 2 août 1984 a précisé les compétences de la Région, à savoir principalement la promotion des développements culturel, économique, social et scientifique, ainsi que l'aménagement du territoire.

La décentralisation n'équivaut pas à un changement de statut, mais représente une modification fondamentale dans la gouvernance et l'histoire politique de l'île. Les avis politiques sur le premier et second acte de la décentralisation apparaissent dans les discours d'ouverture du colloque sur la décentralisation organisé en 2003 par Edmond Maestri, professeur d'histoire contemporaine. Ces allocutions d'ouverture sont placées au début de l'ouvrage d'Edmond Maestri, *La décentralisation, histoire, bilans, évolutions*, qui regroupe plusieurs actes du colloque.

Durant ce colloque, ce sont les acteurs économiques de la société réunionnaise, tels que le Préfet, le Président de l'Université ou encore les présidents des collectivités, qui s'expriment. Publié en 2003, cet ouvrage retrace l'historique de la décentralisation, les mutations politiques qu'elle a engendrées, ainsi que l'émergence d'une considération nouvelle du pouvoir dès son entrée en vigueur.

L'objectif de cette partie n'est pas d'analyser l'ensemble des nouveaux pouvoirs accordés à la Région dès sa naissance. Nous nous concentrerons ici sur les interprétations politiques de la décentralisation, dans le cadre de l'histoire des évolutions institutionnelles de l'île et aussi dans le cadre de l'histoire coloniale.

Les actes du colloque regroupés dans l'ouvrage évoquent ces deux périodes, celle de la décentralisation de 1982 et celle de la révision constitutionnelle de 2003. Cette année-ci, l'acte deux de la décentralisation a consisté en une révision constitutionnelle de la décentralisation. C'est la loi du 13 août 2004 qui a porté la redistribution des compétences entre l'État et la Région. Les actes du colloque présidé par Edmond Maestri, établissent des liens entre ces deux décennies, afin de dresser un bilan des évolutions et de définir les grandes lignes de l'orientation que doit prendre la décentralisation de 2003.

Dans son allocution d'ouverture, Maurice Gironcel, à l'époque membre du bureau de l'Association des Maires du Département de La Réunion (AMDR) souligne le caractère positif de la décentralisation de 1982 sur l'île, donc vingt années après son application:

*« Vingt ans après la réforme qui l'a instaurée, et malgré ses lacunes, ses insuffisances, la décentralisation constitue un acquis auquel les citoyens comme les élus sont attachés.*

*En ouvrant de nouveaux espaces de liberté pour les communes, les départements et les régions, la décentralisation a permis aux élus locaux de mieux répondre aux attentes et demandes des administrés; elle a également permis eux élus de prendre plus de responsabilités car l'espace de décision est désormais local dans certains domaines.*

*La décentralisation apparaît aujourd'hui comme le système le plus adapté pour améliorer l'efficacité de l'action publique, en rapprocher l'exercice des citoyens, enraciner la République sur le territoire et faciliter l'insertion du pays dans l'Europe<sup>655</sup> ».*

Dans son allocution d'ouverture, Frédéric Cadet, le Président de l'université présente la décentralisation comme un élément de modernisation de la vie politique locale. La décentralisation a agi sur la participation citoyenne à la vie politique, en rapprochant le Réunionnais des décisions politiques.

*« Ces lois de décentralisation, de 1982 à 1985, n'ont pas seulement réorganisé les responsabilités, les pouvoirs et les contrôles, elles ont permis de transformer les « notables*

*traditionnels » en véritable « entrepreneurs locaux » et d'ouvrir une ère de dynamisme territorial : le rapprochement de la décision avec le citoyen ; le développement des politiques locales « plus captives » ; l'accélération de la mutation profonde du paysage urbain ; la nécessité de rechercher l'efficacité dans la mise en œuvre des politiques publiques...sont autant de phénomènes qui ont marqué la première décennie de la décentralisation <sup>656</sup>».*

Pour Christian Merlin, le Recteur de l'Académie de La Réunion, chancelier des universités, la décentralisation équivaut à une considération des particularités et des spécificités locales dans les prises de décision. La décentralisation a transformé le modèle politique instaurant une connivence nouvelle entre les élus et les réalités du territoire. Cette proximité a affiné les décisions politiques et a adapté l'action du centre décisionnel à son milieu. « La prise en compte des particularismes locaux » qu'il évoque montre que la décentralisation a été la solution politique aux revendications portées par le PCR, qui attendait la prise en compte des réalités réunionnaises dans les plans politique de développement, et des socialistes qui demandaient la prise en compte des spécificités locales au centre des décisions politiques :

*« La reconfiguration précédemment évoqué n'a pas été sans conséquences sur ce quadrillage territorial. Certains évoquent aujourd'hui un phénomène de « glocalisation » (globalisation+poids accru du niveau local). En effet, après deux siècles de centralisation, un mouvement en sens contraire s'est produit depuis les années 1982 : tout se passe comme si il était devenu nécessaire d'administrer au plus près des habitants, en prenant en compte le poids des particularismes locaux. Le principe de proximité entraîne l'apparition d'un nouveau modèle de relations entre l'État et le territoire, emblématique de cette nouvelle organisation politique, économique et sociale qui succède à l'ancienne <sup>657</sup>».*

De même, cette modernisation de la politique dans l'île a eu un effet sur la construction identitaire et la reconnaissance de la culture réunionnaise. Christian Merlin situe l'identité au sein de la République tout en rappelant que les Réunionnais, tout en étant Français, sont d'abord rattachés à une périphérie qui possède son identité :

*« A n'en pas douter, ils s'en saisiront d'autant plus qu'elle le permettra de mieux concilier les éléments constitutifs de leur identité : l'ancrage en un centre identifié à la République, l'appartenance à une périphérie avec des modalités historiques et culturelles particulières <sup>658</sup> ».*

La décentralisation de 1982 apparaît comme un compromis politique qui a concilié les avis des principaux opposants politiques des décennies antérieures. La décentralisation répond, à la fois, au désir des départementalistes d'appartenance à la République et à la volonté des autonomistes de donner le pouvoir décisionnel aux Réunionnais pour une

---

656Ibid., p.16

657Ibid., p.22

658Ibid., p.25

meilleure considération des spécificités. Cette idée est celle qui a animé François Mitterrand, qui a énoncé le 15 juillet 1981 que « La France a eu besoin d'un pouvoir fort et centralisé pour se faire, elle a, aujourd'hui besoin d'un pouvoir décentralisé pour ne pas se défaire ». La décentralisation est présentée dans ces discours, tel un tournant indispensable de l'histoire des relations des DOM et de la France hexagonale. Elle consiste en une prise de responsabilités et en une reconnaissance de la capacité des élus locaux à prendre des responsabilités.

La décentralisation permet un nouveau partage des compétences. Le droit de contester et de réajuster des mesures politiques est un pouvoir décisionnel attendu, notamment par les forces de gauche dans l'île. Ces pouvoirs attribuent ainsi à la Région une marge de manœuvre considérable, comme le rappelle Maurice Gironcel :

*« En quelques années, les collectivités locales sont sorties de leur situation de mineures assistées, placées sous la tutelle de l'État et de ses agents, pour bénéficier des droits et libertés dont l'exercice n'est plus soumis à des contrôles a priori et à des prescriptions venues d'en haut, mais seulement encadrés par la légalité<sup>659</sup> ».*

Il apparaît, dans les discours, que la décentralisation a éveillé les consciences politiques et responsabilisé davantage les élus locaux. Maurice Gironcel rappelle dans ce colloque que la Région, se voit avec la décentralisation, accorder des missions primordiales. Concrètement, la décentralisation se traduit à La Réunion par un positionnement important des collectivités territoriales dans le paysage politique.

*« La Région, devenue collectivité territoriale à part entière, a reçu pour mission de promouvoir le développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique, l'aménagement de son territoire.*

*Le Département, principal bénéficiaire de la réforme, s'est vu reconnaître des compétences importantes notamment en matière d'aide et d'action sociale ainsi qu'un rôle de soutien à l'égard des communes.*

*Quant aux communes, c'est dans le seul domaine de l'urbanisme qu'elles ont reçu des compétences propres<sup>660</sup> ».*

Le travail du département est souligné comme primordial. Paul Vergès énonce d'ailleurs que l'objet du débat ne doit pas porter sur la dispute des « blocs de compétence » de l'un et l'autre mais bien se centrer sur l'évolution de la décentralisation. Cette remarque prononcée par le président de Région en 2003 sonne comme une annonce et interroge aujourd'hui l'évolution de l'île vers l'assemblée unique. La constitution en assemblée unique a concerné Mayotte en 2011, la Guyane et la Martinique en 2015.

---

659Ibid., p.28

660Ibid., p.29

C'est ainsi qu'en 1982, La Région devient une « collectivité territoriale à part entière », avec « pour mission de promouvoir le développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique, l'aménagement de son territoire<sup>661</sup> ». La sortie du système de mise sous tutelle et la possibilité de disposer d'une dotation financière globale donnent de nouveaux pouvoirs aux élus réunionnais. Cette dotation globale permet aux collectivités de mener à bien les projets qu'ils jugent essentiels pour le développement de l'île. Liberté de décision, possibilité d'accorder un crédit nouveau aux spécificités locales, regard décisionnel à l'intérieur de l'île, au plus proches des réalités du pays. La décentralisation modifie selon Maurice Gironcel le regard sur les attributions financières. L'histoire des enveloppes budgétaires allouées dans le cadre des politiques de rattrapage perdent, selon lui, avec la décentralisation leur caractère de « mendicité », justement parce que la tutelle de l'État devient limitée :

*« La suppression du contrôle a priori qui donnait lieu à des appréciations d'opportunité sur les actes des autorités locales est la mesure la plus significative de la réforme de 1982. Elle est accompagnée de l'aménagement, sinon de la suppression, de la tutelle financière (institution de la dotation globale d'équipement dans le souci de couper court à la « mendicité » induite par le système des subventions spécifiques, libéralisation du régime des emprunts) et de la limitation de la tutelle technique puisque seules les procédures et les prescriptions inscrites dans la loi et les décrets d'application sont désormais opposables aux collectivités locales<sup>662</sup> ».*

Ce changement de perspective de l'organisation des pouvoirs instaure donc avec ce renouveau dans les relations entre l'ancienne métropole et l'île, une reconfiguration de la conscience postcoloniale française et une reconfiguration des débats postcoloniaux sur le développement politique de l'ancienne colonie. Le schéma de domination postcoloniale est retravaillé avec « ces collectivités locales sont sorties de leur situation de mineures assistées<sup>663</sup> ». Cependant, les éléments positifs de la loi de décentralisation n'excluent pas certaines critiques qui montrent les limites et lacunes de l'application réelle de ce projet. D'ailleurs, nombreux sont les acteurs politiques locaux qui remettent en question la pertinence des actes de la décentralisation.

Ces discours positifs autour de la décentralisation peuvent être remis en question. A l'heure de l'acte II de la décentralisation, les élus réunionnais émettent un premier bilan et détaillent les dysfonctionnements pour une amélioration attendue.

*« Les sondages montrent que la décentralisation a été perçue comme quelque chose de positif par les Français. Puisse l'acte II de la décentralisation confirmer ce constat de progrès et de proximité<sup>664</sup> ».*

---

661Ibid., p.28

662Ibid.

663Ibid.

664Ibid., p. 33



Pour Paul Vergès, Président de Région au moment des discussions de l'année 2003 exprime que la réforme de la décentralisation est une « nécessité <sup>665</sup>».

### **2.9.6 Les limites de la décentralisation**

La majorité des discours s'entendent sur le fait que les critiques de la décentralisation aient été moins virulentes que celles qui ont été proférées à l'encontre de la départementalisation. Depuis 1983, il semble que la décentralisation ait provoqué l'apaisement des débats politiques autour du changement de statut. Malgré tout, persistent des débats autour des lacunes de cette loi de 1982 car même si l'île a acquis des pouvoirs supplémentaires avec la Région, les retards structureaux témoignent des difficultés à convenir d'une politique adaptée aux spécificités économiques et historiques de l'île.

Ce sont d'abord les limites financières qui apparaissent. Le vice-président du Conseil Général de La Réunion Ibrahim Dindar, dans son allocution d'ouverture accuse ce périmètre financier comme étant une barrière à l'élan des aspirations réunionnaises. Ibrahim Dindar pointe par exemple l'insuffisance des dotations de l'État au département, en prenant pour exemple le manque financier pour la construction et la réhabilitation des établissements scolaires et rappelle que les collectivités sont aussi en mesure de négocier l'augmentation des enveloppes pour adapter la politique au contexte de rattrapage économique. Sa mise en garde s'adresse à l'ensemble des élus.

*« L'œuvre décentralisatrice doit se poursuivre, nous en sommes tous convaincus. Néanmoins, nous savons aussi qu'il convient de rester très vigilants sur le financement des nouvelles compétences transférées. Cela est d'autant plus vrai, que les problématiques économiques et sociales nécessitent aujourd'hui des dotations de rattrapage dans de nombreux domaines<sup>666</sup> ».*

Le rapport de force avec l'État n'a pas disparu avec la décentralisation. Les négociations ont juste changées de forme. Les débats autour de la tutelle financière ne se sont pas amenuisés, ils se sont transformés. Ces limites financières rappellent que l'État est toujours en position de force dans les négociations puisque c'est lui qui détient le pouvoir financier.

---

665 *Ibid.*, p. 36

666 *Ibid.*, p. 32

Ensuite, ce sont les limites de la démocratie participative qui sont critiquées. Edmond Maestri interroge le cadre de cette participation, qui n'est pas véritablement effective mais plutôt limitatif. L'historien accuse cette démocratie de n'être qu'une idée, un « leurre » :

*« Après 20 ans de décentralisation, le bilan comptable des activités des collectivités territoriales paraît flatteur. Mais la situation du citoyen dont tout le monde prétend se préoccuper a-t-elle véritablement changé? La fameuse démocratie participative qui permet aux populations locales de donner par referendum leur avis sur des problèmes concrets, quotidiens, n'est-elle pas un leurre offert aux citoyens en lieu et place d'une possibilité d'expression sur les grandes questions de société, en France et dans le monde?<sup>667</sup> ».*

Ce leurre est soulevé au regard du constat de la « situation du citoyen ». Le discours interroge ici la place du citoyen dans cette réforme et constate que le Réunionnais n'a que très peu pris sa place dans les débats qui concernent le développement de la société réunionnaise. Les indicateurs économiques montrent une situation précaire des Réunionnais face à l'emploi. Ce constat ramène les discours politiques aux interprétations autour d'une ligne, sur laquelle la critique de la décentralisation s'organise. Cette ligne est celle qui est apparue de manière omniprésente dans les débats critiques sur la départementalisation et la possibilité de l'autodétermination : la ligne de l'égalité.

Il y a un clivage certain entre définition de l'égalité entendue par les communistes favorables à l'autonomie et l'égalité défendue par les départementalistes. Cette différence de conception semble se poursuivre en 2003, plus de vingt ans après le vote de la décentralisation. Le compromis trouvé demande à être réévalué tant les inégalités persistent. Pour Frédéric Cadet, le principe d'égalité est au cœur de la difficulté. La décentralisation exige une adaptation continue au vu du dynamisme auquel l'île est confronté.

*« L'évolution de la décentralisation a fait naître un certain nombre de divergences, à tous les niveaux de responsabilités et en fonction des différents courants politiques. Mais elle s'appuie essentiellement sur des dynamiques nouvelles, qui soulèvent inévitablement de réelles difficultés d'interprétation politique et juridique, et notamment concernant l'application du principe d'égalité et du principe d'uniformité<sup>668</sup> ».*

Maurice Gironcel évoque ces retards et le travail qu'il reste encore à faire. Il n'évoque pas d'échec mais le travail de mise à égalité n'a pas abouti. Les critiques portent davantage sur l'insuffisance des crédits alloués, sans véritable remise en question des décisions politiques des élus réunionnais depuis 1982. « Parce ce que la décentralisation doit contribuer à réduire

---

<sup>667</sup>Ibid., p. 61

<sup>668</sup>Ibid., p. 18

les inégalités territoriales, il apparaît essentiel que les moyens financiers prennent en compte les retards structurels constatés dans notre pays <sup>669</sup>».

Gonthier Friedérici, Préfet de la Réunion et porte parole de l'État invite à considérer la décentralisation comme un cadre politique dans lequel l'île doit continuer à évoluer. Aussi, il se prémunit d'éventuels discours séparatistes ou manichéens visant à opposer l'État et son ancienne colonie : « Certains raisonnent comme si l'approfondissement des libertés locales devait nécessairement être précédé ou accompagné d'un déclin de l'État. Or la décentralisation ne peut réussir que si c'est l'inverse qui se produit <sup>670</sup>».

Paul Vergès intervient en tant que président de région et reste fidèle à sa ligne de contestation historique. Son accusation ne s'arrête pas aux moyens alloués mais accuse la conjoncture historique du vote de cette loi. Les retards structurels seraient avant tout dus à une inadéquation de la loi au contexte réunionnais. Il énonce que la décentralisation est une réforme qui a avant tout été « pensée pour la métropole » : « Mais ça veut aussi dire que la décentralisation dont on parle tant est un produit de l'histoire qui correspond aux besoins actuels de la situation économique, politique, culturelle française et européenne <sup>671</sup>». Pour autant, Paul Vergès ne prône pas un autre modèle constitutionnel. Il invite à poursuivre la réflexion sur la décentralisation et souhaite une adaptation des lois de la décentralisation.

Dix années plus tard, en 2013, pour les trente ans de la Région Réunion, le président Didier Robert dresse un bilan positif des trois décennies sous la décentralisation, qui a contribué selon lui à faire connaître et reconnaître l'île :

*« En 1983, notre île était pour beaucoup, vue de Paris, au mieux ignorée, au pire dénigrée ; perçue encore très souvent comme une terre distante et sous-développée. En 2013, grâce à l'action conjointe de l'Union Européenne, de l'État, de la Région et du Département, la Réunion est reconnue par un grand nombre comme un lieu d'exception : un modèle d'harmonie interculturelle dans un patrimoine naturel mondialement reconnu depuis 2010 <sup>672</sup>».*

Ce discours optimiste est nuancé car selon lui, en 2013, la décentralisation n'a pas encore abouti à un véritable équilibre structurel. « Le défi du rattrapage semble en passe d'être gagné. Mais ces progrès ne doivent pas faire illusion, ils ne doivent pas nous conduire à nier la persistance et parfois l'aggravation des déséquilibres<sup>673</sup> ». Cette prise de position réactive les débats sur l'égalité, qui ne saura être atteinte, tant que les taux de chômage et de la précarité seront aussi élevés sur l'île. Malgré les divergences d'opinion relevées dans les

---

669Ibid., p. 30

670Ibid., p. 42

671Ibid., p. 36

672ROBERT Didier, *Les 30 ans de la décentralisation*, Extrait du discours du Président de Région, Jeudi 11 avril 2013

673Ibid.

discours politique, les tensions ne sont plus celles que l'île avait connu pour le changement de statut (départementalisation, autonomie). La décentralisation semble avoir déplacé le débat. Les discussions autour des premiers actes n'ont pas remis en question le modèle de l'intégration. L'acte III de la décentralisation entamé dans les années 2010 concerne les modes de scrutin des collectivités et intercommunalités. L'objectif est de tendre vers plus d'efficacité des collectivités en termes de compétences. Cependant, les débats actuels, en 2016, se portent sur la constitution d'une assemblée unique et sur la révision de la conception même de l'égalité avec l'entrée dans les débats politique de la conception de « l'égalité réelle ».

Dans une récente interview accordée au journal Témoignages, Paul Vergès évoque les débats qui auront lieu prochainement à l'assemblée nationale et au sénat autour de l'égalité réelle. Il dénonce au passage l'absence des élus réunionnais autour de cette question qu'il qualifie d'historique pour l'île et les Outre-Mer.

*« C'est le grand défi qui est posé. Le rendez-vous est dans quelques semaines.*

*Le débat sur les 2 textes va avoir lieu fin janvier, début février à l'Assemblée nationale, et au mois de mars au Sénat. Débat qui aura lieu à une date symbolique », aux alentours du 19 mars.*

*Des décisions seront prises dans moins de deux mois pour l'égalité réelle, l'assemblée unique, et le compromis de la double intégration de La Réunion à l'Europe et à son environnement régional. « C'est un rendez-vous aussi important que l'abolition de l'esclavage et du statut colonial<sup>674</sup> ».*

Ce sujet dont Paul Vergès déplore qu'il soit peu abordé par la presse et les élus, pose la question de la responsabilité de l'élu et de sa posture dans les débats, notamment les plus importants pour les orientations politiques de l'île. Les années 1980 sont celles de l'apaisement sur le terrain politique. Le départ de Michel Debré en 1988 enterre les vieux débats entre autonomistes et départementalistes. Dans le cadre de la décentralisation, la politique culturelle connaît une impulsion nouvelle. Les clivages entre la droite et la gauche se transforment et le débat sur la culture évolue. Cela nous pousse à nous interroger sur la dimension identitaire du politique dès les années 1990 avec l'exemple d'un homme de droite tenant un discours sur la conception de l'identité et la culture réunionnaises.

---

674VERGÈS Paul, « Une nouvelle ère dans quelques semaines pour La Réunion, Témoignages », 16 janvier 2016



## 2.10 La vision politique d'Eric Boyer : la dimension identitaire du politique dans un discours de droite.

Eric Boyer, quand il prononce son allocution en 1991 est Président du Conseil général, élu sous l'étiquette RPR. Nous avons choisi d'insérer l'allocution d'Eric Boyer dans notre corpus car sa vision politique est novatrice pour la droite, voire inattendue. Michel Debré prônait un développement économique et sociétal calqué sur le modèle hexagonal, obsédé par sa logique de rattrapage pour la « petite France de l'Outre-Mer ». Sa vision a bénéficié d'une influence considérable dans les milieux politiques, notamment à droite. Dans les années 1990, quelque temps après le départ définitif de Michel Debré de la scène politique réunionnaise, Eric Boyer engage un tournant à droite sur les questions de culture et d'identité. Sa réflexion sur la dimension identitaire du politique poursuit le travail entamé par le PCR depuis les années 1960 et le Parti Socialiste dans les années 1980.

Son allocution possède la particularité de présenter un discours sur la dimension culturelle du politique. Il prend le contre-pied de toutes les idées défendues à droite. Ces dernières sont assimilationnistes et profondément ancrées dans une culture d'hégémonie française. La droite locale a davantage développé ses programmes politiques sous l'objectif principal d'un rattrapage économique. La culture n'a pas été considérée comme un facteur de développement et les spécificités culturelles de l'île ont avant tout été perçues comme des traits d'exotisme.

Ce discours d'Eric Boyer a retenu notre attention car il défend la nécessité d'accroître les dimensions culturelle et identitaire dans le programme de développement de l'île.

### **2.10.1 La vie politique tumultueuse d'Eric Boyer**

Selon sa biographie, détaillée dans le dictionnaire des personnalités réunionnaises par Jérôme l'Archiviste, Eric Boyer est issu d'une famille modeste de treize enfants. Né à Sainte-Rose en 1939, il a commencé sa carrière en tant que professeur. Il apparaît que « Très jeune il s'est intéressé à la politique. Pour beaucoup d'observateurs, il a même incarné la nouvelle génération politique des années 80<sup>675</sup> ».

*« Ses succès vont s'enchaîner, cette fois vers le Conseil général : il est élu conseiller général en mars 1982 dans le 2e canton de Saint-Denis et 4<sup>ème</sup> vice-président du Conseil général. Il est réélu dans le 4<sup>ème</sup> canton de Saint-Denis en septembre 1988, une élection qui va le conduire à la présidence de l'assemblée départementale le 7 octobre 1988, aux termes d'un « accord de programme pour la gestion du Conseil Général » avec les socialistes et avec le soutien du Parti Communiste Réunionnais<sup>676</sup> ».*

Eric Boyer est un homme de droite, apparenté à l'Union Pour la Réunion (UPR). Il possède la particularité de mobiliser autour de lui des soutiens de tous bords politiques. L'UPR, qui rassemble les élus de la droite locale pour les élections départementales de l'année 1988 réussit, au grand étonnement de tous, à mobiliser le soutien des forces communistes et socialistes. Le journaliste David Chassagne, qui revient sur l'élection d'Eric Boyer en 1988, dans un article dans le *Journal de l'île* dira « que l'accession d'Éric Boyer à la présidence a pris tout le monde de court <sup>677</sup> » :

*« "Un scandale", "une honte", "l'alliance Vergès-Vira", "une majorité RPCR"... Ce vendredi 7 octobre, au conseil général, les socialistes poussent des hauts cris, puis s'éclipsent en compagnie de Thien-Ah-Koon et de ses amis centristes : pour eux, c'en est trop. Il faut dire que l'accession d'Éric Boyer à la présidence a pris tout le monde de court : le candidat de droite vient d'être élu avec les voix du... PCR <sup>678</sup> ».*

Capable de mobiliser au delà des clivages politiques, Eric Boyer a aussi bénéficié d'une conjoncture politique favorable pour cette élection. Quatre années plus tard, en 1992, il est élu sénateur, toujours sous l'étiquette de l'UPR. Son aventure de parlementaire s'arrêtera le 18 janvier 1996 suite à une condamnation en justice :

---

675 L'ARCHIVISTE Jérôme, *1000 Célébrités de la Réunion et 150 personnalités des îles de l'océan Indien*, Saint-Denis : Orphie, 2009. p.113

676 *Ibid.*, p.113

677 « Cantonales : La Gauche confortée. 7 octobre 1988, le jour où... la collusion droite-PCR a propulsé un "ti créole" », disponible sur : [http://dossiers.clicanoo.re/275048-7-octobre-1988-le-jour-ou-la-collusion-droite-PCR-a-propulse-un-ti-creole.html?id\\_mot=139](http://dossiers.clicanoo.re/275048-7-octobre-1988-le-jour-ou-la-collusion-droite-PCR-a-propulse-un-ti-creole.html?id_mot=139), 1er mars 2011.

678 *Ibid.*

« Le 18 janvier 1996 il est déchu de son mandat de parlementaire par le Conseil constitutionnel, après 43 jours de « cavale » pour se soustraire à la justice, suite à un procès et une condamnation dans le cadre de l'affaire de marchés frauduleux dite de la billetterie du Conseil général <sup>679</sup> ».

Cette affaire de condamnation va faire l'objet d'articles dans la presse nationale, à l'instar du journal *L'Humanité*, qui en 1993, titre la *Mise en examen pour « corruption » d'un sénateur de droite*, pour révéler cette affaire qui concerne un pot de vin qui s'élève à plusieurs millions de francs :

« En octobre 1992, la justice découvrait qu'un pot-de-vin de 3 millions de francs avait été versé par la société bénéficiaire de l'appel d'offres à des élus de l'île pour enlever le marché. Cet argent aurait transité, selon le parquet, par l'île Anglo-Normande de Jersey avant d'être reversé à la Réunion sur des comptes spécialement ouverts à cet effet <sup>680</sup> ».

En parallèle à cette vie politique tumultueuse, Eric Boyer était fortement engagé dans la vie associative et militante. Il a été Président de l'Office Municipal de la Jeunesse jusqu'en 1983 et Président de l'Office du Temps Libre jusqu'en 1985. Membre du Centre Réunionnais d'Action Culturelle et Président du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), Eric Boyer a affirmé sa volonté de faire avancer le débat sur la culture et l'identité réunionnaise. Sa conception de la politique culturelle a engagé des débats majeurs et soulevé des questions fondamentales sur l'avenir de la culture dans la sphère politique.

C'est pour ces raisons que nous nous sommes intéressé à son allocution, prononcée en tant que Président du Conseil Général et à l'occasion du 45<sup>ème</sup> anniversaire de la départementalisation. Son allocution intitulée *La Réunion réinvente l'avenir à partir du passé* a été prononcé au Palais de l'assemblée le 19 mars 1991 et a été publié, avec la reproduction, dans les premières pages, de l'article du journal *Le Peuple* datant du 18 mars 1946. Cet article, partisan du vote de 1946, qualifie la départementalisation d' « acte de justice ». Eric Boyer rappelle, au début de son allocution, son caractère « inachevé aujourd'hui encore <sup>681</sup> ».

« Devenir citoyen d'un département français, cesser d'être un sujet colonial, cela signifie avant tout obtenir des droits : des droits politiques et syndicaux, mais aussi le droit de bénéficier d'équipements et de services publics de niveau national, de protections sociales<sup>682</sup> ».

---

679 L'ARCHIVISTE Jérôme, *op.cit.*, p.113-114

680 « Mise en examen pour « corruption » d'un sénateur de droite » in *L'Humanité*, mardi 30 mars 1993.

681 BOYER Eric, *op.cit.*, p.7

682 *Ibid.*, p.7



## **2.10.2      Vers la révision du modèle sociétal : La dimension identitaire du politique**

C'est d'abord une révision de la posture de l' élu qu'Eric Boyer préconise. Les pratiques et les habitudes des élus politiques sont remises en question. Il interpelle ces derniers sur la nécessité de se rapprocher des aspirations populaires et de recadrer l'activité politique. L'action politique doit être redéfinie et éloignée des conceptions financières. Le rapprochement des politiques de la population est présenté comme primordial dans un contexte où le développement politique doit contribuer à « Ralentir les mouvements vers l'individualisme et la consommation forcenée<sup>683</sup> ». La réforme du modèle de société passe donc par une confiance qui doit se renouveler en la classe politique et pour ce faire, Eric Boyer évoque un changement d'attitude nécessaire :

*« -Cessons de gérer et de décider sans écouter les aspirations profondes de notre population.*

*-N'attendons plus que les solutions viennent de la Métropole ; l'efficacité des élus dont je fais partie, ne se mesure plus à la seule dimension des crédits qu'ils peuvent obtenir pour leurs électeurs. Elle se mesure d'abord par leur capacité à créer des solutions durables aux problèmes de vie les Réunionnais <sup>684</sup>».*

Le cadre politique doit subir de profondes modifications. Eric Boyer prône pour cela un développement focalisé à l'intérieur de l'île, évitant de considérer le lien avec l'hexagone comme le fil d'ariane, l'unique solution à tous les maux de la société réunionnaise. Ce changement de focalisation politique doit d'abord venir des élus, invités à se recentrer sur les spécificités locales. Il s'agit d'une remise en question de la logique assimilationniste qui conduit de nombreux élus de sa famille politique à considérer le modèle français comme l'unique modèle de gouvernance. Plus loin, Eric Boyer invite à repenser le lien assimilationniste et à revoir, par la même occasion la conception des aides sociales : « Evitons que les transferts sociaux renforcent les comportements d'assistés de ceux qui en sont bénéficiaires. Tout cela, il faut le freiner, le réduire<sup>685</sup> ».

Eric Boyer tente un cadrage de l'action politique par la mise en place d'un plan de coordination des actions des différents services de l'État et des entreprises. Cette vision du

---

683Ibid, p.26

684Ibid.

685Ibid.

développement conjoint exige des réformes structurelles et des révisions des protocoles et accords entre le public et le privé. Eric Boyer propose d'ailleurs de développer le secteur privé pour que celui-ci s'aligne sur celui du public et de favoriser l'émergence « des pôles de production industrielle et agricole, (...), en favorisant les transferts des technologies et les ouvertures sur certains marchés extérieurs<sup>686</sup> ». Cette vision politique prend le nom « d'économie concertée<sup>687</sup> » dans le discours de l'homme politique. Elle est signe d'un changement de politique et de gestion des projets développés à droite jusque-là.

Ce plan politique est développé dans un cadre de refonte des relations entre l'élu et la population. La particularité de cette vision politique réside dans sa façon intrinsèque de considérer les idées de réhabilitation de l'identité dans une révision du système politique. Le Président du Conseil général tient, en effet, un discours de réhabilitation de l'homme réunionnais et développe ainsi une dimension humaine très forte dans son programme. Il s'agit de repenser le développement économique dans une sphère humaniste.

*« C'est pourquoi, je pense que nous devons réaffirmer la primauté d'un mode de vie fondé sur la solidarité et l'acceptation des différences. Ceci n'exclut pas le développement économique, bien au contraire. Nous avons même un besoin crucial d'améliorer notre potentiel économique ! Mais je suis convaincue que la finalité de notre développement n'est pas économique. Elle consiste davantage à donner à chaque Réunionnais, la possibilité de se réaliser en tant qu'individu à part entière dans la société. De vivre dans la dignité <sup>688</sup>».*

Eric Boyer croit en l'investissement dans l'humain et engage la responsabilité politique face au développement des potentialités des Réunionnais. Il appartient aux élus de mettre en place des actions afin de développer les connaissances, l'esprit critique et la capacité à communiquer des Réunionnais. Il évoque également les capacités d'évolution et de reconversion pour engager la dynamique d'une mobilité sociale. Cette révision du modèle sociétal exige des plans politiques mais aussi une participation du Réunionnais. L'homme réunionnais devient acteur dans le discours car il est invité à repenser ses aspirations et son environnement. Le Réunionnais est appelé à mobiliser ses croyances et ses valeurs, faire de ses traits spécifiques des atouts à mobiliser.

La vision du développement d'Eric Boyer s'appuie sur des attitudes, des comportements qui sont ceux de la solidarité, de la force du collectif. Le discours valorise les traits spécifiques, considérés comme déterminants dans la société réunionnaise. C'est le cas des « traditions d'hospitalités <sup>689</sup> » qui sont, selon l'homme politique, des comportements sociétaux et traditionnels auxquels il faut tenir compte pour construire le développement économique. Ce plan de développement doit « concilier les aspirations profondes et les

---

686Ibid., p.30

687Ibid., p.31

688Ibid., p.29

689Ibid.

nécessités économiques du monde d'aujourd'hui <sup>690</sup>». Le discours valorise les potentialités de l'île qui ne sont pas suffisamment exploitées et dont les Réunionnais n'auraient pas pleinement conscience en 1991.

Pour ouvrir les consciences, Eric Boyer préconise d'investir dans la formation et l'éducation pour développer les potentiels des Réunionnais. L'acquisition de compétences et de savoir contribuera à renforcer la démocratie dans la population. Selon Eric Boyer, il faut donner au citoyen le pouvoir d'influer sur l'orientation et le développement social et sociétal. Permettre l'instruction pour tous c'est donner le pouvoir au citoyen de décider. Dans le discours, le Réunionnais devient un acteur à part entière.

Ce modèle de développement dans l'île doit s'accompagner d'un travail sur les relations entre les collectivités et le gouvernement. Il y a selon lui des champs de concertation possibles avec le gouvernement quant à l'élargissement de l'éventail de compétences des assemblées, si elles en ressentent le besoin pour gérer les affaires de l'île. C'est forte des « moyens d'actions » dont elle dispose que la Réunion doit se développer.

### **2.10.3 Les 45 ans de la départementalisation : le bilan mitigé d'Eric Boyer**

Eric Boyer, pour les quarante-cinq ans de la départementalisation, ouvre son allocution par un discours favorable au changement de statut. Le passage à la départementalisation a permis aux Réunionnais d'acquérir l'identité française et de bénéficier également des atouts d'une identité européenne.

*« En devenant citoyens de la Communauté, nous bénéficions de la solidarité européenne qui vise à atténuer notre retard de développement dans la CEE : c'est un peu ce que la Métropole nous a offert avec la loi de 1946<sup>691</sup> ».*

Eric Boyer revient sur les retards qui étaient ceux de l'île en 1946. Ce retard concernait l'ensemble des infrastructures, qu'elles soient publiques ou administratives. Eric Boyer évoque des systèmes à l'état d'« embryons <sup>692</sup>», qui ne demandaient qu'à être développés. La citoyenneté française n'a pas permis aux Réunionnais d'avoir des droits pleinement égaux à ceux de la France hexagonale. Il a fallu attendre 1988 pour que les allocations familiales ne

---

690Ibid., p.30

691Ibid., p.9

692Ibid., p.8

soient plus « soumises « au critère d'activité »<sup>693</sup> » pour les Réunionnais. L'ordonnance française de 1945 sur la sécurité sociale n'a pas été appliquée dans l'île dès 1946.

Malgré ces divergences, Eric Boyer souligne l'importance des sommes transférées dans l'île depuis quarante cinq ans. Ces sommes non négligeables sont chiffrées à hauteur de neuf milliards par an. Cette « solidarité nationale » ne prend pas seulement la forme d'enveloppes budgétaires mais ce sont aussi des moyens humains qui ont été mobilisés. Eric Boyer estime que ce sont d'indispensables « apports extérieurs » quand la Réunion possédait à peine trois classes de terminale, un lycée unique et moins de 100 candidats bacheliers. La main d'œuvre hexagonale a permis de palier aux lacunes d'un système encore « embryonnaire ». Les progrès en matière de santé sont également soulignés dans le discours, rappelant les progrès effectués qui ont directement influencé la qualité de vie de Réunionnais. Ensuite, en matière de « niveau de vie et de confort » ce sont l'accès à l'eau potable, à l'électricité et au réseau téléphonique qui ont été permis par la départementalisation. Eric Boyer retient « (...) aussi le supplément de chances et d'égalité des chances », qui « sont des acquis à savoir apprécier <sup>694</sup> ». Malgré cela, Eric Boyer nuance son discours et entend « poser un regard critique sur les faiblesses du processus de départementalisation <sup>695</sup> ». Le discours d'Eric Boyer fait état de nombreux problèmes, comme ceux de la croissance démographique, des lacunes dans l'aménagement territorial et des « progrès limités » du système éducatif.

Dans les premiers temps de la départementalisation, les ambitions politiques ont été concentrées sur le rattrapage des retards. Ces ambitions n'ont pas favorisé les prises d'initiatives politiques originales. Les objectifs de développement ont été calculés sur les indicateurs de la France hexagonale. Eric Boyer explique que ce rattrapage s'est organisé à la manière d'une course effrénée pour ressembler à cette « métropole en mouvement ». Le modèle hexagonal a occulté les spécificités de l'île et provoqué le déséquilibre que la société réunionnaise connaît actuellement. Le président du Conseil général évoque un « désenchantement » car « en privilégiant l'imitation systématique, en recherchant le transfert le plus rapide et le plus complet possible. Cela fait naître des copistes et des suiveurs, cela ne favorise pas l'originalité et la créativité<sup>696</sup> ».

C'est à partir de ce constat mitigé que l'élu doit penser une nouvelle orientation politique nouvelle pour La Réunion, Cette orientation doit considérer le devenir de l'homme, respecter ce qu'il est devenu, avec ses progrès et ses limites qui ont été dessinées par le processus de départementalisation :

---

693Ibid.

694Ibid., p.13

695Ibid., p.14

696Ibid., p.17

*« -Premièrement : que sommes-nous devenus ? C'est la grande question de notre identité.-  
Deuxièmement : Où allons-nous maintenant ? C'est la question de notre devenir. -Troisième et  
dernière question : Pour faire quoi ? C'est la question du sens de notre projet <sup>697</sup> ».*

Eric Boyer organise sa réflexion en cinq temps pour répondre à ces questions. Ces cinq réflexions englobent : « l'identité réunionnaise, les événements récents, la société à deux vitesses, l'argent et le matérialisme et travailler à la Réunion <sup>698</sup> ».

#### **2.10.4 Vers une autre conception de l'identité**

Eric Boyer souligne la « cohésion » des Réunionnais, leur savoir-vivre et savoir-être ensemble « en bonne intelligence ». Pour l'auteur, l'île est un exemple en terme d'entente entre les communautés et un espace préservé des violences entre ethnies et religions. Il s'agit d'une identité « mosaïque » et c'est sur ce critère de rassemblement et d'unité que le savoir-vivre ensemble s'est formé.

*« Mais jusqu'à maintenant nous Réunionnais avons su vivre ensemble quelles que soient les  
circonstances. C'est là à mon sens l'un des traits dominants de l'identité réunionnaise ; et un  
courant original, unique, de la culture française<sup>699</sup> ».*

L'auteur fait l'éloge de cette identité particulière et cela malgré les difficultés et contraintes historiques sur lesquelles ce savoir-vivre ensemble s'est formé. Eric Boyer évoque les difficultés récentes rencontrées par la société réunionnaise. Il nous semble qu'il évoque, au travers du syntagme « événements récents », les révoltes des jeunes du chaudron. Sans nommer les événements auxquels il se réfère, nous pouvons penser qu'Eric Boyer évoque l'interdiction d'émettre qui a conduit le président de Freedom à dénoncer la censure.

*« Les derniers événements nous apportent à tous, hommes politiques, dirigeants économiques  
et responsables dans tous les secteurs, un enseignement : l'attachement de certains  
Réunionnais à un mode d'expression direct qu'ils n'ont pas trouvé dans les médias officiels.  
Notre Constitution prévoit la liberté d'expression. Son respect exige que nous laissions  
s'exprimer toutes les opinions, même si elles ne nous conviennent pas<sup>700</sup> ».*

---

697Ibid.

698Ibid., p.18

699Ibid., p.19

700Ibid., p.19

Il y a une certaine forme de fragilité à ce « savoir-vivre ensemble ». Ce modèle de rassemblement peut donc trouver ses limites et c'est pour cela qu'Eric Boyer avance la nécessité politique de revoir le regard porté sur la société réunionnaise. La Réunion ne peut être réduite à la description d'une société à deux vitesses, comme il est communément admis de désigner les fractures sociales. Il avance que « La Réunion est à multivitesse ». Selon lui, il serait démagogique de ne relever que l'opposition, le clivage alors que l'île de la Réunion ne repose pas sur une logique manichéenne. Eric Boyer dépasse les idées clivantes et souhaite un développement politique organisé sur un autre schéma que celui d'une lutte des classes bourgeoise et prolétaire. Ce clivage est colonial.

*« J'ai parlé d'une société à « deux vitesses ». D'un côté, il y aurait ceux qui ont réussi, de l'autre ceux qui restent au bord de la route. C'est vrai, il existe une profonde inégalité sociale. Mais, nous devons tout faire pour éviter que s'installe une image aussi réductrice de nous-même. La Réunion, c'est bien davantage que l'image classique de la lutte des classes. La Réunion est à multivitesse. Il y a les jeunes et les vieux, les femmes et les hommes. Entre ceux qui ont réussi et ceux qui n'ont plus d'espoir, il y a des classes intermédiaires qui forment nos encadrements. Il y a des commerçants, des fonctionnaires, des employés, des artisans, des cadres<sup>701</sup> ».*

Le Président du Conseil général critique également la conception matérialiste du bonheur et la définition de la réussite. Eric Boyer dénonce la quête de confort qui a poussé les Réunionnais à une logique de consommation. Celle-ci aurait entravé le plein épanouissement identitaire. « Sans en prendre conscience, nous avons aspiré à plus de confort, plus de richesse matérielle. Nous avons ainsi perverti notre identité. Nous sommes devenus individualistes et consommateurs. Il nous faut toujours plus<sup>702</sup> ». Le modèle politique doit inclure un programme politique qui va briser cette logique de consommation : « Je crois que nous trouverons des solutions à nos problèmes, que nous aurons des projets et de l'espoir si nous renonçons à vivre, à élever nos enfants dans cette idée que l'enrichissement matériel est un but<sup>703</sup> ».

En parallèle à cette sur-consommation dans l'île, Eric Boyer évoque le problème du chômage qu'il ne rattache pas à une « fatalité ». Selon lui, il s'agit avant tout d'un problème de « solidarité ». L'attitude du réunionnais quant à sa consommation va favoriser sa dépendance avec l'extérieur. Ainsi, il invite à revoir le modèle de consommation dans l'île, appelant à privilégier la consommation locale à valoriser son potentiel.

---

701Ibid., p.21

702Ibid.

703Ibid., p.23

*« Le travail a la Réunion dépend de la solidarité de tous. Déjà les commerçants se sentent solidaires des producteurs locaux. Déjà s'organise une « chaîne » incluant une volonté de tous du producteur au consommateur. Nous pourrions donner satisfaction aux milliers de chômeurs et notamment organiser notre agriculture en intensifiant cette solidarité »<sup>704</sup>.*

Eric Boyer appelle également à revoir le modèle de conception du travail, qui est synonyme de souffrances et de tortures. Les Réunionnais selon lui ne perçoivent pas le travail comme une forme épanouissement mais avant tout comme une manière d'accéder à un statut social et économique. Il serait bénéfique aux Réunionnais de revenir aux valeurs du travail qui construit l'individu et contribue au développement de l'île.

*« Contribuer à rétablir une hiérarchie correcte dans le système des valeurs liées au travail pour une grande partie des Réunionnais qui a tendance à privilégier dans l'ordre : d'abord le statut, puis le salaire, et enfin le travail. Pour se développer, la Réunion doit revaloriser d'abord le travail, puis le salaire et ensuite seulement le statut »<sup>705</sup>.*

Eric Boyer invite à considérer le problème du chômage non pas sous l'angle de la fatalité mais bien de l'espoir. L'homme politique tient un discours optimiste. Les Réunionnais peuvent modifier leurs pratiques et participer à une véritable réforme. En ce sens, Eric Boyer croit en une révolution des mœurs pour enrayer les dysfonctionnements sociétaux. Il s'agit pour lui de prôner un changement des mentalités. L'esprit critique de la jeunesse doit être développé car les jeunes doivent savoir distinguer la « démagogie » de la « vérité » et ainsi remettre en question cette grille de lecture imposée par la société. Le programme consiste à enclencher une prise de conscience pour une révolution des mœurs. La société de consommation devient une cible :

*« Réapprendre à nous consacrer à des tâches qui poursuivent d'autres buts que la possession et la consommation d'objets et de marchandises. Retrouver la simplicité -et j'allais dire, la frugalité-dans nos modes de vie »<sup>706</sup>.*

Eric Boyer rejoint le discours du PCR sur la nécessité de privilégier le développement des ressources intérieures à l'île et de limiter la dépendance aux produits d'importations. Le discours critique d'Eric Boyer vis à vis de la mobilité et des conditions de vie des ultra-marins en France Hexagonale nous conforte dans cette vision subversive qu'il cultive par rapport à sa famille politique.

---

704Ibid.

705Ibid.

706Ibid., p.33

*« Voici ma vision du type de projet de développement pour la Réunion dont je sais qu'elle est largement partagée par la population de notre île et celle qui a dû, parfois à son corps défendant, s'exiler. Et qui souvent souffre en Métropole de l'absence de cette solidarité<sup>707</sup> ».*

Evoquant ci-dessus l'exil des Réunionnais et les conséquences malheureuses qui en découlent, Eric Boyer rend hommage aux combats des communistes contre les plans migratoires de Debré. Pour autant, Eric Boyer ne partage pas la vision du modèle identitaire construit par le PCR. La systématique mise en avant de la population précaire dans le discours des communistes a favorisé le cloisonnement des identités, avec d'un côté la bourgeoisie coloniale et de l'autre la réalité quotidienne vécue par le peuple réunionnais. Cette conception identitaire selon la catégorie sociale apparaît comme dépassée dans le discours d'Eric Boyer. Eric Boyer rappelle que La Réunion ne se résume pas à ce clivage construit par l'histoire coloniale, avec le colon d'un côté et l'esclave de l'autre. La transposition de ce schéma de domination sur les catégorisations sociales modernes, ainsi que le système manichéen qui oppose les riches et les pauvres, est négative dans nos sociétés contemporaines.

En prenant le contre-pied de ce discours manichéen au centre de la conception de l'identité réunionnaise, Eric Boyer replace son discours dans le courant des modernités et explore les potentiels en rappelant que la classe moyenne a émergé et qu'elle aussi mérite que l'on s'attache à la décrire comme élément constitutif de la société réunionnaise. Eric Boyer invite à penser l'identité hors du schéma traditionnel d'opposition qui a jusque-là scindé la vision culturelle et identitaire du développement économique.

---

<sup>707</sup>*Ibid.*, p.29



## 2.11 Conclusion

Dans ce chapitre sur la construction des identités sociales et territoriales, nous nous sommes servis des discours politiques et des travaux des historiens. Analysés, ces discours et travaux historiographiques ont révélé le contexte politique des années 1959 à nos jours. Avec l'appui des travaux d'historiens et des revendications politiques, notre objectif a été de faire émerger les aspects sociaux et sociétaux de l'histoire politique. Ce travail a permis de mettre en lumière les mécanismes du pouvoir politique.

Le pouvoir politique et le processus de légitimation des discours sont étroitement liés, voire interdépendants. Ils le sont d'autant plus dans les sociétés soumises au processus de décolonisation. Nous avons vu que le modèle politique de l'intégration et de l'assimilation crée une subordination des populations à la sphère politique. Dans ses programmes, le PCR explique cette corrélation entre la construction de la société réunionnaise, l'émergence de son identité et le modèle de gestion politique.

En effet, l'émergence des caractéristiques de la société réunionnaise est tributaire de la conception du territoire dans la politique nationale. Nous avons vu que les Réunionnais sont définis différemment, selon l'espace où on se place pour penser l'île. Le PCR a montré que l'intégration de l'île à la Nation a transformé le regard colonial sans y mettre fin. L'analyse des conceptions politiques de Michel Debré a révélé cette incapacité à penser l'île et son développement en dehors d'une conception hégémonique de la Nation.

L'analyse du discours du Cercle Eliard Laude a mis en lumière le processus de dépendance entre l'île et la France hexagonale. Ces liens de dépendance sont présentés comme néfastes car ils étouffent les spécificités insulaires et empêchent ainsi le développement du véritable potentiel de l'île. Ce potentiel est pourtant décrit comme extrêmement riche, à tel point que le PCR pense à un développement dans l'autodétermination. Ce modèle de gestion exige l'autonomie politique pour l'île de La Réunion, c'est-à-dire qu'elle reste française, que ses élus reçoivent les enveloppes budgétaires et qu'ils obtiennent le droit de les utiliser à leur guise. L'autonomie consiste à donner le pouvoir de décisions et donc le droit de choisir le modèle de développement pour l'île. Selon le PCR, cette solution est la meilleure pour valoriser les spécificités de l'île et pour que le potentiel de ses richesses internes serve avant

tout la population réunionnaise. Au-delà de l'autonomie politique, le PCR pense à l'émancipation culturelle et à la destruction de l'aliénation que le modèle français a favorisée dans l'île.

Dans les textes du PCR et du Cercle Eliard Laude, le regard critique sur la société réunionnaise se pose à travers ses mécanismes de domination. La domination politique s'exerce sur les domaines agricoles exploités du temps des colonies. L'analyse des mécanismes d'appropriation des terres agricoles et celle de la gestion des ressources sucrières révèlent de nombreuses inégalités. Les communistes accusent l'État de développer une logique de dépendance à la France hexagonale, par le biais de la société de consommation et des systèmes d'importation. Plus ces liens de dépendance sont entretenus, plus les privilèges économiques sont maintenus. Le problème est que ces richesses servent une minorité. L'intégration politique entrave le potentiel de développement de l'île et l'exploitation des richesses du pays par ses natifs. Les freins qui ont été mis au développement industriel illustrent cette volonté de préserver les privilèges.

Le problème de la domination postcoloniale se pose dans les mêmes termes utilisés avant 1946. L'ensemble du pouvoir décisionnel et financier, qui appartenait aux colons, appartient au métropolitain après le changement de statut. Le pouvoir est concentré aux mains des anciens garants du système colonial. Le Cercle Eliard Laude dénonce ce mécanisme de maintien du pouvoir et évoque des nominations aux postes à responsabilité par des arrangements dans la classe aisée et la classe politique. Ce clientélisme permet à une minorité de maintenir ses privilèges et son pouvoir, tout en empêchant que les Réunionnais puissent accéder aux responsabilités. Le Cercle Eliard Laude évoque une dé-créolisation des postes à responsabilité, notamment dans la fonction publique. Ces freins à l'ascension sociale des Réunionnais expliquent que la grande majorité de la population précaire soit native de l'île quand la minorité de privilégiés sont des Français d'hexagone ou des anciens colons.

Il apparaît que la logique d'intégration politique n'a pas favorisé l'émancipation économique des Réunionnais. Dans ce contexte, les inégalités explosent. Le processus d'assimilation développe une aliénation culturelle néfaste pour le développement de la culture et de l'identité réunionnaise. Le goût des produits français et le modèle de réussite du blanc, qui évolue dans un confort et un luxe insolent, amènent les Réunionnais à rejeter la culture des pauvres. Le discours politique critique un mimétisme à l'œuvre dans la société réunionnaise et une hiérarchisation des éléments culturels sur le territoire. C'est ainsi que la départementalisation n'a pas favorisé la cohabitation des cultures mais plutôt leur confrontation. Les problèmes rencontrés par les militants, qui demandent la reconnaissance

de la langue créole dans l'administration et dans le système éducatif, prennent racines dans ce modèle d'intégration politique. Ce dernier a favorisé l'exclusion des spécificités dans le but de créer l'unité nationale.

Les plans économiques pensés pour l'île empêchent l'exploration des richesses intérieures pour éviter une trop grande prise d'autonomie. L'État a d'ailleurs mobilisé des forces pour empêcher que le mot d'ordre d'autonomie prenne de l'ampleur. Il fallait empêcher l'île de prendre de l'autonomie, voire de développer une forme d'indépendance. Dans le contexte de décolonisation mondiale, la puissance française a été mise en péril. Elle a réagi dans l'île par des répressions politiques. Les discours militants font la critique de l'autorité en dénonçant les violences électorales et un système de corruption politique. Ces discours sont des témoignages dont l'historien doit se servir pour écrire l'histoire de la résistance, mais aussi pour considérer l'ensemble des paramètres historiques qui ont construit la société réunionnaise.

La société capitaliste se sert de ce prolongement de la société coloniale pour s'installer et instaurer un nouveau mécanisme de domination sur celui qui existe déjà. L'analyse des discours militants permet de voir la continuité de la domination dans le prolongement de la société coloniale. L'étude de cette continuité peut être approfondie pour mettre en lumière les éléments de transformation des sociétés contemporaines car les ambiguïtés coloniales ont été exacerbées par le capitalisme. Nous avons vu que le prolongement de la société coloniale, cumulé aux effets de l'émergence de la société capitaliste, entravent doublement l'émancipation des femmes sur le territoire réunionnais. Les revendications d'égalité entre les femmes de l'hexagone et les femmes réunionnaises sont des indicateurs qui permettent de mesurer les inégalités et le traitement différencié des citoyens français en France. A l'échelle de l'île, l'histoire des femmes ou plutôt l'absence de considération du fait féminin dans les travaux historiographiques de l'île de la Réunion, nous fait dire l'incomplétude de l'histoire. Il y a des éléments déterminants comme la construction du rôle social des Réunionnais et l'histoire de leur investissement dans la construction de la société réunionnaise qui ne sont pas considérés.

L'analyse des discours politiques aboutit à des questions sur la constitution de la mémoire. Todorov évoque que « La restitution intégrale du passé est une chose bien sûr impossible (...), elle est forcément une sélection (...) <sup>708</sup> ». Dans le cas de l'île de La Réunion, la sélection de la mémoire apparaît comme « La nécessaire occultation d'actions jugées

---

708 TODOROV Tzvetan, *Les Abus de la mémoire*, Paris : Arléa, 2004, p.14

pourtant paradoxales (...) <sup>709</sup>». C'est dans ce cadre que les discours militants permettent la reconstitution d'une mémoire un peu plus complète, où les éléments oubliés par un pouvoir dominant, peuvent être récupérés pour une révision de la mémoire. Ceci prend d'autant plus de sens que la mémoire coloniale semble avoir été écartée au profit d'une histoire de la conquête française. Dans ce cas, les discours du PCR, du cercle Eliard Laude ou encore les discours des féministes sont des actes d'opposition qui appellent à revoir les éléments de l'histoire admis comme des réalités. « La reconstitution du passé est déjà perçue comme un acte d'opposition au pouvoir<sup>710</sup> ».

Nous avons vu dans ce chapitre que le discours des socialistes s'inscrit dans une écriture contemporaine de la politique réunionnaise. L'acte de décentralisation constitue le socle sur lequel la politique réunionnaise s'est transformée. Il semble qu'un tournant ait été effectué dans les années 1980 avec l'arrivée de la gauche au pouvoir. L'analyse des revendications socialistes dans ce chapitre ne constitue qu'une ébauche de ce que pourrait être un travail plus approfondi sur l'impact des socialistes dans l'histoire politique de La Réunion, ainsi que sur les conséquences que cela a entraîné dans les domaines culturels et identitaires.

Les socialistes jugent la culture de la France hexagonale trop intrusive. L'analyse du discours des socialistes et de ses conséquences sur la construction de l'identité réunionnaise nous a paru primordiale pour comprendre la volonté politique de rendre le champ culturel autonome. Le constat d'une dépersonnalisation du Réunionnais n'est pas nouveau mais la conjoncture politique permet aux élus de s'emparer de la question identitaire pour formuler une autre conception, à la fois du territoire et de l'évolution des Réunionnais.

Le discours d'Eric Boyer au début des années 1990, alors même qu'il est élu de droite à la Présidence du Conseil Général permet de mesurer l'évolution de la conception de l'identité des années 1959 aux années 1990. Nous avons noté une considération nouvelle de l'humain et une considération politique plus grande des problèmes générés par le colonialisme.

---

<sup>709</sup>*Ibid.*, p.11

<sup>710</sup>*Ibid.*, p.12

3. ) CHAPITRE 2: CHAMPS  
DE RÉSISTANCES  
IDENTITAIRES DANS LES  
LITTÉRATURES ENGAGÉE  
ET DE L'INTIME

## 3.1 La représentation des subalternes dans les romans des années 1970-1980 à La Réunion : la traduction d'un message politique et la construction d'un champ de résistance identitaire

« Ainsi, forte de ses faux semblants (dramatiques, pathétiques, psychologiques), la fiction est essentiellement, pour le texte réaliste, le mode de lecture des complexités sociales <sup>711</sup>».

Jacques Dubois, *Les Romanciers du réel*

### 3.1.1 Introduction

Le corpus de romans regroupe cinq auteurs natifs et engagés de l'île de La Réunion. Il s'agit d'Anne Cheynet, des traducteurs de Zistor Kristian et de Christian lui même, d'Agnès Gueneau, d'Axel Gauvin et de Daniel Honoré. Nés dans les années 1930, ces auteurs ont vécu la transition vers la départementalisation et font partie d'une génération qui a bénéficié de l'instruction scolaire. Tous diplômés, ces romanciers sont pratiquement tous enseignants. Gilles Gauvin évoque une génération d'écrivains « attachée à la notion d'identité culturelle » :

« La montée en puissance des classes moyennes, qui correspond au tournant des années 1970, amène sur le devant de la scène une nouvelle génération très souvent passée par les universités métropolitaines et fortement attachée à la notion d'identité culturelle <sup>712</sup> ».

---

711 DUBOIS Jacques, *Les Romanciers du réel, De Balzac à Simeron*, Paris : Editions du seuil, 2000. p. 12

712 GAUVIN Gilles, « Le parti communiste de La Réunion (1946-2000) », (2000), *op.cit.*, p. 81

Leurs ouvrages sont parus entre 1977 et 1984, période marquée par une volonté de plus en plus marquée d'affirmer les spécificités réunionnaises. En réaction à une politique assimilationniste qui empêche la mise en avant d'une culture spécifiquement réunionnaise, les romans des années 1970-1980 émergent d'un courant militant où les revendications culturelles et identitaires deviennent des sujets politiques. La littérature prend alors place dans un débat où les éléments de la culture réunionnaise tendent à être valorisés par le biais d'un processus de réhabilitation identitaire. Les auteurs entament un combat pour que la négation identitaire issue de la période coloniale cesse définitivement.

Nous allons rapprocher, confronter, opposer ces cinq romans et analyser les représentations sociétales et politiques que ces œuvres véhiculent. *Les Muselés*, d'Anne Cheney paru en 1977 aux éditions l'Harmattan et *Zistoir Kristian. Mes-aventures : Histoire vraie d'un ouvrier réunionnais en France* de CHRISTIAN et ses traducteurs paru aux Éditions Maspéro, *Quartier-trois-lettres* d'Axel GAUVIN a été publié en 1980 aux éditions l'Harmattan et *La terre bardzour, granmoune* d'Agnès GUENEAU a été publié en 1981 à compte d'auteure. *Shemin Brakanot*, de Daniel Honoré est le roman le plus récent du corpus, il a été publié par l'Union pour la Défense de l'Identité Réunionnaise (UDIR)<sup>713</sup> en 1984.

Cette production littéraire des années 1970-1980 est clé pour l'analyse de la construction identitaire à La Réunion. Nous allons, dans un premier temps, questionner les spécificités de cette production que les auteurs définissent eux-mêmes comme engagée. Ces auteurs revendiquent, dès la préface, le caractère militant et le réalisme des œuvres. Une première réflexion sera menée sur les discours préfaciels. Les auteurs prennent doublement position, à la fois dans le débat sur la culture réunionnaise et la manière de la concevoir au travers de la littérature, mais aussi dans le débat politique où ils entendent dire une réalité occultée par les discours dominants. Les romans s'affirment comme des critiques sociales et portent pour la plupart la mention de « roman réunionnais ». Il convient d'interroger ces prises de position et ce qu'elles représentent dans l'histoire de la construction des discours dans l'île et en ce qu'elles nous révèlent des représentations de la société réunionnaise en cette période.

Puis nous nous attacherons à analyser les représentations autour du quotidien, de la misère, du système éducatif, de la sphère politique ou encore des questions du déracinement, de l'exil qui font l'ensemble des thèmes abordés dans les ouvrages. En pleine période de mutations après la départementalisation, La Réunion connaît de grands bouleversements.

---

713L'UDIR (Union pour la Défense de l'Identité Réunionnaise) a été fondée en 1978 par Jean-François Sam-long. La promotion de la littérature réunionnaise est l'une des activités de l'UDIR

Nous verrons comment les romans travaillent à représenter la population réunionnaise en proie à ces profonds bouleversements et le cadre social dans lequel elle évolue alors.

Durant cette période que recouvrent les années 1970-1980, des tensions politiques et sociétales dominent l'organisation sociale. Les romans tendent à décrire cette période où la population évolue dans une grande précarité, alors que les privilèges se maintiennent. Il conviendra d'interroger comment ces tensions apparaissent dans les œuvres et comment ces dernières travaillent à formuler une certaine conception de l'identité réunionnaise.

### **3.1.2 Une production engagée, militante et réunionnaise**

#### **3.1.2.1 Intellectuels et écriture dans la résistance**

Anne Cheynet, Axel Gauvin, les « traducteurs » de Zistoir Kristian et Daniel Honoré sont des auteurs engagés dans la vie politique et culturelle de l'île. Conscients des problèmes qui touchent la société réunionnaise, ils décident de mettre en avant les problématiques inhérentes à cette période, de les mettre en mots et en traduire les maux.

Nous allons, dans cette partie, interroger l'engagement des auteurs, dans les discours militants des préfaces et au travers des signes para-textuels.

Anne Cheynet fait aussi partie de ces auteurs engagés des années 1970. Elle est née le 23 août 1938 à Saint-Denis de La Réunion. Elle passe son enfance à Saint-François, dans les hauts de l'île. Après l'obtention de son baccalauréat, Anne Cheynet part pour la France, plus exactement à Aix-en-Provence où elle fait ses études. Elle revient dans l'île en 1963 et exerce en tant qu'institutrice. Parallèlement à l'enseignement, Anne Cheynet s'engage en politique. Ce militantisme motive une écriture engagée qui se manifeste entre les lignes des *Muselés*.

*« En 1970, elle s'engage politiquement et milite activement au front de la jeunesse autonomiste de la Réunion (F.J.A.R). Cette lutte aux côtés des plus déshérités influencera sa sensibilité littéraire et sa poésie deviendra un instrument de lutte politique <sup>714</sup>».*

---

714ARMAND Alain, CHOPINET Gérard. *La littérature réunionnaise d'expression créole : 1828-1982*, Paris : L'Harmattan, 1984. p.219.



Son ouvrage porte la mention de « roman réunionnais » comme la marque d'une volonté de s'imposer différemment dans le champ littéraire réunionnais

*« La publication du roman Les Muselés (1977) d'Anne Cheynet est une rupture profonde avec l'écriture romanesque antérieure, et le signe d'un renouveau pour le roman réunionnais, mention qui apparaît sur la première de couverture comme marque de différence et/ou de reconnaissance, comme signe d'une affirmation identitaire <sup>715</sup>».*

Anne Cheynet est engagée au Front de la Jeunesse Autonomiste de La Réunion (FJAR) et elle est proche des idées du Parti Communiste. Forte de ses convictions, elle engage une réflexion sur la société réunionnaise et situe son récit entre 1954 et 1972. Le texte devient le témoin de cette époque, pour se faire espace d'expression, de résistance par ceux que la départementalisation a oubliés. Anne Cheynet exprime sa volonté de se faire porte-parole de ceux qui en sont privés, les subalternes de la société réunionnaise. Elle les décrit dans sa préface comme :

*« Muselés par l'alcoolisme, l'analphabétisme, la misère, une religiosité opprimante, ils vivent au jour le jour, s'accrochant à tout espoir qui leur est donné, s'y accrochant à court terme car il faut avant tout « survivre » ; la faim et les conditions de vie lamentables, si elles laissent la place à l'illusion, n'en laissent pas souvent au rêve, ni à la réflexion politique <sup>716</sup>».*

*Les Muselés* d'Anne Cheynet raconte une histoire tragique dans laquelle trois destinées sont frappées par une sorte de fatalité. La première est celle d'Alexina, jeune mère de famille qui vit seule et élève son fils dans des conditions de vie difficiles. Alexina a du mal à trouver une stabilité professionnelle et financière, révélant les difficultés des femmes seules qui ne perçoivent pas d'allocations à l'époque. Elle n'arrive pas à garder un emploi et peine à faire garder son garçon qu'elle laisse seul à la maison. L'alcool devient alors un refuge pour Alexina qui peine à trouver des solutions à sa situation.

Christian, son fils, devient protagoniste dans la deuxième partie du roman. Son histoire est celle d'un jeune militant qui découvre la « réalité » politique au sein de Front de la Jeunesse Autonomiste Réunionnaise. Sa conscience politique l'amène à remettre en question le déterminisme social dans lequel sa naissance l'a enfermé. Cette incapacité à sortir de sa condition, de mère en fils, est interrogée. Même l'engagement politique ne l'aidera pas à vaincre ce fatalisme. Christian va prendre la décision de quitter son village pour trouver du

---

715SAMLONG Jean-François, *Anthologie du roman réunionnais*, Paris : Seghers, 1991. p.11  
716CHEYNET Anne, *Les Muselés*, Paris : Éditions l'Harmattan, 1977. Préface.

travail. Il fait alors ses premiers pas en tant qu'employé dans une auberge dans le cirque de Cilaos.

Son histoire se joint alors à celle de Suzanne, qui va devenir le troisième personnage maudit de l'œuvre d'Anne Cheynet. Suzanne travaille en tant qu'employée de maison dans cette auberge où Christian vient s'installer. Suzanne, devient narratrice dans la troisième partie du roman et le lecteur découvre l'enfance malheureuse de cette jeune fille, qui a fui un foyer familial violent où son père abusait d'elle sexuellement. Il y a reproduction du même schéma à Cilaos, mais cette fois c'est le patron blanc qui fera d'elle sa maîtresse. Lorsqu'elle rencontre Christian, Suzanne découvre les premiers émois amoureux mais leur histoire n'aboutira qu'à une issue malheureuse.

Le roman d'Anne Cheynet, au travers des parcours malheureux de ses personnages, entame une réflexion sur la vie des Réunionnais après le vote de la départementalisation. Quelles sont les conséquences de ce changement de statut dans la vie des Réunionnais ? *Les Muselés* interroge le cadre social des années 1950-1960 avec des thèmes tels que la reproduction sociale, l'engagement politique, la place des femmes dans la société réunionnaise, la manière dont la misère sévit dans les foyers, les relations hommes-femmes, les relations au travail. Ces années difficiles pour les Réunionnais accusent les effets tardifs et décevants de la départementalisation.

*« Les années cinquante sont celles de la déception et de l'amertume. Désillusions de la population, du corps électoral et des élus devant ce temps d'attente et l'absence de concrétisation dans le domaine des infrastructures et sur le terrain social <sup>717</sup> ».*

Le quotidien des Réunionnais est prétexte à interroger les conséquences des décisions politiques et la façon dont les mécanismes de pouvoir traduisent leur domination dans la vie des Réunionnais en cette période. La mise en scène de la précarité sert de message politique. Les œuvres du corpus interrogent la place des « subalternes » et portent donc une parole sur ces derniers. Ils sont présentés comme ceux qui subissent les changements sans y participer, il s'agit d'une classe sociale qui ne profite pas des formes de progrès annoncées dans le cadre de la départementalisation. Le discours des subalternes prend forme dans le cadre de « contre-discours » qui viennent contredire un schéma politique départemental annonçant la fin du sous-développement de l'île. Alors que les plans politiques misent prioritairement sur la mise à égalité de l'île et de la France hexagonale, les romans véhiculent un message mitigé : l'égalité n'est pas visible dans les classes défavorisées.

---

717COMBEAU Yvan, *L'île de La Réunion sous la quatrième République. Entre colonie et département* (2006), *op.cit.*, p.54

*Zistoir Kristian*, publié en 1977, est un contre-discours aux discours politiques sur la migration. *Zistoir Kristian* s'érige en roman critique du système du bureau pour le développement des migrations intéressant les DOM (BUMIDOM), mis en place en 1963 par Michel Debré. Le protagoniste, Christian, est un jeune ouvrier réunionnais qui fait l'expérience de la mobilité. Son parcours en France est fait d'expériences malheureuses, révélant ainsi l'envers du discours de promotion de la migration. Christian ne trouve pas les réussites professionnelle et sociale qui lui ont été promises au départ de l'île. Confronté au racisme et au complexe de supériorité de certains blancs, Christian décrit un environnement hostile aux « étrangers » dénonçant le fait que les Réunionnais soient traités comme une main d'œuvre étrangère.

A l'époque, la migration est présentée comme une solution, un échappatoire à la misère. Elle représente un espoir pour les Réunionnais qui peinent à trouver du travail dans leur île et qui rêvent d'une vie meilleure. Les questions de l'accueil, de l'adaptation et de l'intégration du Réunionnais en France hexagonale, ainsi que celle du déracinement sont au centre de la réflexion du roman. Autrement dit, les questions des limites de la citoyenneté française sont posées pour les territoires d'Outre-Mer :

*« Roman virulent et sans compromis, Zistoir Kristian est -à plusieurs niveaux qui se superposent- tout à la fois un projet politique et poétique. Projet, parce qu'il n'est pas en fait le fruit d'un écrivain, mais du travail d'un groupe organisé; politique, parce qu'il est un témoignage ayant pour objet, entre autres, de dénoncer la condition des travailleurs immigrés des années 1960-1970; et poétique parce que, proposant une critique acerbe de la société française d'alors, il le fait en créole [...]»<sup>718</sup> ».*

Christian est présenté comme un « vrai » ouvrier réunionnais qui a fait l'expérience de la migration et du fonctionnement du Bumidom à Paris. Le roman est construit à partir des notes d'un journal intime, qu'un groupe de traducteurs a décidé de publier sous la forme d'un roman pour montrer le vécu des Réunionnais confrontés à la migration. Le groupe de traducteurs fait la rencontre de Christian en 1972 :

*« « Nous avons rencontré Christian en 1972. A l'époque, nous étions un petit groupe d'étudiants réunionnais essayant de militer à Paris au sein de l'émigration de notre pays. Peu à peu des rapports de confiance et de camaraderie s'étaient établis avec certains travailleurs et c'est ainsi que Christian a montré un jour à l'un d'entre nous un cahier dans lequel il racontait sa vie, une sorte de « journal » en somme. Il vivait depuis cinq ans en France et il en avait vu de toutes les couleurs. Nous avons pensé qu'il serait intéressant de faire paraître ses*

---

718CHRISTIAN, *Zistoir Kristian. Mes-aventures : Histoire vraie d'un ouvrier réunionnais en France*, préface et entretien de Stéphane Hoarau, Ile-sur-Têt : Editions K'A, collection " Pou Koméla ",2009. préface de Stéphane Hoareau, VI.

« mémoires » sous forme de feuilleton dans un bulletin que l'on aurait distribué gratuitement aux travailleurs réunionnais<sup>719</sup> ».

L'histoire de Christian devient le témoignage des années 1970, sur les dérives du plan de migration mis en place par Debré. Ce roman ouvre la réflexion sur la citoyenneté française du Réunionnais et s'engage sur les problématiques identitaires de l'individu postcolonial et de son intégration dans le modèle de la nation française.

Les romans du corpus sont engagés sur les questions du cadre social réunionnais et de ses injustices. Ils questionnent également les difficultés de la construction d'un cadre politique, social et identitaire en situation postcoloniale. L'œuvre d'Agnès Gueneau, *La Terre Bardzour, Granmoune* est un écrit engagé dans lequel « L'auteur en fait ne cesse de questionner le réel d'une île qui se cherche, cherche le chemin qui conduit à son identité, quitte à cogner ses mots contre l'angoisse à venir<sup>720</sup> ». Agnès Gueneau est née le 21 août 1937 à Saint-Denis de La Réunion. Après des études dans l'île, elle part pour Montpellier pour suivre son parcours universitaire. Elle revient dans l'île pour enseigner la philosophie au lycée.

Dans son ouvrage, elle met en scène Tonin, un *granmoune*<sup>721</sup> qui vit dans les hauts de l'île. Témoin privilégié du mode de vie rural, Tonin raconte ses histoires, ses rencontres et son lien intime avec la nature, la terre et les valeurs « *lontan*<sup>722</sup> ». Son histoire personnelle est rattachée à ces valeurs humaines d'autrefois et à une manière de vivre et de concevoir la vie, différente de celles d'aujourd'hui. Ces valeurs traditionnelles sont valorisées par la nostalgie des personnages qui l'évoquent. Elles sont confrontées à la modernité<sup>723</sup>, qui apparaît sous un angle critique dans l'œuvre. La modernité est reliée à l'espace urbain et le lecteur la découvre au contact de la grande ville de Saint-Denis. Ce mélange des espaces ruraux et urbains fait apparaître un jeu d'antagonismes entre la modernité et le *tan lontan*. Le roman interroge les valeurs rattachées aux deux espaces, inconciliables. Avec la modernité, liée au changement de statut, l'île semble être entrée dans un rythme effréné de consommation. Ce rythme et ces changements se confrontent aux valeurs traditionnelles grâce auxquelles les gramounes comme Tonin ont appris à construire les fondements de leur identité.

---

719Extrait de la première version de l'avant propos de Zistoir Kristian : Roman autobiographique d'un travailleur réunionnais (édition en langue créole), tapuscrit, vers 1975, p. 1 (archives personnelles de « Ah-Kon »).

720SAMLONG Jean-François, *op.cit.*, p.137

721Granmoune, Gramoune : adulte, vieillard

722Lontan : avant, autrefois

723L'entrée de l'île dans la modernité date des années 1960, années pendant lesquelles l'aménagement du territoire transforme le rapport à l'espace : développement urbain, constructions de bâtiments, de routes, de logements. Cette modernité désigne aussi une nouvelle façon de consommer (développement des moyennes et grandes surfaces, arrivée des produits de la grande distribution).

Dans l'ouvrage, l'auteure amorce une véritable réflexion identitaire, avec en son centre la définition d'une identité créole qui se présente comme authentique. Cette identité est affirmée dans un discours nostalgique. Les changements de la société réunionnaise après la départementalisation sont accusés de pervertir cette authenticité.

Nous retrouvons cette définition de l'identité authentique dans le roman d'Axel Gauvin, *Quartier-Trois-Lettres*, paru en 1980. Le roman s'inspire de la vie d'un groupe de pêcheurs Saint-Leusiens qui pratique la pêche de génération en génération. Cette famille traditionnelle de pêcheurs vit sur le bord de mer et se nourrit des fruits de la pêche quotidienne. Ti Pierre, le plus jeune de la barque, est un garçon courageux, travailleur qui développe une passion pour la pêche dès sa plus tendre enfance grâce à ses deux oncles qui l'initient au maniement de la ligne. Il évolue dans le Quartier de Saint-Leu, théâtre de campagnes politiques qui deviennent virulentes à cause de l'alcool qui y circule. Saint-Leu est aussi une ville où le chômage et la misère règnent en maîtres.

Ti-Pierre laissera peu à peu la place à Tonin, un personnage dont le portrait contraste fortement avec celui du jeune garçon. Tonin, contrairement à Ti-Pierre, développe peu d'ambition. Il ne veut pas travailler pour gagner sa vie, l'effort et la fatigue le rebutent. Il est hébergé par une femme généreuse, générosité dont il abuse et qui devient prétexte à abandonner toute perspective professionnelle. Tonin apprécie ses verres d'alcool jusqu'à tomber dans une addiction qui le conduit à la destruction. Les destinées de Ti-Pierre et Tonin finissent par se rejoindre dans le message tragique de l'œuvre. Les portraits de Réunionnais évoluant dans ce quartier trois-lettres engagent une réflexion sur l'organisation sociétale et politique de La Réunion dans les années 1960. L'absence de démocratie et les violences dans les campagnes tournent en dérision le fonctionnement politique et l'engagement des citoyens. La question de l'évolution de l'homme est posée dans ce contexte de violence.

L'auteur, Axel Gauvin, est né le 3 août 1944 à Saint-Denis de La Réunion. Il étudie à Saint-Denis avant de partir à Saint-Cloud en 1967, pour l'École Normale Supérieure. Il enseigne ensuite à La Réunion et devient président de l'Office de la langue créole<sup>724</sup>. Axel Gauvin est connu pour son engagement culturel et son militantisme associatif. Il défend entre autres la mise en place de *lékritir* 77<sup>725</sup>, proposition de graphie créole.

*« Axel Gauvin, d'abord militant politique, se consacre ensuite à un engagement plus culturel. Différentes personnes comme son frère, George Gauvin et Boris Gamaleya jouent un rôle fondamental dans sa décision de s'engager dans le militantisme culturel. Dès lors, il publie quelques poèmes dans un journal du Front de la jeunesse pour l'autonomie de La Réunion,*

---

724Lofis (association de loi 1901) cherche à promouvoir la langue créole en articulant les pratiques des locuteurs, leurs attitudes et représentations liées au créole avec le discours scientifique.

725Proposée par le groupe "Oktob 77" dont l'objectif est de « proposer une graphie commune à tous ceux qui écrivent en créole ».

*intitulé Jeune Réunion* puis dans *Le Nouveau Progressiste*, ainsi que dans les revues militantes et multigraphiées *Bardzour* et *Fangok* où paraissent, à côté d'articles théoriques, les poèmes, chansons, nouvelles d'autres écrivains créolisants. Les objectifs de la revue *Fangok* sont clairement exposés dans un éditorial aux allures de manifeste, publié dans le premier numéro. Il s'agit alors pour les auteurs réunionnais de « retrouver [leur] histoire et de mieux la faire connaître » en œuvrant, d'une part, pour le développement « de la littérature réunionnaise, qu'elle soit d'expression créole ou française » et, d'autre part, pour la défense et la promotion du réunionnais, « trop longtemps combattu, méprisé »<sup>726</sup> ».

Les romans d'Axel Gauvin sont portés par ce double engagement envers la langue créole et la définition d'une identité créole au regard de l'histoire et des spécificités qui fondent la culture réunionnaise. Daniel Honoré, auteur du roman le plus récent du corpus, est lui aussi engagé et militant pour la langue créole. Il est né le 16 octobre 1939 à Saint-Benoît à l'île de La Réunion. Après des études sur l'île, il devient professeur de Lettres dans un collège. Daniel Honoré est militant culturel, il défend la sauvegarde et l'écriture de la langue créole, au travers de ses romans, contes, légendes, proverbes et devinettes. En 2002, il publie le Dictionnaire des expressions créoles. Militant actif au sein du PCR, Daniel Honoré est membre du groupe Tangol<sup>727</sup> et de l'association Union pour la Défense de l'Identité Réunionnaise (UDIR). Nous avons choisi d'intégrer son roman *Shemin brakanot* paru en 1984 au corpus. *Cemin Bracanot : Dopu dan' vent' son momon* a été traduit par Jean François Sam-Long en français en 1999.

Dans *Shemin brakanot* de Daniel Honoré, l'histoire prend forme à Saint-Benoît, dans les années 1960. Sur un arrière-plan contextuel où se confondent chômage, alcoolisme et violence, se dresse un portrait assez sombre du quotidien alors que La Réunion se modernise. Dans l'œuvre, les personnages sont démunis, ils sont confrontés à la misère culturelle et aux difficultés financières. L'auteur construit sa fiction autour des métiers de la canne et du quotidien difficile des coupeurs de cannes. Le roman décrit une société en perdition et interroge l'absence de perspectives des personnages, enfermés dans un déterminisme social écrasant. Les destinées sont mêlées à une forme de fatalisme, à l'image de Joseph, l'un des personnages clés de ce roman. Joseph semble sous l'emprise d'une force qui le domine et faute de pouvoir accéder au changement, il va choisir l'auto-destruction. Le renoncement devient un choix, dans cette société qui ne lui laisse aucune perspective d'évolution. Le personnage trouve en la violence un exutoire et engage une réflexion sur les formes de violence qui entravent l'épanouissement social à La Réunion.

---

<sup>726</sup><http://www.lehman.cuny.edu/ile.en.ile/paroles/gauvin.html>

<sup>727</sup>L'association *Tangol* est créée en 2001 par Axel Gauvin. Des artistes, des enseignants et des chercheurs y « œuvrent, par tous les moyens adéquats, à la poursuite de l'aménagement et de l'équipement de la langue réunionnaise ».

Cette fatalité, que l'on retrouve dans l'ensemble des romans du corpus, porte un message politique, à la hauteur des engagements des auteurs. Les malheurs successifs des personnages et l'incapacité d'être et de devenir interrogent la place de l'individu dans une société décriée. Les romans traduisent l'impossible construction identitaire dans un contexte qui inhibe toutes possibilités. La *capacité d'agency*<sup>728</sup> est supprimée dans l'œuvre pour signifier qu'elle n'existe pas dans la vie des Réunionnais. La parole des subalternes, au centre des projets d'écriture, installe notre analyse de ces œuvres dans un cadre intéressant. Les écrivains de ce corpus sont tous engagés et font partie d'une catégorie d'intellectuels qui mènent une réflexion culturelle, identitaire et politique sur la société réunionnaise. Cette réflexion se fait dans la résistance au vu de la forte assimilation prônée par les pouvoirs en place et l'organisation d'une défense du modèle d'intégration pour sa sauvegarde.

Les romans prennent pour contexte la société réunionnaise des années 1960-1970 et entendent traduire les problématiques réelles et aborder la question de la place de l'homme dans cette structure sociale. La posture des auteurs dans les éléments du paratexte, notamment dans la préface, annonce l'engagement des écrivains dans une entreprise de questionnement du réel. Cette lecture engagée s'inscrit dans la révolte d'une perspective critique, d'une remise en question du fonctionnement des structures sociales et de fait s'inscrit dans un point de vue politique.

Henri Mitterand interroge le réalisme-critique et la méthode d'analyse et de lecture des « peintres » naturalistes du dix-neuvième siècle, comme Emile Zola, Gustave Flaubert ou Honoré De Balzac appartenant à la « tradition dite du « réalisme critique <sup>729</sup>» ». Dans son étude sur *Le Discours du roman*, il souligne l'intérêt des « segments d'énoncés qui désignent et commentent l'œuvre » et invite à considérer les indices textuels qui entourent le texte. Ces éléments paratextuels apparaissent comme des « lieux marqués » et des repères de lecture et d'interprétation du texte :

*« Ce sont tous les segments d'énoncés qui désignent et commentent l'œuvre : la première page de couverture, qui porte le titre, le nom de l'auteur et de l'éditeur, la bande-annonce ; la dernière page de couverture ; où l'on trouve parfois le prière d'insérer ; la deuxième page de couverture, ou le dos de la page de titre, qui énumèrent les œuvres du même auteur. Toutes ces suites de signes forment un énoncé sur le roman qu'ils dénomment, et un discours sur le monde. Elles programment un comportement de lecture, elles tendent au lecteur un filet sémantique où il viendra se prendre<sup>730</sup> ».*

---

728La capacité d'*agency* désigne la capacité d'action, d'autonomie. (La capacité du peuple à agir)

729MITTERAND Henri, *Le Discours du roman*, Paris : Presses Universitaires de France, 1986. p.8

730Ibid., p.15

La préface est un lieu de dialogue privilégié entre l'auteur et son lecteur, dans laquelle l' « énoncé sur le roman » donne autant d'indices que le discours de l'auteur sur le monde, la société visée. L'écriture vise à se réapproprier un contexte pour entamer un travail critique où l'indice d'évaluation apparaît dans les éléments paratextuels. Ces éléments entament une définition du regard qui sera celui de l'auteur. Les préfaces du corpus entament un premier échange sur la nécessité de revoir les structures décadentes du réel. Ce premier dialogue commence le travail de l'œuvre qui vise à convaincre et persuader le lecteur du contre-discours qui va suivre.

*« Le triangle constitué par je, tu, il est déjà socialisé, à plus forte raison lorsque le discours met en communication, à travers ces personnes, des personnages ou des rôles, comme ceux de l'écrivain, du lecteur de romans, de l'éditeur ou du critique. Il existe bien une population particulière de la préface, et cette population-là est en prise directe sur la formation et la transmission de l'idéologie<sup>731</sup> ».*

Ces éléments nommés « segments d'énoncés » sont très présents dans l'ouvrage d'Agnès Gueneau, *La Terre-Bardzour, granmoune*. L'auteure a, en effet, tenu à éclairer le lecteur sur la signification des termes qui composent le titre de son ouvrage. La définition du terme « granmoune » ancre le discours dans un contexte culturel bien précis, avec cette figure de l'oralité détenteur du savoir traditionnel et des pratiques du *tan lontan*. La volonté d'intégrer une identité culturelle forte au texte apparaît dès le titre. Le travail de la préface est d'ancrer la fiction dans un acte, celui du « témoignage » du granmoune, détenteur de vérités sur le contenu de l'histoire collective.

*« Il était la mémoire. Et l'histoire. Pas seulement la sienne. La nôtre aussi. Mais comme des archives secrètes qu'on n'avait pas le droit d'explorer. On savait que tout était là. Qu'on aurait pu tourner les pages. Mais on n'osait pas questionner<sup>732</sup> ».*

Présenté comme la voix de la sagesse et le gardien des valeurs anciennes, le granmoune est défini comme un être d'expérience et de bonté, solide et fiable. Les valeurs sont tant idéalisées que le lecteur pourrait croire à une figure mythifiée mais l'auteure travaille à ramener cette mythification vers le réel. Dans la préface, comme dans le roman, elle invite le lecteur à se rattacher, d'ores et déjà, à une imagerie culturelle connue, qui lui parle d'autant plus si le lecteur est réunionnais. Le granmoune est accrédité comme figure de l'histoire et de la culture réunionnaises. C'est un homme qui a traversé le temps, il est la voix de l'expérience, du vécu. Le granmoune est le lien perdu entre le tan lontan et l'identité moderne et c'est en ce sens que cette figure centrale de l'œuvre devient témoin historique. Sa parole se présente comme la solution à cette rupture identitaire intervenue à la départementalisation.

---

731 *Ibid.*, p.23

732 GUENEAU Agnès, *La terre bardzour, granmoune*, 1981. p. 7



*« GRANMOUNE, c'est le terme par lequel les Réunionnais désignent souvent les vieillards, particulièrement mais non exclusivement, les hommes. Le mot n'a pas d'équivalent en français. A la rigueur, on pourrait rapprocher Granmoune de vieillard, grand-père, papé. Mais ces deux derniers termes ont surtout des connotations familiales et le terme de vieillard sans autre adjectif est une désignation relativement pauvre. Le mot « granmoune » au contraire évoque à lui seul immédiatement une infinité de significations. Nous entendons par là non seulement quelqu'un qui est âgé mais aussi et surtout quelqu'un qui a acquis avec le temps une expérience et une connaissance remarquables de la vie et des hommes et qui souvent a reconverti la souffrance en bonté. Se mêlent alors à cette appellation un certain sentiment de respect en même temps qu'une petite note de tendresse<sup>733</sup> ».*

La préface est le lieu d'un retour de l'auteure sur son écriture. On y perçoit sa volonté de placer l'acte d'écriture dans un projet militant. Il s'agit de la lecture engagée de la société réunionnaise avec un retour aux sources et aux valeurs traditionnelles. Cette démarche rejoint celle de Daniel Honoré, qui annonce dans sa préface *« témoigner, valoriser et affirmer une culture et une identité réunionnaises »*. Vaste projet dans lequel l'écriture devient acte politique car il s'agit de parler « de » et « pour », donc de définir et de prendre la parole pour une classe sociale définie. Dans le cadre d'un engagement similaire, Anne Cheynet se fait la représentante d'une catégorie sociale bien précise et mentionne, pour accréditer sa démarche, qu'il s'agit d'un récit qui a été étayé par des témoignages.

*« Ce récit se situe entre 1954 et 1972. Il est né à partir de témoignages recueillis dans une certaine classe sociale, celle des déshérités. Tout est vu au travers leurs yeux, leurs aspirations, leur culture<sup>734</sup> ».*

Il ne s'agit pas de rapporter des faits isolés, recueillis dans des témoignages ici et là, mais bien d'un constat généralisé sur la situation des catégories sociales les plus défavorisées dans l'île :

*« Sur ce sujet, je dois faire remarquer que les faits relatés sont réels et que s'ils sont présentés sous une forme anecdotique, ils ne sont pas exceptionnels<sup>735</sup> ».*

Anne Cheynet dit vouloir écarter toute interprétation subjective de cette réalité en mettant en avant des témoignages recueillis dans la société civile. L'écriture est définie dans la préface comme engagée, elle s'écarte de l'imaginaire et de l'invention. Les auteurs s'engagent à formuler un discours sur la réalité sociale et le quotidien de ceux qui n'ont pas de voix.

---

733Ibid., p. 3

734CHEYNET Anne, *op.cit.*, p.3

735Ibid.

« On peut dire sans abuser du mot que l'esclavage n'est pas mort à la Réunion. La dignité humaine n'est pas respectée. C'est ce qu'il y a de plus révoltant et il faut le dire, le crier, le hurler. Personne n'a le droit d'ignorer que, dans ce pays, des hommes sont obligés de se taire, de tout accepter pour ne pas mourir de faim, de marcher à quatre pattes devant les plus puissants : ceux qui détiennent le pouvoir de l'argent, de l'instruction<sup>736</sup> ».

Pour autant, ils n'entendent pas exclure cette subjectivité qui devient une force de l'écrivain intellectuel et engagé, qui assume porter une parole politique sans pour autant la faire partisane. L'auteure se défend cependant de faire l'éloge du Parti Communiste Réunionnais ou de mettre en avant une quelconque idéologie communiste. Sa prise de position même si elle est politique et engagée dans l'œuvre, n'engage aucunement son opinion politique personnelle. Aussi, elle explique parler pour la classe des opprimés et des ouvriers et précise qu'elle ne construit absolument pas l'apologie d'un parti. La ligne de défense des auteurs est la description objective des faits, comme Axel Gauvin entend décrire la réalité des campagnes politiques en dénonçant, dans *Quartier-Trois-Lettres*, l'absurdité des méthodes d'intimidation et de pressions exercées sur les militants et la population. Axel Gauvin met d'ailleurs en scène la catégorie des « petits » pêcheurs et leurs plans de survie quotidiens face à une machine politique difficile à enrayer et à démocratiser. *Cemin Bracanot* de Daniel Honoré mobilise également la parole des faibles et des démunis. La voix des subalternes s'exprime dans la violence pour traduire la perte identitaire et mettre en lumière le processus social de négation de ces êtres subalternes.

Il s'agit de décrire un système dominant en énonçant la voix de ceux qui tentent de résister, de survivre. Les descriptions des échecs successifs révèlent un enfouissement inévitable de l'être dans ce système écrasant. Les écrivains de la résistance entendent sortir les victimes du mutisme, pour une reconnaissance des torts qui leur ont été infligés. L'objectif affiché de contredire le discours dominant et de contester la hiérarchie imposée par les mécanismes de pouvoir coloniaux ancrent le texte littéraire dans un contre-discours, celui de la révolte.

---

736 *Ibid.*

### **3.1.2.2 Le contexte du vote de la départementalisation en 1946 : la toile de fond des ouvrages**

La départementalisation est au centre des romans, en tant que temps de l'histoire et période sur laquelle il faut réfléchir. Le point de départ de la réflexion est donc le changement de statut en 1946. Les questions sociales et politiques soulevées dans les romans tournent autour de cette problématique des conséquences de la départementalisation. La départementalisation n'est pas seulement responsable de grands bouleversements, elle constitue le point de départ pour l'analyse des inégalités, des complexes, des clivages, des réajustements, des transformations à la fois identitaires, sociales, sociétales et politiques. La départementalisation se présente comme une période qui permet de confronter l'évolution de l'homme à sa construction identitaire au travers du prisme d'un nouveau fonctionnement de la société réunionnaise. Ces enjeux contemporains apparaissent au sein des discours littéraires comme des perspectives d'analyse des idéologies dominantes construites ou maintenues en cette période.

A l'heure du changement de statut en 1946, l'île de La Réunion porte les nombreux stigmates de l'histoire coloniale. L'esclavagisme et l'engagisme ont laissé de nombreuses traces dans le fonctionnement économique mais également dans l'organisation sociétale et politique. La population et les dirigeants politiques attendent beaucoup du changement de statut. Dans ce vote pour la départementalisation résident les espoirs de reconstruction d'une société nouvelle et la restitution de sa dignité à une population marquée par un passé d'asservissement. La départementalisation est attendue comme une révolution politique et sociale. Il est vrai que le contexte est peu favorable à la croissance et au développement dans les années 1940. Après la Seconde Guerre mondiale, l'île de La Réunion est décrite comme étant au bord de l'asphyxie: le paludisme et la tuberculose sévissent, le taux de mortalité est important, les infrastructures sont détériorées, le niveau de vie est nettement inférieur à celui des pays développés, la situation sanitaire est déplorable et le niveau d'instruction est équivalent au développement du système éducatif, c'est-à-dire très faible. La Réunion présente toutes les caractéristiques du sous-développement.

L'impasse, dans laquelle l'île se trouve, découle du système colonial, mis en place depuis 1825 et qui, même arrivé à bout de souffle, continue de résister au nouveau modèle qui s'impose. La départementalisation apparaît alors comme une solution intermédiaire et non

radicale. Tout en étant toujours rattachée à son ancienne colonie, la départementalisation allait permettre à La Réunion d'avoir un véritable statut et une égalité de droits.

Les blessures territoriales sont physiques mais aussi psychologiques. L'état psychologique du pays est marqué par des décennies d'exploitation et de misère. Les historiens évoquent un « retard des mentalités » et l'île ne possède pas encore d'écoles pour tous. L'accès à l'information est très restreinte. Les nouvelles qui arrivent à « sauter la mer » arrivent avec des jours de retard, faisant de la société réunionnaise, une société cloisonnée, en décalage avec le reste du monde.

Pendant ce temps, dans les cases, les Réunionnais ne mangent pas toujours à leur faim. Le riz et à la viande sont des denrées rares. Les Réunionnais se débrouillent avec le peu qu'ils possèdent pour vivre. L'absence de matière première contraint ces derniers à construire et aménager leurs habitations avec des matériaux naturels. Le confort occidental comme la literie, les vêtements ou encore l'accès à l'eau et à l'électricité ne sont réservés qu'à une catégorie de la population, très aisée. Les écarts de niveau et de qualité de vie se creusent entre une minorité privilégiée et le plus grand nombre, qui subit la précarité.

Les cellules familiales peinent à se structurer dans ce contexte économique instable. La Réunion vit encore de ses métiers lointains et n'innove pas encore dans ce domaine. La population est présentée comme étant en perdition et le quotidien apparaît comme peu attractif, dans une société où le principal objectif est de trouver à manger pour survivre et faire vivre les enfants. A l'époque, il n'y a pas de service administratif, ni de secteur tertiaire. C'est donc sur une quasi-table rase en termes de droits que la départementalisation va promettre la mise à égalité.

Le contexte est décrit comme « explosif » et le changement de statut est forcément une petite révolution. Le vote de la départementalisation en 1946 a retenu toutes les attentions. Les attentes étaient fort nombreuses et la réorganisation nouvelle d'un territoire après des siècles d'esclavage fait que tous les acteurs politiques prennent conscience du bouleversement historique qu'ils s'apprêtent à vivre. Mais dans ce contexte où les attentes étaient si grandes, les déceptions étaient forcément inévitables. Les effets de la départementalisation ne sont pas immédiats et il faudra attendre près de dix années avant de sentir véritablement les changements liés au nouveau statut. Ces changements sont ceux d'un pays en voie de développement: aménagement du territoire, élévation du niveau de vie, arrivée des nouvelles technologies, progrès et innovations divers. Les historiens évoquent des grands

bouleversements quand ils évoquent les conséquences directes du vote de 1946 sur le développement.

Bien que les premières déceptions aient été dépassées par les progrès considérables dans les années 1970, les discours critiques autour de la départementalisation construisent un discours antagoniste qui va au fil du temps prôner un autre modèle de développement, pour certains l'indépendance et pour d'autres l'autonomie.

La littérature met en lumière les paradoxes et les contradictions qui émergent de cette période de changement. Les tensions liées à cette transition sont visibles dans la sphère politique mais il y a également un grand nombre de tensions sociétales, qui même mises en lumière par les partis politiques et associations, restent sous-estimées. La littérature entend mettre en lumière ces tensions qui touchent la population, le quotidien de chacun, avec les mots du peuple. Paradoxalement, malgré le niveau de vie qui s'améliore, la précarité ne diminue pas, elle change de forme. Les inégalités perdurent et le système de privilèges hérité de l'époque coloniale continue encore de creuser les écarts entre les classes sociales. Ces inégalités constatées rendent intolérables les discours prometteurs qui avaient accompagné le vote de 1946. Le paradoxe entre les transformations entamées de la société réunionnaise et le malaise grandissant dans la population pousse à interroger ce bouleversement idéologique dont personne n'avait prévu la rapidité et les effets.

Ces mutations et ces malaises sont interrogés par le discours littéraire. Les romans proposent une lecture engagée des comportements sociaux et une représentation de l'humain en proie à ces bouleversements.

### **3.1.2.3 Romans réalistes et critique sociale**

Le réalisme est un mouvement artistique et littéraire qui va s'étendre sur toute la moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle. Le réalisme consiste à peindre, à décrire de la manière la plus fidèle, la nature, la réalité, la société telle qu'on l'observe. Il s'agit de « retranscrire » le réel en décrivant des comportements sociaux, des attitudes, des quotidiens, dans un espace au sein duquel l'auteur joue le rôle d'observateur. Il s'agit pour les premiers auteurs réalistes

d'observer et de décrire les comportements et mœurs de ce que l'on nomme à l'époque la « basse-classe <sup>737</sup>».

C'est notamment au travers des genres de la nouvelle et du roman que le mouvement réaliste va prendre de l'ampleur. Mais le réalisme va également s'étendre à la peinture, au théâtre, à la photographie. Honoré de Balzac a donné au roman réaliste ses premières lettres de noblesse au sein de son œuvre romanesque *La Comédie Humaine*. Un ensemble de plus de quatre-vingt-dix ouvrages qui décrit des scènes de la vie avec un réalisme qu'il définit comme une volonté d'écrire l'histoire des mœurs. Dans sa préface écrite à Paris en juillet 1842, Honoré de Balzac énumère les procédés de l'écriture réaliste :

*« En dressant l'inventaire des vices et des vertus, en rassemblant les principaux faits des passions, en peignant les caractères, en choisissant les événements principaux de la Société, en composant des types par la réunion des traits de plusieurs caractères homogènes, peut-être pouvais-je arriver à écrire l'histoire oubliée par tant d'historiens, celle des mœurs<sup>738</sup> ».*

Ainsi, la *Comédie Humaine* devient une référence du mouvement réaliste. L'écrivain adopte la posture du critique et de l'historien, animé d'une volonté de décrypter les maux sociaux:

*« L'immensité d'un plan qui embrasse à la fois l'histoire et la critique de la Société, l'analyse de ses maux et la discussion de ses principes, m'autorise, je crois, à donner à mon ouvrage le titre sous lequel il paraît aujourd'hui: La Comédie humaine <sup>739</sup> ».*

Stendhal, quelques années plus tôt, en 1830, avait ouvert la voie du réalisme, avec son second roman *Le Rouge et le Noir*. Ce roman accueille les prémisses d'une écriture réaliste et le personnage de Julien Sorel, ambigu et ambitieux, va parler pour ces mœurs profondément bouleversées de l'époque. Pour Stendhal « Un roman, c'est un miroir qu'on promène le long d'un chemin ». Une réflexion qui sera au centre du débat sur le réalisme et sur sa capacité à « rendre » le réel. La génération des écrivains réalistes compte également Gustave Flaubert, dont *Madame Bovary* paru en 1857 soulèvera de nombreuses critiques. Il y décrit les mœurs de province au travers des sentiments profonds et des passions tourmentées d'Emma Bovary .

L'un des premiers textes de réflexion sur le réalisme date de 1857. Il s'agit du recueil de Champfleury, *Le réalisme*, annoncé comme « une étude de la nature » à l'encontre du

---

737CHAMPFLEURY, *Le Réalisme*, Michel Levy Frères, Paris : Librairies-Editeurs, 1857.

738Honoré de Balzac, *L'avant-propos de la Comédie humaine*, La Bibliothèque électronique du Québec ,

Collection À tous les vents Volume 606 : version 1.0. p.13

739Ibid., p.33

romantisme. Champfleury précise dans sa préface que le réalisme n'est pas une école comme a pu l'être l'école romantique. Le réalisme est une nécessité, un regard sur le monde, celui de l'observation inévitable de la société qui nous entoure. Le mouvement s'étend d'ailleurs en Amérique et en Europe :

*« Partout à l'étranger, en Angleterre, en Allemagne, en Suède, en Hollande, en Belgique, en Amérique, en Russie, en Suisse, je ne vois que des conteurs qui subissent la loi universelle et sont influencés par des courants mystérieux chargés de réalités.*

*Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de citer Dickens, Tackeray, Currer Bell, Gogol, Tourghenieff, Hildebrand, Conscience, Auerbach, Gotthelff, Mademoiselle Brener et cinquante romanciers qui, s'ils pouvaient se réunir en un congrès littéraire, n'hésiteraient pas à déclarer que leur pensée et leur plume sont dirigés vers l'observation par une sorte de fatalité à laquelle les écrivains pas plus que les hommes n'échappent ici bas.*

*L'époque le veut ainsi <sup>740</sup>».*

Cet inévitable voyage de l'œuvre dans les mœurs sociétales ont conduit les auteurs à construire des passerelles entre le réel et la fiction. Ce lien entre littérature et société pose inévitablement les questions de l'authenticité des descriptions, de la subjectivité de l'auteur et de la fiabilité des structures de la fiction romanesque à rendre le réel ou du moins à le représenter fidèlement. Le regard des chercheuses sur l'histoire du littéraire, Judith Lyon-Caen et Dinah Ribard, guide notre réflexion sur le regard que l'historien peut porter sur la fiction :

*« Même s'ils mettent en garde contre les « simplifications », les « exagérations » ou les « déformations » des descriptions littéraires, de très nombreux historiens des sociétés européennes du XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle puisent dans la littérature réaliste des notations utiles à leurs travaux : les descriptions et les situations du roman leur servent à repérer des faits sociaux, à illustrer ou à résumer des analyses ; certains personnages apparaissent comme des archétypes qui, bien que fictifs, permettent de comprendre la complexité des réalités sociales (Caron, 2001)<sup>741</sup> ».*

Le discours littéraire est documenté et devient une source d'informations sociologiques, notamment à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, où « *le roman occidental prend de plus en plus souvent en charge la description détaillée des sociétés réelles dans lesquelles il installe ses personnages (Auerbach, 1968)<sup>742</sup>* ». Ainsi, comme l'expriment les auteurs de *L'Historien et la Littérature*, qui interrogent le réalisme littéraire comme source pour l'histoire, les Rougon-Marcquart sont l'exemple de romans dont le lien tissé avec l'histoire en ont fait une source de connaissance de la société française :

---

740CHAMPFLEURY, *op.cit.*, p.6

741LYON-CAEN Judith, RIBARD, Dinah, *op.cit.*, p.16

742CHAMPFLEURY, *op.cit.*, p.15

« (...) de la condition ouvrière dans les régions minières du Nord (*Germinal*) aux fortunes trop rapidement faites au cours de l'haussmannisation de Paris (*La Curée*), du Paris ouvrier et populaire des faubourgs (*L'Assommoir*) aux grands magasins et à l'essor de la consommation de masse (*Au bonheur des dames*), Zola est constamment convoqué pour ses descriptions détaillées de la vie sociale <sup>743</sup>».

L'utilisation dans le roman réaliste de descriptions sociales les plus représentatives du réel fait du texte littéraire une source pour les historiens, comme les auteurs de *L'historien et la littérature* ne manquent pas de rappeler : « l'époque moderne pose ainsi de manière aiguë et complexe la question des usages de la littérature en histoire<sup>744</sup> ».

« Pour les historiens, les textes réalistes constituent une source tentante non seulement parce qu'ils recèlent quantité de description des réalités sociales du passé mais plus généralement parce qu'ils promettent de rendre ce monde lisible plus immédiatement qu'aucune archive <sup>745</sup>».

Notre objectif n'est pas de mesurer ce lien entre la traduction historique de la période départementale et sa traduction littéraire, ni de les comparer. Notre objectif, à partir de ces romans engagés dans la traduction réelle du quotidien des Réunionnais les plus exposés aux effets néfastes de la départementalisation, est de comprendre l'écriture de l'histoire qui se joue dans la trame narrative. Cette écriture de l'histoire dans un regard engagé transforme l'œuvre et lui donne le pouvoir de dire sa version de l'histoire. La littérature vient donc éclairer les zones d'ombre historiques. L'engagement dans les romans consiste à écrire une histoire occultée et à délivrer une parole subalterne. Cet engagement est à replacer dans un contexte de décolonisation. Le réalisme des romans réunionnais s'engage sur les questions d'émancipation des peuples et de la naissance de revendications culturelles et identitaires. Ces revendications naissent en réaction à une volonté politique française de maintenir un modèle d'assimilation. Les années 1970 sont celles où ces revendications explosent. Notre objectif sera de comprendre comment la littérature met en lumière cet engagement culturel par le biais d'une description du quotidien des subalternes, ou comment ces derniers sont représentés pour révéler l'oppression dont ils sont victimes.

Anne Cheynet évoque les années 1970 comme « très importantes pour La Réunion <sup>746</sup>». Elle présente *Les Muselés* tel un ouvrage « directement inspiré de la société de

---

<sup>743</sup>*Ibid.*, p.17

<sup>744</sup>LYON-CAEN Judith, RIBARD, Dinah, *op.cit.*, p.15

<sup>745</sup>*Ibid.*, p.15

<sup>746</sup>CHEYNET Anne, « 5 questions pour île en île », entretien réalisé par Thomas C. Spear, Ile de la Réunion : 6 juillet 2009.



l'époque, du climat politique et social, qui était quand même très très révoltant<sup>747</sup> ». Dans son interview avec Thomas C. Spear en réponse aux cinq questions d'île en île, Anne Cheynet évoque ces années difficiles où régnaient une forte répression politique, un « (...) climat politique, électoral qui était très dur ». Elle décrit une île pauvre et un chômage élevé qui a installé les Réunionnais dans un rapport de force avec le quotidien.

*« Les gens, pour avoir du travail, pour garder quelque chose, pour nourrir leur famille, devaient accepter des choses inacceptables<sup>748</sup> ».*

L'écriture engagée est présentée comme une écriture nécessaire. Le roman s'écrit « dans l'urgence », celle de dénoncer. L'écriture d'Anne Cheynet trouve sa place dans une révolte assumée par l'auteure, qui exprime le besoin de dire urgemment ce qui se passe à la Réunion, pour des gens qui n'ont pas la parole et parfois ont peur de s'exprimer de peur de perdre le peu qu'il leur reste. C'est parce qu'elle estime que la population ne peut pas s'exprimer qu'Anne Cheynet choisit ce titre évocateur pour son roman. *Les Muselés* désigne le climat de répression politique et de censure de ces années 1970. Elle explique ne pas avoir été la seule à être « touchée<sup>749</sup> » par ce contexte de grande misère et de répression. Nombreux sont les artistes qui se sont mis à utiliser l'écriture comme une arme de résistance. Ainsi, en parlant des artistes des années 1970, Anne Cheynet explique qu'ils ont « (On a) tous eu cette levée de boucliers contre la répression<sup>750</sup> ». Ces années de révolte vont être déterminantes pour l'écriture, non seulement parce que la littérature revisite la version politique de l'histoire pour mieux la contredire, mais aussi parce que l'écriture se rattache à un réalisme militant. Comme l'explique Valérie Magdelaine-Andrianjafitrimo dans son article *Littératures de La Réunion, littératures plurielles*, publié dans la revue « hommes & migrations », les années 1970 offrent une nouvelle perspective à la littérature :

*« C'est à partir des années soixante-dix que la littérature réunionnaise ne se satisfait plus de cette présence fantomatique des voix et remet en question la prédominance du point de vue européen<sup>751</sup> ».*

---

747Ibid.

748Ibid.

749Touchée, « inspirée » car dans les années 1970, Anne Cheynet est enseignante et ne fait pas partie de cette catégorie sociale très précaire qu'elle décrit. Née dans une famille modeste, Anne Cheynet fait partie de ces Réunionnais qui ont pu accéder à l'instruction scolaire.

750CHEYNET Anne, (2009), *op.cit.*

751MAGDELAINE-ANDRIANJAFITRINO Valérie, « Littératures de La Réunion, littératures plurielles » (2008), *op.cit.*, p.191

Ainsi, « (...) peu à peu le discours se libère, les points de vue énonciatifs se redéfinissent, un regard sur soi émerge <sup>752</sup> ». Comme l'explique Michel Beniamino, dans son article sur *La Littérature réunionnaise : contexte et problèmes actuels*, le contexte de décolonisation favorise dans les années 1970 l'émergence de la littérature réunionnaise engagée. Il donne à ce titre l'exemple de Boris Gamaleya dont les œuvres s'inscrivent « pleinement dans la perspective des luttes politiques pour l'autonomie, sinon l'indépendance de La Réunion <sup>753</sup> ». L'écriture devient le lieu de rappels des pans que l'histoire officielle, écrite par les dominants, a occulté, ce qui explique que « le combat politique (déterminé par les circonstances internationales) se double, à partir des années 1958-59, d'un combat culturel en faveur de la recouvrance de la « culture de la nuit » qui aurait été oblitérée par l'esclavage <sup>754</sup> ». Indéniablement, le discours littéraire devient le lieu de la contestation et un outil de révolte. La littérature devient alors « partagée par une frontière politique entre partisans du maintien du statut (qu'il soit colonial ou départemental) et partisans de l'autonomie ou de l'indépendance <sup>755</sup> ».

Le roman des années 1970 impose un discours sur la misère sociale, point de départ d'une réflexion globale sur la domination généralisée de l'ensemble des structures de l'île, dont la sphère culturelle. Les auteurs des romans réunionnais sont inspirés par l'histoire de l'île et ses faits sociaux. Le lien entre l'œuvre et l'histoire réunionnaise est interrogé et il convient de se demander comment l'analyse du réalisme social des œuvres peut servir l'analyse historique. L'ouvrage de Judith Lyon-Caen et Dinah Ribard *L'historien et la littérature*, interroge le lien de l'historien à la littérature. Grâce à l'étude de ce lien et des perceptions de l'historien vis à vis des textes littéraires, les auteures consacrent une grande partie de leur réflexion à valoriser la littérature en tant qu'objet d'étude historique, en même temps qu'elles en pointent les limites.

Cette réflexion sert la méthode de travail des historiens sur les phénomènes historiques dont l'ampleur est violente et négative sur les populations, mais elle sert également la mise en lumière de la pertinence de la littérature vis à vis de ces événements. On y découvre ainsi que la subjectivité des œuvres de témoignages ou de la fiction peut dire pour l'histoire ce que la retranscription même de l'événement ne suffit pas à révéler. Autrement dit, « Les témoignages, comme la production littéraire, permettent ainsi de saisir les nuances de l'imaginaire collectif <sup>756</sup> ». Dans le cas des romans des Réunionnais qui mettent en scène des subalternes, l'objectif est de faire parler les victimes de cette histoire post-coloniale.

---

<sup>752</sup>*Ibid.*, p.192

<sup>753</sup>BENIAMINO Michel, « La littérature réunionnaise : contexte et problèmes actuels », *Francophonie, Les littératures Réunionnaises*, N°53, Firenze : Olschki Editore, 2007. p.15-16

<sup>754</sup>*Ibid.*, p.15-16

<sup>755</sup>*Ibid.*, p.17

<sup>756</sup>*Ibid.*, p.48

Les romans interrogent le contexte historique. L'itinéraire des personnages est un parcours social semé d'embûches. Les auteurs font apparaître le contexte post-colonial de l'île dans ses travers sociétaux. Cette mise en contexte apparaît d'autant plus intéressante que ce sont des auteurs engagés qui investissent le roman de réalisme.

*« Ces mises en contexte, comme toutes celles qui situent les textes dans le parcours social de leur auteur, intéressent l'histoire dans la mesure où elles font apparaître des réalités culturelles, sociales ou socioculturelles peu repérées autrement <sup>757</sup> ».*

Les romans réécrivent l'histoire de l'île, selon le point de vue de femmes et d'hommes engagés dans la défense d'une identité réunionnaise et dans un combat de réhabilitation de l'opprimé. Le corpus réécrit ou donne un point de vue sur l'histoire régionale. Ainsi la force de l'histoire et du vécu méritent d'être interrogés à la lueur de la véracité de l'histoire et du discours historique.

### **3.1.3 Écriture et réécriture de l'histoire au sein des romans**

Dans l'ensemble des romans de notre corpus, ce sont l'angoisse humaine et les déceptions des personnages qui dominent. Les romans du corpus mettent en place un parcours initiatique dans lequel les personnages sont confrontés à des épreuves diverses. Ces épreuves ne se situent plus dans la tradition des rites initiatiques où l'homme est appelé à devenir meilleur par le biais d'un parcours spirituel. L'initiation des romans réunionnais fait avant tout allusion à une renaissance sociale. Inscrit dans le champ postcolonial, la réflexion sur le parcours initiatique des romans touche forcément à la réhabilitation de l'homme dont l'identité a été bafouée. La négation de l'être colonial est une base de départ pour les personnages qui tendent à s'élever par le biais de structures sociales encore bancales dans les premières décennies de la départementalisation. Les personnages sont appelés à faire face à des épreuves quotidiennes, traduction de la misère sociale de l'époque, et à résister s'ils veulent s'élever et vaincre l'enfermement dans la condition qui leur a été donnée à la naissance. « Le but suprême de l'initiation », défini par Simone Vierende dans son ouvrage *Rite, roman, initiation*,

---

<sup>757</sup>*Ibid.*, p.58

est « de dominer la Mort, s'affranchir de l'aspect tragique de la condition humaine, demeure comme une angoissante question au cœur des hommes<sup>758</sup> ».

L'acte d'initiation est une procédure de transformation dans laquelle le personnage évolue et se trouve confronté à sa propre perte, pour en retenir une leçon et mieux renaître. L'initiation suppose une démarche qui mène à l'évolution « (...) le qualificatif est très large : dès qu'apparaît une histoire où le héros est de quelque manière transformé, on a tendance à l'appeler initiatique<sup>759</sup> ».

L'exercice d'initiation au sein des romans consiste à un exercice d'élévation sociale. Le parcours initiatique est imposé par un contexte où le déterminisme et la reproduction sociale sont les principaux obstacles à la mutation sociale de l'homme :

*« L'initiation procure une réponse, et une réponse irréfutable parce qu'obtenue hors de tout raisonnement logique, au désir de changement de l'homme qui rêve d'échapper à l'enlisement de la vie quotidienne, ce qu'il traduit vulgairement par une expression chargée de sens symbolique : « changer de peau »<sup>760</sup> ».*

La mutation sociale recherchée dans les romans équivaut à un changement de peau, l'abandon d'un être pour un autre, dont la condition inférieure serait abandonnée pour une meilleure condition sociale. Cette volonté d'évoluer sur l'échelle sociale se traduit par une volonté chez l'homme de sortir d'une condition imposée et en cela de s'élever à la fois économiquement et spirituellement. Le parcours initiatique aboutirait alors à une reconnaissance de l'être bafoué par un contexte social oppressant. Il ne s'agit pas d'une initiation guidée, comme l'initiation aux rites religieux de personnages qui apprennent à s'élever avec des guides qui leur tiennent lieu d'exemple. Le corpus est composé de romans d'initiations où le personnage, parti de rien aspire à un quotidien meilleur. Le contexte décrit comme toile de fond ne lui est pas favorable. L'initiation est donc présentée comme une épreuve et le parcours initiatique dans lequel le personnage doit évoluer s'annonce difficile.

L'initiation n'est pas seulement un parcours interne et visible dans les structures de l'œuvre. Les structures de l'imaginaire sont travaillées de manière à produire l'effet initiatique chez un lecteur qui ne peut sortir de sa lecture telle qu'il l'a commencée.

---

758 VIERNE Simone, *Rite, roman, initiation*, Grenoble : Presses universitaires, 2000. p.119

759 *Ibid.*, p.5

760 *Ibid.*, p.117

*« Mais si le lecteur fait toujours plus ou moins- et sans toujours s'en rendre compte-un acte initiatique en « entrant en lecture », il ne sera vraiment initié, « autre », que si le livre l'a changé, ou, du moins, l'a incité à se poser les problèmes essentiels que cherche à résoudre l'initiation en général<sup>761</sup> ».*

Ainsi par l'expérience du personnage, le lecteur retient le message initiatique qui va agir sur lui et ses représentations. Dans le cadre du corpus, les romans agissent sur les représentations sociales et l'idée que le lecteur a d'une société. Le personnage, à la recherche d'un sens dans ce tumulte social, donne des indications sur la définition même de cette société et les limites qu'elle impose à l'être humain. La réponse ne se trouve pas dans la psychanalyse comme Simone Vierre rappelle qu'elle « peut se concevoir comme une forme moderne de l'initiation <sup>762</sup> ». Pour se délivrer de sa condition, l'homme ne doit pas seulement descendre au fond de lui-même, son existence dépend du contexte politique et social. Il aspire donc à changer les structures de sa société, d'où la présence d'un débat politique au sein des œuvres. L'initiation dans les romans du corpus concerne donc une quête sociale où l'itinéraire spirituel devient une lutte contre une domination économique, politique et culturelle.

Le parcours initiatique se présente davantage comme un parcours chaotique car les forces négatives en exercice dans l'œuvre finissent par gagner, dans la majorité des cas. Tous ont une destinée plus ou moins tragique, dans laquelle l'humain évolue dans un quotidien sur lequel il n'a pas d'emprise. Ce n'est donc plus l'être et sa capacité à se remettre en question qui sont au cœur des romans. La question de l'évolution et de la capacité du Réunionnais à transcender sa condition dépend d'une identité engagée dans un processus social. Les romans amorcent donc une réflexion sur l'identité de l'individu et son épanouissement possible dans un contexte social donné. L'individu ciblé est un personnage subalterne dans le sens où il appartient à la classe populaire défavorisée et agit dans l'œuvre en tant que représentant de la grande précarité qui sévit dans l'île dans ces années-là. Les narrateurs mettent en scène ces personnages opprimés. Les subalternes sont des personnages qui subissent le quotidien, ils ne possèdent que très peu de marges de manœuvre : pouvoir d'achat quasi-inexistant, misère culturelle favorisée par leur absence du système éducatif, leur non-participation à la vie politique. Les romans engagent une réflexion sur les marges de manœuvre limitées et les tentatives de résistance de ces personnages.

La société réunionnaise apparaît scindée, avec d'un côté les Réunionnais qui bénéficient des progrès et de l'autre ceux qui subissent leur quotidien, sans percevoir les effets

---

<sup>761</sup>*Ibid.* p.126-127

<sup>762</sup>*Ibid.* p.121

positifs du changement de statut dans leur vie. Cette société à double vitesse révèle des clivages économiques mais aussi des divisions sur la couleur, car cette différence sociale prend forme dans des considérations ethniques, avec d'un côté les « gros blancs » et de l'autre les « petits créoles ». Les fléaux sociaux semblent toucher une seule partie de la population, celle qui est la plus exposée à la misère intellectuelle. Le système éducatif présenté sous un angle critique devient un facteur et un exemple de la reproduction sociale.

Les Réunionnais vivent une transition historique en 1946 avec le changement de statut. Cette transition est difficilement vécue par la majorité de la population réunionnaise, précaire avant le changement de statut et toujours en proie aux difficultés, une fois la départementalisation votée. Les personnages laissent entrevoir un malaise identitaire, un mal-être qui illustre les nombreux fléaux sociaux auxquels les Réunionnais sont confrontés. Les difficultés auxquelles sont confrontés les personnages révèlent les tensions et dysfonctionnements politiques de l'époque traduisant l'ancrage historique des fictions. L'injustice vécue et ressentie par les protagonistes des romans repose sur la traduction d'un contexte historique de répression et de censure. Le lecteur voit ainsi se dévoiler sous la fiction tout un pan de l'histoire de La Réunion, fortement marquée par la transition départementale. Cette dernière provoque des tensions, qui placées en toile de fond des romans, traduisent un climat explosif à l'époque : fraudes électorales, répressions diverses, climat d'insécurité, procédés politiques anti-démocratiques, relations tendues entre les « zoreils » et les créoles. Les fléaux sociaux comme l'alcoolisme et la violence apparaissent comme des thèmes au centre de l'intrigue, interrogeant ainsi le rapport de l'individu à ces exutoires, devenus les principaux fardeaux de la société réunionnaise.

Ces éléments de contexte lient la fiction à l'histoire et ce lien entre le roman et le réel mérite d'être interrogé. Nous allons analyser les représentations de la misère, du système éducatif, du fonctionnement politique ou encore des rapports entre les différentes catégories sociales et ethniques. L'objectif est de comprendre l'organisation de la critique sociale au sein des fictions et d'interroger le lien entre le roman et les structures du réel.

### 3.1.3.1 La traduction de la misère par la lutte des classes sociales et ethniques

Les romans prennent le contexte des années 1950-1960 comme temps de l'histoire. Ces décennies correspondent à une période de transitions multiples, à la fois démographique, sociale, idéologique et territoriale. La fiction marque son ancrage dans l'histoire en empruntant le contexte des années soixante. En effet, dès les premières pages, le ton de l'histoire est donné : le lecteur découvre un contexte pauvre au travers de l'habitat insalubre ou simplifié à l'extrême, et un quotidien sommaire où il est coutumier d'aller au plus simple : trouver à manger et à boire. Les personnages représentent les Réunionnais en marge du développement, ceux qui sont fortement touchés par le chômage et vivent en dessous du seuil de pauvreté, autrement dit la majorité de la population de l'île.

On peut donc évoquer une représentation ciblée de la part des auteurs, qui s'engagent à décrire le quotidien « des laissés-pour-compte de l'histoire », à la manière dont Anne Cheynet les nomme et décrit dans sa préface. Ces « laissés-pour-compte de l'histoire » mènent une vie qui s'apparente à une lutte quotidienne. L'engagement des auteurs se traduit ici par une prise en charge de cette catégorie sociale. Derrière la description, la mise en scène, les auteurs s'engagent à porter une voix car ces Réunionnais-là sont privés de parole. Ils n'occupent pas cette scène sociale qui permet de prendre la parole, de dire, de dénoncer. L'absence d'expression verbale, qui prend sens dans le titre des *Muselés* d'Anne Cheynet, devient une absence d'expression sociale ou une impossibilité d'être et de devenir. L'environnement précaire des subalternes est présenté comme l'envers du décor. Les auteurs s'engagent à dire ce que les discours dominants ne disent pas. L'objectif est de mettre en lumière les principaux dysfonctionnements d'une société, dans laquelle « le développement est l'affaire de quelques uns pour quelques uns, permettant la survie du plus grand nombre pour la poursuite de la prospérité de certains<sup>763</sup> ».

La misère économique est au premier plan, elle est déterminante parce qu'elle influence les descriptions, les actions et les perspectives des protagonistes. Les personnages vivent pour la plupart avec le strict minimum, faisant écho aux améliorations très tardives des conditions de vie pour la majorité des familles réunionnaises. Car même si dans les années cinquante certains foyers accèdent à l'eau courante et à l'électricité, les progrès tardent à venir

---

<sup>763</sup>CLAIN Max, « Identité, culture et développement », Colloque identité, culture et développement, 1989, Saint-Denis, La Réunion.

sous certains toits. Les conditions de vie très sommaires d'Alexina en témoignent. Mise en scène dans *Les Muselés* d'Anne Cheynet, Alexina, est une jeune-héroïne déçue de 24 ans qui élève seule son enfant. Ce dernier n'a qu'un seul vêtement plein de trous à porter et sa maigreur révèle sa malnutrition. La description de la petite case d'Alexina, sans eau, ni électricité, fait état d'une misère noire. Cet endroit sombre n'est pas isolé contre le froid et la pluie, si bien que le vent s'engouffre de toute part et manque, au sens propre comme figuré, de la « *jeter par terre*<sup>764</sup> ». Alexina est une mère qui n'a plus de lait pour nourrir son fils tant elle peine à s'alimenter elle-même.

*« Ce soir je parle toute seule dans ma petite case; dehors le vent souffle, une sorte de vent de cyclone qui secoue la porte, pénètre par les trous. De temps en temps le gosse pleure; il doit avoir froid. Bien sûr, il est nu. Tout son linge est déchiré, tant de fois je l'ai raccommodé que c'est devenu maintenant impossible. Jusqu'à la couverture qui est trouée <sup>765</sup> ».*

Alexina, pour pouvoir aller au travail, laisse seul son fils à la maison. Cette misère des mères de familles réunionnaises est la conséquence, à l'époque, de l'absence d'aides sociales pour les mères seules. Inquiétée par les difficultés financières, Alexina doit obligatoirement travailler comme de nombreuses femmes, laissant leur progéniture livrée à elle-même tous les jours:

*« La porte est ouverte, le vent l'a fait battre. L'enfant est tout nu. Ses vêtements à lui non plus ne sont pas secs. Son petit corps est glacé. Deux larmes sont restées « caillées sur ses joues et il gémit en dormant.*

*Je n'ai pas le temps de manger ; juste celui de le faire téter.*

*Quand je le réveille il se remet à pleurer mais dès qu'il me reconnaît, il cherche mon sein à travers le corsage. Il ne sourit pas ; peut-être le fera-t-il tout à l'heure lorsqu'il sera rassasié...je trouve qu'il a pris du poids ces temps-ci malgré le manque ... <sup>766</sup> ».*

Le rôle de mère est difficilement conciliable avec les horaires de travail, notamment avec une représentation, dans le roman, de patrons intransigeants qui ne considèrent aucunement les paramètres de la vie personnelle de l'employé. La majorité des Réunionnais travaillent sans contrat et donc sans droits au travail. L'exemple d'Alexina donne à voir un regard social négatif sur le travail des femmes. Son parcours révèle le manque de considération pour les mères créoles à l'époque, qui ne bénéficiaient pas encore d'allocations au même titre que les mères de France hexagonale. Alexina va perdre tous les emplois auxquels elle va s'essayer. Que ses patrons soient des blancs ou des créoles, ses expériences

---

764CHEYNET Anne,(1977), *op.cit.*, p.10

765*Ibid.*, p.8

766*Ibid.*, p.11



professionnelles ne sont pas pérennes et aboutissent à l'échec. L'absence de stabilité professionnelle dans l'œuvre montre les difficultés des femmes réunionnaises à considérer l'emploi comme une source de satisfaction. Alexina va cumuler les difficultés financières et les tensions au quotidien vont la mener à des débordements violents qui lui vaudront d'être confrontée à la justice. Seule face à ses problèmes, Alexina va trouver refuge, plus d'une fois dans l'alcool et remplir le carnet de crédit de la boutique du chinois pour dépenser en *quart de rhum*<sup>767</sup> l'argent qu'elle ne possède pas. Alexina verra une lueur d'espoir grâce à Antoine, qui deviendra son compagnon, rendant ainsi sa vie de mère et de femme plus supportable.

L'enfant d'Alexina, Christian, subit cette misère économique dès l'enfance. Sous-alimenté et souvent malade, Christian représente ces nombreux enfants victimes de malnutrition à l'époque. Les constats sanitaires montrent que les conditions de vie sont améliorées dans certaines familles, mais fortement déplorable dans d'autres. Le changement de statut n'a pas immédiatement enrayer la mortalité infantile. Le lecteur explique aisément ce taux élevé au regard des conditions de vie d'Alexina. Christian aura la chance de grandir mais malgré ses efforts pour s'en sortir, trouver du travail et s'impliquer dans la vie politique, le jeune homme ne cessera d'être confronté à de nombreuses difficultés. Le roman laisse apparaître les nombreux signes d'une société vide de perspectives. Les parcours chaotiques des personnages montrent que la société réunionnaise des années 1960 n'offre que très peu d'espoir à ceux qui y naissent.

Dans l'œuvre de Christian, *Mes aventures, Histoire vraie d'un ouvrier réunionnais en France*, Christian raconte qu'il commençait parfois ses journées le ventre vide. Il ne trouve pas sa place sur les bancs de l'école, ne s'y sent pas à l'aise. Sa vie de petit garçon est rythmé par l'aide journalière qu'il doit fournir à sa famille pour les travaux ménagers. Cette vie, qui n'est pas compatible avec la réussite scolaire, est celle des nombreux enfants réunionnais nés dans des familles modestes. Nous sommes dans un contexte où la famille n'a pas les moyens d'offrir un repas aux enfants chaque matin :

*« On tournait un peu autour de Maman pour voir s'il n'y avait rien à manger avant de partir. Des fois elle nous donnait un peu de riz réchauffé, des fois de la bouillie de maïs, mais des fois aussi on restait sur notre faim et on était obligé de « regarder par le trou de la serrure »<sup>768</sup>.*

Dans ces conditions, le repas de midi à la cantine de l'école était l'unique moment de la journée pour manger à sa faim. Cette cantine était, pour les parents et les enfants, un argument

<sup>767</sup>« Le « quart » ou « musquet » (miské) était une des six mesures d'étain et valait deux décilitres, le demi kar, un décilitre ». Alain Armand.

<sup>768</sup>CHRISTIAN, *op.cit.*, p.108

convaincant pour poursuivre une scolarité. De même, pour les politiques, adapter la cantine scolaire au contexte social c'était augmenter le taux de scolarisation dans l'île.

*« A 11 heures, tous les enfants allaient manger à la cantine, en colonne par deux. Moi j'aimais mieux manger à la cantine parce qu'on nous donnait du riz, alors qu'à la maison on mangeait plus souvent du maïs. Le samedi, c'était repas de fête pour nous parce qu'on nous donnait un bout de viande, et de la viande on n'en voyait pas souvent la couleur à la maison<sup>769</sup> ».*

Dans *Zistoir Kristian*, le jeune garçon ne possède que quelques vêtements, peu importe les circonstances et le temps. Outre le frein que constituait la grande précarité, la société réunionnaise était à ce moment encore préservée des modèles de consommation connus de nos sociétés contemporaines. Plus qu'une description des vêtements de Christian, le roman décrit un rapport ancien à l'achat et à la consommation. Ce lien traditionnel à l'habillement s'est transformé, avec la transition par un autre modèle de consommation qui vaudra l'appellation de « société du paraître » à la société réunionnaise de consommation qui se développe et explose dans les années 1980.

*« En été comme en hiver, j'avais toujours un petit short en toile kaki, une chemisette en zéphyr et les pieds nus. Quand il faisait froid, d'une main je tenais bon mes livres, et de l'autre je tenais mon col de chemise pour me protéger. Quand il y avait du vent, je mettais la main sur la tête pour empêcher mon « chapeau la roue l'auto » de s'envoler. Quand il pleuvait, je n'avais pas d'imperméable<sup>770</sup> ».*

Cette enfance misérable conduira Christian à arrêter l'école pour exercer, comme son père, des travaux manuels et ainsi gagner sa vie et ramener de l'argent dans le foyer. La réussite scolaire est décrite comme impossible au vu des conditions de précarité de la famille de Christian. A l'époque, il y avait ceux qui avaient les moyens d'aller à l'école et les autres. Christian souligne la distance qu'il y a entre ses camarades et les enfants des blancs qui sont bien équipés et habillés pour venir à l'école, témoignant ainsi des clivages sociaux existants et visibles à l'époque :

*« Le plus triste encore, c'est quand je voyais mes camarades qui avaient des habits neufs, alors que moi j'avais toujours le même petit short en bleu de chauffe, la même chemisette en zéphyr. Et puis mon linge était tout déchiré parce que je me battais souvent avec mes copains. Bref j'étais tout débraillé.*

*Je voyais aussi les « enfants des blancs » qui venaient avec des crayons de couleur, des livres, des cahiers, un cartable. Moi, tout ce que j'avais, c'était une plume et un encrier tout moche<sup>771</sup> ».*

---

769Ibid., p.109

770Ibid., p.108

771Ibid., p.110-111

Pour révéler la profonde misère des personnages et également pour traduire le message d'injustice, les romans construisent un clivage entre l'opulence et la misère. Ce clivage se construit de diverses façons : la différence des habitations, des vêtements ou encore des comportements. Mais ce clivage prend également forme dans une différenciation ethnique, avec d'un côté les créoles qui évoluent dans la misère et de l'autre, les « gros blancs » et les « zoreils » qui évoluent dans un luxe insolent. Cette différenciation ethnique est à nuancer car elle ne traduit pas une opposition purement binaire sur la couleur de peau. Tous les créoles ne sont pas pauvres car des Réunionnais accèdent au statut de fonctionnaire et adoptent un mode de vie aisé dès les années 1970. De même, les créoles ne sont pas tous noirs de peau. Il convient de définir au mieux ces termes de « zoreils », « créoles » et « gros blancs » qui au delà de leurs différences culturelles et ethniques, reflètent une hiérarchie sociale où ce sont souvent la couleur blanche et le statut social acquis par l'ancrage dans un milieu professionnel spécifique qui définissent l'être. Dans son article sur « La construction identitaire dans la société réunionnaise » paru dans le *Journal des anthropologues* en 2003, Laurent Médéa interroge la formation des identités et la construction de l'identité nationale dans l'île. Il définit dans son glossaire les différentes « dénominations attribuées aux groupes ethniques à La Réunion » parmi lesquelles nous intéressent les termes de créole et de Gros blanc. Le créole, selon Laurent Médéa est un terme équivalent à celui du « Métis ». Il inclut ainsi le créole dans un processus de métissage et exprime que le créole est avant tout un groupe social et non pas un « groupe ethnique » :

*« Créole ou Métis : La majorité sont catholiques et peuvent avoir deux ou trois religions. Ils sont principalement métissés entre les kaf, les malbar, les yab et certains chinois et depuis quelques dizaines d'années avec des zorey. Le créole ou métis n'est pas un groupe ethnique mais un groupe social sans composante ethnique aux frontières fluctuantes. De plus, les métis ne sont pas forcément issus d'un métissage biologique, ils peuvent l'être dans leur esprit et cette dénomination peut désigner des cas qui relèvent du métissage mais à partir de critères autres que physiques<sup>772</sup> ».*

Dans le dictionnaire Kréol Français d'Alain Armand, dont la seconde édition date de 2014, le *kréol* est synonyme de « réunioné<sup>773</sup> », il désigne un « Réunionnais d'origine européenne ou métis », mais le créole peut aussi être blanc, c'est un « Kréol Klèr<sup>774</sup> ». Les critères de couleur avancés ne peuvent donc pas être considérés comme des éléments centraux des catégorisations ethniques. Les dénominations s'appuieraient sur d'autres critères. Le lieu de naissance est pour Laurent Médéa l'élément distinctif dans l'appellation « créole », c'est-à-dire, né dans l'île :

<sup>772</sup>MEDEA Laurent, « La construction identitaire dans la société réunionnaise », *Journal des anthropologues*, N°92-93, 2003. p.262.

<sup>773</sup>Réunionnais

<sup>774</sup>Expression désignant le « créole des hauts », Dictionnaire Kréol-Français

*« Il faut souligner l'apparition du mot créole qui s'appliquera aux esclaves afromalgaches nés dans les colonies îliennes, qui sont considérés par les maîtres comme bien supérieurs à ceux nés en Afrique et Madagascar, car les premiers sont « occidentalisés et christianisés »<sup>775</sup>.*

Dans le roman d'Anne Cheynet, les créoles sont ceux qui apparaissent dans le regard de la bourgeoisie locale comme étouffés par la paresse<sup>776</sup>. Ces créoles-là ce sont les Réunionnais qui vivent « Côté colline. C'est le monde des Alexina, des Antoine, des Camille. Ils habitent là avec leur quotidien de faim et de misère<sup>777</sup> ». Le créole dans les romans introduit dans sa définition des paramètres sociaux, dont le trait principal est la précarité. La volonté de l'auteure est de hiérarchiser, de montrer une domination économique dans un schéma binaire qui oppose les « bourgeois » et « familles aux fortunes insultantes<sup>778</sup> » aux muselés. L'auteure illustre cette opposition binaire par une composante nouvelle pendant la balade de Christian à Saint-Gilles. Christian découvre médusé que « (sa) peau de nègre<sup>779</sup> » n'est pas compatible avec la « quantité de « zoreils »<sup>780</sup> » sur Saint-Gilles, entendons la majorité des métropolitains. *Les Muselés* d'Anne Cheynet laisse entrevoir une critique du « zoreils » qui vit près des plages de l'ouest, dont la peau blanche devient rose au soleil. Ce blanc-là est un Français d'hexagone venu s'installer ou de passage dans l'île. Norbert Dodille propose, dans son article sur les *Revue des années (mille neuf cent) soixante-dix*, paru dans le journal en ligne *L'ici et l'ailleurs*, la définition suivante pour le « zoreil » :

*« Par définition, les zoreilles appartiennent à la nouvelle génération, puisqu'ils font partie de ces professeurs envoyés remplir les fonctions récemment créées par la multiplication des écoles, des lycées et le développement du Centre universitaire. Ils n'ont pas de parents réunionnais, et bien qu'ils soient généralement blancs, ne sauraient être assimilés ni aux grands blancs ni aux petits blancs des hauts<sup>781</sup> ».*

Les « gros blancs » ne sont pas des blancs issus de cette immigration de fonctionnaires métropolitains. Les « gros blancs » sont définis par Laurent Médéa comme des descendants et héritiers directs des colons.

*« Gros Blanc : tous catholiques, ils sont également les descendants des premiers colons français arrivés à La Réunion il y a plus de trois siècles en même temps que les yab et les kaf. Ancien maîtres d'esclaves (10 à 400) ils sont toujours les gros propriétaires terriens de l'île. Ils sont également propriétaires des supermarchés, des maisons de crédits, concessionnaires, actionnaires des banques et des grosses entreprises de La Réunion<sup>782</sup> ».*

775MEDEA Laurent, *op.cit.*, p.262

776CHEYNET Anne,(1977), *op.cit.*, p.13

777Ibid., p.6

778Ibid., p.5

779Ibid., p.68

780 Ibid., p.67

781DODILLE Norbert, *op.cit.*, p.197

782MEDEA Laurent, *op.cit.*, p.262

La définition du gros blanc, inclut une différence de couleur mais l'essentiel des traits de la définition s'appuie sur une catégorisation économique. Le gros blanc détient un pouvoir qu'il a hérité du colon, ce dernier étant marqué par l'histoire de la domination qu'il a contribué à écrire.

La possession d'argent est aussi le trait distinctif des gros blancs dans les romans. Le discours de domination des « gros blancs » sur les systèmes financier et social est unanime d'un roman à l'autre. La définition d'Alain Armand dans son dictionnaire traduit cette mainmise sur les grosses fortunes de l'île. Le *blanc*<sup>783</sup> est un « homme riche, important ; possédant », « propriétaire terrien » ou « patron ».

Le zoreil n'est pas descendant direct des colons installés dans l'île mais il arrive de France hexagonale, perçue comme l'amère patrie qui a colonisé l'île. Au vu du passé colonial, les rapports entre les zoreils et les Réunionnais sont forcément difficiles. Dans les romans, les relations sont conflictuelles et la cohabitation est impossible.

D'un roman à l'autre, les personnages dénoncent l'attitude du « gros blanc », entendons le patron. Il est présenté comme un être intransigeant, aux airs de supériorité et à la conduite exécrationnelle. L'attitude de mépris et le manque d'empathie sont soulignés comme des critères partagés par l'ensemble de cette bourgeoisie locale. Détenteur d'un pouvoir financier, le patron, qu'il soit « gros blanc » ou zoreil, peut avoir une femme de ménage ou une *nénette*<sup>784</sup> à domicile. Dans *Les Muselés*, Alexina trouve des emplois en tant que *nénette* dans de grandes habitations. Elle évoque l'attitude de sa patronne blanche, assez caractéristique, et peu compréhensive à son égard.

*« Les blancs ne sont guère compréhensifs. Ce matin, je suis arrivée à mon travail en retard à cause du mauvais temps. Madame était levée. Elle était de mauvaise humeur parce qu'elle avait dû préparer elle-même le petit déjeuner »<sup>785</sup>.*

Souvent nerveuse, sa patronne est inflexible sur les horaires. Il y a une absence totale de prise en compte de la situation de l'autre, dont la valeur marchande prime sur toute considération humaniste. Alexina évoque la présence du chien de la patronne, mieux traité dans la maison que les employés :

*« Le jus gras de vaisselle me colle aux mains; je frotte très fort les casseroles pour qu'elles reluisent; si madame voit qu'elles brillent, non, elle ne me renverra pas.*

---

783Le « blanc »

784Bonne d'enfant, servante, employée de maison

785CHEYNET Anne,(1977), *op.cit.*, p.10

*Puma entre, tourne vers moi sa face plate et, comme je n'ai rien à lui donner, elle s'en retourne au salon où l'attend le coussin de plumes, son coussin, fabriqué par madame elle-même<sup>786</sup> ».*

Le schéma de domination coloniale est reproduit ici dans l'utilisation excessive du pouvoir financier que la patronne utilise pour dominer et parfois humilier l'autre. Les rapports antagonistes entre le patron et l'employé, entre le gros blanc et le petit créole ou encore entre les zoreils et les Réunionnais, révèlent la survivance d'un modèle et d'un fonctionnement coloniaux. Ce clivage outre-passe les différences de couleur dans l'île et s'appuie davantage sur la place occupée sur l'échelle sociale. Les possessions matérielles et le niveau de vie déterminent et définissent une certaine bourgeoisie locale, qu'elle soit composée de natifs ou/et de métropolitains. Ce pouvoir financier est une nouvelle manière de dominer et d'instaurer un ordre, qui serait celui du post-colonial et faisant de la possession de richesses, les nouveaux critères d'un ordre de domination sociale après 1946.

Avec le nouveau modèle départemental, ce fonctionnement post-colonial dans lequel les règles capitalistes ont été incluses, nous ramène incontestablement à cette différenciation ethnique lorsque l'on évoque la place du *kaf*<sup>787</sup> dans la société réunionnaise.

Aude Emmanuelle Hoareau a tenté dans son ouvrage *Concepts pour penser créole* de définir le kaf. Elle exprime que « Dans l'imaginaire collectif, le Kaf est un être inférieur parce qu'il est un ancien esclave<sup>788</sup> ». Elle se réfère principalement aux représentations et aux préjugés construits autour du kaf pour tenter une ébauche de réflexion. Ses propos sont appuyés par celles du sociologue Laurent Médéa qui confirment que le kaf est socialement dévalorisé et que sa position sur l'échelle sociale ne fait qu'alimenter cette image péjorative:

*« Selon les études de Laurent Médéa, si la classe sociale supérieure de La Réunion est composée de Zarabs, Chinois, Zoreys et gros Blancs (ce classement n'est pas hiérarchique), le Kaf n'a pas encore acquis de pouvoir économique ou socioculturel. Issu des classes moyennes et inférieures de la population, de faible niveau d'éducation et de vie le plus souvent le Kaf est encore victime de discrimination socioprofessionnelle<sup>789</sup> ».*

Ce clivage entre classes sociales apparaît dans les romans dans une lutte des protagonistes pour modifier cet état de fait, ce déterminisme social. Les tentatives qui visent à réduire ce clivage sont vaines. La lutte pour une reconnaissance économique est aussi celle d'une lutte pour la reconnaissance d'une identité assignée à la naissance. Une identité forcément formée sur une injustice, celle de la domination coloniale, qui perdure malgré le changement de statut.

---

786 *Ibid.*, p.13

787 « Nègre, Africain, Noir ».

788 HOAREAU Aude-Emmanuelle, *Concepts pour penser créole*, Saint-Denis : Zarkansiel, 2010. p.34

789 *Ibid.*, p.35

### 3.1.3.2 Une école réunionnaise en difficulté

La Réunion est devenue département d'outre-mer de la République française en 1946. Son histoire en tant que département, intégré à la France, puis intégré à l'Union Européenne est donc très jeune. La Réunion, à la fin de l'ère coloniale, apparaît très fragile. Nous l'avons dit précédemment, les descriptions sont unanimes dans nos livres d'histoire: la situation de l'île en 1946 est jugée catastrophique et La Réunion est dite en ruine.

En matière d'éducation, «les esprits ne sont pas mieux nourris que les corps: l'école primaire ne compte que 670 maîtres, dont 90 sans diplôme, la moyenne d'effectif des classes est de 60 élèves, certaines en comptent plus de 100. Les deux lycées, qui ne peuvent recevoir que 1.000 élèves, ne produisent que 15 à 20 bacheliers par an, appartenant presque tous à la même société: les fils de propriétaires<sup>790</sup> ».

L'évolution du secteur éducatif, dont les progrès se mesurent sur une vingtaine d'années, témoigne de la vitesse à laquelle La Réunion va se structurer. Alors que l'île ne comptait que 1.000 élèves en 1946, ce sont 55.343 élèves qui seront scolarisés en 1956, et 105.278 en 1965, « soit presque 50 % de plus en 9 ans <sup>791</sup> ». Ces chiffres révèlent que l'école se démocratise et cesse d'être un lieu où l'éducation n'est accessible qu'aux familles aisées. L'augmentation des effectifs en milieu scolaire est la conséquence directe de la baisse de la mortalité infantile, d'une croissance démographique qui part à la hausse et des efforts politiques pour démocratiser l'enseignement et le rendre obligatoire. Jacky Simonin et Eliane Wolff interrogent le développement du système éducatif dans l'île dans leur article « L'école à La Réunion », publié dans la *Revue Hermès en 2002*. Dès 1946, l'école réunionnaise connaît un essor remarquable :

*« La départementalisation de 1946 marque le changement politique de statut de l'île et l'arrivée progressive de toutes les institutions d'État ; mais il faut attendre les années 1960 pour voir l'École de La Réunion se développer à un rythme qui ne fera que s'accélérer. Les enfants de 6 à 14 ans en sont les premiers bénéficiaires, même si la totalité d'entre eux ne sera accueillie qu'en 1968. <sup>792</sup> »*

---

790VAXELAIRE, Daniel, *L'histoire de La Réunion, de 1848 à l'an 2000*, La Réunion : Éditions Orphie, 2009. p.601.

791COMBEAU-MARI Evelyne, COMBEAU Yvan, « Réflexions sur la démocratisation de l'enseignement. Analyse des politiques scolaires à La Réunion au tournant des années soixante ». in *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 84, n°317, 4e trimestre 1997. p.5

792SIMONIN Jacky, WOLFF Éliane « L'école à La Réunion » in *Hermès La Revue*, n° 32-33, 2002. p. 113

Cependant, les auteurs nuancent cette progression de l'école réunionnaise et la scolarisation de la grande majorité des élèves réunionnais dès 1968, en rappelant la médiocrité de la scolarisation à l'époque : classes surchargées, maîtres non-qualifiés, absentéisme des élèves et déficit de matériel.

*Encore faut-il souligner les mauvaises conditions matérielles de cette scolarisation, les classes pléthoriques, la fréquentation scolaire intermittente et saisonnière rythmée par la coupe de la canne, la sous-qualification des maîtres<sup>793</sup> »*

Car le paradoxe de l'école réunionnaise réside dans ces contradictions entre avancées spectaculaires et renforcement des inégalités malgré la démocratisation de l'enseignement. Driss Alaoui et Frédéric Tupin, soulignent ce paradoxe dans leur article « L'école réunionnaise, un modèle ambivalent », publié dans *La Réunion, une société en mutation*, un ouvrage édité sous la direction de Michel Watin et Eliane Wolff. Ils rappellent que la progression du taux de scolarisation n'endigue pas « (...) le caractère socialement sélectif de l'enseignement réunionnais<sup>794</sup> » :

*« (...) l'École réunionnaise est le produit d'une socio-histoire pétrie par une organisation coloniale, dont les prolongements modernes prennent la forme d'exclusions scolaires et sociales de stigmatisations au regard des populations immigrées, de fractures au plan de l'accès aux savoirs et aux diplômes ou d'échecs scolaires radicaux<sup>795</sup> ».*

L'autre paradoxe soulevé réside dans le fait que les enseignements de l'école française soient en décalage avec la société réunionnaise. Ce clivage entre les savoirs et la réalité locale aboutit à un grand nombre de problèmes dans la vie de l'apprenant mais aussi dans sa construction personnelle.

*« L'école « à la française » est en effet marquée par l'empreinte du siècle des Lumières et son rapport aux savoirs ancré dans la rationalité et l'universalité. Dans le même temps, les fondements, de la société traditionnelle réunionnaise s'inscrivent dans un tout autre système de valeurs, laissant la part belle à des rapports impersonnels, au ritualisme, voire à une pensée magico-religieuse (Wolff, 1998a; Simonin et Wolff, 2003)<sup>796</sup> ».*

Face à un créole majoritairement parlé à la maison, les élèves réunionnais n'ont eu d'autre choix que de se conformer au français écrit et parlé à l'école, sans adaptation réelle des politiques scolaires à la langue maternelle et sans réflexion préalable sur la situation de

---

793Ibid., p.113

794ALAOUI Driss, TUPIN Frederic, « L'École réunionnaise, un modèle ambivalent » in *La Réunion, une société en mutation*, (dir.) Michel WATIN, Eliane Wolff, Paris : Économica Anthropos, 2010. p.126

795Ibid., p.124

796WATIN Michel, Wolff Eliane, *op.cit.*, p.128



diglossie ou le bilinguisme <sup>797</sup> dans l'île. La diglossie peut se définir comme une situation linguistique où deux systèmes linguistiques coexistent sur un territoire donné pour des raisons historiques et politiques. C'est le cas pour l'île de La Réunion, où le créole majoritairement parlé par les familles réunionnaises cohabite avec le français, langue de l'administration et de l'enseignement. La situation diglossique génère des conflits entre les langues car il y a des fonctions différentes attribuées aux deux langues, comme c'est le cas ici avec le français à l'école et le créole dans la sphère privée et familiale. L'utilisation différenciée des langues crée dans les esprits une représentation hiérarchisée entre une langue « haute » et une langue « basse ». Le créole est stigmatisé par l'école comme langue inférieure. Jusque dans les années 1960, l'école française considère que la langue de l'école doit être celle de l'élève. Les difficultés à s'exprimer en français étaient interprétées comme un handicap culturel. Cette idée de l'inaptitude des élèves réunionnais va forcément être stigmatisante pour la majorité d'entre eux.

Cette école réunionnaise et toutes ses contradictions sont représentées dans les romans du corpus. Les romans tiennent un discours mitigé sur le développement de l'enseignement dans l'île dans les années 1960-1970. Certes, les élèves réunionnais ont accès à l'instruction scolaire mais les dysfonctionnements relevés nuancent fortement le discours du développement sans précédent de l'école à La Réunion. D'abord, la critique se porte sur le contenu des enseignements. Ce sont d'abord des questions d'ordre linguistique qui sont soulevées car il y a un décalage apparent entre le contexte familial et le contexte culturel de l'enfant, confronté en classe, au français écrit et parlé. Dans le roman d'Axel Gauvin, Pierre est confronté à une école qui « vous oblige à parler comme les blancs <sup>798</sup> ». Cette obligation de parler français construit un complexe chez l'apprenant, instaurant ainsi un clivage entre ce que l'enfant vit et ressent à la maison et ce qu'on lui impose comme étant une norme à l'école. Cette fracture entre l'identité culturelle de l'enfant et le contenu des enseignements dans cette école exclusivement française apparaît dans les ouvrages sous un angle critique.

Christian, dans l'ouvrage d'Anne Cheynet, ne se rend pas à l'école avec beaucoup d'enthousiasme. Il a du mal à trouver un intérêt aux apprentissages proposés et à rester concentré face à un maître qui lui annonce qu' « Aujourd'hui on étudie le Bassin Parisien (...) <sup>799</sup> ». Au delà des considérations linguistiques, ce sont les contenus des apprentissages qui sont ici interrogés. Les cours d'histoire et de géographie, comme ceux de la littérature et autres enseignements, concernent exclusivement la réalité de la France Hexagonale. L'absence

---

<sup>797</sup> Selon J. HAMERS et M. Blanc dans leur ouvrage (Bilinguisme et Bilinguisme), le bilinguisme est l'état d'un individu ou d'une communauté qui se réfère à la présence simultanée de deux langues chez un individu ou dans une communauté.

<sup>798</sup> GAUVIN Axel, *Quartier trois Lettres*, Paris : L'Harmattan, 1981.p.10

<sup>799</sup> CHEYNET Anne, (1977), *op.cit.*, p.46

de considération du milieu culturel de l'enfant pose le problème de son développement langagier et identitaire. Dans les ouvrages, ce décalage s'exprime dans les difficultés de l'enfant à trouver du sens dans ce qu'il apprend à l'école. Ainsi, « le modèle éducatif diffusé relève d'un « impensé », occultant quasiment toute forme de prise en compte du contexte insulaire<sup>800</sup> ».

La salle de classe est présentée comme un lieu assez insaisissable. Le personnage de Parle-Pas, dans l'ouvrage d'Agnès Gueneau, prend le chemin de l'école sans véritablement savoir pourquoi :

*« Parle-Pas avait un jour pris le chemin de l'école. Pourquoi ? Il n'en savait trop rien. Par une sorte de nécessité toute simple. Parce que tous les enfants du coin, vers les six ans, se retrouvaient là et que Man Tonine le voulait. Et de la même façon qu'il courait les sentiers et ravines sans rien dire, il s'était assis sans parler<sup>801</sup> ».*

Pour Christian, protagoniste dans *Zistoir Kristian*, l'école est décrite comme ennuyeuse. Il peine à trouver un intérêt à cette scolarité, davantage perçue comme un frein à son entrée dans la vie active :

*« En classe, chaque fois qu'on faisait la morale ou bien lecture, tu peux être sûr que je m'endormais et inutile de te dire que je n'étais pas le seul. Je me souviens d'un jour où le maître d'école faisait sa leçon sur le thermomètre, et moi je pensais que ce serait mieux pour moi de garder les bœufs ou de cultiver la canne avec mon père<sup>802</sup> ».*

Les romans construisent un schéma d'incompatibilité entre la réalité vécue sur les bancs de l'école et celle de la vie de tous les jours, celle qui a lieu au dehors des salles de cours et qui est présentée comme la vraie vie, celle de la réalité du quotidien des Réunionnais qui doivent travailler pour manger. Les romans mettent en scène un réseau d'entraide intergénérationnelle dans les familles réunionnaises et illustrent un quotidien où l'enfant est plus utile à la maison ou dans les champs. L'enfant reste fortement rattaché au noyau familial et au fonctionnement du ménage, si bien qu'aller à l'école tous les matins n'est pas une évidence. Cela s'explique d'abord par la distance entre la maison et l'école, par l'absence de transports scolaires mais aussi par un fonctionnement traditionnel fortement ancré dans la cellule familiale à La Réunion.

Christian raconte à quel point il était difficile de se lever de bon matin pour effectuer les corvées avant de se rendre à l'école.

---

800ALAOUI Driss, TUPIN Frederic, *op.cit.*, p.124

801GUENEAU Agnès, *op.cit.*, p. 21

802CHRISTIAN, *op.cit.*, p.109

*« Mon père prenait sa part de manger qu'il mettait dans son bertèl pour aller travailler aux champs. Avant de partir, il nous rappelait, à moi ainsi qu'à mes frères et sœurs, ce qu'on devait faire avant d'aller à l'école : 'Il y en a un pour fendre le bois, deux pour aller chercher l'eau pour donner à boire aux animaux et pour que votre mère ait de quoi faire ses corvées de la journée'<sup>803</sup> ».*

*« Mon frère et moi, dès qu'on avait bu notre café, on prenait le fer-blanc et on allait chercher de l'eau à la fontaine. Là-bas, il y avait déjà plein de monde en train de faire la queue. On posait notre fer-blanc et on allait jouer avec nos petits camarades. Pendant ce temps, mes petites sœurs préparaient notre goûter et donnaient à manger au cochon. Quand il était 7 heures, les corvées étaient finies<sup>804</sup> ».*

L'école n'est pas une priorité. Ce sont les besoins du foyer qui passent avant l'éducation scolaire. Tout comme la fille de Madame Zézèfe, Camille, dans *Les Muselés*, qui a quitté l'école pour aider sa mère à la maison. « Elle ne va plus à l'école; elle fait le ménage chez sa mère <sup>805</sup>». Cette construction traditionnelle du fonctionnement du noyau familial, au sein duquel chaque membre a un rôle et une fonction précise, résiste, dans un premier temps, à la réorganisation instaurée par la démocratisation de l'école. Ce fonctionnement familial rajoute de la difficulté à trouver un sens à l'école et à ses apprentissages.

A cette difficulté à trouver du sens à l'école s'ajoutent les difficultés financières des familles. Les dépenses scolaires apparaissent dans les romans comme les principaux freins à un accès véritablement démocratisé à l'école. Christian exprime ainsi son désarroi face à l'impossibilité pour lui d'accéder au certificat d'études, faute de moyens :

*« Quand est venu le temps du certificat d'études, deux ou trois jours avant, le maître a inscrit au tableau toutes les affaires qu'il fallait pour passer l'examen. Quand j'ai vu tout ce qu'il fallait, j'ai mis ma main sur la bouche et je me suis dit : « Totoche ! je suis foutu, jamais la vieille elle va pouvoir me payer tout ça ». J'ai eu envie de pleurer, mais je n'ai pas pleuré, j'ai avalé ma rage <sup>806</sup> ».*

Le discours sur la démocratisation de l'enseignement pour le plus grand nombre est contredit par ces caractéristiques sociales qui deviennent des freins à la scolarité de l'enfant. Ainsi, plus la famille est précaire, moins l'enfant aura de chance de réussite :

*« Les caractéristiques socio-démographiques des familles orientent les trajectoires scolaires: forte corrélation entre milieu social et réussite scolaire: « on compte, principalement, l'origine sociale, la situation de la mère de famille (en position d'emploi ou non), la taille de la fratrie et*

---

803Ibid., p.107

804Ibid., p.108

805CHEYNET Anne, (1977), *op.cit.*, p.9

806CHRISTIAN, *op.cit.*,p.111

*la composition de la famille (mono-parentale, bi-parentale), sachant que ce sont des éléments généralement cumulatifs<sup>807</sup> ».*

Suite à cet échec scolaire, Christian prend d'ailleurs la décision de partir en France hexagonale. Ce décrochage pour raisons économiques révèle la difficulté de la société réunionnaise à enrayer le phénomène de reproduction sociale.

*« Ce qui me faisait suer dans le fait d'aller à l'école, c'est que pour pouvoir acheter un livre ou une chemisette à me mettre sur le dos, on était obligé d'élever un cochon. Quand il me manquait un livre, il fallait que le soir à 4 heures en rentrant de l'école, j'aie ramassé des herbes. Si bien que, cette fois-ci, je n'avais plus du tout le temps d'apprendre ma leçon<sup>808</sup> ».*

Faute de certificat, Christian devra donc aller travailler, comme son père, pour se construire un avenir. Le roman traduit une certaine forme de renoncement face à cette injustice sociale :

*« J'ai pas insisté, j'ai compris que je n'aurai jamais mon certificat d'études. J'étais dépité de l'école et j'ai commencé à entortiller ma mère pour que le vieux me trouve un boulot<sup>809</sup> ».*

Le petit Christian, enfant d'Alexina, dans *Les Muselés* d'Anne Cheynet, est lui aussi concerné par cette misère financière. Le roman fait également état d'une misère culturelle qui fait écho au taux d'analphabètes qui était en 1960 de 60 %

*« Je me demande si je l'aurai : quand il faut lire quelque chose je lis mais je ne sais pas faire une lettre sans fautes. S'il s'agit de lettres pour la famille j'écris mais quand on a besoin d'écrire des lettres aux étrangers on est obligé de payer quelqu'un. Papa Antoine sait juste déchiffrer, maman ne sait pas lire du tout. Ni l'un ni l'autre n'ont jamais su écrire<sup>810</sup> ».*

Les difficultés à écrire le français rejoignent les difficultés à s'exprimer et à exister au devant de la scène sociale où le français est la langue privilégiée. Représentée comme la langue de la réussite, le français est dominant face à une langue créole, majoritairement utilisée par la population mais dénigrée et stigmatisée comme étant la langue du pauvre, du petit peuple. Cette hiérarchie est décrite au sein des romans. Le français est représenté comme dominant et le plus souvent, le créole reste incompris ou proscrit. Il y a une scène construite sur un ton comique, dans l'ouvrage d'Anne Cheynet, qui traduit ce décalage entre la réalité linguistique des élèves et celle du professeur. Christian rapporte comment il est difficile de

---

807WATIN Michel, Wolff Eliane, *op.cit.*, p.130

808CHRISTIAN, *op.cit.*, p.110

809*Ibid.*, p.111

810CHEYNET Anne, (1977), *op.cit.*, p.45

lire à l'école. « *Monsieur Jourdain* » devient pour lui « *Méchié Zourdain !* » et au grand désarroi du maître, « *Touchez* » se prononce « *touse*<sup>811</sup> » dans sa lecture.

Les romans portent ainsi le message d'une reproduction sociale très forte à l'époque. Les enfants d'ouvriers, de pêcheurs, de travailleurs à l'habitation n'ont pratiquement aucune chance d'obtenir le certificat d'études. Les romans dénoncent par ce biais une impossibilité de sortir de sa condition et un déterminisme fortement présent. Cette impossibilité de sortir du rang social, dans lequel la naissance enferme les Réunionnais, se retrouve de génération en génération. La mère de Christian évoque elle-aussi le regret de ne pas avoir reçu davantage d'instruction. Cette instruction lui aurait permis d'offrir d'autres perspectives d'avenir à son fils:

*« Quelqu'un d'un peu instruit peut se débrouiller dans la vie mais moi j'ai reçu aucune instruction. Défunt mon père et défunte ma mère étaient trop pauvres pour m'envoyer à l'école; ce n'est pas de leur faute. C'est ainsi que moi et mes deux frères on n'a pas appris à lire du tout<sup>812</sup> ».*

Ce discours évoque le fort taux d'illettrisme dans l'île à cette époque. De générations en générations, le fléau du déterminisme semble perdurer, sans que l'école ne soit le moteur de réels changements. Le roman souligne une perte d'espoir face à une certaine forme de fatalisme, qui s'installe comme une forme de résignation chez les personnages.

*« Moi même, à supposer que j'aie mon certificat d'études; je ne sais pas ce que je ferai ensuite. Quand j'ai dit à papa Antoine que je voulais être gendarme il m'a regardé comme si j'étais fou et puis il m'a dit que cela n'arriverait jamais:*

*-C'est pas pour nous tout ça mon enfant. Avec un peu de chances tu pourras être manœuvre quelque part...Tu peux continuer le jardin avec moi aussi<sup>813</sup>».*

Dans les œuvres, les chances de progression sociale sont quasi-inexistantes et l'instruction n'est pas forcément synonyme d'émancipation. Les romans construisent une réflexion sur les perspectives d'avenir que la société réunionnaise offre à ses enfants. L'avenir de Ti-Pierre prend alors forme dans un discours fataliste :

*« « Pierre savait que cette place, un jour, lui reviendrait. Allongé sur son cadre de toile de jute, Ticien, l'homme des hauts, pouvait rêver pour son premier fils d'un avenir insensé, d'un avenir fait de gros l'argent et grande voiture. Louise pouvait bien faire de lui, en imagination, un richard à un mètre quarante de tour de rien, rien n'y ferait : on ne peut pas barrer la mer, ni l'empêcher de battre. La misère engendre la misère, les enfants de requins sont des requins et le fils de Lucien Bator dit Ticien, maçon itinérant, et de Louise Atoumani, sans profession, ne serait jamais un fonctionnaire ou un docteur et halerait, comme ses parents, sa vie jusqu'à la mort<sup>814</sup>».*

---

811Ibid., p.79

812Ibid., p.34

813Ibid., p.58

814GAUVIN Axel,op.cit., p.27

Pourtant, ce fatalisme et cette résignation laissent parfois place à un discours porteur d'espoir. Christian mesure et souligne l'importance d'accéder à l'instruction et de pouvoir lire. Le savoir devient une arme dans son discours. La lecture est un moyen pour lui d'accéder à la connaissance,. Alors qu'il se décourage face aux journaux qu'il essaie, en vain, de lire et de comprendre, sa frustration se transforme en espoir quelques pages plus loin. Christian va accéder au savoir grâce à une formation politique suite à une rencontre avec un jeune homme militant au sein du Front de la Jeunesse Autonomiste Réunionnaise (FJAR). Cette rencontre va aboutir à une prise de conscience critique sur la société qui l'entoure.

*« Je suis surpris moi-même de pouvoir maintenant discuter d'égal à égal avec Colbert. De lire les journaux, d'aller aux réunions, m'ont permis de réfléchir, de ne plus accepter la misère, comme beaucoup de gens autour de moi l'acceptent. Je sais maintenant qu'il n'est pas normal que tant de Réunionnais souffrent de la faim, ne soient pas instruits..C'est un trésor l'instruction. Le peu que j'en ai reçu est déjà un trésor et ceux qui ne savent pas lire sont bien à plaindre<sup>815</sup> ».*

Avec cet éveil à la conscience politique, le message d'Anne Cheynet est une critique des pouvoirs politiques en place qui maintiennent les Réunionnais dans un état d'ignorance. C'est le moyen de s'instruire mais aussi de se révolter, de remettre en question une société inégalitaire afin ne plus accepter ni subir le fatalisme.

Les romans construisent donc une critique du système éducatif qui contredit les discours valorisant une démocratisation réussie de l'enseignement dès les années 1960. Le peu de moyen accordé aux enseignants et l'absence d'équipement en font des écoles pauvres. Cette pauvreté se trouve amplifiée par les comparaisons entre une école réunionnaise et école française. L'école réunionnaise apparaît fort différente de celle de France. Dans la deuxième partie de l'ouvrage d'Anne Cheynet, Christian décrit son établissement comme une école « sale et laide <sup>816</sup>», bien différente de l'école française qu'il a vue une fois à la télévision. Il raconte y avoir vu des « maîtres qui emmenaient les élèves faire de la gymnastique sur un magnifique terrain. Après ils allaient prendre la douche dans de petites cabines. J'aimerais bien qu'il y ait la douche à la maison mais on n'est pas assez riches et puis il n'y a pas d'eau <sup>817</sup>».

*« A part ça, je ne peux pas dire que j'ai eu la chance d'être dans une belle école avec des bancs neufs, de jolis livres, avec beaucoup d'images sur les murs, une école comme j'en ai vu une un jour à la télé chez ma marraine. Mais l'école que j'ai vue était une école « zoreil ». C'était en France. C'est pour ça qu'elle était belle. Il fallait qu'elle soit propre cette école là : il y avait beaucoup d'enfants blancs qui portaient des souliers et qui arrivaient en imperméable.*

---

815CHEYNET Anne, (1977), *op.cit.*,p.109

816*Ibid.*, p.44

817*Ibid.*

*Tout ce monde ne pouvait tout de même pas s'asseoir sur un banc sale dans une vieille classe avec leur beau linge<sup>818</sup>».*

Cette école pleine de ressources contraste avec l'école de Christian. Cette dernière ne possède que quelques bancs où les élèves sont tous serrés « *comme des pilchards dans la boîte*<sup>819</sup> ». Christian souligne le mutisme des élèves réunionnais qui ne parlent pas, quand les élèves de France hexagonale parlent si bien que le maître n'a pas besoin de répéter dix fois la même chose. Ce contraste relevé dans les romans présente les handicaps<sup>820</sup> de l'école réunionnaise, dans laquelle « La sur-représentation des catégories sociales en difficulté, l'ampleur des inégalités et l'absence d'une politique scolaire adaptée aux particularités locales viennent ainsi contrarier la progression du système éducatif réunionnais<sup>821</sup> ».

### **3.1.3.3 Les dysfonctionnements politiques : des difficultés à construire une démocratie**

La politique réunionnaise dans les années 1960 est représentée de manière négative dans l'ensemble des ouvrages de notre corpus. En période électorale, que ce soit pendant les campagnes ou les jours de vote, la ville devient dangereuse. Il ne fait pas bon traîner dehors, les camions de policiers et de CRS sont présents pour gérer les inévitables débordements. Il est interdit de vendre de l'alcool ce jour-là tant les esprits sont déjà trop échauffés.

Les périodes de campagnes électorales se déroulent dans une atmosphère lourde et pesante. Les romans décrivent un climat anti-démocratique, les opinions et les avis ne doivent pas être énoncés à voix haute sous peine de représailles. La population militante est victime de tentatives d'intimidation ou de violences de la part des nervis. La vie politique des années 1960-1970 est donc perçue sous un angle critique, où il est question de dénoncer les formes de répression et l'insécurité dans laquelle la population se trouve.

La vie politique tumultueuse de cette époque à La Réunion apparaît comme une toile de fond contextuelle dans les romans. Cette réflexion sur la vie politique réunionnaise permet au lecteur de saisir les grandes questions sur le fonctionnement politique de l'époque et surtout sur ses dysfonctionnements : entraves diverses au débat démocratique, violences verbales et

---

818*Ibid.*

819*Ibid.*, p.45

820« Or, tous ces indicateurs sont défavorables du côté réunionnais, comparativement aux réalités statistiques observées en France métropolitaine. Dès lors, on peut parler de handicaps ». ALAOUÏ Driss, TUPIN

Frederic, *op.cit.*, p.131

821*Ibid.*

physiques, méthodes répressives. Le discours littéraire dénonce un climat oppressant et formule à son tour un discours politique qui rejoint le parti pris des auteurs engagés, à savoir la défense de l'opprimé. L'opprimé devient cette fois l'opprimé politique. Car le schéma politique anti-démocratique de l'époque donne lieu à un rapport de force entre les représentants de la droite locale et les communistes qui portent un message de contestation de cette politique menée par le pouvoir en place. Les premiers bénéficient de l'appareil d'État pour exprimer et diffuser ses idées tandis que les seconds sont victimes de censure. L'iniquité et ses procédés sont au centre de la réflexion politique dans les romans.

*Les Muselés* décrit le contexte tendu d'une des élections municipales ayant eu lieu dans les années 1960. Il y est question de fraudes et de tentatives d'intimidation. Les élections dans l'œuvre opposent Vergès à Nativel dans l'ouest de l'île. Rappelons-le, Anne Cheynet avait annoncé dans sa préface ne pas vouloir faire « le procès ou l'apologie d'aucun parti politique » mais bien de reprendre le contexte politique des élections à des fins de témoignage d'une histoire vécue.

*« La fraude électorale, les pressions politiques, la corruption, l'exploitation y sont dénoncées. Elles sont évidentes et parfois notoirement reconnues... Si la confiance extrême du peuple dans le Parti communiste réunionnais transparait dans mon livre, je n'ai pas cherché à faire entrevoir une solution dans un sens ou dans un autre, à savoir donner une opinion sur le débat qui oppose autonomistes et départementalistes<sup>822</sup> ».*

Cette prise de distance vis à vis du sujet politique qu'elle traite tout au long de son roman n'en est pas vraiment une. *Les Muselés* est un roman qui prend position dans le débat politique, même si l'auteure tente de s'en préserver:

*« Il y a toutefois une constatation qui s'impose d'elle-même et qui est l'idée-clé de ce roman : en plusieurs décennies rien n'a changé en profondeur pour le peuple réunionnais. La classe travailleuse est toujours exploitée, méprisée, assistée. Elle ne s'est pas élevée. On peut dire, sans abuser du mot, que l'esclavage n'est pas mort à La Réunion. La dignité humaine n'est pas respectée. C'est ce qu'il y a de plus révoltant et il faut le dire, le crier, le hurler. Personne n'a le droit d'ignorer que, dans ce pays, des hommes sont obligés de se taire, de tout accepter pour ne pas mourir de faim, de marcher à quatre pattes devant les plus puissants : ceux qui détiennent le pouvoir de l'argent, de l'instruction<sup>823</sup> ».*

Le discours se défend d'être partisan mais n'en est pas moins politique. Anne Cheynet décrit une population doublement écrasée et muselée, d'abord par un contexte économique difficile et ensuite par un climat politique tendu. Les muselés sont donc doublement victimes des dominations économique, sociale et politique. Il y a deux types de personnages dans l'œuvre, ceux qui évitent le débat politique et ceux qui le provoquent. Intimidés ou résignés,

---

822CHEYNET Anne, (1977), *op.cit.*, Préface.

823Ibid.



certaines Réunionnais préfèrent ne pas se prononcer et font de la politique un sujet tabou. Ces personnages-là sont extrêmement prudents, à l'image d'Alexina et de papa Antoine qui expriment une vive inquiétude face à l'engagement politique. Le père de Christian lui demande de ne pas traîner dans les rues ce jour là car « même la loi frappe à coups de matraque ou lance des grenades « lacrymogènes » et n'importe qui peut prendre des coups <sup>824</sup> ». L'expression « langue amarrée <sup>825</sup> » traduit le mutisme forcé des habitants. « Les coups d'œil inquiets » d'Alexina et « l'air plus grave » de Papa Antoine révèlent l'atmosphère lourde qui règne au dessus du droit de vote. D'ailleurs, « Papa Antoine et maman s'enferment dans la maison une fois qu'ils auront voté <sup>826</sup> ».

Principaux freins à la participation du citoyen à la vie politique, les fraudes et les répressions entravent l'émancipation de l'individu et l'éveil de sa conscience politique. Avec ces méthodes, l'objectif du pouvoir en place est de perdurer mais aussi d'étouffer toutes formes de révolte ou de tentative d'émancipation des individus. Le roman d'Anne Cheynet témoigne des difficultés des militants communistes à se regrouper à l'époque. Ces regroupements dissidents étaient très mal perçus. Dans l'œuvre, cette répression va prendre la forme d'une violence extrême quand Yves, un jeune garçon qui participe à des réunions politiques et « qui a les jambes et les bras si maigres <sup>827</sup> » se fait enlever par un véhicule, de couleur noire. Yves est, par la suite, retrouvé mort sans qu'une suite soit donnée à cette affaire. A la suite de ce tragique événement, les réunions politiques seront suspendues et la famille d'Yves ne déposera pas plainte par peur de représailles. Les méthodes répressives ont vaincu en toute impunité. Christian évoque un climat de terreur :

*« J'ai envie de vomir, de partir, de hurler, de faire je ne sais quoi. Demain il n'y a pas de réunion. Georges n'est plus là. Il a été déplacé par son administration. Colbert prétend que c'est parce qu'il était dangereux, que les jeunes de Saint-Paul commençaient à trop l'écouter. Et puis, on avait peur de lui parce qu'il voulait faire une enquête sur la mort d'Yves <sup>828</sup> ».*

Pendant ces temps d'élections, présentés comme dangereux, la population évite de sortir car « des bagarres éclatent parfois <sup>829</sup> ». « Le jour des élections on peut recevoir des coups de galets <sup>830</sup> ». Christian explique que dès la veille des élections, à Saint-Gilles, les « zoreils » ne sortent presque plus de chez eux et encore moins le jour des élections. D'ailleurs ce jour là, la seule boutique ouverte, celle de Madame Ah Hock ne sert pas d'alcool pour éviter tout débordement mais aussi parce que la vente d'alcool est interdite.

---

824Ibid., p.70

825Ibid., p.71

826Ibid.

827Ibid., p.115

828Ibid., p.123

829Ibid., p.63

830Ibid., p.71

Les tensions politiques sont exacerbées par l'opposition historique entre les communistes et la droite locale. Ces conversations sont décrites comme étant au centre de la vie réunionnaise. Les romans traduisent, malgré le tabou qui entoure le sujet politique, une omni-présence des questions politiques dans le quotidien des Réunionnais :

*« Voici la période des élections; les gens en causent sans arrêt, dans la boutique, dans le chemin.*

*On voit des tas d'inscriptions sur les murs, sur les poteaux d'électricité et presque sur la route?*

*Tous les jours il y en a de nouvelles. « Assez de fraude! », « autonomie! » « Assez de chômage! » « La Réunion c'est La France »<sup>831</sup> ».*

Les communistes ont vivement dénoncé ces fraudes et violences politiques par le biais du journal *Témoignages*. En 1969, l'Association pour le Déroulement normal des opérations électorales (ADNOE) est créée à leur initiative pour mettre fin à ces dérives qui entravent le bon fonctionnement de la vie politique. La fraude politique dans les urnes et sur le terrain des campagnes sont des faits de la vie politique réunionnaise. Les historiens ne cachent pas ces fraudes historiques et nous retenons le travail de l'historien Eugène Rousse qui a analysé ces fraudes dans son ouvrage *Combat des Réunionnais pour la liberté*. Les assassinats des militants François Coupou le 29 mai 1958 et d'Eliard Laude le 15 mars 1959 sont les tragiques exemples de la violence qui se généralise lors des campagnes politiques ou des manifestations publiques. Le PCR se crée en 1959 en réaction à ce climat de violence généralisé, sur un mot d'ordre de résistance et pour contester le climat colonial qui perdure. Les communistes dénoncent entre autres les méthodes répressives sur le terrain et les méthodes frauduleuses dans les urnes. Les promesses faites aux électeurs et les achats de voix sont également dénoncés.

Les romans permettent de voir les acheteurs de voix à l'œuvre. Ce sont des promesses qui étaient faites aux électeurs pour augmenter le nombre de voix pour un candidat. S'ils s'engageaient à voter pour le dit candidat, il y avait une récompense à la clé : de l'argent ou encore un emploi. La misère poussait une partie de la population à accepter d'échanger une voix contre l'espoir d'une vie meilleure. Le père de Dalleau est l'un de ces hommes accusé d'acheter des voix dans *Les Muselés*. Le garçon explique alors que l'on a proposé à sa mère de lui donner un bout de tissu en cadeau pour qu'elle puisse se faire « une jolie robe ou des chemises pour (ses) vos enfants<sup>832</sup> ». On lui demandait en échange de voter pour Monsieur Nativel : « Mais il faut voter pour lui. Prenez la toile mais ne votez pas pour l'autre<sup>833</sup> ». Ces

---

831 *Ibid.*, p.63

832 *Ibid.*, p.70

833 *Ibid.*

tentatives de corruption prennent parfois un caractère absurde tant elles apparaissent disproportionnées, à l'exemple d'un poste de maître d'école proposé à ce gramoune, souvent assis devant la boutique à boire, un « vieux saouillard <sup>834</sup>».

A l'intérieur des bureaux, Tibère, un ami de Colbert raconte comment on a essayé de lui imposer un bulletin unique avant qu'il arrive à l'isoloir :

*« Ils ont cherché à me refiler un seul bulletin. Ils font ça à tout le monde. J'ai dit que je les voulais tous. Ça a failli faire toute une histoire...Après ils me les ont laissés prendre<sup>835</sup> ».*

Colbert évoque également la méthode du *carrousel*<sup>836</sup> qui consiste à faire voter plusieurs fois la même personne dans des bureaux différents. Face à ces fraudes, s'organisent inévitablement des mouvements de contestation, parmi lesquels les jeunes militants communistes prennent leur place. C'est au travers du personnage de Christian, personnage clé des Muselés, que le lecteur va accéder au milieu très fermé de l'organisation de la contestation politique à l'époque. Christian accédera progressivement à l'éveil de sa conscience politique et le lecteur accompagne cette prise de conscience, cette naissance. C'est au contact de Dalleau, un camarade d'école que Christian entendra pour la première fois parler de politique. Dalleau est un garçon dont les parents travaillent en tant qu'employés communaux. Les parents du jeune garçon se disputent souvent quand vient la période électorale. Le lecteur découvre des affaires de « propagandes », avec des « petits rhums, par-ci, par-là, pour moi, pour les camarades, les promesses, les menaces <sup>837</sup>». Le roman décrit ainsi le contexte de corruption et ses méthodes. Ce premier aperçu du monde politique se poursuivra lorsque Christian fera la rencontre de Colbert qu'il va suivre dans des réunions politiques. La description de ces réunions politiques laisse entrevoir des révoltes naissantes, questionnant ainsi l'organisation interne de ces mouvements qui aspiraient à une autonomie véritable.

*« Pour l'instant, l'essentiel est de se préparer. Dans toute l'île les travailleurs et les jeunes s'organisent de plus en plus. Il faut être très forts, il faut être tous pour les battre, empêcher la fraude aux élections, empêcher les nervis de faire la loi... d'ailleurs il y a du travail pour tout de suite. Bientôt il y aura un grand meeting ici avec les dirigeants principaux de notre parti. Un meeting contre le découpage. Votre rôle est maintenant d'aller dès maintenant informer la population. Il faut que tout le monde s'oppose à ce projet... Il faut aussi qu'on force le pouvoir à invalider les dernières élections, il faut que les auteurs des fraudes soient jugés... <sup>838</sup>».*

---

834Ibid.

835Ibid., p.74

836Carrusel/ Karousèl : « Pratique de fraude électorale consistant à faire voter plusieurs fois un même électeur ». Dictionnaire d'Alain Armand

837CHEYNET Anne, (1977), *op.cit.*, p.54

838Ibid., p.101

Le lecteur découvre, au travers du parcours de Christian, une des antennes « satellites » du PCR, le Front de la Jeunesse Autonomiste de la Réunion (FJAR). A l'époque, le PCR milite principalement pour la revendication d'autonomie et subit une forte répression de la part de l'État et des pouvoirs en place dans l'île. La demande d'autonomie, contraire aux volontés de maintenir la Réunion sous le statut de département, apparaît comme une menace pour la droite locale. Le PCR s'organise donc en réseau et le FJAR constitue une base militante créée dans le but de rallier les jeunes à la revendication d'autonomie. Colbert est communiste et défend la revendication d'autonomie aux côtés d'un jeune professeur, Georges. Ce dernier est un militant du Front de la Jeunesse Autonomiste Réunionnaise, alors chargé dans l'œuvre de préparer le grand meeting du parti. Il est chargé de conscientiser les jeunes militants et de convaincre pour un large rassemblement. Ces réunions de préparation sont organisées, dans la plus grande discrétion. Georges est professeur et il suscite l'admiration de Christian, impressionné par ses talents d'orateur et sa capacité à analyser le monde qui l'entoure. Georges est aussi celui qui donne du courage aux autres en les remobilisant sans cesse autour de l'espoir d'une révolution, d'un changement. Il va mettre en avant un discours d'unification et argumente en faveur d'une lutte commune où « *personne ne doit rester isolé dans son coin à déplorer la misère* <sup>839</sup> ». La jeunesse devient un symbole de résistance et la génération qui va rendre possible le changement dans l'île : « *On est jeunes et on peut faire le bonheur à La Réunion. Il suffit de lutter ensemble* <sup>840</sup> ».

Christian va nourrir cet espoir mais il finira par être éloigné du milieu politique. Cet éloignement peut être lu comme un non-aboutissement, révélateur d'un engagement dont le contexte de répression a brisé l'élan. Cet élan politique qu'il avait connu s'essouffle sous le coup répété des répressions. Christian est forcé de renoncer à son engagement. Les nécessités économiques le poussent à quitter son village pour travailler à Cilaos.

Dans *Quartier-Trois-Lettres* d'Axel Gauvin, les élections sont « *dépitation, mal-dans-le-cœur et manger gâté* <sup>841</sup> ».

*« Deux semaines encore passèrent, puis deux grands Berliets de l'usine, pleins de nervis saouls, de paresseux à bouche sale, de monstres justes bons à envoyer des galets sur les femmes enceintes, de tapeurs payés pour faire gagner aux gens la tremblade, commencèrent à circuler et à recirculer dans la ville : on rentrait dans le temps des élections* <sup>842</sup> ».

---

839 *Ibid.*, p.98

840 *Ibid.*, p.99

841 GAUVIN Axel, *op.cit.*, p.116

842 *Ibid.*, p.116

Ce climat dangereux rejoint la description du contexte politique d'Anne Cheynet. Cette fois, il n'y a aucun parti clairement nommé dans l'œuvre. Les partis en confrontation sont « le bon-parti » et le « contre-parti ». L'oppression de la population, le chantage politique, la corruption et la terreur sont au cœur des campagnes politiques. Dans *Quartier-Trois-Lettres*, c'est Makoun, le « *mal fondé*<sup>843</sup> » qui est maître-chanteur. « Pantalon de tergal, chemise à fleurs, souliers pointus, et quand il rit il prend soin de retrousser les lèvres pour bien montrer sa dent en or <sup>844</sup> ». Makoun est un espion du bon-parti, payé officiellement en tant que gardien du cimetière mais dont l'activité officieuse est de rapporter ce qui se dit ici et là : « Mais pour faire travailler ses yeux, ses oreilles et sa langue pour le bon-parti, cela ne suffisait-il pas pour être payé un bon gros l'argent ?<sup>845</sup> ». Le personnage grotesque de Makoun personnifie la répression dans l'œuvre, il incarne les pratiques déloyales de l'époque et remet totalement en cause l'intégrité du système démocratique dans les années 1960-1970 :

*« C'est qu'il n'y avait pas plus mal fondé que Makoun là, de main plus tordue que la sienne et de langue plus écoutée : il suffisait qu'il dise : « Madame Baptiste n'a pas voulu venir à la réunion du bon parti », pour que madame Baptiste perde l'assistance médicale gratuite. Ou bien : « Vieux Jules a insulté par derrière la maman du conseiller », pour que Monsieur Jules soit privé de son petit secours et qu'il ne voie plus la couleur des deux kilos de riz et de la boîte sardines que lui donnait la mairie tous les mois <sup>846</sup> ».*

Axel Gauvin travaille sur ses personnages qui incarnent la critique du monde politique et ses travers. En parallèle au personnage de Makoun, il y a le personnage de Tonin, qui incarne l'homme paresseux, sans réelle ambition et constamment occupé à boire du rhum devant la *boutique du chinois*<sup>847</sup>. Cette boutique, il s'y assoit quotidiennement pour observer le monde qui l'entoure à l'exemple de ce camion chargé de travailleurs qu'il voit passer tous les jours et qu'il ne prend pas, manquant chaque matin l'occasion d'une journée de travail. C'est ce personnage qui prendra une place de choix auprès du maire dans la quatrième partie du roman. Tonin devient un des représentants du maire pendant la campagne.

C'est lors de la première réunion de Monsieur de Maisonneuve sur la place de la mairie que Tonin marque un intérêt nouveau pour la politique. Le lecteur comprend vite que cet attrait est dû aux petits verres de rhum distribués car « *le bon-parti distribuait toujours de l'arack gratuite* <sup>848</sup> » pendant les réunions publiques. Pratique courante à l'époque, le rhum attirait les foules de buveurs et les réunions prenaient allure de fêtes.

---

843Ibid.

844Ibid.

845Ibid.

846Ibid.

847Boutik Sinoi : épicerie (tenue par un « Chinois »).

848GAUVIN Axel, *op.cit.*, p.116

*« Deux-trois mètres un peu sur l'arrière, on avait transporté une grande table sur laquelle des petits verres étaient alignés comme des soldats de défilé. En tête, le capitaine : le litre de rhum. En queue, l'hôpital ambulancier : la bassine d'eau à rincer deux secondes les verres ; et sous la table, bien à l'abri, le général : la bonbonne pleine d'arack <sup>849</sup> ».*

L'alcool était indispensable, d'abord pour chauffer les foules et ensuite, pour rendre les applaudissements plus fournis. La foule est ironiquement nommée « armée humaine » dans l'œuvre : « (...) si le calcul était juste, et soixante-dix mondes disposés comme il faut, cela peut faire au moins cent-quarante : le maire serait content <sup>850</sup> ». La majorité des personnes venue soutenir le maire vient de son équipe municipale.

C'est dans ce cadre que Tonin, complètement ivre, apportera son soutien au maire, devenu l'espace d'un moment ce père qui lui donne du bonheur dans un verre de rhum.

*« Les discours finis, le rhum coula encore, et Tonin complètement saoul alla prendre un quart d'heure la main du maire qu'il appela « Mon Blanc », qu'il appela « papa ». Puis il fit la promesse (sur le ventre de sa défunte manmn,!) de marcher pour le bon-parti jusqu'à sa mort. Alors le maire lui prit les épaules, mais de cela contrairement du reste, Tonin s'en souviendra, car on ne saurait oublier, quand même l'esprit est dans l'alcool, une pareille marque d'amitié de la part d'un bon blanc <sup>851</sup> ».*

La figure d'autorité politique devient une figure paternelle. Séduit par ce « bon blanc », Tonin accepte une « affaire » que lui propose le maire. Il accepte de faire propagande contre de l'argent. Avec cette pratique courante à l'époque, Quartier-Trois-Lettres critique également la crédibilité de l'élu politique et sa posture exagérément paternaliste dans les représentations.

Dans l'ouvrage d'Agnès Gueneau, *La Terre Bardzour Granmoune*, la politique est présentée comme une affaire qui ne concerne que la ville. Tonin, granmoune des Hauts, n'a pas accès à l'information politique. L'éloignement géographique entre les bas de l'île et les hauts est une fracture car la distance empêche l'information de circuler. Les idées et débats politiques n'atteignent pas les quartiers des hauts de l'île de La Réunion.

*"Un jour, on avait dit qu'on viendrait les chercher pour voter mais probablement rebuté par les sentiers difficiles, inaccessibles aux voitures, on n'avait pas insisté. Personne n'était venu <sup>852</sup> ».*

---

849Ibid., p.117

850Ibid.

851Ibid., p.118

852GUENEAU Agnès, *op.cit.*, p. 172

Et même si des tracts arrivent parfois dans les villages des hauts, Tonin ne saisit pas le sens de ces feuilles volantes, ni les véritables enjeux politiques qui entourent cette propagande, « Il ne comprenait pas très bien non plus ce que pouvait signifier ce mot de révolution <sup>853</sup> ». Les hauts de l'île sont ainsi représentés comme des espaces isolés, où le cloisonnement entrave toute communication. Ces espaces traditionnels sont aussi préservés de toute corruption ou climat de tensions. Les moyens de transports modernes n'y accèdent pas, les routes bitumées s'arrêtent d'ailleurs symboliquement au pas de porte de Tonin, comme pour signifier que ces deux mondes là ne peuvent s'interpénétrer. C'est Pierre-Yves qui va éveiller la conscience politique de Tonin. Il n'apparaît qu'à la fin du roman et Tonin le présente alors comme le « personnage le plus extraordinaire qu'il n'ait jamais rencontré », « Un homme intelligent et vif, bavard, et plein d'esprit, un peu cynique mais sans méchanceté aucune et familier avec tous. <sup>854</sup> ».

Au cours d'un dîner en famille, Pierre-Yves va retenir l'attention de tous avec un discours alarmant sur la situation de l'île. Selon lui, les progrès qui ont suivi le vote de la départementalisation sont insuffisants. Les avancées en termes d'infrastructures et de constructions ne sont que des artifices. Pierre-Yves tient un discours réformiste, avec le ton engagé d'un syndicaliste persuadé qu'une révolution est la seule issue possible. Il remet en cause le discours d'égalité qui a orienté les plans politiques depuis 1946. Le développement départemental a favorisé des inégalités sociales qui entravent l'épanouissement d'une jeunesse pourtant prometteuse. Pierre-Yves déconstruit l'image de carte postale de l'île et le discours élogieux autour de ce décor paradisiaque. Selon lui, ces paysages occultent une réalité sociale pénible à accepter :

*« J'en ai mal à l'âme de votre petit paradis de soleil et d'azur parce que derrière le paravent de cartes postales, il y a ce qui ne se dit pas, ce qu'on ne peut pas voir, ce qui se défait lentement. Cette misère qui n'en finit plus comme une éternité <sup>855</sup> ».*

Pierre-Yves dénonce des mesures qui ne profitent qu'à une partie de la population et tient un discours d'inspiration communiste sur les clivages sociaux. Ces inégalités créent un contexte de violence grandissant dans l'île : « *Et festivals, et folklore, et jeux de cirque et chômage bien sûr, encore chômage, toujours chômage! Pire! Alcool, crime, viols d'enfants, tueries absurdes* <sup>856</sup> ». Le discours de ce personnage dénonce le mal-être social masqué par

---

853 *Ibid.*, p. 173

854 *Ibid.*, p. 164

855 *Ibid.*, p.165

856 *Ibid.*, p.166

une image paradisiaque, « *Des paradis artificiels! Des blocs de béton sans âge!*<sup>857</sup>», dans laquelle les constructions en béton viennent répondre à tort aux besoins d'une population asphyxiée

Les représentations des hommes, des militants et des campagnes électorales dans les œuvres sont péjoratives. La littérature exprime les difficultés à mettre en place un fonctionnement politique démocratique dans une société post-coloniale. La société subit encore, après 1946, les effets de la politique coloniale.

Le roman réunionnais des années 1970-1980 s'affirme comme un genre qui peut dire l'histoire autrement, complète le point de vue historique et parfois le contredit. Le roman peut même énoncer ce que l'histoire ne peut traduire : le regard forcément subjectif sur les victimes, mais nécessaire pour la construction d'une représentation de ces subalternes dans le courant de l'histoire.

### **3.1.3.4 Les représentations autour de la mobilité**

La mobilité dans les années 1960 est un sujet éminemment politique. Le fait de *désot la mèr*<sup>858</sup> devient une nécessité pour les Réunionnais qui peinent à trouver un emploi dans l'île. Du moins, la mobilité est présentée comme telle dans le discours politique de Michel Debré, qui en 1963 défend la mobilité comme étant la solution aux problèmes de l'élévation du taux de chômage et de la croissance démographique. Le Bureau des Migrations des Dom (BUMIDOM) est chargé d'organiser les départs vers la France hexagonale. Ce système mis en place par le Bumidon, a suscité de nombreuses critiques politiques, notamment de la part du PCR qui a dénoncé les dérives de départs mal gérés, à cause desquels de nombreux Réunionnais ont vécu une expérience négative.

Forts de leurs attentes, de leurs aspirations nouvelles et face à la promesse d'accueil de la France, les Réunionnais ont été nombreux à faire l'expérience du déracinement, du détachement de la terre natale. Christian dans *Zistoir Kristian* illustre ces Réunionnais qui espèrent construire un avenir professionnel en quittant l'île. Ce roman devient une critique sourde de la politique de mobilité et de ses effets sur les Réunionnais : difficultés d'intégration

---

857 *Ibid.*

858 « Quitter l'île »



et d'adaptation dans les régions de France, racisme, sous-qualification des Réunionnais, expériences professionnelles décevantes. Dans *Zistoir Kristian*, le thème de la mobilité est ainsi interrogé, à travers le regard d'un individu qui vit l'expérience du départ. C'est au travers de l'histoire, du vécu et de l'expérience racontée par Christian, à la fois narrateur et personnage que la mobilité va être étudiée, remise en question.

Christian part pour son service militaire en France hexagonale et il y restera pour effectuer une formation de maçon. Christian, comme de nombreux Réunionnais, choisit de rester en France parce qu'il est en quête d'un accomplissement professionnel et d'une indépendance financière. Cette quête de réussite est justifiée par un contexte insulaire particulièrement difficile. Le chômage est très fort et la jeunesse n'a que très peu de perspectives d'évolution dans l'île.

Le BUMIDOM, en charge d'orienter les jeunes vers des centres de formations théoriques et des stages pratiques, est présenté comme le seul interlocuteur de Christian pour sa formation, sa recherche de travail et de logement sur place. C'est au travers du regard de ce protagoniste que le lecteur découvre le fonctionnement du Bumidom et ses nombreuses « dérives ».

Au cours de son séjour en France hexagonale, Christian va rencontrer d'autres Réunionnais qui vivent la même expérience que lui et poursuivent eux-aussi le rêve d'un épanouissement personnel et professionnel. Ces rencontres vont générer des échanges d'expériences et des dialogues sur l'accueil des migrants réunionnais. En général, ces échanges révèlent de mauvaises expériences de la mobilité. L'histoire personnelle de Christian veut raconter une expérience non-isolée de la mobilité. Il s'agit de dénoncer le fonctionnement d'un système soutenu par une politique active d'incitation au départ.

Christian est installé dans un camp d'immigrés, il est confronté à l'absence d'organisation du bureau et au caractère aléatoire des embauches sur place. Comme Christian, les nombreux Réunionnais qu'ils rencontrent là-bas subissent le racisme et le mépris de la hiérarchie au travail. Considérés comme des immigrés, les Réunionnais sont accueillis et traités comme tels. Ces aspects critiques de la mobilité entraînent des questionnements autour de la considération de l'homme réunionnais en France hexagonale et sa reconnaissance en tant que citoyen français.

Pourtant le projet du BUMIDOM, mis en place et présenté par Michel Debré en 1963, veut répondre à des inquiétudes politiques : les problèmes liés au chômage sont grandissants et la société réunionnaise se trouve dans un élan de croissance démographique important.

Cette croissance exceptionnelle de la population est présentée comme l'une des conséquences de la départementalisation. Le niveau et les conditions de vie se sont élevés, provoquant ainsi une augmentation de la durée de vie et une baisse considérable de la mortalité infantile. Il y a autour de cette explosion démographique, des discours qui se font pressants. Les économistes et politiques évoquent une explosion démographique jugée inquiétante et c'est dans ce cadre que de nouvelles politiques de migrations ont vu le jour.

C'est Michel Debré, élu aux législatives de 1963 comme député de la première circonscription de La Réunion, qui va mettre en place un plan politique migratoire en réponse à cette croissance démographique et au taux de chômage qui augmente. Selon lui, la solution c'est la France hexagonale.

*« Toute politique d'équilibre démographique est à longue échéance. Compte tenu de l'évolution des années passées et des perspectives des dix prochaines années, la venue en métropole est un impératif. C'est ce qu'on appelle communément la migration <sup>859</sup> ».*

Michel Debré tient un discours très optimiste sur la migration et ne doute à aucun moment de la fiabilité de ce projet politique où la mobilité est présentée telle une « *ouverture d'esprit* », une possibilité d'« *évasion* », une « *promotion humaine* <sup>860</sup> » :

*« En notre temps, à condition d'établir un bon réseau d'écoles techniques et d'ateliers d'apprentissage, mettre un jeune homme dans l'avion avec son billet gratuit, l'accueillir entre douze et quatorze heures après à l'aérodrome d'Orly, l'occuper immédiatement à un emploi, que protège notre législation sociale, faire venir, sans frais, sa famille, ou bien deux ou trois mois après, lui permettre d'acheter à un taux modéré un billet pour aller passer chez lui son temps de congés payé, lui assurer par la suite une retraite qu'il touchera aussi bien à la Réunion qu'en Métropole, quelle promotion humaine <sup>861</sup> ».*

Ce discours fait la promotion d'une migration réussie et pourtant les discours critiques vont être nombreux à contredire Michel Debré. Aimé Césaire, dont le pays, La Martinique, avait également été concerné par des départs massifs par le biais du BUMIDOM, avait comparé le départ des jeunes hommes et femmes à une forme de traite négrière moderne. Évoquant une « *traite migratoire* », Aimé Césaire avait ainsi dénoncé un « *génocide par substitution* ». En vingt ans, de 1962 à 1980, le bureau des migrations dont l'objectif principal était d'organiser les flux de population entre les départements d'outre-mer et la Métropole, a participé à la migration de plus de 147 000 personnes, entre 1963 et 1981. Sur

---

859 DEBRÉ Michel, *op.cit.*, p. 40

860 *Ibid.*, p. 41-42

861 *Ibid.*

les 147 000 personnes dont le départ avait été organisé par le Bumidom, 42 689 ont concerné la Guadeloupe.

Zistoir Kristian se présente comme un texte témoin de cette époque. Le jeune migrant réunionnais Kristian<sup>862</sup> après avoir effectué son service militaire, souhaite poursuivre ses études, avec l'objectif d'obtenir son Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP). Ses espoirs de réussite vont être confrontés à la dure réalité de la vie en France hexagonale. Il décrit son itinéraire comme semé d'embûches, dans un texte présenté comme un témoignage fidèle et authentique, d'une expérience de la mobilité. Les faits rapportés sont donc réels, comme l'expliquent « Les traducteurs » dans l'avant propos du roman :

*« Initialement, Christian n'écrivait que pour lui-même. Dans un cahier d'écolier, il tenait en quelque sorte son « journal » dans lequel il racontait son enfance misérable à La Réunion, ses difficultés à trouver un emploi assuré, sa décision de venir en France et ses désillusions depuis qu'il y était arrivé. Un jour, Christian nous a montré son cahier et d'emblée ce « journal » nous a passionnés. Par la suite, nous y avons travaillé ensemble, puis nous en avons fait un tirage à la ronéo sous le titre créole « Zistoir Kristian ». <sup>863</sup> ».*

Le roman provient donc de la base d'un écrit intime, à la manière d'un journal intime qui a été retravaillé pour être publié sous la forme d'un écrit romanesque. Ce jeu de traduction écarte la fiction pour toucher au témoignage historique. Il convient alors de s'interroger sur l'aptitude de ce roman à rendre un témoignage réel car le journal intime, écrit purement subjectif, a été retravaillé par des auteurs engagés, dont le point de vue politique suggère une prise de position qui transforme le texte à des fins de persuasion du lecteur. Ainsi, le témoignage dans *Zistoir Kristian* subit doublement la subjectivité de ses auteur et traducteurs. Judith Lyon-Caen et Dinah Ribard sont chercheuses dans un groupe de recherches interdisciplinaires sur l'histoire du littéraire et elles interrogent l'aptitude du témoignage à rendre une réalité historique. Dans leur ouvrage, *L'historien et la littérature*, les auteures interrogent le lien entre la littérature et le témoignage dans une analyse de la posture de l'historien. Face à « ces témoignages trop « littéraires <sup>864</sup> », l'historien est conduit vers « les passages les plus descriptifs, ou à travailler sur les « sources » de ces témoignages (carnets de note, journaux intimes) pour en extraire la vérité historique<sup>865</sup> » :

*« Qu'ils procèdent ou non à une telle mise aux normes de la vérité documentaire, les historiens envisagent souvent les témoignages avant tout comme une voie d'accès aux représentations d'une époque ou d'un événement ». Le témoignage peut renseigner, comme tout texte sur les modèles culturels dominants, leur diffusion et leurs appropriations. Sans être des « comptes*

---

862CHRISTIAN, *op.cit.*, p.5

863*Ibid.*, p.5

864LYON-CAEN Judith, RIBARD, Dinah, *op.cit.*, p.47

865*Ibid.*, p.47

*rendus fidèles », ils informent alors à la fois sur les modèles rhétoriques à l'œuvre dans la mise en écrit du vécu (notation naturaliste des détails, réalisme psychologique, figures de l'héroïsme) et sur la prégnance de certaines représentations (...)»<sup>866</sup> ».*

Nous retenons ici les caractères informatifs et représentatifs du témoignage et le critère de prégnance pour juger ces représentations. Ce procédé de l'historien qui consiste à extraire du témoignage ses représentations récurrentes, dans l'œuvre et d'une œuvre à l'autre, rejoint notre méthode de travail face aux représentations itératives de la littérature des années 1970-1980. L'étude de Judith Lyon-Caen et Dinah Ribard offre des pistes d'interprétation et de travail sur ces représentations littéraires. Ainsi, les analyses de cette littérature réunionnaise, engagée dans une volonté de témoignage historique, réunissent des méthodes littéraires de traduction d'une réalité historique et l'étude de la représentation du subalterne au travers de la mise en voix de sa parole dans le texte.

*Zistoir Kristian* est un texte témoin de l'expérience de la mobilité et nous pouvons au travers des structures de la subjectivité relever un certain nombre de critères d'évaluation de cette expérience de la migration. Ces critères d'évaluation dans le texte sont davantage accrédités dans une valeur de témoignage historique lorsqu'ils sont confrontés aux discours politiques contestataires de la politique migratoire. Ces derniers reprennent en effet la même ligne argumentative pour contredire la mobilité : difficultés d'intégration, incapacité de la société d'accueil à intégrer celui qui vient d'ailleurs, déqualification professionnelle. Ces paramètres sont au centre de l'argumentation de *Zistoir Kristian*. Le roman travaille la problématique de la mobilité à travers un vécu et le témoignage offre des perspectives de compréhensions des enjeux politique et humain qui se forment autour du thème de la mobilité.

La mobilité est présentée dans le texte comme une issue possible au manque de perspective d'insertion professionnelle et d'évolution sociale à La Réunion, dans les années 1960, notamment pour les enfants issus de familles très modestes. Kristian est né dans une famille pauvre et il ne parvient pas à décrocher son certificat de fin d'études, faute de moyens financiers. La France, dans son discours, est un synonyme de réussite. Sa représentation de la France hexagonale est construite par ces images véhiculées en classe autour des symboles de la culture française :

*« Beaucoup de camarades attendent l'âge pour s'engager. D'autres aussi partent en France pour travailler, sans doute par le BUMIDOM dont parlaient Camille et papa tout à l'heure. Je crois que j'aimerais aller en France; Je verrais la neige, les sapins, les marrons. Il paraît qu'ils sont chaud les marrons, toujours chauds. Il y a aussi des châteaux forts et des fleuves. J'aimerais voir tout ça»<sup>867</sup> ».*

---

866Ibid., p.47-48

867CHEYNET Anne, (1977), *op.cit.*, p.58

Les fleuves et les châteaux forts spécifient une géographie à mille lieux de la réalité réunionnaise. Ces spécificités attirent, et séduisent le petit garçon qui nourrit l'espoir de découvrir cet environnement nouveau. Son premier contact avec la France hexagonale provoque en lui une profonde désillusion. Avec les autres Réunionnais, ils reçoivent l'ordre de se mettre deux par deux et se souviennent avoir marché sous surveillance dès leur arrivée. Un accueil froid et un encadrement militaire dont la rigueur est comparée à la contrainte avec laquelle les esclaves débarquaient de force dans des terres inconnues. C'est ainsi que Christian fait l'expérience d'une perte d'autonomie à son arrivée en France hexagonale. Les idées d'émancipation qui accompagnaient ce voyage sont mises en péril :

*« Pour commencer, quand on est arrivé à Marseille, on nous a fait descendre à terre en rang par deux comme les bœufs malgaches qu'on débarque au port. Deux officiers ouvraient la marche comme si on était des esclavages ou des sauvages. On n'a même pas eu le temps d'acheter un paquet de cigarettes<sup>868</sup> ».*

Christian se souvient du froid glacial à son arrivée à la Gare Montparnasse. Il n'a pas été préparé à ces conditions météorologiques peu favorables et perd rapidement ses repères. Avec son groupe de Réunionnais, Christian doit rejoindre le Bureau des migrations mais ils sont incapables de se débrouiller seuls, sans indications. L'arrivée à Paris est vécue comme une agression. « Là on a compris qu'on était vraiment douze couillons<sup>869</sup> ».

L'arrivée au Bumidom se fait également dans la confusion générale. Il faut attendre le directeur qui est allé déjeuner, remplir à nouveau des formulaires et faire face au « monde fou » qu'il y a déjà sur place. Christian témoigne de la lenteur administrative et critique le manque d'organisation et les difficultés du bureau à gérer le flux des migrants et à répondre aux demandes d'insertion professionnelle de ces derniers. Ces lacunes du dispositif d'accueil et d'insertion des Réunionnais ont été au cœur des critiques de la population et des groupes politiques contestataires. Les Réunionnais sont en décalage avec le rythme de vie et l'environnement parisien. Il y a une forme de malaise face à ce nouvel environnement dans lequel ils ne se sentent pas les bienvenus.

*« On y va ; un autre créole nous suit et se joint à nous. On cause un peu , il nous dit qu'il y a un mois et demi qu'il a quitté La Réunion. Le Bumidom ne lui a pas encore trouvé du travail. Il dort à l'hôtel Primavera, soi-disant que c'est un hôtel : ils sont six dans une même chambre. Ils reçoivent 60 francs tous les quinze jours, la bouffe est dégueulasse et la ration plutôt maigre<sup>870</sup> ».*

---

868CHRISTIAN, *op.cit.*, p.133

869Ibid., p.144

870Ibid., p.145

Les conditions d'accueil sont décriées et contredisent ces discours de promotion de la migration qui garantissent des facilités d'insertion dès l'arrivée. *Zistoir Kristian* témoigne de l'envers du décor. Les supérieurs hiérarchiques sont apparentés à des tyrans, ils sont arrogants et dénigrent les Réunionnais, ces gens de couleur. C'est ainsi que le racisme et l'intolérance des figures de l'autorité professionnelle, chargées de leur accueil et de leur insertion sont dénoncés. Christian raconte comment il a été confronté au manque de considération de ses supérieurs hiérarchiques, à la caserne ou pendant ses stages pratiques. Les discours des moniteurs ou autres chefs qui encadrent sa formation ou ses travaux, contiennent un grand nombre de stéréotypes sur l'île de La Réunion et ses habitants. Christian sera ainsi accusé d'être paresseux, comme l'ensemble de ses congénères.

*« L'adjudant nous a fait descendre et nous a engueulés. Il a même dit : « Ne croyez pas que vous êtes ici en pays sous-développé. Ici il n'y a pas de canne à sucre et il n'y a pas d'arbres pour dormir dessous comme des cochons. Si vous n'écoutez pas ce que le caporal vous dit, vous aurez mon quarante deux dans le cul !<sup>871</sup> ».*

Selon les Français d'hexagone, les Réunionnais « *n'ont rien dans le crane*<sup>872</sup> ». Ils doivent être moralisés et le dialogue n'est possible que sur le ton de l'injonction.

*« Ecoutez-moi ! Ici c'est une entreprise de bâtiment, c'est pas une maison de repos pour ramasser des mecs qui ne savent même pas distinguer leur droite de leur gauche. Foutez le camp !<sup>873</sup> ».*

Il y a un schéma de domination qui écrase et dénigre le Réunionnais qui arrive en hexagone. Son statut de citoyen français, acquis depuis la départementalisation, n'est pas considéré. L'ouvrage met en scène un accueil et un traitement équivalents à celui de la main d'œuvre étrangère et immigrée en France. Le tissu social français est décrit comme fermé et peu enclin à intégrer la différence. De même, les dénonciations de Christian interrogent le principe de l'égalité entre tous les citoyens français, notamment ceux des Outre-Mer, qui bénéficient d'une considération moindre. Les relations que Kristian entretient avec les femmes blanches, nées en France, sont révélatrices des rapports conflictuels entre Réunionnais et Français d'hexagone. Le regard de ces femmes sur lui le ramène à son complexe d'infériorité qu'il ne cessera de nourrir durant son séjour :

*« Le dimanche après-midi, on allait faire un tour en ville pour essayer de draguer une fille blanche : mais elles nous regardaient comme si on était des diables avec une queue et deux cornes <sup>874</sup> ».*

---

871 *Ibid.*, p.134

872 *Ibid.*, p.154

873 *Ibid.*, p.153

874 *Ibid.*, p.159

Le message du roman traduit l'échec de la mobilité et de son organisation, mais il soulève également toutes les questions d'intégration et d'assimilation en France hexagonale. Le discours de Christian prend en charge les désillusions.

*« (...) et puis Debré il raconte à tout le monde à la Réunion qu'ici en France on est bien, mais il ne dit pas à quel point les gens ici sont racistes. (...) Ils n'aiment pas les Arabes, ils n'aiment pas les Noirs. Nous ils ne peuvent pas nous sentir parce que nous sommes Français, mais que nous n'avons pas la peau blanche comme eux <sup>875</sup>».*

Le roman de Christian soulève un problème identitaire qui touche directement à la conception de la citoyenneté en France et à la reconnaissance officielle des départements d'Outre-Mer comme étant parties intégrantes du territoire français.

Nous venons de voir les représentations de l'école réunionnaise, de la vie politique locale ou encore de la précarité de la population dans les romans du corpus. Ces représentations font de la littérature un espace de témoignage d'une histoire vécue de l'intérieur. Cette narration littéraire de l'histoire révèle les représentations dominantes d'une époque. La décennie de 1960-1970 est celle d'une organisation politique nouvelle qui peine à s'installer. Les tourments des personnages révèlent la difficile adaptation des Réunionnais aux transformations structurelles et territoriales. Les romans témoignent des conséquences humaines de ces transformations territoriales et s'inscrivent ainsi dans des thématiques historiques. Les romans réalistes travaillent à rendre les contextes politique et social et nous allons le voir, ce travail s'accompagne d'une représentation de l'espace et des lieux réunionnais au plus proche de la réalité physique du territoire.

### **3.1.4 La représentation de l'espace dans le roman**

Il y a au sein de notre corpus une volonté marquée chez les auteurs de retranscrire l'espace réunionnais tel qu'il leur apparaît au moment de l'écriture. Dès les années soixante, La Réunion va connaître un développement sans précédent, grâce à des transferts monétaires importants, venant des crédits d'États et du Fond d'Investissement au sein des budgets de l'Outre-Mer (FIDOM). Ces transferts, estimés à 21 milliards de francs CFA entre 1960 et

---

<sup>875</sup>*Ibid.*, p.187

1961<sup>876</sup>, impulsent une dynamique économique, transforme l'île et accélère la transition entre colonie et département. La Réunion des années 1960 va donc connaître des transformations structurelles et sociétales qui seront qualifiées d' « exceptionnelles ». C'est notamment la loi programme d'Outre-Mer, votée le 30 juillet 1960, qui va permettre l'investissement public dans la transformation des paysages et la construction d'infrastructures. Les moyens financiers sans précédent qui ont été alloués pour les équipements routiers et portuaires, ont également été dirigés vers l'équipement social et la construction des écoles et des hôpitaux. La politique de grands travaux de cette loi programme impulse les grands chantiers comme ceux de la route du Littoral en 1963. Cette « route en corniche » incarne le grand début du développement des axes routiers dans l'île, ce qui permet une meilleure maîtrise de la distance entre les espaces, avec une réduction des temps de trajet, notamment sur l'axe prioritaire entre l'ouest et le nord. Cette dynamique économique marque également l'arrivée des premiers grands groupes de distributions alimentaires avec l'installation du Prisunic, première grande surface de l'île dans les années 1960. Le territoire se transforme aussi grâce à la politique de réhabilitation des habitats insalubres.

Ces naissances de bâtiments nouveaux changent les perceptions de l'espace. Ce nouvel environnement crée de nouveaux besoins et modifie les habitudes de vie: les Réunionnais achètent, vivent et se déplacent autrement. La Réunion est alors dans une période de réajustement, où chacun réapprend à vivre différemment dans un espace qui se transforme et évolue. Les auteurs du corpus ont choisi cette période de mutations profondes comme lieu d'énonciation. L'espace devient un lieu de réflexion, comme axe de développement indissociable des mutations humaines et identitaires.

Henri Mitterand, dans son ouvrage intitulé « Le Discours du roman », travaille sur « *les éléments d'une sémantique de l'espace*<sup>877</sup> » dans « *la longue nouvelle* » Ferragus de Balzac. Dans cette œuvre de Balzac, le lieu devient un « faire-narratif ». La rue se met en scène et devient le « *champ de déploiement des actants et de leurs actes, comme circonstant, à valeur déterminative, de l'action romanesque*<sup>878</sup> ». Henri Mitterand part du principe que peu d'études existent, dans les années 1980, sur la représentation de l'espace en littérature. Pourtant il explique qu'il y a une nécessaire causalité entre les espaces du roman et le schéma narratif. L'étude de l'organisation de l'espace prend donc son sens dans une réciprocité avec l'étude des « composants narratifs » et du « système topologique du texte<sup>879</sup> ».

---

876COMBEAU Yvan, « « Au-delà du décor » : La Réunion entre colonie et département (1956-1972) » » in *Revue historique des Mascareignes*, N°4, 2002.

877MITTERAND Henri, *op.cit.*, p.190

878*Ibid.*, p.190

879*Ibid.*, p.193



*« Il n'existe pas de théorie constituée de la spatialisation narrative, mais seulement une voie de recherche bien profilée et quelques autres dessinées en pointillé. L'orientation la plus vivante est représentée par ce que Gaston Bachelard appelait la poétique de l'espace, ou encore « une psychologie systématique des sites de notre vie intime » : l'étude des valeurs symboliques attachées soit aux paysages qui s'offrent au regard du narrateur ou de ses personnages, soit à leurs lieux de séjour, la maison, la chambre close, la cave, le grenier, la prison, la tombe... Lieux clos ou ouverts, confinés ou étendus, centraux ou périphériques, souterrain et aériens, autant d'oppositions servant de vecteurs où se déploie l'imaginaire de l'écrivain et du lecteur, qu'un Georges Poulet ou un Gilbert Durand ont admirablement explorées, mais qui sont en général étudiées pour elles-mêmes, sans examen de leurs corrélations avec le reste du système topologique de l'œuvre, ni, plus généralement, avec l'ensemble de ses composants narratifs<sup>880</sup> ».*

La valeur symbolique attachée au lieu dans le roman entre en relation avec les structures de la narration, si bien que le roman devient un système où le lieu entre en corrélation avec la représentation du personnage, son évolution. Les personnages des romans s'ancrent dans le contexte des années 1950-1960, qui est une période d'évolution humaine, administrative, économique, culturelle et sociétale. Dans ces représentations de l'évolution, le lieu opère un travail de transformation symbolique. L'espace du roman ou la description des lieux occupe des fonctions particulières dans l'œuvre, nous invitant à aller de l'analyse des représentations aux descriptions réalistes des lieux et des inégalités qui occupent l'espace.

Ce lien que nous établissons entre la description du quotidien des personnages, son évolution dans le texte et le caractère descriptif des lieux et espaces devient la « narrativité » dont Henri Mitterand parle quand il place la description du lieu dans une démarche de construction du réalisme chez l'auteur. La narrativité du lieu est :

*« L'ensemble des caractéristiques qui rendent l'inscription du lieu indispensable à l'illusion réaliste. C'est le lieu qui fonde le récit, parce que l'événement a besoin d'un ubi autant que d'un quid ou d'un quando ; c'est le lieu qui donne à la fiction l'apparence de la vérité<sup>881</sup> ».*

Les lieux participent à la construction réaliste des textes et s'inscrivent dans une réflexion sur les inégalités spatiales. Entendons par espace l'ensemble des zones géographiques de l'île et de ses spécificités en termes d'aménagement ou de mode de vie. L'inscription de ces lieux dans les romans recouvre autant de messages sociaux et politiques, qui nous ramènent encore à une réflexion sur la société réunionnaise.

---

880 *Ibid.*

881 *Ibid.*, p.194

### 3.1.4.1 La traduction de la misère dans la représentation de l'espace

Les descriptions de lieux retranscrivent plus ou moins fidèlement les espaces géographiques de La Réunion. Au travers de ces descriptions, les romans donnent à voir les complexités sociales : différences de niveaux et de conditions de vie entre les populations, injustices liées à l'habitat ou encore au traitement politique différencié des populations de part et d'autre de l'île, pour ne prendre que ces exemples.

Alexina et son fils Christian dans l'ouvrage d'Anne Cheynet vivent dans les hauts de Saint-Gilles, derrière la colline, barrière symbolique entre les riches de Saint-Gilles les Bains et ceux qui vivent coté colline, « avec leur quotidien de faim et de misère<sup>882</sup> ». La colline traduit cette barrière physique et symbolique entre les hauts de Saint-Gilles et le littoral balnéaire, et devient l'image d'un obstacle dressé entre les catégories sociales. Mur d'incompréhension qui entrave la communication, les hauts de l'île sont des terres où les familles pauvres se retirent vers le centre avec leur misère quand la fortune insolente des plus aisés s'étale au soleil.

Ti-Pierre dans *Quartier-Trois-Lettres* vit à Saint-Leu, dans un quartier situé sur le bord de mer, la « petite-mer » comme le précise Axel Gauvin, qui rappelle qu'à l'époque « on ne parlait pas de lagon ». La mer devient le lieu d'expression du jeune garçon qui évoque « l'appel de la mer » comme étant sa motivation quotidienne malgré la dureté du métier de pêcheur. La mer devient ce lieu symbolique, qui traduit la misère sociale d'une famille qui ne peut vivre et manger correctement sans les fruits de la pêche. La mer est à la fois la solution pour vivre et l'espace inévitable, le passage obligé pour manger. Elle est aussi un lieu de souffrances, de tourments, c'est une mer « méchante<sup>883</sup> ». La description de son agitation révèle le danger encouru par les pêcheurs. Ces derniers, pêcheurs de père en fils, prisonniers du déterminisme et de la reproduction sociale, disent leur mal-être, échangent sur cette impossibilité d'être et de devenir dans l'espace de la barque. Ti Pierre dira qu'« on ne peut pas barrer la mer, ni l'empêcher de battre<sup>884</sup> ». La mer est agitée et elle est à conquérir. Peuvent la dompter uniquement ceux qui la pratiquent quotidiennement. La mer est l'espace des

---

882CHEYNET Anne, (1977), *op.cit.*, p.6

883GAUVIN Axel, *op.cit.*, p.35

884*Ibid.*, p.27

séparations, elle traduit un message social. L'agitation de la mer interdit aux vacanciers de s'y reposer :

*« La petite mer, le récif, il l'aurait presque laissé aux vacanciers, malgré le corail magnifique et tous ses habitants. Mais la grande mer indienne, elle, n'était pas à donner, mais à prendre, à conquérir. Elle appartenait à l'oncle Maxime, à l'oncle Kaël, à lui Ti-Pierre quand il venait avec eux. Elle appartenait aux marins-pêcheurs, et ne serait jamais aux blancs riches qui venaient d'autres quartiers pour un mois ou deux <sup>885</sup>».*

Pourtant, la passion d'une mer, qui appelle et rappelle sans cesse Ti Pierre fait de l'espace marin le lieu de toutes les contradictions, traduction des complexités autour de la société, pour ne pas dire communauté des petits pêcheurs à l'époque :

*« S'y ajoutait aussi l'appel de la mer : même si le cœur de soleil vous cuit, vous brûle, vous pique la peau et vous grille la chair, même si la ligne vous coupe la main, même si l'on a des crampes dans les pieds à la longue, la vie ne pouvait avoir son bon goût de piment sans le canot et la pêche, la blague de ton Maxime et les silences de tonton Kael<sup>886</sup> ».*

La mer est présentée comme un exutoire pour Ti Pierre qui oublie tous ses problèmes et ses malheurs quand il est sur un bateau et au contact de l'océan. Un océan sur lequel « la réalité quotidienne s'effaçait<sup>887</sup> ». « Fini le ramassage de l'eau grasse pour manger du cochon<sup>888</sup> », l'océan est une trêve qui laisse place aux rêves.

Tonin, dans *La Terre Bardzour Granmoune*, vit également à Saint-Leu, mais dans les hauts de la ville cette fois. Agnès Gueneau situe l'action à Saint-Leu même si elle précise que :

*« « Les Hauts » dont il est question dans ce livre sont fictifs. Approximativement dans les hauts de Saint-Leu mais reconstruits plutôt à partir de souvenirs réels vécus dans d'autres endroits de l'île, à Cilaos, à Bras-Panon et à St-Denis ».*

« Les hauts » dans lesquels Tonin évolue est donc un espace reconstruit à partir de souvenirs réels de l'auteur, qui a choisi de faire de Saint-Leu et de son espace rural, un espace fictif dans l'œuvre.

La description des lieux de vie, des maisons, des quartiers, des trajets effectués révèle la position sociale des personnages. A partir du lieu décrit, une réflexion sur la vie et la

---

885Ibid., p.10

886Ibid., p.27

887Ibid., p.10

888Ibid.

position du personnage dans cet environnement s'amorce. La description de l'habitat équivaut à une présentation sociale du personnage. Le lieu s'accompagne d'une manière de vivre, d'habitudes quotidiennes et traduit un ancrage spécifique dans le contexte social. Ainsi, ces descriptions intègrent des détails comme le choix des matériaux utilisés pour construire la maison, le choix de la décoration intérieure, descriptions dans lesquelles la disposition des meubles et l'organisation de la vie dans chaque pièce sont un message et appellent à une interprétation sociale.

Dans *Zistoir Kristian*, Christian décrit la maison de ses parents qui se trouve sur le terrain d'un « gros blanc », propriétaire de deux ou trois usines. L'espace de vie de Christian se limite à toute petite partie d'un grand terrain appartenant au « gros blanc », préfigurant ainsi le système de domination exercée sur la petite famille. Cette domination sera d'ailleurs dénoncée un peu plus tard dans le chapitre.

La case de Christian dans ses souvenirs d'enfance ne comporte que deux pièces, avec une fenêtre dans chacune d'elles. Les matériaux de construction sont le vétiver et le bambou, matériaux naturels dont la solidité approximative témoigne des conditions de vie précaire de la famille. L'espace de vie n'est pas très lumineux et les poutres apparentes de la maison parlent de sa misère quotidienne. Le sol est en terre battue et il est aspergé d'eau quand la maison a besoin d'être rafraîchie :

*« Notre maison comprenait deux pièces. Le toit était en paille de vétiver et les murs en bambou tressés. Le sol était de terre battue et, pour le rendre bien lisse, mes petites sœurs aspergeaient la terre d'eau, elles entendaient ensuite des sacs de jute et elles piétinaient. Maman disait que ça rafraichissait la maison <sup>889</sup> ».*

La maison de Christian a été construite sur des bases fragiles, « provisoires ». « Mais son provisoire-là, il a duré longtemps, car je l'ai toujours vu comme ça<sup>890</sup> ». La description de cet habitat est minutieux, pour ainsi montrer que chaque pièce a une fonction particulière et que chaque détail était pris en compte dans la maisonnée. Ainsi, chaque chose devient précieuse : la table à manger, l'espace où dorment les enfants, l'espace de vie des parents, le coffre à secret de la mère, la cuisine et le jardin. Ces objets parlent de l'organisation de la vie familiale, au sein d'un espace restreint où il ne fallait pas laisser traîner les restes de nourriture car « les enfants passaient la main dedans<sup>891</sup> ». A la faim s'ajoutent les difficultés pour dormir dans une pièce qui occupe aussi la fonction d'espace de stockage. Les trésors de la mère, cachés dans son tiroir, se limitent à quelques objets : « une paire d'anneaux, un foulard, ses

---

889CHRISTIAN, *op.cit.*, p.101

890*Ibid.* p.101

891*Ibid.*

quelques sous pour le marché de la semaine et puis, bien sûr, une bougie bénite <sup>892</sup>». L'armoire vernie, la table en bois de tamarin sont des objets précieux dans un décor de misère. Il y a un fort contraste entre la table en bois de tamarin, construite avec des matériaux récupérés à l'usine par le père et les quelques chaises en paille « infestées de petites bestioles » sur lesquelles la famille ne peut pas véritablement s'asseoir : « Tu ne pouvais pas rester assis dessus plus de cinq minutes tellement tu avais le derrière qui grattait <sup>893</sup>»

Le lit est fabriqué avec un ensemble de planche, couvertes de toiles de jutes remplies de paille de maïs. Le confort est alors décrit comme sommaire :

*« Dans cette même pièce se trouvaient deux « lits-poteaux », ils étaient formés par quatre pieux plantés dans la terre, sur lesquels on avait posé un assemblage de planches avant de mettre une paillasse. La paillasse, c'était trois ou quatre sacs de jute cousus ensemble, remplis avec de la paille de maïs, avec trois trous dans le milieu pour pouvoir la remuer le matin et la remettre en forme. Sur un côté, il y avait encore une autre paillasse roulée pour les plus grands ou ceux qui bougent trop <sup>894</sup> ».*

Les descriptions du lieu de vie, du quartier et même de la ville sont dans le roman des espaces de configuration identitaire. Elles traduisent le niveau vie et participent à l'élaboration du message social des œuvres. Quand le vent s'engouffre de toute part dans la case d'Alexina, c'est son insécurité en tant que femme et ses difficultés à protéger son fils que le lecteur peut entrevoir. Le lieu appelle une interprétation sociale dans les romans, il donne vie à un discours, qui au delà de l'injustice sociétal, s'inscrit dans un discours politique.

### **3.1.4.2 De l'appropriation à l'exclusion : le message social des lieux**

Les personnages, nous l'avons dit, sont des figures de la subalternité pour la grande majorité d'entre eux. Ils représentent donc une catégorie de personnes opprimées, dans un espace savamment travaillé pour refléter cette oppression. Nous remarquons que ces descriptions des lieux dans les romans travaillent l'antagonisme entre deux espaces, celui des riches et celui des pauvres. Cette description des lieux compartimentés laisse place à une interprétation binaire de l'organisation sociale de l'époque. A l'exemple d'Anne Cheynet, qui choisit la colline comme barrière qui scinde la ville de Saint-Gilles et oppose ceux qui vivent côté mer et ceux qui survivent côté colline.

---

892Ibid.

893Ibid.

894Ibid., p.102

Valérie Magdelaine-Andrianjafitrimo, dans son article intitulé « *Espaces, lieux communs, lieux de culture, dans quelques romans réunionnais contemporains* » paru dans « Francophonía », range cette scission spatiale dans la « stéréotypie » construite par les romans contemporains engagés, qui veulent traduire la misère. La colline symbolise le clivage entre l'opulence et la misère. Ce clivage est spatialement représenté dans la distance, à la fois physique et idéologique entre les hauts et les bas de l'île. Le clivage géographique est également social. Les hauts de l'île sont reliés à une certaine forme de pauvreté, quand les bas, entendons la ville, sont synonymes d'abondances et de richesses. Ces stéréotypies prennent forme dans « une géographie d'exclusions », où le concept de la modernité, synonyme d'urbanisme, correspond à des conditions de vie meilleures dans ces espaces urbains.

*« On y voit apparaître un espace systématiquement clivé, une géographie d'exclusions qui assignent les personnages, les plus démunis à des espaces naturels, et les dominants aux villes, à ce qu'il est convenu d'appeler le modernisme <sup>895</sup> ».*

Jean Michel Jauze analyse cette distanciation à la fois géographique et idéologique entre le centre et la périphérie entendons les hauts et les bas de l'île, dans son article « Urbanisation et inégalités spatiales dans les Mascareignes » paru dans l'ouvrage des *Inégalités et spatialités dans l'Océan Indien*. Il confirme cette construction binaire de l'espace insulaire. Nous pouvons lire dans la distance géographique, un clivage social construit par les plans d'urbanisations et les politiques de développement des villes qui ont créé les inégalités :

*« La périphérie est toujours l'espace de la pauvreté, elle accueille les cases des ouvriers ou les taudis des laissés pour compte. Dans ce modèle, le centre symbolise la réussite sociale, la périphérie est le lieu de la relégation <sup>896</sup> ».*

Cet espace clivé sur lequel se repose le message social de l'œuvre d'Anne Cheynet oppose deux catégories de personnes. Il y a ceux qui vivent au bord de mer, qui profitent du soleil, avec « les filaos de la plage qui abritent sous leur feuillage à l'exotique bruissement, les riches villas de ces familles aux noms illustres souvent à particule, ces familles aux fortunes insultantes <sup>897</sup> » et de l'autre, du côté de la colline, il y a les autres, les personnages de l'œuvre qui vivent une toute autre réalité « avec leur quotidien de faim et de misère <sup>898</sup> ». Des qualités positives et négatives viennent accentuer l'opposition sociale pour mieux faire parler

---

895MAGDELAINE-ANDRIANJAFITRINO Valérie, « Espaces, lieux communs, lieux de culture, dans quelques romans réunionnais contemporains » in *Francophonía*, N°53, Les littératures Réunionnaises, Olschki Editore, Firenze, 2007. p.132

896JAUZE Jean-Michel, « Urbanisation et inégalités spatiales dans les Mascareignes » in *Inégalités et spatialités dans l'Océan Indien*, (dir.) Jean-Louis GUÉBOURG, Jean-Michel JAUZE, Paris : Éditions L'Harmattan, 2005.p.154

897CHEYNET Anne, (1977), *op.cit.*, p.5

898*Ibid.*, p.6

cette injustice criante. Alors que la pauvreté apprend l'humilité, les riches écrasent, oppressent et prennent la figure de tyrans. La distance entre les hauts et les bas illustre la distance idéologique entre ces gens qui ont de l'argent et ceux qui n'en ont pas. Ce clivage géographique prend symboliquement une couleur dans nos romans. La catégorie sociale et le lieu de vie sont déterminés en fonction de l'appartenance à la catégorie des « blancs », des « zoreils » ou des petits « créoles ».

Ces catégories sont représentées dans des structures sociales séparées et imperméables. Pour montrer la reproduction sociale et le déterminisme très forts, les catégories sociales sont opaques et ne s'interpénètrent pas. Anne Cheynet travaille ainsi les antagonismes spatiaux et la description opposée des lieux pour traduire une injustice aberrante.

Dans *Les Muselés*, Alexina n'a pas accès à l'eau et à l'électricité dans sa maison. Elle doit se rendre à la fontaine pour remplir ses fers blancs d'eau qui lui serviront à faire sa toilette, s'occuper du ménage et surtout à alimenter sa consommation d'eau quotidienne. Sur le chemin qui la conduit à la fontaine, Alexina passe devant la maison des « patrons blancs » où elle admire une belle fontaine avec des jets d'eau. Le clivage entre les besoins en eau d'Alexina et l'abondance d'eau à cette fontaine traduit l'insolence d'une richesse abusive et clivante. Comme le souligne Valérie Magdelaine sur la segmentation des lieux dans les romans, « Avec le gros Blanc va de pair la structuration d'un espace en lieux naturels autorisés et lieux symboliquement interdits <sup>899</sup> ». Alexina ne pourra qu'être spectatrice de cette eau qui jaillit abondamment dans la cour du blanc :

*« Si j'étais fonctionnaire, j'aurais une belle maison comme celle là avec beaucoup d'eau dans le jardin: quelle que soit l'heure il y a une fontaine qui projette de l'eau en haut et l'eau retombe comme la pluie sur les fleurs, sur les allées de corail <sup>900</sup> ».*

L'ensemble des romans soulignent ce clivage entre « blancs » et « créoles » dans une organisation spatiale particulièrement travaillée. Une étiquette de « blancs » dont Valérie Magdelaine rappelle qu'elle ne s'aligne pas forcément sur une couleur de peau, mais bien sur une situation sociale :

*« L'adversité sociale prend alors une seule figure, celle du gros Blanc. Ce terme ne renvoie pas forcément à une couleur de peau particulière mais à un statut de domination sociale. Toutefois, le choix de cette représentation du statut par la couleur demeure tout à fait emblématique de la récurrence de la stéréotypie <sup>901</sup> ».*

---

899MAGDELAINE-ANDRIANJAFITRINO Valérie, « Espaces , lieux communs, lieux de culture, dans quelques romans réunionnais contemporains » (2007), *op.cit.*, p.132

900CHEYNET Anne, (1977), *op.cit.*, p.27

901MAGDELAINE-ANDRIANJAFITRINO Valérie, « Espaces, lieux communs, lieux de culture, dans quelques romans réunionnais contemporains » (2007), *op.cit.*, p.132

Cette stéréotypie rappelle, selon nous, le rapport colonial. Le jeu sur l'appropriation des lieux aboutit dans le roman à une exclusion de l'autre, révélant un schéma de domination qui perdure dans la réorganisation sociale des années 1960.

Il y a un rapport antagoniste qui se crée entre les « zoreils », « métropolitains », ou encore les créoles « gros blancs » qui appartiennent à la catégorie sociale aisée, et le petit créole qui peine à trouver une stabilité financière, à manger à sa faim et à envoyer ses enfants à l'école. Cet antagonisme se traduit par un rejet de l'autre, du « Blanc », dans le discours. Alors que la précarité concerne encore la majorité de la population réunionnaise dans les années 1960, la cohabitation avec les classes aisées, même minoritaires, n'est pas harmonieuse. Dans la ville de Saint-Gilles dans *Les Muselés*, les tensions sociales sont à leur apogée. Les rivalités ne sont pas seulement d'ordre économique. Au delà de l'inégale répartition des richesses, le regard critique se porte sur une situation coloniale qui perdure car le schéma de domination de l'homme blanc sur l'homme noir s'exerce toujours. Les comportements de la population blanche sont ainsi décriés. Les « Zoreils » sont attirés par les plages et le soleil, à tel point qu'ils accaparent et s'approprient les lieux comme étant les leurs. Cette prise de possession est communautaire, elle exclut l'autre, notamment Christian qui ne s'y sent plus à sa place.

*« Il y a des « zoreils », une quantité de « zoreils ». Si on se promène dans la rue, on peut voir des filles et des femmes en petites culottes, le nombril dehors, la peau rougie par le soleil [...]. Si on va faire un tour au bord de la mer on en voit que des « Blancs ». il y en a plein les plages, plein le chemin des Roches noires. [...] Femmes et hommes sont vautrés sur le sable. Ils restent au soleil sans bouger, ventre en l'air comme des caméléons crevés. De temps à autre une femme se lève pour se barbouiller avec un produit qui la fait briller...jusqu'aux enfants qui sont là dans le gros soleil; ils font des trous dans le sable!<sup>902</sup> ».*

Christian, adopte la position de l'observateur face à cette population qui partage ses propres codes, alors que les « gens comme nous », comme lui, n'y sont pas admis. C'est le cas d'Amplis, dont l'histoire révèle des formes de racisme, voire d'apartheid, dans le texte. Amplis raconte avoir eu affaire, un jour de baignade, à un groupe de blancs :

*« Ce que j'ai compris en tout cas c'est qu'il s'est dressé tout à coup devant moi. Il m'a dit qu'il avait envie de me casser la gueule mais que s'il ne le faisait pas c'est qu'il avait peur de se salir les mains avec ma peau de nègre <sup>903</sup> ».*

---

902CHEYNET Anne, (1977), *op.cit*,p.67-68

903Ibid. p.68



L'exclusion du lieu construit la position subalterne du personnage écarté des lieux fréquentés par le blanc. Ce passage nous renvoie à l'explication de Frantz Fanon, dans *Peau Noire et Masques blancs*, dans le chapitre « l'expérience vécue », où il est question de décrire les réactions du noir face au rejet dont il est victime. Il est exprimé que le noir se persuade de son infériorité dans chacun des écarts qui se posent entre lui et le blanc. Chaque fois qu'il vivra le rejet, le noir sera ramené à une condition inférieure qu'il finira par interpréter comme étant sa propre condition, la place qui lui revient. Le texte se sert ici d'une séparation des espaces de vie des noirs et des blancs, l'apartheid social étant matérialisé par la privatisation des lieux par les blancs. Sa condition de « nègre » lui interdit ici la fréquentation de certains lieux :

*« Pas question ce jour-là d'aller chercher des moules ou d'aller se baigner. Il n'y a pas de place pour des gens comme nous le dimanche. Si on arrive là et qu'on entre dans la mer avec sa culotte kaki ils regardent d'un drôle d'air et certains s'éloignent comme si on avait la gale. Eux, ils ont des culottes de nylon pour se baigner <sup>904</sup> ».*

Ces zoreils-là sont prioritaires sur les plages, dans la file d'attente de la boutique du coin, dans les rues. Christian décrit un véritable système d'exclusion du Réunionnais :

*« En tout cas, c'est impressionnant de voir la plage de Saint-Gilles le dimanche, même de loin... On se demande si bientôt, comme ils envahissent partout, font construire de belles villas, on se demande si on va encore trouver, nous les créoles une place pour tenir debout. On dit que La Réunion c'est notre pays mais je pense que c'est plutôt le pays des zoreils maintenant. La mer de Saint-Gilles est pour ainsi dire leur propriété privée, la plage c'est pareil. Ils vous poussent avec leurs grosses voitures; dans la boutique ce sont eux-mêmes qui passent les premiers: vous êtes derrière avec votre monnaie à attendre votre commission <sup>905</sup> ».*

Cette critique aboutit à la construction d'un discours hostile envers les métropolitains, avec qui il est impossible de discuter et de cohabiter. Christian dénonce les diverses discriminations dont les Réunionnais sont victimes. « Ce sont eux-mêmes qui passent les premiers: vous êtes derrière », « ils vous poussent ». Le lieu se construit sur un schéma d'inclusion et d'exclusion sociale. Cet apartheid géographique traduit la hiérarchie coloniale. La ville fonctionne comme autrefois, avec les colonisés d'un côté et les espaces de vie pour les colons de l'autre. Frantz Fanon, dans les *Damnés de la Terre*, travaille sur cette opposition entre la ville du colon et la ville du colonisé. La ville des colons est faite en « dur », en béton, quand le colonisé vit et évolue dans un espace précaire. Cette organisation sociale obéit selon Frantz Fanon au « principe d'exclusion réciproque » dans lequel il dit qu'« il n'y a pas de conciliation possible <sup>906</sup> ».

---

904 *Ibid.*

905 *Ibid.* p.69

906 FANON Frantz (2002), *op.cit.*, p.44

*« La ville du colonisé, ou du moins la ville indigène, le village nègre, la médina, la réserve est un lieu mal famé, peuplé d'hommes mal famés. On y naît n'importe où, n'importe comment. On y meurt n'importe où, de n'importe quoi. C'est un monde sans intervalles, les hommes y sont les uns sur les autres, les cases les unes sur les autres. La ville du colonisé est une ville affamée, affamée de pain, de viande, de chaussures, de charbon, de lumière. La ville du colonisé est une ville accroupie, une ville à genoux, une ville vautrée. C'est une ville de nègres, une ville de bicots. Le regard que le colonisé jette sur la ville du colon est un regard de luxure, un regard d'envie. Rêves de possession. Tous les modes de possession : s'asseoir à la table du colon, coucher dans le lit du colon, avec sa femme si possible. Le colonisé est un envieux. Le colon ne l'ignore pas qui, surprenant son regard à la dérive, constate amèrement mais toujours sur le qui-vive : « Ils veulent prendre notre place. » C'est vrai, il n'y a pas un colonisé qui ne rêve au moins une fois par jour de s'installer à la place du colon<sup>907</sup> ».*

On retrouve ce même discours d'une hiérarchie dans la manière d'occuper l'espace dans *Quartier Trois Lettres* d'Axel Gauvin. Pierre déteste la période des vacances parce qu'elle est propice à l'arrivée des vacanciers dans la ville de Saint-Leu. Ainsi, au mois d'août, les vacanciers qui arrivent font étalage de leur richesse avec leurs nouveaux maillots de bains, suscitant la jalousie et l'envie de Pierre.

*« Pierre n'osait se l'avouer, mais il était jaloux des enfants de vacanciers, qui, à âge égal, étaient toujours plus gros et plus costauds que lui. Il se consolait en disant que ces marmailles là étaient loches et tendres, alors que lui était adroit et dur comme une roche, plus résistant et plus vif qu'aucun d'entre eux. Mais il y avait aussi leurs maillots de bain neufs, auxquels son vieux short troué sur les deux jours ne pouvait, ni de près, ni de loin, être comparé. Et puis aussi, leurs masques et leurs palmes et leur fusil, et puis le fait qu'ils pouvaient tout avoir à condition de fatiguer suffisamment le sein de leurs mères<sup>908</sup> ».*

Pierre n'envie pas seulement le rang social de ces « marmailles » qui « pouvaient tout avoir », il regrette que leur présence lui enlève cette mer qui lui appartient. Pierre exprime un malaise face à la conquête de son espace personnel. « « D'abord un, ils se croient tout permis », pensait-il ? « Et puis, on dirait que la mer est à eux<sup>909</sup> » ». Pierre a une vision très possessive de cet espace maritime où il a grandi et où il veut exercer le métier de pêcheur. Il y a un refus de partager cet espace qui est symbolique dans le texte car Pierre ne possède que cette mer :

*« Guette un peu ceux là ! Il disait à Jules. C'est la première fois qu'ils viennent. Ils courent dans l'eau, ils sautent, ils mettent les mains partout. Dans un instant, un vieux poisson-pierre ou bien ça un banc de machoirins va leur montrer de quel bois il se chauffe, et tu les verras se sauver en criant « l'assassin » !<sup>910</sup> ».*

Les lieux deviennent des espaces de traduction des formes d'exclusion ou d'inclusion, ils expriment tantôt le rejet, tantôt l'appropriation. Cette construction d'un discours particulier

---

907 *Ibid.*, p.48

908 GAUVIN Axel, *op.cit.*, p.26-27

909 *Ibid.*, p.25

910 *Ibid.*

autour de l'appropriation du lieu aboutit à un message sur la conquête sociale. Le cloisonnement de la société réunionnaise ne permet pas aux différentes classes sociales de communiquer et de cohabiter aisément. Ce cloisonnement va jusqu'à l'exclusion, révélant un système qui ne permet aucune ascension sociale et un maintien des privilèges aux mains de ceux qui les possèdent. Cette sémantique de l'espace dans l'œuvre sert le message politique et engagé du texte qui dénonce le maintien des structures coloniales et la répartition des pouvoirs économiques selon un vieux schéma colonial. Jean-Michel Jauze, professeur des universités en géographie, ramène ce problème d'inégalités spatiales et l'opposition entre la ville et l'espace rural à une organisation déséquilibrée du territoire. La « société urbaine traditionnelle » et l'urbanisation ont favorisé ce schéma connu entre des hauts isolés et un littoral ultra- développé :

*« La société urbaine traditionnelle, à La Réunion et à Maurice, est issue du système de plantation esclavagiste. Il en a résulté une structure urbaine socialement clivée et hiérarchisée, sur un modèle centre-périphérie. L'espace central, qui matérialise sous toutes ses formes le pouvoir de commandement, est le lieu de résidence de la classe dirigeante. A l'opposé, la périphérie est l'espace de la classe laborieuse <sup>911</sup> ».*

Le clivage des lieux devient la traduction spatiale de l'attribution des pouvoirs politique et économique. Ces rapports de pouvoir ne s'expriment pas seulement dans la distance entre les hauts et les bas. Dans le roman de Daniel Honoré, c'est au travers d'une scène de cinéma que l'auteur démontre que le schéma de domination coloniale est encore présent dans La Réunion des années 1970. Le cinéma est apparu pour la première fois dans l'île sous la forme de projections publiques en décembre 1896<sup>912</sup>. La première salle, *Le Casino* est située à Saint-Denis et date de 1905, puis *Le Cristal* ouvre à Saint-Benoît en 1936.

*« Lors des premières projections publiques, les spectateurs, très agités, interpellent directement le héros sur l'écran pour l'encourager ou le mettre en garde d'un danger. L'ambiance dans la salle de cinéma est bruyante. Après la projection, les jeunes passent des heures à se remémorer le film, à se le raconter et à se rejouer des scènes vues quelques heures plus tôt. Le manque de culture cinématographique du public est lié à l'absence de variété des films diffusés <sup>913</sup> ».*

Les premières projections de films et les salles de cinéma sont les lieux symboliques de l'exercice de la modernité. Dans une société longtemps cloisonnée, l'ouverture nouvelle à l'image est la marque d'une société qui évolue. Bien qu'il faille attendre des décennies avant que le cinéma n'intègre réellement la vie des Réunionnais et que les films diffusés se

---

911JAUZE Jean-Michel, *op.cit.*,p.154

912BLANCHON Karine, « Aperçu du cinéma sur l'île de la Réunion » in *Études Océan Indien*, n°44,

2010,disponible sur : <http://oceanindien.revues.org/585> ; DOI : 10.4000/oceanindien.585, consulté en 2015.

913Ibid. p.266

diversifient, l'arrivée de l'image, de l'écran et du système de projection pour un large public est une évolution. Dans *Shemin Brakanot*, Zoséf évoque son rapport à ces images. Ce rapport se situe dans une ambiguïté, lieu des projections des complexes du personnage.

*« sa-k Zoséf i ëm sé fim batay ek fim lamour. Li rev ashtë in révolvèr pou tié domoun kôm bann koboy i fé. Li rev osi an-avoir in fémèl blan pou ambrasé komann garson-roman i fé. Dayër kank li rante dann méné käne sé zimaz bann zaktris i èd ali rod lo plézir, pa sad fty son kartié bien sir : lé tro noir. In noir dan in fim lé zïss bon pou fé ri la boush: toute la sal i pèt a rir an voïyan in kaf guign klak dann mizo...<sup>914</sup>».*

Le cinéma, lieu de projection des images devient le lieu de la projection du soi, lieu de psychanalyse. L'actrice blanche incarne la sensualité et le plaisir tandis que l'homme noir *lé zïss bon pou fé ri la boush*<sup>915</sup>. Zoséf rit de bon cœur devant cet homme noir qui se fait battre. L'analyse du complexe du colonisé de Frantz Fanon explique cette aptitude à enfermer le blanc et le noir dans des rôles définis. Ce schéma de soumission de l'homme noir dans le film amuse Joséf. Il retire même une satisfaction de l'humiliation du noir. Sa préférence marquée pour les femmes blanches et la comparaison avec les femmes de son quartier nous ramène là aussi à Frantz Fanon qui explique ce désir de blancheur par un besoin excessif de valorisation.

*« Il s'agit de savoir s'il est possible au noir de dépasser son sentiment de diminution, d'expulser de sa vie le caractère compulsif qui l'apparente tant au comportement du phobique. Chez le nègre, il y a une exacerbation affective, une rage de se sentir petit, une incapacité à toute communication humaine qui le confinent dans une insularité intolérable<sup>916</sup>».*

Ce film des années 1970 dans *Shemin Brakanot*, est fortement imprégné de l'idéologie coloniale. Les personnages sont présentés comme noir ou blanc, faisant de la couleur une identité. Le noir est tourné en ridicule, il parvient à faire rire tandis que le blanc est présenté dans l'attitude virile de celui qui détient la force et le pouvoir. Le noir n'a pas de rôle véritable, il est ornement et n'aura toujours que le second rôle.

Le jeu de miroir entre la conscience de Joséf et le schéma de domination coloniale dans ce film renvoie le lecteur aux complexités de la construction identitaire dans une ancienne colonie. Ces images reçues sans portée critique de la part du spectateur font de Joséf un homme doublement victime de sa condition. Sa précarité et sa misère intellectuelle sont portées à leur apogée dans cette scène où Joséf est assimilé, construit d'une idéologie coloniale dont il a été tant nourri, qu'il lui est impossible d'en sortir. Joseph développe un racisme inconscient et construit sa propre infériorité.

---

914 HONORE Daniel, *Shemin Brakanot*, Ille sur Têt : Editions k'a, 2008.p.41

915 Ne peut que faire rire

916 FANON Frantz (1952), *op.cit*, p.40

Daniel Honoré touche ici un enjeu central de la construction des sociétés post-coloniales. Il parle des enjeux d'une construction identitaire de l'ancien colonisé, dont l'identité a été désavouée et dénigrée. Le cinéma, lieu symbolique de l'intrusion d'une certaine forme de modernité dans les vies mais aussi les consciences des Réunionnais, interrogent le lien entre la société réunionnaise et les effets de cette modernité. L'irruption soudaine de ces nouvelles formes d'expressions de la modernité est remise en question par ce personnage.

La société réunionnaise apparaît fragmentée, dans l'ensemble des lieux privés, de socialisation et de divertissement comme de la maison, de la boutique du coin et du cinéma. Ces lieux deviennent le théâtre d'une certaine forme de déchéance : violence, alcool, perversité sexuelle, malaise identitaire. Cette fragmentation sociale apparaît dans une séparation des espaces de vie. L'organisation sociale prend forme dans une séparation des lieux réservés aux hommes et aux femmes dans *Shemin Brakanot*. La boutique est un lieu de loisir où les hommes se retrouvent quotidiennement pour boire quand les femmes restent à la maison et s'occupent des enfants et du ménage. L'homme qui ne trouve pas de travail répond à l'appel de l'alcool et peine à trouver sa place dans ce cercle familial où il n'occupe pas de rôle principal. Ces difficultés à construire une vie sociale et professionnelle conduisent dans l'œuvre à des excès de violence. La violence est présentée comme exutoire des frustrations sociales et moyen d'expression.

*« Epi ék lantrëneman lé zot li la mèt a boir pou soulé é kank li lé an lui, li rod batay. In fason köm in ot pou atir latansion desī li sandoute..<sup>917</sup>. ».*

L'alcool est un refuge dans une société cloisonnée, asphyxiée. Les violences engendrées la veille font l'objet des discussions de la journée. Ainsi la boutique est un lieu d'enfermement permanent où l'homme est réduit au statut de spectateur. Il est question d'une société qui étouffe dans le roman de Daniel Honoré.

*« Dan la boutik madām Nono, tou lé soir, konvèrsation i tourn touzour otour Manièl ék Mélanī. E tou lé soir, Rozé i rakonte son film: koman li la anshèy soul Manièl pou fé dor ali; koma, zot dē Tonin la parti rod lanbilans; koman lo ti baba la mèt lo tan avan larg son promiè krié...<sup>918</sup>. ».*

La boutique est décrite par Valérie Magdelaine-Andrianjafitrimo comme « l'assommoir naturaliste où se perd la population réunionnaise<sup>919</sup> ». Cependant, elle renverse

---

917 HONORE Daniel (2008), *op.cit.*, p.54

918 *Ibid.*, p.29

919 MAGDELAINE-ANDRIANJAFITRINO Valérie, « Espaces , lieux communs, lieux de culture, dans quelques romans réunionnais contemporains » (2007), *op.cit.*, p.144

les stéréotypes rattachés à la boutique, notamment pour le lecteur « complice ». La boutique devient exutoire avant d'être un lieu « de la déchéance et de la dépossession de soi<sup>920</sup> » :

*« Mais il peut, pour le lecteur complice, être réintégré dans une lecture d'un espace temps réunionnais différent. C'est le lieu où sont levés contraintes et mutisme, le lieu où le corps boit, fume, fait tomber les barrières de la langue. L'oralité de la prise de boisson peut ouvrir la voie et la voix aux récits, aux mots et aux langues échangés<sup>921</sup> ».*

Les lieux deviennent des espaces-temps malléables dans le texte. La recherche d'espace de respiration pour sortir de cette asphyxie sociale révèle une société qui étouffe et cela, malgré l'arrivée d'une modernité, synonyme de progrès dans le discours politique du gouvernement. Le lecteur se demande même si ce ne sont pas ces traits multiples de modernité qui précipitent l'asphyxie sociale. Il convient d'interroger cette représentation d'une modernité, qui avec le message d'égalité portée par la départementalisation, était synonyme de progrès. Daniel Honoré remet en question l'impact de ces évolutions sur la société réunionnaise. Cette remise en question prend forme, dans l'ensemble des romans, dans une segmentation spatiale qui divise. Les différences sociales deviennent déterminantes dans la configuration de l'espace. La description de ces espaces et de ces lieux dans les romans vont aussi servir, au delà des considérations sociales à délivrer un message sur la conception du modernisme et l'arrivée des traits de modernisation de la société réunionnaise.

### **3.1.4.3 L'expression de la tradition et des modernités dans la construction de l'espace dans le roman**

Dans nos romans, les descriptions des habitats constituent un véritable voyage dans la tradition créole de l'aménagement de l'espace, des matériaux utilisés pour la construction jusqu'à la l'agencement et la décoration des pièces de la maison. Le roman est un lieu où ces descriptions appartenant à la tradition sont confrontés à l'installation progressive d'un nouveau mode de fonctionnement, celui de la modernité. Entendons par modernité, l'introduction des innovations, ces pratiques qui améliorent ce qui existent et introduisent des nouvelles façon de faire. L'arrivée de la modernité dans l'île est souvent reliée au vote de la départementalisation qui a permis, sous le principe de la mise à égalité, de revoir intégralement le système d'aménagement des espaces urbains, du réseau routier, des bâtiments administratifs et des habitations. Cette modernité se voit dans les changements physiques du territoire mais elle se

---

920 *Ibid.*, p.144

921 *Ibid.*

ressent également dans les modifications des modes de vie et de pensée. Le Réunionnais s'est adapté à ces évolutions, il a changé sa façon de faire et a accueilli dans son quotidien ces formes émergentes de la modernité. Cette modernité est représentée dans les romans dans une opposition à la tradition.

La tradition est un fait de l'histoire transmis aux dernières générations. Il peut s'agir de transmettre un usage, une croyance, des idées ou encore des pratiques. La tradition désigne ce qui était autrefois d'usage, que les anciens aspirent à transmettre et que les nouvelles générations aspirent à sauvegarder. C'est ainsi que les méthodes de guérison par les plantes, dites méthode de grand-mère, font partie de ces éléments traditionnels préservés pour ne pas les voir disparaître. La tradition, est selon Alain Armand « notre manière d'être », elle est synonyme de culture. La tradition créole désigne une manière de vivre, de faire la cuisine, d'exprimer sa culture. Elle désigne un ensemble de pratiques liées au passé et ces pratiques anciennes font l'objet de politiques culturelles pour être préservées et sauvegardées.

Les romans représentent ces espaces de modernité et de tradition dans les descriptions de l'habitat. L'espace décrit, nous l'avons dit, traduit l'appartenance à une catégorie sociale mais pas seulement. Il y a des formes d'identité, de savoir-faire et de manière de vivre qui émergent au travers de l'espace décrit. Aussi, d'un roman à l'autre, le lecteur perçoit l'évolution de l'habitat, de la case en paille à la case en tôle. Les années passant, les habitats se consolident et font état d'un certain recul de la misère. L'urbanisation est synonyme de progrès, elle représente cette modernité. Pourtant, elle favorise la disparition des habitats traditionnels et cette disparition des formes traditionnelles font l'objet de critiques dans les romans.

Nous l'avons dit, dans les années 1960, l'ère du béton émerge en même temps que les politiques volontaristes de modernisation des habitats insalubres. Progressivement, avec l'urbanisation et l'aménagement du littoral, le tout-béton gagne du territoire. L'île de La Réunion entre alors dans une phase d'évolution rapide. Avec l'exode rural, les populations se rapprochent et la notion des distances et du temps ne sont plus les mêmes. Le développement des transports facilite la mobilité des Réunionnais. Cette transition est difficilement vécue par une tranche de la population qui a construit son identité dans un rapport étroit au mode de vie rural.

Agnès Gueneau illustre cet attachement à travers la figure de cette tradition rurale, un gramoune qui a passé sa vie dans les hauts de l'île. Tonin, habitué à son mode de vie va découvrir la ville et la nouvelle organisation urbaine qui se développe dès les années 1960. « Un voyage. Une véritable expédition même, pour Tonin. Comme un air d'aventure<sup>922</sup> ».

L'auteure joue alors sur la description des contrastes entre l'agitation de la ville et le calme des hauts. Au travers du personnage de Tonin, qui perd ses repères en ville, le lecteur vit la rupture entre ces deux espaces physiques et idéologiques que représentent la tradition et la modernité. Par une association d'idées, la tradition devient silencieuse et rattachée à l'expérience, à l'âge mûr, quand la ville est le territoire de cette nouvelle génération, née dans le bruit :

*"La ville attirait tous les jeunes. On parlait de confort, distractions et argent. On y racontait que la vie était agréable. Tous ces milliers de voix de la terre, ce grand concert de bruissements et de floraisons silencieuses, de beauté trop simplement offerte peut-être, on ne savait plus les écouter, on ne savait plus les voir. Les jeunes s'en allaient alors vers lumière et bruits<sup>923</sup>".*

Cette rupture entre les espaces et les générations creusent l'écart entre la jeunesse et les gramounes. Dans *La Terre Bardzour, Gramoune*, Scolastique, une femme qui a toujours vécu dans les hauts, parle de son fils Pierre parti pour la ville et de ses grandes lettres remplies de détails qui lui échappent :

*« Il décrivait des villes qu'elle n'avait jamais vues, qu'elle n'arrivait même pas à imaginer. La plus grande de toute l'île, c'était la capitale, St-Denis, disait-il, où certaines rues étaient entièrement brodées de grandes maisons comme celle de Madame Louis, plus belles même; parait-il<sup>924</sup>".*

La perception de cet espace qui se transforme entraîne des bouleversements, des émotions diverses jusqu'à la perte de repère. Tonin et Scolastique représentent ces gramounes qui ont du mal à s'adapter à ces évolutions. Les mutations sont telles que le Réunionnais a du mal à retrouver ses anciens repères et intégrer ces changements ajoute de l'ambiguïté à une construction identitaire déjà fragilisée par le passé colonial et le bouleversement politique de 1946. La réflexion du roman porte inévitablement sur les conséquences de ces bouleversements sur la construction sociale et identitaire en champ postcolonial. Une de ces conséquences est le mal-être de l'individu face à ces changements. Paradoxalement, le progrès n'est pas synonyme d'émancipation. Il équivaut même à une perte de valeurs dans les romans.

---

922GUENEAU Agnès, *op.cit.*, p. 155

923*Ibid.*, p. 99

924*Ibid.*, p. 83



La « case lointan » va progressivement être remplacée par « la cité », les constructions d'habitations collectives et les maisons individuelles en dur. Les années 1960 seront celles des grands travaux. L'entrée dans « l'ère du béton » engendre l'apparition d'un nouveau vocabulaire pour désigner de nouveaux objets, une nouvelle réalité, donc de nouveaux modèles d'identification. Transiter vers ce nouvel espace équivaut à mettre des mots sur une abondance et une diversité jusque là ignorées. « Il vit aussi des blocs de béton qui tantôt s'appelaient les résidences, tantôt s'appelaient HLM, des pleines rues débordant de magasins débordant d'objets les plus divers et hétéroclites<sup>925</sup> ». L'insertion de ces nouveautés dans le texte s'accompagne de ressentis contradictoires des personnages, partagés entre la joie et l'appréhension de découvrir cet environnement encore inconnu.

La description de la ville et des hauts sont accompagnés de jugements affectifs qui révèlent le rapport conflictuel et également une certaine nostalgie de perdre des valeurs dites traditionnelles. Car la modernité ne cohabite pas, elle écrase. Le passage de la terre au béton se traduit par une sensation d'étouffement. La description d'une case dans *Shemin Brakanot*, montre l'entrée progressive d'un mode de vie nouveau, d'une conception nouvelle de l'espace:

*« Asoir mesië Malot, son madäm ansanm son garson i préfëra lé dor bon-ër. Dabitid zot i rogard télévizion ziskakan i fini. I doi fér dan lé sink moi zor la ashtë lo laparèy : lo poss lé dan in lang lo sal sézour, in gran piès, in koté, in zoli bijé la Rivière-Sin-Loui an boi vèrni, in tab a manzé an formika zöne sanm siss shèz rotiné ; ëpila, lot koté kat gro fotëy koulër grenna, in tab de milië ëk in shien épisa in bonpë ti zobzë an boi, an plastik, an métal...Dan in ot lang lo piès nana in tab an vèr : in téléföne lé pozë desï. Sï in kanapé, in gran poupèt séliloïd ëk in rob an dantël roz, i asiz, lo zië karkiyé. Sï lo mïr, in lorloz sanm in porter la Sinte Vièrz dan in kad doré<sup>926</sup> ».*

La scène se déroule en soirée, le premier samedi du mois de février de l'année 1966. La description de la maison de « mesië Malot » révèle un certain confort de vie où les fenêtres en bois ont laissé place aux « *fenèt vitré* », témoignant de plus de confort et de sécurité. Ce confort est celui d'une petite bourgeoisie à l'époque, dont le symbole est la télévision placée dans l'angle du séjour. Cet achat effectué il y a six mois indique que la famille Malot fait partie des premiers ménages réunionnais à s'offrir la télévision, qui a fait son apparition en 1964 à La Réunion. A l'époque, l'accès à l'information est encore restreinte car le contenu des journaux télévisés et des autres émissions est contrôlé depuis le ministère de l'outremer et supervisé par Michel Debré. La télévision reste à ses débuts, réservée à une minorité de personnes. Elle se démocratisera davantage dans les années 1970. Les premières télévisions

---

925Ibid., p.163

926HONORE Daniel (2008), *op.cit.*, p,5

sont le symbole d'une certaine forme de progrès et de modernisation. Avec la télévision, l'accès à l'information évolue et de nouveaux besoins apparaissent.

Cette amélioration des conditions de vie est aussi visible dans la configuration des lieux. Les personnages vivent désormais dans des maisons avec plusieurs pièces et les meubles ne se font plus aussi rares. On passe de l'habitat précaire, qui ne contient parfois qu'une ou deux pièces à une maison où les lieux de vie sont clairement délimités et où les objets abondent. Ces modifications s'accompagnent d'une réorganisation de la vie familiale.

Dans le roman d'Anne Cheynet, Dalleau, un ami de Christian, fait partie de ces familles issues de la nouvelle classe moyenne qui émerge dans les années 1970. Cette classe moyenne accède à un niveau de vie moderne et occidentalisé. Elle témoigne de l'élévation du niveau de vie à La Réunion.

*« Dalleau habite dans une maison de quatre pièces sur le chemin qui mène à la plage des roches noires. Il n'y a pas de « barreau ». On entre directement sur un très grand terrain où se trouvent plusieurs maisons. Elles ressemblent toutes à celles de Dalleau. Ce sont des cases TOMI, de jolies cases avec des fenêtres de « vitre ». Il y a même du béton dedans. Je traîne des pieds pour mieux profiter de la douceur du parquet<sup>927</sup> ».*

*« Sur un meuble fait exprès pour elle, trône la télévision. Elle n'est pas encore allumée. Dalleau m'emmène dans sa chambre, une chambre pour lui tout seul, avec son lit, son bureau où il range ses affaires d'école. Ses vêtements de sport sont posés sur le lit. Par terre il y a un ballon de handball et un attirail pour la pêche sous marine<sup>928</sup> ».*

Le modernisme va permettre de répondre aux besoins les plus élémentaires tels que l'accès à l'eau et à l'électricité. Le pays amorce peu à peu sa sortie du sous-développement avec l'amélioration du système de santé, l'arrivée de l'eau, de l'électricité et l'amélioration de l'habitat. Ces nouveaux paramètres augmentent le niveau de vie et les conditions sanitaires dans les foyers.

Le traitement descriptif des espaces et des lieux dans les romans traduit des complexités sociales et identitaires. L'identité réunionnaise se construit de ces mutations historiques et se redéfinit sans cesse face à un modèle sociétal en transformation, pour ne pas dire en crise. Certains des ouvrages associent cette transition de la case lointan à l'ère du béton à une perte des valeurs traditionnelles et soulignent le caractère corrupteur de ces traits de modernité. Il se crée une sorte de nostalgie autour des traditions. La fiction rattache ces pratiques d'antan à des valeurs d'authenticité et de simplicité que l'occidentalisation va progressivement faire disparaître. Les tan lointan vont alors être représentés comme une période sacrée et le gramoune, témoin de cette époque, va être mythifié.

---

927CHEYNET Anne, (1977), *op.cit.*, p.52

928*Ibid.*, p.52-53

Paradoxalement, ce confort, même si il améliore le quotidien ne parvient pas à vaincre la précarité de la majorité des familles réunionnaises. Le modernisme développe des besoins chez les Réunionnais, qui entament également une mutation identitaire.

### **3.1.5 *Le discours sur l'identité***

#### **3.1.5.1 Confrontation des identités traditionnelle et moderne : la quête de l'authenticité**

La littérature des années 1970-1980 engage une profonde réflexion sur les mutations engagées pendant la transition départementale et sur les répercussions de ces dernières dans le quotidien des Réunionnais. Les personnages expérimentent cette transition dans la tourmente : perte d'emploi, alcoolisme, violence, désillusions politiques, difficultés de communication. Les personnages ont du mal à exister et à contourner ce fatalisme qui n'est que la traduction d'une société soumise à un apartheid social, économique et culturel. Les romans construisent un monde bipolaire sur la fracture coloniale. Ces deux pôles qui subsistent dans la période départementale deviennent le contexte de la tragique construction identitaire des individus.

Au delà des clivages sociaux, économiques voire parfois ethniques, les conséquences des mutations culturelles et identitaires continuent à alimenter la bipolarité de la société réunionnaise. Il y a deux formes d'identités qui se confrontent dans les romans, celle d'avant 1946 et celle d'après. La première est liée au tan lontan, temps de l'enfance<sup>929</sup> dans le discours des gramounes. La seconde est celle qui se développe avec l'essor de la modernité après le changement de statut. C'est ainsi que la période des traditions peut être rattachée à l'avant 1946, tandis que celle des innovations peut être entendue comme celle qui vient après le vote de la départementalisation, c'est à dire après 1946.

Dans les romans, cette année 1946 représente un point de rupture dans l'histoire de l'île. 1946 est un point de repère et signifie l'amorce d'une transition. Les représentations construites dans les œuvres, autour de cette transition départementale forment un réquisitoire à l'encontre de la modernité. Il apparaît que le changement de statut met en danger

---

<sup>929</sup>En référence aux récits des gramounes qui définissent le tan lontan comme le temps de l'enfance c'est à dire les années 1920-1930. Dans le discours des gramounes, le tan lontan désigne l'époque d'avant la départementalisation.

l'existence de certaines pratiques culturelles et qu'il met fin à un mode de vie. Il y a donc d'un côté les constructions culturelle et identitaire dans lesquelles les gramounes ont évolué et se sont construits, et de l'autre une construction identitaire profondément modifiée par les mutations sociales. Les romans engagent une réflexion sur cette construction identitaire et sur cette rupture qui s'opère en 1946. Il convient donc de s'interroger sur cette identité réunionnaise, construite entre traditions et innovations et de nous demander si cette transition départementale instaure une rupture ou une continuité dans la construction des identités.

La Réunion moderne est celle d'après 1946, celle qui voit naître les mutations qui ont provoqué les grands bouleversements et qui ont fait La Réunion d'aujourd'hui. Les modernités peuvent donc être caractérisées par les grandes mutations comme l'aménagement du territoire, le développement des infrastructures, l'amélioration des conditions de vie, les nouvelles technologies de l'information et des communications, les progrès en matière de santé ou encore d'éducation. Les Réunionnais, après 1946, vont être partagés entre habitudes ancrées et découverte d'un nouvel environnement. Parallèlement aux avancées considérables, les tensions sociales se développent et s'enracinent: le coût de la vie est nettement plus élevé qu'en France hexagonale, les taux de chômage et d'illettrisme sont explosifs et les inégalités se creusent entre les classes sociales.

Dans les romans, ces mutations sont prétextes à une réflexion critique sur le développement politique et sociétal de la société réunionnaise. L'humain est la victime directe de ces changements. Et les transformations identitaires concernent autant les identités politiques, que les identités sociale et culturelle. La littérature s'engage à décrire les premiers effets de l'assimilation, en même temps qu'elle instaure une réflexion sur l'identité et les tensions générées par la cohabitation de deux modèles de société à un moment donné de l'histoire. Les identités rattachées au tan lontan et à la modernité apparaissent en dualité plutôt qu'en complémentarité. Il y a au sein des ouvrages, un système manichéen pour représenter les deux identités et les mettre en situation de conflit.

Nous allons voir dans cette partie comment les discours littéraires s'attachent à représenter l'évolution des Réunionnais et comment ces tensions sont représentées dans les ouvrages. Les romans d'Agnès Gueneau et d'Anne Cheynet dressent le portrait de cette Réunion moderne, avec ses tensions et ses contradictions. Les textes dénoncent une assimilation culturelle à des modèles importés, une aliénation au modernisme avec le développement d'une société de consommation excessive, exclusivement basée sur l'achat pour paraître. Ces textes creusent l'écart entre La Réunion lontan et La Réunion moderne en

évoquant une perte de valeur. C'est notamment dans l'ouvrage d'Agnès Gueneau qu'une définition de l'identité authentique émerge. Cette définition prend forme grâce au personnage de Tonin, granmoune ayant toujours vécu au contact de la nature. Tonin est un témoin privilégié de cette période des tan lontan, présentée comme une période sacrée. Le mode de vie de Tonin est synonyme de simplicité même si les temps sont durs. L'homme prend le temps de vivre et de considérer la nature autour de lui comme un privilège que la vie lui a accordé. Le temps est long, apaisé, propice aux réflexions. Dans le roman, Tonin, plus connu sous le surnom de Parle-Pas, ne connaît pas l'abondance et ne possède pas beaucoup d'argent, mais il mesure la richesse des instants vécus et la valeur du peu de choses qu'il possède. Sa première richesse est cette terre qui lui donne à manger, qui lui donne du travail et dont il profite de la beauté chaque jour.

*« La terre, la pierre, la rocaille, la ravine, la nuit, l'ombre, tout cela qui était son univers, depuis toujours. [...] Parle-Pas aimait la terre. Cette terre-là, dure mais amicale<sup>930</sup> ».*

Le nouveau mode de vie qui se développe en ville et que Tonin va découvrir grâce à Caroline, jeune fille de la ville, contraste fortement avec la plénitude qui est la sienne. Cette ville est représentée dans l'œuvre comme « tentaculaire » et Tonin représente ce Réunionnais des hauts encore préservé de cette évolution, symbolisée par le béton qui gagne du terrain.

*"Les longs rubans d'asphalte qui au fil des années avaient encerclé l'île de leurs bras tentaculaires ou l'avaient zébrée de par en part, s'étaient arrêtés à la propriété de Monsieur Louis et bien entendu n'avaient pas atteint la case de Tonin (...) <sup>931</sup>".*

La confrontation entre la terre et le béton est entamée. La terre de Tonin ne demande qu'à vivre sans être ensevelie sous ce béton qui durcit et encercle l'île, l'enferme et la condamne. Cette confrontation de la terre et du béton est celle des espaces ruraux et urbains.

Les hauts de l'île sont présentés comme un espace préservé de toutes perversions modernes et comme un lieu clos duquel on ne sort que très peu. La vie y est douce, les rapports entre les gens sont basés sur un système d'entraide et de solidarité. Tonin évoque la forte solidarité entre les femmes du village qui avait permis à Man Tonine de continuer à l'élever malgré l'absence de son père. La solidarité dans le village s'illustre aussi avec les gérants de la boutique chinois « Mr et Mme Ah Teng (...) éternels, jamais fatigués, toujours souriants et bonjour et au revoir et quelles nouvelles » qui réclamaient « comme il le fallait le

---

930GUENEAU Agnès, *op.cit.*, p.43

931*Ibid.*, p.159

remboursement des crédits, sans insister si elle vous savait vraiment dans l'embarras<sup>932</sup> ». Cette intercompréhension et cette possibilité de compter sur l'autre caractérisent la société rurale traditionnelle. Man Tonine, la mère de Tonin vit avec son fils sur la propriété d'un colon. Contrairement à l'expérience de Christian qui dénonce un abus du propriétaire dans Zistoir Kristian, Man Tonine dans le roman d'Agnès Gueneau a le droit de « travailler une bonne portion de terre<sup>933</sup> » sans que Monsieur Louis, le propriétaire ne lui réclame « absolument rien<sup>934</sup> ». Cette solidarité dans l'arrangement entre le colon et Man Tonine rattache les hauts de l'île à une certaine forme de quiétude qui touche jusqu'aux relations entre les colons propriétaires et les créoles.

*« Man Tonine pouvait donc élever ses propres animaux. Tonin arrivait à vendre quelques fruits. Et il s'essayait à planter quelques légumes, citrouille, bringelle, pipangaye, en plus des brèdes qui poussaient seules, ne rapportaient pas grand-chose mais rendaient bien service quand il n'y avait rien à mettre sur le gazon de riz sec<sup>935</sup> ».*

La relation de Man Tonine avec sa propriétaire est même amicale, basée sur une certaine forme d'entraide et de partage au quotidien. Se construit ainsi l'enclavement des hauts, hautement préservé, qui conduit à l'enrayement du schéma de domination coloniale. Cette propriétaire, ainsi décrite, contraste fortement avec la description des colons des autres romans. La propriétaire « (...) n'a pas d'orgueil. Elle parle aux pauvres gens. C'est rare. On dirait même qu'elle veut les aider<sup>936</sup> ». Ainsi dans les hauts, les liens sociaux sont fortement ancrés dans le quotidien car les gens ont le temps de se parler et de se considérer. De même les distances sociales semblent être abolies.

Lorsqu'il découvre la ville, Tonin est confronté au choc du modernisme. Cet environnement est à l'opposé de son système d'identification social et culturel. Malgré la « découverte de Saint-Denis, l'hôtel de la Préfecture, la place du Barachois, le monument de la Victoire, l'hôtel de ville, le Jardin de l'état » qui sont autant de nouveaux lieux à connaître, la ville dérange. Les « blocs de béton », « les longs rubans de voitures », « la foule », les « Lumières », et les « Bruits de la ville » sont autant de contrastes qui jouent sur l'opposition entre la terre et le béton. Le roman construit une comparaison entre la vie rurale et urbaine et met en rivalité les paysages. Cette rivalité construit un discours critique autour des premiers effets de la départementalisation. Le littoral de l'île, ainsi que les grandes villes sont des

---

932Ibid., p.71

933Ibid., p. 50

934Ibid.

935Ibid.

936Ibid., p. 57

espaces où l'on pose les premières pierres après 1946. Ce sont les premiers lieux de l'exercice d'une modernité soumise à la critique.

L'antagonisme entre les hauts et les bas joue sur les oppositions entre la quiétude et le bruit, la lenteur et la précipitation, la terre et le béton. Les deux espaces sont présentés comme inconciliables, ils ne s'interpénètrent pas. Ce système manichéen construit la rivalité entre deux systèmes de valeurs qui enferment la conception identitaire dans une opposition. Nous avons d'un côté les hauts de l'île, les racines, la tradition et de l'autre le modernisme, représenté comme tourmenté et comme corrupteur. En ce sens, les représentations sur l'identité rendent inconciliables pratiques traditionnelles et modernisme. L'identité authentique est définie dans cette tension. Elle est rattachée au tan lontan et pour mieux signifier la force des valeurs qui y sont rattachées, le lecteur voyage de l'espace rural à l'espace urbain pour mieux saisir les différences de mode de vie. L'œuvre d'Agnès Gueneau joue sur l'opposition spatiale pour illustrer une perte de repère à la fois géographique et identitaire.

L'accès à la maison de Tonin se fait par le biais de sentiers forestiers. Le jour où il décide de se rendre en ville et de découvrir le littoral, Tonin se trouve confronté à cet espace inconnu qui lui fait perdre ses repères:

*« On venait de passer un tunnel et Tonin découvrait les premières maisons de la ville. Tant de maisons. Rien que des maisons d'ailleurs. Et si hautes. Des tours rectangulaires comme plantées en plein ciel. Pierre lui avait parlé de grandes maisons comme celles de Monsieur Louis et il n'en voyait guère. Mais ces blocs de béton. Et ces longs rubans de voitures. Et la foule. Lumières de la ville. Bruits de la ville. Objets de la ville...<sup>937</sup>».*

Ces tours rectangulaires sont les nouveaux immeubles qui apparaissent dans un milieu insulaire majoritairement boisé. Ce sont « (...) des blocs de béton qui tantôt s'appelaient les résidences, tantôt s'appelaient HLM, des plaines rues débordant de magasins débordant d'objets les plus divers et hétéroclites<sup>938</sup>». Le développement de la ville instaure une nouvelle façon d'habiter et de consommer. Ce passage du roman marque le transfert, dans l'île, d'une conception contemporaine de la construction de l'espace. Les politiques d'aménagement des villes réunionnaises sont administrées pour atteindre un stade de développement égal à celui des pays dits développés. La Réunion connaît, à ce moment, les prémices de la mondialisation. Cette logique de développement des espaces urbains répond aux exigences des politiques de développement des pays sous-développés et intègre la politique de rattrapage, de mise à égalité portée par la départementalisation. Cette nouvelle ville se construit aussi dans une logique de décolonisation, synonyme de développement physique du territoire, dans les conceptions occidentales. Le processus de mondialisation, devenu

---

<sup>937</sup>*Ibid.*, p.160

<sup>938</sup>*Ibid.*, p.163

inévitable, est aux portes de l'île. La conception de l'espace prime alors sur le développement des politiques culturelle et sociale, au centre desquelles prime la conception de l'humain. Les politiques sociales pour une mise à égalité des classes sociales ne sont pas des priorités, d'où ce paradoxe d'une ville qui se développe sans véritables progrès sociaux.

Les pays occidentaux, les pays du nord ont adopté des politiques de développement dans une logique de croissance économique, de mondialisation et de libéralisation des marchés. La Réunion entre dans cette logique dans les années 1960. Le roman d'Agnès Gueneau traduit le malaise humain face à ce clivage entre les modèles de société dits traditionnels et définis comme sous-développés et l'entrée dans la mondialisation. La ville que Tonin découvre est en décalage avec son système d'identification. Le décalage de ce modernisme avec la conception traditionnelle de l'espace conduit le Réunionnais à une redéfinition brutale de son lien affectif, culturel et professionnel à son espace de vie. Le développement du secteur tertiaire et l'apparition de nouveaux emplois en ville favorisent l'exode rural et la concentration dans les villes. Ces conséquences vont creuser le clivage entre les hauts et les bas de l'île. Dans *La Terre Bardzour, Granmoune*, ce clivage est mis en scène par le biais d'un jeu manichéen, qui oppose des jugements de valeurs.

La découverte de la ville s'apparente à une entrée dans un « autre monde », « *Un autre univers*<sup>939</sup> ». Les espaces ruraux et urbains sont représentés comme deux espaces étrangers l'un de l'autre. Ce bouleversement met en péril la survie de l'identité authentique, construite dans le roman autour des représentations de la solidarité dans le village. L'identité authentique est une manière d'être dans l'empathie avec l'autre et une manière de faire simple au quotidien. L'identité authentique se construit dans la précarité, elle est donc forcément reliée à un mode de vie sommaire. La vie s'organise simplement autour de la satisfaction des besoins primaires car l'identité authentique se construit dans l'épanouissement des valeurs et non dans la recherche de la satisfaction des besoins secondaires et de l'abondance des possessions matérielles, au centre de l'identité dite moderne. C'est sur cette différence de conception que les deux systèmes identitaires entrent en rivalité.

L'identité authentique se construit dans une période où les familles réunionnaises ne possèdent que très peu de choses, ramenant l'humain à l'essentiel. La richesse est synonyme de partage et de relations humaines. Comme à Noël par exemple, où « On allait voir des parents, des amis, des voisins, des connaissances. On n'apportait pas de cadeaux, (...) On n'en recevait pas non plus. On n'en avait guère les moyens<sup>940</sup> ». Les richesses partagées étaient

---

939 *Ibid.*, p.158

940 *Ibid.*, p. 78



« ces choses-là, très simples, qu'on offrait, le plus souvent, les produits de son travail, les produits de la terre<sup>941</sup> ». Ce Noël définit comme un Noël authentique par Tonin contraste avec l'abondance, le bruit et l'étalage des richesses d'un Noël « féérique » où « les gens riches semblaient faire une très belle fête, autrement. (...) il y avait du monde. De la lumière. De la musique<sup>942</sup> ». Les identités rattachées au tan lontan et à la modernité s'expriment dans un système de contradictions, qui n'est pas seulement ramené à l'avant et l'après 1946, mais aussi à une manière de concevoir et d'utiliser l'argent. Car l'entrée de l'île dans le modernisme et le décalage ressenti par Tonin à son entrée dans la ville sont aussi soumis à des bouleversements d'ordre idéologique. Les changements instaurés entre La Réunion « traditionnelle » et celle « moderne » provoquent des bouleversements entre des conceptions et des représentations enracinées dans un modèle et totalement remises en questions par le modernisme.

Pourtant Caroline, dans l'œuvre, représente cette nouvelle génération née après 1946, qui s'adapte et évolue aisément dans ce milieu urbain. Caroline est une jeune fille qui déborde d'énergie, elle a grandi et vit à Saint-Denis. Lorsqu'elle rencontre Tonin, elle se fascine pour ce gramoune qui a connu les tan lontan comme unique mode de vie et qui n'est jamais sorti des hauts. Elle va lui faire découvrir la ville et Tonin lui fera découvrir les hauts. « A vrai dire, lui-même, avec son air de "gramoune les Hauts", accompagné de cette petite fille à l'allure désinvolte, ce devait être déjà un couple peu ordinaire<sup>943</sup> ». Cette rencontre entre Tonin et Caroline permet des échanges révélateurs sur cette transition qui s'opère en 1946.

Ce couple, mélange de générations et de ressentis contradictoires, vient renforcer la construction du système manichéen qui oppose les deux identités. Les deux personnages voyagent dans des espaces qui leur étaient jusque là inconnus et marquent par leurs impressions, dialogues et comportements, la distance idéologique entre réalité vécue par les Réunionnais et les discours politiques sur le développement sans précédent qui a sorti l'île du sous-développement. Cette distance est illustrée dans la contradiction des sentiments de Tonin partagé entre l'admiration et la consternation :

*« Il éprouvait les mêmes sentiments contradictoires. Il admirait cet entassement de choses si nouvelles pour lui et dont certaines étaient admirables, très belles mais il était stupéfait en même temps par d'autres aspects de la ville qui lui paraissaient tout à fait ahurissants, telles ces longues files de voiture qui ne pouvaient plus avancer à certaines heures de la journée<sup>944</sup> ».*

---

941Ibid.

942Ibid., p. 79

943Ibid., p.164

944Ibid.

L'entassement devient étouffant dans cette ville qui oppresse et cloisonne. Tonin est abasourdi devant cette ville qui ne respire plus. Son point de vue remet en cause les progrès avancés dans les discours historique et politique qui interprètent cette période de bouleversements sans-précédent comme un facteur d'amélioration considérable des conditions de vie. Ce point de vue antagoniste aux discours du modernisme comme facteur de progrès pour l'humain, rend inconciliables les termes de traditions et modernité. La transition de 1946 n'est pas fluide, elle est lourde de conséquences, elle trouve ses limites dans l'épanouissement de l'humain. C'est un paradoxe que l'absence d'évolution quant aux droits sociaux, avec une société très précaire d'un côté, et de l'autre les progrès, avec l'évolution pourtant marquée du territoire.

Comment les romans expriment-ils la construction de cette identité réunionnaise, reconfigurée après 1960 et prise dans ces mutations, ces contradictions et ces paradoxes ?

### **3.1.5.2 L'identité sociale et économique, de la sur-victimisation à l'incapacité d'être**

Le quotidien des personnages est représenté comme difficile. Les personnages cumulent les difficultés, les possibilités de progresser sur l'échelle sociale semblent inexistantes.

Bien que les moyens alloués au développement du système éducatif dans l'île soient conséquents, nous avons vu que l'école réunionnaise est vivement remise en question sur ses possibilités réelles de donner les mêmes chances à tous. Les taux d'échec et de décrochage sont les symptômes d'une école incapable de démocratiser véritablement ses enseignements et de s'adapter à tous les profils. Ce sont notamment les difficultés financières des familles réunionnaises qui sont évoquées comme les freins inadmissibles à l'accès aux apprentissages.

Nous l'avons vu, Christian dans *Zistoir Kristian* tente de fuir sa situation familiale précaire. Après avoir abandonné l'école, connu le travail à l'habitation, Christian se tourne vers l'usine sucrière avant de prendre la décision de quitter l'île. Son cheminement, véritable parcours du combattant, devient une descente aux enfers. Sa situation sociale semble être une seconde peau, dont il n'arrive pas à se défaire, même en France hexagonale. Cette identité sociale le rattache définitivement à la catégorie des « laissés-pour-compte ». Et même si il entendait « (...) tout le monde dire que la France c'était bien<sup>945</sup> », son statut de citoyen français des Outre-Mer ne lui permet pas d'être considéré comme un citoyen français à part entière.

---

945CHRISTIAN, *op.cit.*, p.130

L'inégalité de traitement est double pour le Réunionnais. Ce personnage, comme les autres, est un contre-discours au discours sur l'égalité entre tous les citoyens français et sur le principe même de la départementalisation, à savoir l'égalité des droits.

Les personnages, comme Christian, apparaissent le plus souvent comme totalement soumis aux aléas du quotidien, sur lequel ils n'ont aucune emprise réelle. Christian critique les mécanismes de pouvoir à l'œuvre dans les services de l'état et dénonce un fonctionnement interne qui privilégie certaines descendance. Alors qu'il avait espéré pouvoir faire son service militaire dans l'île, Christian évoque rapidement sa lignée familiale et son appartenance à une communauté économique comme le principal frein à son choix de carrière :

*« Et puis, même si je voulais faire mon service à La Réunion, j'aurais eu beau me taper le cul par terre, je n'aurai pas pu y rester, parce qu'il fallait soit être un bon footballeur, soit être le fils d'un gros Blanc. Comme j'étais le fils d'un Pauvre Malbar, j'avais pas le choix<sup>946</sup> ».*

Avec cette mise en scène de personnages étouffés par le fatalisme, le roman construit une critique du fonctionnement des services de l'État, partisans et qui reproduisent les mécanismes de pouvoir coloniaux. Le changement de statut n'a pas immédiatement permis de rompre avec certains mécanismes de pouvoir. Ce système politique décrit dans les romans présente un grand nombre de difficultés à appliquer les lois qui accompagnent la départementalisation. L'inégalité de traitement entre les citoyens et le maintien des privilèges entre les mains d'une minorité qui fut au pouvoir avant 1946 entravent la mise en application réelle des principes de la départementalisation.

Le changement de statut a donc échoué à rendre l'égalité effective, du moins dans les deux premières décennies après le vote. Les tentatives que Christian met en œuvre pour contourner le déterminisme social sont autant d'entreprises de révoltes qui ont échoué, comme pour montrer la force de cloisonnement de ce système. Ce cloisonnement touche à la sphère professionnelle et empêche toutes opportunités de progression, toute émancipation et toute révolte. Christian représente alors cette jeunesse en perte dans les années 1960 et 1970. Cette jeunesse qui reçoit les discours politiques comme des promesses de changement, en attendant désespérément que ce changement ait lieu dans leur vie. Christian représente cette jeune génération en proie à des questions existentielles quand toutes les opportunités sont entravées par les négociations politiques entre l'État et les anciens représentants de l'État colonial dans l'île.

*« C'est comme ça qu'ils ont tué mes vingt ans. J'étais triste et malheureux ? J'arrêtais pas de penser à ma famille et je regrettais d'avoir quitté La Réunion. Je voulais y retourner mais d'un autre côté je me disais « Si je retourne là-bas sans pognon, il est possible que le Blanc me dise qu'il n'y a plus de travail pour moi à l'usine. Je serai alors obligé de reprendre la pioche, de*

---

946Ibid.

*gratter la terre au milieu des fourmis rouges, ou sinon il me faudra aller chercher du boulot à Saint-Denis comme manœuvre maçon ou manœuvre de n'importe quoi*<sup>947</sup>».

Les œuvres construisent un discours de victimisation de la population réunionnaise pour mieux dénoncer la complicité entre les représentants de l'État et les descendants de colons, attachés à leurs privilèges. Cette complicité perdure après 1946 et malgré les tentatives de révoltes politiques et syndicales, le schéma traditionnel de mise sous tutelle résiste. Selon Valérie Magdelaine, dans son article « Littératures de La Réunion, littératures plurielles », publié dans la revue n° 1275 *hommes & migrations*, « les individus sont essentialisés, la victimisation du *petit créole* est éternisée. Le texte est alors dédouané d'un questionnement plus approfondi sur les structures de pouvoir et les responsabilités historiques<sup>948</sup> ». Ce discours de victimisation agirait donc contre le message du texte. Selon nous, cette sur-victimisation traduit l'intensité du schéma de domination, pour mieux le détruire. Le schéma de domination coloniale dans les œuvres vient confirmer la situation politique et sociale du pays. Les auteurs s'engagent avec ce discours de sur-victimisation à représenter le système de domination dans toute son aliénation. La sur-victimisation vient donc servir le message du texte, même si, comme le souligne à juste titre Valérie Magdelaine, « les stéréotypes et les schèmes descriptifs déjà présents dans le roman colonial se maintiennent<sup>949</sup>».

Les personnages incarnent ces victimes du système, comme par exemple, le personnage de Klodèt, dans *Shemin Bracanot*. Klodèt peine à trouver une stabilité financière. Armand, son conjoint, ne subvient plus aux besoins de la famille, c'est donc elle seule qui a la charge de subvenir aux besoins de tous. Klodèt trouve un emploi de servante, chez un homme célibataire. Elle acceptera, forcée par sa situation financière, d'être sa maîtresse. Cette reproduction du schéma abusif envers la *nénène* de couleur par le patron, représentant de la bourgeoisie est un archétype du schéma de domination coloniale. Le corps ainsi réduit à l'état d'objet renforce le misérabilisme dans lequel les personnages évoluent. Klodèt en arrive même à faire les poubelles pour manger, traduisant ainsi le désespoir de cette mère de famille, prête à tout pour faire manger ses enfants. La victimisation est donc poussée à l'extrême.

*« [...] an pasan dovan mesië Malot, in kékshoz la frap son zië: dan in poubèl, dovan lo gran baro, in bèl morso do-pin té id épas. El la aproshé: lété in domi-liv, an antië. La krouté lété doré. El l'arété, la bésé, la fé sanblan grate son molé. Son zië la fane partou. Son min la souk lo pin, la sèr si son léstoma? El la mèt dovan*<sup>950</sup>».

---

947 *Ibid.*, p.135

948 MAGDELAINE-ANDRIANJAFITRINO Valérie, « Littératures de La Réunion, littératures plurielles » (2008), *op.cit.*, p.192

949 *Ibid.*

950 HONORE Daniel (2008), *op.cit.*, p.129

Dans son ouvrage *Quartiers de vie, Approche ethnologique des populations défavorisées de l'île de La Réunion*, analyse institutionnelle, Eliane Wolff confirme cette représentation constante de la fatalité comme donnée indissociable des constructions sociales et identitaires à La Réunion. Selon elle, c'est le contexte économique et social qui explique cette proportion au fatalisme. L'absence d'ancrage professionnel exclut la population précaire des situations sociales, tout comme elle les éloigne des décisions citoyennes. Cette absence de structuration sur un rythme régulier de travail entrave un accès à une pleine citoyenneté, à une reconnaissance de soi comme un être utile à la construction de la société qui l'entoure. Cette situation aboutit selon elle aux phénomènes de violences observés dans la société réunionnaise comme des faits récurrents et exacerbés. Cette population cumule les difficultés et a du mal à accepter sa propre incapacité à détourner une situation sociale imposée de fait. Ce fatalisme conduit à des excès émotifs dans les réactions et serait ainsi une explication sur la formation des fléaux sociaux, véritables exutoires d'une société qui souffre :

*« « Tout ce qui peut arriver mais on ne sait jamais quand » : la maladie, la perte de son emploi, l'expulsion, l'incarcération, l'hospitalisation, la dispute avec un membre de la famille ou un voisin. Chacun de ces événements peut déclencher des réactions en chaîne sur lesquels on n'a plus aucune prise et qui semblent commandées par d'autres forces<sup>951</sup> ».*

La fatalité et le déterminisme ne sont pas seulement des représentations, ce sont des constats de la situation sociale et économique de la majorité de la population réunionnaise dans les décennies de 1960 et de 1970. Même si l'émergence d'une classe moyenne a permis d'enrayer, dans des proportions relatives, ces barrières sociales, la majorité de la population réunionnaise évolue encore dans une situation de précarité plus grande que la moyenne des Français d'hexagone.

---

951 WOLFF Éliane, *Quartiers de vie, Approche ethnologique des populations défavorisées de l'île de La Réunion*, Paris : Méridiens Klincksieck, 1991. p.77-78

### 3.1.5.3 L'alcool et la violence, exutoires sociaux et expressions d'un malaise identitaire

Les romans travaillent les représentations des principaux maux de la société réunionnaise dès les années 1960. Parmi ces maux, le fléau de la consommation d'alcool et les situations de violence. Ces dernières apparaissent comme des conséquences du déterminisme et constituent des identités négatives de la population réunionnaise. Les discours médiatiques font en général apparaître des violences et un phénomène d'alcoolisme fortement développé dans l'île. Les enquêtes révèlent que ces taux de violence et d'alcoolisme sont supérieurs aux taux de la France hexagonale. Les enquêtes nationales sur les violences envers les femmes à l'île de La Réunion et les chiffres de l'INSEE indiquent que l'indice de violences conjugales est un peu plus élevée à La Réunion qu'en métropole<sup>952</sup>. Les atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrées à La Réunion sont supérieures aux chiffres de France hexagonale. Il en est de même pour les taux de violences sexuelles. L'alcoolisme est aussi un fléau qui touche fortement l'île car La Réunion est l'une des régions de France les plus touchées, avec notamment un taux de mortalité directement lié à l'alcool supérieure de 70% à la moyenne nationale.

Les travaux anthropologiques de Patrice Pongérard datant de 2008 tendent cependant à relativiser ces chiffres. Dans son article, « Anthropologie du « boire social » à La Réunion », Patrice Pongérard exprime que la consommation est « moindre qu'en métropole » :

*« Officiellement à cinq litres d'alcool pur en 1939, la consommation annuelle par habitant passe à 9,4 litres en 1954. La vue spectaculaire de buveurs avalant d'un trait un grand verre de rhum et se resservir, le triste spectacle des hommes que Jean Defos du Rau voit « onduler et parfois se coucher en travers de la route nationale, à la sortie de Saint-Denis » (1960:493), pouvait faire penser à des chiffres records, mais la consommation d'alcool pur est moindre qu'en métropole!<sup>953</sup> ».*

Selon lui, ces chiffres supérieurs à la moyenne nationale s'expliquent par « la faiblesse de la ration calorique moyenne consommée par le Réunionnais » qui est plus fragilisé au niveau de sa santé et donc moins apte à supporter la consommation d'alcool. Ainsi, il indique que « Pour la fin des années 50, les autorités administratives de La Réunion enregistrent une

---

952A « La Réunion, l'indice global de violences conjugales s'élève à 15 % contre 9 % en métropole ». Extraits du rapport final de décembre 2003 présenté par Maryse Jaspard et Isabelle Widmer, INED, Service Etudes et Statistiques DRASS, Emilie Nartz Christine Catteau

953PONGERARD Patrice, « Anthropologie du « boire social » à La Réunion », in *Anthropologies de La Réunion*, sous la dir. de M. Ghasarian, Paris : Archives contemporaines. 2008. p.51-52.

consommation de 8 litres d'alcool pur par habitant. En métropole, elle est alors de 15 litres par habitant<sup>954</sup> ».

Au delà de ces discussions sur les chiffres, l'alcoolisation excessive et les excès de violence sont des faits de société dans l'île. Ces faits apparaissent dans l'ensemble des romans. Le passage à la boutique pour les hommes devient une pratique sociale quand le travail manque et la paresse est un choix par dépit. Reprenant ainsi les préjugés autour de l'image du Réunionnais paresseux et buveur d'alcool, les romans travaillent sur ces stéréotypes pour montrer une réalité sociale douloureuse.

La boutique devient un lieu symbolique, qui fonctionne comme une petite société, avec ses propres règles et ses codes. Le rhum y est servi comme principal exutoire des frustrations quotidiennes et des tracas. Tonin dans *Quartier Trois Lettres* a trouvé son refuge quotidien dans la boutique du chinois, où boire les petits verres de rhum deviennent des plaisirs indispensables pour supporter le quotidien. « Et que faisait là le Tonin? La même chose que la veille, la même chose que l'avant veille, la même chose que l'avant avant-veille, la même chose que tous les jours depuis celui où soi-disant il avait perdu son emploi <sup>955</sup>». La pratique de la *rak*<sup>956</sup> se fait en communauté, elle est collective.

*« A Quartier, on ne coutumait pas de boire ainsi tout seul. D'habitude, les amis se retrouvaient, comme sans faire exprès, devant le comptoir de rack de la boutique. Le samedi soir, Vieux léon, Coq-un-oeil, Ti-la-main, l'Arroseuse, butaient les uns sur les autres. (...)Tonin ne manquait pas de venir accoster la bande qui deboutait devant les verres encore vides <sup>957</sup>».*

La consommation d'alcool devient un loisir pour des hommes qui peinent à trouver des occupations et un centre d'intérêt, mais c'est aussi le plaisir des travailleurs. Dans *Shemin Brakanot, Roman an kréol* de Daniel Honoré, les coupeurs de canne en font une principale distraction après une journée de travail. L'argent de poche de la journée sert à payer le rituel du soir et quand l'argent vient à manquer, la bouteille se paie tour à tour.

*« La bivtié la pran sink vèr, la vid lo lämtav. I boir. I rak la gorz. Lémon i pèy. I asorte. Apène doban lantré, Rito i tap sï son fron.*

*-Koik zot i diré si mi pran inn boutèy vin pou asoir?*

*-Saspouré sé pa inn movèz zidé. Shakinn son tour va ashté inn boutèy, fishtre! <sup>958</sup>».*

---

954Ibid., p.51-52.

955GAUVIN Axel, *op.cit.*, p.50

956« alcool, boisson, rhum »

957GAUVIN Axel, *op.cit.*, p.51

958HONORE Daniel (2008), *op.cit.*, p.89-90

Pour Alexina, dans *Les Muselés*, l'alcool est aussi un exutoire, il apparaît comme une nécessité pour fuir la dureté du quotidien. Faute de pouvoir boire à la boutique, espace exclusivement masculin, Alexina boit seule dans sa case. « Je m'envoie une gorgée de rhum même à la bouteille. Ah! C'est bon! Ça réchauffe l'estomac. Je prends un verre et j'en rebois un peu parce que j'ai bu je crois un peu trop vite, je n'ai pas trouvé le goût <sup>959</sup>».

Eliane Wolff explique que l'inactivité favorise la consommation d'alcool. La situation de chômage qui touche les hommes entraînent ces derniers à s'exclure quotidiennement du foyer familial, où la femme domine, pour trouver ses propres activités. Deux espaces distincts se créent distinctement pour les hommes et les femmes qui n'interagissent pas. « Exclue de la sphère féminine de la *kour* dans laquelle ils n'ont aucune raison de s'attarder, les hommes investissent l'espace de la rue. Ils se rassemblent le matin au pied des grands immeubles, à l'ombre des arbres ou devant la *boutik*. [...] <sup>960</sup> ». La segmentation de ces espaces explique pourquoi Alexina boit seule chez elle car la boutique reste un « territoire masculin par excellence [...]. la présence des femmes y est totalement déplacée <sup>961</sup> ». C'est ainsi que cette consommation excessive, décrite dans les romans jusqu'à la chute, entraîne les nombreuses dérives violentes.

Dans *Shemin Brakanot*, l'arrière plan social est tourmenté. Des scènes d'une violence extrême sont décrites, comme c'est le cas dans une scène de violences conjugales où Mélanie tente de défendre son fils Arman contre les coups de son père. Le père Maniël exige qu'on lui lave les pieds et entre dans une rage folle quand il constate que l'eau est froide. La brutalité de l'homme ira jusqu'à des coups portés à sa femme enceinte, avec l'intention clairement indiquée de tuer et de venir à bout de tout ce qui bouge la maison :

« *In bourante. Dan lo vante gonflé. Lo kor i torde ék doulër. I guign pi respiré. Arman i viabou shapé. Loumay dëor.*

-o sokour:!<sup>962</sup> O sokour!<sup>962</sup> ».

Cette scène, comme bien d'autres, interrogent les relations entre les femmes et les hommes. Ces relations sont présentées comme conflictuelles dans les romans. *Shemin Brakanot* fait un état des lieux assez tragique de la situation des femmes réunionnaises. Les femmes occupent au sein des ménages, une position stratégique: elles sont responsables du foyer, des enfants, du mari, se chargent de l'entretien de l'habitat et sont bénéficiaires

959CHEYNET Anne, (1977), *op.cit*, p.35

960WOLFF Éliane, *op.cit*, p.93

961Ibid.,p.93

962HONORE Daniel (2008), *op.cit.*, p,22



d'allocations. Cette position stratégique installe les femmes dans une situation délicate. Le fait que les femmes aient les meilleurs revenus et qu'elles détiennent le pouvoir dans le foyer est mal perçu par des hommes qui recherchent eux aussi à occuper un rôle dans le foyer<sup>963</sup>. Dans *Shemin Brakanot*, Zosèf, le fils de Mélani veut absolument sa part sur le *salarie*<sup>964</sup> de sa mère. Cette dernière n'a pas son mot à dire car si elle ose une remarque, elle déclenche les colères de son fils, qui n'hésite pas à la violenter pour obtenir sa part.

*« Di pa lo momon i tante fè in romark! Toudsuite la figir lo garson i gonf é lo blésmark si la zou i rouzi an flanbo: tangaz i ménas! In kou Mélani la sèy ratiboiz in katsou pou ashté in koudsèk an kashièt...mounoir! Zozèf la kapay aèl par dovan korsaz, la foute in pousé...lo viè fanm la kalbit konte poto la kloizon, la rèz san konésans<sup>965</sup> ».*

Cette position place l'homme dans une posture de soumission et de dépendance vis à vis des revenus de sa femme, ou comme dans ce cas de sa mère. Ce qui explique selon Eliane Wolff cet attrait masculin pour la boutique du coin, l'alcool, ainsi que « les jeux de cartes, de *kine* ou de dominos<sup>966</sup> » et également l'agressivité envers les femmes. « Dans un tel contexte, les coups apparaissent quelque fois comme les arguments ultimes pour imposer une prépondérance masculine « traditionnelle » dont la légitimité se trouve trop insupportablement remise en question<sup>967</sup> ».

Pour fuir ces conditions violentes de vie, certaines femmes tentent de se rebeller, à l'exemple de Klodèt, qui attend un jour que son mari parte pour la boutique pour fuir chez son père, qui peine à reconnaître sa fille tant la misère et les coups l'ont usés :

*« In zour afors-afors, li la lèv la min si son fanm. Lo soir-là mèm sad-là la vèy ali alé la boutik, la ramas son dè-troi mousous, la sov èk son bann armay la kaz son papa<sup>968</sup> ».*

Dans les romans, les tentatives de construction d'une vie familiale ou professionnelle sont vouées à l'échec. Ces représentations autour de l'impossibilité de construire une situation stable mettent au jour une identité réunionnaise en crise. L'alcool et les violences sont l'expression d'un déséquilibre et d'une perte de vision à court ou moyen terme. L'impossibilité

---

963« Or au sein de la population défavorisée, l'homme n'est plus investi de la fonction économique qui lui revient habituellement. Le chômage endémique à La Réunion, frappe de plein fouet les milieux pauvres. Pénalisés par leur manque de qualification, peu d'hommes connaissent un emploi stable et déclaré lequel par la force des choses, reste une référence tout à fait minoritaire. La plupart doivent se contenter de bék la klé et ces activités temporaires, peu lucratives, précaires et généralement non déclarées, ne parviendront jamais à rivaliser avec les « revenus » issus de la protection familiale dont les femmes sont les principales bénéficiaires ».

WOLFF Éliane, *op.cit.*, p.91

964« Pension de retraite »

965HONORE Daniel (2008), *op.cit.*, p.59

966WOLFF Éliane, *op.cit.*, p.93

967 *Ibid.*, p.124

968HONORE Daniel (2008), *op.cit.*, p.62

de s'investir dans un projet entrave l'épanouissement de nombreux réunionnais, qui s'autodétruisent. Les recherches d'emplois sont vaines, les relations amoureuses sont conflictuelles et se terminent par des tragédies, il y a peu de bonheur dans les romans. Cette impossibilité de dire et d'être se retrouve dans chacun des personnages de nos romans. Le fatalisme est au centre du réalisme des œuvres. Les personnages sont en quête d'un devenir qui ne vient pas. C'est ainsi que les auteurs engagés intègrent leur réflexion sur la construction de l'identité réunionnaise dans un champ post-colonial abordé sous un angle critique. Ils traduisent de la sorte le malaise social et populaire, dans cette ère post-coloniale et départementale.

Les romans entament une réflexion sur les difficultés à construire les identités individuelle et collective dans une société qui a été colonisée, et également sur les difficultés de l'État à envisager une autre forme de politique après la colonisation.

#### **3.1.5.4 Représentations de la Subalternité : Une catégorie sociale dans le mutisme social**

Dans les romans, ce sont majoritairement des victimes qui sont mis en scène. Sur fond de précarité, les personnages principaux représentent les laissés-pour-compte de la départementalisation, entendons ceux qui ne profitent pas des progrès engendrés par ce changement de statut. Les auteurs entendent ainsi mettre en scène ces personnages pour dénoncer les injustices économiques, politiques et sociales vécues par la majeure partie de la population. Ces personnages tendent toujours à représenter le Réunionnais qui ne possède que très peu de moyens. Il s'agit du petit pêcheur réunionnais qui subsiste et fait vivre sa famille avec les fruits de sa pêche, de la mère de famille seule à élever ses enfants, d'un jeune Réunionnais confronté au chômage et à l'absence de perspective qui décide de quitter l'île, d'un homme dépassé par ses désirs et qui trouvent dans l'alcool et la violence des exutoires quotidiens. Les romans entendent ainsi formuler l'identité de ces Réunionnais, qui ne participent pas à la vie politique et qui subissent les frustrations sociales. Nous l'avons vu, cette catégorie-là s'oppose à une catégorie aisée, qui ne partage pas les malheurs quotidiens des plus précaires. Le schéma manichéen des romans opposent deux couches sociales de population, traduction contemporaine d'un schéma colonial qui a survécu.

Cette stratégie des écrivains, qui consiste à dire l'autre, à formuler une identité autour du Réunionnais subalterne peut être étudié à la lumière des subaltern studies.

Marie-Claude Smouts, dans son introduction dans l'ouvrage *La Situation postcoloniale*, présente les subaltern studies comme un mouvement subversif, en réaction à une idéologie dominante, notamment portée par des élites européennes. Autrement dit, « Le souci de sortir des imaginaires officiels construits par le savoir européen et par les élites qui le reproduisent s'est institutionnalisé dans le mouvement des subaltern studies<sup>969</sup> ».

Les subaltern studies tendent à étudier l'émergence des voix subalternes, qui n'apparaissent pas comme des voix d'autorité au devant des scènes économique et politique alors qu'elles participent au quotidien à construire la société. Les subaltern studies contestent ainsi le principe de l'hégémonie qui ne rend visible que ses voix dominantes. Le champ des subaltern studies doit sa naissance à des universitaires indiens :

*« A l'origine se trouve la volonté de reconsidérer l'histoire de la colonisation et de l'indépendance de l'Inde à partir du rôle joué par les « subalternes » (le terme, on le sait, est emprunté à Gramsci pour désigner les opprimés, les dépossédés). Le concept proposé est celui d'agency qui englobe tout à la fois un « domaine autonome » de l'action politique, « une conscience de soi », non contrôlée par les élites bourgeoises nationalistes occidentalisées, responsables de l'histoire officielle, une « capacité du peuple à agir »<sup>970</sup>».*

Les romans du corpus apparaissent engagés dans un mouvement littéraire de réhabilitation de cette population réunionnaise « muselée », dominée et écrasée par un pouvoir anti-démocratique. Dans les années 1970-1980, années de parution des romans, émerge un besoin d'écrire dans le milieu des intellectuels. Face à un contexte de répression et de censure politique, les acteurs culturels, les artistes et les intellectuels réagissent et produisent des contre-discours au discours dominant. C'est ainsi qu'émerge la voix des opprimés.

Cependant, les romans du corpus, sur fond de réalisme social, construisent majoritairement la représentation de ces Réunionnais dans un discours de victimisation. Les Réunionnais apparaissent le plus souvent comme incapables de réussir et constamment freinés dès qu'ils tentent de sortir de leur condition ou de s'émanciper. La capacité d'*agency* ou autrement formulé, « la capacité du peuple à agir », condition de l'engagement pour réhabiliter la voix des opprimés, disparaît dans la traduction du misérabilisme social et la représentation d'un contexte politique anti-démocratique. L'oppression et les censures politiques dominent la capacité du peuple à réagir et condamnent toute tentative d'échappatoire à l'échec. Ce qui nous amène à nous interroger sur la représentation des subalternes dans les romans et la capacité de ces derniers à formuler un discours de réhabilitation des voix subalternes. Les

---

969MARIE-CLAUDE SMOUTS, *op.cit.*, p.47

970*Ibid.*, p.47

romans parviennent-ils réellement à construire un contre-discours et à faire émerger les voix subalternes qu'ils mettent en scène ?

L'objectif des auteurs est de représenter la société réunionnaise dans son cloisonnement social et de mettre au jour ses barrières économiques. Le projet se heurte à la représentation du déterminisme social, enfermant les personnages dans un fatalisme qui entrave toute tentative d'émancipation. Cette causalité entre la société anti-démocratique et l'impossible émancipation d'une population opprimée installe un malaise dans le texte.

Le fatalisme omniprésent conduit les auteurs à représenter les personnages dans un statut de victime et à construire des structures narratives qui entravent toute émancipation individuelle et collective. Le texte ne permet pas aux personnages de contourner cette oppression sociale. En confisquant aux personnages toute capacité d'agency, les auteurs choisissent la tragédie pour exprimer leur vision réaliste d'une société inégalitaire et en pleine asphyxie. Les représentations de la misère, du contexte politique et des parcours chaotiques des personnages construisent une victimisation constante des Réunionnais dans les romans. Ainsi, face à ces représentations dominées par le misérabilisme, le projet des auteurs semble anéanti par ces personnages qui se laissent aller au découragement, las d'essayer de construire une vie sociale décente et de changer leur société. Il s'agit donc d'interroger la posture de l'écrivain engagé dans ce procédé de réhabilitation des subalternes.

*« Faire parler quelqu'un qui n'a pas de parole telle quelle (c'est à dire qui n'a pas laissé de récit écrit à la première personne), c'est souvent inventer sa parole, et les praticiens de postcolonial studies, comme les subalternistes, en sont d'autant plus conscients que cela est l'un de leurs thèmes obsessionnels<sup>971</sup> ».*

Inventer la parole de celui qui n'en a pas c'est encourir le risque de condamner doublement cette voix subalterne. Les romans nous amènent à nous interroger sur les positions des auteurs qui entendent écrire sur cette population, qu'ils définissent comme fragilisée par le système colonial et ses conséquences. Observateur de foules opprimées, l'écrivain engagé formule indéniablement un point de vue politique, d'autant plus que nous avons évoqué plus haut les engagements politique et associatif des auteurs. Les écrivains des romans sont des professeurs de l'éducation nationale et représentent cette classe moyenne émergente de 1970. Militants communistes ou engagés dans les combats pour la reconnaissance de la langue créole et d'une culture régionale, les auteurs sont engagés contre l'assimilation qui efface les spécificités. L'engagement des écrivains et artistes dans cette décennie traduit le malaise des intellectuels réunionnais face à cette situation d'oppression

---

971 *Ibid.*, p.283

culturelle et politique qui perdure. Le lien à la fiction est engagé et le réalisme social répond à un besoin de dire et de dénoncer. En ce sens, les mises en parole des subalternes méritent d'être interrogées car elles traduisent l'ensemble des modalités selon lesquelles le message engagé s'organise.

Selon quelles modalités, quelles stratégies narratives et énonciatives, les auteurs donnent ou pas la parole, expriment ou non les positions et les positions et points de vue d'une certaine classe sociale ?

La représentation de cette classe sociale opprimée porte une étiquette, que nous avons vue omniprésente dans les romans du corpus. Cette étiquette est celle de la précarité qui devient un paramètre central de l'identité de cette population. La précarité catégorise l'être dès sa naissance, il ne peut s'en défaire, c'est une identité qui lui colle à la peau et qui déterminera fortement sa destinée :

*« Pauvreté qui souvent dégringolait jusqu'à misère. La misère. La vraie. Celle qui vous tombe dessus dès le premier jour de votre naissance, vous enveloppe, vous habille, vous colle à la peau, et ne vous lâchera plus quoi que vous fassiez. Bien avant le premier jour d'ailleurs, dès l'heure même, dès l'instant où vous êtes devenu possible, elle s'était insinuée, implacable, dans tous les replis de votre âme car déjà père et mère lui appartenaient<sup>972</sup> ».*

Dans ce contexte, les personnages acceptent la fatalité comme une donnée de l'existence. Cette précarité indique une place dans la société dans laquelle il va falloir rester et subir les conditions d'un sort déterminé à l'avance. Aucune place n'est donc faite au libre arbitre, à la construction personnelle et à la liberté d'avoir un choix.

Cette misère est au centre de la vie des Réunionnais, c'est un socle sur lequel repose l'ensemble des actions et sur lequel l'ensemble des points de vue des romans se superposent. Les auteurs donnent ainsi la parole à des Réunionnais qui ne sont pas appelés à s'exprimer au devant des scènes sociale et politique. L'organisation de la société conforte ces subalternes à se maintenir dans leur situation, si bien que la parole, qui est un acte, n'est pas ou peu considérée comme un acte naturel pour le Réunionnais. Comme ses ancêtres ont été habitués à se taire et à accepter le courant des choses, même injuste, le Réunionnais contemporain est à nouveau opprimé, par le poids de cette histoire et par cette société qui répète son organisation coloniale. En référence à cette négation identitaire de l'être colonial, la position de départ de l'être post-colonial est donc ce silence, ce mutisme transmis comme un complexe. Le fait de ne pas parler est rattaché à la misère dans le texte, le silence est une conséquence de la pauvreté. Cette causalité invite à interpréter la pauvreté comme une censure car la parole,

d'abord confisquée dans la sphère privée l'est ensuite sur la scène sociale. L'acte de parole est un acte d'existence, de résistance. D'ores et déjà, le silence traduit la souffrance d'une condition imposée et d'une impossibilité d'être, à l'exemple de Parle-Pas, dans *La Terre Bardzour, Granmoune*, qui porte le nom de ce silence, du non-dit et qui traduit cet espace de l'indicible. Le silence de Parle-Pas est une réaction. « Chacun réagissait comme il pouvait. Cet enfant-là avait choisi une étrange réponse à sa misère plus profonde que celle des autres. Il parlait le moins possible<sup>973</sup> ».

L'identité de l'opprimé est d'abord le produit d'une histoire, d'une construction sociale. Les romans ne donnent aucune chance au développement identitaire hors champ de ce fatalisme social. Cette identité sociale devient le :

*« (...) chagrin. La peine que chacun couvait en son cœur. Le caché, le non-visible ou si peu. La petite différence à ne pas dévoiler. La blessure en creux, qui fait mal, s'ouvre et saigne quand on s'y attend le moins. Le sale petit grincement lancinant. L'épine sous la peau<sup>974</sup> ».*

Cette part d'indicible, traduite dans le titre symbolique des *Muselés* confirme cette fermeture dans laquelle l'acte de parole se cloisonne.

Dans l'œuvre d'Anne Cheynet, Alexina n'arrive pas à dire non à cette patronne qui abuse de ses services. Son incapacité à dire son refus se traduit dans un espace de communication impossible entre elle et les autres. Elle n'arrive pas non plus à s'exprimer et à se faire comprendre des policiers métropolitains qui l'interrogent suite à un dépôt de plainte dont elle est victime pour violences. Alexina s'exprime en créole, langue incomprise qui l'isole dans cette scène où les forces de l'ordre, garant de la sécurité des Réunionnais, apparaissent à mille lieux de la réalité langagière de la population réunionnaise.

*« Ils m'ont interrogée, m'ont fait répéter cinquante fois la même chose ; Je comprenais un peu ce qu'ils disaient parce que j'ai travaillé chez des « Zoreils », mais eux ne comprenaient pas mon langage. De temps en temps ils m'écoutaient plus, parlaient entre eux, et riaient très fort<sup>975</sup> ».*

Anne Cheynet construit une distance entre Alexina et ces représentants de la police, comme pour indiquer le clivage entre la population et les services de l'État. Ces personnages, même quand ils essaient de dire sont incompris. L'acte de parole est à nouveau réduit au silence. Christian y sera confronté dans le second chapitre. Ce jeune homme tentera de formuler une parole politique en vain. Christian représente la jeunesse qui tente d'émerger, en

---

973 *Ibid.*, p. 14

974 *Ibid.*, p. 13

975 CHEYNET Anne, (1977), *op.cit.*, p.18-19

contournant les systèmes de censure. La parole militante et politique se retrouve elle aussi muselée par les répressions. Ce schéma d'impossibilité d'énoncer une parole politique, au delà de la critique formulée sur la liberté d'expression et d'opinion, annonce un schéma d'autodestruction ou de renoncement dans les romans. Ce barrage à la parole renvoie aux préjugés dans lesquels la jeunesse finit par s'enfermer, faute de trouver des tribunes d'expression.

*« Ils ont peur...Ou alors, je ne sais pas...c'est la paresse...Les jeunes ici préfèrent aller s'asseoir devant la boutique pour jouer aux cartes, boire et regarder passer les filles<sup>976</sup> ».*

L'inaction devient une conséquence de ces entraves au dire. A la fois muselés et incapables de se mouvoir physiquement dans cet espace ostracisé, les Réunionnais sont représentés par des personnages n'ayant aucune capacité d'agency. Alors, comment exprimer un point de vue, une position énoncée de cette classe sociale si elle ne parle pas et si le système dans lequel elle évolue entrave tout acte d'énonciation ?

Nous l'avons vu dans ce chapitre, les critiques autour du fonctionnement social et politique sont des stratégies énonciatives qui parlent de l'impossibilité de transcender cette condition sociale. Les personnages évoluent dans l'ostracisme. L'expression de la parole politique est tenue par la peur des représailles et elle est entourée d'une forme de tabou. L'expression de la parole est ainsi représentée comme confuse, formée de stéréotypes, de paroles entendues ici et là. Bien que les militants politiques expriment dans l'œuvre des *Muselés* une volonté d'égalité et de changement, l'acte d'émancipation aboutit à un échec.

Comme la parole est bafouée, les actions prennent un sens thérapeutique. Les personnages trouvent des exutoires à la frustration. Parmi ces exutoires, nous avons évoqué les violences et les comportements d'autodestruction par le renoncement ou la consommation excessive d'alcool. La société est alors représentée dans ses travers et ses défauts. Les fléaux sociaux deviennent des explications et des conséquences à l'absence de perspective. Ces mécanismes de violence et d'autodestruction se nourrissent du schéma de domination exercé sur ces opprimés, qui dès qu'ils le peuvent inversent le schéma ou le reproduisent sur leurs pairs, à l'exemple de Christian qui travaille dans une plantation où il a affaire à un commandeur intransigeant. Il témoigne de l'enfer qu'il a vécu et qu'il fait revivre à d'autres pour se venger, en appliquant la logique d' «à chacun son tour!<sup>977</sup> » : « Moi, j'attendais les

---

976Ibid., p.99

977CHRISTIAN, *op.cit.*, p.124

jours où il y avait avec nous quelqu'un plus faible que moi. Ce jour-là, je lui faisais « pisser le sang » exactement comme les autres avaient fait avec moi<sup>978</sup> ».

Ainsi, l'impossibilité de donner un point de vue conduit ces Réunionnais à s'exprimer autrement. Frantz Fanon explique cette agressivité des anciennes colonies dans un schéma de causalité avec la violence coloniale.

*« Si nous voulons répondre correctement, nous sommes obligés de faire appel à la notion de catharsis collective. Dans toute société, dans toute collectivité, existe, doit exister un canal, une porte de sortie par où les énergies accumulées sous forme d'agressivité, puissent être libérées (...) »<sup>979</sup>*

C'est ainsi que faute de moyens d'expression, la « forme de catharsis déterminée<sup>980</sup> » devient dans la société réunionnaise ses propres fléaux. La réaction violence est chez Frantz Fanon l'expression d'un complexe d'infériorité, représenté dans les romans dans une incapacité d'être et de dire, en dehors des schémas de violences. Ainsi, « Comme le nègre, de tout temps, a été un inférieur, il essaie de réagir par un complexe de supériorité<sup>981</sup> ».

Ce discours des romans sur l'impossibilité sociale de réagir aux injustices est un message politique. L'absence de traduction d'un point de vue politique et les tentatives de rébellion échouées construisent le point de vue post-colonial des auteurs. La victimisation participe à la construction de ce discours critique. Il y a pourtant des aspirations diverses qui s'expriment dans les romans. Les aspirations ambitieuses à devenir et à aimer se confrontent à une condition qui agit comme un obstacle.

La représentation des subalternes et leur identité sociale dans les romans sont travaillées sur les caractères misérabilistes des personnages et leur victimisaiton. Cette vision essentialiste des Réunionnais enferme l'identité réunionnaise et la conception de l'individu anciennement colonisé dans un cloisonnement textuel, qui anéantit toute émancipation individuelle et collective. Marie-Claude Smouts étaye la thèse de Gayatri Spivak sur ce sujet du « langage essentialisant » en littérature, et montre à la fois la nécessaire création par le biais de l'essentialisme et les limites de telles figures éphémères dans le texte.

---

978*Ibid.*, p.124

979FANON Frantz (1952 ), *op.cit.*, p.118-119

980*Ibid.*, p.118-119

981*Ibid.*, p.172



*« Au reproche souvent fait aux subalternistes de construire eux-mêmes des fictions en exprimant la conscience de soi des subalternes dans un langage essentialisant, Gayatri Spivak répond qu'il s'agit là d'un « essentialisme stratégique » à des fins politiques : il s'agit de corriger les erreurs de l'historiographie officielle et pour cela de fixer des « sujets », des « volontés » et des « consciences » socialement construits en les supposant provisoirement réels<sup>982</sup> ».*

Cette essentialisme stratégique laisse peu de place à la construction d'un point de vue affirmé de cette classe sociale dans les romans. De même, les prises de position religieuses et culturelles semblent indiquer des systèmes d'identification partagés, sans pour autant exprimer un point de vue émergeant de cette catégorie sociale. Les personnages sont autant de spectateurs et ne deviennent acteurs que sur les scènes de catharsis. La population réunionnaise est représentée comme un peuple qui aspire à devenir.

### **3.1.5.5 Le roman engagé dans une thèse**

Les romans sont engagés à transmettre un message. Ils ont en leur centre une thèse sur la construction identitaire à la Réunion. Susan Rubin Suleiman propose dans son ouvrage *Le Roman à thèse* de cerner ce qu'est un roman à thèse et ce qui le spécifie par rapport au roman réaliste. Le roman réaliste, large catégorie qui intègre le roman à thèse, induit que ce dernier possède un rapport particulier au réel. Pour l'auteure, la narration au centre du roman à thèse est motivée par une « thèse », une idée, un message que l'œuvre porte vers le lecteur, afin de le persuader de la pertinence et de la véracité du propos. Le « genre narratif didactique <sup>983</sup> » du roman à thèse est explicitée par les actes illocutoires à la base de la narration et les effets « perlocutoires », donc attendus manifestement sur le lecteur, destinataire du texte et du message :

*« Le roman à thèse, d'après notre définition, est fondé sur un verbe illocutoire du premier type : démontrer. La démonstration (dont une forme « faible » est l'enseignement et une forme « forte » est la preuve) se définit essentiellement par l'effet perlocutoire qu'il est censé produire, qui est la conviction ou la persuasion<sup>984</sup> ».*

Les romans du corpus saisissent une période donnée afin d'en donner une version particulière: celle du quotidien de la majorité des familles précaires à La Réunion. Le roman à thèse agit sur le lecteur qui apprend et retient une leçon grâce au roman et au parcours

---

982SMOUTS MARIE-CLAUDE, *op.cit.*, p.50

983SULEIMAN Susan Rubin, *Le Roman à thèse ou l'autorité fictive*, Paris : PUF, 1983.p.35

984*Ibid.*, p.37

initiatique du personnage principal. Susan Rubin Suleiman place le roman à thèse au centre d'une relation de cause à effet entre le lecteur et l'œuvre. Les romans du corpus entretiennent ce rapport avec le lecteur. Ce dernier devient observateur du « scénario initiatique », expression empruntée aux ethnologues, pour nous signifier le parcours d'épreuves auquel sont confrontés les personnages des romans à thèse et l'effet que ce parcours aura à la fois dans l'œuvre et sur le lecteur :

*« Ce scénario consiste en la progression d'un individu d'un état d'ignorance à un état de connaissance à travers une série d'épreuves, l'objet de la connaissance étant toujours lié au sacré et le but de la progression étant une transformation essentielle de l'individu-une « nouvelle naissance »- qui le rendra digne de faire partie du groupe constitué par d'autres initiés <sup>985</sup>».*

Le roman à thèse est donc véhicule d'une idéologie, portée par un schéma actanciel particulier, celui que l'auteure nomme le schéma actanciel monologique. Le schéma actanciel monologique est un des traits définitoires du roman à thèse d'apprentissage. Elle part du principe qu'il y a forcément deux idéologies en présence dans une œuvre. Ces deux idéologies entrent en confrontation dans le schéma actanciel et dans le cas d'un schéma actanciel monologique, c'est une idéologie qui va dominer sur une autre. Le schéma actanciel monologique se distingue donc du schéma actanciel dialogique, dans lequel les voix en présence dans l'œuvre sont traitées à égalité. La confrontation est nécessaire à la traduction du roman à thèse. Ce conflit prend forme dans une structure que l'auteure nomme la « structure antagonique ». Le modèle antagonique est ainsi défini par l'auteure :

*« Il s'agit d'un affrontement, voire d'une série d'affrontements entre deux adversaires qui ne sont pas des égaux d'un point de vue éthique et moral : dont le conflit ne peut par conséquent nullement être considéré comme une simple question de prestige ou de gloire. Le héros antagonique lutte, au nom de certaines valeurs, contre un ennemi qui se définit comme tel par le fait que ses valeurs sont directement opposées à celles du héros. En termes très généraux, on peut donc définir le contenu d'une histoire à structure antagonique comme un conflit entre deux forces, dont l'une (celle du héros) est identifiée comme la force du bien, l'autre étant identifiée comme la force du mal <sup>986</sup>».*

La structure antagonique se caractérise par un conflit entre deux systèmes idéologiques dans les romans. Ce conflit est pris en charge par les personnages principaux. Aussi, Christian, Alexina, Ti Pierre, Tonin et Zoséf sont tous nés à La Réunion, dans des familles qui ne possèdent que très peu de moyens. Pris dans un parcours initiatique, les

---

985Ibid., p.96

986Ibid., p.126-127

péripéties prennent la forme d'épreuves quotidiennes et ces personnages poursuivent à la fois une quête professionnelle et une quête identitaire.

Ces personnages attachants focalisent sur eux l'attention du lecteur, qui découvre au travers des parcours l'impossibilité de contourner le soi malheureux qu'ils aspirent à dépasser : difficultés économiques, parcours professionnel semé d'embûches, conflits familiaux, fléaux sociaux. C'est ce système, contre lequel les personnages vont lutter qui constitue l'un des systèmes idéologiques contre lequel les protagonistes incarnent le système de ceux qui n'ont pas de voix et qui pourtant essaient d'émerger.

Le système injuste dénoncé dans les romans, à savoir les répressions politiques, les inégalités sociales et économiques et les inégalités de traitement, les divergences de la conception de la citoyenneté française, ainsi que les conséquences coloniales, est un système idéologique agressif. Il s'érige en agresseur et devient l'opposant, la source de conflit faisant des personnages l'incarnation du « bien » face au « mal social ». L'adversité met à mal le bien-être et le devenir des personnages, bloquant ainsi leur ascension sociale et leur construction identitaire. Les personnages évoluent donc dans un système oppressant qui crée les conditions du conflit idéologique.

L'ensemble des conflits antagoniques tiennent dans ces oppositions entre la population réunionnaise et les forces oppressantes d'une société qui leur a confisqué tout droit d'expression et d'émancipation. Malgré les efforts multiples de part et d'autre des romans, les personnages évoluent vers l'échec, portant ainsi en leur parcours le message d'un déterminisme social incontournable.

*« Or, la disjonction positif vs négatif est précisément ce qui caractérise les types d'apprentissages « exemplaires » réalisés dans le roman à thèse : est « exemplaire positif » tout apprentissage qui mène le héros vers les valeurs inhérentes à la doctrine qui fonde le roman ; est « exemplaire négatif » tout apprentissage qui le mène vers les valeurs contraires, ou tout simplement vers un espace où les valeurs positives ne sont pas reconnues<sup>987</sup> ».*

Le message politique est d'ordre révolutionnaire dans les romans. Il est induit que la société doit changer pour donner sa chance aux personnages, au peuple réunionnais. La manière de représenter la résistance des subalternes traduit l'intensité des paradoxes et de la complexité de la construction identitaire à l'île de La Réunion. La littérature remue le passé colonial sans le nommer. Elle attire l'attention sur les structures contemporaines de domination par la mise au jour d'un système de pensée que le lecteur relie forcément au passé

---

987Ibid., p.84

de la soumission. Cette critique du système colonial s'approprie les questions contemporaines du fonctionnement politique, dont les structures restent profondément inspirées après 1946 d'un fonctionnement dépassé juridiquement. Ce n'est que dans la traduction d'un mutisme prégnant dans les sphères populaires que le message de l'injustice coloniale entre dans le système d'interprétation et de lecture des sociétés post-coloniales. Reprenant ainsi les complexes d'infériorité, la notion de catharsis collective et la violence coloniale, les auteurs engagés traduisent une époque déterminante de l'histoire de La Réunion pour la construction des identités. L'orientation des identités actuelles est fortement tributaire de cette transition historique opérée après 1946.

Ces romans posent la question des relations entre les catégories sociales et du lien entre les institutions politiques et la population. Les romans abordent globalement la question des progrès et de leurs effets sur le quotidien et sur l'évolution des mentalités des Réunionnais. Il semble que la notion de progrès défendue par la départementalisation en 1946 trouve ses limites dès les années 1970.

## 3.2 « Mise en problématique de la littérature de l'intime: Témoignages et récits de vie »

### 3.2.1 *Introduction*

Les récits de vie, les romans autobiographiques, les romans biographiques, les récits de témoignages autour d'un événement vécu ou toute autre forme de discours autour de la « mémoire » de l'individu entrent dans la large catégorie de la littérature de l'intime. Cette littérature de l'intime constitue un corpus riche dans la perspective d'un travail sur la construction identitaire car ce sont des récits qui véhiculent à la fois une parole individuelle et collective. Cette parole transmet un point de vue sur l'histoire, ainsi que des représentations construites sur une période historique et les événements qui l'ont marquée.

Les récits de vie que nous avons choisis de mettre en avant pour ce chapitre sont des récits écrits ou dits par des gramounes. Le terme « gramoune » désigne les personnes âgées dans l'île. Ce terme ne fait pas uniquement référence à un âge avancé de la vie. Il désigne également la richesse des connaissances de l'homme qui a vieilli et qui, par son expérience, peut délivrer un apprentissage. Le gramoune détient un patrimoine oral qu'il choisit de fixer dans les lignes des récits que nous allons lire. Le récit devient un moyen de transmettre ce patrimoine oral et de délivrer l'expérience d'un vécu dans une société réunionnaise dite « traditionnelle ». La tradition est d'abord un syntagme qui renvoie à une période donnée, celle qui date d'avant 1946, année de rupture politique aux multiples conséquences sociales, économiques et culturelles sur la société réunionnaise. Cette époque d'avant 1946 est désignée par le syntagme « tan lontan ». Les gramounes construisent des représentations autour de cette période clé de l'histoire de l'île et lui donnent un certain sens. Puis cette tradition revêt une signification affective pour ces gramounes qui voient en ces « tan lontan », leur enfance et les instants de bonheur qui ont marqué leur vie et leurs évolutions. Dans les récits, les gramounes sont acteurs et témoins des « tan lontan » et montrent leur attachement à la conception d'une Réunion ancienne, traditionnelle dont l'identité est reliée à la notion d'« authenticité ».

Pourtant cette période d'avant 1946 est marquée par des temps difficiles pour la majorité de la population réunionnaise. Après la Seconde Guerre mondiale, la précarité est généralisée aux 221 000 habitants que compte l'île en 1948 :

*« L'état des lieux fait par les services de l'État au lendemain de la guerre montre un territoire délabré, profondément sous-développé, avec une population, sous-alimentée, de plus en plus nombreuse, asservie par une bourgeoisie de grands propriétaires terriens, sûrs de leur supériorité, opposés à des réformes pouvant mettre en péril son statut social <sup>988</sup> ».*

Malgré cette précarité dominante, cette période est valorisée dans les récits des gramounes. Ces textes proposent ainsi des clés de compréhension à la jeune génération, qui se construit sur un modèle de société totalement différent des gramounes. La traduction affective de cette période des tan lontan crée un manichéisme entre la société réunionnaise dite traditionnelle et la Réunion moderne, celle de la nouvelle génération née après le vote de la départementalisation. Ainsi, la littérature de l'intime permet de traduire ces paroles en écriture, de transmettre et de valoriser un patrimoine. Au delà de la volonté de fixer les témoignages dans un écrit qui reste et sera transmis aux futures générations, les gramounes s'expriment pour donner une version de cette période historique, analysée par les historiens comme une période extrêmement dure pour la population réunionnaise. Les récits se veulent pédagogiques et adressés à la nouvelle génération. Il est question de dire et de raconter ce tan lontan, d'apprendre au travers des représentations des gramounes et d'en tirer une leçon.

L'écriture de ces récits émane soit d'une volonté politique, soit d'une volonté individuelle. Dans le premier cas, une collectivité ou une association porte le projet d'écriture du récit, de sa publication et de sa valorisation comme relevant d'un projet politique de valorisation de la culture et du patrimoine réunionnais. Dans le second cas, le gramoune veut écrire, poussé par une volonté de raconter ce qui a été. Sa parole est valorisée car elle détient des indices, des représentations, des critiques, autrement dit des données qui peuvent aider à la reconstruction et à l'analyse de cette période historique. Dans les deux cas, l'acte d'écriture est politique car il y a une volonté, à la fois citoyenne et institutionnelle, de sauvegarder le patrimoine des anciens et de préserver ces données de l'oubli, dans une perspective d'écriture de l'histoire régionale. Cette portée pédagogique du récit de mémoire l'inscrit dans une perspective de construction et de reconquête identitaire, qui peut être personnelle et/ou collective.

Nous nous sommes essentiellement appuyée sur un article de Valérie Magdelaine, qui s'est attachée à décrypter la place des récits mémoriels dans le champ littéraire réunionnais. Son article *Récit de vie, 'romans mémoriels' à La Réunion*, interroge les différentes modalités

---

988FUMA Sudel, (2006), *op.cit* p.70.

de parution et d'énonciation des récits de vie et révèle les spécificités de ce que Valérie Magdelaine-Andrianjafitrimo rattache à « une forme de paralittérature plus que de littérature légitimée<sup>989</sup> ». Il y a plusieurs façons de nommer ces récits : récits de vie, récits mémoriels, témoignages, récits de mémoires, romans mémoriels, autobiographie, portrait. Valérie Magdelaine-Andrianjafitrimo cite Suzanne Crosta et Daniel Bertaux pour proposer une définition large de ce que désigne cette étiquette de « récits de vie », qui peut recouvrir plusieurs types de textes. En effet :

*« Certains analystes, comme le fait Suzanne Crosta, élargissent à toutes ces formes de textes littéraires la notion de récit de vie : auto ou biographies, journaux intimes, carnets, mémoires, autofictions sont autant de modalités de récits de vie qui sortent alors de l'acception que leur donnent les ethnologues et les sociologues. « Récits de vie » devient pour elle un terme générique qui permet à différents écrits intimes de se côtoyer, écrits qui se caractérisent massivement par une quête de légitimation, de valorisation et de libération de la parole d'un sujet en construction tentant de donner une voix à une culture qui peut être en pleine crise ou au contraire en pleine célébration de soi<sup>990</sup> ».*

Cette définition est au plus près de celle que nous donnons des récits de vie qui intègrent le corpus. Nous proposons de garder ce générique de « récits de vie » et d'utiliser également celui de « récits de mémoire ». La particularité du récit de mémoire réside dans le fait qu'au centre de la narration et de l'écriture, soient mobilisés une mémoire et des souvenirs d'enfance. Le récit de mémoire met en avant un enjeu individuel dans lequel se dessine une trame collective : celle d'une histoire et d'une culture partagées par d'autres. Le vécu individuel émerge en un travail de sollicitation d'une mémoire de l'histoire collective.

Pour saisir l'enjeu des récits de mémoire et la différence fondamentale entre ces derniers et l'acte d'écriture autobiographique, nous nous sommes intéressée à l'ouvrage de Philippe Lejeune, qui a travaillé sur la traduction du « je » dans l'écriture autobiographique. Sa mise à distance entre l'autobiographie et les mémoires constituent une porte d'entrée à la réflexion sur la place du « je » dans le récit des gramounes :

*« L'autobiographie entre assurément pour beaucoup dans la composition des mémoires ; mais souvent, dans ces sortes d'ouvrages, la part faite aux événements contemporains, à l'histoire même, étant beaucoup plus considérable que la place accordée à la personnalité de l'auteur, le titre de mémoires leur convient mieux que celui d'autobiographie<sup>991</sup> ».*

---

989MAGDELAINE-ANDRIANJAFITRIMO Valérie, « « Récits de vie, « romans mémoriels », « récits mémoriels » » à La Réunion », in *Le champ littéraire réunionnais en questions*, (dir.) Valérie MAGDELAINE-ANDRIANJAFITRIMO, Carpanin MARIMOUTOU, Paris : Éditions Économica, 2006 . p.56

990Ibid., p.61-62

991LEJEUNE Philippe, *L'autobiographie en France*, Paris : Arman Colin, 1971. p.11

Pour les récits des gramounes, qui font appel à leur mémoire de jeunesse et à leurs souvenirs d'enfance pour écrire, il ne s'agit pas d'une autobiographie car l'écrit ne se fonde pas sur l'identité de l'auteur en tant que sujet. L'écriture de la mémoire positionne le « je » comme un prétexte pour écrire et dire la société réunionnaise. L'attention est davantage orientée sur les événements et les représentations sociales et culturelles. L'histoire de l'individu existe dans un contexte, étant lui-même objet du discours dans lequel le « je » se raconte et se meut.

*« Dans les mémoires, l'auteur se comporte comme un témoin : ce qu'il a de personnel, c'est le point de vue individuel, mais l'objet du discours est quelque chose qui dépasse de beaucoup l'individu, c'est l'histoire des groupes sociaux et historiques auquel il appartient<sup>992</sup> ».*

Les récits de mémoire de nos gramounes entrent dans la catégorie des mémoires car, même si l'« enfance occupe une place significative », nous ne sommes pas en présence d'une « genèse de la personnalité<sup>993</sup> ». Ce sont justement ces éléments sur la société réunionnaise et les représentations des gramounes sur la société réunionnaise telle qu'elle était avant le changement de statut qui sont intéressants dans la perspective d'un travail sur les enjeux de l'écriture intime dans l'écriture de l'histoire. Dans le cadre de l'écriture de l'histoire régionale, les récits de mémoire constituent des apports non négligeables, notamment parce qu'ils s'érigent en discours de résistance face à une norme éducative française qui vise à prioriser l'histoire nationale. Les gramounes évoquent le quotidien du tan lontan et construisent par la même occasion la définition d'une identité dite authentique. Ce terme d'authenticité interroge à la fois les failles de la mémoire et le genre de l'écrit intime comme genre apte à parler du réel. Ce terme d'authenticité pose également la question des mutations identitaires, dont semblent faire part les gramounes dans l'élaboration du schéma manichéen entre les traditions et la modernité. Les gramounes disent en effet que c'était mieux avant et qu'il y a une perte de valeur dans l'identité telle qu'elle est conçue et construite par les générations après 1946.

Pour comprendre ce que l'authenticité signifie dans le genre de l'intime, nous pouvons nous appuyer sur le pacte autobiographique de Philippe Lejeune, présenté comme un contrat d'authenticité entre le narrateur et le lecteur. Philippe Lejeune explique que le pacte autobiographique ne doit pas se chercher dans l'œuvre. Le pacte autobiographique ne s'interprète pas, il doit être visible et clairement explicite.

*« La déclaration d'intention autobiographique peut s'exprimer de différentes manières, dans le titre, dans le « prière d'insérer », dans la dédicace, le plus souvent dans le préambule rituel, mais parfois dans une note conclusive (Gide), ou même dans des interviews accordées au moment de la publication (Sartre) : mais de toute façon cette déclaration est obligatoire. Si un*

---

992Ibid., p.11

993Ibid., p.14



*auteur ne déclare pas lui-même que son texte est une autobiographie, nous n'avons pas à être plus royaliste que le roi. Nous n'avons aucune raison de nous transformer en limier pour traquer une vérité personnelle<sup>994</sup>».*

La déclaration d'authenticité est une déclaration d'intention, une parole qui engage l'écriture dans un acte non pas fictionnel mais « authentique » ou du moins la représentation que l'auteur se fait de l'authenticité, avec la subjectivité qu'il engage dans l'écriture. Nous avons posé, avec Judith Lyon-Caen et Dinah Ribard, la question de l'authenticité du témoignage et l'utilisation de la littérature chez l'historien. La question de l'authenticité est éludée au profit d'un questionnement sur l'utilisation du texte comme matériau, lui même constitutif de cette histoire fantasmée ou vécue. Aussi, il revient à l'historien de différencier ce qui relève de la fiction ou non, d'analyser l'historicité des mémoires, qui « même fictifs, produisent ici, littéralement, l'histoire : ils s'emparent du passé récent pour le désigner comme un temps historique dont ils fournissent un premier récit, tout en anecdotes, choses vues et portait<sup>995</sup> ». Cette analyse énoncée dans le cadre des mémoires sur des récits de l'horreur pose la question de la pertinence de l'écrit subjectif face à l'histoire. Le fait d'interpréter un texte autobiographique ou des mémoires comme un simple témoignage individuel provoque une rupture entre l'importance sociale des écrits personnels et l'histoire sociale que ces écrits contribuent à écrire. Ils ne font donc pas exclure la portée sociale d'un témoignage individuel. S'appuyant sur les récits autobiographiques sur la vie ouvrière au XIX<sup>ème</sup> siècle, les auteures rappellent que ce sont autant d' « éléments d'enquête » pour l'historien, d'abord par le fait de la compréhension de ce milieu ouvrier et ensuite par l'action même qui pousse l'ouvrier à l'écriture et au résultat de cette action. L'acte d'écriture ne témoigne pas seulement de la vie des ouvriers mais dépasse sa « valeur testimoniale » pour être un paramètre constitutif de l' « histoire de l'investissement social dans la littérature<sup>996</sup> » :

*« Le caractère édifiant, exemplaire , militant, lyrique ou au contraire réaliste de tel ou tel poème ou de telle ou telle autobiographie ne constitue plus dès lors un « écran » qu'il revient à l'historien de lever, mais un élément de son enquête, non seulement parce que ces écrits ouvriers ont largement contribué à configurer l'appréhension du monde ouvrier dès le XIX<sup>ème</sup> siècle , mais parce que le fait même que des ouvriers aient investi l'écriture , et en particulier l'écriture littéraire, constitue un événement<sup>997</sup> ».*

Ce changement de perspective sur le fantasmé ou le vécu, ne fait pas du critère d'authenticité un paramètre excluant. Ce qui ne nous empêchera pas au cours de ce chapitre

---

994Ibid., p.17

995LYON-CAEN Judith, RIBARD, Dinah, *op.cit.*,p.51

996Ibid., p.52

997Ibid.

d'interroger la manière dont les auteurs construisent la notion d'authenticité comme un engagement et une responsabilité face à l'écriture de l'histoire régionale. Nous verrons également comment l'authenticité apparaît dans une méthodologie précise de la constitution des faits et des événements rapportés. Le pacte d'authenticité se présente comme une promesse de rendre la traduction la plus fidèle possible de ce réel.

Dans les récits de vie, l'authenticité relie l'écriture et le « je » à un environnement social. Le pacte d'authenticité est un engagement à parler du tan lontan.

Nous croyons, comme Phillippe Lejeune l'exprime pour le pacte autobiographique, qu'il faut repérer le pacte d'authenticité dans les récits de mémoire pour « juger l'intention de l'auteur<sup>998</sup> ». Ainsi, son analyse sur la « valeur fiduciaire de l'autobiographie<sup>999</sup> » peut valoir pour les récits de mémoires car l'écriture, même si elle se déclare fidèle au réel, n'exclut pas la possibilité du mensonge ou de l'écart par rapport à la vérité. Il peut y avoir, dans chaque récit de mémoires des gramounes, des tendances à l'exagération, des lacunes de la mémoire comblées par des souvenirs partiellement ou totalement faussés. Le pacte d'authenticité ne garantit donc pas l'authenticité sans fissures, laissant à l'analyste le choix de la méthode à appliquer pour un « jugement d'intention<sup>1000</sup> » approprié.

Dans les intentions annoncées des gramounes, la volonté de raconter est guidée par la volonté de transmettre un message à la jeune génération. Le texte a donc un objectif précis, celui de lutter contre l'oubli par la transmission intergénérationnelle. Aussi, qu'elle soit consciente ou non chez l'auteur, il y a une démarche politique de réhabilitation et de sauvegarde du patrimoine oral qui s'engage dans le récit de mémoire. Quand nous interrogeons l'authenticité de ces récits, c'est également les méthodes de constitution du patrimoine réunionnais ou plus spécifiquement le passage du témoignage oral à une forme écrite qui peut être discuté.

La particularité des récits de vie réside donc dans ce lien entre le message individuel dont la portée est collective. Autrement dit, le gramoune quand il parle de son vécu évoque un temps passé qui suscite l'intérêt d'une population pour des temps qui apparaissent « révolus » dans les discours. En effet, les gramounes précisent que la majorité des pratiques sociales décrites dans les récits ont disparu. Il en est de même pour les « valeurs » qui étaient les leurs et qui ont disparu aujourd'hui. Ainsi, le gramoune devient la figure de la mémoire et donc responsable d'une parole donnée sur les tan lontan. Ce travail de construction d'une mémoire entre subjectivité et histoire fonde la complexité de l'analyse de la construction d'une

---

998LEJEUNE Phillippe, *op.cit.*, p.18

999*Ibid.*, p.20

1000*Ibid.*, p.18

identité réunionnaise « authentique » dans les récits contemporains. Valérie Magdelaine explique, en référence aux travaux de Daniel Bertaux, que les récits de vie sont construits de « récits de pratiques en situation », permettant « d'acquérir des connaissances sociologiques objectives à travers des témoignages pourtant de nature subjectifs<sup>1001</sup> ». Entre partages d'expériences personnelles et témoignages d'un vécu collectif, le récit de vie apparaît comme le véhicule de représentations communément partagées. La littérature de l'intime se développe à La Réunion comme un « réseau d'écriture » à part entière dans le champ littéraire réunionnais. Comme le précise le Père René Payet, dans sa préface, le témoignage de Marie-France Dijoux, « Ce n'est pas de la littérature. C'est une vie<sup>1002</sup> ». Cette affirmation peut-être rapportée à tous les ouvrages qui constituent le corpus. Les récits de vie que nous avons choisis, et la littérature de l'intime en général, possèdent la caractéristique de construire une parole sociologique ou plutôt une parole sur la société. Il est question d'interpréter le contexte au centre de l'écriture et sur lequel la parole porte. Les récits de mémoire se rapportent au « second type de contexte » (le premier est le contexte littéraire) qui selon Lyon-Caen Judith, Ribard Dinah, « peut englober des réalités sociales, politiques ou culturelles de toute sorte<sup>1003</sup> ». Cet ancrage des récits de mémoire dans un contexte socio-culturel précis construit une parole témoin et des représentations de l'humain face au fonctionnement politique et l'organisation sociétale.

L'objectif du texte est de rendre une expérience et donner des opinions sur une période vécue. Ainsi, ce n'est pas toujours le gramoune qui prend la plume. Il peut-être écouté par une tiers personne qui va transcrire sa parole, avec un engagement plus ou moins relatif quant à l'authenticité des paroles rapportées. Le gramoune devient donc écrivain ou il fait appel à un écrivain pour donner vie à son témoignage. Prenons l'exemple de Marc Kichenapanaidou, auteur des récits de mémoire *Les grandes étapes de leur vie, dialogue avec les anciens*, publié aux Éditions azalée en 2001 et *Tranches de vie de quatre Bénédictins*, publié à Saint-André en 2002 par le Groupe de recherches sur l'archéologie et l'histoire de la terre réunionnaise (GRAHTER). Marc Kichenapanaidou est un intermédiaire. Il interroge, dialogue avec des gramounes pour écrire leur histoire. Il en est de même pour Francine George qui a travaillé pour faire émerger la parole de gramounes dans un centre pour personnes âgées. Quant à Henri Murat, c'est un gramoune qui écrit lui-même ses ouvrages. Cette différence entre l'auteur et le narrateur, ou si l'on veut le transcripteur et le gramoune qui témoigne, pose, nous

---

1001MAGDELAINE-ANDRIANJAFITRIMO Valérie, « « Récits de vie, « romans mémoriels », « récits mémoriels » » à La Réunion », (2006), *op.cit.*, p.60

1002ISSOP Sulliman, *D'hier et d'aujourd'hui de Marie France Dijoux*, La Saline : G.R.A.H.T.E.R Éditions, 2004. p.9

1003LYON-CAEN Judith, RIBARD, Dinah, *op.cit.*, p.58

allons le voir, les mêmes interrogations quant au pacte d'authenticité et aux modalités d'écriture et de production.

Cette émergence de discours sur le tan lontan, dans les années 1990 et 2000, participe à une volonté de préserver et de sauvegarder le patrimoine oral, détenu par les gramounes dans l'île. Favorisées par des volontés politiques et associatives, ces émergences répondent à une double angoisse: la peur de perdre un pan du patrimoine oral et la peur de voir disparaître les particularités régionales face à d'autres formes culturelles qui arrivent à s'imposer et transforment la construction des identités dans l'île. Autrement dit, la lutte s'engage contre la disparition de ce que les gramounes rattachent à une forme d'identité traditionnelle et à la reconnaissance de cette dernière comme partie intégrante de l'histoire de l'île. En ce sens, les récits de vie peuvent aider à interpréter l'évolution à laquelle l'identité a été soumise. Les paramètres de sa transformation sont d'ailleurs critiqués par les gramounes qui opposent deux formes d'identité. Les identités traditionnelles et modernes opposent deux périodes de l'histoire de l'île (avant et après 1946) et rendent la départementalisation responsable d'une modernité qui semble néfaste à l'homme et à la construction de ses relations sociales.

Nous nous demanderons pourquoi ces périodes sont opposées et n'apparaissent pas en complémentarité. Et pourquoi la départementalisation est représentée comme une rupture et non comme une continuité.

Nous allons également interroger, dans ce chapitre, la construction de cette identité authentique. Comment se caractérise cette identité authentique ? Ne serait-elle pas mythifiée, transformée par l'écriture et magnifiée par la nostalgie, au centre de l'intention de dire des gramounes ?

Pour répondre à ces questions, nous allons interroger les représentations autour du tan lontan. Le tan lontan n'est plus seulement un syntagme qui désigne une période délimitée dans le temps. Il devient une idéologie, une manière d'être, une philosophie. Cette dernière recouvre une identité particulière. C'est à partir des témoignages des gramounes que nous allons analyser les représentations autour du tan lontan, et par la même occasion de l'identité construite et revendiquée pendant cette période. Nous verrons que cette identité se traduit en opposition, voire en résistance à une forme d'identité « moderne » traduite comme une forme de corruption.

Nous allons également interroger la capacité de ces paroles individuelles à révéler un pan de l'histoire collective, en interrogeant les modalités de production spécifiques dans lesquelles les textes prennent forme.

### 3.2.2 La présentation des récits de vie

La présentation des récits de mémoire du corpus révèle les spécificités de cette littérature de l'intime. Nous allons donc analyser les projets à la base de l'écriture, ainsi que les modalités de cette écriture de l'intime.

Les récits de vie naissent dans un système particulier de production car ils émergent d'une volonté politique de sauvegarder le patrimoine oral. Il y a en effet une politique de valorisation des textes locaux mise en place par les collectivités, qui facilite la publication de ces textes et leur reconnaissance. Les maisons d'édition se sont également emparées de cette volonté de sauvegarde, à l'exemple des Éditions Azalées ou encore Océan Éditions qui possèdent des collections autour du « souvenir » et de la « mémoire ». Dans les années 1990, de nombreux militants culturels considèrent que la culture a été trop longtemps occultée et qu'il faut la valoriser.

Pour Valérie Magdelaine-Andrianjafitrimo dans son article « Récits de vie, « romans mémoriels », « récits mémoriels » à La Réunion, ces récits sont « facilement édités dans une île en pleine revalorisation de ses pratiques « péi », <sup>1004</sup> ». Cette mémoire sert une population en recherche de lien avec un passé rassurant, qualifié de « « bon vieux temps » destiné à pallier les angoisses d'une modernité galopante qui semble avoir arraché tout sur son passage <sup>1005</sup> ». Il y a donc un besoin de publier des témoignages d'anciens, de préserver leur parole, de lutter contre l'érosion des mémoires et la disparition du patrimoine oral, mais aussi de répondre à une peur collective de perdre ces témoignages du passé, pan de l'histoire réunionnaise. La mémoire populaire est une sorte de réponse aux angoisses collectives. En ce sens, le discours de l'intime participe à l'élaboration d'un discours autour de l'identité réunionnaise.

La départementalisation a ajouté des éléments constitutifs à l'identité réunionnaise en même temps qu'elle a participé à sa transformation. Les gramounes deviennent les transpositeurs de ces périodes de mutations. L'écrivain, c'est-à-dire le gramoune est un passeur de mémoire et le lecteur devient « un semblable ». Il y a une certaine connivence qui se crée entre le gramoune et la population réunionnaise, une complicité qui s'érige sur le principe du partage de connaissances sur une culture commune. Ainsi, comme le précise Valérie

---

1004MAGDELAINE-ANDRIANJAFITRIMO Valérie, « « Récits de vie, « romans mémoriels », « récits mémoriels » à La Réunion », (2006), *op.cit.*, p.91

1005 *Ibid.* p.91

Magdelaine, ce n'est pas seulement le réseau de production de ces textes qui est spécifique car « Ces textes recherchent une forme de réception bien particulière, celle d'une lecture empathique et participative.<sup>1006</sup>».

Les gramounes qui témoignent dans les récits mémoriels sont nés au début des années 1900 et ont donc vécu la transition politique qui érige la Réunion en département français. Les évolutions et transformations qui s'en suivront sont vécues intensément par ceux qui ont des éléments de comparaison car ils ont vécu l'essentiel de leur vie avant 1946. Les témoignages prennent une importance fondamentale dans une société jeune comme celle de l'île de La Réunion. Les travaux des historiens donnent des repères temporels aux diverses transformations dans l'île et retiennent les grandes dates déterminantes, comme celles de l'arrivée des aides sociales, des constructions d'infrastructures de grande ampleur, des premières routes ou des bâtiments pour ne citer que ces exemples. Face à ces repères historiques, les récits mémoriels proposent de fixer autrement cette histoire du XXème siècle à La Réunion. Il s'agit d'écrire l'histoire du vécu populaire et de mesurer avec des indicateurs humains les profondes modifications structurelles économiques et sociétales.

### **3.2.2.1 Présentation des auteurs et ouvrages : Le projet d'écriture et les modalités d'écriture**

Ce sont différentes sortes de projets d'écriture qui sont à la base de ces ouvrages mais tous ont un point commun : la volonté de prouver l'authenticité du récit. Il s'agit d'une forme de pacte d'authenticité, de sincérité qui, nous allons le voir, révèle autant d'indices sur le genre du récit de mémoire que sur le lien qui unit le narrateur et son texte.

Parmi ces récits de vie, l'ouvrage de Francine George *A fleur de mémoire* qui a été publié chez Océan Editions en 2010. Dans son préambule, Francine George range l'ouvrage dans la catégorie du « recueil des souvenirs<sup>1007</sup>». L'auteure est présentée comme une femme « à l'écoute » des gramounes dès la page de titre. C'est d'ailleurs l'unique mot de présentation à son propos. Ce « recueil des souvenirs » a été élaboré à partir d'un projet de l'Association de Saint-François d'Assise. Cette association, qui a en charge la gestion d'établissements destinés aux « soins pour les personnes âgées dépendantes<sup>1008</sup>», fête ses quatre-vingt dix années d'existence par le biais de ce projet d'écriture.

---

1006 *Ibid.* p.56

1007 GEORGE Francine, *A Fleur de mémoire*, Saint-André : Océan Éditions, 2010. p.5

1008 *Ibid.*, p.5

Dans le préambule écrit par l'auteure, deux objectifs sont soulignés. Il s'agit d'abord de rendre hommage aux résidents, en valorisant leur expérience de vie dans un ouvrage. Les résidents sont présentés comme les « acteurs » d'une époque et ont la possibilité de transmettre « une richesse foisonnante<sup>1009</sup> ». Puis, il s'agit pour l'auteure de retracer une période historique par le biais de ces expériences. L'ouvrage est défini comme une pièce patrimoniale « des années vingt aux années soixante » :

*« (...) ces trésors de la mémoire en scènes de vie où chaque texte est conçu comme une nouvelle faisant partie intégrante du patrimoine collectif réunionnais des années vingt aux années soixante. Sans prétentions historiques, mais en veillant à rester dans le contexte précis de l'époque<sup>1010</sup> ».*

Dans le préambule du recueil de nouvelles de George Francine, l'auteure explique les modalités qui ont rendu possible ce travail d'écriture. L'ouvrage a été conçu grâce aux témoignages de seize personnes choisies à partir d'un panel de personnes âgées. Ces dernières ont été invitées à des entretiens « de février à avril 2009, un à deux jours par semaine ». Cette participation « active » a pris la forme d'entretiens coordonnés, « exhaustivement transcrits par les soins et l'extrême minutie d'Annie Alliada<sup>1011</sup> ». Les entretiens ont, ensuite, fait l'objet d'analyses pour être « hiérarchisés » et « transformés ». Les scènes de vie racontées ont donc subi une transformation pour la construction de cet ouvrage « où chaque texte est conçu comme une nouvelle<sup>1012</sup> ». Il s'agit donc d'un exercice de style de la part de l'auteure. Selon elle, cet exercice de transformation n'a pas dénaturé l'authenticité des propos, ni le vécu des narrateurs : « Pour cela, les résidents ont été pleinement acteurs des chroniques racontées dans ce livre qui garantit le respect de leur mémoire intime, de leur manière d'être et de vivre<sup>1013</sup> ».

Cette manière de procéder n'est pas commune à tous les récits de vie du corpus. La sélection des gramounes appelés à témoigner dans les ouvrages de Marc Kichenapanaidou n'est pas justifiée par une note de l'auteur. Il n'y a d'ailleurs aucune préface, note ou préambule dans les deux ouvrages *Dialogue avec les anciens*, *Les Grandes étapes de leur vie* et *Les Tranches de vie de quatre Bénédictin* de Marc Kichenapanaidou.

Marc Kichenapanaidou est décédé en 2013 à l'âge de 70 ans. Présenté comme le « précurseur de l'archéologie réunionnaise », Marc Kichenapanaidou a marqué l'histoire culturelle de l'île en tant que premier réunionnais conseiller à l'action culturelle et au théâtre

---

1009 *Ibid.*, p.5

1010 *Ibid.*

1011 *Ibid.*

1012 *Ibid.*

1013 *Ibid.*

au sein de la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Il était président du Groupe de Recherche sur l'Archéologie et l'Histoire de la Terre Réunionnaise, le G.R.A.H.T.E.R, et était un homme profondément attaché à l'histoire de La Réunion et à ses diverses formes de patrimoine. On comprend, au regard de son parcours, que son ouvrage recouvre une action d'ordre culturel qui consiste à préserver une partie du patrimoine oral réunionnais. D'autant plus qu'il publie *Tranches de vie de quatre Bénédictins* chez G.R.A.H.T.E.R, et *Les grandes étapes de leur vie, dialogue avec les anciens*, aux éditions Azalée, dans la catégorie du souvenir.

Son ouvrage *Les Tranches de vie de quatre Bénédictins*, comme son nom l'indique, présente le parcours de vie de quatre gramounes, tous originaires de Saint-Benoit. Il s'agit de Germaine Lebihan, Gérard Lallemand, Isabelle Galbois et de Joseph Barret. Marc Kichenapanaidou choisit ainsi de se centrer sur une ville ou un cirque pour que la parole du gramoune éclaire également l'histoire du développement de la ville dans laquelle il est né ou a vécu.

*Les Tranches de vie de quatre Bénédictins* met en lumière quatre destinées. Louise Germaine Lebihan revient sur sa rencontre avec son mari. Elle se remémore les grandes étapes de sa vie de femme et met en avant des pratiques du tan lontan qui ne sont plus celles d'aujourd'hui. Isabelle Galbois, elle aussi, témoigne de la difficulté d'être une femme dans le tan lontan. Gerard Lallemand rappelle comment il a appris sur le terrain à se former et à devenir « un homme ». Il se présente comme un autodidacte et témoigne des opportunités qu'offrait le tan lontan aux hommes qui avaient de la volonté d'entreprendre, malgré les difficultés de l'époque. Joseph Barret fait lui aussi le récit de cette époque, où la vie n'était pas celle que l'on connaît aujourd'hui. Les quatre témoignages retiennent une époque qui apparaît révolue. Cette manière de se souvenir est rangée dans la catégorie des « brèves de vie<sup>1014</sup> ».

Dans *Dialogue avec les anciens, Les Grandes étapes de leur vie*, dont Marc Kichenapanaidou est l'auteur, les récits de mémoire apparaissent sous la forme de sept dialogues de femmes et d'hommes qui livrent leurs souvenirs, leurs impressions et leurs opinions sur leur vie et expériences personnelles. Ces confidences sont encouragées par Marc Kichenapanaidou qui se fait « poseur de questions », intermédiaire entre le champ de l'intimité et l'écriture de l'histoire. « Monsieur Damour, ce qui m'intéresse le plus, c'est de connaître ce que vous avez pu faire dans votre existence<sup>1015</sup> ». Les confidences laissent place à des représentations sur la société réunionnaise, ses pratiques, ses coutumes, son évolution.

---

1014 KICHENAPANAI DOU Marc, *Tranches de vie de quatre Bénédictins*, La Saline : G.R.A.H.T.E.R, 2002. Préface.

1015 KICHENAPANAI DOU Marc, *Les grandes étapes de leur vie, dialogue avec les anciens*, Saint-Denis : Azalée Éditions, 2001. p.53



Marc Kichenapanaidou invite ainsi le gramoune à parler, à produire le sens attendu et devient un transcripteur engagé dans l'ouvrage. Son engagement s'inscrit dans les missions du groupe de recherche sur l'archéologie et l'histoire de la terre réunionnaise. Ce groupe, en parallèle aux fouilles archéologiques menées sur le territoire, effectue un travail de mémoire et de « réhabilitation du passé ».

*« Avec Sudel Fuma, professeur de l'université de La Réunion, nous avons mis en place le Grahter (Groupe de recherches sur l'archéologie et l'histoire de la terre réunionnaise), au mois de février 1996. Notre objectif était de faire des fouilles archéologiques pour concrétiser la partie écrite de notre histoire ; la deuxième mission était de rencontrer nos anciens, les écouter, et écrire leur histoire <sup>1016</sup>».*

Marc Kichenapanaidou oriente ses questions vers la tradition et incite alors l'ancien à préciser son discours, comme nous pouvons le voir ici avec l'entretien de Monsieur Damour qui se montre peu exhaustif sur les métiers d'époque. Les questions sont orientées pour obtenir les précisions attendues : « Pouvez-vous me l'expliquer avec plus de forces ? <sup>1017</sup>».

Dans le cas de Marc Kichenapanaidou et Francine George, les ouvrages regroupent des voix multiples et entendent faire parler plusieurs gramounes. Les auteurs sont ceux qui vont chercher l'information, la retranscrivent, la travaillent pour l'édition. Bien évidemment, la méthode de sélection des gramounes n'est pas la même mais le projet émane d'une même volonté de valorisation des anciens. Ces modalités de production n'écartent pas le pacte de l'authenticité du récit de vie.

Les ouvrages de Sulliman Issop, Jean Claude Alex et Henri Murat portent la voix d'un seul gramoune.

Dans l'ouvrage de Sulliman Isop, *D'hier et d'aujourd'hui de Marie-France Dijoux*, le récit met au centre de la narration une gramoune qui a vécu la transition de 1946. Il s'agit de Marie-France Dijoux, qui a autant connu les chaises à porteur que l'arrivée de l'automobile dans l'île. Ce récit de mémoire a été publié aux éditions du Groupe de recherches sur l'archéologie et l'Histoire de la Terre Réunionnaise, présidé par Marc Kichenapanaidou. C'est d'ailleurs ce dernier qui signe la quatrième de couverture. L'histoire de Marie-France Dijoux est liée au « développement de la ville de Cilaos ». C'est donc au travers des souvenirs de Madame Dijoux que des informations sur le développement et l'histoire de la ville de Cilaos vont être données.

L'auteur de l'ouvrage, celui qui « présente », c'est Sulliman Issop. Ce dernier est un réunionnais, journaliste de profession. A 25 ans, il fait ses premiers pas au Journal de la

---

1016KICHENAPANAIIDOU, Marc, Faire parler de la terre réunionnaise, le quotidien, 30/06/2011

<http://www.lequotidien.re/opinion/le-courrier-des-lecteurs/164460-faire-parler-la-terre-reunionnaise.html>  
1017KICHENAPANAIIDOU Marc (2001), *op.cit.*, p.70

Réunion et a travaillé sur la rédaction de dossiers consacrés aux “grands mounes célèbres”. Egalement écrivain, il a publié plusieurs ouvrages, de la poésie, des nouvelles et du théâtre. Sulliman Isop signe l'« avant-dire » de l'ouvrage, préfacé par le Père René Payet. Il retrace l'histoire non exhaustive des Dijoux, du premier arrivé dans l'île, jusqu'à l'arrivée de Marie-France Dijoux dans le cirque de Cilaos. Ce survol partiel de l'histoire vient porter l'attention sur la dame Dijoux, au centre de la narration. Comme la majorité des récits de mémoire, le texte de Marie France Dijoux est écrit à la première personne. D'ailleurs, Sulliman Isop tient à attester, dans son avant-dire, de l'authenticité des propos de Marie-France Dijoux qui, seule, a écrit son texte. Le pacte d'authenticité réside dans l'écriture et dans ce « je » que rien n'est venu « altérer » :

*« Ce récit de vie de Marie-France Dijoux a été entièrement rédigé par Marie-France Dijoux elle-même, qui l'a intitulé « D'hier et d'aujourd'hui ». Nous avons souhaité le publier tel quel, afin de n'en rien altérer: l'écrit perpétue sa mémoire mieux que sa maison<sup>1018</sup> ».*

C'est également à la première personne du singulier que Jean-Claude Alex évoque ses souvenirs. L'ouvrage d'Alex Jean-Claude, intitulé *Souvenir de notre île La Réunion lontan*, est le plus récent des récits de mémoire du corpus. Publié en 2011 avec le concours du Conseil Régional et du Conseil Général de la Réunion, le livre de Jean Claude Alex a une histoire bien particulière. C'est une militante politique du nom de Dolorés Pelops Marouvin qui, en faisant du porte-à-porte pendant les élections municipales, rencontre Jean Claude Alex. La militante découvre, au fil de la discussion, un homme qui écrit « ses mémoires » sur des cahiers qu'il garde chez lui. Elle compare ce monsieur à « un livre » : « C'était magique. Comme si, ce que je recherchais depuis longtemps était là. Savoir d'où l'on vient et qui étaient nos ancêtres<sup>1019</sup> ».

Jean-Claude Alex, motivé par l'idée de publier ses écrits un jour, va convaincre la militante de lui venir en aide pour la publication de son texte. Son ouvrage est donc né du hasard d'une rencontre. Il précise tout de même qu'un écrivain public a retravaillé ses écrits avant la publication. Françoise Gaspal, écrivain public bénévole a accepté de « travailler sur ses mémoires ». Il indique dans sa préface que ce texte est destiné à la jeune génération qui doit apprendre :

*« Je pense en effet qu'il est bon que les personnes d'une autre génération, ayant connu la misère et souffrance, apprennent aux plus jeunes que la vie n'a pas toujours été faite de télévision et de jeux vidéos !<sup>1020</sup> ».*

---

1018ISSOP Sulliman, *op.cit*, p.5

1019ALEX Jean-Claude, *Souvenir de notre île La Réunion lontan*, 2011. p.5

1020Ibid. p.8

C'est aussi cette même motivation personnelle qui va conduire Henri Murat à écrire ses souvenirs. Henri Murat veut raconter à la nouvelle génération ce que fut son temps d'enfance. Il exprime sa fierté d'avoir connu le tan lontan. Henri Murat est né le 20 mars 1933 au Tampon. Son parcours professionnel démarré dans l'île se poursuivra en France hexagonale. Cette expérience lui permet de construire son point de vue de natif exilé. De son petit village en Provence, Henri Murat mobilise ses propres souvenirs d'enfance pour écrire ses ouvrages. Deux ouvrages sur le tan lontan ont retenu notre attention. Il s'agit de *Z'histoires Longtemps, Souvenirs d'enfance à l'île de la Réunion* publié en 1992 aux Editions Azalées et de *Les Échos du passé, Souvenirs d'enfance à l'île Bourbon*, publié en 1994 à compte d'auteur.

*Z'histoires Longtemps, Souvenirs d'enfance à l'île de la Réunion* est écrit par l'auteur à la première personne. « Je raconte avec simplicité, ce que tous les Réunionnais de mon âge ont vu, entendu et oublié <sup>1021</sup> ». L'auteur annonce que son projet d'écriture se concentre autour de souvenirs qui remontent à « quarante et cinquante ans après les faits » mais que tout est véridique :

« J'adresse à travers « Z'histoires longtemps », parfois inachevées mais vraies, écrites entre quarante et cinquante ans après les faits, un message de fidélité et d'affection. Toutes les villes, tous les villages, tous les lieux dits mentionnés dans ces pages sont situés sur l'île de la Réunion <sup>1022</sup> ».

De même pour son ouvrage, *Les Échos du passé, Souvenirs d'enfance à l'île Bourbon*, qui émane d'une collection privée et éditée par l'auteur lui-même. Henri Murat, dans sa préface passe un pacte de véracité avec le lecteur : « Toutes ces histoires sont vraies. Elles prennent racines dans un passé réellement vécu par l'auteur enfant, puis adolescent quand il ne les a pas vécues, il en a été le témoin privilégié <sup>1023</sup> ». Henri Murat ressent le besoin de réaffirmer cette authenticité plusieurs fois dans le texte, dans lequel il rappelle que ses souvenirs sont « à la fois exacts et douloureux <sup>1024</sup> ». Les récits de mémoire s'appuient sur une condition : celle de la véracité des faits rapportés.

---

1021 MURAT Henri, *Z'histoires Longtemps, Souvenirs d'enfance à l'île de la Réunion*, Saint-Denis : Azalées Éditions, 1992. p. 9

1022 *Ibid.* p. 9

1023 MURAT Henri, *Les échos du passé, Souvenirs d'enfance à l'île Bourbon*, Édition Henri Murat, 1994. p. 5

1024 *Ibid.* p. 22

### 3.2.2.2 Le pacte d'authenticité

Le pacte d'authenticité est souvent évoqué en préambule, en avant-propos ou en préface. C'est le plus souvent l'auteur qui souligne la véracité des faits relayés dans l'ouvrage.

Dans l'œuvre de Francine George, le pacte d'authenticité est un gage de respect de la confidentialité des participants. L'anonymat a été respecté par la création de personnages fictifs, afin de « brouiller les pistes » narratives. Les narrateurs sont des « je ». Ce pronom personnel est utilisé pour chacun d'eux sans distinction pour que les multiples narrateurs ne fassent qu'un. Ainsi la véritable identité est retravaillée par le travail de la fiction. « Au final, les récits sont authentiques, mais il est impossible de deviner d'où ils proviennent<sup>1025</sup> ». Les photos des seize gramounes participants apparaissent pourtant avec leur nom, prénom, âge et ville de naissance après la page de préambule. Ainsi ce sont douze femmes et quatre hommes, de 67 à 97 ans, venant des quatre coins de l'île, qui posent pour la photo des auteurs-contributeurs à cet ouvrage « témoin » d'une époque dans l'histoire de l'île de la Réunion. Les lacunes de la mémoire ont été respectées pour ne pas tomber dans la « création » de souvenirs inexistantes :

*« La période choisie dépend de la teneur des souvenirs. En effet, chaque personne rencontrée a évoqué avec une grande précision son enfance, ses souvenirs de jeunesse alors que sa vie d'adulte apparaît plus estompée, souvent vidée de son vécu émotionnel<sup>1026</sup> ».*

Le jeu des narrateurs multiples sur une même page ou encore les souvenirs individuels sont réunis pour construire un souvenir collectif. Ce recueil devient un véritable jeu de piste, reconstruit selon des thématiques couramment utilisées depuis les années 1990 dans l'ensemble des récits de vie. En effet, les récits mémoriels font ressortir la prédominance de certains thèmes pour définir la période de vie des tan lontan et l'expérience vécue avant les années 1960 par les gramounes. Ces thèmes sont liés à un mode de vie, un mode de déplacement, des habitudes quotidiennes à l'organisation de la famille pour les corvées et le travail. Ils sont également liés à des lieux types qui reviennent dans les souvenirs comme les lieux de la socialisation, de la création d'une identité pure, authentique et créole : la boutik, le car courant d'air, lékol lontan. Ces thèmes touchent aussi aux valeurs comme la solidarité, l'entraide mais aussi le savoir-être qui consiste à être heureux avec peu et cela malgré la misère et les difficultés qui sévissent. Ce classement par thématiques prend des titres originaux dans l'œuvre de Francine George. Ceci est présenté telle une scénographie, soutenue par la comparaison de l'auteure avec une mise en scène artistique : « Ainsi, Eau de café, coton

---

<sup>1025</sup>GEORGE Francine, *op.cit.*, p.6  
<sup>1026</sup>*Ibid.*

maïs, salle verte...à fleur de mémoire est conçu comme un tableau impressionniste structuré par thème (...) <sup>1027</sup> ».

Dans l'ouvrage de Sulliman Issop, les thématiques abordées sont guidées par les souvenirs de Marie-France Dijoux. Ses souvenirs apparaissent sous forme d'itinéraires, où le lecteur parcourt avec elle ses lieux de vie, où le souvenir invite à la connaissance d'une commune à l'autre : « A Saint-Benoit, A la Plaine-des-Palmistes, A Petit-île, A Cilaos ». Ce sont également des thèmes généraux rattachés au tan lontan qui apparaissent : « A l'école, La chorale, La grippe espagnole, Le Certificat d'études », noyés dans des détails personnels et plus intimes : « Mes enfants, Mes petits-enfants, Grand-Père ».

Le texte porte une volonté de transmettre où l'écriture sert un « besoin de dire, de témoigner, de laisser une trace (...) <sup>1028</sup> ». Peu importe la forme, l'auteur rappelle qu'il ne s'agit pas de littérature, mais bien d'éloquence, d'authenticité, en invitant à saluer « sa fraîcheur d'esprit... <sup>1029</sup> ». Le père René Payet, qui préface l'ouvrage, range lui aussi ce récit dans la catégorie de l'authentique. L'authenticité s'exprime dans une forme d'écriture spontanée, loin de la construction littéraire et fictionnelle : « Lisez-la. Vous verrez. Elle ne cherche pas à balancer de belles phrases. Ce n'est pas de la littérature. C'est une vie <sup>1030</sup> ». Marie France Dijoux s'y exprime donc à la première personne, avec un registre courant et une oralité moins marquée que dans les retranscriptions d'interviews.

### **3.2.3 Que racontent les récits de vie ?**

#### **3.2.3.1 Réflexions sur le *tan lontan***

Il nous semble indispensable dans un premier temps, de définir ce que nous entendons par « tan lontan », syntagme qui revient souvent dans les témoignages des gramounes. Le tan lontan est un référentiel chronologique renvoyant au passé. Il désigne autant une période, qu'une manière de vivre. Le tan lontan désigne une époque révolue dont les gramounes parlent avec une certaine nostalgie. Nous parlons d'un temps où les cases étaient éclairées à la bougie ou à la lampe pétrole, où il n'y avait pas d'eau courante et la population vivait avec le strict minimum. Pourtant, malgré la misère de la majorité de la population avant 1945, le tan

---

1027Ibid. p.6

1028ISSOP Sulliman, *op.cit*, p.5

1029Ibid. p.6

1030Ibid. p.9

lontan est évoqué dans les témoignages comme une période où les relations humaines étaient particulières, plus fraternelles, plus solidaires qu'aujourd'hui.

1946 apparaît comme un point de rupture qui nous permet d'analyser deux périodes distinctes de l'histoire de la Réunion. Ces périodes sont celles du tan lontan et du modernisme, deux termes qui peuvent être mis en relation sur un axe diachronique. Le vote de la départementalisation en 1946 va, en effet, constituer une rupture à la fois politique et idéologique. Le changement de statut annonce une nouvelle ère, une période de mutations. C'est à cette date que les gramounes situent la fin des tan lontan car le changement de statut va provoquer d'importants bouleversements dans la vie des Réunionnais. Ce sont ces bouleversements qui vont servir l'argumentation nostalgique des gramounes qui valorisent les tan lontan, période de l'enfance où La Réunion n'était pas encore un département français.

Notre définition du tan lontan sera donc celle des gramounes, qui ont témoigné de leur expérience et de leur vécu d'avant 1945. Dans les nombreux récits de vie parus dès les années 1990, où la parole est donnée aux gramounes, le tan lontan est rattaché à un mode de vie spécifique. Cette vie est liée à une certaine forme d'épanouissement et de bonheur grâce aux choses simples et aux relations avec les autres. Une forme d'authenticité dans l'être et dans le faire, avant que les nouvelles problématiques du modernisme soient venues modifier la perception de soi et des autres. Cette vision du tan lontan scinde la Réunion en deux espaces temps, avec d'un côté l'expérience de l'authenticité vécue par les gramounes, et de l'autre, les formes de modernité qui vont transformer l'identité réunionnaise.

Les discours des gramounes mettent en rivalité deux époques et deux formes d'identité qui nous le verrons apparaissent dans un système de représentations travaillées sur des clivages et des oppositions. Il y a, dans la majorité des discours des gramounes, une sacralisation des tan lontan. Le tan lontan est présenté comme un âge d'or où les valeurs humaines de la solidarité et de la fraternité dominaient encore dans la société réunionnaise.

Dans l'ouvrage de Marc Kichenapanaidou, *Les grandes étapes de leur vie, dialogue avec les anciens*, publié en 2001, il y a plusieurs témoignages de gramounes ayant vécu la rupture de 1946. Ces derniers livrent leur vision sur l'évolution de la société réunionnaise après la départementalisation. Ces discours mettent en lumière les représentations antagonistes qui se sont construites après 1946. L'humain se met au centre du questionnement et devient dans les récits de vie un outil d'évaluation de cette évolution. Le tan lontan fait l'objet d'analyse et devient l'outil de comparaison de cette évolution ou du « comment c'était avant ».

Il y a tout un ensemble de pratiques qui caractérisent le mode de vie des tan lontan. Et même si ces pratiques s'effectuaient dans le cadre d'une vie précaire, où les difficultés financières obligeaient à faire simple et à se contenter du minimum au quotidien, les gramounes évoquent un certain attachement d'ordre affectif à cette période tellement différente de celle que la nouvelle génération connaît aujourd'hui :

*« A l'époque, tout le monde se connaissait et chacun faisait preuve de respect. Maintenant, on ne se dit plus ni bonjour, ni merci. Même les voisins ne se présentent plus et sont de parfaits étrangers lorsqu'ils habitent près de chez vous. C'est fini le temps où les gens se parlaient comme avant...<sup>1031</sup> ».*

*« Oui les gens de nos jours ne se fréquentent plus, ne se parlent plus. Maintenant c'est chacun pour soi, c'est pour cela qu'il y a autant de violence. A l'époque les gens avaient des querelles mais ils n'étaient pas aussi mauvais<sup>1032</sup> ».*

Les gramounes décrivent les tan lontan comme un temps où les rapports entre les hommes étaient moins conflictuels. C'est le passage à l'ère du modernisme qui aurait emporté, ou du moins atténué, les valeurs de fraternité et de solidarité entre les Réunionnais. Cette période est évoquée avec une certaine nostalgie, le discours devient quasi-réactionnaire.

Pour parler de cette transition du milieu des années 1940 jusque dans les années 1950, les historiens évoquent l'entrée dans une phase d'évolution sociétale rapide. L'histoire de la départementalisation soulève dans les manuels historiques des enjeux économiques et sociétaux comme ceux de l'aménagement du territoire, l'arrivée d'importantes enveloppes budgétaires et de la modernisation à la fois des réseaux routiers et administratifs. Les récits de vie invitent à une toute autre forme d'interrogation sur l'évolution de la société réunionnaise. Le regard comparatif entre l'avant et l'après 1946 s'appuie dans les récits de vie sur des représentations, libérées par une expérience et des émotions. C'est donc l'aspect affectif de l'évolution identitaire que le discours des gramounes permet d'analyser. Cette méthode d'interrogation particulière sur l'évolution de la société réunionnaise est mise en avant par Paul Vergès, qui préface l'ouvrage de Marc Kichenapanaidou, *Dialogue avec les anciens, Les grandes étapes de leur vie*. Dans cette préface, Paul Vergès pose la question suivante : « Le degré d'évolution d'une société se mesure-t-il exclusivement à la somme de ses progrès en équipements ? ». Cette question invite à mesurer l'évolution de la société sur d'autres critères que ceux privilégiés par le discours historique.

Les inégalités qui se sont renforcées entre les catégories sociales sont le paradoxe de la départementalisation. Alors que les progrès sanitaires sont visibles sur la croissance

---

1031 KICHENAPANAI DOU Marc (2001), *op.cit*, p.131

1032 *Ibid.* p.143

démographique et que les Réunionnais ont pu constater les effets d'un investissement colossal dans le développement des infrastructures et de la modernisation de l'environnement, la précarité n'a cessé de grandir. Les clivages ont creusé le sentiment d'injustice. Il y a d'un côté ceux qui profitent de ces avancées et les autres qui observent, sans réellement en percevoir les effets dans leur vie quotidienne. Les tan lontan sont regrettés parce que la situation n'est pas meilleure après 1946 alors que la départementalisation promettait plus d'égalité.

Nous verrons que les opinions de chaque gramoune sur les tan lontan trouvent leur continuité et consonance dans une description quasi unanime et collective des gramounes sur cette période. L'articulation entre le « je » et la définition d'une identité collective est ici problématique et mérite d'être interrogée. Les récits de mémoire dépassent la frontière de l'intime, de l'intériorité pour parler de façon unanime, collective. Lorsque les représentations des gramounes sont rapprochées, ce sont des pratiques sociales et historiques qui apparaissent. Ces pratiques sont communément partagées par les familles à l'époque et prennent la forme d'habitudes quotidiennes : la manière d'organiser et de profiter du pique-nique du dimanche, la cuisine au feu de bois, le recours aux plantes pour l'automédication, le rituel de la messe de Noël en fin d'année, les pratiques quotidiennes d'entretien de la maison, parmi d'autres. Ces pratiques sociales ont pour la plupart disparu ou elles se sont amenuisées, transformées. C'est le cas des métiers traditionnels qui se sont modifiés ou ont disparu avec l'évolution de la technique et le modernisme. Toutes ces pratiques sociales relèvent de méthodes d'adaptation des Réunionnais à leur environnement et au contexte économique. Quand le contexte évolue, l'homme s'adapte et modifie ces pratiques. Ainsi, la définition des tan lontan met en avant ces pratiques dites traditionnelles. Le sens donné par les gramounes à la tradition caractérise ces tan lontan.

Ainsi, les traditions apparaissent comme un ensemble de pratiques dans une organisation sociale, avec ses normes, ses codes et ses valeurs communément partagées. Leur disparition entraîne une nostalgie de la perte et une difficulté à rompre avec certaines habitudes qui ramènent à une époque et à des souvenirs. Nous allons voir quels thèmes sont privilégiés pour évoquer ces tan lontan et les traditions qui sont rattachées à cette période.



### **3.2.3.2 Les thèmes privilégiés par les *gramounes* pour dire le *tan lontan***

« *Fallait vivre en malheureux pour être heureux* » apparaît en citation sous le titre de la première partie de l'ouvrage *A Fleur de mémoire* de Francine George. Cette citation reflète toute l'idéologie construite autour du *tan lontan* : il fallait apprendre à vivre avec peu et s'adapter. A l'époque, la conception de la richesse n'était pas synonyme de possessions matérielles.

Après le vote de 1946, les frontières de l'île vont s'ouvrir à des importations nouvelles. En plus grand nombre, plus variés et diversifiés, les produits de consommation alimentaire ou d'équipements vont transformer les modes de vie, la conception du confort et aussi le rapport que l'individu peut entretenir avec l'argent. L'apparition de ces nouveaux besoins matériels va transformer radicalement la vie des Réunionnais ayant vécu et connu la période d'avant 1945.

La conception du confort se modifie et une forme de nostalgie se crée pour témoigner du regret de voir ainsi s'échapper une philosophie de vie où le bonheur et le confort n'étaient pas reliés à une forme de consommation ou de possession de biens matériels. Ainsi le discours des *gramounes* va valoriser une philosophie qui semble se perdre, celle des valeurs, de l'entraide et de la solidarité. Valoriser le *tan lontan*, c'est s'opposer au matérialisme et à l'individualisme, présentés comme les principaux maux de nos sociétés contemporaines.

Les thématiques récurrentes qui apparaissent dans les récits de vie deviennent des éléments constitutifs de l'identité d'autrefois. Ces éléments sont unanimement évoqués et décrits comme étant des thèmes constitutifs de l'identité sociale, culturelle et d'un mode de vie défini comme typiquement réunionnais. Ces éléments révèlent les enjeux que sous-tendent l'identité dans sa forme traditionnelle et sa confrontation avec l'identité moderne. Les pratiques traditionnelles évoquées par les *gramounes* deviennent des thématiques pour aborder le *tan lontan*. C'est ainsi le rapport à l'école *lontan*, les relations sociales, le travail *lontan*, les loisirs, la manière de se déplacer et d'appréhender l'espace avant l'arrivée des transports collectifs et individuels, et même les habitudes aux moments des fêtes, sont autant de pratiques qui caractérisent le *tan lontan*. Ces pratiques sont évoquées dans un discours affectif, qui conforte la nostalgie et le sentiment de perte des *gramounes*.

### 3.2.3.2.1 Résister à la misère par le « vivre-ensemble »

Dans les récits de vie, les gramounes décrivent une vie faite de difficultés quotidiennes. Ces difficultés sont la traduction du contexte de misère sociale qui touche la majorité des Réunionnais dans les années 1960. Cette misère est exposée en toile de fond dans chacun des récits. Les gramounes rappellent à quel point l'époque était dure. « Autrefois-franche vérité!-chacun s'arrangeait comme il pouvait: avec un sac de jute (un goni), par exemple, on se payait une couverture pour la nuit ! C'était vraiment la misère!<sup>1033</sup> ».

Les récits de vie offrent des portraits d'hommes et de femmes d'autrefois, qui évoluaient dans une grande précarité. D'un récit à l'autre, les gramounes décrivent une misère qui touche l'ensemble des Réunionnais et qui conduit ces derniers à composer au quotidien avec le peu de choses qu'ils possédaient, que ce soit pour la cuisine ou le transport. Les gramounes expliquent, par exemple, qu'ils ne possédaient que très peu de vêtements, parfois qu'une ou deux *pièces*<sup>1034</sup> qu'ils se devaient d'alterner. Des vêtements qu'il fallait raccommoder et faire durer le plus longtemps possible, faute de pouvoir en changer. Il en était de même pour les chaussures. Les enfants, comme les parents, en possédaient qu'une paire, qu'il fallait réparer avec les moyens du bord. Henri Murat, dans son ouvrage *Les échos du passé, Souvenirs d'enfance à l'île Bourbon* évoque dans ses souvenirs les méthodes que sa mère employait pour préserver les vêtements des grands pour qu'ils se transmettent de génération en génération.

*« Pour aller à l'Ecole Centrale, ma mère rafistolait les pantalons et les chemises trop longues qu'avait abandonnés mon frère plus âgé. Ce mode d'habillement dura tout le temps de la pénurie de vêtements dans les magasins « z'arabes ».*

*J'avais pour unique chaussures l'unique paire que ma sœur aînée avait fait confectionner à la Plaine des Palmistes par le cordonnier du village Monsieur Fortuné BIENVENU. Elles avaient été taillées dans du vrai cuir battu et cousues à la main. J'étais allé, pour cela, chez ce cordonnier qui avait mesuré mon pied en long, en large et en hauteur. Ces chaussures étaient solides...solides, avec une grosse nervure à l'avant, je m'en souviens ; et puis, elles avaient duré, duré, trop duré !<sup>1035</sup>».*

Henri Murat décrit le quotidien des Réunionnais dans le tan lontan comme une lutte « de tous les instants ». Il fallait se battre pour satisfaire ses besoins les plus élémentaires et il n'y avait pas de place pour les besoins secondaires ou autre désir superflu. Malgré les «

---

1033KICHENAPANAI DOU Marc (2002), *op.cit.*, p.60

1034Pièce : vêtement, « lav dé piès linz ». Laver quelques vêtements.

1035MURAT Henri (1994), *op.cit.*, p. 15

privations de toutes sortes » et « ce passé qui nous a coûté larmes et souffrances », le gramoune remercie ses parents d'avoir réussi à faire grandir les enfants « dans les pires difficultés matérielles. (...).<sup>1036</sup> ».

Les gramounes font état des privations subies au quotidien. De nombreuses familles n'arrivaient pas à satisfaire leurs besoins primaires comme boire, manger, se vêtir. La majorité des foyers n'avaient pas accès à l'eau courante et les Réunionnais devaient aller en chercher à la fontaine, avec les traditionnels *fers blancs*<sup>1037</sup>, pour la consommation quotidienne, la toilette et la cuisine. Une pratique ancienne dans laquelle tous les gramounes se reconnaissent :

*« Nous n'avions pas d'eau dans la cour, pas non plus de robinet au chemin, encore moins dans la maison. Nous nous rendions à la rivière pour faire la lessive et nous remontions un fer-blanc d'eau sur la tête pour la table et la cuisine<sup>1038</sup> ».*

Les repas sont décrits comme sommaires, composés de la pêche du jour, des féculs de maïs ou des racines de manioc. Les Réunionnais ne mangeaient pas de viande tous les jours. Ils savaient donc apprécier les repas à leur juste valeur : « Rien n'était perdu, tout était consommé. Seulement l'essentiel était acheté, le riz, la morue, le poivre, le sucre, la farine<sup>1039</sup> ». Des repas, le plus souvent maigres ou astucieusement préparés avec les restes :

*« De la viande, on en achetait pas non plus. Au contraire, chacun élevait ses animaux pour les tuer ensuite. En fin de compte, on achetait surtout du sel et du riz. Même la graisse, on la récupérait avec la viande de porc. On mélangeait très souvent le riz et le maïs que l'on cassait au moulin<sup>1040</sup> ».*

Ces privations étaient encore plus rudes pendant la guerre. Henri Murat se rappelle le maïs comme féculs de substitution au riz, pendant la longue période de pénurie qu'il a vécue pendant la seconde guerre mondiale :

*« A la plaine des palmistes, j'étais bien sûr trop petit pour comprendre le rôle économique que jouait le maïs tout le temps que dura la Deuxième Guerre mondiale ; en revanche, j'étais conscient que si nous n'avions pas eu le maïs pour remplacer le riz, nous n'aurions eu pratiquement rien à manger.*

*Cette céréale était l'objet d'un concassage attentif qui la réduisait en fragments de la grosseur d'un grain de riz ; c'est pourquoi nous l'appelions « maïs-riz ». <sup>1041</sup> ».*

---

1036 *Ibid.*, p. 27

1037 Récipient de fer-blanc (Fèrblan) : Le récipient sert souvent au transport de l'eau maisaussi au stockage de certains produits.

1038 ISSOP Sulliman, *op.cit.*, p.23

1039 GEORGE, Francine, A Fleur de mémoire, Océans éditions, p.25

1040 KICHENAPANAI DOU Marc (2002), *op.cit.*, p.142

1041 MURAT Henri (1992), *op.cit.*, p. 95

Dans l'ouvrage de Francine George, les gramounes expliquent que les Réunionnais ont développé une « autonomie vivrière » pour palier aux périodes de privation alimentaire. Le manque d'argent ou les privations de guerre poussaient les Réunionnais à trouver leurs propres solutions de survie. C'est comme cela que s'est développée une certaine forme d'autonomie alimentaire. On comptait alors sur « un potager, quelques poules, canards, lapins » ou quelques « arbres fruitiers, bananiers, manguiers, goyaviers, avocatiers, pieds d'letchis, de fruit à pain, de jacque ou de bibasse <sup>1042</sup> ». Le jardin, *la kour*<sup>1043</sup> personnelle sont optimisés pour survivre dans les moments difficiles et agrémenter le quotidien.

La confection des plats au feu de bois, dans ce même jardin, laisse des souvenirs agréables dans les esprits des gramounes. Ils se souviennent en effet du temps passé en cuisine avec les parents pour apprendre à maîtriser l'art de la cuisine créole. Des souvenirs qui s'ancrent solidement dans leur conception de leur identité réunionnaise. De même, l'espace de vie avec la kour et le jardin sont des lieux identitaires, reflet de l'art de vivre à la créole. Ces espaces qui vont disparaître avec l'arrivée des immeubles sociaux vont susciter l'émoi des Réunionnais qui estiment que le passage de la *kaz a tèr*<sup>1044</sup> à l'appartement est un renoncement à une certaine forme de culture, de manière de vivre et de vivre son identité.

Les gramounes se souviennent également des repas à la cantine, qui les ont particulièrement marqués. Beaucoup d'enfants qui vivaient la misère à la maison, attendaient avec impatience le repas du midi qui était offert à l'école. Certains d'entre eux précisent que c'était parfois l'unique repas de la journée, donc le plus précieux. Henri Murat se souvient des assiettes de ce repas du midi, une « (...) assiettée de songes grises cuites au sel et au poivre (...) <sup>1045</sup> ».

Henri Murat ne faisait cependant pas partie des enfants qui ne prenaient qu'un seul repas par jour. Sa position sociale, dans une famille d'agriculteur à la plaine des palmistes, lui permettait de manger à sa faim quotidiennement. Si bien que la méthode employée en cuisine était révélatrice de la condition sociale. « Il faut en effet se souvenir que dans les familles aisées la cuisine se faisait au charbon ou à l'alcool, tandis que le petit peuple, lui, cuisinait au bois de branles ou de filaos <sup>1046</sup> ».

Dans l'ensemble des récits de mémoire, la cuisine apparaît comme un marqueur identitaire très fort. Parmi les symboles de la tradition culinaire réunionnaise, on retrouve le

---

1042 GEORGE Francine, *op.cit.*, p.25

1043 « La kour » : cour, jardin : espace autour de la maison, comprenant presque toujours une surface cultivée.

1044 « kaz a tèr » : Maison, Habitation

1045 MURAT Henri (1994), *op.cit.*, p. 12

1046 *Ibid.*, p. 93

*pilon*<sup>1047</sup> ou les épices, évoqués dans des souvenirs olfactifs et sensoriels : « L'odeur était instantanée, mais c'est le premier grésillement qui m'amusait le plus <sup>1048</sup> ». Il y a toute une construction identitaire autour du thème de la cuisine. Certaines pratiques culinaires sont évoquées comme communément partagées, un trait de culture, à l'exemple du fameux *riz chauffé*<sup>1049</sup> créole et de la manière de le confectionner :

*« Il y a avait aussi le riz chauffé comme gouter, c'était du riz de la veille frit à la marmite avec de la graisse, du sel, du poivre, du piment vert écrasé avec un tout petit peu de morue exceptionnellement. Parfois aussi il y avait des tranches de gâteau de maïs, et là-dessus, un rougail tomates... <sup>1050</sup> ».*

La cuisine est également présentée comme une passion familiale, un moyen de se réunir et de partager. Aussi bien que le fait de transporter la marmite, d'allumer le feu de bois dans les hauts et de partager le repas en plein air font parties également des coutumes créoles. L'art du pique-nique est évoqué comme un marqueur identitaire. Il constitue de beaux souvenirs d'enfance pour Henri Murat, qui se souvient de l'organisation d'un pique-nique en famille à Salazie.

*« On alluma un feu entre les roches rassemblées sur un banc de sable. On plaça dessus en équilibre précaire la marmite de z'embrocalle. Les deux autres contenant le carry de poulets et le rougail de saucisses furent placés sur d'autres foyers plus petits, allumés à côté des précédents. Pendant ce temps, on étala les assiettes, couteaux et fourchettes sur les caisses renversées, en guise de tables<sup>1051</sup> ».*

Henri Murat évoque l'art de partager le repas dans une feuille de banane, pratique courante dans les familles réunionnaises. C'est ainsi que « chaque convive, assis de chaque côté de cette table originale, avait l'assurance de pouvoir goûter à tout <sup>1052</sup> », la nourriture étant étalée le long de la feuille. Ces pratiques sont rattachées à des instants de partage où le bonheur de vivre domine sur la précarité économique. Le bien-être des Réunionnais avant la départementalisation n'était donc pas lié à une question d'argent. Les relations humaines sont primordiales.

---

1047Mortier

1048GEORGE Francine, *op.cit.*, p.25

1049Riz Chauffé : Riz réchauffé, accommodé avec de l'huile, du piment et éventuellement des œufs ou des restes. A longtemps constitué le petit déjeuner des Réunionnais.

1050KICHENAPANAI DOU Marc (2001), *op.cit.*, p.31

1051MURAT Henri (1994), *op.cit.*, p131

1052Ibid.

### 3.2.3.2.2 Les spécificités de la vie professionnelle dans le tan lontan

La vie sociale des Réunionnais tournait principalement autour du cercle familial et des activités professionnelles. Ce mode de vie concernait aussi bien les adultes que les enfants. La vie d'autrefois était, en effet, rythmée par les corvées quotidiennes à la maison, travaux auxquels les enfants participaient dès le plus jeune âge. La priorité était de subvenir aux besoins de la famille avant de penser aller à l'école. L'instruction scolaire n'était donc pas une priorité. *Lékol lontan*<sup>1053</sup> n'était pas obligatoire et elle n'était pas non plus accessible à tous, au vu du coût important que cela représentait pour le budget des familles. Le certificat d'études qui était délivré à la fin du cursus primaire n'était donc pas un diplôme accessible à tous. Les gramounes se souviennent de classes surchargées de « soixante-quinze à quatre-vingts enfants <sup>1054</sup> » et d'un enseignant unique pour tous les niveaux. « Dans une même classe tous les enfants étaient ensemble, du plus petit au plus grand.<sup>1055</sup> ». Une école qui n'est pas celle que nous connaissons actuellement. Raphael Folio décrit ce que fut l'école dans les années 1930 à l'île de la Réunion :

*« Oui, je me rappelle, à l'époque, en 1928, l'école primaire était divisée en quatre sections : la section infantine, où on entrait à 5 ans, le cours préparatoire avec deux niveaux, et enfin le cours élémentaire et le cours moyen qui préparaient au certificat d'études <sup>1056</sup> ».*

Ceux qui avaient la chance de pouvoir fréquenter les bancs de l'école se souviennent de la sévérité des maîtres qui n'hésitaient pas à « corriger » les enfants. Des punitions dont se souvient Joseph Barret qui explique qu'il (...) recevait des coups même <sup>1057</sup> ». A l'époque, il était interdit de parler en créole dans les classes. Raphael Folio souligne le complexe d'infériorité qui pouvait se créer, notamment chez les enfants qui avaient l'habitude de s'exprimer en créole à la maison:

*« A l'époque, on ne devait pas parler le créole et les maîtres appliquaient cela à la lettre. On n'avait pas de cours de locution. Dans la cour de récréation on pouvait parler le créole, du moment qu'on ne s'adressait pas au maître... Il en est résulté un certain blocage, ce qui fait que le Réunionnais, même s'il avait quelque chose à dire, ne parlait pas <sup>1058</sup> ».*

---

1053 Lékol lontan : l'école d'autrefois

1054 KICHENAPANAI DOU Marc (2001), *op.cit.*, p.123

1055 *Ibid.*

1056 *Ibid.*, p.24

1057 KICHENAPANAI DOU Marc (2002), *op.cit.*, p.163

1058 KICHENAPANAI DOU Marc (2001), *op.cit.*, p.26

Cette interdiction de parler créole à l'école était la conséquence d'une rupture linguistique chez l'enfant, qui devait couper avec sa langue maternelle une fois entré dans l'école. La pratique du créole était alors stigmatisée dans les classes. L'école exigeait alors des Réunionnais qu'ils abandonnent un pan constitutif de leur identité, à savoir leur langue maternelle pour s'intégrer. Une pratique qui a associé le français à la langue du savoir et de l'enseignement, pendant que le créole, rattaché à la sphère privé, était associé à l'échec. Les gramounes racontent que l'école mettait en place des stratégies pour interdire le créole en classe, à l'exemple du « sillale » que faisaient circuler «les maitres de l'Ecole des Frères ».

*« Le premier qui entrait dans la classe et qui parlait en créole, on lui faisait signe de venir prendre l'objet. Il devait le mettre dans sa poche et s'il entendait un élève parler créole, il le redonnait à son copain. Le dernier qui était en possession de l'objet à midi ou le soir, était celui qui avait la punition, c'est à dire des lignes à écrire <sup>1059</sup>».*

L'école était à mille lieux de la réalité quotidienne des Réunionnais. La majorité de la population parle la langue créole, le plus souvent la seule langue parlée à la maison. Les pratiques punitives stigmatisantes envers la langue créole ont non seulement créé un complexe d'infériorité mais aussi une fracture entre la maison et l'école. L'école n'occupait pas une place centrale dans la vie des enfants qui étaient amenés à la quitter très tôt et se retrouvaient, le plus souvent, confrontés au monde du travail dès dix ans. Les gramounes décrivent une époque où la possibilité était donnée à tous de travailler, parfois même sans diplôme pour certaines professions. Les gramounes racontent que les emplois à l'époque ne manquaient pas. Il fallait simplement faire preuve de motivation pour apprendre le métier sur le terrain et l'expérience suffisait à valoriser l'Homme. Le diplôme n'avait pas cette valeur qu'on lui connaît aujourd'hui.

Dans les nombreux récits, les métiers n'apparaissent donc pas comme des vocations. L'absence de diplôme contraignait les Réunionnais qui désiraient travailler à accepter les emplois disponibles. Cette disponibilité des emplois et l'accès sans condition de diplômes à une vie professionnelle permettaient aux Réunionnais d'être à la fois autodidactes et polyvalents.

Il y a tout de même la traduction, dans les récits, d'une certaine forme d'attentisme des Réunionnais face au travail. Les Réunionnais sont représentés comme davantage portés par les circonstances que par la volonté ou la vocation. « On ne choisissait pas son travail. Il

fallait gagner sa croute!<sup>1060</sup> ». Malgré tout, le rapport au travail est relevé positivement dans l'ensemble des discours et cela malgré les duretés et difficultés évoquées. Les Réunionnais ne reculaient pas devant les travaux manuels avant que le secteur tertiaire ne se développe et propose des travaux administratifs ou moins pénibles physiquement.

Autrefois, c'était l'optimisme et la volonté qui étaient les principaux moteurs de la réussite. Aussi, le contexte décrit est différent de celui d'aujourd'hui. « Il n'y avait pas de chômage, chacun pouvait travailler...<sup>1061</sup> ». Malgré les difficultés au quotidien, les gramounes évoquent le travail lointan comme une source de satisfaction. Il y avait un besoin, une nécessité de travailler et cela dès le plus jeune âge. Les jeunes, dès dix ans en moyenne, quittaient l'école, appelés par la nécessité de travailler pour subvenir aux besoins de la vie quotidienne. Gerard Lallemand explique qu'il n'a pas pu suivre sa scolarité car on donnait beaucoup trop de responsabilités aux enfants autrefois. L'école n'était pas une priorité, c'était bien le foyer familial et sa survie qui étaient les plus importants:

*« C'était toujours un peu le même refrain. On vous disait: « Non! Aujourd'hui, il y a du travail pressé ». Un jour, il s'agit de biner, un jour c'est pour buter les maniocs. Pour n'importe quoi, au fond. Le travail avant tout. Si le lendemain, la journée s'annonçait un peu libre, on vous disait: « Bon, vous pouvez aller un ou des jours à l'école<sup>1062</sup> » ».*

Autodidacte, Gérard Lallemand explique comment il a pallié les lacunes de l'instruction scolaire et comment il a appris seul, afin d'obtenir un emploi. Il exprime que sa principale source de motivation était la volonté, la volonté de contrer la misère et de faire quelque chose de ses dix doigts afin de pouvoir subvenir aux besoins de sa famille:

*« Franchement, j'étais dans le besoin. J'avais une famille à nourrir: il fallait travailler et approfondir mes connaissances. Mais la seule formation que j'ai jamais eue, ça vient de la misère. C'est la misère qui m'a formé. Quand vous avez faim, il faut trouver une bouchée...personne ne m'a appris à travailler. Même pas comme manœuvre!<sup>1063</sup> ».*

Ainsi, au travers des différents témoignages, le lecteur découvre ou redécouvre les métiers lointan disponibles à l'époque. Ces métiers, pour la plupart d'entre eux, ont disparu aujourd'hui. Au travers des discours des anciens, le lecteur perçoit comment le système de représentations et les valeurs rattachées au travail se sont considérablement modifiés avec le temps. Ces métiers lointan nécessitaient une importante main d'œuvre parce que la mécanisation n'était pas suffisamment développée. Ces métiers exigeaient de la force physique, de l'endurance et aussi de la patience. Louise Germaine Lebihan explique qu'elle

1060 KICHENAPANAI DOU Marc (2002), *op.cit.*, p.73  
1061 KICHENAPANAI DOU Marc (2001), *op.cit.*, p.135  
1062 KICHENAPANAI DOU Marc (2002), *op.cit.*, p.59  
1063 *Ibid.* p.71



« travaillait à la pioche, monsieur. On fécondait la vanille. Mon oncle faisait la coupe des cannes sur l'habitation<sup>1064</sup> ». Son père « vendait de la charcuterie à Saint-Denis en charrette<sup>1065</sup> ».

Francine George, dans son ouvrage *A Fleur de mémoire*, procède à un inventaire non-exhaustif des métiers et travaux du tan lointain. « Le travail y faisait pas honte à nous <sup>1066</sup>» est la citation qui ouvre la seconde partie, intitulée *Coton Mais, Les savoir-faire*. Cette citation soulève l'ensemble des valeurs traditionnelles rattachées à l'effort et à la fierté générée par les travaux manuels, malgré leurs difficultés. Nous pouvons y voir l'ensemble des activités féminines d'autrefois. La pratique de la lessive qui est présentée comme une activité féminine, se faisait autrefois en plein air, dans le courant des rivières. Parmi les travaux des femmes, il y avait également la couture, la confection de chapeaux ou encore la broderie. Les catégories de métiers sont rangées selon le sexe. On peut également voir l'inventaire d'une série de métiers masculins comme la menuiserie, le *ferblantier*<sup>1067</sup>, les métiers de la canne ou encore le *bazardié*<sup>1068</sup>.

La pénibilité n'enlevait pas l'amour du travail. Au contraire, les métiers d'autrefois étaient des métiers qui rendaient fiers ceux qui les pratiquaient et qui exigeaient les valeurs de la persévérance, du courage et de la rigueur. La pénibilité physique et l'endurance exigée par certains métiers apparaissent dans les discours comme indissociables du travail. Il fallait mériter son argent à la fin de la journée. Le travail était synonyme d'effort, comme le montre cette description des « enfants casseurs de galets »:

*« Nous étions toute une bande de gamins bien costauds. Armés de masses, nous cassions les galets. [...] Une charrette passait prendre notre production lorsque la quantité était suffisante. Elle la livrait aux Travaux Publics qui nous rémunéraient. Ces galets servaient à faire ou à entretenir les routes. La première piste de Gillot aurait été réalisée avec ce macadam <sup>1069</sup>».*

Les discours se veulent des espaces de sauvegarde de ces métiers précieux, disparus avec la mécanisation et le progrès de la technique. Le métier de ferblantier, par exemple, était un métier valorisé à l'époque car il fabriquait les nombreux objets utilisés au quotidien par les Réunionnais. Il s'agissait d'un savoir-faire reconnu, le ferblantier est un « artiste » :

---

1064Ibid. p.12

1065Ibid. p.10

1066Les travaux (même les plus ingrats) ne nous faisaient pas honte

1067Artisan qui fabrique les fers blancs.

1068Marchand de légumes ou tout autre (re)vendeur.

1069GEORGE Francine, *op.cit*, p.65

*« Mon cousin était ferblantier. Il y en avait beaucoup sur l'île, certains se spécialisaient, lui, savait tout faire. J'allais souvent le voir dans son atelier. Un espace de joyeux bazar sous un grand manguier. Il fabriquait toutes sortes d'ustensiles, bandèges, arrosoirs, grègues, entonnoirs, citernes d'eau, lampes à pétrole, vases à fleurs pour orner les tombes et de superbes lambrequins aux motifs variés qui faisaient de lui un artiste recherché. De temps à autre, il fabriquait, uniquement pour la famille, l'alambic qui permettait de distiller le géranium, essence qui se vendait à bon prix. Il travaillait avec du matériel de récupération, des boîtes de conserve et tout ce qui était en acier recouvert d'aluminium d'une épaisseur assez fine<sup>1070</sup> ».*

Aussi, les gramounes racontent comment ils ont changé plusieurs fois de métiers au cours de leurs carrières. A l'exemple de Jean Dagel, qui est devenu responsable sportif en 1958 après s'être essayé à de nombreux métiers. Jean a à peine dix ans lorsqu'il commence à travailler.

*« Après le métier de mouche, j'ai travaillé comme manœuvre maçon pour Monsieur Mouniama, qui d'ailleurs était membre de l'équipe de football « La Franco ». J'ai aussi été ferrailleur, et charpentier sur machines. J'ai également travaillé à la carrière et là c'était vraiment dur (...)»<sup>1071</sup> ».*

Il en est de même pour Hervé Gopal, le fabricant de canot qui s'est essayé à plusieurs métiers dans sa carrière, tout comme son père avant lui :

*« Après un an, j'ai quitté la cure pour travailler à la commune...Ensuite, je me suis intéressé à la pêche, à la fois parce que j'étais attiré par la mer et parce que j'ai été tenté par les camarades. (...). Un jour, j'ai alors décidé de devenir aide magasinier, mais à la longue je me suis dit que ce métier-là non plus n'était pas fait pour moi...D'ailleurs mon père lui non plus n'a pas fait qu'un seul métier, il en a eu plusieurs<sup>1072</sup> ».*

Cette vie d'autrefois est décrite comme active mais les gramounes précisent tout de même que ces métiers de l'époque n'étaient pas cher payés et que la vie restait difficile, comme en témoigne ce gramoune dans l'ouvrage de Marc Kichenapanaidou, *Tranches de vie de quatre Bénédictins* : «Ma mère et moi, nous travaillons toutes les deux pour cinq francs par jour<sup>1073</sup> ». Le travail n'était alors pas synonyme d'émancipation. Un paradoxe car dans l'ensemble des témoignages, les individus expriment le bonheur de vivre et un rapport affectif au monde du travail.

---

1070Ibid. p.55

1071KICHENAPANAIIDOU Marc (2001), *op.cit*,p.86

1072Ibid. p.103

1073KICHENAPANAIIDOU Marc (2002), *op.cit*, p.12

### 3.2.3.2.3 *Mode de transport, voyage lointan, perception de l'espace*

Les gramounes évoquent la longueur des trajets à effectuer à l'époque pour se rendre dans une autre ville. Ces trajets se faisaient à pied car le réseau de transport, comme le réseau routier, n'étaient pas développé. La journée commençait donc très tôt, avant le lever du soleil. La traditionnelle marche à pied a été vécue, par l'ensemble des gramounes, comme des épreuves tant les kilomètres étaient difficiles à affronter pour se rendre d'un point à l'autre. Monsieur Raphael Folio raconte comment l'inexistence des transports nécessitait à l'époque une adaptation quotidienne :

*« Il fallait partir à 5 heures du matin. On descendait parfois en charrette. Et quand on revenait le soir, il était 6 heures, c'était une aventure. C'était le train à charbon et pendant la guerre ça marchait comme ça...Il y avait très peu de voiture, il y avait le car, (...) <sup>1074</sup>».*

La manière de se déplacer et l'utilisation des transports sont également des éléments révélateurs d'un certain mode de vie, et également constitutifs d'une certaine forme d'identité. Alors que les trajets individuels se faisaient le plus souvent à pieds, c'était la *charrette bœuf*<sup>1075</sup> qui était utilisée pour le transport des marchandises ou des hommes pour les longs trajets. Dans les années 1910, Marie France Dijoux rappelle que « comme moyen de transport [...], « (elle avait) obtenu une charrette, tirée par un gros taureau au nom de Pedro<sup>1076</sup> ». La notion de distance et les moyens mobilisés pour se déplacer ou entreprendre un voyage nécessitaient une organisation bien différente de celle d'aujourd'hui. « Les longs déplacements vers les quartiers étaient vraiment exceptionnels parce qu'il fallait utiliser les transports en commun, cars courant d'air ou chemin de fer, souvent les deux transports combinés<sup>1077</sup>». Dans l'ensemble des témoignages, les distances sont évoquées par leur pénibilité. A cette époque, nombreux sont les Réunionnais qui ne sont jamais sortis de leur ville natale et qui n'ont jamais vu ni la mer et ni la ville de Saint-Denis. « En 1950, pour aller de Saint-Denis à Cilaos, on mettait une journée entière <sup>1078</sup>». Ces kilomètres à faire à pied pour aller travailler ou aller à l'école devenaient une véritable expédition à organiser. Malgré le « chemin de fer » et « les cars « *courant d'air*<sup>1079</sup> » », « La plupart des gens qui quittaient Saint-Denis pour Saint-Pierre prenaient le train, à la gare ou au Barachois à 5h30, il fallait une demi-journée pour le trajet Saint-Denis/Saint-Pierre, avec des arrêts au Port et à Saint-Paul <sup>1080</sup>».

---

1074KICHENAPANAI DOU Marc (2001), *op.cit*, p.45

1075Charrette tirée par un boeuf

1076ISSOP Sulliman, *op.cit*, p.26

1077ELIE Albert, « *Ti'Paul* » *Marmaille Saint-Denis*, Sainte-Marie : Azalées Éditions, 1995. Préambule

1078Ibid.

1079Car courant d'air : car sans parois latérales.

1080KICHENAPANAI DOU Marc (2001), *op.cit*,p.169

Il y avait aussi des moyens de transports plus originaux, mais réservés à une catégorie de population : les personnalités politiques, les voyageurs venus de l'extérieur, les descendants de colons, les femmes enceintes ou encore les malades pouvant s'offrir le prix de la course. Les Réunionnais avaient mis en place leur propre système de transport: « La vertigineuse aventure de la chaise a porteurs<sup>1081</sup> ».

*« Nous étions assises sur une chaise munie d'un repose-pieds qui était fixée à deux longues pièces de bois prises en main devant et derrière par un porteur. Ils étaient harnachés d'une sangle, la bricole, qui repartissait la charge. Passée sur le support en bois d'un côté, elle longeait le bras, courrait derrière la nuque et redescendait de l'autre côté. -Des coussins de goni; posées sur chaque épaule permettaient d'amortir les chocs et de trop cisailier la peau. Les femmes se munissaient d'ombrelles, les hommes portaient des chapeaux, ou le casque colonial, les porteurs visaient leur feutre sur la tête pour se protéger du soleil qui devenait brûlant dès la fin de matinée ».*

« La locomotive à charbon » a été remplacée dans les années quarante par l'« autorail », comme s'en souvient un ancien dans l'ouvrage de Francine George, qui explique qu'il a connu le dernier trajet de l'autorail en 1976. Il n'avait « alors pas conscience de vivre un moment historique<sup>1082</sup> ». Les témoignages font revivre ces grandes dates de la mutation des transports dans l'île :

*« Autre souvenir historique. Je sortais de la chapelle et je vis une forme bizarre dans le ciel. ça faisait trop de bruit pour être un oiseau. La forme se rapprochait...Stupéfait, je regardais cette chose étrange qui bougeait, puis disparaissait derrière un banc de nuages. Sur le chemin du retour, je me disais que personne n'allait me croire. Ils annoncèrent à la radio qu'en ce jour de novembre 1929, le premier avion s'était posé sur le sol de La Réunion<sup>1083</sup> ».*

Dès les années 1960, les moyens de transport se sont très rapidement développés. L'aménagement du territoire, des routes, les plans de circulation, la place nouvelle des piétons dans l'organisation urbaine, l'arrivée conséquente des voitures, tous ces paramètres ont engendré de profondes modifications dans le rapport des Réunionnais à leur environnement et leurs déplacements. Madame Boyer se souvient :

*« A l'époque, les gens se déplaçaient à pied, par obligation. De nos jours, on peut dire que les déplacements sont facilités, avec les voitures, les bus, à toutes les heures et les routes sont bien meilleures<sup>1084</sup> ».*

---

1081GEORGE Francine, *op.cit.*, p.95

1082*Ibid.* p.97

1083*Ibid.* p.97

1084KICHENAPANAI DOU Marc (2001), *op.cit.*, p.136

Les distances sont devenues moins longues. Le développement des transports collectifs et la multiplication des transports individuels, avec l'apparition de l'automobile et plus tard, sa démocratisation, vont définitivement enterrer les anciennes conceptions du transport. Ces moyens de transport d'autrefois étaient risqués, mais paraît-il « Les risques ne s'évaluaient pas à l'époque <sup>1085</sup> », que ce soit en chaise porteur ou à pied, les Réunionnais étaient confrontés à une nature parfois abrupte :

*« Trébucher sur une pierre au Cap Noir, c'était la mort assurée. Les montagnes se découvraient à chaque virage, plus abruptes encore, entaillées par de profondes ravines. Le passage se faisait à petits pas, l'œil particulièrement aux aguets. Nous retenions notre respiration<sup>1086</sup> ».*

Ces pratiques ont disparu avec la modernisation des transports. Les systèmes mis en place pour s'adapter et survivre dans les tan lontan intègrent les pratiques dites traditionnelles, dans le sens entendu par Eric Hobsbawm. Selon l'historien, les traditions sont inventées, contrairement à « la « coutume » qui domine les sociétés dites « traditionnelles »<sup>1087</sup> ». La coutume est évolutive, elle s'adapte dans la mesure du possible à « l'innovation et (au) changement ». Ainsi, « l'objet et la caractéristique des « traditions », y compris des traditions inventées, c'est l'invariabilité. Le passé, réel ou fictif, auquel elles se réfèrent, implique des pratiques stables, formalisées de manière normative, se prêtant à la répétition<sup>1088</sup> ». Les discours des gramounes rappellent les normes sur lesquelles les pratiques sociales se construisaient. Ces pratiques anciennes permettent de comprendre un lieu social et son contexte historique, ainsi que les modalités de son fonctionnement. L'émergence des pratiques traditionnelles est directement liée à un contexte social qu'elle exprime et explicite. En ce sens, l'analyse des pratiques traditionnelles permettent d'établir un lien entre l'histoire de l'adaptation des hommes et l'évolution d'un contexte.

La modernisation des transports exige l'adoption de nouvelles formes d'adaptation qui ont fait disparaître ces pratiques d'autrefois. Les traditions inventées sont des objets d'étude pour comprendre la flexibilité sociale et humaine à ces modifications politiques et territoriales.

*« Aucun des moments ou des lieux qui intéressent les historiens, n'est probablement étranger à l'« invention » de la tradition comprise en ce sens. Nous pouvons toutefois supposer qu'elle est plus fréquente quand une transformation rapide de la société affaiblit ou détruit les modèles sociaux pour lesquels les anciennes traditions avaient été élaborées, et produit de nouveaux modèles auxquels elles ne peuvent plus s'appliquer ; cela peut également se produire quand de telles traditions « anciennes », leurs supports et leurs diffuseurs institutionnels ne se montrent*

---

1085GEORGE Francine, *op.cit.*, p.95

1086*Ibid.* p.96

1087HOBSBAWM Eric, RANGER Terence, *L'invention de la tradition*, Paris : Amsterdam, 2006. p12

1088*Ibid.* p12

*plus suffisamment adaptables et flexibles, ou sont éliminés ; en bref, quand il y a des changements suffisamment vastes et rapides de l'offre ou de la demande<sup>1089</sup> ».*

Ces pratiques traditionnelles rendent également possible l'analyse de la construction d'un certain art de vivre, d'une manière de procéder, de réagir et d'être à un moment donné de l'histoire. Selon les gramounes, cet art de vivre à la créole aurait perdu de son intensité avec l'arrivée du modernisme.

#### **3.2.3.2.4 L'art de (sur)-vivre à la créole**

La vie des gramounes dans le tan lontan est une vie où chacun se débrouille, cherche des alternatives pour faire avec ce qu'il possède quand il ne peut avoir accès aux soins de santé. Les Réunionnais vont donc se soigner avec des plantes et créer leur propre médecine traditionnelle. Celle-ci est issue du savoir-faire des différents groupes culturels dont les pratiques se sont imbriquées dès le début de l'histoire coloniale. Ce trait culturel a perduré aujourd'hui et la médecine par les plantes est une « coutume<sup>1090</sup> » réunionnaise. Cette coutume a une histoire. Avant que l'accès aux soins de santé soit démocratisé, les Réunionnais composaient avec les herbages et les plantes pour soigner les malades. Ce manque d'accès au soin concernait toutes les familles, même les plus aisées, selon Henri Murat qui explique que « les médicaments faisant terriblement défaut dans les pharmacies<sup>1091</sup> ». Les anciens témoignent de ces pratiques qui restaient tout de même aléatoires car l'on ne pouvait pas sauver tout le monde :

*« De médecins, il n'y en avait pas non plus. Autrefois, les premiers médicaments, c'était les herbages. Dès que l'on faisait la connaissance d'un herbage, on en faisait bouillir. Tantôt la « rougette », tantôt « janrober ». Un peu de ceci, un peu de cela. Certains s'en sont tirés, d'autres sont morts<sup>1092</sup> ».*

Henri Murat, dans son ouvrage *Les échos du passé, Souvenirs d'enfance à l'île Bourbon*, revient sur les difficultés à se soigner « avec les moyens du bord ». Cette médecine improvisée ne semblait pas être vraiment efficace sur les maladies tenaces, si bien que « Lorsqu'un membre de la famille se mettait au lit, on ne savait jamais trop quand et de quelle manière il allait en sortir<sup>1093</sup> ». Ces traitements à domicile étaient l'une des solutions face au

1089 *Ibid.* p15

1090 Selon la définition d'Eric Hobsbawm, dans *L'invention de la tradition* : « Dans les sociétés traditionnelles, la « coutume » a la double fonction du moteur et du volant. Elle n'exclut pas, jusqu'à un certain point, l'innovation et le changement, mais évidemment à la condition d'un changement qui soit en apparence compatible avec ce qui le précède, voire identique à lui, ce qui lui impose des limites substantielles ».

1091 MURAT Henri (1994), *op.cit.*, p. 20

1092 KICHENAPANAI DOU Marc (2002), *op.cit.*, p.82

1093 MURAT Henri (1994), *op.cit.*, p. 20

manque de médecins et aux difficultés d'accéder aux soins pour les familles réunionnaises. Ces difficultés à se soigner expliquent le taux de mortalité élevé à l'époque. Au travers du témoignage d'Henri Murat, le lecteur découvre des pratiques anciennes pour soigner la toux et les rhumatismes. Faute de traitement efficace, la grippe « prenait possession de nos corps affaiblis plusieurs jours durant » :

*« (...) alors, dans une grande casserole nous mettions à bouillir des escargots vivants avec du sucre ; ils bavaient abondamment avant de mourir. Passé sur un morceau de moustiquaire, le sirop ainsi obtenu était bu plusieurs fois par jour et, nous guérissions de ce remède ! Pour chasser une toux, un foulard imprégné de pétrole enserrait notre cou ; ainsi réchauffées par ce combustible, les voies supérieures de la respiration étaient dégagées <sup>1094</sup> ».*

Dans les témoignages relevés de Marc Kichenapanaidou, dans *Les grandes étapes de leur vie, dialogue avec les anciens*, les petits maux comme les rhumatismes, les fièvres ou les petites blessures étaient aussi soignées grâce aux plantes mais pas seulement. Il évoque les « massages » et le « magnétisme », autrement dit, il s'agissait de « faire des « passes<sup>1095</sup> » en cas de douleur. La médecine traditionnelle était et est toujours exercée avec des croyances magico-religieuses. Les superstitions sont rapportées par Henri Murat, qui raconte dans *Z'histoires Longtemps, Souvenirs d'enfance à l'île de la Réunion*, qu'« une femme y veut un z'enfant, elle frotte son mari au géranium avant <sup>1096</sup> ». Les plantes avaient donc le pouvoir de faciliter une grossesse chez les femmes. On découvre dans le discours de l'auteur que ces pratiques étaient très recherchées dans l'île, si bien que son père qui s'y connaissait dans les plantes faisait courir le bruit de ses activités dans l'île. Sa « renommée avait franchi allégrement les pentes du Brulé, avait heurté les remparts de la Roche Ecrite, était redescendue par les gorges de la rivière Saint-Denis pour remonter les pentes de la montagne....au point où les pères lazaristes de Saint-Bernard en perdaient le sommeil ! <sup>1097</sup> » :

*« Les conversations allaient bon train. On se racontait l'histoire avec une conviction presque religieuse : « Père Murat dans la rue Saint-D'nis n'a un bocal là, sorte devant ! Mal-aux-dents, descente gros-graine, vi connaît, y guérit toute ! ». Mon père ne mentait jamais...Sauf dans les grandes occasions et encore quand on l'y obligeait ! Il avait raconté aux quatre vents tant d'histoires de guérison qu'un jour, il reçut une lettre lui promettant des poursuites judiciaires pour exercice illégal de la médecine<sup>1098</sup> ».*

Lorsqu'elle était pratiquée à grande échelle, la médecine traditionnelle était donc considérée comme un exercice illégal.

---

1094Ibid. p. 22

1095Faire des passes (magnétiques ou magiques).

1096MURAT Henri (1992), *op.cit*, p. 36

1097Ibid.,p. 35

1098Ibid.

Dans l'ouvrage de Marc Kichenapanaïdou, les tisanes ne sont pas les mêmes que celles décrites par Henri Murat. Les méthodes traditionnelles de mélange de plante et de recours aux herbages étaient donc variées.

*« Si un bébé avait mal au ventre, on lui donnait de la camomille. Pour combattre la fièvre, il y avait le « collant ». Pour les personnes qui souffraient de l'estomac et du foie, on mélangeait « l'herbe a bouc » avec de la camomille à boire toute la journée pour se rafraichir. En cas de « saisissement », si on apprenait une mauvaise nouvelle par exemple, il fallait « saisir » la tisane. Je connais aussi une plante appelée « pattes poules » qui était utilisée pour le cœur et le refroidissement<sup>1099</sup> ».*

Il en était de même pour les soins dentaires, inexistant à l'époque. Les Réunionnais ont eu recours, là encore, à des plantes pour se soigner. Les remèdes étaient pluriels pour soigner le simple mal de dent ou la carie dentaire.

*« La moindre carie dentaire était la porte grande ouverte à la souffrance, nous mâchions tout le jour des feuilles de « Coq-laria » amères qui teintaient notre bouche en jaune, ou bien nous remplissions la cavité d'un morceau de cigarette, d'une pâte faite de clous de girofles pilés<sup>1100</sup> »*

Henri Murat avoue que ces méthodes n'étaient pas très efficaces car « En vérité, la douleur persistait ». Les solutions trouvées étaient alors radicales :

*« Il ne nous restait plus qu'à attendre la mort de la dent pour cesser de souffrir quand, à bout, nous ne prenions pas la décision de chauffer à blanc un rayon de bicyclette à l'aide duquel nous brûlions la gencive à hauteur de la dent malade<sup>1101</sup> ».*

Les méthodes répertoriées dans les récits sont nombreuses et touchent à une vérité de maux. L'arrow-root était, par exemple, utilisée contre les coliques, que l'auteur appelle « la quaraquette<sup>1102</sup> ». Contre le « mal-mouton », (les oreillons), l'auteur explique que les Réunionnais faisaient fondre du « suif de mouton » avant de « l'appliquer sur nos oreilles et notre cou endoloris<sup>1103</sup> ».

Les récits sauvegardent ces pratiques anciennes et répertorient des méthodes passées, qui pour certaines d'entre elles, sont encore utilisées aujourd'hui. L'utilisation des plantes est coutumière, elle fait partie intégrante de la culture réunionnaise. Les méthodes sont révélatrices d'une certaine stratégie de domination de la maladie par l'appropriation de pouvoirs quasi-magiques aux plantes, notamment lorsque ces dernières sont associées à

---

1099 KICHENAPANAI DOU Marc (2001), *op.cit.*, p.136-137

1100 MURAT Henri (1994), *op.cit.*, p.21

1101 *Ibid.*, p. 21

1102 *Ibid.*

1103 *Ibid.*



d'autres pratiques, comme « la passe » ou lorsque les effets sur les corps ne sont pas prouvés scientifiquement ( plantes qui facilitent les grossesses ou plantes abortives ).

### **3.2.3.2.5 Le partage et la solidarité au cœur des valeurs traditionnelles**

Nous avons rapporté précédemment les nombreuses difficultés liées au contexte de précarité, de la dureté des déplacements ou du travail ou encore d'absences de soin. Malgré ces faits, les gramounes font paradoxalement état d'une atmosphère de vie agréable. Les gramounes construisent un discours positif autour du savoir-vivre et des relations entre les Réunionnais à cette époque. Malgré les difficultés financières et matérielles, les gramounes témoignent de la convivialité qui régnait à l'époque et surtout, des liens de solidarité qui unissaient les familles entre elles. Les gramounes se souviennent de ces moments de partage, qui étaient intensément vécus à l'époque, à l'exemple du pique-nique du dimanche.

*« Le dimanche, particulièrement pendant les mois d'été où la chaleur s'engouffrait dans toutes les cases, nous partions à la rivière. [...]. Chacun apportait son z'embrocal, un cari volaille, un rougail saucisse, du piment et quelques boissons. Des journées de rêve! Nous étions nombreux réunis pour le plaisir de prendre le frais, de s'amuser et de pêcher <sup>1104</sup> ».*

Ce sont des espaces de convivialité décrits dans le cercle privé. Les femmes et les hommes de la famille ont leurs activités respectives et prennent plaisir à se retrouver et partager. Ces instants sont décrits comme chaleureux et apparaissent comme des parenthèses de bonheur dans un quotidien difficile :

*« Les hommes discutaient dans un coin ou jouaient aux cartes, un petit rhum à portée de main. Les femmes, nous préférions broder ou coudre de notre côté en plaisantant de choses et d'autres. J'étais friande de ces moments d'intimité familiale <sup>1105</sup> ».*

Les fêtes de fin d'année, instants privilégiés pour les retrouvailles en familles, sont évoquées avec beaucoup de nostalgie chez les gramounes. Unanimement, Noël et le jour de l'an sont décrits comme les meilleurs souvenirs d'enfance de ces moments en famille. Ces fêtes de fin d'année étaient attendues et les gramounes se souviennent du *pâté créole* <sup>1106</sup> partagé avec la liqueur d'anisette et de l'unique paquet cadeau à ouvrir le matin de Noël

---

<sup>1104</sup>GEORGE Francine, *op.cit.*, p.79

<sup>1105</sup>*Ibid.*, p.81

<sup>1106</sup>Pâté fait traditionnellement d'une farce que l'on met dans une pâte, cuit au four. Préparation traditionnelle de fin d'année.

sous le sapin. Antoine Damour décrit son sentiment de plénitude et de bonheur à l'approche des fêtes de Noël. Le seul petit cadeau reçu le soir de Noël suffisait à combler de bonheur l'enfant qu'il était. La simplicité primait sur l'abondance :

*« Noël , c'était « lontan » une grande fête pour nous. Nous étions enfants, nous n'avions besoin de rien. On nous mettait des letchis dans nos chaussures le soir, ou bien une petite poupée, un « baba » quand c'était possible pour les parents... Actuellement, il y en a beaucoup trop. Même les enfants ne croient plus au père Noël. Avant on préparait Noël avec beaucoup de simplicité. On prenait deux « ti chouchou piké » avec deux oreilles en bois. Et on s'amusait avec toute la journée !...<sup>1107</sup>».*

Il en est de même dans les souvenirs de Gervais Maillot, qui évoque la traditionnelle messe avant le partage du grand repas familial. La fin d'année était une période où les retrouvailles et le partage étaient au centre des festivités :

*« A partir du 22 ou 23 Décembre, l'école s'arrêtait, et on fêtait Noël et le Jour de l'an. On était pauvres, mais pas malheureux, tout le monde se rassemblait pour festoyer ensemble. La veille, on tuait les volailles, les canards et les cochons, on faisait des pâtés créoles, et une fois la messe de minuit terminée, tout le monde se réunissait pour manger, danser, boire jusqu'au lendemain...et même je dirais jusqu'au 6 janvier, fête des rois...on était en congé annuel, toutes les usines étaient fermées jusqu'au mois d'avril <sup>1108</sup>».*

Au delà de ces instants de partage, ce sont les formes traditionnelles de solidarité que les gramounes regrettent. Il y avait, selon eux, une forte solidarité entre les membres de la communauté, et la société s'organisait grâce à un système d'entraide pour aider chacun à se sortir de ses problèmes. Les gramounes affirment qu'à cette époque on ne laissait personne sur le bord de la route, même en cas de catastrophe naturelle. La solidarité est l'une des valeurs qui prédominait à l'époque, comme l'exprime Joseph Barret. Ce dernier explique qu'après les cyclones, tous se réunissaient pour s'entraider: « Après le passage du cyclone, oui. On allait partout voir si il y avait quelque chose à faire. On allait donner un coup de main pour le téléphone, pour les bâtiments publics sinistrés ». Aussi, Marie-France Dijoux explique qu'après les cyclones de 1932, de 1944 et d'avril 1945, il lui « est arrivé une fois d'abriter jusqu'à une vingtaine de personnes<sup>1109</sup> » dans sa boutique. Les difficultés étaient partagées par tous, ce qui accentuait l'inter-compréhension et développait l'entraide. Dans son étude sur les « Récits de vie, « romans mémoriels », « récits mémoriels » à La Réunion » publiée dans *Le champ littéraire réunionnais en questions*, Valérie Magdelaine évoque cette « nostalgie, chez

---

1107 KICHENAPANAI DOU Marc (2001), *op.cit.*, p.73

1108 *Ibid.*, p.210

1109 ISSOP Sulliman, *op.cit.*, p.72

les auteurs » qui vise, selon elle, à reconstruire dans le texte un « schéma social disparu caractérisé par une solidarité quasi-familiale entre les membres du groupe<sup>1110</sup> ».

*« Cette recherche d'une unité perdue au travers de la voix unitaire des formes autobiographiques déborde le simple sentiment d'une enfance à jamais disparue. Sous le « désir biographique » s'expriment un désir identitaire collectif, presque « national », ainsi que l'idée que cette identité a existé dans le passé plus qu'elle ne parvient à le faire dans le présent<sup>1111</sup> ».*

Il y a une forme de nostalgie heureuse qui se construit autour de cette période des tan lontan. Les discours évoquent ainsi la construction d'une identité de groupe très forte. Le discours autour de cette époque regrettée crée une valorisation des tan lontan, permettant de faire une comparaison entre tan lontan et époque contemporaine. A l'exemple de Madame Boyer, les gramounes mesurent la perte de cette « unité » si précieuse, principe qui régissait autrefois le vivre-ensemble et la cohabitation quotidienne des Réunionnais.

*« A l'époque, tout le monde se connaissait et chacun faisait preuve de respect. Maintenant on ne se dit plus ni bonjour, ni merci. Même les voisins ne se présentent plus et sont de parfaits étrangers lorsqu'ils habitent près de chez vous<sup>1112</sup> ».*

Madame Rita Boyer évoque les tan lontan comme une période où la violence était moindre, comparée aux temps actuels, même si tous les témoignages s'accordent à dire que les violences étaient davantage prononcées pendant les périodes de campagnes électorales.

*« Oui , les gens de nos jours ne se fréquentent plus, ne se parlent plus. Maintenant c'est chacun pour soi, c'est pour cela qu'il y a autant de violence. A l'époque, les gens avaient des querelles mais ils n'étaient pas aussi mauvais<sup>1113</sup> ».*

Les thèmes qui définissent les pratiques collectives des tan lontan touchent à un contexte précis. Les gramounes ne retrouvent plus ce contexte au moment de prendre la plume. Le regard sur l'évolution et les critiques sur la société réunionnaise d'après 1946 viennent renforcer l'affection autour de cette période passée. Nous allons le voir, la valorisation des temps passés s'accompagne d'un discours à l'encontre du modernisme.

---

1110MAGDELAINE-ANDRIANJAFITRIMO Valérie, « « Récits de vie, « romans mémoriels », « récits mémoriels » » à La Réunion », (2006), *op.cit.*,p.87

1111*Ibid.*, p.87-88

1112KICHENAPANAI DOU Marc (2001), *op.cit.*,p.130

1113*Ibid.*, p.143

### 3.2.4 *La construction d'une identité traditionnelle*

#### 3.2.4.1 **Le regard des anciens sur l'évolution et la modernité**

Les récits de mémoire nous délivrent des pans de souvenirs et des éléments issus de la mémoire populaire. Ces éléments peuvent aider à reconstruire, du moins partiellement, ce qu'était la vie des anciens. Cette description historique du vécu du point de vue populaire, dans les récits de mémoire, est critique vis à vis de la modernité. L'ère contemporaine, celle des nouvelles générations, apparaît souvent incomprise par les gramounes. Ces derniers font l'inventaire des différences entre leur génération et la nouvelle génération, celle des jeunes qui sont nés après la départementalisation. Ils font état d'un clivage générationnel et idéologique, d'un bouleversement des habitudes et d'une modification profonde des mœurs et des comportements. La transition départementale a abouti à des restructurations et à des mutations sociales qui ont été vécues comme des pertes par les gramounes.

Dans le discours des anciens, il apparaît que la modernité a profondément modifié les relations entre les Réunionnais. Au delà du comportement et de la manière de vivre, ce sont les mentalités contemporaines que les gramounes peinent à comprendre aujourd'hui. Autrefois c'était mieux car « N'avait point de fantaisie comme maintenant<sup>1114</sup> » disent-ils. Les gramounes invitent le lecteur à prendre conscience des facilités dont il dispose, en lui rappelant comment que c'était difficile à leur époque. « Il n'y avait pas de lait concentré en ce temps-la!<sup>1115</sup> » et « A cette époque-là, il n'y avait point de transports<sup>1116</sup> ».

La modernité a eu des effets positifs sur la vie des Réunionnais mais elle apparaît sous un angle critique dans les récits. Il s'agit de dénoncer une époque qui semblerait davantage aliéner l'homme que le libérer. Ainsi, les gramounes posent la question de l'évolution de la société réunionnaise, en ce qu'elle a gagné ou perdu depuis ces tan lontan, tant appréciés de ceux qui les ont vécus. Pour Valérie Magdelaine, ce n'est pas seulement le questionnement autour de l'évolution qui est au centre du récit mais la mort de certaines pratiques, dont les gramounes entendent faire le deuil. Le récit de vie est alors récit de mort :

*« N'oublions pas que le récit de vie est avant tout un récit de mort, un récit qui, ici dit la mort des anciens et de leurs pratiques, la dissolution d'un langage ou encore le gaspillage d'une vie.*

---

1114« Il n'y avait pas autant de fantaisie autrefois ». GEORGE Francine, *op.cit*,p.68

1115KICHENAPANAI DOU Marc (2002), *op.cit*, p.60

1116*Ibid.* p.59

*Or, reconnaître qu'il y a un travail du récit, ce serait bien sûr admettre cette mort que seul le fantasme de la mémoire et du passé peut réellement combattre <sup>1117</sup>».*

C'est donc la narration du souvenir qui donne son sens à la lutte des gramounes. Le récit des gramounes sert ainsi une volonté individuelle de dire pour réhabiliter une identité propre, ainsi que les éléments qui l'ont forgée. Valérie Magdelaine souligne à juste titre que « la raison d'être profonde du récit mémoriel est de trouver un moyen de dire la nostalgie de l'irréversible, du définitivement écoulé; d'éviter que ne se tarissent le passé et la mémoire <sup>1118</sup>».

L'écriture des souvenirs sert également la volonté individuelle de parler au collectif, aux Réunionnais et d'échanger sur ces pratiques communes ou oubliées. « Sous le « désir biographique » s'expriment un désir identitaire collectif, presque « national », ainsi que l'idée que cette identité a existé dans le passé plus qu'elle ne parvient à le faire dans le présent <sup>1119</sup> ». La construction de l'identité dans les textes est constituée par le sentiment de nostalgie et le désir de faire revivre le passé. L'identité prend forme dans une critique de la modernité.

La modernité est représentée comme une période de bouleversement sociétal, économique et culturel. Les marques physiques de l'inscription de la modernité sur le territoire réunionnais sont relevées dans le discours des gramounes. Les bâtiments modernes sont venus remplacer les anciennes structures traditionnelles comme la kaz lontan et la boutik shinoi. Ces lieux symboliques, expression d'une identité et d'une tradition réunionnaises sont remplacés par les maisons en dur, les immeubles et les petites, moyennes et grandes surfaces. Le paysage qui change amène une modification des comportements et des habitudes. Cette transition est difficilement vécue par les anciens. Marie France Dijoux exprime son désarroi quand un libre service vient s'installer près de sa boutique à Cilaos. Le libre service a mis en péril les petits commerces comme le sien : « Alors, notre commerce a commencé à battre en retraite. Plus de clients, même nos plus proches. Nous nous croisons les bras et regardions les mouches voler <sup>1120</sup> ».

Après 1946, la libéralisation des marchés et la libre concurrence n'ont pas permis aux petits commerces de proximité de survivre. La modernité a favorisé l'implantation du commerce à grande échelle dans l'île, a mis en péril le commerce traditionnel et de proximité auquel les anciens avaient un attachement affectif. Bien qu'il reste encore aujourd'hui des

---

1117MAGDELAINE-ANDRIANJAFITRIMO Valérie, « « Récits de vie, « romans mémoriels », « récits mémoriels » » à La Réunion », (2006), *op.cit*, p.84

1118*Ibid.* p.87

1119*Ibid.* p.87-88

1120ISSOP Sulliman, *op.cit*, .p.78

boutiques de proximité, la traditionnelle boutik shinoi et son ancien *carnet de crédit*<sup>1121</sup> ont changé de forme.

Selon les gramounes, la modernité a également profondément modifié le lien du Réunionnais avec la nature. Le développement du mode de vie urbain et les nombreuses constructions en béton ont modifié l'espace mais aussi le rapport de l'humain à l'environnement. Les gramounes déplorent la perte du lien affectif avec la terre. Les activités professionnelles majoritairement orientées vers l'espace rural dans le tan lontan, permettaient aux enfants d'être proches de la terre et des animaux. Ce lien qui disparaît amène avec lui les valeurs qui y étaient rattachées :

*« Aujourd'hui, adulte, je me rends bien compte que tous ces petits travaux concouraient à une relative prospérité. C'étaient aussi des privilèges qui nous furent accordés, car combien d'enfants aujourd'hui peuvent dire avoir pressé la tétine d'une vache ? Ou d'avoir entendu le « pissement » du lait dans le récipient en tôle ? Combien d'enfants n'ont jamais entendu et n'entendront probablement plus le chant matinal du coq lancé dans l'air pur du jour qui se lève ? Si cela pouvait se refaire aujourd'hui, quels profits en retireraient les enfants, diront quelques-uns ? Ils aimeraient davantage la nature, les animaux et les hommes ? <sup>1122</sup> ».*

Le béton et la terre s'opposent dans les discours des gramounes. La terre est présentée ci-dessus comme un privilège. Rattaché à un système de valeur, le mode de vie rural progressivement effacé par le développement urbain, traduit une perte identitaire. Hervé Gopal se souvient de la ville de Sainte-Marie avant les grands travaux de modernisation et les premiers effets de la politique de développement des espaces urbains. « Auparavant Sainte-Marie était pour moi une cour, maintenant c'est une ville. Avant les chemins n'étaient pas goudronnés, de nombreuses maisons étaient en bardeaux, c'était encore un peu sauvage<sup>1123</sup> ». L'association du terme « sauvage » et de celui de la « cour » traduit l'authenticité d'un espace traditionnel considéré comme intimiste. La *kour* désigne une propriété, une maison, un jardin<sup>1124</sup>, avant de se perdre dans un réseau urbain plus grand. Aussi, Sainte-Marie, qui était la ville de la pêche, est aujourd'hui devenue trop industrielle pour ce gramoune qui dénonce la pollution de l'air et des mers avec les techniques modernes d'entretien.

*« Trop de pollution à cause des produits domestiques, les déchets industriels et ménagers. Et l'air ! Combien de voitures roulent et combien d'avions volent ? Il ne faut pas nous prendre pour des imbéciles, les lessives de machines, les désherbants, les gaz d'échappement, tout ça c'est mauvais pour la santé. Comme dit le proverbe « qui sème le vent récolte la tempête »<sup>1125</sup>. ».*

---

1121 Carnet sur lequel sont notés les achats à crédit à l'épicerie.

1122 MURAT Henri (1992), *op.cit*, p.106-107

1123 KICHENAPANAI DOU Marc (2001), *op.cit*, p.102

1124 ARMAND Alain, *Dictionnaire Kréol réniéoné Français*, Saint-André : Épica, 2015.

1125 KICHENAPANAI DOU Marc (2001), *op.cit*, p.112

Avec la modernité, le gramoune regrette la perte d'un caractère rural et même les activités artisanales ont disparues au profit d'une nouvelle organisation.

Les oppositions entre les tan lontan et la modernité ne se traduisent pas seulement dans la description des modifications de l'environnement et des pratiques qui y sont liées. La critique touche également les comportements et les modes de vie. Aussi, il apparaît, dans les discours, que les Réunionnais ne savent plus fêter Noël comme ils le faisaient autrefois. Des Noël qui étaient simples, où « Il n'existait pas de sapin de Noël comme aujourd'hui <sup>1126</sup> », mais où les valeurs religieuses étaient primordiales. La conception traditionnelle des fêtes et des moments de partage en familles durant la période de fin d'année a été remplacée par la consommation, l'abondance d'une fête devenue commerciale. « Noël était avant tout une fête religieuse qui n'a rien à voir avec la fête commerciale de maintenant <sup>1127</sup> ».

La société de consommation, telle qu'elle s'est développée dans l'île, après la départementalisation est l'un des travers de cette société moderne. Même si il n'y avait pas de la nourriture en abondance dans toutes les familles Réunionnaises et que certains jours étaient plus durs que d'autres, le rapport aux aliments était autrefois plus sain et plus économe. La valeur de la nourriture était différente car les Réunionnais avaient faim. « A cette époque, il y avait des patates. Les gens faisaient la queue pour en avoir un kilo <sup>1128</sup> ». Les rations étaient maigres mais elles étaient bonnes pour la santé et rien n'était gaspillé. « Actuellement on gaspille, tellement il en a pour manger <sup>1129</sup> ».

Les gramounes critiquent également une société devenue trop individualiste. « A l'époque, tout le monde se connaissait et chacun faisait preuve de respect (...) C'est fini le temps où les gens se parlaient comme avant... <sup>1130</sup> ».

Pour Daniel Honoré, qui préface l'ouvrage *Ti Paul* d'Albert Elie, la ville est de Saint-Denis, symbole de la modernité, est devenue « trépidante et stressante <sup>1131</sup> », alors qu'elle n'était autrefois « qu'un gros village attachant <sup>1132</sup> ». Le bruit et l'agitation ne permettent plus aux Réunionnais de communiquer. La critique est teintée de reproches. Le texte invite à revivre dans Saint-Denis, telle qu'elle était autrefois « avec ses rues et ses caniveaux, ses petits métiers, son animation tranquille et, surtout, la solidarité agissante de ses habitants <sup>1133</sup> ».

---

1126GEORGE Francine, *op.cit*, p.73

1127Ibid.p.73

1128KICHENAPANAI DOU Marc (2002), *op.cit*,p.82

1129Ibid. p.82

1130KICHENAPANAI DOU Marc (2001), *op.cit*, p.131

1131ELIE Albert, *op.cit*, Préface de Daniel Honoré

1132Ibid. Préface de Daniel Honoré

1133Ibid. Préface de Daniel Honoré

Le texte est une invitation à un retour aux sources. Il y a un profond regret construit autour de cette époque, décrite comme paisible et qui rendait tellement heureux. « On était bien. Les heures s'écoulaient dans un calme reposant; on n'était pas pressé et le stress n'existait pas; on prenait le temps de vivre <sup>1134</sup> ». La vie des tan lontan était douce et appréciée. Ti Paul, enfant était habitué aux balades à pied et jouait dehors avec ses amis. Aujourd'hui, c'est différemment qu'il arpente les rues. Il « possède une automobile qui lui cause bien des tourments à cause des nombreuses dépenses qu'elle lui occasionne. Pourtant il ne peut s'en défaire, il la lui faut absolument pour aller chez l'épicière dont la boutique n'est même pas à deux kilomètres de sa maison <sup>1135</sup> ». L'auteur insiste sur l'aspect corrompue de cette évolution : la « voiture », « l'audiovisuel », « les boutiques-vidéo », la « radiocassette » sont autant d'éléments qui ont gâché la vie des Réunionnais, leur ont enlevé le goût de l'effort et ont contribué à la disparition des « plaisirs » simples. Désormais, les Réunionnais « envahissent les boutiques-vidéo » et « ressortent les bras chargés de film ». La population devient aliénée. Le Réunionnais est représenté comme un être corrompu, qui ne sait plus prendre le temps de vivre. L'homme est rendu responsable de sa situation.

*« Voilà donc le monde dans lequel nous vivons; plus riche, plus sophistiqué; la technologie est partout, nous roulons dans de superbes voitures et nous sommes toujours pressés, nous préparons notre café dans des filtres perfectionnés mais nous n'avons même pas le temps de l'apprécier. Le mérite t-il d'ailleurs? <sup>1136</sup> »*

Cette évolution est présentée comme celle qui offre tout et pourtant, elle a tout pris à l'homme, jusqu'à son discernement. Le discours des récits de vie est conservateur, voire réactionnaire. L'évolution y est présentée comme forcément néfaste, les conséquences de la mondialisation et de la modernité ont entraîné une perte des valeurs humaines. La nostalgie fait place aux regrets, il y a un besoin de « remonter le passé », de « faire connaissance avec ce temps ». Le discours s'écrit dans « une succession d'images tendrement nostalgiques <sup>1137</sup> ». Cette invitation à revivre dans les tan lontan indique qu'il faille nécessairement revenir à cette époque pour comprendre les dérives contemporaines. Aussi, le Réunionnais doit construire son identité, en considérant ce qui a été autrefois et ce qui a construit la Réunion lontan. La construction d'un discours négatif sur les progrès se veut culpabilisant. Dès 1975, Henri Murat exprime que « les temps ont changé » et qu'il n'a « rien trouvé de ces vieilles habitudes <sup>1138</sup> ». Au sentiment de perte, Valérie Magdelaine ajoute « les clichés » véhiculés sur la modernité pour expliquer comment se construit ce regard négatif sur la modernité :

---

1134 *Ibid.*

1135 *Ibid.* p.9

1136 *Ibid.*

1137 *Ibid.*

1138 MURAT Henri (1992), *op.cit.*, p.87-88



*« Toutefois, bien qu'il soit admis que La Réunion change, les auteurs n'évitent aucun des clichés qui dénoncent un monde moderne où les enfants sont mal élevés, où les voitures et les supermarchés ont tout envahi et où les rivières sont devenues trop ridiculement petites pour que l'on s'y baigne. Le présent n'est vécu que sur le mode de la perte, à commencer par la perte de son humanité que la réunion moderne inflige au monde créole traditionnel<sup>1139</sup> ».*

Les Réunionnais n'ont pas su préserver les traits de l'identité traditionnelle, qui fut l'identité « authentique » pour les gramounes.

### **3.2.4.2 L'identité traditionnelle, une identité authentique**

Par le biais d'une adresse directe aux lecteurs, Henri Murat exprime sa nostalgie des « scènes de la vie créole ». Il regrette la disparition de ces scènes, mais aussi des objets lointan, à l'exemple de cette « goudronneuse » dont il donne le détail et la fonction pour mieux retenir les spécificités de cette époque passée. Henri Murat s'adresse à ses « compatriotes » et instaure une relation directe avec le lecteur. Le discours évoque une mémoire collective et des souvenirs communément partagés. C'est dans cet échange complice avec le lecteur et par le biais d'adresses directes que l'identité traditionnelle construit son image d'authenticité. Le rapport au passé est riche, affectif et ce sont les descriptions des tan lointan qui vont faire émerger la conception d'une identité réunionnaise dans toute son authenticité. Dans *Le champ littéraire réunionnais en questions* Valérie Magdelaine-Andrianjafitrimo explique, à propos de ces récits de vie, que les difficultés reliées au tan lointan et rapportées dans les récits confortent un contexte où « la véritable « nature créole »<sup>1140</sup> » s'est déployée favorablement. L'identité authentique est donc née d'une époque dure, de misère mais qui a permis de construire des valeurs solides. Ces valeurs entendent être partagées et reconnues de manière collective. Les textes, en ce sens, formulent l'identité collective :

*« Le registre de l'intime s'élargit et l'on aboutit à cet étrange phénomène d'une intimité partagée avec l'ensemble du groupe. Le narcissisme et la clôture du texte littéraire épousent la clôture d'une île qui se referme sur elle-même et contemple dans le miroir qu'est le texte, son propre passé, sa mémoire, son identité collective qu'elle apprend à formuler<sup>1141</sup> ».*

Leurs discours rattachent les tan lointan à une période sacrée, une période clé pour la définition d'une culture réunionnaise. La fonction de ces récits de vie outrepassent donc la

---

1139MAGDELAINE-ANDRIANJAFITRIMO Valérie, « « Récits de vie, « romans mémoriels », « récits mémoriels » » à La Réunion », (2006), *op.cit.*, p.89

1140*Ibid.* p.57

1141*Ibid.*p.74

volonté de témoigner pour s'essayer à une définition des « spécificités » réunionnaises, d'où les descriptions des pratiques et habitudes quotidiennes et des coutumes dans l'ensemble des récits.

Les « pratiques créoles spécifiques » peuvent autant désigner l'utilisation d'objets anciens, la cuisine au feu de bois, l'usage des médecines traditionnelles ou des pratiques professionnelles qui ont aujourd'hui disparu. Le discours sur le tan lontan a donc la fonction sacrée de fixer, de rappeler, de se remémorer une période dont les grands bouleversements ont enfoui les plus grandes expressions. Les récits de vie deviennent des véhicules de l'héritage immatériel et de la tradition orale. « Le texte se propose alors comme un héritage immatériel d'un ensemble de modes de vie dont l'auteur, souvent narrateur, assure la transmission<sup>1142</sup>».

Dans la littérature de l'intime, ces représentations de l'identité authentique créole apparaissent comme « pan de la mémoire réunionnaise ». Cette tradition est ravivée par des représentations et des images, à la manière dont Albert Elie s'attache à peindre le tableau d'une scène au bord de la rivière dans son discours de préambule. Il décrit des « blanchisseuses lavant leur linge, debout en plein courant, la robe remontée jusqu'aux genoux, penchées sur un rocher qui émergeait<sup>1143</sup>». Ces blanchisseuses réunionnaises lui rappellent les « dignes lavandières » espagnoles. Pendant que les femmes s'occupent du linge, le tableau montre que « Dans certains coins bien choisis s'installaient les hommes pêchant à la ligne ou draguant l'eau peu profonde près de la rive avec des sacs de jute, appelés gonis pour attraper chevrettes, cabots, z'anguilles ou bouches rondes<sup>1144</sup>». Les spécificités que constituent les habitudes des Réunionnais comme le pique-nique familial du dimanche, les après-midi à la rivière pour laver le linge, la tradition de la pêche, ou encore les jeux de l'enfance sont des pratiques culturelles réunionnaises qui intègrent tout un système de représentation autour de l'identité. Le texte construit une mise en valeur des facteurs de socialisation pour construire l'identité réunionnaise et façonner un souvenir commun. L'authenticité de l'identité réunionnaise se définit alors sur la frontière imperméable construite entre l'écriture du souvenir et la recherche des origines, partagées entre désir individuel et ambition de toucher le collectif. Selon Valérie Magdelaine, « Il s'agit bien d'une démarche collective de recherche de ses origines, d'une restauration d'une « réunionnité » toujours rejetée dans le passé, comme si La Réunion moderne ne pouvait plus abriter une vie réunionnaise aussi « vraie » que le temps passé<sup>1145</sup>».

---

1142 *Ibid.* p.55-56

1143 ELIE Albert, *op.cit.*, Préambule

1144 ELIE Albert, *op.cit.*, Préambule

1145 MAGDELAINE-ANDRIANJAFITRIMO Valérie, « « Récits de vie, « romans mémoriels », « récits mémoriels » » à La Réunion », (2006), *op.cit.*, p.73

Nous remarquons une mise en lien des termes de « tan lontan », « héritage », « traditions », « transmission » et « oralité » qui forment un champ lexical symbolique autour de cette période. Ces termes se construisent autour de lieux communs que Valérie Magdelaine désigne comme des « scènes obligées, unifiées par le fait qu'elles reviennent de texte en texte<sup>1146</sup> ». Ces lieux communs dans lesquels les Réunionnais sont invités à se reconnaître sont autant d'archétypes, de « schèmes récurrents » comme la vie pendant les cyclones, les fruits péi, la cuisine locale, le pique-nique du dimanche ou encore les « lieux stéréotypés de socialisation <sup>1147</sup> » comme la boutik shinoi, le marché forain ou autres lieux, symboles de l'identité réunionnaise. L'authenticité se construit de stéréotypes et de souvenirs communément partagés. La définition de l'authenticité nous renvoie à la définition même du récit de vie, dont Valérie Magdelaine fait ressortir l'inévitable ensemble systémique entre l'écriture, le sentiment de nostalgie, le message véhiculé par le texte et l'identité authentique construite.

*« Nous pouvons alors redéfinir exactement la nature de ces récits-romans de vie, en fonction de cette ouverture de la mémoire individuelle sur la mémoire collective de pratiques culturelles ou d'archétypes de l'histoire villageoise et communautaire<sup>1148</sup> ».*

Les « gramounes » deviennent passeurs de mémoire et écrivent également l'histoire réunionnaise, celle qui n'a pas été écrite dans les manuels historiques. Les stéréotypes et la subjectivité participent à la construction de cette identité authentique et constituent les traits spécifiques des récits de mémoire. En parallèle à la description des faits sociaux, les récits semblent participer à l'écriture de l'histoire de la mémoire populaire. Cette mémoire-ci, qu'elle soit partisane des discours dominants ou à contre-courant de ces derniers, se construit de particularités (archétypes, lieux communs, schèmes récurrents) spécifiques.

### **3.2.4.3 Le gramoune: un passeur de mémoire**

Les récits de vie intègrent la constitution d'une mémoire populaire, valorisée comme constitutive de l'identité réunionnaise. Une grande importance est accordée dans l'île aux gramounes car ils sont crédibles pour parler de l'histoire. Grâce à leur expérience et la dure vie à laquelle ils ont survécu, les gramounes détiennent un savoir particulièrement recherché dans l'écriture de l'histoire. Aussi, le texte vise une destination précise. Il s'agit de toucher la nouvelle génération, la jeunesse qui n'a pas vécu ces tan lontan et qui doit apprendre de cette

---

1146 *Ibid.*, p.67

1147 *Ibid.*, p.67

1148 *Ibid.*, p.69

période pour avancer dans la société réunionnaise contemporaine, en préservant un lien avec l'identité des aînés.

La volonté de fixer, de préserver et de transmettre ces « valeurs » rattachées au tan lontan sont les fonctions premières du récit de vie. Le gramoune possède une valeur patrimoniale et devient l'indispensable passeur de mémoire, lien entre la nouvelle génération et l'ancienne. Ce lien apparaît d'autant plus nécessaire que la méconnaissance de l'histoire de la Réunion est manifeste chez la majorité des jeunes réunionnais. « Le texte, si modeste soit-il, est une archive. Il est le signe symbolique que ce qui a été demeure malgré tout, grâce à ce support légitime qu'est le texte publié dans une collection littéraire<sup>1149</sup> ».

Les gramounes portent donc la responsabilité de reconstituer une mémoire populaire. La participation du lecteur est bien évidemment attendue dans le schéma de communication des récits de vie. Ces récits évoquent des souvenirs qui ne prennent sens que s'ils sont lus et approuvés comme tels dans l'esprit du lecteur. Ce dernier valide en quelque sorte la démarche collective contenue dans l'écriture individuelle par la lecture et par l'approbation du lecteur :

*« (...)le lecteur entre en collaboration active avec ce livre dont on ne cesse de lui répéter qu'il est fait pour lui, qu'il est vrai et qu'il va lui apporter des renseignements précieux sur son propre passé qu'il connaît souvent mal. Le livre entre alors à part entière dans l'intimité du lecteur (...)»<sup>1150</sup> ».*

Par le biais d'une série de jugements et de représentations sur cette période des tan lontan, les gramounes interprètent l'histoire à travers le prisme du vécu. L'expérience de la départementalisation devient un thème central dans ces récits. Ces textes invitent à réfléchir sur les mutations sociétales qui ont concerné l'île après 1946. La littérature de l'intime s'attache à un réel social et tente d'interagir avec ce dernier, mêlant ainsi l'expérience individuelle à une histoire plus large: celle de La Réunion. Le plus souvent, ces gramounes sont décrits comme des « passeurs de mémoire ». Dans l'avant-dire de l'ouvrage de Sulliman Issop, *D'Hier et d'aujourd'hui de Marie France Dijoux*, cette dernière est présentée au lecteur comme un « témoin de l'avènement de la départementalisation<sup>1151</sup> » :

*« Marie France Dijoux a connu comme tout un chacun des joies, des peines, et son lot de malheurs. Pêle-mêle, elle a vécu les violents cyclones de 1913, 1932, 1944, 1945, le meurtrier de « 48 », « jenny » en 62, et bien d'autres cataclysmes, comme la grippe espagnole « plus meurtrière que cent cyclones réunis ». Elle a fréquenté l'école des « bonnes sœurs », appris les*

---

1149 *Ibid.*, p.73-74

1150 *Ibid.*, p.74

1151 ISSOP Sulliman, *op.cit*, p.6

*bonnes manières. Elle a connu le temps des chaises à porteurs, les débuts de l'automobile et ceux de l'électricité.* <sup>1152</sup>».

Cette présentation élogieuse participe à la valorisation de la gramoune, tout en accréditant son discours comme témoin d'une époque. Présentée comme une héroïne des temps passés, Marie France Dijoux porte sur la modernité un regard mis en évidence par le narrateur. Son discours contient toutes les contradictions que le changement de statut a pu générer au niveau de l'humain. Son discours est présenté comme un élément de la mémoire collective. « Les vieux sont les dépositaires authentiques de notre mémoire collective. <sup>1153</sup>».

Marie-France Dijoux est fortement liée à l'histoire de Cilaos, le cirque dans lequel elle a vécu une grande partie de sa vie. Son histoire se confond avec celle du cirque, où les anecdotes personnelles se croisent intimement avec l'histoire du cirque de Cilaos. La gramoune invite à réfléchir sur la vie moderne, tout en la comparant à celle qui fut la sienne pendant des décennies. Ainsi, le Père René Payet s'exprime sur la portée pédagogique de ce récit de mémoire et sur les leçons de vie :

*« Merci, mamie. Nous comprenons, à vous suivre pas à pas, votre exclamation étonnée, presque indignée : « Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ? ». Bonne question-pour nos jeunes, en particulier...Ils sont impatient, grand-mère, et pensent pouvoir trouver des raccourcis...<sup>1154</sup> ».*

La mémoire populaire se construit des expériences intimes, individuelles et collectives, des regards sur l'histoire vécue et des interprétations sur les événements historiques. Dans sa préface, Jean-Claude Alex est présenté comme l'ensemble des gramounes. Il veut raconter comment les choses étaient autrefois et souhaite que son récit soit une « trace » à laisser derrière lui, un héritage du passé, dont la jeunesse doit s'inspirer : « Dans ce livre, des leçons de vie pour nos jeunes et moins jeunes, car il me le dit à chaque rencontre, « nou lé té peut être misèr, mais nou l'avé bon kèr <sup>1155</sup> » ». Jean Claude Alex dit également s'adresser « aux personnes plus âgées que (lui) qui ont connu des moments difficiles<sup>1156</sup> ». Le récit invite au partage d'expériences entre génération. Il expose son projet d'écriture comme un acte de guérison. L'écriture vient libérer des souffrances et des douleurs refoulées : « J'ai attendu longtemps avant d'oser exprimer ma douleur et mes sentiments <sup>1157</sup> ». Le texte vise un public de jeunes corrompus par la mondialisation et le modernisme et prétend également réhabiliter la voix des gramounes, trop longtemps occultée et dont la parole aurait

---

1152Ibid., p.6

1153Ibid.

1154Ibid. p.9

1155ALEX Jean-Claude, *op.cit*, p.6

1156Ibid., p.9

1157Ibid., p.10

été enfouie par un discours hégémonique, encore trop présent aujourd'hui. « Je m'adresse aussi aux personnes plus âgées que moi qui ont connu des moments difficiles. Ils approuveront les vérités que tous les dominateurs ne veulent pas entendre <sup>1158</sup>».

Cette démarche pédagogique se concrétise dans l'inscription scripturale de l'oralité. Malgré l'ambiguïté d'une écriture de l'histoire par le biais de la mémoire populaire, ses failles, ses oublis, ses représentations erronées ou exagérées, l'attention portée à la voix des anciens est importante. Valérie Magdelaine évoque les « voix originelle(s) » des gramounes. « Ces textes visent en effet à recréer le lieu de l'énonciation, l'origine géographique, sociale, ethnique mais aussi familiale de l'énonciation, tout narrateur devenant en quelque sorte, par ses souvenirs, la voix originelle<sup>1159</sup> ». Le gramoune occupe la fonction de « sage », il devient conteur, « témoin de l'histoire réunionnaise, trait d'union intergénérationnel dédié à la jeunesse actuelle (...) <sup>1160</sup>».

Lorsque Paul Vergès a préfacé le récit de Raphaël Folio, premier cadre créole à intégrer le centre de météorologie, il écrit en tant que Président du Conseil Régional. Paul Vergès encourage le développement de la mémoire populaire comme une nécessité politique. Il rappelle l'importance de la parole de l'individu pour les constructions identitaires et culturelles. Les récits de vie sont « de puissants moteurs de développement » et « des repères pour une jeunesse en proie à tant d'interrogations légitimes <sup>1161</sup>». Le partage des connaissances entre génération est primordial pour l'homme politique. La construction collective est ramenée à l'émancipation individuelle et la réciproque est également sous-entendue.

*« (...) car à mépriser l'autre on SE MUTILE SOI MÊME. Il nous faut aujourd'hui rétablir ces valeurs fondatrices de la société réunionnaise et de sa cohésion. Elles participent à cette unité dont nous avons impérativement besoin afin d'avancer ensemble, tous ensemble sur la voie du développement de la Réunion <sup>1162</sup>».*

La mémoire populaire travaille à reconquérir une « unité », une « cohésion », un savoir-être ensemble qui, selon les gramounes ont été mis en péril dans la société contemporaine. L'identité des gramounes entre en conflit avec les représentations autour de l'identité contemporaine.

---

1158 *Ibid.*, p. 9

1159 MAGDELAINE-ANDRIANJAFITRIMO Valérie, « « Récits de vie, « romans mémoriels », « récits mémoriels » » à La Réunion », (2006), *op.cit.*, p.57

1160 GEORGE Francine, *op.cit.*, p.7

1161 KICHENAPANAI DOU Marc (2001), *op.cit.*, p.11

1162 *Ibid.*, p.11

Les schémas manichéens qui construisent l'opposition entre deux formes d'identité essentialisent la période des tan lontan. La valorisation des tan lontan véhicule un message politique sur le devenir de la société réunionnaise. En effet, les gramounes vont à l'encontre d'un discours dominant sur des questions d'ordre économique où les progrès se mesurent à la construction d'infrastructures. Le regard du gramoune est « intérieur » à l'île, il est expérimental. L'écriture valorise et participe à la mise en avant des pratiques traditionnelles comme relevant de l'authenticité face aux artifices des progrès. Les récits de vie constituent des discours qui participent à la construction d'une identité davantage orientée vers la valorisation des pratiques traditionnelles. Ces textes offrent des perspectives d'analyses sur les représentations qui ont été construites et véhiculées durant cette période.

## 3.3 Les enjeux identitaires et les tensions politiques dans l'histoire régionale des « enfants de la Creuse »

### 3.3.1 Introduction

L'histoire des enfants de la Creuse peut être considérée comme un phénomène historique spécifique. Nous allons évoquer le cadre et les modalités du « dévoilement » de cette histoire. Les témoignages que nous avons choisi de mettre en avant pour parler de cette histoire sont des témoignages de douleurs. A partir des récits de Jean-Pierre Gosse, *La bête que j'ai été, Le témoignage d'un Réunionnais déporté dans la Creuse en 1966* publié en 2005 et de Jean-Jacques Martial, *Une enfance volée*, publié en 2003, nous avons travaillé à reconstituer cette histoire. Les souvenirs et les souffrances de ces deux hommes exilés mettent au jour des traumatismes qui reconstituent les pans douloureux de cette histoire. Cette histoire est particulière car elle est à replacer dans celle des migrations et des politiques migratoires, que nous allons aborder pour introduire ce chapitre.

Après un travail d'analyse sur les représentations et l'intimité du vécu des auteurs, nous allons voir que ces récits occupent une fonction à la fois thérapeutique pour l'individu qui écrit et une fonction de catharsis pour l'ensemble des victimes réunionnaises. Plus particulièrement, nous allons interroger le rôle politique des témoignages, ainsi que la représentation des enfants victimes des « déportations » vers la Creuse.



### 3.3.2 Le « dévoilement » de l'histoire des enfants de la Creuse

#### 3.3.2.1 Esclavagisme, engagisme et migrations contemporaines

La mobilité et les migrations sont au cœur de l'histoire de La Réunion. Cette histoire commence dès l'arrivée des premiers bateaux qui accostent les bords de l'île. Les hommes qui mettent pied à terre découvrent un espace encore non habité et non exploité par l'homme. Dès lors, l'île sera marquée par l'empreinte de ces voyageurs, de ces nomades qui explorent et repartent. La mer est une voie qui sépare et relie, celle qui crée l'enclavement et rompt le cloisonnement de l'île. Les premiers voyages par ces voies maritimes sont de longs périple, si bien que celui qui prend la mer, ne sait pas quand il reviendra, ou s'il reviendra un jour.

Au milieu de l'Océan Indien, l'île de La Réunion a été marquée au cœur de son histoire par ces trajectoires de va et vient entre ceux qui sont venus et repartis. La première marque d'installation durable sur l'île se fonde sur le principe de la colonisation. Les esclaves qui arrivent dans l'île sont forcés à s'installer et doivent accepter des conditions et un lieu de vie qu'ils n'ont pas choisi. Pour ces femmes et ces hommes arrachés de force à leur terre natale, l'île de la Réunion représente la terre de l'exil forcé, la terre des sévices et tortures des esclavagistes. Dans « L'un des premiers recensements de population, datant de 1704 (...). on y apprend ainsi que sur 311 esclaves, 209 sont « d'importation » : 110 viennent de Madagascar, 45 des Indes (Bengale, Balaçor, Nagaland, Surat, Malabar), 36 sont « cafres », 10 de Guinée, 6 du Mozambique, un est dit « More », et un autre de « Malaque » (Malaca)<sup>1163</sup> ».

La période de l'esclavage, tout comme celle de l'engagisme<sup>1164</sup> ont construit des représentations négatives autour des migrations. Pourtant, l'engagisme, se présentait au départ, sous une forme différente car il n'était pas alors question d'un asservissement. Les engagés signent un contrat de travail, sur lequel une rémunération et des droits sont inscrits,

---

1163 ANDOCHE Jacqueline, HOARAU Laurent, REBEYROTTE Jean-François SOUFFRIN, Emmanuel, « Le traitement de l'étranger en situation pluriculturelle : la catégorisation statistique à l'épreuve des classifications populaires », *Histoires des immigrations : panorama régional*, Volume II. p.219

1164 Le système de l'engagisme succède à l'abolition progressive de la traite et de l'esclavage. L'engagisme correspond à ces nouvelles migrations de travailleurs pour continuer à satisfaire les besoins de l'économie de plantation. Pour certains engagés, qui tentent d'échapper à une existence difficile dans leur pays, c'est la désillusion sur place. Les conditions de travail et de vie sont décriées. Un grand nombre de ces travailleurs ne seront finalement pas rapatriés dans leur pays d'origine comme le prévoyait leur contrat et s'installeront dans la colonie à la fin de leur engagement.

notamment la possibilité de rentrer chez eux une fois le contrat rempli. Contrairement à l'esclave, l'engagé est un être libre sur papier. Le voyage professionnel des engagés se présente donc comme la promesse d'un enrichissement mais l'histoire des migrations liées à l'engagisme sera un nouveau scandale dans l'histoire de la traite des hommes. Les promesses faites aux travailleurs n'ont été que partiellement tenues. Les engagés ont dû travailler pour rembourser un système de dettes savamment alimenté pour les maintenir et les garder plus longtemps dans l'île, si bien que nombre d'entre eux ne sont jamais repartis. L'engagisme va renforcer la pluralité ethnique de l'île, mais aussi le caractère contraint des migrations.

A la fin de la période de l'engagisme, les migrations vont changer de forme. Dans les premières décennies du XX<sup>ème</sup> siècle, elles répondent à une nouvelle organisation car ce sont des installations volontaires et motivées qui vont être enregistrées dans l'île.

*« L'organisation de nouveaux circuits de migrations va permettre l'arrivée par masses successives d'hommes et de femmes venant de Madagascar, des Comores, de Rodrigues, d'Afrique, d'Inde, de Chine, d'Europe et d'autres régions souvent liées à la colonisation<sup>1165</sup> ».*

Quelques décennies avant la départementalisation, la mobilité n'est accessible qu'à une catégorie aisée de la population. Il n'est pas donné à tout le monde de s'installer dans l'île et de repartir à sa guise. Après 1946, la migration devient une question hautement politique. Les questions de migrations sont complexes, notamment car elles posent la question de l'organisation des relations politiques entre la France hexagonale et l'île de La Réunion.

*« À partir de 1947, l'immigration se transforme. Chine et Inde restent deux pays qui poursuivent une immigration vers La Réunion, mais de nouveaux groupes de migrants arrivent dans l'île à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. La départementalisation va complexifier ce socle sociologique, notamment avec l'arrivée des Français de métropole, mais aussi des ressortissants français de pays de la zone océan Indien et des étrangers<sup>1166</sup> ».*

En 1950, Raphaël Babet, député de la deuxième circonscription, organise des migrations de Réunionnais vers Madagascar en vue de développer des exploitations agricoles dans la Grande île. Une nouvelle particularité s'inscrit dans les politiques migratoires avec ce plan de peuplement des zones rurales à Madagascar. Le Bureau d'Etudes pour le développement de la Production Agricole, alors chargé d'organiser les migrations, permet aux Réunionnais de prendre possession de terrains agricoles dans les régions d'Ankadinondry et de la Sakay. L'objectif est bien évidemment politique, doublement même, car ces régions

---

1165 ANDOCHE, Jacqueline, HOARAU Laurent, REBEYROTTE Jean-François SOUFFRIN, Emmanuel, *op.cit.*, p.220.

1166 *Ibid.* p.225.

malgaches ne sont pas suffisamment développées et les Réunionnais manquent d'emploi dans l'île. L'objectif est de combler les lacunes des Malgaches et des Réunionnais et de « (...) mettre en valeur et d'augmenter de la sorte la production agricole locale<sup>1167</sup> ». Cette organisation de migrations vers Madagascar, connue sous le nom de « la Sakay » va durer dix années. C'est l'indépendance de Madagascar en 1960 qui y mettra fin, et comme on peut le lire dans l'ouvrage *Tristes Tropiques de la Creuse*, cette politique migratoire n'a pas eu de véritables répercussions sur l'économie et la société réunionnaise.

*« Cet épisode de la sakay n'a évidemment pas réglé les problèmes socio-économiques de la Réunion; à peine un millier de réunionnais ont tenté l'aventure malgache de 1952 à 1977. S'appuyant sur cette expérience, pourtant en demi-échec, l'État Français décide d'orienter dès lors, la politique migratoire de la Réunion à destination de la métropole<sup>1168</sup> ».*

Dès les années 1960, le taux chômage est si fort dans l'île que les pouvoirs publics, nous l'avons vu dans le chapitre consacré à la politique de Michel Debré, institutionnalisent le système migratoire. La migration devient alors une solution politique à l'explosion démographique et à l'augmentation du chômage. Trois ans après la fin des migrations organisées dans le cadre de la Sakay, c'est donc le BUMIDOM qui devient le bureau référent des migrations mais cette fois, les départs se font vers la France hexagonale. Le BUMIDOM est un symbole dans la vision politique globale de Michel Debré, qui imagine répondre au fléau du chômage et à l'augmentation de la population par la migration professionnelle des Réunionnais. Ce contrôle de la démographie devient une obsession, au centre de sa politique contre la précarité et le chômage. Dans les années 1960, « Il n'est pas rare de rencontrer à la Réunion des familles de dix ou douze enfants<sup>1169</sup> ». L'état sanitaire et la grande pauvreté dans l'île touchent davantage les enfants, ce qui va convaincre Michel Debré d'orienter sa politique migratoire vers cette jeunesse qu'il estime en perte et sans avenir dans l'île. L'idée de migration, à la fois pour les adultes et les enfants, est approuvée par l'idéologie dominante et elle est rendue possible à l'époque grâce au « consensus » sur la question. La migration est une solution politique soutenue par des élites, des chercheurs et les médias.

*« La conviction de Debré s'est renforcée par le consensus que suscite la question : toutes les élites et l'ensemble des journaux (hormis la presse communiste) abondent dans son sens, louant le rôle positif de la migration sur les insulaires les perspectives qu'elle offre en termes de formation et d'emploi, l'ouverture qu'elle donne sur le reste du monde, etc<sup>1170</sup> ».*

---

1167EVE Prosper (2015), *op.cit.*, p.18

1168ASCARIDE Gilles, SPAGNOLI Corine, VITALE Philippe, *Tristes tropiques de la Creuse*, Romainville :Éditions K'A, 2004.p.67

1169JABLONKA Ivan, *Enfants en exil, transferts de pupilles réunionnais en métropole (1963-1982)*, Paris :Editions du Seuil, 2007. p.103

1170*Ibid.*, p.117.

Michel Debré a donc mis en œuvre une mesure largement attendue dans la société des politiques et des chercheurs dans l'île. Dès 1963 et par le biais du Bumidom, les Réunionnais sont donc soutenus pour quitter l'île.

L'objectif de Michel Debré est d'offrir une formation professionnalisante aux Réunionnais afin qu'ils accèdent à des emplois auxquels ils ne peuvent prétendre dans l'île. Ivan Jablonka précise dans son ouvrage *Enfants en exil, transferts de pupilles réunionnais en métropole (1963-1982)* que « La formation, antichambre de la réussite sociale, constitue la raison d'être de la politique de migration et son plus puissant argument <sup>1171</sup>». Pourtant, la politique migratoire dérange car des transferts d'enfants se font vers des régions rurales dépeuplées et la mobilité des Réunionnais semble répondre à un besoin de main d'œuvre en France hexagonale. Les migrations semblent également se faire dans une organisation totalement arbitraire et sans considération des volontés de l'enfant. Aimé Césaire, évoquait ces flux migratoires en des termes choquants pour alerter l'Assemblée nationale. Les départs des ultra-marins pour occuper les métiers sous-qualifiés en France hexagonale étaient dénoncés par le député martiniquais comme une véritable injustice marquant le retour de la politique coloniale. Césaire évoque alors une forme de « génocide par substitution » toléré et sagement entretenu par les pouvoirs en place.

Le BUMIDOM organise deux types de départs dans les années 1960 : la migration des adultes et la migration des enfants. « Historiquement, la migration des enfants réunionnais organisée par la direction départementale de l'action sanitaire et sociale (DDASS) n'est donc pas séparable de celle mise en place par les adultes de l'île. Pour autant, les deux ne sauraient être confondues (...) <sup>1172</sup>». Comme le précise Ivan Jablonka, le sort réservé aux enfants mineurs qui arrivent seuls, après avoir été déracinés ne peut être comparé à l'expérience de la migration vécue par un adulte. Pour les enfants, « l'impact de la migration a été démultipliée, tout ceci contribue à faire de leur transfert un événement singulier <sup>1173</sup>». Et c'est autour de cet événement singulier des « enfants de la Creuse » que ce chapitre va porter.

Parmi les transferts de pupilles, certains ont concerné les adoptions d'enfants par des familles métropolitaines. Les adoptions ont également conduit de nombreux enfants à quitter l'île pour une vie nouvelle en France hexagonale. Nous ne traiterons pas ces transferts dans ce chapitre car ils n'intègrent pas l'histoire des enfants de la Creuse. Même si ces adoptions exigent comme les migrations, que l'enfant soit coupé de ses racines, les enfants adoptés n'ont pas vécu la même expérience en France hexagonale. « L'investissement affectif et financier » des familles transforme la migration en réussite dans les cas d'adoption. De plus, les pupilles

---

<sup>1171</sup>*Ibid.*, p.53.

<sup>1172</sup>*Ibid.*, p.14.

<sup>1173</sup>*Ibid.*

adoptés ne présentent pas les symptômes du déracinement et réussissent mieux à l'école. Il est indiqué que « les pupilles adoptés affichent une certaine réussite sociale, atteignant par exemple un niveau d'études plus élevé que celui auquel ils pouvaient aspirer à la Réunion<sup>1174</sup> ».

Ivan Jablonka évoque l'adoption comme un « nouveau départ au prix d'un oubli programmé du passé ». Que ce soit pour les mobilités contraintes ou organisées pour l'adoption, « le mythe de la table rase fonctionne plutôt bien<sup>1175</sup> ».

### **3.3.2.2 L'histoire « singulière » des enfants de la Creuse**

L'État a donc organisé, en parallèle aux départs d'adultes orchestrés par le Bumidom, des départs d'enfants pauvres ou orphelins vers des familles d'accueil vivant en milieu rural en France hexagonale. Cette politique des départs, orchestrée par Michel Debré dans les années 1960, vers la Métropole a été mise en place pour répondre à deux problèmes : celui de l'explosion démographique dans l'île et celui de la précarité qui touche de nombreuses familles réunionnaises. Ces départs ont d'autant plus été encouragés que certains départements français, comme celui de la Creuse, avaient besoin d'être peuplés et re-dynamisés, suite à un important exode rural.

L'histoire des enfants de la Creuse a concerné plus de 1600 enfants réunionnais dans les années 1960-1970. Le choix des enfants est confié par l'État à des assistants sociaux chargés de se rendre sur le terrain à la recherche des familles nombreuses et des signes apparents de grande précarité. Les parents convaincus d'offrir un avenir professionnel à leurs enfants apposent une signature sur le contrat de mobilité, qui équivaut à un accord d'abandon d'enfants et autorise son placement dans une famille ou un centre d'accueil en Hexagone. Le discours des assistants sociaux est rassurant. On promet à certains parents un retour des enfants dans l'île pendant les vacances et un traitement favorable en France hexagonale. Une fois sélectionnés, ces enfants dont les conditions de vie sont jugées difficiles rejoignent la liste des orphelins placés en foyer d'accueil, prêts au départ. Certains enfants vont transiter au foyer d'Hell Bourg avant de rejoindre leurs nouvelles familles et leur nouvelle vie.

Gérés par la direction départementale des Affaires sanitaires et sociales (DDASS), ces départs étaient organisés pour permettre aux enfants les plus démunis de faire des études,

---

<sup>1174</sup>*Ibid.*, p.93.

<sup>1175</sup>*Ibid.*, p.95.

d'entreprendre une formation et de sortir de la précarité. Il n'est alors pas difficile pour les assistants sociaux de trouver des enfants candidats au départ au vu de la grande précarité qui touche l'île.

*« Les premières victimes en sont les enfants. En 1960, un rapport d'enquête dresse le tableau d'une paillote délabrée, meublée en tout et pour tout d'une petite table, d'un lit et de deux chaises. Négligés par les parents alcooliques, les enfants passent « des journées entières à errer dans les champs de canne ». Ils sont illettrés, chétifs, visiblement sous-alimentés. Il est vrai que, dans les années 1950, plus d'un tiers des enfants ne fréquentent pas l'école et qu'à l'âge du service militaire, 50 à 55% des garçons sont illettrés<sup>1176</sup> ».*

Les centres éducatifs, sanitaires et sociaux chargés d'accueillir les petits Réunionnais en difficulté sont dans des états misérables, ce qui n'aide pas à la prise en charge des nombreux enfants dits délaissés dans l'île.

Le départ de ces enfants se présente alors comme une nécessité économique. Malgré les plans d'avenir professionnels pensés avec la migration, les départs ont été vivement contestés par les familles et les enfants eux-mêmes dès 1963. Ivan Jablonka publie dans son chapitre *Eclats d'histoire* des courriers de parents et d'enfants regrettant le départ de la Réunion et les conditions d'accueil une fois sur place. Très rapidement, le discours politique de promotion de la mobilité est contredit par les pupilles qui expriment leur malaise et leur déception. Il en est de même pour certains parents, qui après avoir signé un papier dont ils ignoraient le contenu, apprennent qu'ils ont en réalité signé pour un abandon d'enfant.

Le Parti Communiste Réunionnais prend à l'époque la parole sur le sujet pour dénoncer des départs qu'il désigne comme l'arrachement des enfants à leur famille, remettant en cause la notion de consentement avancé par les assistants sociaux. Les dossiers dans *Témoignages* vont se multiplier sur le sujet des transferts d'enfants et des témoignages de parents vont être publiés. Le PCR regrettait à l'époque que des enfants réunionnais soient envoyés en métropole et que les conditions d'accueil, comme c'était le cas avec les adultes du Bumidom, soient déplorables. La Une du *Témoignages* du 3 septembre 1968 titre en gros caractère l'accusation de trafic que les communistes imputent à l'État et à ses services : « Au nom de l'émigration, un véritable trafic d'enfants réunionnais ! Cinquante jeunes enfants « vaccinés et valises prêtes » ne doivent-ils pas être définitivement déportés en France ? <sup>1177</sup> ». Dans cet article, le PCR pose la « question gênante » : « Dans quel but ces enlèvements d'enfants ? » ont lieu ? Au delà de l'organe de presse, les communistes interviennent dans les collectivités, à l'exemple de l'intervention de Paul Vergès face aux membres du Conseil Général en 1972, qui soulève le problème de « la présence de nombreux travailleurs réunionnais dans les hôpitaux psychiatriques de métropole » :

---

<sup>1176</sup>*Ibid.*, p.103.

<sup>1177</sup>Titre du quotidien *Témoignages* du mardi 3 septembre 1968, Parti Communiste Réunionnais

*« Il s'enquiert plus particulièrement des pupilles : « Est-ce que ce problème qui se pose au niveau des adultes ne risque pas de se poser à un niveau plus sérieux encore, au niveau de l'enfance, c'est à dire de l'enfant extrait de son milieu familial, de son milieu social à la Réunion ? ». La DDASS de la Réunion répond que la migration ne met pas en danger l'équilibre des enfants et que seuls trois parmi eux sont internés ( ce qui paraît sous-estimé). Vergès juge malgré tout le chiffre élevé et souligne « la nécessité d'une analyse globale »<sup>1178</sup>».*

Ivan Jablonka met également en avant le fait que « les critiques sourdent aussi de l'intérieur<sup>1179</sup> ». Selon un rapport de la DDASS, la question de l'éloignement provoque des complexités dans l'accueil des enfants et des « problèmes d'adaptation ». Ces contestations ne suffisent pas à enrayer le plan migratoire impulsé par Michel Debré.

Les vives contestations vont pourtant se poursuivre, notamment dans les médias, qui ont joué un rôle critique important dans la mise en lumière de l'évènement. Le journal *Libération* a été « l'un des premiers journaux à réagir sur le transfert des mineurs réunionnais<sup>1180</sup> ». Dans les années 1990, des articles, des émissions, des reportages et des documentaires sur les chaînes nationales alertent l'opinion publique sur ces faits qui concernent l'île. L'ensemble des Français, dont les Réunionnais eux-même, ignore le pan douloureux de cette histoire de l'île. Tous découvrent la tristesse d'enfants arrachés à leur famille. Pourtant, malgré ces mises en lumière, le dévoilement de l'histoire n'est que partiel. Ivan Jablonka évoque une affaire qui « ne prend toujours pas<sup>1181</sup> ». Ce sont les journalistes, qui sont « les premiers historiens de l'affaire ». En donnant la parole aux victimes, « Ce sont eux qui permettent à des gens anonymes d'exprimer leur souffrance et leur incompréhension<sup>1182</sup> ». Ces paroles, ces émotions vont attirer le regard sur cette affaire.

Un rapport est initié par la socialiste Elisabeth Guigou et conduit par l'Inspection générale des affaires sociales pour répondre aux questions des responsables politiques et à celles des citoyens sur cette histoire controversée.

Le rapport IGAS<sup>1183</sup> qui avait été demandé pour lever le voile sur la question de ces déportations n'a été que partiellement satisfaisant. Celui-ci reconnaît que le choix des filières professionnelles pour les enfants réunionnais n'était pas effectué en fonction du choix de l'enfant mais bien selon les besoins du territoire français. Le BUMIDOM a donc transformé une « action sociale » pour les pupilles en un véritable plan de dynamisation des espaces ruraux français. Cette utilisation des pupilles pour palier des déficits de main d'œuvre a entraîné de nombreuses dérives. De nombreuses familles françaises ont considéré les enfants

1178 JABLONKA Ivan (2007), *op.cit.*, p.16

1179 *Ibid.*, p.131.

1180 ASCARIDE Gilles, SPAGNOLI Corine, VITALE Philippe, *op.cit.* p.78.

1181 JABLONKA Ivan, (2007), *op.cit.*, p.208.

1182 *Ibid.*, p.211.

1183 Le rapport de l'IGAS « *rapport sur la situation d'enfants réunionnais placés en métropole dans les années 1960 et 1970* » de 2002

réunionnais comme une main d'œuvre gratuite. Certains Réunionnais n'ont donc jamais perçu de salaire pour le travail effectué, à l'exemple de Jean-Pierre Gosse qui considère que sa condition de travail était celle d'un esclave. De nombreuses familles d'accueil ont d'ailleurs refusé le droit à la formation et à l'éducation qui avait été promis aux Réunionnais dans les contrats de migrations. Ces familles qui n'ont pas respecté le droit à la formation et à l'école ont également bafoué les droits de l'enfant par des nombreuses atteintes à la dignité (séviées sexuels, humiliations, violences physiques et psychologiques...). Mais elles n'ont pas été inquiétées à ce jour par la Justice pour ces accusations.

Le rapport de l'IGAS, qui a pourtant évoqué les nombreuses failles de ce plan de migration, « *invalide toute responsabilité publique*<sup>1184</sup> » en 2002. Nombreux sont ceux qui remettent en question la réelle pertinence de l'étude et de l'enquête qui a été menée, à l'image des auteurs de *Tristes Tropiques de la Creuse* qui s'interrogent à ce sujet :

*« Comment ne pas douter de la validité des données et de l'analyse de l'IGAS quand celles-ci se basent sur des souvenirs et sur une dizaine d'entretiens pour l'ensemble de l'enquête? Comment expliquer que peu de sources écrites, administratives, rivées, aient été citées et discutées? <sup>1185</sup> ».*

Le rapport n'a, en effet, pas permis de mettre des mots sur la responsabilité de l'État et n'apporte pas une réelle reconnaissance des torts qui ont été infligés aux victimes (enfants et familles) des déportations vers la Creuse. Les associations et les victimes prennent la parole pour contrer le déni de l'État et mettre celui-ci face à ses responsabilités politiques, car il s'agit bien pour eux d'une erreur politique. Dès les années 2000, ces victimes se font connaître et décident de témoigner de leur histoire à visage découvert, par le biais d'associations mais aussi dans des ouvrages. La parole des victimes se libère pour écrire, dire cette histoire et la faire connaître. Elle s'énonce contre le discours politique et dénonce l'inefficacité du dernier rapport IGAS, inapte à reconnaître les torts de l'État français et de sa politique coloniale menée dans les années 1960 dans l'île. Ces ouvrages témoignent de la volonté de ces victimes de faire connaître cette histoire qu'ils considèrent être une traite d'enfants tolérée par le système français. C'est ainsi que le dévoilement de l'histoire des enfants de la Creuse se fait avec une vive émotion, celle de victimes encore tourmentées par ces marques douloureuses de l'enfance.

C'est pour cela que nous avons choisi dans ce chapitre de mettre en avant deux récits de vie de ces enfants déportés. Ces derniers expriment par leur prise de parole la volonté de corriger le récit politique véhiculé à l'époque par Michel Debré, qui défendait l'amélioration

---

1184COQUERET Marion, *op.cit*

1185ASCARIDE Gilles, SPAGNOLI Corine, VITALE Philippe, *op.cit.*, p.111.



des conditions de vie des enfants choisis pour le départ. Les ouvrages des victimes donnent une autre version de ces faits. Nous nous sommes focalisé sur cette histoire qui émane des voix subalternes, des victimes directes de ces migrations. Ces récits de vie sont parus dans les années 2000 sous forme de témoignages. Les victimes sont des Réunionnais qui ont subi les départs forcés vers la France dans les années 1960. Jean-Jacques Martial témoigne dans *Une Enfance volée*, publié aux éditions Les Quatre Chemins en 2003. Jean-Pierre Gosse a publié *La bête que j'ai été, Le témoignage d'un Réunionnais déporté dans la Creuse en 1966*, aux éditions Alter Ego éditions, en 2005. Ces ouvrages disent le vécu de ces deux hommes confrontés à un départ vers la France alors qu'ils étaient encore enfants. Ils vont raconter leurs expériences, dès leur arrivée en France hexagonale, l'accueil qui leur est réservé dans les foyers, les comportements de leurs familles d'accueil, les efforts qu'ils vont devoir fournir au travail et leurs conditions de vie. Le lecteur peut alors découvrir une version tourmentée de la réalité que recouvre cette histoire des enfants de la Creuse. Ce sont ces deux histoires écrites dans l'émotion et la subjectivité. Pour autant, l'écriture de ces textes nous lie aux faits historiques.

Les témoignages des enfants de la Creuse révèlent les détails de cette histoire qui a concerné bien plus de 2000 Réunionnais, selon les chiffres avancés par les associations. Il existe un décalage entre le discours officiel, celui de l'État et des services sociaux, et le discours des principaux concernés. Ivan Jablonka, qui a travaillé sur les archives de cette histoire, met d'ailleurs en lumière les difficultés des services sociaux de la Réunion à admettre les dysfonctionnements, tout comme les difficultés de communication entre les services hexagonaux et réunionnais ont posé problèmes dans le suivi des enfants. Nous appuierons et approfondirons notre lecture avec l'étude d'Ivan Jablonka *Enfants en exil, transferts de pupilles réunionnais en métropole (1963-1982)*, parue aux Editions du Seuil en 2007. L'historien considère que même si cette « micro-histoire » n'a concerné que 1600 enfants, « des éléments essentiels de la France contemporaine » y sont incarnés : « les libertés que l'État-providence prend avec les individus qui bénéficient de son aide, la manière dont la République élève ses enfants, les non-dits de la décolonisation <sup>1186</sup> ». Nous travaillerons, avec l'appui des conclusions de l'historien, à reconstituer cette histoire. Nous avons privilégié une mise en lumière par le biais des témoignages de Jean Pierre-Gosse et de Jean-Jacques Martial, dont les discours s'écrivent à l'encontre des discours politiques. Ceux-ci doivent être confrontés à ceux des services sociaux pour que les responsabilités soient établies entre les parties concernées. Tout en partant des discours des victimes, nous approfondirons la mise en cause de l'État français, les raisons des échecs professionnels et les difficultés d'intégration des Réunionnais en Hexagone.

---

1186JABLONKA Ivan (2007), *op.cit.*, p.15.

Dans cette partie, le récit de vie intègre les récits mémoriels sous forme de témoignage. L'écriture devient un acte politique pour demander réparation et reconnaissance officielle d'une histoire. Ces récits nous amènent aussi à nous interroger sur la place de ces textes intimes dans l'écriture de l'histoire régionale. Dans une démarche de contestation des politiques nationales, et par la même occasion de l'écriture de l'histoire politique, ces ouvrages participent à une réécriture de l'histoire régionale. L'écriture subjective de l'histoire nous amène à nous interroger sur la légitimité du témoignage dans la reconstitution des faits historiques<sup>1187</sup>. Judith Lyon-Caen et Dinah Ribard, dans *l'Historien et la littérature*, évoquent la réticence première de l'historien face aux discours subjectifs portés sur un événement. Il apparaît ainsi que « Les témoignages peuvent aussi susciter la méfiance des historiens du fait même de leur « littéarité »<sup>1188</sup> » :

*« Les acteurs de l'histoire seraient les moins bien placés pour comprendre ce qu'ils traversent : seul l'historien professionnel, à la tête d'une documentation ample, variée, vérifiée, serait à même de produire de la connaissance, en tenant le témoignage à bonne distance et en distinguant, en outre, entre les moins bons et les meilleurs témoins »<sup>1189</sup>.*

Pourtant, ces témoignages, lorsqu'ils mettent en lumière un événement traumatisant, instaurent un rapport entre l'histoire individuelle et collective. Le témoignage peut alors être perçu avec un autre regard sur « ce geste d'écriture qui en fait l'épaisseur problématique<sup>1190</sup> ». Les témoignages intègrent alors un processus de sauvegarde de la parole des victimes et donc d'une version des faits historiques. Nous verrons comment Judith Lyon-Caen et Dinah Ribard expliquent avec les exemples de la Shoah et du Ghetto de Varsovie, l'importance de considérer l'écriture de la souffrance pour comprendre et expliquer un événement historique. L'acte d'écriture et la littérature dépassent ainsi la pratique sociale et agissent sur l'histoire et la constitution de ses faits.

Plus largement, les discours de l'intime et les témoignages subjectifs dans l'histoire, nous amènent à nous interroger sur la place de la mémoire des anciennes colonies en France. Dans son article « Le traumatisme colonial », dans l'ouvrage *La Situation Postcoloniale* dirigé par Marie Claude Smouts, Philippe Braud évoque la difficulté des pays colonisés à construire une mémoire et une identité. Il apparaît que la voix des victimes est une solution pour construire la mémoire :

---

1187 LYON-CAEN Judith, RIBARD, Dinah, *op.cit.*, p.47.

1188 *Ibid.* p.47

1189 *Ibid.* p.46

1190 *Ibid.* p.47

*« Ce travail de construction/reconstruction de la mémoire peut être effectué à partir de deux types de sources : les témoignages et les documents d'archives. Les premiers émanent principalement des victimes (ou ceux qui s'identifient à elles) ; ils se prêtent à beaucoup de surcharges émotionnelles, qu'il s'agisse de souvenirs individuels directement recueillis ou de souvenirs transmis à travers les générations. Si, en ce qui concerne l'établissement des faits, leur fiabilité peut être sujette à caution, comme toujours quand il s'agit de sources de cette nature, la littérature de témoignage est d'une grande richesse pour l'étude des reconstructions du vécu, en fonction des logiques de situation présentes <sup>1191</sup> ».*

L'histoire des enfants de la Creuse, au-delà de la méconnaissance de l'histoire régionale dans les anciennes colonies, interroge les enjeux de la construction identitaire de l'île, dont la mémoire est traversée par l'histoire nationale et ses spécificités locales. Le processus de légitimation de l'histoire singulièrement vécue dans les anciennes colonies est enrayé au profit d'une mémoire nationale. Elle même ayant du mal à intégrer la mémoire coloniale à son histoire.

La reconnaissance des spécificités locales exige une lutte de la population insulaire pour que soit prise en charge son histoire et qu'elle soit enfin valorisée et connue. Nous voulons, au travers de l'histoire des enfants de la Creuse, non seulement repenser des pans occultés de l'histoire de La Réunion, mais aussi relier les problématiques historiques à une négociation identitaire en cours depuis le peuplement dans l'île. Cette négociation apparaît exacerbée dans les relations entre la France hexagonale et l'île de La Réunion, notamment sur ces questions de migrations humaines.

C'est pour cela que la parole des victimes, nous aidera dans un premier temps à écrire cette histoire des enfants de la Creuse et à analyser la complexité que recouvre cette écriture de l'histoire dans l'émotion. Au cœur de ces migrations de pupilles réunionnais organisées par l'État, nous retrouvons la notion de l'exil. Cette notion apparaît dans les témoignages de façon douloureuse et pose la question du « déracinement » dans l'histoire, même contemporaine et des enjeux de l'enracinement dans les processus de développement et d'identification identitaires.

### 3.3.2.3 Le vécu des enfants de la Creuse

#### 3.3.2.3.1 *Les souvenirs de l'enfance et les premières confrontations avec les services sociaux*

*A courts d'enfants* est un film récent qui relate l'histoire des enfants de la Creuse. Ce moyen métrage réalisé par Marie-Hélène Roux, a été produit en 2015 par la société de production 1divided films et diffusé dans les salles le 2 mai 2015. Ce drame s'inspire de faits réels et l'action se situe dans une ferme isolée de la Creuse en plein hiver de l'année 1963. Un jeune Réunionnais, Carmélien, découvre après avoir été « arraché » à sa mère le département de la Creuse et sa nouvelle famille. Marie-Hélène Roux entend ainsi montrer les dérives de cette politique de déracinements d'enfants réunionnais.

Le film s'ouvre sur une scène de jeu entre Carmélien et sa petite sœur. Le lieu de l'action est un terrain vague, poussiéreux. La terre est sèche et le cadre est peu attrayant. Les enfants sont visiblement d'origine très modeste mais la complicité entre les deux enfants enlève toute notion de malheur ou de tristesse à cette précarité environnante. Malgré la misère présente, cette scène est celle d'un moment heureux passé entre frère et sœur.

Dans les ouvrages de Jean-Pierre Gosse et de Jean-Jacques Martial, les souvenirs qu'ils gardent de leur enfance apparaissent tout aussi joyeux. Dans *La Bête que j'ai été*, l'enfance de l'auteur est décrite comme heureuse. Les auteurs ne laissent à aucun moment paraître l'envie de quitter ce toit familial où ils ont leurs repères et reçoivent l'amour de leurs proches.

Ces images d'incipit, que ce soit dans les récits ou le film, donnent d'entrée de jeu le ton de contestation sur lequel l'histoire va être racontée. L'injustice est accentuée par la vie heureuse que l'enfant mène avant son départ. Ce sont des souvenirs heureux en bord de mer, dans *la kour* ou *le kartié* qui sont décrits dans les témoignages. De même, la force de la solidarité familiale est mise en avant dans les textes pour justifier une vie familiale équilibrée.

Jean Pierre Gosse raconte qu'il vivait bien avec sa mère dans la maison de son enfance située à commune Primat, un quartier situé au nord de La Réunion, à Saint-Denis. Son enfance n'est pas tant perturbée par la dureté de la vie, mais en revanche, elle est gênée par l'intrusion quotidienne des services sociaux. Jean Pierre Gosse décrit, en effet, des « allés et venues » régulières et des visites ciblées de la part des services sociaux :

*« Pour ce que j'en ai vu et pour autant que ma naïveté ne m'ait pas aveuglé à l'époque, les allées et venues des services sociaux duraient depuis le début des années 60 à Château*

*Morange. Ils visitaient surtout les maisons isolées. Ils ont commencé ensuite à visiter les familles nombreuses<sup>1192</sup> ».*

Le symbole de cette intrusion des services sociaux dans la vie des Réunionnais dans les années 1960 prend la forme d'une 2CV fourgonnette. Cette voiture est d'ailleurs visible dans le film *A Court d'enfants*. A l'époque, les parents mettaient en garde leurs enfants contre cette voiture qu'il fallait à tout prix éviter. Cette voiture de la DDASS est devenue un symbole de l'histoire des enfants de la Creuse. Jean-Jacques Martial en parle comme d'une menace qui revenait régulièrement :

*« Mais une ombre planait sur ce paradis. Cette ombre avait la forme d'une camionnette, une 2 CV break plus précisément. Lorsqu'elle débarquait dans notre village, nos courions tous nous cacher dans les champs de canne, où nous grimpons sur les cocotiers en espérant que ce ne serait pas notre tour. C'était la terreur de l'île cette voiture, cette sorte de monstre, de grand méchant loup. Il n'y avait pas beaucoup d'autos à la Réunion, et quand celle-ci arrivait on l'entendait de loin<sup>1193</sup> ».*

Dans le film à *Court d'enfants*, la petite sœur de Carmélien ne parvient à échapper à la voiture tant redoutée. Dans cette scène, on voit la travailleuse sociale offrir une friandise à la fillette et entrer dans la maison des parents avec un contrat à la main. Le contrat de mobilité va être accepté par une mère, visiblement contrainte par sa situation de précarité. Elle apparaît malheureuse de voir ses enfants partir. On voit une scène de remords immédiatement après le départ des services sociaux, scène qui en dit long sur les procédures de recrutement des enfants candidats et sur le caractère forcé de cette mobilité.

Au delà de la contextualisation, la précarité est aussi mise en scène pour révéler l'abus des services de l'État sur des familles qui ne possédaient que très peu pour vivre. Cet abus caractérisé de faiblesse apparaît également dans les ouvrages. Alors que le tissu économique des années 1960 dans l'île n'offrait que peu de perspectives professionnelles aux Réunionnais, le discours des services sociaux, faisant figures d'autorité, apparaissait convaincant pour des familles dont la précarité entravait toutes formes d'évolution. Ce discours était d'autant plus convaincant qu'il promettait le retour des enfants pendant les vacances, ainsi que l'assurance d'un avenir professionnel en France hexagonale.

Dans *A court d'enfants*, la mère de Carmélien reçoit les services sociaux chez elle dans sa cuisine au feu de bois. Cette scène, est à l'image des témoignages de Jean Pierre Gosse et de Jean Jacques Martial, qui révèlent l'intrusion des services sociaux, dans un quotidien précaire mais paisible. La mère apparaît tiraillée par sa décision mais forcée à signer le papier

---

1192GOSSE Jean-Pierre, *La bête que j'ai été, Le témoignage d'un Réunionnais déporté dans la Creuse en 1966*, Amélie-Les-Bains : Éditions Alter ego, 2005. p.16

1193MARTIAL Jean-Jacques, *Une enfance volée*, Paris : Les Quatre Chemins, 2003 .p. 11

d'autorisation de départ et d'adoption de ses enfants. Le film représente ces nombreuses mères de famille qui ont signé, puis vivement contesté cette signature par la suite. Certaines victimes ont dénoncé un abus caractérisé sur des parents, le plus souvent illettrés, qui n'avaient pas connaissance réelle du contenu du contrat. C'est ainsi que, pour de nombreuses adoptions, une simple empreinte de doigt apparente sur le contrat, servait de signature et d'accord pour le transfert d'enfant, sans aucune possibilité de retour. Les discours des victimes, tout comme ce film récent, remettent en cause les méthodes des services sociaux. Nous retrouvons ici une opposition vive au cœur de cette histoire des enfants de la Creuse, l'interprétation sociale de la précarité s'oppose au discours des victimes. Jean-Jacques Martial insiste sur la méthode insistante des services sociaux, guidés par une feuille de route qui leur indiquait les adresses des familles nombreuses. Les services sociaux sont présentés comme à l'affût de la moindre précarité apparente. Une véritable filature d'enfants organisée, non pas dans l'objectif d'aider les familles précaires mais bien de remplir un contrat : celui de ramener un quota précis d'enfants. Les auteurs dénoncent ainsi les méthodes d'évaluation des services sociaux pour évaluer la précarité, mais pas seulement. La méthode de recrutement se voulait large. Jean Pierre Gosse explique que les travailleurs sociaux organisaient des réunions pour toucher plusieurs parents à la fois. Lorsque le porte-à-porte ne suffit plus à convaincre, ces réunions devenaient des espaces pour convaincre les parents les plus réticents :

*« Ils ont fini par trouver la solution. Ils ont organisé une réunion avec plusieurs parents au cours de laquelle ils ont multiplié les belles promesses. « Vos enfants vont faire de bonnes études. Ils vont devenir des notables en métropole. Et puis ils reviendront tous les ans<sup>1194</sup> ».*

Pour Jean-Pierre Gosse, Michel Debré aurait profité des catastrophes naturelles engendrées par le cyclone Jenny<sup>1195</sup>, pour faire venir les travailleurs sociaux sur le terrain. Les maisons, alors dévastées par le cyclone, devenaient des charges trop importantes pour les familles, parfois découragées devant l'ampleur des dégâts. L'arrivée des services sociaux, qui proposaient un toit solide et confortable pour les enfants, achevait de convaincre les parents de signer pour le départ. Les victimes dénoncent alors une stratégie d'enlèvement bien orchestrée. Jean-Pierre Gosse explique comment les services sociaux ont réussi à convaincre sa mère de l'envoyer faire un séjour à Hell-Bourg. Le foyer est alors présenté à sa mère comme un centre de vacances et un foyer d'apprentissage :

*« En attendant que la situation s'améliore et que les habitants sans le sou puissent reconstruire leurs habitations, ils ont proposé aux familles de placer les enfants au foyer d'Hell Bourg. « Il*

---

1194GOSSE Jean-Pierre, *op.cit*, p.19

1195Jenny, 1962. 28 février. 37 morts et 150 blessés. Le 28 février, c'est sur une île à peine prévenue qu'arrive le météore Jenny. Il fond si vite que la population n'aura pas le temps de se mettre à l'abri.

*y a tout ce qu'il faut pour les scolariser! ». ça a été une parole magique. Tout aussi magiquement, la confection des dossiers de transfert a été ultra rapide.<sup>1196</sup> ».*

Or le foyer de Hell-Bourg n'est pas un centre de vacances. Jean-Pierre Gosse dénonce une nouvelle tromperie des services sociaux. Ivan Jablonka décrit le foyer de Hell-Bourg à Salazie, comme un centre « (...) doté d'un encadrement laïc, (qui) reçoit des garçons de sept à dix-sept ans étiquetés « caractériels et cas sociaux ». Certains décrivent une colonie de vacances minée par le désœuvrement, d'autres évoquent une espère de camp de travail où les enfants, réveillés à quatre heures du matin, sont occupés à des travaux de terrassement avec pelles et pioches. Mais tous les témoignages font état de brutalités et de violences sexuelles<sup>1197</sup> ».

Ces éléments accusent les nombreuses tromperies des services sociaux et mettent en cause la régularité des procédures et la réalité du consentement des familles, fortement contestés par les victimes qui dénoncent une machination d'État. Ces familles, quarante ans après les faits, reviennent sur une décision qu'ils disent ne pas avoir prise, remettant ainsi en cause l'authenticité de l'empreinte digitale apposée en guise de signature sur les documents. Ces dénonciations font écho à celles des familles qui témoignent dès 1963 d'une procédure anormale et d'enlèvements d'enfants, comme ce fut le cas d'un père de famille dénonçant dans le journal *Témoignages* l'enlèvement de ses enfants. Ces discours n'ont à l'époque pas été entendus et considérés.

### **3.3.2.3.2 Du foyer de Hell-Bourg au foyer de Guéret**

Le foyer d'Hell-Bourg est le lieu par lequel de nombreux enfants ont transité avant leur départ en France hexagonale. Lieu d'accueil temporaire pour les enfants, il est aussi connu comme un « foyer de redressement très dure pour jeunes délinquants<sup>1198</sup> ». Ainsi, il apparaît dans les témoignages qu'aucune distinction n'était faite entre les jeunes délinquants et les enfants en attente d'un départ au sein du foyer. L'accueil et le traitement réservés au sein de la structure étaient les mêmes pour tous.

Jean-Pierre Gosse explique qu'il a connu, dans un premier temps, le foyer en tant que centre de vacances. Puis, après le cyclone de 1964, sa mère accepte de le faire séjourner à

---

1196GOSSE Jean-Pierre, *op.cit.*, p.17

1197JABLONKA Ivan (2007), *op.cit.*, p.107

1198GOSSE Jean-Pierre, *op.cit.*, p.17

nouveau à Hell-Bourg mais cette fois-ci, il ne s'agira plus de passer des vacances. Les travaux engagés dans la maison de sa mère sont prétextes pour l'éloigner de la maison. C'est ainsi qu'il a effectué un aller sans retour au foyer de Hell-Bourg. L'attente avant le transfert en France hexagonale va être un véritable enfer pour le jeune garçon. L'auteur décrit un lieu de torture, où des traitements très durs sont infligés aux enfants. Forcé à travailler, Jean Pierre Gosse dénonce la pénibilité des travaux et l'humiliation qu'il a vécue : mauvais traitements, punitions à répétition, intimidations diverses. Il témoigne ainsi de la privation de nourriture qu'il a subie, ainsi que des nombreux sévices sexuels dont les enfants étaient victimes.

*« Un soir, comme tous les autres soirs je dormais sans problème tellement j'étais crevé. J'ai été réveillé par un de mes collègues qui pleurait. C'est en allant voir ce qu'il avait que je suis tombé sur le plus sordide de ce qu'il s'est passé à Hell-Bourg. Un des moniteurs était en train de lui faire son affaire. [...] ».*

*Du coup, toutes les saloperies de la journée étaient pour moi. Pour être tranquille, il fallait être « gentil ». Georges aussi y a échappé. Le pire, c'était sans doute pour les filles. Nombre d'entre elles, déjà pubères, se sont retrouvées enceintes. Tout se passait sous l'œil de l'État. Au moins quatre des dix formateurs s'amusaient à ça. Je ne crois pas qu'ils aient été inquiétés un jour<sup>1199</sup> ».*

Le Président de Rasinn Anler<sup>1200</sup>, Jean-Philippe Jean-Marie, qui milite pour la reconnaissance des sévices sexuels infligés aux enfants de la Creuse, témoigne lui aussi de ce qu'il a vécu au foyer d'Hell-Bourg. Il a été victime de viols et de traitements inadmissibles au sein du foyer, si bien qu'il a préféré postuler au plus vite pour le départ en France pour échapper à la situation. Pensant qu'il échapperait ainsi au pire, le départ vers la « métropole » se présentait comme une opportunité. Jean-Pierre Gosse raconte comment les enfants ont été sélectionnés dans le foyer d'Hell-Bourg et comment ils ont pris l'avion sans véritablement être informés des motifs du voyage qui s'annonçait. Il se souvient être parti sans savoir où il allait atterrir, ni pourquoi il fallait partir.

*« A six-heures, on était trente-cinq pour le premier voyage du car vers l'aéroport. « Ou est-ce qu'on va? » a t-on insisté. « En Métropole. Vous reviendrez l'an prochain. Ça fait partie des activités d'Hell-Bourg », a t-on tenté de nous rassurer. Le Boeing a décollé. C'était en décembre 1966<sup>1201</sup> ».*

Ivan Jablonka souligne les nombreuses difficultés d'adaptation liées à ce départ, que génère forcément le décalage entre l'île et la métropole. Le choc culturel provoqué par l'exil est une « surprise », un choc pour l'enfant :

---

1199Ibid. p.21

1200L'association Rasinn Anler, fondée en 2002, a pour but de mener des actions pour que l'histoire des enfants exilés de La Réunion soit enfin reconnue moralement. Elle est également présente pour aider les victimes dans leurs recherches et communiquer toutes les informations relatives à cette page occultée de l'histoire française et réunionnaise.

1201GOSSE Jean-Pierre, *op.cit*, p.23.



*« Au commencement est le voyage. A partir des années 1960, il se déroule, dans le meilleur des cas en trois temps : les enfants font escale à Madagascar, supportant douze heures de vol à bord d'un Boeing 747 et , depuis Orly, sont emmenés en car vers leur destination finale. A l'arrivée, c'est la surprise : la métropole n'a plus rien à voir avec la Réunion<sup>1202</sup> ».*

Ivan Jablonka décrit ce départ comme une aventure dont la base est le déracinement. Car « Il s'agit, pour les enfants, de résister à la brutalité de la transplantation, de combler en quelques années une différence radicale, une dénivellation (...) <sup>1203</sup> ».

Pour ceux qui connaissaient la destination et le motif du départ, la France Hexagonale leur avait été présentée comme le lieu des opportunités. C'est ainsi que de nombreux Réunionnais ont connu leur premier voyage en avion et ont fait connaissance avec ce territoire français dont ils avaient entendu parler en termes plutôt élogieux. Jean-Pierre Gosse raconte qu'il était loin de l'accueil chaleureux promis par les services sociaux. Il décrit une arrivée qui se fait dans l'angoisse. Il évoque la terreur et les souffrances qui l'ont tirillé sans cesse, tout au long du trajet qui le conduit dans le Tarn, durant lequel il n'a jamais cessé d'avoir peur. Une fois sur place, il dénonce l'isolement des enfants. Les services sociaux séparaient volontairement les fratries pour éviter tous rapprochements ou débordements affectifs :

*« Comme à Hell-Bourg, malheureusement, les consignes étaient strictes. Pas de fratrie au même endroit. Une règle dégueulasse, mais qui, dans le cadre de l'opération planifiée à laquelle je ne cesserai jamais de croire, semble des plus logiques ». Un gamin sans branche familiale à laquelle se raccrocher est plus facile à impressionner, à berner, à dresser <sup>1204</sup> ».*

Les services sociaux considéraient à l'époque que le déracinement le plus complet, dont la séparation des frères et sœurs, permettait à l'enfant de mieux s'intégrer à son nouvel environnement. La méthode consistait alors à effacer tous souvenirs de la Réunion et de l'ancienne vie familiale, pour mieux réussir une transplantation culturelle basé sur le « mythe de la table rase <sup>1205</sup> ». Ivan Jablonka évoque un « enfant malléable ».

Jean-Jacques Martial raconte avoir été « enlevé » avec un garçon qu'il pensait être son frère. Du coup, il a grandi avec l'idée d'un frère qui n'était pas réellement le sien. « Je ne découvrirai que des années plus tard qu'il n'était qu'en fait qu'un copain de jeux <sup>1206</sup> ». L'isolement des enfants était donc souhaité préférable car la migration réussie, selon les services sociaux, exigeait une coupure totale avec le milieu familial, le contexte culturel et

---

1202 JABLONKA Ivan (2007), *op.cit*, p.27.

1203 *Ibid.*, p.28

1204 GOSSE Jean-Pierre, *op.cit*, p.25.

1205 JABLONKA Ivan (2007), *op.cit*, p.95.

1206 MARTIAL Jean-Jacques, *op.cit*, p. 12.

social pour une meilleure acclimatation de l'enfant. Plus tard, les victimes dénoncent ces méthodes à l'origine de profonds déséquilibres psychologiques. Des enfants se sont suicidés à cause de ce déracinement brutal. Le témoignage de Jean-Jacques Martial montre à quel point les jeunes esprits ont été tourmentés par ces épisodes de départs forcés. Ses souvenirs d'enfances sont construits sur des confusions entre réalité et fantasmes, et toute sa vie sera marquée par ce déséquilibre psychologique provoqué par le déracinement.

Les petits Réunionnais arrivaient sur Paris et prenaient le bus pour intégrer leur premier foyer d'accueil, qui est dans le cas de nos victimes celui de la Creuse à Guéret. Ce schéma est représentatif du « quart des effectifs <sup>1207</sup> » envoyé dans le contingent creusois :

*« Si la migration connaît un départ en fanfare en 1963, l'année 1966 représente un tournant : 200 enfants, soit 12% de l'effectif total, partent en en une seule année. Surtout, 140 enfants sont envoyés d'un seul coup dans la Creuse (dont 126 entre août et septembre), alors que les arrivées à Rouvroy, Lespignan et Albi cessent ou déclinent <sup>1208</sup> ».*

Il convient de préciser que les 1600 enfants déportés n'ont pas été conduits uniquement vers la Creuse comme semble l'indiquer le syntagme « enfants de la Creuse » pour désigner l'histoire des exils. Les départements vers lesquels les enfants sont déportés sont nombreux :

*« Parmi toutes les destinations, on peut mentionner certains départements comme la Creuse et la Lorèze et des établissements comme le centre d'apprentissage de Rouvroy-les-Merles (Oise), le foyer de Lespignan (Hérault), l'orphelinat Saint-Jean d'Albi (Tarn) le centre éducatif et professionnel du Rousillon (Pyrénées-Orientales) et l'aérium de Saint-Clar (Gers)<sup>1209</sup> ».*

Il en est de même pour les centres d'accueils. Le foyer d'enfance de Guéret n'est pas le seul à accueillir les enfants. Il faut compter les « (...) institutions religieuses comme les Bons Pasteurs de Pau (Pyrénées-Atlantiques), de Lourdes (Hautes-Pyrénées) et d'Ecully (Rhône), le centre ménager de Passe-Prest (Alpes Maritimes), l'orphelinat Saint-Jean-(Tarn), le foyer de la Province (Lozère)<sup>1210</sup> ». Ivan Jablonka donne des indications chiffrées sur la répartition des enfants, pour avoir une idée plus précise des établissements en charge de l'accueil des pupilles et du traitement de ces derniers, lequel apparaît différencié d'un établissement à l'autre.

*« La grande majorité des pupilles (entre 60 et 70% tout au long des années 1970) vit dans des établissements-centres éducatifs ou professionnels, orphelinats, internats, Bons Pasteurs, foyers de jeunes travailleurs, centres de rééducation, maison de repos, instituts médico-*

---

1207 JABLONKA, Ivan, *Enfants en exil, transferts de pupilles réunionnais en métropole (1963-1982)*, op.cit., p.128.

1208 *Ibid.* p.128

1209 *Ibid.* p.13

1210 *Ibid.*, p.30

*professionnels, etc. Un petit quart est confié à des nourriciers et une minorité, constituée de bébés, est destinée à l'adoption <sup>1211</sup>».*

Ainsi il en ressort que « la majorité des enfants vit au sein d'institutions. La catholique Réunion fait beaucoup confiance aux établissements confessionnels<sup>1212</sup> ». Ceux-ci, comme les centres d'apprentissage offrent des encadrements spécifiques. Jugés trop religieux ou trop sévères, ils sont soumis à la critique dans l'ouvrage de Jablonka. L'historien explique qu'en fonction du lieu, « Naturellement, les situations sont mouvantes. Certains enfants, par exemple, grandissent dans un établissement avant de faire leur apprentissage auprès d'un artisan ; d'autres sont adoptés après avoir vécu quelques années au foyer <sup>1213</sup>». C'est le cas de nos deux victimes, pour lesquels a été privilégié le « parcours classique pour un pupille envoyé dans la Creuse (qui) consiste, après un passage dans le foyer de l'enfance de Guéret, à être placé dans une famille d'accueil (...) ou encore à travailler comme apprenti chez un agriculteur, un artisan ou un commerçant <sup>1214</sup>». Le corpus est donc représentatif de l'expérience dans la Creuse et ces témoignages constituent le point de départ à une réflexion sur les dérives de ces déportations, dont nous n'excluons pas les réussites et des parcours moins douloureux.

Les enfants sont confrontés, à leur arrivée, à des conditions aléatoires. Aux sentiments de perte et d'abandon s'ajoutent les sentiments d'incompréhension et de confusion. Jean Pierre Gosse est arrivé au foyer du Guéret dans la Creuse après un court séjour à Albi. Un bref séjour qui l'avait, dans un premier temps, réconforté. Il arrive à Guéret un 27 décembre et découvre l'absence d'organisation du foyer sur place :

*« L'accueil n'a pas été des plus chaleureux. C'est le moins que l'on puisse dire. Les équipes du foyer paraissaient débordées. Elles ne nous attendaient apparemment pas. En tout cas nous n'étions pas les bienvenus. Et nous avons compris pourquoi. « tous les gamins qu'on nous a envoyés n'ont pas encore été distribués et on en continue à en recevoir » ai-je entendu parmi le personnel <sup>1215</sup>».*

Aussi, l'auteur décrit un lieu d'accueil insalubre et mal agencé pour recevoir des enfants, allant jusqu'à qualifier les lieux de « dégueulasses ». Il décrit des méthodes d'adoption qui étaient inacceptables. Les enfants étaient alignés, « adossés au mur », pour être observés et ensuite choisis.

*« Et puis un jour, plusieurs paysans sont venus. Comme au marché à bestiaux. Ils venaient nous choisir comme si nous étions des vaches sur pied. Le rituel étaient toujours le même*

---

1211 *Ibid.*, p.47

1212 *Ibid.*, p.48

1213 *Ibid.*

1214 *Ibid.*

1215 GOSSE Jean-Pierre, *op.cit.*, p.26

*quand ils venaient. On nous hurlait: « Réunissez-vous! ». Alors, on se retrouvait à une trentaine, adossés au mur. La « foire » avait lieu une fois par semaine <sup>1216</sup>».*

Nous pouvons noter la proximité de cette scène avec celle de la vente des esclaves, mis en ligne de la même façon pour être vendus. Cette scène déshumanisante intègre le processus de négation que les enfants ont subi : perte de repères culturels et familiaux, perte de la langue créole, immersion dans un milieu inconnu et séparation des fratries. A l'issue de cet examen, Jean Pierre Gosse a été choisi par *Monsieur N* et il a pris la route le 9 février 1967 pour Jouillat. Il se souvient que son nouveau référent familial était équipé d'un bleu de travail et d'une paire de bottes ce jour-là.

Jean Jacques Martial raconte, lui aussi, la manière dont il a été accueilli dans son premier foyer avec Amélie et Alphonse, un couple de personnes âgées, qui lui ont immédiatement donné de l'affection. Il se souvient de l'endroit chaleureux où il a été accueilli et l'espoir qu'il a nourri de pouvoir se reconstruire dans ce foyer. Jean-Jacques Martial explique alors que, comme de nombreux enfants exilés, il a déchanté. Alors qu'il s'habitue tout juste à cette nouvelle famille, il sera déplacé vers une nouvelle famille d'accueil, apprenant ainsi que ce premier foyer n'était qu'une transition. Ainsi, chaque nouveau départ est un arrachement, une déchirure de plus pour ces enfants, en manque de repères. L'absence de stabilité n'a pas permis à la majorité des enfants exilés de se construire de manière équilibrée. Les enfants de la Creuse subissent encore aujourd'hui les conséquences liées à ce passé. Même si certains ont eu la chance de grandir dans un foyer stable, les témoignages font état des mauvais traitements subis dans les familles.

Jean-Pierre Gosse explique, avec un goût amer, quels ont été ces mauvais traitements qui lui ont été infligés. Et même s'il reconnaît que ces malheurs n'ont pas concerné l'ensemble des enfants déportés, il souhaite que la voix des exilés malheureux soit entendue et reconnue au travers de sa propre expérience :

*« Je dis JE parce que je suis loin de croire que tous mes alter ego réunionnais ont subi la même chose que moi. Je ne leur souhaite pas. Je sais par contre, comme ils l'ont raconté, que certains ont, au contraire, bénéficié de traitements corrects, voire excellents. Tant mieux pour eux. Des livres et des téléfilms ont déjà raconté cela. Et bien pour le rose, c'est donc déjà fait. Moi, c'est le noir que je raconte. Parce que je n'ai vécu que cela<sup>1217</sup> ».*

Il y a ici un aveu significatif de l'auteur qui souffre d'entendre les expériences de migrations réussies quand lui a souffert et souffre encore de ce statut de victime. Il y a ici une prise de position sur les éléments qui doivent être sélectionnés pour raconter cette histoire. Si

---

1216 *Ibid.*, p.27

1217 *Ibid.*, p.26

les exemples de migrations heureuses ont été donnés, les migrations malheureuses ont tout autant de place dans la reconstitution des faits de cette histoire. Dans le sens où « la mémoire, elle, est forcément une sélection <sup>1218</sup> », l'exigence est ici de considérer autant les expériences malheureuses que celles qui ont été heureuses.

Jean Pierre Gosse raconte son arrivée à Jouillat, avec ce monsieur en bleu de travail qui l'a sorti du foyer. Il découvre alors la grange dans laquelle il va dormir, ainsi que les champs dans lesquels il va travailler. Le premier jour, alors qu'il garde les moutons, il va découvrir que son déjeuner est composé des restes de table : « Il y avait du pain, des croûtes de fromage et des os auxquels étaient encore accrochés de la graisse et des nerfs. J'ai compris qu'il s'agissait des restes de sa table. J'étais ahuri <sup>1219</sup> ».

*« Qu'on se rende compte que, même si parfois ma situation a été acceptable, que ce que m'a fait l'État n'est pas excusable. Voilà ce que je mangeais et surtout avec qui j'ai mangé. Les restes de table, N les partageait en deux: une moitié pour le chien Whisky, une autre pour moi. Et dans ces restes, il y a avait souvent les rebus, les reliefs du repas de leur bébé. Son vomis aussi. Voilà ce que je mangeais <sup>1220</sup> ».*

Jean-Pierre raconte alors comment sa condition a été assimilée à celle d'un animal. L'auteur se souvient avoir écrit aux services sociaux pour dénoncer ces conditions de vie inacceptables. De même, il a tenté de discuter avec la famille qui l'avait accueilli, mais personne n'a su le comprendre et l'écouter. Il a tenté d'échapper deux fois à cette famille, sans succès. L'expérience de Jean-Pierre Gosse révèle à quel point il était difficile pour une enfant de contester ses conditions d'accueil à l'époque. Ivan Jablonka souligne « le fiasco de l'expérience creusoise <sup>1221</sup> » : mauvaises conditions d'accueil dans le foyer, mauvais suivi des assistantes sociales qui ne viennent pas visiter les familles d'accueil donc forcément ce manque d'encadrement est un terreau propice aux dérives.

Jean Jacques Martial, qui décrit son expérience en France hexagonale comme une torture comparable à celle de l'esclavage. Cette comparaison avec l'esclavage apparaît plusieurs fois dans le texte :

*« La peur. Aucun de nous en réagissait, n'essayait de s'enfuir, de se manifester. Nous ressemblions à nos ancêtres les esclaves : souffrir sans rien dire, encaisser le malheur sans réagir, garder le silence. Et personne ne savait pourquoi il se trouvait là <sup>1222</sup> ».*

Les deux auteurs dénoncent des traitements inacceptables et des conditions de vie dégradées : ils n'avaient pas la possibilité de se rendre à l'école comme les autres enfants, les

---

1218TODOROV Tzvetan, *Les Abus de la mémoire*, Paris : Arléa, 2004.p.14

1219GOSSE Jean-Pierre, *op.cit.*,p.30

1220*Ibid.*,p.31

1221JABLONKA Ivan (2007), *op.cit.*, p.129

1222MARTIAL Jean-Jacques, *op.cit.*,p. 13

repas ne leur étaient pas autorisés à table avec la famille, les conditions de logements étaient déplorables et ils devaient passer leurs nuits à l'extérieur, dans le froid. De plus, les conditions imposées n'offraient aucune perspective d'émancipation ou de rébellion, rendant encore plus inacceptable cette situation de captivité.

*« Et lorsqu'ils s'enfuyaient, ils étaient recherchés par des gendarmes accompagnés de leurs bergers allemands. La même façon de procéder qu'au temps où nos esclaves s'évadaient. Une fois repris, ils recevaient coups de fouet et coups de ceinture avant d'être enfermés et privés de nourriture <sup>1223</sup> ».*

Jean-Pierre Gosse et Jean-Jacques Martial décrivent donc leurs premiers pas en foyer et des expériences en famille d'accueil cauchemardesques. Ces témoignages révèlent la sombre réalité de ces migrations d'enfants. Malgré ces dérives dénoncées dans le foyer creusois et dont Michel Debré était au courant parce qu'il a été alerté, « le transfert creusois devient pour Debré et les services sociaux un idéal auquel il faudra se référer à l'avenir. En 1968, le préfet de la Réunion demande au DDASS d'assurer « le départ de contingents de ces enfants selon le rythme qui a été atteint en 1966 »<sup>1224</sup> ». Cette décision se prend alors même que les dérives dans le foyer creusois sont autant de scandales pour l'État français que de non-prise de responsabilité politique.

### **3.3.2.4 Énoncé des traumatismes**

Les deux auteurs invitent dans leurs récits à réfléchir sur les problèmes psychologiques qui ont été développés par cette expérience de la mobilité dans les années 1960. Ces problèmes concernent autant l'âge l'enfance que l'âge adulte. Ces témoignages soulèvent d'autres problématiques comme les difficultés d'intégration des Français ultra-marins en France hexagonale. Le traitement se rapproche du traitement réservé aux travailleurs étrangers et les représentations sur les Réunionnais sont faites de stéréotypes et de préjugés issus de la période coloniale. Les Réunionnais sont donc considérés comme une main d'œuvre issue de l'immigration étrangère et subissent donc la sous-qualification et les bas salaires comme les étrangers. Dans les années 1960, le principe de l'intégration des Français ultra-marins se pose.

---

<sup>1223</sup>*Ibid.*, p. 15

<sup>1224</sup>JABLONKA Ivan (2007), *op.cit.*,p.130

Les témoignages interrogent la notion d'égalité, près de vingt ans après le vote de la départementalisation et même au-delà. En effet, parus dans les années 2000, ces témoignages évoquent encore la difficulté française à reconnaître le fait colonial et également postcolonial. De même, la France n'arrive pas à inclure le fait colonial dans sa réflexion politique, gardant une interprétation coloniale du statut des victimes sans parvenir à s'extraire d'un schéma de pensée infantilisant et hégémonique. Si les Réunionnais ne s'adaptent pas c'est forcément leur caractère nonchalant qui est mis en cause. Les conditions sociologiques et économiques dans lesquelles les migrants ont grandi sont des facteurs qui peuvent expliquer les difficultés d'intégration. L'organisation contemporaine de ce contexte insulaire est forcément tributaire des constructions passées de la politique coloniale, qui ne saurait être assumée en tant que telle par une France satisfaite de sa mission civilisatrice dans les Outre-Mer.

Les descriptions des conditions d'accueil indiquent le décalage entre traitement des citoyens ultra-marins et hexagonaux. Les Réunionnais sont considérés comme des Français de seconde zone. Cette notion d'égalité soulève des questions autant politiques qu'identitaires. Comment alors se construire en France en tant que Français malgré les discriminations? Les témoignages posent le problème de la conception de la citoyenneté française pour les migrants. Le problème d'intégration des Réunionnais en Hexagone pose ainsi la question de l'identité française et de sa capacité à inclure et à tolérer la différence dans les années 1960, soit près de vingt ans après que l'île soit devenue département français.

Les témoignages d'enfants exilés mettent, en effet, à mal le discours politique sur l'accueil des ultra-marins en France hexagonale. Le lecteur découvre au fil de la lecture le racisme dont sont victimes les Réunionnais, ainsi que les représentations stéréotypées qui entourent ces derniers. L'intégration est difficile. Ce sont d'abord les différences de climat et d'environnement qui marquent les enfants à leur arrivée. Faire face au froid en France est un véritable « calvaire » pour Jean-Jacques Martial : « C'était un calvaire. J'avais beau superposer les couches de vêtements, j'avais l'impression que le froid pénétrait de partout<sup>1225</sup> ». Ils se souviennent encore à l'âge adulte, avec un goût amer, de ce froid qui les torturait quotidiennement. Ivan Jablonka décrit le froid comme l'un des symboles des difficultés d'intégration et comme l'une des conséquences directes d'un choc culturel. Il est décrit une véritable « aversion » au froid, dont les répercussions se manifestent sur la santé :

*« De fait, les maladies des voies aériennes supérieures sont fréquentes : gripes, rhumes, maux de gorge, bronchites sont le lot des Réunionnais qui débarquent en métropole.*

*L'acclimatation se fait péniblement et le froid devient synonyme de souffrance, voire de terreur<sup>1226</sup> ».*

Dans le film *A court d'enfant*, Carmélien fait face à ce froid insoutenable, qui pénètre partout dans les trous de la grange où il passe ses nuits. La première fois qu'il voit la neige, Carmélien croit voir du coton qui tombe du ciel. Ce petit garçon, à la peau noire qui voit la neige pour la première fois, est une attraction, pour ne pas dire une bête de foire. Il subit alors le rejet et le racisme de ces villageois qui décrivent la présence gênante d'un nègre au village. Sa famille d'accueil se demande d'ailleurs si ce petit garçon peut déteindre si on se met à lui frotter la peau. Le père de famille demande donc à sa femme d'éviter de frotter trop fort cet enfant qui n'a pas l'habitude de se laver.

Ces scènes de rejet de l'autre sont marquées par le sentiment d'incompréhension face à cette différence corporelle. Les paysans français n'avaient pas l'habitude de croiser beaucoup de peau noire dans leurs villages. Le racisme prend racine dans l'ignorance, la méconnaissance des familles d'accueil, qui ignorent pour grand nombre d'entre elles, que les Réunionnais sont aussi des Français. Ce racisme s'explique selon Ivan Jablonka par l'ignorance d'« une France rurale, ethniquement homogène, fermée au reste du monde parce qu'elle ne voyage pas et ne possède pas la télévision <sup>1227</sup>».

Dans les représentations des paysans français, la Réunion est une terre de misère où les enfants ne mangent pas, ne se lavent pas. Le traitement qui leur est réservé est forcément meilleur que celui qu'ils avaient chez eux. Le fait que les enfants soient forcés à dormir et à manger avec les animaux s'expliquerait par une vision d'une vie animale du Réunionnais dans son île délabrée. Les témoignages détaillent ces préjugés à la base des mauvais traitements infligés. Sans les excuser, Jean-Jacques Martial explique que ces préjugés auxquels ils ont été confrontés dans les villages découlent d'une méconnaissance généralisée jusque dans les services de l'État dans les années 1960.

*« Il faut préciser que les Français de la métropole n'étaient pas au courant de ce qui se passait à La Réunion, ils ne connaissaient pas les conditions de notre arrivée en France. Je ne sais pas exactement ce qu'on leur racontait, mais ils devaient probablement imaginer que nous étions orphelins, que notre famille ne pouvait plus s'occuper de nous et qu'ils nous évitaient ainsi la solitude et la misère <sup>1228</sup> ».*

Jean-Jacques Martial raconte que ce rejet du noir allait jusqu'à des violences corporelles, de la part des autres enfants. Il raconte comment il a subi des violences dans un camp de vacances au bord de la mer. Les autres enfants, cruels envers lui, le traitent de nègre

---

1226 JABLONKA Ivan (2007), *op.cit* p.29-30

1227 *Ibid.*, p.36

1228 MARTIAL Jean-Jacques, *op.cit.*, p. 35



et lui infligent des coups. Cette violence n'est alors pas seulement verbale ou physique, elle est profondément psychologique et provoque en lui un fort complexe. Il a du mal à accepter sa différence physique mais souffre aussi de sa langue créole, cette manière de s'exprimer qui l'empêche de parler aux autres et de se faire comprendre. Sa langue maternelle est alors vécue comme un frein à l'intégration. « Mon seul point faible restait la langue. Je mélangeais français et créole et j'étais souvent obligé de répéter ce que je disais parce que les gens ne me comprenaient pas<sup>1229</sup> ». Il explique que ce rejet des autres enfants et les moqueries sur sa manière de parler et de prononcer les mots lui vaudront des complexes d'infériorité qui le suivront même dans sa vie adulte.

Ivan Jablonka évoque ce décalage linguistique comme un handicap dans le processus d'intégration. Le créole est la langue maternelle des enfants, ce qui explique qu'ils peinent à s'exprimer correctement en français. Ils subissent les moqueries de camarades qui considèrent le créole comme le « parler petit nègre<sup>1230</sup> ». Cette difficulté à apprendre le français et à le parler conduit les enfants à des complexes par rapport aux camarades qui maîtrisent parfaitement la langue française. C'est ainsi que les Réunionnais ressentent un défaut dans l'intégration. Face à ce décalage, les enfants ne sont pas aidés par les services sociaux et les foyers car, selon eux, « l'abandon du créole pour le français permet d'entrer dans un processus de civilisation<sup>1231</sup> ». Il est essentiel « pour les promoteurs de la migration » de déclencher le « processus de déculturation<sup>1232</sup> ». Les méthodes d'application et les conséquences de cette déculturation importent peu, vu que le contexte de naissance de l'enfant n'est pas considéré comme une perte lors du transfert. Il n'y a donc aucune considération du contexte familial, culturel, sociologique de l'enfant dans le processus de la mobilité. « Le racisme qui frappe les enfants réunionnais les affecte d'autant plus qu'on leur a dit et répété qu'ils étaient des Français à part entière<sup>1233</sup> ». Ce décalage entre l'annonce d'une identité française et son application au quotidien provoque une confusion des identités chez les victimes. Cette confusion se construit d'ailleurs sur des questions de couleur, tant les faits de racisme ne sont pas isolés :

*« En 1966, le préfet de la Réunion reconnaît lui même l'existence d'un « problème ethnique » : « Le milieu le plus défavorisé de l'île étant essentiellement le milieu de couleur (origines africaine et malabare), il s'ensuit que la grande majorité des pupilles de l'État se compose d'enfants fortement colorés (...) »<sup>1234</sup> ».*

---

1229Ibid., p. 38

1230JABLONKA Ivan (2007), *op.cit*, p.33

1231Ibid., p.34

1232Ibid.

1233Ibid., p.35

1234Ibid., p.36

Jean-Pierre Gosse évoque lui aussi le racisme dont il a été victime. Les deux enfants dans sa famille d'accueil avaient interdiction de le saluer. «C'était sans doute la première fois qu'ils voyaient un noir et dieu sait ce que les parents avaient pu leur raconter à propos des négros<sup>1235</sup>». Il avoue que ce sont les moqueries et les remarques pleines de préjugés qui ont conditionné son regard sur lui-même. A force d'être pensé et considéré comme un animal, Jean-Pierre Gosse a fini par nier sa condition d'homme par ses nombreuses tentatives d'auto-destruction : tentative de suicide, alcoolisme, difficultés à construire une vie de famille. Jean-Pierre Gosse évoque ses difficultés avec une capacité d'auto-analyse dans laquelle toutes ses blessures sont des conséquences de ce vécu traumatisant dans l'enfance. Toute sa vie dépend de cet épisode et il n'a pas réussi à en sortir.

L'intégration et l'expérience de vie des petits exilés réunionnais est un échec pour les deux auteurs qui disent avoir subi la complexité des rapports entre Réunionnais et Français. Devenus adultes, ils admettent que l'intégration n'est toujours pas réussie, qu'ils ne se sentent pas vraiment chez eux en France et que leur construction identitaire est si fragile que même le retour à la Réunion ne leur permet pas de retrouver des racines, une terre d'origine, un système d'identification dans lequel ils se reconnaissent. Le thème du déracinement, de l'arrachement brutal à la terre natale entrave la reconstruction personnelle dans les ouvrages. Le souvenir de l'île est nourri de fantasmes, si bien que lorsqu'ils retrouvent cette île tant espérée, elle ne parvient pas à combler ce sentiment d'attente très fort développé pendant l'enfance et qui a été nourri d'illusion. A l'exemple de la sœur de Carmélien, qui revient sur l'île à l'âge adulte pour retrouver sa mère. Accompagnée de sa mère adoptive, elle ne reconnaît plus cet environnement et cette mère qu'elle a laissés. Le film se finit sur cette incapacité à revenir et à mettre des mots sur ce départ et sur le vide et l'oubli sur lesquels toute une vie s'est construite.

Il en est de même pour cette femme d'une trentaine d'années, adoptée en métropole à l'âge de deux ans et qui retrouve sa mère avec qui elle reste « très brève et évasive », alors même qu'elle ne l'a pas revue depuis des années.

*« Je ne lui ai pas révélé mon nom de famille, mon adresse, aucun élément permettant qu'elle puisse me contacter, car je n'ai pas envie qu'elle le fasse. Je n'ai tout simplement pas dans l'idée qu'elle puisse aujourd'hui avoir une place dans ma vie<sup>1236</sup> ».*

---

1235GOSSE Jean-Pierre, *op.cit.*, p.39

1236JABLONKA Ivan (2007), *op.cit.*, p.283

Le déracinement provoque une perte de repère et brouille la continuité des sentiments d'appartenance entre le passé et le présent. La rupture des liens familiaux ne semble pas trouver de réparation à l'âge adulte. Le déracinement provoque également une perte des souvenirs. Ces souvenirs sont confondus entre un fort sentiment de nostalgie, d'injustice et de désir profond de retrouver les souvenirs d'enfance, qui ne sont finalement que des idées confuses de ce que les victimes ont laissé à contre-cœur dans l'île. Jean-Jacques Martial, lorsqu'il retrouve sa famille dans l'île, cherche à s'identifier, à comprendre qui il est en regardant les membres de sa famille : « Je voulais être comme eux, je voulais être eux, posséder les mêmes racines <sup>1237</sup> ». Ce décalage entre la personnalité construite et l'être de l'enfance provoque un déséquilibre, qui ressort dans une écriture confuse de ce qu'ils pensent être cette île rêvée quittée trop tôt. Valérie Magdelaine- Andrianjafitrimo, dans son article « Les « déportés » de la Creuse : le dévoilement d'une histoire oubliée », publié en ligne dans la revue *Itinéraires* évoque la reconstruction du souvenir, qui devient fantasmé. L'île n'est plus réelle, elle est rêvée :

*« Chez Martial, les champs de cannes deviennent le lieu rêvé des jeux de l'enfance, alors qu'ils incarnent, dans l'imaginaire réunionnais, la mémoire de l'esclavage, de la souffrance physique et de l'exploitation économique. Chez Gosse, l'île est reconstruite par le prisme d'une nostalgie inconsolable : la nuit s'y coucherait à 23 heures et les enfants se baigneraient en compagnie des dauphins à la nuit tombante dans les eaux de Saint-Denis, connues pour leur dangerosité<sup>1238</sup> ».*

Ces témoignages permettent de prendre la mesure des traumatismes chez les victimes des déportations. Jean-Pierre Gosse explique qu'il a été, un jour, dénigré par un médecin du dispensaire du Guéret, le docteur Maudoux. Il a été profondément marqué par cet épisode de sa vie. Le docteur, après l'avoir examiné le 18 avril 1968 avait mentionné dans son rapport, la détection d'un âge mental en retard. La mention d'un âge mental de 9 ans et 2 mois sur son dossier l'a suivi toute sa vie et il l'évoque encore avec beaucoup de colère. Cette phrase dénigrante a enfermé toute sa carrière professionnelle dans une impossibilité de faire et d'être. Jean-Pierre Gosse reconnaît la confiance qui lui a manqué et qui explique selon lui son aptitude à s'auto-détruire dans chaque phase ascendante où il était amené à concrétiser quelque chose dans sa vie. Le témoignage devient alors un moyen de libérer cette souffrance accumulée pendant des années. Jean Pierre-Gosse explique avoir obtenu un CAP « (...) de plâtrier en six mois et avec mention <sup>1239</sup> ». En écrivant ce qu'il a réussi, il fait de l'écriture une thérapie, pour se prouver à lui-même ses capacités. Mais l'écriture montre vite ses limites. Jean-Pierre Gosse tente de passer outre les dénigrement subis mais son écriture s'enferme

---

1237MARTIAL Jean-Jacques, *op.cit.*,p. 82-83

1238MAGDELAINE-ANDRIANJAFITRINO Valérie, « Les « déportés » de la Creuse : le dévoilement d'une histoire oubliée », *Itinéraires* [En ligne], 2009-2 | 2009, mis en ligne le 02 juin 2014, consulté le 19 février 2016. URL : <http://itineraires.revues.org/254> ; DOI : 10.4000/itineraires.254.p.5

1239GOSSE Jean-Pierre, *op.cit.*,p.52

dans une haine constamment exprimée. L'écriture ne permet pas de dépasser cette haine. Le discours est ambivalent, car il se construit dans un auto-dénigrement permanent de l'auteur, qui renvoie ses propres réussites à une impossibilité d'être pleinement soi pour en profiter. Cette rage s'exprime dans une écriture douloureuse, furieuse : « A chaque fois que j'en reparle, j'ai mal au gosier. Mais putain! J'avais froid, j'étais gamin <sup>1240</sup>». Il raconte comment, à bout de force et d'espoir, il a essayé de mettre fin à ses jours un matin de l'année 1968, dans sa nouvelle famille d'accueil chez Monsieur G : « au lieu de me mettre au travail, je me suis pendu avec une chaîne à vache <sup>1241</sup>». Cette rage s'exprime dans un champ lexical familier, voire grossier. Son discours exprime la folie dans laquelle il est tombé, pensant qu'il était lui-même un animal à force de vivre avec les cochons.

*« J'allais devenir fou! Pour seuls amis, j'avais les porcs. J'avais fini par me déplacer comme eux quand j'étais seul: à quatre pattes. Je ne communiquais qu'avec eux. Je n'avais aucune perspective, aucun autre horizon que cette vie de misère, aucun ciel bleu. Que cette saloperie de vivre à vivre. J'ai fait le choix de me supprimer <sup>1242</sup>».*

Ainsi, Jean-Pierre Gosse décrit une vie entre phases de réussites et d'auto-destruction. Dans son chapitre *La liberté, Mireille, l'alcool*, il exprime le paradoxe de sa vie amoureuse, qui malgré le bonheur vécu l'a conduit à se détruire. Jean-Pierre Gosse avoue être devenu alcoolique, se refusant d'accéder aux opportunités.

*« Je n'avais pas l'habitude qu'on me porte de l'affection les quelques années que je venais de vivre ne m'avaient en tout cas pas familiarisé à cela. Alors c'est certainement à reculons que je me suis livré. Le travail, un début de vie sentimentale, une liberté toute nouvelle, tout cela j'ai eu du mal à l'assumer d'un coup. Je n'ai pas osé m'y adonner. Par peur ou par refus, j'ai pris une route chaotique alors que je sortais d'un chemin plein d'ornières: la route de l'alcool<sup>1243</sup> ».*

Les conséquences psychologiques soulignées par les victimes elles-mêmes permettent une première approche des conséquences du déracinement des pupilles. La brutalité du départ n'explique pas à elle seule la liste des effets psychologiques sur les enfants. Il y a aussi le manque de considération de l'environnement culturel et social qui n'est pas pris en compte dans la gestion des migrations et dans le « traitement » des enfants sur place. Il convient également de préciser que ces traumatismes se superposent à ceux déjà existants alors qu'ils étaient encore sur l'île. Car il y avait pour certains enfants déjà des problèmes accumulés à la Réunion, avant l'expérience de la mobilité. « Cette pérennité des problèmes, par-delà les années et les lieux de placement, constitue une évidence dont les pupilles eux-mêmes sont

---

1240Ibid., p.43

1241Ibid.

1242Ibid, p.43

1243Ibid, p.58

conscients<sup>1244</sup> ». C'est-à-dire que les problèmes antécédents s'ajoutent à ceux engendrés par l'exil, renvoyant l'ensemble des conséquences au déracinement vécu.

Les conséquences psychologiques du déracinement, des mauvais traitements et des difficultés d'intégration sont soulevées par Ivan Jablonka. Nous pouvons rapprocher son analyse des discours de réflexivité des victimes sur leurs propres traumatismes. A partir des registres des hôpitaux psychiatriques, l'historien mentionne des troubles psychiatriques comme la schizophrénie, la paranoïa, les troubles du raisonnement, des états mentaux fortement perturbés. Ces troubles sont mentionnés pour la plupart dans les témoignages des victimes. Ces maladies entravent bien évidemment l'insertion professionnelle des pupilles et leur insertion dans la société hexagonale. Selon lui, malgré les difficultés de « (...) de préciser le nombre de mineurs réunionnais qui souffrent de troubles mentaux à partir de leur arrivée en métropole. (...). La proportion, cependant, ne semble pas négligeable<sup>1245</sup>».

Ivan Jablonka relève « des symptômes de dépression nerveuse<sup>1246</sup> » qui conduisent les pupilles à renoncer leur apprentissage et formation. Il évoque les nombreuses tentatives de suicide comme « la matérialisation de cette souffrance<sup>1247</sup> ». Cette « instabilité malade » a été relevé dans des fratries où les sœurs et frères présentaient « les mêmes idées de suicide ». L'instabilité psychologique et psychique conduit les enfants exilés à développer une forme de « morosité ». L'absence de joie de vivre, la tristesse de plus en plus profonde et continue sont les symptômes dépressifs relevés. « Plus fréquemment encore, les fiches d'observation et les rapports de comportements signalent chez les pupilles, une morosité qui s'apparente à une forme de dépression latente<sup>1248</sup> ». Ivan Jablonka relève le « mutisme » dans lequel certains enfants s'enferment : « Il ne parle que par monosyllabes (café, douche, etc.) et le plus souvent se tourne face au mur<sup>1249</sup> ». Ces syndromes se rapprochent de ceux décrits par nos témoins-victimes qui évoquent une forme de « repli sur soi » et des difficultés à communiquer et à créer des liens avec l'autre. Ivan Jablonka souligne les conséquences physiques du repli sur soi, dont la maigreur et les maladies sont les plus visibles.

L'historien relève également des faits de déviance sexuelle (« des filles adeptes des virées nocturnes ou de la provocation sexuelle<sup>1250</sup> ») et de prostitution parmi les conséquences sur les pupilles, notamment chez les jeunes filles. Chez les garçons, ce sont des faits de violences contre les autres ou contre eux-mêmes qui sont relevés, à l'exemple de ce jeune

---

1244 JABLONKA Ivan (2007), *op.cit.* p.23

1245 *Ibid.*, p.15

1246 *Ibid.*, p.16

1247 *Ibid.*

1248 *Ibid.*, p.17

1249 *Ibid.*

1250 *Ibid.*, p.20

garçon qui « agresse les éducateurs, se tond les cheveux, ingère tous les médicaments qu'il trouve<sup>1251</sup> ». Ces violences conduisent aux formes de délinquance comme les vols et cambriolages. Est-il encore utile de préciser que ces maladies psychiatriques compromettaient fortement la réussite scolaire et l'insertion professionnelle des pupilles, anéantissant ainsi les chances de faire du plan migratoire une réussite ?

### **3.3.2.5 De la représentation de la victime à l'écriture de la victimisation**

La responsabilité des services sociaux sonne comme une non-assistance à personne en danger dans l'ouvrage d'Ivan Jablonka. Au vu des nombreux traumatismes soulignés, il convient de se demander pourquoi les services sociaux ne sont pas remis en question, dans leurs méthodes et pratiques. Lorsque l'expérience de la mobilité n'est pas concluante et que l'intégration de l'enfant pose problème, les services sociaux concluent à une « inadaptation<sup>1252</sup> » et à un « échec professionnel ».

Les conséquences du déracinement familial et social ne sont pas considérées comme des facteurs qui contribuent ou expliquent le mal-être des enfants. Pour Ivan Jablonka, il n'est pas évident pour la DDASS de dresser un bilan car « la souffrance exprimée par les jeunes réunionnais peut avoir des origines très diverses. (...) le manque de résistance, la permanence des problèmes préexistant à la venue en métropole, le déchirement provoqué par la migration<sup>1253</sup> ». Pourtant, les nombreux échecs ou dénonciations de dérives n'ont pas empêché les services sociaux de poursuivre dans cette logique d'intégration par l'effacement des données de l'enfance.

Peu d'efforts de compréhension sont relevés dans les rapports des services sociaux. La responsabilité revient à l'enfant qui ne fait pas suffisamment preuve de volonté pour s'intégrer alors même que la mobilité est une chance unique donnée à l'ultramarin. Ivan Jablonka évoque la « morale de l'effort, typique du XIX<sup>e</sup> siècle et du premier XX<sup>e</sup> siècle<sup>1254</sup> » pour expliquer « la dureté » des services sociaux, des institutions qui gèrent les exilés. La volonté individuelle est au centre de l'interprétation, si bien que l'enfant qui résiste ou fait part

---

1251 *Ibid.*, p.19

1252 *Ibid.*, p.19

1253 *Ibid.*, p.20

1254 *Ibid.*, p.21

de symptômes dépressifs joue la comédie ou fait preuve d' « un manque d'effort, une mauvaise volonté ou une nature viciée<sup>1255</sup> ».

Les services sociaux, par le biais de leurs méthodes, fonctionnements et rapports rendus, ont construit une image de l'enfant incapable de s'adapter et responsable de sa situation. Les termes relevés par Ivan Jablonka dans son analyse menée sur les documents sociaux, notamment ceux qu'il a pu consulter aux Archives départementales de la Réunion, révèlent une représentation du Réunionnais paresseux. Les termes relevés sont les suivants : « assisté perpétuel », « don juan », « paresseux », « attitude de parasite », « l'inertie et l'irresponsabilité », « indolence ». La liste des défauts ne s'arrête pas à l'attitude au travail, c'est le comportement du Réunionnais en général qui est décrit. Le Réunionnais est alors perçu sous des traits de caractère généralisé, peu avantageux : « Clochard en puissance, délinquant, violent, prétentieux ». Ces conclusions apparaissent dans les rapports sociaux, non pas comme des conséquences d'un déracinement ou du découragement face à l'exercice de l'intégration. Elles apparaissent comme les raisons même des difficultés d'intégration. Une inversion des responsabilités a donc construit et alimenté un grand nombre de préjugés et de stéréotypes à propos du Réunionnais, comme sa nonchalance, sa paresse et son manque de volonté. Appuyés par des arguments sociaux, ces conclusions ont construit des stéréotypes. Le Réunionnais devient une victime responsable de ce qui lui arrive. Ce sont ses traits de caractère qui justifient ses difficultés à s'intégrer et non pas le milieu hexagonal qui n'est pas propice à son insertion. Ivan Jablonka établit un rapprochement subtil :

*« Ces portraits correspondent à des préjugés qu'on retrouve par exemple chez les administrateurs coloniaux d'Afrique, prompts à persifler l'esclave apathique ou le Noir paresseux. D'ailleurs, en 1975, le DDASS de la réunion juge lui même que le jeune Réunionnais est « par nature rêveur et nonchalant ». <sup>1256</sup>».*

Les services sociaux considèrent les Réunionnais comme des victimes d'eux-mêmes, de leur nature qui ne les avantage pas dans les relations sociales et professionnelles. Ce schéma de représentation du Réunionnais dans une constante victimisation se retrouve dans le discours même de la victime qui témoigne. L'auto-dénigrement prend la forme d'une continuité établie entre le discours dénigrant reçu et l'assimilation de ce dernier.

Il y a, en effet, dans ces témoignages des enfants de la Creuse une victimisation constante où tout ce qui est entrepris dans la vie est ramené à cet épisode traumatisant de l'enfance. Toute la vie adulte en découle, si bien que l'adulte n'est plus responsable de ses choix mais bien soumis aux répercussions des violences subies pendant l'enfance. Le déni de

---

<sup>1255</sup>*Ibid.*, p.22

<sup>1256</sup>*Ibid.* p.67

responsabilité devient alors plus facile à construire que la capacité de résilience. L'ensemble des actions, des événements, des fautes commises au long de la vie, sont exprimées comme une conséquence de l'exil forcé. Si bien que ces discours de victimisation enferment leurs auteurs dans un statut d'éternelle victime, où tout est relié à la souffrance de l'enfance. L'adulte n'arrive pas à être, à devenir et à évoluer autrement que dans ce discours stigmatisant et infériorisant, d'abord venu de la société d'accueil.

Les auteurs décrivent alors les souffrances sans parvenir à les dépasser dans l'écriture. Valérie Magdelaine-Andrianjafitrimo explique que ce « (...) paradigme récurrent de l'imaginaire réunionnais, celui du petit Créole, dépossédé de tout, et surtout de lui-même, par des puissances hégémoniques qui perpétuent les formes de l'oppression coloniale (...) sont autant de ces traits redondants que les récits des enfants de la Creuse viennent réactiver et radicaliser<sup>1257</sup> ».

L'écriture est certes exutoire, thérapeutique, mais ce passé est écrit dans un discours de victimisation constante, tant l'injustice vécue est grande et le sentiment d'injustice qui l'accompagne est dur à gérer. Les auteurs ne parviennent pas à dépasser la condition dans laquelle ils ont été enfermé pendant l'enfance. La négation de l'être semble avoir conditionné le reste. Jean-Pierre Gosse exprime cette incapacité d'oublier cette négation de soi et établit un parallèle avec l'esclavage. Le traitement des enfants de la Creuse équivaut selon lui à un traitement esclavagiste. « Enfin, parfois, j'arrivais à oublier d'où je venais et ce qui m'avait construit: l'esclavage, la «sous- homminisation », la négation de ma personne <sup>1258</sup> » :

*« Avoir été animal ne s'oublie pas rapidement. Il faut perdre l'habitude de réagir bestialement. Il faut s'astreindre à penser que l'on fait partie de la race des humains. Mais quand durant des années on vous a nié ce droit, on l'occulte <sup>1259</sup> ».*

Ce rapprochement entre l'asservissement des enfants et celui des méthodes esclavagistes installe l'histoire des enfants de la Creuse dans la continuité de l'histoire de l'esclavage. Le symbole est fort dans ces témoignages. Le vocabulaire utilisé, même par des témoins, ramène à cet épisode historique.

*« La gare de Guéret et le foyer de l'enfance accueillent les pupilles dans une certaine improvisation : arrivée en avril 1966 à l'âge de trois ans, une jeune femme évoque une « gare de triage » et une dame est choquée par le spectacle d'enfants qu'on « parque comme des bêtes ». <sup>1260</sup> ».*

---

1257MAGDELAINE-ANDRIANJAFITRINO Valérie, « Les « déportés » de la Creuse : le dévoilement d'une histoire oubliée » (2014), *op.cit.*, p.2

1258GOSSE Jean-Pierre, *op.cit.*, p.59

1259*Ibid.*, p.59

1260JABLONKA Ivan (2007), *op.cit.*, p.129



C'est ainsi que lorsqu'en 1975, « Pierre Denoix, directeur général de la santé et proche conseiller de Simone Veil, écrit au préfet de la Réunion pour condamner l'entreprise<sup>1261</sup> », il évoque une « déportation » d'enfant dans sa lettre. S'appuyant sur les conclusions d'un groupe de psychiatrie infanto-juvénile, Pierre Denoix demande que cessent de « telles pratiques » en référence aux transferts de pupilles. Le terme de « déportation » alors utilisé dans un courrier officiel exaspère Michel Debré qui souligne l'utilisation exagérée du terme pour décrire les migrations d'enfants. Tout le paradoxe de l'histoire des enfants de la Creuse réside en ce point central d'interprétation de ces transferts d'enfants. Les décideurs politiques n'ont pas inclus dans leur réflexion les désagréments et les dérives. La mobilité n'est pas perçue sous l'angle émotif et subjectif avec lequel les victimes rapportent les faits. A propos de cette migration, Ivan Jablonka précise que « Les déceptions qu'elle a fait naître, les souffrances qu'elle a causées n'ont jamais pesé dans la réflexion, si tant qu'il y en eut une. Ceci conduit à s'interroger sur les mécanismes de la décision<sup>1262</sup> ».

Dans cette histoire, c'est l'émotion qui domine : la comparaison avec l'esclavage, la traite, les déportations. Ces mots ont un sens fort dans l'histoire et sont utilisés pour libérer la force émotionnelle qui entoure cette histoire des enfants de la Creuse et le manque de reconnaissance de ces victimes. « Derrière ces stratégies linguistiques, il y a aussi des enjeux mémoriels<sup>1263</sup> ».

---

1261 *Ibid.* p.143

1262 *Ibid.* p.149

1263 *Ibid.* p.222

### **3.3.3 Après le dévoilement, l'écriture de l'histoire des enfants de la Creuse**

#### **3.3.3.1 Qui sont les responsables ?**

Michel Debré a défendu jusqu'au bout de son mandat sa vision positive du plan politique pour favoriser la migration des Réunionnais. Quand l'opposition lui signifiait le mauvais accueil des Réunionnais en France hexagonale, Michel Debré répondait avec conviction que la mobilité était une chance pour eux. Comme le précise Ivan Jablonka, le projet de mobilité n'avait pas pour projet de détruire les enfants mais plutôt de les sortir de leur précarité. Le plan migratoire n'était donc pas mal-intentionné.

*« Michel Debré et la DDASS de la Réunion n'ont pas pour objectif de détruire la personnalité des enfants. Au contraire, s'ils font tout pour les éloigner de leur famille et les extirper de leur milieu d'origine, c'est qu'ils ont la volonté de leur faire prendre un nouveau départ, loin de la misère où ils sont nés, loin de l'ignorance et de la violence<sup>1264</sup> ».*

Michel Debré a ainsi défendu ardemment les projets de départs organisés sous l'égide du Bumidom et rejeté toutes les accusations de maltraitance sur les enfants déportés vers la Creuse. Il a fallu que les médias s'emparent du sujet pour mettre en lumière l'envers du décor de ces migrations. Les victimes ont pu exposer leur version des faits dans les médias, première tribune des enfants de la Creuse. Les témoignages apportent à la reconstitution de cette histoire des faits personnels. Les paroles de victimes viennent contredire un discours politique, qui à l'exemple du rapport IGAS ne reconnaît pas la souffrance des victimes et rappelle que ces départs étaient organisés de manière tout à fait légale.

Jean-Pierre Gosse et Jean-Jacques Martial prennent la plume pour dénoncer une traite d'enfants organisée par l'État. Selon eux, il n'était pas alors question d'aider les enfants réunionnais à grandir dans de meilleures conditions mais plutôt de rendre service à la population rurale dans des zones dépeuplées des campagnes françaises. Les auteurs regrettent que l'État ait failli à suivre l'évolution des migrants sur place et qu'il n'ait pas considéré les plaignants qui se sont manifestés dès 1963.

Pour autant, Jean-Pierre Gosse dénonce cette déportation sans accuser Michel Debré. Selon lui, la responsabilité revient à l'assistante sociale en chef « Mlle Y » et au directeur à

---

<sup>1264</sup>*Ibid.*, p.47

Guéret, qu'il appelle « Mr X ». Selon lui, c'est une machination des assistants sociaux et du directeur du principal foyer d'accueil qui serait à l'origine des nombreuses plaintes.

*« C'est elle qui a manigancé le voyage vers la métropole après avoir gagné la confiance des familles grâce à la colonie de « vacances » de Hell-Bourg. C'est elle encore qui, après nous avoir envoyés en métropole est venu officialiser la chose avec les familles <sup>1265</sup>».*

Ce « Mr X » et cette « Mlle Y » sont respectivement « J.B » et « Mlle P », selon les informations relevées dans l'étude d'Ivan Jablonka. J.B est Directeur départemental de la population et de l'aide sociale, puis directeur départemental de l'action sanitaire et sociale. Nommé dans la Creuse en 1965, il facilite et augmente les transferts avec le concours de sa fiancée Mlle P, assistante sociale réunionnaise qu'il arrive à faire venir à Guéret. L'accusation ciblée de Jean Pierre Gosse contre l'assistante sociale et le directeur de la DDASS nommé dans la Creuse, déresponsabilise Michel Debré et la politique migratoire qu'il a pensé et organisé : « Je pense qu'à un haut niveau, c'est à dire au niveau de celui du président de la République, des ministres, voire des cabinets, ce sont de bonnes intentions qui ont guidé l'action<sup>1266</sup> ». Pour autant, Jean-Pierre Gosse n'exclut pas la responsabilité actuelle de l'État qui refuse quarante ans après les faits de reconnaître une erreur et une négligence politiques à l'époque :

*« L'état. A l'état ! Même en tapant au plus haut, rien n'y fait. Chirac, ou quelqu'un pour lui, a bien répondu aux lettres que ma femme lui a écrites, mais bon. Avec l'association des Réunionnais de la Creuse, nous avons également été reçus par le chargé de l'Outremer à l'Élysée en février 2003. Sans qu'il ne sorte de cette entrevue, rien de constructif. Au moins, sais-je maintenant que « déporté réunionnais » est une expression taboue au palais de la République <sup>1267</sup>».*

Jean-Jacques Martial tient le même discours accusateur en dénonçant les mensonges de la DDASS. Cette volonté de dénoncer les dérives des services sociaux est au cœur de son récit, où il entend dire « La vérité 40 ans après ». Ses accusations portent sur les déclarations mensongères et les fausses déclarations effectuées par les services sociaux, chargés d'évaluer et d'examiner les familles à l'époque.

*« La DDASS reprochait à notre famille de vivre dans une case précaire, sans hygiène. Elle affirmait que papa ne travaillait pas toujours et que maman était partie vivre avec un concubin. Ils prétendaient que j'étais de santé fragile ce qui, à l'époque, était complètement faux. La DDASS dressait un tableau épouvantable et tout à fait inexact de notre situation. Bien sûr, nous étions pauvres et notre case n'était pas luxueuse. Oui mon père et ma mère étaient séparés, mais nous n'étions pas abandonnés <sup>1268</sup>».*

---

1265GOSSE Jean-Pierre, *op.cit.*, p.75

1266Ibid.

1267Ibid., p.76

1268MARTIAL Jean-Jacques, *op.cit.*,p. 72

Quelle est donc la responsabilité des services sociaux et quelle est celle de l'État dans ces dérives ? Ivan Jablonka remet en cause la méthode des services sociaux, notamment dans leur prise d'autorité et la mise sous tutelle des enfants. Une fois pris en charge par les assistants sociaux, les parents n'avaient plus droit de voir leurs enfants. La méthode des services sociaux pour éloigner les enfants de leurs parents consiste selon Ivan Jablonka en un « processus d'élimination des parents (qui) commence sur place, à la Réunion<sup>1269</sup> ». Il indique que de nombreuses stratégies étaient mises en place pour « justifier une rupture définitive » :

*« Les services sociaux font alors valoir des empêchements matériels (misère, malpropreté, maladie), des menaces éducatives (négligences lourdes, mauvais traitements- ou des impératifs moraux (alcoolisme, prostitution) <sup>1270</sup>».*

A ces stratégies s'ajoutent l'interdiction ou la réglementation des visites de la famille dans les foyers pour ne pas « remettre en cause la pédagogie que la DDASS de la Réunion entend appliquer <sup>1271</sup>». Dans ce contexte, le consentement des familles est remis en question car elles ne sont plus autorisées à suivre l'évolution des enfants une fois que le diagnostic social est établi. La migration est d'autant plus douloureuse qu'« une fois les enfants transférés en métropole les relations avec leur famille deviennent encore plus malaisées <sup>1272</sup>». Une fois sur place, les familles sont davantage écartées de la vie du migrant, à tel point que les visites en France hexagonale de la famille sont volontairement empêchées par la DDASS qui considère « qu'elle est la seule en mesure de veiller sur les pupilles <sup>1273</sup>». Le manque de flexibilité des services sociaux face aux familles désireuses d'entretenir des liens apparaît comme un arrachement supplémentaire après le déracinement. Ce fonctionnement qui consiste à éliminer tout lien familial avec l'enfant conforte la domination et la main-mise des services sociaux sur la vie des pupilles. L'objectif est de limiter fortement les marges de manœuvre de ces derniers et de les isoler pour éviter les tentatives de révolte. L'enfant est volontairement tenu à l'écart, enfermé et séparé de ses frères et sœurs et les « éducateurs jouent un rôle dans le relâchement des liens<sup>1274</sup> » :

*« Si les services sociaux se montrent réticents à autoriser les relations entre enfants et parents, c'est qu'ils ont l'ambition de sauver les uns en les soustrayant à l'influence des autres<sup>1275</sup> ».*

---

1269 JABLONKA Ivan (2007), *op.cit.*, p.38

1270 *Ibid.*

1271 *Ibid.*

1272 *Ibid.*, p.39

1273 *Ibid.*, p.41

1274 *Ibid.*, p.43

1275 *Ibid.*

Nous l'avons vu dans les témoignages, ces séparations provoquaient une grande souffrance chez les petits Réunionnais. Les services sociaux procédaient à des choix arbitraires pour organiser les déplacements, devenus successifs, trop nombreux et brutaux. De même, des erreurs d'orientation sont relevées, si bien que des pupilles envoyés dans une formation se retrouvent à en faire un autre, sans possibilité de changement ou même de contestation de l'erreur. Ivan Jablonka parle « d'inertie bureaucratique<sup>1276</sup> ». Cette inaction des services sociaux a permis aux violences sur enfants de se produire et de se perpétuer en toute impunité notamment dans la Creuse :

*« Ce type d'asservissement ne s'observe que chez des particuliers -agriculteurs, artisans ou bourgeois. Il prospère en raison de la passivité de la DDASS de la Réunion et de la métropole. Dans la Creuse et le Tarn, de nombreux pupilles ne voient l'assistante sociale qu'une fois par an, et encore furtivement<sup>1277</sup> ».*

A cette inertie s'ajoute une part de responsabilité de l'État français, mis en cause dans le discours de l'historien. La responsabilité de l'État réside dans sa passivité devant les faits signalés. « Lorsqu'elle est mise au courant, l'administration tend à minimiser les faits ». De même, les « plaintes sont jugées « exagérées » et classées sans suite<sup>1278</sup> ». Pourtant, des violations des règles du contrat de travail sont dénoncées.« Dans certains cas, les conditions de travail et de vie sont telles qu'elles s'apparentent à des violences caractérisées<sup>1279</sup> ». Par dessus tout, celle qui a rendu possible ce « scandale » d'État, c'est l'« idéologie de l'intégration républicaine » :

*« Cette incapacité de considérer la spécificité des pupilles, originaires d'une île lointaine et sous-développée, lésés de problèmes sans nombre, provient d'une méconnaissance de la situation réunionnaise, mais aussi d'un espèce d'optimisme naïf de l'idéologie de l'intégration républicaine, qui imprègne les DDASS comme elle a nourri l'Assistance publique, suppose que le défi de la migration est d'ores et déjà gagné puisque les enfants sont français<sup>1280</sup> ».*

Ivan Jablonka souligne ici ce qui est, selon nous, le problème central de la politique française dans les Outre-Mer, à savoir le manque de considération des spécificités locales. Leur existence n'est pas prise en compte dans cette « idéologie républicaine » qui entend pourtant défendre l'intégration, mais selon ses principes et ses règles. La difficulté française à sortir de son hégémonie, qui consiste à « imposer » un modèle de développement humain et

---

1276Ibid., p.61

1277Ibid., p.66

1278Ibid.

1279Ibid.

1280Ibid., p.58

de développement politique, sous le principe de l'unité nationale rend ambiguë l'utilisation du terme « diversité » en France.

Les causes de l'échec de la migration ne sont pas seulement humaines. Le plan migratoire a été remis en cause car il a échoué à remplir sa mission principale, à savoir l'insertion professionnelle des pupilles. Ce taux d'insertion, mesuré des années après la fin de la politique migratoire de Debré, permet de désigner les responsabilités et les causes. Les difficultés d'insertion des pupilles Réunionnais dans le tissu social et professionnel hexagonal, et plus largement de la population réunionnaise, révèlent non les disparités qui empêchent l'égalité quant à l'insertion entre le territoire hexagonal et l'île, mais aussi une incapacité du système politique et social français d'intégrer les différences et d'adapter ses méthodes en conséquence. L'analyse des causes des échecs professionnels et scolaires des pupilles par une mise en lumière des « causes structurelles qui gisent au cœur du système <sup>1281</sup> » d'Ivan Jablonka intéresse notre propos. L'historien avance la cause du niveau scolaire à la base très faible des Réunionnais et les difficultés à parler français. D'ailleurs, « La situation est particulièrement préoccupante à la Réunion puisque 72 % des candidats sont éliminés aux examens psychotechniques organisés par l'ARFRMO <sup>1282</sup> » :

*« Tous les rapports déplorent les problèmes d »expression française que rencontrent les petits créoles. Lors des textes psychométriques, les psychologues ne tiennent pas toujours compte de ce décalage et certains enfants sont déclarés « débiles légers » sans l'être , avec un QI inférieur à 70<sup>1283</sup> ».*

Ces lacunes dans les bases même de la lecture, l'écriture et les mathématiques excluent d'emblée les Réunionnais à qui une formation avait été promise. Ceci expliquerait pourquoi ils sont orientés vers les métiers peu ou non qualifiés.

*« Une fois l'échec constaté, les services sociaux n'ont d'autre solution que de faire entrer d'urgence le pupille en FPA, voire à l'usine, cet expédient évite le chômage, mais la formation tant attendue est restée un mirage <sup>1284</sup> ».*

Ces paramètres expliquent le décalage entre l'attente et l'espoir des jeunes Réunionnais, déçus face à la réalité que présente l'insertion professionnelle en France. Les discours de promesse sur l'ascension sociale se heurtent aux réalités locales d'un système éducatif qui ne porte pas les élèves Réunionnais à un niveau suffisant. Les difficultés à apprendre la langue française pour des Réunionnais dont la langue maternelle est le créole

---

1281Ibid., p.56

1282Ibid.

1283Ibid., p.57

1284Ibid.

creusent davantage cet écart entre les besoins de la formation et sa réelle mise en application. Confrontés au système éducatif hexagonal, les désillusions sont nombreuses parce que ce système n'est pas intégratif.

Plus largement, le problème visé est identitaire car la population réunionnaise n'est pas « façonnable » à souhait. L'intégration demande des efforts de la patrie et semble-t-il elle n'était pas prête à les fournir, au vu de l'idéologie de l'intégration qui a guidé l'entreprise de mobilité.

Bien que les travaux historiographiques se soient emparés du sujet et que les responsables sont de plus en plus désignés, la tension est encore palpable plus de quarante ans après les faits. Les victimes tentent par le récit sur leur souffrance personnelle d'entamer un processus de réparation psychologique du traumatisme vécu et d'amorcer la réhabilitation d'un pan historique méconnu et non reconnu dans l'histoire de l'île. Les plaintes pour enlèvement déposées contre l'État intègrent un processus de réhabilitation de la victime. La désignation d'un responsable est nécessaire pour le travail personnel de l'enfant, mais c'est aussi une nécessité au regard de l'histoire collective.

### **3.3.3.2 L'écriture est un événement de l'histoire : les fonctions individuelles et collectives du témoignage**

Dans le processus de mise en lumière de cette histoire, les témoignages des victimes ont été les détonateurs qui leur ont permis de se faire connaître et d'interroger ce pan de l'histoire de l'île. Valérie Magdelaine-Andrianjafitrimo évoque une « mécanique de dévoilement » autour de l'événement historique, dans lequel les témoignages jouent un « rôle fondateur » :

*« Après ces témoignages, elle a fait l'objet d'ouvrages scientifiques. Puis la fiction à son tour s'en est emparée, (...) Cette mécanique du dévoilement montre le rôle fondateur du récit donné pour vrai dans la reconquête de l'histoire qui finalement ne devient objet de préoccupation qu'une fois que l'événement a été rapporté, mis en discours<sup>1285</sup> ».*

Les témoignages agissent dans le cas d'événements historiques douloureux comme constitutifs de cette histoire. Le plus souvent catalyseurs, les témoignages reconstituent des

---

1285MAGDELAINE-ANDRIANJAFITRINO Valérie, « Les « déportés » de la Creuse : le dévoilement d'une histoire oubliée » (2014), *op.cit*, p.2

faits ignorés ou occultés et induisent une reconsidération de l'histoire à la lumière des faits rapportés. Ces « récits donnés pour vrai », comme les appelle Valérie Magdelaine-Andrianjafitrimo sont dans le cadre des récits sur l'horreur des témoignages qui apparaissent « comme une voie d'accès incontournable aux phénomènes du passé<sup>1286</sup> » selon Judith Lyon-Caen et Dinah Ribard. Ces auteurs, dans l'Historien et la littérature, mettent en avant « le témoignage, y compris le plus littéraire (c'est-à-dire marqué explicitement par un travail littéraire et publié comme tel)<sup>1287</sup> ». Elles interrogent ainsi le lien opérant entre témoignages subjectifs et travail de l'historien. Elles admettent que « Les historiens observent à l'égard de ces témoignages une attitude variable » car :

*« (...) la mémoire qui joue des tours, travaillée qu'elle est par l'oubli, le refoulement mais aussi l'influence des autres écrits, de témoignages notamment, en circulation autour de lui. De ce point de vue, le témoignage est un « mauvais » document, au même titre que d'autres textes souvent qualifiés de littéraires, journaux intimes, récits, chroniques<sup>1288</sup> ».*

Mais elles expliquent comment l'histoire doit à la littérature certaines de mises en lumière de ses pans les plus douloureux. J. Lyon-Caen et D. Ribard prennent pour exemple l'histoire du goulag soviétique, qui a été rendue publique par deux textes : *Une journée d'Ivan Denissovitch* d'Alexandre Soljentsyne publié en 1962 et les *Récits de la Kolyma* de Varlam Chalamov. De même elles rappellent l'importance des témoignages des victimes de la Shoah pour la reconstitution de la mémoire des victimes. Ainsi, elles soulignent l'importance des textes littéraires qui ont contribué à faire connaître l'histoire avant même que les historiens ne mettent en lumière ces événements. « La connaissance de certaines périodes ou de certains faits semble même indissociable des témoignages littéraires qui les ont, dans un premier temps du moins, rendus publics<sup>1289</sup> ».

Cette réflexion peut-être rapprochée des témoignages des enfants victimes des départs forcés. Ceux-ci sont des « déportations » dans la majorité des discours des victimes. Cette requalification exige une reconstitution des faits à la lumière des discours des principaux concernés. Les témoignages des enfants de la Creuse ont cette particularité de mettre sous tension le *je* et le *nous*, l'histoire individuelle et l'histoire collective. La comparaison avec les traitements esclavagistes demande une nouvelle analyse des conditions d'accueil et une reconsidération du traitement de ces enfants. Les victimes évoquent un « enlèvement », des « arrachements » à leurs familles. Soumises aux interrogations, les requalifications de ces

---

1286 LYON-CAEN Judith, RIBARD, Dinah, *op.cit.*, p.48

1287 *Ibid.*

1288 *Ibid.*, p.46

1289 *Ibid.*, p.48



migrations révèlent une part d'émotion non négligeable à prendre en compte dans cette histoire.

Jean-Jacques Martial est conduit par l'envie de dire, d'écrire, de faire exister cette histoire. Au delà de la motivation à écrire l'histoire de l'île et de dénoncer ce qui relève d'un scandale politique, il y a le travail que l'individu entame quand il prend la plume. L'écriture devient alors éveil des consciences et thérapie individuelle, entre volonté d'émancipation personnelle et réappropriation de l'histoire collective. Ecrire est une nécessité qui s'est présentée à lui très tôt. « J'ai acheté plein de cahiers et des stylos pour commencer à écrire mon histoire. Je savais qu'un jour je publierais ce récit. Mon cerveau longtemps éteint venait juste de se réveiller <sup>1290</sup> ». L'écriture est un acte de mise en lumière, une action préméditée, anticipée. L'écriture ramène à la vie ce qui était « éteint » et le témoignage décrit la souffrance, le martyre. Pendant les viols dont il a été victime, le beau père de Jean-Jacques Martial, lui disait alors que « « Ce sera notre secret à tous les deux », me chuchota t-il. Je pleurais, ne réagissais plus. Mon âme s'était éteinte. Je devenais fou <sup>1291</sup> ». L'écriture vient briser ce silence et réactive le moteur de vie. Le travail de réparation commence avec l'écriture, qui défie l'indicible et ose briser les tabous. L'auteur raconte avoir déposé plainte contre Roland, son beau père, mais il n'y a pas eu de procès car les faits étaient trop anciens. Le processus de réparation juridique n'a donc pas abouti. A 14 ans et demi, Jean-Jacques est officiellement devenu le fils de Roland et Nicole B par un décret d'adoption. Cet événement a été pour lui une torture supplémentaire. Son bourreau est devenu son père. Il explique avoir eu honte de cette adoption.

Jean-Jacques Martial a ainsi vécu une dépossession totale de son identité et de sa personnalité. Le nom imposé par le bourreau lui-même rappelle le schéma d'attribution des noms aux esclaves, établissant ainsi un nouveau parallèle avec l'histoire de la traite. La négation de l'être passe ici par un processus de dépossession culturelle, familiale et identitaire. Le symbole du changement de nom est alors très douloureux dans la vie de ce jeune garçon qui a tout perdu.

*« Après m'avoir volé mon île et ma famille, l'amour de tonton et tata, après m'avoir violé, voilà qu'il me dépouillait aussi de mon nom. J'aurai pu garder Martial accolé à B. mais je ne savais pas que j'en avais le droit. De toute façon, je n'aurais de cesse tant que je n'aie récupéré mon nom <sup>1292</sup> ».*

L'ensemble de sa lutte se focalise alors sur la quête de ce nom perdu, symbole de cette identité qui fut sienne avant que les actes de souillure ne l'atteignent physiquement et

---

1290MARTIAL Jean-Jacques, *op.cit.*, p. 74

1291Ibid., p. 45

1292Ibid., p. 46

psychologiquement. L'histoire des enfants de la Creuse n'est pas seulement construite sur le traumatisme du déracinement. L'arrachement à la terre natale constitue le premier événement traumatique dans la vie des enfants exilés. Le racisme ordinaire, les mauvais traitements quotidiens, les violences verbales, physiques, sexuelles ainsi que la procédure d'adoption sont autant de traumatismes qui enferment l'enfant exilé dans un schéma de négation. Le drame est que ce schéma s'étale tout au long de la vie. Cette écriture focalisée sur les événements traumatiques, parce que leur gravité outrepassent tout autre événement de la vie de l'enfant, enferme l'épisode des enfants de la Creuse dans une tragédie. Chaque départ est maudit et il n'y a aucune place dans le témoignage pour une migration réussie. Bien que Jean-Pierre Gosse évoque ces migrations réussies qui selon lui, ont suffisamment été relatées, il fait rapidement l'impasse sur la question. Son objectif est de raconter comment ces départs ont détruit et non de mettre en avant le côté « rose » de l'affaire : « Et bien pour le rose, c'est donc déjà fait. Moi, c'est le noir que je raconte. Parce que je n'ai vécu que cela<sup>1293</sup> ».

Ainsi la représentation des départs dans les témoignages du corpus est négative. La prise de position, la subjectivité et l'émotion des textes travaillent à reconstituer l'histoire dans son angle tragique, bien que des effets positifs de la migration ne soient pas exclus.

Dans ces ouvrages qui ne racontent que le côté sombre de l'histoire, Valérie Magdelaine-Andrianjafitrimo évoque le piège de la victimisation constante, de cet événement traumatique sur lequel l'ensemble des malheurs du parcours de vie est ramené à ce « traumatisme initial » :

*« Cette modalité de la représentation de l'expérience des enfants est donc très ambiguë. Inscrite dans cette double tragédie historique, elle se voit dotée d'une puissance accrue et se trouve réhabilitée. Mais elle risque aussi de procéder malgré elle à un nouvel étouffement des voix, à une confiscation de la réalité en étendant « les conséquences du traumatisme initial à tous les moments de l'existence » (Todorov, 1998 : 30). Cette forme d'écriture contribuerait alors « à soumettre le présent au passé » (Ibid. : 31). L'obsession d'acquiescer le privilège symbolique du statut de victime (Ibid. : 57) semble le corroborer<sup>1294</sup> ».*

Car l'objectif de l'écriture de la souffrance est double. Le premier est bien de se libérer par l'action thérapeutique de l'écriture. Le second vise une reconnaissance du statut de victime, non pas pour s'y enfermer mais pour la dépasser. Tout l'acte d'écriture réside dans une tentative de dépassement des traumatismes qui ne sera possible seulement si l'État reconnaît ses torts et reconnaît leur statut aux victimes. Selon nous, les modalités

---

1293 GOSSE Jean-Pierre, *op.cit.*, p.26

1294 MAGDELAINE-ANDRIANJAFITRIMO Valérie, « Les « déportés » de la Creuse : le dévoilement d'une histoire oubliée » (2014), *op.cit.*, p.6

représentatives des victimes visent un dépassement de la victimisation. L'écriture vise à libérer et aspire à faire reconnaître le statut de victime à ces enfants exilés.

L'écriture est un processus de réappropriation de soi même si ce procédé semble asphyxié par des blessures psychologiques qui apparaissent incontournables. La victime se confronte à ce schéma de victimisation, dans lequel elle tourne en rond, sans parvenir à s'en extraire. La victime de l'exil est représenté dans son propre discours comme incapable de sortir de ces traumatismes liés à l'enfance. Jean-Jacques Martial explique, en effet, revivre constamment son enlèvement. Les souvenirs le ramènent inlassablement à cet épisode : « A chaque fois, je revivais l'abandon. Les images se bousculaient dans ma tête. Je revoyais la Réunion, mémé, les gardes champêtres, j'entendais la 2 CV <sup>1295</sup> ». Comment alors sortir de cette écriture qui tourne en boucle ?

L'écriture, dans ces récits-témoignages, est une démarche qui répond à un double objectif. Le premier relève d'une démarche personnelle, elle touche à l'auteur en tant qu'individu. Sa parole personnelle va dire la souffrance pour mieux l'appréhender et la guérir. Il s'agit d'une écriture thérapeutique, le dire est un acte thérapeutique. Le second est celui de dire, pour raconter et rétablir la vérité. Il s'agit de dire pour entamer un travail sur la mémoire collective, celui d'une réparation indispensable d'une histoire fragmentée. En ce sens, l'écriture dans son acte perlocutoire, va produire un effet sur le lecteur, sur sa conception de la société qui l'entoure. Le message alerte, met en garde sur la version qui a été donnée de cette histoire et fait appel à l'esprit critique du lecteur. Les auteurs choisissent ou adoptent malgré eux, le débordement émotionnel, marque de la subjectivité des textes. Pour autant, l'interprétation de cette émotion est laissée libre aux lecteurs, malgré les marques énonciatives qui visent à les convaincre de la véracité des propos. Ce « surcroît d'émotions » est un mécanisme de réappropriation de soi quand « la perte de sens » est devenue trop grande, comme Valérie Magdelaine-Andrianjafitrino le mentionne dans son article « Le Retour d'un refoulé : le scandale des « enfants de la Creuse » ou la mise en récit d'une mémoire retrouvée à la Réunion » dans l'ouvrage *Les lieux d'oubli de la Francophonie*. Elle cite Daniel Bertaux pour appuyer son propos.

*« Pour Daniel Bertaux, le récit de vie aménage le réel en y découpant des épisodes -clés pour réorganiser, démêler les chaînes de conséquences d'une vie. Or ici la logique tend à échapper, par ce que l'histoire a déraillé dans ses propres absurdités administratives. Du coup, il reste avant tout aux enfants-narrateurs l'idée d'une perte de sens qu'ils vont compenser par un surcroît d'émotions (solitude, peur, froid, faim, souffrance physique (...)) <sup>1296</sup> ».*

Ainsi, la démarche de transparence et de vérité historique utilise l'outil affectif. L'émotion se met au service de l'écriture pour dire la souffrance historique. Le témoignage devient une arme de défense contre un discours hégémonique et jusque là politique sur la question. Face à ces éléments, l'historien s'affranchit de ce regard négatif de l'histoire sur les faits subjectifs et le témoignage. Lorsqu'il s'agit d'une histoire de la souffrance, l'écrit sur l'horreur intègre autrement la méthode de l'historien, chargé de reconstituer l'événement :

*« Envisager l'écriture sur l'horreur ou le malheur dans toutes ses formes dans l'épaisseur comme un élément fondamental de l'expérience des individus du passé confrontés à des circonstances extrêmes permettent de s'affranchir du débat sur les « bons » et les « mauvais » témoins, et sur la nature plus ou moins littéraire, plus ou moins authentique, plus ou moins vraie, etc. des témoignages. La « littérature » se révèle ainsi comme un moyen d'écriture parmi d'autres, un lieu dans une gamme de pratiques au sein desquelles il convient de ne pas trop vite séparer entre « témoignage » et « fiction » ou « poésie », écrits intimes et écrits publics<sup>1297</sup> ».*

Les témoignages parlent de l'histoire contemporaine et effectuent également le parallèle avec l'histoire coloniale. Nous l'avons vu précédemment avec les comparaisons des traitements des exilés et des méthodes esclavagistes. Le traumatisme vécu par les enfants de la Creuse s'ajoute à la liste des conséquences psychologiques de la domination coloniale. Il s'agit aussi de dire l'histoire de la continuité de la domination. Ainsi, l'histoire des enfants de la Creuse s'inscrit dans l'histoire postcoloniale, en interrogeant les nouvelles formes de domination. Les Réunionnais vont devenir acteurs, malgré eux, du plan de dynamisation des campagnes, et ce plan va rapidement être assimilé à une forme de traite moderne. Ces termes de « traite » ou de « déportation » ou encore « d'esclavage » utilisés par les victimes inscrivent l'histoire des départs dans une logique de domination historique. Jean Pierre-Gosse, quand il parle explicitement d'esclavage, ramène le lecteur à une réflexion sur la continuité des dominations et aux changements de ses formes dans l'ère contemporaine :

*« Voilà pourquoi, en plus de ma situation physique et du traitement que j'ai dû subir, je parle d'esclavage. Effectuer contraint et forcé un labeur que l'on a aucune envie de mener, en souffrir, et n'être pas payé. Je pense pas pouvoir appeler cela autrement qu'Esclavage<sup>1298</sup> ».*

Ce témoignage individuel rejoint indéniablement l'histoire collective et son trauma colonial. L'écriture sous forme de témoignage historique confère à la victime le statut de témoin. En tant que victime directe, le témoin est aussi acteur de l'histoire et a donc un rôle à

1296MAGDELAINE-ANDRIANJAFITRINO Valérie, « Le retour d'un refoulé : le scandale des « enfants de la Creuse » ou la mise en récit d'une mémoire retrouvée à La Réunion », communication au colloque Les lieux d'oubli de la francophonie, Mainz, 4-6 décembre 2008. p.153

1297LYON-CAEN Judith, RIBARD, Dinah, *op.cit*, p.54

1298GOSSE Jean-Pierre,*op.cit*, p.40

jouer dans l'écriture de la vérité historique et une responsabilité vis à vis de cette histoire qu'il entend raconter.

### 3.3.3.3 La responsabilité du témoin face à l'histoire

L'auteur du témoignage n'est pas seulement témoin, mais victime directe. C'est sur ce double statut de l'auteur que se joue toute la subjectivité de l'écriture et sa mise en légitimité. Jean-François Chiantaretto, directeur de publication de l'ouvrage *L'écriture de soi peut-elle dire l'histoire ?* évoque la responsabilité de l'auteur du témoignage. L'écriture devient un acte engagé lorsque le témoignage touche un événement traumatisant de l'histoire, d'autant plus que cette histoire concerne l'ensemble de la population. J.F Chiantaretto évoque, dans son ouvrage, les témoignages dans le cadre d' « un mode spécifique de l'attaque de l'humain<sup>1299</sup> » comme les « génocides ». Bien que nous ne puissions travailler de la même manière sur le traumatisme collectif de la Shoah et le déracinement d'enfants réunionnais, nous pouvons nous inspirer de la définition que l'auteur donne du témoin qui a vécu un événement traumatisant et s'érige en un porte parole ayant le statut de survivant. Le vécu de l'événement traumatisant fonctionne comme une caution de crédibilité. Le témoin adopte le rôle de celui qui peut parler au nom d'une population.

*« (...) la Shoah permet et oblige à une pleine définition du témoignage : non pas seulement récit, contenu narratif, mais acte, un acte engageant la responsabilité du témoin mais aussi celle du ou des groupe(s) recueillant le témoignage et, plus largement, celle de « l'ensemble humain » pour reprendre ce terme qu'il est utilisé par Nathalie Zaltzman. Dans l'approche du témoignage réouverte par la figure du témoin survivant, l'accent doit être mis sur la marque subjective conditionnant, dans tous les sens du terme, la transmission du témoigné, c'est-à-dire sur l'implication et la responsabilité personnelles du témoin tant vis-à-vis de ceux dont il témoigne que de ceux auprès desquels il témoigne<sup>1300</sup>».*

Le lien entre le témoignage et l'histoire exige du témoin d'entrer dans un rôle précis. Ce rôle lui confère une responsabilité, que l'écriture porte. Jean-Jacques Martial et Jean-Pierre Gosse racontent sont des « sujets en relation ». La figure du témoin s'affirme dans une triple « dimension à la fois intrapsychique, intersubjective et collective du vécu en question<sup>1301</sup>».

Ce rôle, l'auteur le prend à bras le corps, consciemment ou non, dans un processus d'écriture où la subjectivité et les émotions explosent. Cette écriture du « je » dans l'émotion

---

1299CHIANTARETTO Jean-François, *op.cit*, p.9

1300*Ibid*.p.11

1301*Ibid*.

pose la question de la légitimité du témoignage, quand la question de la tendance à l'exagération devient une question possible. Le discours de victimisation ne nuirait-il pas ainsi à cette responsabilité du témoin ? Selon J. Lyon-Caen et D. Ribard, « Tracer une ligne entre ce qui relève et ce qui ne relève pas, dans ces témoignages, de la littérature constitue une gageure<sup>1302</sup> « car « l'écriture devient ainsi trace, émanation, manifestation de la souffrance <sup>1303</sup>» dont l'historien doit se saisir pour en extraire la vérité. Il n'y aurait donc pas de bons ou de mauvais textes de témoignages, pas de bons ou de mauvais témoins. Selon J.F Chiantaretto « le critère permettant d'apprécier la valeur d'un témoignage écrit, au-delà de la diversité des formes, passe par la justesse de l'acte de certification personnelle déposé par l'auteur dans son texte <sup>1304</sup>». Le témoignage est un « partage d'expériences<sup>1305</sup>».

J.F Chiantaretto va ainsi dans le sens de J. Lyon-Caen et D. Ribard qui ramènent «[...] l'écriture, dans la variété de ses formes, y compris les plus évidemment littéraires, la conversation des écrits » à « des événements de cette histoire <sup>1306</sup>». L'écriture constitue l'histoire, la façonne, la remet en question et exige à chaque témoignage nouveau une révision des faits historiques à la lumière des nouveaux éléments. L'importance accordée à la littérature et aux écrits subjectifs en général, intègre la méthode d'analyse de l'historien, en tant qu' « horizon <sup>1307</sup> », un paramètre constitutif de l' « histoire de l'investissement social dans la littérature<sup>1308</sup> ».

Le témoignage s'inscrit dans un espace social où la littérature rend possible un partage d'expérience. Ce sont autant de possibilités d'inclure des discours du vécu dans une méthode de reconstitution d'un événement passé. Le parti pris des auteurs dans cette histoire a le mérite d'être nuancé. Ils ne cachent pas la subjectivité et l'émotion sur lesquelles les témoignages s'écrivent. Ils expriment même que certains enfants exilés ont vécu sereinement le voyage, l'arrivée et l'insertion dans une famille d'accueil. C'est-à-dire que certains enfants de la Creuse aient pu vivre positivement cette expérience professionnelle en milieu rural. Comme le précise Ivan Jablonka :

*« (...) la migration a aussi d'autres visages : l'enfant errant des bidonvilles qui apprend la prière et la menuiserie avec les Frères, le bébé adopté par un couple d'artisans bretons après avoir dépéri dans la paillote de sa grand-mère, l'orphelin méritant auquel une faculté de*

---

1302 LYON-CAEN Judith, RIBARD, Dinah, *op.cit.*, p.50

1303 *Ibid.* p.49

1304 CHIANTARETTO Jean-François, *op.cit.*, p.11-12

1305 *Ibid.* p.11-12

1306 LYON-CAEN Judith, RIBARD, Dinah, *op.cit.*, p.54

1307 *Ibid.* p.50

1308 *Ibid.* p.52

*médecine ouvre ses portes, la fillette oubliée dans un foyer de la Plaine des Cafres qui entre au service d'une institutrice de province*<sup>1309</sup> ».

Mais ce n'est pas pour autant qu'il faille oublier les abus et les dérives. Les témoins ont ce rôle d'écrire la version malheureuse de ces expériences. Ainsi c'est la subjectivité qui permet au discours historique de se construire :

*« Il faut aussi préciser que dans le cas du témoin survivant, l'écoute de son témoignage est rendue possible par le travail de subjectivation des émotions et des affects liés à l'expérience de la survie. Le témoin en appelle à l'autre pour lui faire savoir ce qu'il a vu et le partager*<sup>1310</sup> ».

La démarche de l'écriture n'est qu'un seul paramètre dans le processus de reconstruction des victimes et dans leur désir de faire connaître l'histoire des enfants exilés. La continuité du partage des expériences va au-delà du témoignage. Les victimes s'investissent, elles créent ou rejoignent des associations, elles militent, elles déposent plainte. Les victimes sont actives, elles contactent les médias. Elles travaillent pour que le processus de mise en lumière soit large et ne dépendent pas uniquement des retombées des circuits éditoriaux des publications littéraires. Jean-Jacques Martial parle de la médiatisation comme d'un acte nécessaire. L'auteur affirme l'importance d'être médiatisé et le rôle qu'ont joué les médias dans la mise en lumière de cette histoire :

*« Il fallait passer par les médias. J'ai d'abord appelé l'Indépendant, un quotidien de Narbonne. Une journaliste est venue me rencontrer. Nous avons parlé pendant quatre heures. C'était la première fois que, depuis ce funeste jour de 1966, je racontais tout ce qui m'était arrivé. Après l'entretien j'étais vidé et j'ai du boire un sacré whisky pour me remonter. Puis j'ai envoyé l'article, paru le 24 avril 2001, à RFO ainsi qu'à chaque membre de ma famille. Ils étaient contents et fiers. Libération avait publié un papier quelque temps auparavant sur cette affaire des enfants réunionnais, et j'ai téléphoné à la rédaction. Marc Pivois m'a interviewé. Pour illustrer son article il voulait une photo prise à l'aéroport d'Orly, le jour de notre départ pour la Réunion*<sup>1311</sup> ».

Ces démarches inscrivent l'écriture de l'histoire des enfants de la Creuse en étroite relation avec les champs médiatique et littéraire, comme le soulignent Valérie Magdelaine-Andrianjafitrimo :

*« C'est donc dans l'espace public et médiatique que cette révélation s'est inscrite, et sa mise en récit visait à être au plus proche du réel. Presse comme récits de vie occupent des niches majeures dans l'élaboration du champ littéraire réunionnais (Magdelaine et Marimoutou, 2006)*<sup>1312</sup> ».

---

1309 JABLONKA Ivan (2007), *op.cit.*, p.28

1310 CHIANTARETTO Jean-François, *op.cit.*, p.13

1311 MARTIAL Jean-Jacques, *op.cit.*, p. 78

1312 MAGDELAINE-ANDRIANJAFITRIMO Valérie, « Les « déportés » de la Creuse : le dévoilement d'une histoire oubliée » (2014), *op.cit.*, p.2

Ces démarches pour faire connaître et mettre en lumière l'événement ont pour objectif d'approfondir la connaissance de la population sur ces départs forcés des années 1960. Il s'agit d'agir sur les représentations populaires et d'appeler à un sursaut sur une question historique qui soulève de grands problèmes politiques. Ces démarches ont également pour objectif d'inscrire la lutte dans les textes législatifs. Les victimes veulent une reconnaissance juridique et institutionnelle. Jean-Jacques Martial explique quelles ont été ses démarches auprès des pouvoirs publics et des associations qu'il n'a pas hésité à contacter pour l'aider dans son projet.

*« J'ai écrit à plusieurs ministres, notamment ceux de la Famille, de la Fonction publique, de l'Education nationale. Aux lettres j'ai joint les articles qui étaient déjà parus. J'ai également contacté le Comité contre l'esclavage moderne, la Ligue des droits de l'homme, l'Association des pupilles de la nation, de la Protection de l'enfance, Amnesty International, Justice enfance et partage, la ligue de la femme, sos racisme. (...). Je n'ai reçu aucune réponse des ministres, ni des associations <sup>1313</sup> ».*

Malgré ses démarches, il explique que personne n'a répondu à ses appels, montrant ainsi le peu d'intérêt qui a été porté dans un premier temps à cette histoire. Ainsi il apparaît qu'il a été le seul à mener bataille. Même sa rencontre avec d'autres enfants de la Creuse n'a pas suscité le résultat qu'il attendait, à savoir un sursaut, une réaction, une révolte. L'indignation collective aurait pourtant été nécessaire pour une plus grande reconnaissance de cet événement.

*« Puis j'ai rencontré des anciens de la Creuse, des hommes et des femmes qui avaient vécu la même chose que moi. Ils n'étaient pas partants pour le combat, n'avaient pas très envie de faire éclater la vérité, mais ils se montraient solidaires quand même <sup>1314</sup> ».*

Ces démarches médiatiques et juridiques n'ont abouti à aucun résultat. Jean-Jacques Martial a donc décidé d'engager une procédure contre l'État. Il a déposé plainte en demandant « un milliard d'euro de dommages et intérêts<sup>1315</sup> » provoquant ainsi l'affluence des médias. Cette reconnaissance, en 2014, semble avoir évolué. L'Assemblée nationale « considère que l'État a manqué à sa responsabilité morale envers ces pupilles ». La naissance d'associations qui prennent en charge cette revendication de la reconnaissance de l'histoire des enfants de la Creuse a été un pas supplémentaire vers la sensibilisation du corps politique et des citoyens d'Hexagone et de La Réunion. En 2016, la constitution d'une commission chargée

---

1313MARTIAL Jean-Jacques, *op.cit.*, p. 78-79

1314*Ibid.*, p. 94

1315*Ibid.*, p. 98



d'approfondir cette histoire marque un début d'intérêt de l'État pour ce pan de l'histoire régionale.

### **3.3.3.4 L'écriture d'une histoire régionale : le rôle politique du témoignage**

Dans les discours des enfants de la Creuse il y a l' « entrecroisement contemporain de l'écriture de soi et de l'écriture testimoniale<sup>1316</sup> » Cet entrelacement est nécessaire dans le contexte réunionnais car les témoignages des enfants de la Creuse ont la valeur de pièce nécessaire dans la reconstitution historique. Les témoignages portent la volonté d'écrire l'histoire régionale, d'en proposer une version plus en adéquation avec le vécu, le ressenti des victimes, principales concernées en tant qu'acteurs mais aussi subalternes face aux discours politiques de Michel Debré sur la question.

Et lorsque nous le replaçons dans le contexte postcolonial de l'île, ce témoignage prend un sens particulier. J.F Chiantaretto rappelle que « le témoignage a longtemps trouvé sa fonction plénière dans le registre judiciaire, bien qu'il ne soit jamais limité à celui-ci, puisqu'il participe, depuis longtemps également, à la constitution du récit historique<sup>1317</sup> ». Ce passage dans la « constitution du récit historique » provient d'une rupture que l'auteur situe au XXème siècle. Le contexte de la Première Guerre mondiale donne un élan « inédit » au témoignage, qui marque « durablement les formes d'écriture du témoignage jusqu'à aujourd'hui<sup>1318</sup> » et dont la fonction va se préciser dans les processus de réparation des traumatismes collectif. Le témoignage intègre un « travail de mémoire ». Cette construction de la légitimité du témoignage dans l'histoire se situe, dans le contexte réunionnais, sur la ligne de réappropriation par les subalternes d'une voix doublement bafouée. Ce témoignage prend alors une forme doublement mémorielle car elle se situe à deux niveaux de l'histoire, l'une contemporaine et l'autre fait appel à l'époque coloniale. Le témoignage des enfants de la Creuse réactive les questions autour de la domination coloniale parce qu'il met en lumière la continuité des dominations sous ses formes contemporaines. La voix testimoniale est alors doublement contrainte par la domination coloniale et post-coloniale.

En ce sens, les témoignages des enfants de la Creuse s'érigent sur une volonté d'écriture de l'histoire régionale. Une écriture qui devient problématique car elle est

---

1316CHIANTARETTO Jean-François, *op.cit.*, p.9

1317*Ibid.*, p.10

1318*Ibid.*, p.10-11

indissociable des questions sur les difficultés de l'histoire française à intégrer l'histoire coloniale et l'histoire des outre-mer. Comme l'exprime Jacques Chevallier, « Le passé colonial apparaît en fait comme une réalité indicible (« un passé qui ne passe pas »), qui ne peut qu'être rejetée hors de la mémoire collective »<sup>1319</sup>. Cette tentative identitaire de réappropriation de l'histoire collective par le témoignage outrepassa le but d'assumer, collectivement ou individuellement, une souffrance. Elle s'inscrit dans un schéma d'écriture d'une histoire et milite pour son entrée dans l'histoire nationale, en demandant la reconnaissance de l'État.

Cette démarche se heurte à une tradition du mutisme en France vis à vis du fait colonial. Dans l'ouvrage collectif de *La situation postcoloniale*, l'entretien avec Marc Ferro qui s'intitule *La colonisation française : une histoire inaudible*, révèle la difficulté française à remettre en question son modèle républicain, fondement de sa légitimité sur la scène internationale et à l'intérieur même de sa nation. Ainsi, en parlant du peuple français, Marc Ferro explique que : « Tous les peuples dont l'action a touché à la légitimité de leur comportement-au regard des normes morales, éthiques, culturelles-ont des difficultés avec l'écriture de leur histoire<sup>1320</sup>». Cette difficulté freine l'émergence de l'histoire, pour ne pas dire le développement de l'identité, à l'île de La Réunion.

L'histoire réunionnaise qui apparaît comme une micro-structure dans la macro-structure de l'histoire nationale est doublement entravée. Le premier frein est celui d'une histoire nationale dont la légitimité tient à la reconnaissance de son histoire coloniale comme d'une mission civilisatrice. Le second frein réside en la complexité à contourner les règles politiques françaises qui uniformisent l'écriture et l'apprentissage de son histoire dans les systèmes éducatifs. Même si des spécificités régionales peuvent s'immiscer dans les récentes lois de reconnaissance de l'histoire régionale, on ne note aucun mouvement suffisamment fort pour infléchir l'hégémonie française. Les textes des victimes de la Creuse intègrent ce processus de réhabilitation de l'histoire régionale et de mise en avant des voix subalternes, comme celles qui peuvent entamer ce processus de réparation. Ce processus historique indique que la réparation ne peut venir que des opprimés.

Il apparaît cependant important de signifier qu'au plan national, l'historiographie coloniale a évolué depuis 2001. En 2001, un CAPES de Langue et Culture Régionale (LCR) est créé, suivi d'un concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE). En 2002, une licence de créole voit le jour à l'Université réunionnaise. La loi dite Loi Taubira du 10 mai 2001 reconnaît la traite et l'esclavage comme crime contre l'humanité. En 2005, suite à la polémique, Jacques Chirac revient sur l'intention d'amender l'article 4 de la loi du 23 février

---

1319SMOUTS MARIE-CLAUDE, *op.cit.*, p.372-373

1320BLANCHARD Pascal, BANCEL Nicolas, LEMAIRE Sandrine, *La Fracture coloniale*, Paris : La Découverte, 2005.p.134

2005, évoquant « les aspects positifs de la colonisation ». Les villes de Bordeaux et de Nantes ont ouvert des musées sur la Traite et l'esclavage. La Fondation du mémorial de la Traite des Noirs a été créée le 10 mai 2006, à l'Assemblée Nationale Française, sous la Présidence d'honneur de Patrick Chamoiseau, Noël Mamère, Roni Brauman et Françoise Vergès. Cette fondation est installée à Bordeaux et poursuit l'objectif de promouvoir le travail de mémoire autour des héritages de la traite des noirs et de l'esclavage au niveau local, national et international. En 2013, une statue a été inaugurée au lieu symbolique de l'aéroport à Saint-Denis de l'île de la Réunion pour rendre hommage aux 1600 enfants exilés pendant les années 1960. Cette stèle posée en mémoire aux victimes des déportations a été appréciée mais elle ne saurait suffire. A l'heure actuelle, les débats se poursuivent en France hexagonale et à La Réunion sur cette histoire. Des débats sont toujours organisés par les associations ou les artistes désireux de poursuivre la lutte pour une reconnaissance de cette histoire.

En 2014, poussée par les revendications associatives et sollicitée par les nombreuses victimes des exils forcés, c'est la députée réunionnaise de la première circonscription, Ericka Bareigts du Parti Socialiste de la Réunion, qui a déposé devant l'Assemblée nationale une proposition de résolution relative aux enfants réunionnais placés en métropole dans les années 1960 et 1970. Pour tous les enfants placés à cette époque, c'est une étape primordiale pour la reconnaissance de leur histoire. La résolution appelle à la « responsabilité républicaine », indiquant que : « La France, patrie des droits de l'Homme, dispose aujourd'hui de l'occasion de contribuer à la restauration de ce passé et à la résorption des fractures passées<sup>1321</sup> ». Cette proposition de résolution est portée par un groupe de socialistes et de politiques assimilés à gauche. Ces derniers vont remettre en question le consentement des familles et des enfants déportés, appelant à considérer les conséquences psychologiques et la « détresse émotionnelle » engendrées par cette affaire. Ainsi, ils appellent à une reconnaissance mémorielle :

*« En ne parvenant pas à garantir l'accès à leur patrimoine mémoriel et la construction d'une histoire personnelle, l'État français a renforcé le sentiment d'aliénation de ces enfants, leur conviction d'avoir été à la fois reniés et oubliés<sup>1322</sup> ».*

La résolution rappelle également que de nombreuses victimes déclarées n'ont pas été entendues et reconnues comme telles, renforçant ainsi le sentiment de confusion et de perte des victimes. Cette résolution qui appelle l'État à reconnaître sa responsabilité dans ces déportations sous forme de traite d'enfants fut adoptée le 17 février 2014.

---

1321 Proposition de résolution n° 1716, relative aux enfants réunionnais placés en métropole dans les années 1960 et 1970, 21 janvier 2014, Présidence de l'assemblée nationale.

1322 *Ibid.*

Les associations ont souligné le vote de la résolution comme une première avancée mais elles réclament encore des dédommagements et davantage de reconnaissance. Des rencontres entre responsables associatifs et élus se poursuivent pour trouver des pistes de travail. La commission en charge d'approfondir cette histoire a été créée en février 2016. Le ministre des Outre-mer, George Pau Langevin, a, en effet, récemment installé une commission temporaire d'information et de recherche historique des Enfants de la Creuse pour palier ce déficit de connaissance. Cette commission a été créée le 18 février 2016 et elle :

*« (...)est composée de 5 personnalités qualifiées : M. Wilfrid BERTILE, agrégé de géographie à la retraite, M. Gilles GAUVIN, docteur en histoire et professeur d'histoire-géographie, M. Philippe VITALE, sociologue et maître de conférences en sociologie, M. Marie-Prospère EVE, historien et M. Michel VERNEREY, inspecteur général des affaires sociales honoraire<sup>1323</sup> ».*

Le débat sur la reconnaissance des enfants de la Creuse est loin d'être clos. Cette question alimente le débat déjà engagé sur l'enseignement de l'histoire régionale et plus largement sur la reconnaissance du fait post-colonial dans l'histoire française et la manière dont elle va être enseignée aux élèves dans le système éducatif français.

---

1323 Communiqué de presse du 18 février 2016, « Installation de la commission des enfants de la Creuse »

### 3.3.4 Conclusion

L'analyse du corpus de romans engagés a mis en lumière, dans ce chapitre, de multiples représentations de la situation sociale à La Réunion. Le contexte des années 1950-1960 apparaît dans les œuvres comme des années difficiles pour les Réunionnais. Les personnages des romans survivent dans la précarité et subissent l'absence de stabilité professionnelle. Les activités sont concentrées dans la sphère privée. Cette dernière apparaît tourmentée dans les romans d'Axel Gauvin et de Daniel Honoré. Les violences, la consommation excessive d'alcool et les difficultés d'affirmation des individus sont des thèmes traités dans les romans comme les principaux maux de la société réunionnaise. L'organisation sociale est bouleversée car il n'y a pas de fonctionnement politique stable dans l'île.

Les citoyens ne peuvent pas intégrer le débat politique et donner leurs avis. Le contexte n'est pas favorable aux libertés d'expression et d'opinion. Le rôle de l'élu est tourné en dérision et le climat politique est décrit par des corruptions, des violences, des censures. Les nombreux freins à l'émancipation de la société réunionnaise apparaissent dans cette description des dysfonctionnements politiques. Ces derniers engendrent de nombreux conflits dans les rapports entre les classes prolétaire et bourgeoise de l'île. Les romans décrivent une société profondément inégalitaire, où ce sont souvent les *gros blancs* qui abusent de leur pouvoir financier et affichent un mépris pour la classe prolétaire. Pourtant, les personnages tentent de survivre et même de réussir dans ce contexte instable mais chaque tentative est vouée à l'échec. Les Réunionnais sont des éternelles victimes incapables de sortir du schéma de victimisation.

La question de la subalternité est au cœur du message social et politique de ces romans. La confiscation de la capacité *d'agency* formule l'absence de démocratie dans la société réunionnaise. Nous avons étudié la manière dont le statut de victime se construit et se heurte à l'impossibilité d'« être » et de sortir de sa condition. Cette impossibilité illustre la fermeture aux opportunités de la majorité des Réunionnais dans les années 1960-1970.

La segmentation sociale est travaillée dans une opposition des paysages urbains et ruraux dans le roman d'Agnès Gueneau, *La Terre Bardzour, granmoune*. La station balnéaire de Saint-Gilles est réservée aux zoreils et, derrière la colline située dans les hauts de l'île, il y a les créoles qui vivent dans une situation de précarité. Nous avons vu comment l'auteure

articule son message social par la description des lieux et des paysages. C'est ainsi que la représentation des lieux et leur opposition illustrent les conséquences du développement urbain sur l'humain. L'opposition spatiale entre les hauts et les bas devient une opposition idéologique et un moyen de critiquer les modernités. La transformation de la société réunionnaise est perçue de manière négative. Cette segmentation sociale est également décrite dans les rapports entre les classes, et entre les Français d'hexagone et Français de la Réunion.

Nous pensons que ces romans appartiennent à la catégorie des ouvrages à l'« identité floue<sup>1324</sup> », qu'Ivan Jablonka désigne pour montrer la perméabilité entre sciences sociales et littérature :

*« L'histoire n'est pas fiction, la sociologie n'est pas roman, et tous les discours ne se valent pas. En revanche, il existe un point de contact entre littérature et sciences sociales, une zone d'interprétation où les appartenances sont indécidables (...) »<sup>1325</sup>.*

L'analyse du réalisme social et des représentations de l'identité a montré que le discours littéraire est « une autre solution pour appréhender le réel : déchiffrer notre vie. Comprendre ce qui s'est passé. Faire de l'écriture un « moyen de connaissance, (un) moyen de prise de possession du monde ». De ce besoin est née une littérature profondément historique et sociologique, nourrie par la volonté de comprendre-manière de dépasser la mimesis par le haut<sup>1326</sup> ». Cette volonté de questionner le réel est au centre de l'écriture des romans. La littérature réunionnaise s'engage dans une lecture de l'histoire réunionnaise. Les subalternes dans les romans sont ceux qui n'ont pas la parole sociale et politique. Le roman est le lieu d'appropriation des voix subalternes, pour contester un ordre autoritaire, qui n'est pas contestable ailleurs.

Les gamounes tiennent également un discours négatif sur l'évolution de l'île. Cette fois, le constat porte sur les décennies qui ont précédées la départementalisation et qui sont, pour les gramounes, les meilleures années de leur vie. Le changement de statut est accusé d'avoir bouleversé un ordre social qui fonctionnait et le tan lontan est présenté comme une période de connivences. Les membres de la société réunionnaise sont heureux de vivre en cette période, riche de valeurs. Cet attachement d'ordre affectif à cette période construit un système d'opposition entre deux identités, l'identité traditionnelle et l'identité moderne. La départementalisation est vécue comme une rupture dans l'histoire de l'identité à la Réunion. La valorisation des tan lontan apparaît paradoxale au vu du contexte de de précarité dans

---

1324 JABLONKA Ivan, (2014), *op.cit.*, p.221

1325 *Ibid.*, p.221

1326 *Ibid.*, p.16

lequel les gramounes ont évolué. Ce paradoxe s'explique par la force des liens de solidarité entre les membres de la société réunionnaise avant 1946.

Nous avons constaté que l'écriture de ces *gramounes* est doublement suscitée. Le *gramoune* a une fonction sociale précise dans la société, il est détenteur du patrimoine et sa parole est recherchée. Écrire permet de préserver ses connaissances de l'oubli et permet aussi leur transmission. Au delà du patrimoine, l'écriture des *gramounes* est intime. « Naviguant entre sociologie et auto-analyse, ces textes ménagent des espaces où l'on se présente, où l'on se cherche, où l'on s'engendre<sup>1327</sup> ». Ces discours subjectifs analysés révèlent une aptitude à parler du passé et de l'identité réunionnaise. Nous avons vu que ces textes subjectifs peuvent être confrontés à l'histoire. Le travail de l'historien est de mesurer l'« adéquation avec le réel<sup>1328</sup> ». Notre travail a été d'analyser les représentations dans cette littérature de l'intime et d'analyser comment cette dernière évoque l'histoire.

L'approche des discours des enfants de la Creuse a été particulière car ce sont des écrits sur la souffrance. La volonté de témoigner pour guérir s'accompagne d'une forte quête de justice et de reconnaissance. Les victimes tentent par le récit de leur souffrance personnelle d'entamer un processus de réparation psychologique du traumatisme vécu et d'amorcer la réhabilitation d'un pan historique méconnu et non reconnu dans l'histoire de l'île. L'écriture est un processus de réappropriation de soi, même si ce procédé semble asphyxié par des blessures psychologiques qui apparaissent incontournables. La victime se confronte à ce schéma de victimisation, dans lequel elle tourne en rond, sans parvenir à s'en extraire. La victime de l'exil est représentée dans son propre discours comme incapable de sortir de ces traumatismes liés à l'enfance. Nous avons vu avec l'histoire des enfants de la Creuse que le discours de l'État, celui des services sociaux et celui des victimes, ne donnent pas la même version de l'histoire. Nous avons mis au jour les paradoxes politiques et historiques de ces « déportations » grâce au travail d'Ivan Jablonka sur cette question. Il apparaît que l'écriture façonne l'histoire, la remet en question et exige à chaque témoignage une révision des faits historiques à la lumière des nouveaux éléments. L'importance accordée à la littérature et aux écrits subjectifs en général, intègre la méthode d'analyse de l'historien, en tant qu'« horizon<sup>1329</sup> ». Pour ce travail, le discours intime, le témoignage ont été des paramètres essentiels pour la compréhension de la construction de l'identité.

---

1327 *Ibid.*, p.222

1328 *Ibid.*, p.15

1329 LYON-CAEN Judith, RIBARD, Dinah, *op.cit.*, p.50

# 4. : CONCLUSION GÉNÉRALE

Ce travail est né d'un besoin de comprendre les enjeux qui structurent et construisent l'identité réunionnaise et les productions discursives qui y sont liées. Cette dernière émerge dans le cadre d'un processus de décolonisation enclenché avec le vote de la loi de départementalisation en 1946. Nous avons cependant choisi un corpus délimité de 1959 à nos jours car dès 1959 émergent, avec les thèses constitutives du PCR, des discours politiques engagés dans la défense d'un autre modèle de décolonisation : l'autonomie.

L'histoire de la décolonisation de la Réunion est inscrite dans les discours militants du corpus. Soumis à l'analyse, les arguments révèlent à quel point la répression a été organisée et structurée dans l'île. Le modèle de décolonisation exerce une influence considérable sur la construction des identités politiques, sociales et populaires. C'est dans ce cadre que nous avons pu analyser à la fois le modèle de décolonisation proposé (l'autonomie), et que nous avons pu le comparer avec le modèle de décolonisation en cours (la départementalisation). En 1946, les communistes avaient voté l'intégration de la Réunion dans la République française. Dix années plus tard, déçus que la départementalisation n'ait pas permis aux Réunionnais d'atteindre l'égalité sociale avec la France hexagonale, les communistes proposent une autre forme d'intégration politique. L'autonomie démocratique et populaire n'exige pas que l'île perde son statut d'île française. L'autonomie demande que les décisions politiques soient décentrées. Pour les communistes, le Cercle Eliard Laude, les femmes et plus tard, les socialistes, l'intégration à la République française par le biais de la départementalisation a enclenché un processus d'assimilation néfaste pour les structures politiques et la population réunionnaise. Le développement de la dépendance économique est présenté comme une nouvelle forme de mise sous tutelle. Le processus d'assimilation culturel ne favorise pas la cohabitation des éléments des cultures, française et créole. La hiérarchisation des éléments crée un conflit politique et un complexe chez les Réunionnais vis à vis de leurs propres éléments culturels. Les communistes reprochent au modèle d'assimilation française de nier la personnalité des Réunionnais au profit de l'expansion de la culture française. C'est dans ce cadre de pensée que les enjeux historiques et politiques construisent l'identité réunionnaise.



Nous avons commencé cette recherche par un travail de périodisation historique, nécessaire pour entrer dans l'histoire de la Réunion et en saisir les spécificités. L'intégration évidente de ce travail de recherche dans le champ des études postcoloniales a ouvert les perspectives d'approche du sujet sur l'identité. Regardée à travers le prisme de l'histoire coloniale, l'identité apparaît tiraillée entre une volonté d'exister en pleine authenticité et autonomie, et l'impossibilité de le faire. L'identité réunionnaise, telle qu'elle a été façonnée par le mélange des populations colonisées est censurée, opprimée, dénigrée. Ce jugement sur les éléments culturels que sont la langue, la danse et la manière d'« être créole » s'étend jusque dans les services de l'État (éducation nationale, élus locaux) pendant des décennies. Les interrogations autour de la construction de l'identité réunionnais ramènent indéniablement au concept d'assimilation culturelle et politique. La présence française dans les colonies et le rapport de force établi, deviennent après la départementalisation des problématiques centrales pour la compréhension de la formation de l'identité.

Dans son environnement politique et historique, l'identité réunionnaise est l'objet de nombreuses controverses. Les débats engendrés par l'utilisation de la langue créole à l'école ou encore ceux autour du *maloya* en sont des exemples. De même, la gestion politique de la mobilité dans l'île et la non-considération des spécificités culturelles et géographiques dans l'accueil et l'intégration des Réunionnais en France hexagonale révèlent les nombreux clivages entre réalité et politique appliquée.

L'identité réunionnaise a été réduite pendant des décennies, et encore aujourd'hui, à des schématisations manichéennes : colonisés/colons, créole/français, noir/blanc, bourgeoisie/précarité, fonctionnaires/petits travailleurs. Pour questionner l'identité réunionnaise, Carpanin Marimoutou et Françoise Vergès recommandent dans *Amarres, Créolisations india-océanes*, de dépasser les conceptions duelles. L'identité ne peut être pensée dans un schéma d'opposition, avec le blanc d'un côté, le noir de l'autre. Dépasser la pensée duelle c'est donner de l'espace à la compréhension des complexités identitaires. Les schémas d'opposition comme ceux qui opposent la tradition à la modernité, ou encore le mode de vie créole et la francité sont réducteurs et entravent une analyse globale des identités. Nous n'avons, nous-même, pas pu échapper à ces schémas d'opposition car il nous a fallu les mettre en lumière pour comprendre les enjeux de la construction de l'identité.

Nous avons voulu traduire l'identité dans ses représentations politiques et littéraires, en creusant deux genres de discours : le discours politique et le discours littéraire.

Le corpus politique, formé de programmes politiques, d'allocution, de manifestes et de textes constitutifs, a permis de revisiter l'histoire de la Réunion dans ses perspectives engagées. Les discours politiques, militants ont permis la lecture de revendications territoriales et identitaires. Dans le premier chapitre consacré à l'histoire politique, nous avons privilégié l'analyse des revendications autour du changement de statut, notamment la critique de la départementalisation, la revendication de l'autonomie et le compromis socialiste de la décentralisation. La confrontation des idées entre Michel Debré et les groupes anticolonialistes, comme le Cercle Eliard Laude, a servi l'analyse des modèles politiques et culturels en confrontation depuis 1959. Le corpus de revendications du premier groupe féministe de l'île a permis de mettre en lumière l'histoire des femmes, leur implication dans la sphère politique et leur rôle de militantes sur les scènes sociales et économiques. L'association féministe l'Union des Femmes Réunionnaises, inspirée du modèle national, l'Union des Femmes Françaises, a été l'un des premiers groupes à revendiquer le détachement idéologique et politique avec la France hexagonale. L'association prend le nom de l'Union des Femmes Réunionnaises pour spécifier ses combats sur les particularités des mères réunionnaises et mettre l'accent sur les disparités entre les femmes de l'hexagone et celles de la Réunion. De même, elle inscrit dans ses statuts constitutifs la volonté d'une autonomie démocratique pour l'île.

L'ensemble du travail d'analyse dans le chapitre politique s'appuie sur cette question du lien à entretenir entre l'île et la France hexagonale. La nature de ce lien apparaît en total désaccord selon que l'on a affaire aux discours de Michel Debré ou à ceux du Parti Communiste Réunionnais. D'un côté, la conception nationale de l'île de la Réunion en fait une « petite France ». De l'autre, les communistes aspirent à autonomiser les prises de décisions et à sortir d'une tutelle postcoloniale qui annihile la personnalité réunionnaise et ses capacités à être et à devenir. Nous avons également consacré une partie à Eric Boyer. Quand il prononce son allocution de 1991, Eric Boyer est Président du Conseil général, élu sous l'étiquette RPR. Nous avons soumis son allocution à l'analyse car nous avons voulu montrer une nouvelle orientation politique dans les années 1990, quelque temps après le départ définitif de Michel Debré de la scène politique réunionnaise. Eric Boyer engage un tournant à droite sur les questions de culture et d'identité, alors même que Michel Debré, obsédé par sa logique de rattrapage pour la « petite France de l'Outre-Mer », a bénéficié d'une influence considérable dans les milieux politiques avec la défense d'un développement économique et sociétal calqué le modèle hexagonal.

L'enjeu principal de ce chapitre a été de construire l'histoire des revendications. Il s'est également agi de saisir l'histoire militante de la Réunion, celle qui a été construite dans la

révolte, qui a résisté à un modèle politique dominant. Ce choix de privilégier un corpus de discours militants et majoritairement de gauche s'explique par la volonté de décrire l'identité qui a été opprimée.

Nous nous sommes demandé comment la sphère politique prend en charge le statut et le sort des « subalternes », nouant ainsi le modèle de l'autonomie à un large combat contre les dominations coloniales et post-coloniales. Nous avons analysé la manière dont les communistes interrogent la notion de pouvoir décentralisé et comment ils construisent un discours politique d'émancipation, à la fois économique, politique, culturel et identitaire avec la revendication d'autonomie. Nous avons analysé comment ils redéfinissent la conception de l'intégration à la République française.

De manière plus large, le terrain d'analyse politique a permis de se demander dans quelles mesures le modèle politique de l'intégration et la conception nationale des Outre-Mer a agi sur la construction identitaire dans l'île. Nous avons été guidée par la volonté de comprendre la proposition d'un modèle d'autonomie dans ces discours de contestation. Nous nous sommes intéressée aux constats et aux propositions, pour extraire les critiques et les solutions. De même, nous nous sommes demandé dans quelles mesures l'histoire de la politique réunionnaise nous éclaire sur l'idéologie politique française et sa considération politique des Outre-Mer.

Les principales observations, à partir du travail d'analyse sur les programmes et les propositions, ont permis de mettre en lumière les différents mécanismes d'oppressions économiques. Nous les avons détaillées sous leurs formes nouvelles. Ces mécanismes sont issus des sociétés de plantation et apparaissent transformés après 1946. L'observation globale des différents discours montre une position unanime des groupes militants de gauche. Tous accusent la survivance de l'ordre colonial même si les propositions pour en sortir varient.

Le PCR construit une définition du pouvoir décentralisé, c'est à dire en dehors du champ décisionnaire parisien et cela dès 1959. Nous pouvons dire que le PCR pose ainsi les bases pour une décentralisation en 1982. Par le biais d'un discours de dénonciation d'une hégémonie politique et du constat d'une société asphyxiée, le PCR critique le modèle de la départementalisation, qui selon eux a rapidement trouvé ses limites, alors même que le projet porté était ambitieux. Le PCR énonce alors que l'ambition des hommes politiques n'était pas assez forte pour porter l'égalité au centre de ce projet. La création du PCR sur le mot d'ordre d'autonomie est, dans l'histoire politique et la société réunionnaise, un symbole de résistance

culturelle et politique. Nous avons vu comment la force de contestation, constituée par le PCR, a construit la ligne principale des discours d'opposition formulés à l'époque contre les pouvoirs en place et leurs décisions.

L'analyse des programmes politiques a permis de soulever les enjeux et les fondements du dessein de l'autonomie. L'organisation territoriale prônée par le PCR entend mettre fin aux concurrences et hiérarchisations que la départementalisation a favorisées dans les classes sociales. La société réunionnaise est décrite comme inégale. Les clivages économiques et sociaux segmentent la population. Ces clivages alimentent les conflits sociaux et le malaise identitaire. La logique des plans de développements urbains et ruraux est mise en cause car ils créent les inégalités à l'échelle du territoire. Le développement sans précédent de certaines villes urbaines contraste fortement avec le développement des villes rurales, créant creusant ainsi les disparités entre professionnels, habitants et secteurs. Les problématiques d'aménagement du territoire s'accaparent la plus grosse partie du budget alloué par l'État. Les communistes contestent cette distribution massive du budget dans l'investissement territorial, qu'ils pensent d'ailleurs orchestrer différemment.

La priorité pour le PCR est de défendre l'investissement dans les ressources et richesses insulaires pour mettre fin aux importations, principal lien de dépendance avec la France hexagonale.

Le PCR établit un lien entre la négation coloniale de l'individu et ses difficultés contemporaines à exister. Les colonisés d'hier, sont dans le cadre de la départementalisation, les nouveaux subalternes. Le discours de défense s'oriente vers les Réunionnais les plus faibles, considérés comme des « sans-défense ». Ces Réunionnais, à qui les pouvoirs financiers ont été confisqués, se heurtent au déterminisme social.

Le PCR établit un programme de décolonisation, avec une attention particulière portée à l'humain et à ses formes d'expression culturelles. La culture, la langue créole et le *maloya*, qui résonnent dans tous ses meetings, sont au centre du discours de valorisation des Réunionnais. Le processus de décolonisation exige un retour à l'histoire douloureuse pour permettre, d'abord de l'accepter et ensuite de valoriser les éléments culturels. Nous avons vu que les communistes construisent un discours de résistance culturelle et identitaire en accusant le processus d'assimilation forcé à l'œuvre dans l'île. Ils contestent que les spécificités langagières et historiques du territoire soient autant négligées et bafouées. Cette critique vaut sur la forme car la langue de l'enseignement est exclusivement le français, avec un rejet total de la langue créole dans les écoles. Cette critique vaut aussi sur le fond car le contenu des enseignements exclut toute considération de l'histoire des Réunionnais.

Le mot d'ordre dans les thèses constitutives du PCR marque et influence une génération d'intellectuels dans les années 1970. Ces derniers dénoncent le déni organisé autour de la culture créole. Le PCR évoque ce déni, en le plaçant au centre d'un débat identitaire où il est question de l'infériorisation de l'homme réunionnais. Tout comme les structures économiques du pays, la sphère culturelle répond encore à une organisation coloniale dans l'île. Des programmes de décolonisation ont alors été successivement travaillés par les communistes, avec des associations et syndicats. L'objectif était alors de se réapproprier son identité par une lutte organisée contre les hégémonies et par l'éveil des consciences face à ces dominations à l'œuvre dans la société réunionnaise.

L'analyse de l'organisation interne du Parti a permis de mesurer l'influence des communistes. Nous avons aussi pu voir quelles sont les mesures restrictives et les tentatives de censure auxquelles ils ont été confrontés. Comme la critique du modèle d'assimilation et d'intégration politique a émergé avec les contestations communistes, c'est contre le PCR que la censure a été la plus forte.

La composition du parti, les origines professionnelles des militants nous ont éclairé sur la représentation et la représentativité du parti. La connivence entre les revendications du PCR et de l'Union des Femmes Réunionnaises révèle un réseau structuré de contestations. Nous avons mis en lumière l'existence d'un réseau associatif rigoureusement organisé autour du PCR, couvrant l'ensemble des sujets de contestation connus à l'époque : la politique de mobilité, l'accueil des travailleurs Réunionnais et leur considération en France hexagonale, la place des femmes dans la société réunionnaise, les syndicats et les jeunes. Ce sont autant de sujets sur lesquels le PCR a construit sa ligne d'opposition à la politique menée dans l'île. Renforcé par la présence des petits travailleurs et des fonctionnaires, le parti a su mobiliser et représenter une large opinion publique.

Nous avons accordé une importance particulière à la guerre d'Algérie qui survient à un moment clé de l'histoire réunionnaise. La prise d'indépendance en Algérie a inspiré les communistes, orienté leur réflexion sur le modèle de libération à proposer dans l'île. Le droit à l'autodétermination des peuples est, avec l'exemple de l'Algérie, juridiquement possible. Au delà de cet aspect juridique, c'est toute la question identitaire qui a été soulevée par cette guerre. La question du nationalisme au cœur des débats politiques, est l'objet de division entre les Partis Communistes des anciennes colonies et le Parti communiste national. Travailler sur la guerre d'Algérie permet à la fois d'étudier un modèle de libération nationale et un exemple de gestion politique des anciennes colonies. Cela nous a également permis de signifier l'influence et les répercussions de cette guerre sur les partis anticoloniaux dans les

départements d'Outre-Mer, en particulier celui de la Réunion. L'analyse comparée des modèles politiques de libération nationale ou d'intégration, tout en interrogeant les principes et les limites de l'assimilation, constitue une piste de réflexion intéressante pour approfondir ce travail de recherche.

Le PCR défend l'idée selon laquelle la politique est au centre de la transformation identitaire. Sa quête de légitimation et sa volonté de se faire entendre au devant des scènes politiques sont des ambitions qui animent également le Cercle Eliard Laude. La pensée anti-coloniale de ce cercle se construit d'une critique sourde de l'hégémonie économique. L'impérialisme financier est au cœur des dominations et révèle une stratégie de l'état français pour maintenir la Réunion sous tutelle. Cette mainmise a été travaillée avec une stratégie économique de grande ampleur car l'état français a mobilisé des fonds massifs pour développer l'île. Ce grand investissement dans le développement des infrastructures a permis à l'île de sortir de son sous-développement mais à quel prix ? Le Cercle Eliard Laude évoque une mise sous contrôle des populations avec ce développement. L'état a fait reculer la malnutrition, les problèmes sanitaires et développé les réseaux routiers. Cependant, la population réunionnaise se retrouve ultra-dépendante des produits d'importations et se retrouve dans l'impossibilité de développer ses propres richesses. Ce sont notamment le secteur agricole et le secteur de l'importation qui maintiennent le lien de dépendance, que le Cercle Eliard Laude juge comme le principal facteur de pauvreté dans la population réunionnaise. Les militants de ce cercle croient au potentiel de développement des richesses intérieures à l'île (forêts, exploitation de la mer, du soleil, de la diversité des productions agricoles, créations artisanales à partir de matériaux du pays). Ils défendent l'appropriation de ces ressources par les Réunionnais eux-mêmes pour que ces richesses aboutissent à des créations d'emplois et servent ainsi la masse de travailleurs jusque-là exploitée. Le discours propose des leviers à actionner pour libérer les structures économiques du pays. Les solutions de développement de l'industrialisation et de diversification des cultures s'accompagnent d'un programme de redistribution des richesses. Le discours fait état d'une situation de domination extrême de l'État sur la population. L'identité ne pourra se construire que si ces logiques impérialistes sont déconstruites.

Le discours vise une prise de conscience, un éveil à la révolte avec un ton virulent et accusateur. Les auteurs pointent du doigt la responsabilité des « départementalistes », entendons la droite locale, dans le maintien de ces structures coloniales. Depuis la fin des années 1960, les départementalistes privilégient la « manœuvre des importateurs » pour maintenir le « monopole » et entravent les marges de manœuvres autonomistes. Il en résulte une société tenue par une poignée de bourgeois à la tête des finances et des décisions politiques. C'est clairement une lutte de classe qui est préconisée dans le texte pour libérer les

Réunionnais. Plus largement, le processus de décolonisation est critiqué dans son inefficacité à faire progresser l'ensemble des couches sociales.

Au delà des conséquences économiques, le Cercle Eliard Laude accuse les métropolitains de venir en trop grand nombre dans l'île. Cette problématique met l'accent sur les ambiguïtés de la figure du métropolitain dans le tissu social et professionnel de l'île. Ce constat vaut encore actuellement, notamment lorsque l'on constate que le débat sur la sur-rémunération des fonctionnaires amène inévitablement aux questions de la place du « zoreil » dans l'île et de son pouvoir financier. Dans une île où le chômage des natifs est explosif, les auteurs dénoncent des habitudes et pratiques « françaises ». L'installation des Français d'hexagone dans l'île a favorisé l'implantation d'une culture hexagonale, qui contraste fortement avec l'identité du pays. Ce sont notamment les habitudes de consommation qui sont visées. Cette culture altère l'identité réunionnaise car elle développe le goût des produits français dans la population réunionnaise et elle renforce la dépendance décrite aux produits d'importations. Ainsi, le problème n'est pas celui de la cohabitation des cultures mais de la réalité de leur hiérarchisation. Le programme du cercle Eliard Laude déconstruit les logiques impérialistes et met en lumière les dérives sociales, politiques et humaines de ces hégémonies. Le fonctionnement de la bourgeoisie locale, dans le texte, devient un argument pour dénoncer le « complot » d'état organisé dans l'île. Les militants décrivent les positions confortables des fonctionnaires métropolitains et de la bourgeoisie locale, qui organisent les corruptions. Les détournements d'argent et le clientélisme constituent des formes de violences qui oppriment la majorité de la population, en la gardant sous contrôle et sous dépendance.

Ce texte, s'il est lu dans une perspective de comparaison avec les décisions politiques actuelles, offre de nombreuses perspectives d'analyse sur les conséquences des politiques coloniales dans les sociétés contemporaines. Une piste de réflexion sur les continuités de ces schémas coloniaux et de leurs transformations peut être envisagée.

Nous avons également abordé la question de la construction du féminisme réunionnais comme constitutive de l'histoire de la résistance dans l'île. D'abord, parce que l'analyse de la construction des identités territoriales et politiques serait incomplète sans la prise en compte de la participation des femmes. Ensuite, parce que ces dernières ont organisé leurs luttes en réponse à une double hégémonie : postcoloniale et masculine.

Les femmes sont les premières victimes des mécanismes de domination coloniale et comptent parmi les plus précaires dans l'île. Les enjeux portés par les revendications féministes sont multiples. Elles ont travaillé à construire l'identité féministe et féminine et à inclure les femmes dans les négociations politiques. L'analyse du discours des femmes a permis de relever les nombreuses inégalités entre les femmes de l'hexagone et les femmes de

la Réunion et ainsi d'évaluer les inégalités au centre du projet de départementalisation. Le féminisme à La Réunion a cette particularité de prendre en compte les imbrications des dominations post-coloniales dans ses luttes.

Les femmes constituent un public particulièrement touché par les inégalités. L'attention politique portée à l'évolution démographique dans l'île a abouti à des mesures politiques qui ont d'abord influencé la vie des femmes. Elles ont également été touchées par les inégalités en matière d'aides sociales. Leurs luttes se sont organisées en réponse à ces discriminations. Leurs combats ont aussi permis de mettre au jour la violence exercée dans la sphère politique, notamment avec les formes de corruption et de fraudes électorales. Les femmes vont s'organiser pour contester l'organisation antidémocratique des élections. Elles vont devenir des forces de négociation en s'emparant du pouvoir de vote, sur lequel elles peuvent désormais s'appuyer pour entrer dans le rapport de force politique. Les femmes dénoncent alors une misère de position où les clivages entre les femmes de l'hexagone et femmes réunionnaises, permettent d'évaluer l'insuffisance des mesures politiques destinées aux Outre-mer.

C'est dans ce contexte que L'UFR est la première à demander l'autodétermination politique. L'absence de travail étant la première cause de précarité, elles vont dénoncer le chômage qui touche fortement l'île. Les femmes ont essentiellement centré leurs revendications politiques sur la réhabilitation du Réunionnais face à une oppression post-coloniale, qu'elles définissent comme une domination de la France hexagonale sur l'ensemble des décisions qui entravent la liberté du natif. La ligne de défense adoptée pour l'emploi des Réunionnais est révélatrice de cette inscription. La solution avancée pour résoudre ce problème de distribution des emplois dans l'île est celle de la priorité à l'embauche locale et de la préférence des natifs. Les discours des femmes, dont le *Manifeste pour l'emploi des Réunionnais*, sont autant d'éléments de compréhension des conflits sociaux de la société réunionnaise de 1960 à 1980. Cette période a été celle où les tensions ont été les plus vives.

Le principal adversaire des idées communistes et féministes, a été Michel Debré, figure de la droite locale, représentant de l'État et veilleur de l'ordre établi et imposé depuis la départementalisation. Son rôle principal a été de concilier le développement de l'île et l'extinction des voix contestataires. Nous avons analysé son discours politique et personnel sur les mesures qu'il a mises en place pendant plus de deux décennies à l'île de la Réunion. Son empreinte considérable a fortement influencé l'orientation politique, notamment dans les décennies 1960 et 1970. L'analyse de ces principales mesures a montré que sa conception politique exclut totalement un développement hors assimilation. Michel Debré interprète



l'isolement de l'île comme le facteur principal de la misère. Malgré les spécificités locales, son modèle de développement politique est exclusivement calqué sur le modèle politique hexagonal. Sa politique migratoire a montré les limites de ce raisonnement politique. Michel Debré a été accusé d'envoyer des Réunionnais dans un contexte culturel à mille lieux du contexte réunionnais et d'avoir ainsi manqué l'intégration sociale et professionnelle de la majorité des Réunionnais qui se sont essayés à l'expérience de la mobilité. Le caractère forcé des départs a contribué à renforcer l'image d'une politique arbitraire et autoritaire.

L'analyse du discours de Debré, réagissant dans son ouvrage aux attaques et aux contestations dont il a fait l'objet, révèle les conceptions qui ont guidé l'homme politique. Ces conceptions sont celles d'un développement de l'île qui ne peut se faire sans la France hexagonale et sa suprématie politique, culturelle et économique. L'hégémonie du modèle français est au centre de la pensée de Michel Debré. Cette croyance a fortement influencé sa conception de la citoyenneté française dans l'île, qu'il a cru bon d'appliquer sans prise en compte des spécificités du modèle insulaire. Dans ce cadre de pensée, les spécificités géographiques (éloignement, climat, situation dans l'océan indien), les spécificités culturelles (langue maternelle, culture), les spécificités politiques (retard de développement dans les systèmes éducatifs et de formations professionnelles) n'ont pas été considérées. La politique de Michel Debré est construite sur la censure des spécificités, effacées dans le modèle d'intégration politique. Les Réunionnais sont des Français à part entière pour l'homme politique ; c'est pour cela que sa politique de mobilité ne considère aucunement le décalage à combler lors de l'arrivée des Réunionnais en France hexagonale. La non-considération des spécificités du cadre insulaire et de l'identité réunionnaise provoque de grosses difficultés d'insertion. L'histoire des enfants de la Creuse, tout comme celle des travailleurs réunionnais exilés en France a montré des limites au modèle d'intégration. Le tissu social culturel et professionnel n'étant pas les mêmes, l'intégration se fait dans la violence. L'assimilation forcée aboutit à la création d'une hiérarchie entre Français d'hexagone et Français d'Outre-mer. Les Réunionnais deviennent une main d'œuvre sous-payée, sous-qualifiée et traitée comme des travailleurs étrangers.

Nous avons vu que les associations, le PCR et de nombreux Réunionnais ont dénoncé ces faits mais la politique de Michel Debré révèle à quel point la censure a pu être organisée. L'ordonnance Debré est révélatrice des méthodes de l'État pour contourner le droit à la démocratie. Aucune contestation au modèle établi n'est tolérée. Les fonctionnaires de nature à troubler l'ordre public sont menacés d'exil. De même, les Réunionnais insatisfaits de leur migration professionnelle ne peuvent contester le système du Bumidom. L'échec de l'intégration est renvoyé à la responsabilité de chacun. Si l'intégration professionnelle n'a pu

aboutir correctement, c'est forcément la faute aux Réunionnais. A aucun moment, Michel Debré n'a voulu remettre en question les modalités d'accueil et d'insertion des services en France hexagonale. Il n'a jamais reconnu le décalage entre la citoyenneté française et l'identité réunionnaise, ainsi que le racisme qui a pu se manifester lors de la mise en cohabitation, pour ne pas dire confrontation, des deux populations. De même, Michel Debré est resté sourd aux courriers de dénonciation qu'il a pu recevoir. C'est ainsi que la « paix sociale » a été maintenue dans l'île, sous couvert de mesures restrictives des libertés individuelles et sous contrôle des idées des groupes politiques et associations.

Pourtant, Michel Debré croit fortement que ses actions sont dirigées par les meilleures intentions. L'île de la Réunion est pensée comme une petite France et les Réunionnais sont appelés à se fondre dans l'histoire de l'hexagone abandonnant les particularités historiques qui fut les siennes, pour une meilleure assimilation. L'assimilation pensée par Michel Debré est présentée comme la solution pour l'émancipation du Réunionnais.

Nous avons analysé ses mesures les plus contestées, comme celles qui ont accompagné l'ordonnance Debré en 1960, création du Bumidom en 1963, ainsi que les mesures de contrôle des natalités. Ces trois axes de sa politique ont révélé, à quel point la politique française développée pour les Outre-mer est construite sur la base de méconnaissances et de préjugés. Cette politique s'exerce dans un contexte mondial de décolonisation et rappelons-le avec Françoise Vergès, le cas de l'île de la Réunion est « marginal » : « Pour leur part, les habitants des vieilles colonies vont demander l'intégration politique. Cela va les marginaliser dans la grande épopée de la décolonisation <sup>1330</sup> ». La politique menée par Michel Debré dans l'île pendant plus de vingt cinq ans n'est pas née, comme le mentionne Prosper Eve d'une « *prise de conscience du fait créole* <sup>1331</sup> ». Nous ne pensons pas que Michel Debré ait été guidé par une conscience du fait créole puisque toute sa politique montre un rejet aux spécificités qu'il ne considère pas en réalité.

La France apparaît comme une nation généreuse dans le discours de Michel Debré. La France offre une chance inouïe à ces territoires anciennement colonisés de se reconstruire. Il évoque la « la solidarité nationale » comme « une forme irremplaçable de coopération », exprimant que « la France peut continuer à réaliser sur la terre réunionnaise une œuvre exemplaire (...) <sup>1332</sup> ». La politique de Michel Debré est un exemple du nouvel assujettissement des populations dans l'ère des décolonisations. La conception de la liberté ne peut se faire hors champ de la puissance de l'Occident. Françoise Vergès exprime les difficultés « (...) à imaginer une existence autonome en dehors du modèle hégémonique hérité du XIX<sup>ème</sup> siècle

---

1330VERGES Françoise (1998), *op.cit.*, p.81

1331EVE Prosper, (2013), *op.cit.*

1332DEBRÉ Michel, *op.cit.*, p. 202

européen de l'État Nation et de l'identité culturelle <sup>1333</sup>». L'intégration au modèle national apparaît la seule forme d'ouverture possible. Cette façon de concevoir le développement dans une logique d'intégration efface les problématiques intérieures. L'île est pensée en dehors de ses frontières géographiques.

Ces décalages entre les conceptions politiques du développement de l'île après 1946 et la réalité du pays vont créer une identité sous le principe de l'assimilation forcée. La France est présentée dans ce schéma comme un exemple de réussite, un modèle à suivre. Cette idéalisation du modèle hexagonal a développé des complexes identitaires. La culture créole est interprétée comme inférieure car elle ne permet pas la réussite sociale. Pendant plusieurs décennies, le message politique a été celui d'une incompatibilité entre le modèle culturel français et le développement de la culture créole. La gestion de la langue maternelle à l'école est un exemple de ces difficultés à faire cohabiter deux formes culturelles et à inclure la diversité dans le schéma politique. La société coloniale consistait en un effacement des personnalités pour un meilleur contrôle sur leur productivité au travail. Après 1946, les formes d'expressions culturelles des Réunionnais sont limitées, entravées. L'identité réunionnaise n'est pas conçue sous le principe de la diversité mais sous le concept d'une racine unique, dont l'hégémonie est occidentale, française.

Edouard Glissant, dans sa *Poétique de la Relation*, explique la naissance et l'expansion de cette idée de l'hégémonie occidentale, sous le principe de la « pulsion totalitaire de la racine unique<sup>1334</sup> ». L'idée de puissance coloniale a été sauvegardée dans l'idée de puissance contemporaine des nations occidentales. Les schémas de pensée opposant la racine unique occidentale à la conception de la diversité prennent forme dans une pensée culturelle en dualité, que nous retrouvons dans le modèle de construction des identités à la Réunion. Edouard Glissant défend le modèle de la racine multiple, qu'il entend comme un phénomène inévitable, face aux refus de l'Occident de considérer les identités dans la diversité. Nous retrouvons dans cette conception l'issue qui n'a pu être dans l'île avant les années 1980.

La pensée du multiple d'Édouard Glissant est au centre de sa pensée sur la créolisation du monde<sup>1335</sup>. L'histoire de la diffusion de l'idéologie occidentale dans l'œuvre de Glissant permet de lire les principes coloniaux au centre des politiques départementales d'assimilation,

---

1333 VERGES Françoise (1998), *op.cit.*, p.81

1334 *Ibid.*, p.26-27.

1335 « Si nous posons le métissage comme en général une rencontre et une synthèse entre deux différents, la créolisation nous apparaît comme le métissage sans limites, dont les éléments sont démultipliés, les résultantes imprévisibles. La créolisation diffracte, quand certains modes du métissage peuvent concentrer une fois encore. Elle est ici vouée à l'éclaté des terres, qui ne sont plus des îles. Son symbole le plus évident est dans la langue créole, dont le génie est de toujours s'ouvrir, c'est à dire peut être de ne se fixer que selon des systèmes de variables que nous aurons à imaginer autant qu'à définir. La créolisation emporte ainsi dans l'aventure du multilinguisme et dans l'éclatement inouï des cultures. Mais l'éclatement des cultures n'est pas leur éparpillement, ni leur dilution mutuelle. Il est le signe violent de leur partage consenti, non imposé ». GLISSANT Édouard, *Politique de la Relation*, p.46.

menées dans l'île depuis 1946. Les représentations de l'Occident comme civilisation affirmée et puissante ont dominé. Par rapport au modèle occidental devenu un critère spécifique, la différence devient un handicap, une preuve d'infériorité. Cette hiérarchisation est le terreau fécond des complexes identitaires, et même pour aller plus loin des relations conflictuelles avec le « zoreil » dans l'île.

Pour autant, peut-on dire que le modèle d'identité à la Réunion soit sorti de cette conception de l'hégémonie occidentale avec la décentralisation ? Autrement dit, est-ce que les particularités réunionnaises ont pu s'épanouir sans restriction ou hiérarchisation après l'acte de décentralisation dans les années 1980 ?

Nous avons analysé les revendications du Parti Socialiste pour répondre à ces questions. Les revendications du PS entrent dans l'analyse des discours de contestation des années 1980. C'est en 1982 que le Parti Socialiste publie son programme pour *Changer la vie à La Réunion*. L'analyse des revendications des socialistes a montré que ce groupe se situe dans la ligne de contestation d'un ordre national imposé et d'une assimilation culturelle néfaste sur le territoire. Les socialistes font le constat d'une inégalité criante dans la distribution des richesses et contestent la négation de la personnalité réunionnaise. Ils proposent ainsi de valoriser l'homme Réunionnais, d'en faire la promotion en valorisant ses spécificités culturelles. La culture métropolitaine, est présentée comme intrusive. Elle est à la base du processus de dépersonnalisation des Réunionnais et les socialistes accusent clairement les services de l'État et les pouvoirs en place de favoriser une culture et ainsi de créer des hiérarchies conflictuelles entre les cultures et les populations. Le terme d'« absorption » qu'ils utilisent est fortement symbolique car il signifie la continuité de l'effacement de la personnalité du colonisé. Les propositions pour mettre fin à cette situation culturelle violente sont, entre autres, la construction de centres régionaux chargés de promouvoir la culture sur le territoire et un accès démocratisé à l'instruction scolaire et universitaire pour trouver des issues à ces conflits culturels. La culture s'écrit dans l'« âme » réunionnaise, exigeant de la réhabilitation qu'elle fasse preuve de profondeur historique. Selon le parti, il y a possibilité d'enrayer ce système d'aliénation culturelle si la position intellectuelle de l'individu vient à dominer ce conflit.

Le discours de la reconquête individuelle et collective passe également par une réforme économique et sociale. Les socialistes énumèrent les liens de dépendance avec la France hexagonale et montrent comment ces liens amenuisent les possibilités de

développement économique et de croissance dans l'île. Le modèle d'intégration est donc néfaste car il a construit une situation de dépendance qui entrave le développement économique et le bien-être des populations. Ce sont notamment les différences de traitement et de considération entre les différentes couches sociales de la population qui sont visées par la critique socialiste. L'inventaire des classes et l'analyse des catégories socio-professionnelles, tout comme la liste des détenteurs des richesses de l'île permettent aux socialistes, à partir d'un regard critique, de formuler un plan de réorganisation territoriale. Tout comme le PCR et le Cercle Eliard Laude, les socialistes visent le problème des distributions inégales des terres agricoles. Ce problème est central dans l'économie réunionnaise. C'est un corollaire des inégalités sociales. Pour les socialistes, la méthode de partage des terres est une empreinte du colonialisme dans les structures modernes, il faut y remédier pour en finir véritablement avec cette organisation passée. Les propositions sont nombreuses mais elles se rejoignent toutes dans une volonté d'abolir les privilèges, clairement énoncées comme les privilèges des anciens colons.

Les socialistes proposent la mise en place de plans économiques articulés entre les différentes structures et les secteurs. Ils proposent un programme de mises en valeurs des richesses régionales et une mise à profit de ces richesses pour la population réunionnaise. La volonté de redonner la terre, les richesses aux natifs entre dans le cadre d'un modèle de décentralisation des décisions politiques. Pour autant, l'attachement à la République n'est pas remis en question. Il s'agit de s'élever au dessus de la « querelle du statut <sup>1336</sup>» en proposant la création d'un conseil Général et Régional, regroupés sous la forme d'une assemblée unique qui gérerait les deux collectivités locales. Les socialistes proposent la décentralisation pour répondre aux dérives de « l'optique Métro-centrée ». L'action de décentralisation a consisté à décentrer les décisions pour une plus grande autonomie dans la gestion administrative.

La décentralisation a modifié les conceptions culturelles du territoire, qui n'apparaissent plus en marge du centre hexagonal. Avec la décentralisation, la France admet une « périphérie », donc une France différente, où la diversité culturelle, même si elle est appréhendée n'est pas encore totalement reconnue. Cette modernisation de la politique dans l'île a eu un effet sur la construction identitaire et la reconnaissance de la culture réunionnaise. Mais jusqu'à quel point peut-on parler de la reconnaissance des particularités régionales au sein de la République Française ? La prise en compte des réalités réunionnaises dans les plans politique de développement n'a pas fait l'objet d'un point détaillé dans ce travail de recherche. L'étude de cette considération des réalités locales dans les politiques nationales peut faire l'objet d'un travail approfondi pour creuser cette question de la construction de l'identité.

---

1336PARTI SOCIALISTE, *op.cit.*, p. 58

Nous avons observé l'intégration du message culturel dans les conceptions politiques des partis de droite pour évaluer l'insertion d'une véritable reconnaissance des particularités régionales dans les plans politiques. Parmi les discours de contestation, nous avons perçu l'allocation d'Eric Boyer comme un symbole de la nouvelle considération des dimensions culturelle et identitaire à droite. En effet, nous avons vu que le Président du Conseil général tient un discours de réhabilitation de l'homme réunionnais. Ce discours préconise le développement politique, en ne négligeant pas la dimension humaine.

Son discours critique les freins à l'épanouissement identitaire, parmi lesquels nous avons relevé les logiques manichéennes qu'il estime réductrices. Le dépassement des logiques binaires est préconisé. Le bilan encourageant de la départementalisation fait tout de même état de « progrès limités ». Eric Boyer sollicite des initiatives politiques originales pour entamer une politique de rattrapage. Il défend la mise en place d'une « économie concertée<sup>1337</sup> » qui consiste en une stratégie locale organisée, pour servir les intérêts des entreprises réunionnaises et les Réunionnais eux-mêmes. Sa réorganisation économique s'accompagne d'un discours sur l'amélioration des discussions des collectivités régionales entre-elles et les relations que ces dernières entretiennent avec l'État.

La posture de l'élu est remise en question dans ce discours qui préconise un changement d'attitude de la part des politiques. Il interpelle ces derniers sur la nécessité de se rapprocher des aspirations populaires et de recadrer l'activité politique. L'action politique doit être redéfinie et éloignée des conceptions financières. Le rapprochement de l'élu de la population qu'il représente est primordial dans un contexte où le développement politique doit contribuer à « Ralentir les mouvements vers l'individualisme et la consommation forcée<sup>1338</sup> ». Eric Boyer prône le développement d'une consommation locale. Son discours sur les modernités et la considération de l'histoire est un élément discursif nouveau dans la prise en compte culturelle et la dimension identitaire des discours de droite. Le président du Conseil Général met en avant le savoir vivre-ensemble des Réunionnais comme un modèle de cohabitation culturelle. Sa conception d'une identité « mosaïque » se construit sur le critère de rassemblement et d'unité. Nous avons ainsi vu qu'Eric Boyer prône une orientation politique nouvelle à La Réunion, en prenant en compte le devenir de l'homme et en respectant ce qu'il est devenu, avec ses progrès et ses limites qui ont été dessinées par le processus de départementalisation.

L'analyse de ce discours de cet homme de droite a révélé la fracture qui s'opère dans les années 1990 dans l'idéologie des discours politiques. Eric Boyer met en avant le « vivre-ensemble » dans l'île comme une qualité à exploiter pour sortir des logiques binaires. Il prône

---

1337BOYER Eric, *op.cit.*, p.31

1338Ibid., p.26

un changement des mentalités vis-à-vis du travail et croit au potentiel de développement de l'humain, au centre de la progression des plans politiques.

Les enjeux de la reconstruction identitaire sont complexes, tant l'histoire des mécanismes de soumission a été forte dans l'île. Il s'agit pour les groupes de contestation de rendre visible les éléments de compréhension du schéma d'aliénation de la population réunionnaise, pour mieux vaincre l'hégémonie qu'ils constatent et décrivent. Le travail sur les discours de contestation nous a permis de mettre au jour les enjeux et l'influence des conflits politiques sur la construction de l'identité. A ce corpus politique, nous avons joint un corpus littéraire qui nous a permis d'analyser les représentations de la population sur l'identité du territoire et leur propre identité.

L'enjeu principal de ce chapitre littéraire a été d'analyser les représentations sur l'identité et d'interroger le rôle de la littérature dans les discours sur la société réunionnaise. Les romans sont engagés dans une description réaliste et militante de la société réunionnaise, et décrivent une population en désarroi face aux bouleversements politiques, aux formes de censures et au climat anti-démocratique. La littérature des années 1970-1980 est engagée dans la défense du plus précaire, du « petit-créole ». L'adjectif « petit » rappelle la position sociale de l'individu. Les œuvres dressent le portrait des Muselés, des sans-défenses, des désabusés. En définissant les subalternes de la société réunionnaise, les auteurs entendent se faire porte-paroles des sans-voix.

Nous avons mis en lumière la représentation des subalternes et soumis l'espace de parole de ces derniers à la critique. Nous avons vu que l'identité est représentée dans un malaise populaire et politique dès les années 1960. Nous nous sommes attachée à analyser les représentations autour du quotidien, de la misère, du système éducatif, de la sphère politique ou encore des questions du déracinement, de l'exil qui sont l'ensemble des thèmes abordés dans les ouvrages. Cette littérature, interprétée à la lumière des théories d'Ivan Jablonka, montre que « (...) La littérature devient un outil d'explication-compréhension du monde, un texte chargé d'un raisonnement<sup>1339</sup>». En pleine période de mutations après la départementalisation, la Réunion connaît de grands bouleversements. Nous avons vu comment les romans travaillent à représenter la population réunionnaise en proie à ces profonds bouleversements et le cadre social dans lequel elle évolue.

---

1339 JABLONKA Ivan, *L'Histoire est une littérature contemporaine, Manifeste pour les sciences sociales*, Paris : Éditions du seuil, 2014.p.221

Dans cette période que recouvrent les années 1950-1960, la société réunionnaise est conflictuelle. Les tensions politiques et sociétales dominent l'organisation de la société et perturbent la vie des Réunionnais, notamment celle des plus pauvres. Les romans décrivent une période où la population lutte contre la grande précarité environnante. La population cherche alors des moyens pour palier à la faim des enfants dans les familles, comme cette famille de pêcheurs qui vit des fruits de la pêche dans le roman d'Axel Gauvin, *Quartier-Trois-Lettres*. Cette lutte des plus-petits s'organise alors même que les privilèges se maintiennent pour l'autre partie de la population. Cette autre partie de la population désigne la bourgeoisie locale et répond aux appellations diverses des « gros-blancs », des « zoreils ». Frantz Fanon, dans *Les Damnés de la terre*, analyse ce rapprochement entre les inégalités de l'organisation économique et le discours sur les inégalités ethniques. Le rapport hiérarchique instauré dans les colonies sur des critères raciaux et ethniques se retrouve dans les structures économiques contemporaines :

*« Quand on aperçoit dans son immédiateté le contexte colonial, il est patent que ce qui morcelle le monde c'est d'abord le fait d'appartenir ou non à telle espèce, à telle race. Aux colonies, l'infrastructure économique est également une superstructure. La cause est conséquence : on est riche parce que blanc, on est blanc parce que riche. C'est pourquoi les analyses marxistes doivent être toujours légèrement distendues chaque fois qu'on aborde le problème colonial <sup>1340</sup> ».*

La couleur parle dans les œuvres de la position sociale et devient un prétexte pour dénoncer le racisme qui touche les « petits-créoles ». Les romans dénoncent que ces structures coloniales aient été maintenues après la départementalisation. Les inégalités sont entretenues dans un schéma territorial spécifique, dans lequel Frantz Fanon oppose dans sa description coloniale la ville du colon et de la ville du colonisé <sup>1341</sup>. La société réunionnaise est scindée entre les hauts et les bas de l'île. La population aisée s'approprie l'espace urbain ou balnéaire tandis que les hauts de l'île, préservé des plans de développement urbain, est un espace pauvre, isolé. L'espace de l'abondance s'oppose à l'espace de la précarité. Les espaces dissociés imagent la distance et les clivages entre la bourgeoisie locale et la population précaire.

---

1340 FANON Frantz (2002), *op.cit*, p.48

1341 « La zone habitée par les colonisés n'est pas complémentaire de la zone habitée par les colons. Ces deux zones s'opposent, mais non au service d'une unité supérieure. Régies par une logique purement aristotélicienne, elles obéissent au principe d'exclusion réciproque : il n'y a pas de conciliation possible, l'un des termes est de trop. » FANON Frantz (2002), *op.cit*, p.47

Au travers des oppositions relevées entre la ville du colon et celle du colonisé, Frantz Fanon ne met pas seulement en exergue la différence de traitement et de niveau de vie, il révèle tout un système d'enfermement économique dans lequel le colonisé est asphyxié. Ces inégalités sont le point de départ des tourments et complexes psychologiques. Le complexe du colonisé, dans *Peau Noire et masques blancs*, expliquent les conséquences psychologiques de l'époque coloniale sur les relations et les comportements.



La misère intellectuelle s'ajoute à la pauvreté dans les romans. Celui qui ne sait pas parler français ou qui ne le comprend pas bien à l'école est souvent stigmatisé, rejeté hors du circuit de la réussite et de l'ascension sociale. Les éléments culturels sont hiérarchisés dans le discours littéraire. La langue française exclue les Réunionnais des négociations et des discussions, à l'exemple d'Alexina qui n'arrive pas à converser avec les policiers qu'elle a en face d'elle. Sans maîtrise de la langue, elle apparaît démunie et ne peut assurer sa propre défense. Le système éducatif, lieu par excellence de la maîtrise du français, subit une critique sourde dans les romans. L'école réunionnaise n'est pas celle de l'égalité des chances et de la réussite pour les Réunionnais. Elle ne profite pas à tous. Les élèves se heurtent d'abord à la barrière de la langue française et ensuite à des contenus d'enseignements à mille lieux des réalités réunionnaises. Le système éducatif reproduit les inégalités sociales et ne permettent pas l'entrée des Réunionnais dans une vie professionnelle stable. Cette critique du système éducatif, dans lequel l'école n'est pas adaptée au milieu socio-culturel, s'accompagne d'un message fort sur le déterminisme. Les parents n'ont pas suffisamment de moyens pour envoyer leurs enfants à l'école et assurer le parcours jusqu'au certificat d'études. Le message des œuvres est fataliste car il est impossible pour un Réunionnais issu d'une famille précaire de réussir. La société est décrite dans un cloisonnement. Les ambitions, les perspectives et les prises d'initiatives sont freinées, étouffées. Christian, dans *Les Muselés*, incarne l'exemple d'un jeune homme qui tente de s'élever par l'engagement politique. Après un échec au certificat d'étude, Christian s'engage à militer avec un groupe de jeunes, qui éveille sa conscience politique et son esprit critique. Même conscientisé, Christian ne parvient pas à détruire ce cloisonnement qui l'entoure, il n'arrive pas à évoluer.

Kristian, dans *Zistoir Kristian*, après s'être essayé à des travaux à l'usine et aux champs, tente l'expérience de la mobilité. Il sera confronté à la dévaluation permanente de ses capacités, au racisme et aux difficultés d'intégration des Réunionnais en France hexagonale. Le statut de citoyen français est alors remis en question pour ces Français des Outre-mer qui ne bénéficient pas d'un traitement égal. Kristian retrouve le même cloisonnement que dans son île et reste confronté à cette même incapacité à évoluer sur l'échelle sociale. L'identité de l'opprimé survit aux frontières de l'île.

L'identité dans ces romans engagés est représentée dans un schéma manichéen qui oppose deux formes d'identité sociale. Il y a, d'un côté, ceux qui réussissent et de l'autre ceux dont la naissance voue à l'échec. L'identité des Réunionnais est perçue à travers ce prisme social où les facteurs sociaux sont déterminants. Dans ce contexte, les romans décrivent une minorité qui vit confortablement. Alexina, dans *Les Muselés*, se confronte à des patrons créoles qui ont réussi et s'offrent les services de la femme de ménage qu'elle incarne. Décrits comme peu tolérants et autoritaires, ces patrons incarnent la bourgeoisie locale, vivant

aisément et avec qui la communication est impossible. Les divergences entre les catégories sociales aboutissent à une opacité de la société réunionnaise, clivée et clivante. Les plus précaires subissent les injustices créées par une classe bourgeoise qui vit de corruptions et des anciens privilèges coloniaux.

L'absence d'ascenseur social devient le prétexte à critiquer une situation politique totalement bloquée par des pouvoirs qui entretiennent les positions des privilégiés. Les représentations des violences pendant les périodes électorales et l'achat de voix servent la critique des représentants de la Préfecture et des élus locaux qui perdent toute crédibilité. L'élu apparaît corrompu et avide de pouvoir. De même, les personnages sont muselés, censurés pour mieux illustrer l'absence de démocratie et des droits à la liberté d'opinion et d'expression. Le fonctionnement politique est remis en question et les romans témoignent des difficultés à mettre en place un véritable état de droit après le colonialisme.

Il était convenu de s'interroger sur les différentes tensions sociales apparaissant dans les œuvres. Nous nous sommes demandé comment ces tensions et les représentations travaillent à formuler une certaine conception de l'identité réunionnaise. Nous avons soumis ce schéma de l'identité à la critique pour saisir ses propres limites et ainsi la pousser dans ses retranchements. La représentation des personnages dans la victimisation constante enferme le schéma identitaire dans une impasse. Le roman confisque la capacité *d'agency* aux protagonistes et cet enfermement devient le socle de la critique du système politique.

La critique des élections et de l'élu est beaucoup moins présente dans les récits de vie. Les *gramounes* qui écrivent leurs récits sont des auteurs particulièrement attendus et écoutés dans la société réunionnaise. Ils sont détenteurs d'une mémoire populaire et sont des témoins privilégiés d'une époque passée, celle des *tan lontan*. Ces récits de vie contiennent des sources d'information sur le vécu de la population avant la départementalisation. La parution et l'édition des récits de vie sont donc soutenues par les collectivités comme une nécessité de sauvegarder le patrimoine oral détenu par les *gramounes*. Le *gramoune* occupe une place privilégié dans la société réunionnaise. Son expérience et ses connaissances sont recherchées, elles sont adressées à la nouvelle génération qui contraste tant avec la leur. La parole des *gramounes* est constitutive de l'histoire de la Réunion, elle participe aussi à la construction de son identité.

L'analyse des récits de vie a révélé des représentations communes aux *gramounes* de l'île, sur le *tan lontan* et sur l'époque contemporaine. Les années antérieures aux années 1940 sont décrites comme harmonieuses et conviviales. Les travaux d'historiens évoquent pourtant

une misère sans précédent dans ces années là : insalubrité, mortalité infantile, sous-nutrition, absence de développement physique du territoire. C'est pourtant cette Réunion-là que les *gramounes* valorisent. Selon eux, l'identité authentique s'est construite dans cette période de misère. La misère a engendré l'effort, le dépassement de soi et a développé des réseaux de solidarité dans l'île. Il y a une certaine connivence entre les *gramounes*, qui racontent finalement tous les mêmes choses, avec un vocabulaire différent. La considération du *tan lontan* est collective, unifiée sur la question du passé, de la transition départementale et sur les orientations contemporaines de nos sociétés.

Les *gramounes* décrivent les pratiques du *tan lontan* et le contexte de l'époque, dans un discours nostalgique. Il est question de faire revivre l'identité des *tan lontan*, qui apparaît comme une forme d'identité authentique, traditionnelle. L'identité authentique est née avant la départementalisation. Elle s'est construite, certes dans la pauvreté, mais révèle de nombreux aspects positifs dans la vie des Réunionnais. Les *gramounes* regrettent cette période de simplicité, à tel point que le sentiment de nostalgie aboutit à une construction conservatrice des identités et au rejet des nouvelles formes des modernités. Parmi ces nouvelles formes, le rejet de la société de consommation et l'influence de la vie moderne sur les individus. Paradoxalement, la politique n'est un sujet que très peu abordé dans les récits des *gramounes*, alors même que la sphère politique est décrite comme corrompue dans les romans engagés. Pourtant, le changement de statut, est au centre des récits de vie. Le statut de département a profondément modifié les habitudes et les comportements. Le processus de mondialisation a précipité l'île dans une logique de consommation que le modèle de décolonisation avait déjà bien amorcé. L'identité authentique se construit donc sur cette critique de la modernité. L'intégration du modèle de réussite et de consommation à la française a renforcé les complexes déjà introduits dans la société réunionnaise par le principe de domination coloniale.

La départementalisation a ajouté des éléments constitutifs à l'identité réunionnaise en même temps qu'elle a participé à sa transformation. L'identité authentique, telle qu'elle est conçue dans les récits de vie, décrit une solidarité collective importante entre les Réunionnais. Le respect et la communication entre les membres de la société s'accompagnent d'une philosophie de vie qui consiste à se contenter de peu pour être heureux. Cette conception du bonheur mise sur les valeurs de solidarité et du savoir vivre-ensemble. Cette philosophie entre en contradiction avec les conceptions matérialistes et financières du bonheur et de la réussite développées après 1946. Les *gramounes* écrivent que le changement de statut a provoqué une modification de l'appréhension du quotidien chez les Réunionnais. La départementalisation a favorisé le passage de l'épicurisme à une philosophie qui consiste à privilégier les possessions matérielles et la réussite par l'argent.

De nombreux marqueurs identitaires apparaissent dans les textes comme des éléments qui constituent la culture créole. Nous avons relevé les pratiques de la cuisine et du pique-nique, ainsi que les instants de fête et de retrouvailles en famille. Cette société construite sur des liens d'échange et de partage entre ses membres ressort majoritairement des expériences. La critique du système éducatif et les témoignages de malaise quant au décalage existant entre l'école et la réalité réunionnaise sont autant d'indicateurs des difficultés à construire l'équilibre et l'harmonie au sein de la société réunionnaise. Dans un tel contexte, les membres se décrivent comme autodidactes et décrivent les *tan lontan* comme des temps où les activités professionnelles étaient disponibles en grand nombre. Paradoxalement à la dureté du travail et aux freins à l'accès à la scolarité, les *gramounes* décrivent un sentiment de satisfaction et de fierté d'avoir appris et de s'être construit seuls. Malgré l'instabilité des carrières professionnelles, le sentiment d'accomplissement individuel domine. Les *tan lontan* sont donc des temps sacrés, valorisés et regrettés dans les discours des *gramounes*.

L'identité traditionnelle se construit en résistance à une assimilation qui étouffe les particularités régionales. La mémoire populaire travaille à reconquérir une « unité », une « cohésion », un savoir-être ensemble qui selon les *gramounes* ont été mis en péril dans la société contemporaine. L'identité des *gramounes* entre en conflit avec les représentations autour de l'identité contemporaine. Ce conflit s'illustre dans la bataille entre le béton et la terre. La vie traditionnelle a été dominée par la ruralité, le contact avec la nature et le travail de la terre. Après 1946, cette terre rapetisse car le béton gagne du terrain. Le mode de vie rural, et le système de valeurs qui y est rattaché, sont progressivement effacés par le développement urbain. Cette disparition équivaut pour les *gramounes* à une perte identitaire.

Cependant, ces textes nostalgiques qui font revivre un temps révolu trouvent des limites. Le schéma identitaire construit risque de tomber dans la représentation fantasmée. Nous nous sommes demandé si l'identité authentique n'était pas idéalisée, mythifiée. L'identité réunionnaise apparaît dans un schéma d'opposition dans lequel la modernité n'est pas compatible avec les traits traditionnels de l'identité. Les éléments en contact s'affaiblissent au lieu de se renforcer. L'identité est donc conflictuelle et ses éléments hiérarchisés. La dévaluation de l'identité moderne indique qu'elle s'est totalement détachée de cette identité traditionnelle qui fut au centre de la société réunionnaise avant 1946. L'identité moderne n'est pas perçue dans la continuité mais dans la rupture.

Avec ces récits de vie, on assiste, comme Valérie Magdelaine l'explique à « (...) la fictionnalisation du souvenir, interaction qui ne peut qu'être productive entre mensonge et vérité, souvenir et reconstruction, illusion de totalité et sélection de fragments, transcription et

reconstruction<sup>1342</sup> ». Ces discours participent à une forme de construction identitaire, dans laquelle le chercheur doit démêler les représentations fantasmées de celles qui se construisent sur le réel du vécu. De même qu'il revient au chercheur d'interpréter ce que les *gramounes* indiquent être une rupture des identités. Cette rupture se lit, à la lumière de l'histoire politique et des événements, comme l'évolution de l'identité réunionnaise entre processus d'assimilation et mondialisation. La construction de l'identité réunionnaise n'a pas été rompue, elle s'est transformée dans le courant de l'histoire. Les décisions politiques, économiques ont été décisives dans le devenir des identités traditionnelle et moderne.

Nous avons analysé la volonté d'écrire de ces *gramounes*. Le projet d'écriture, qu'il soit soutenu politiquement ou qu'il émane d'une volonté individuelle, recouvre une volonté collective de sauvegarder les discours sur l'identité *lontan* comme constitutive de l'histoire de la Réunion. Cette histoire est celle de la construction des identités individuelles et celle de l'adaptation de l'humain face aux multiples changements de 1946.

Nous avons, avec les travaux de Prosper Eve souligné l'importance de la mémoire populaire dans l'écriture de l'histoire de la Réunion. Nous avons également posé, avec Judith Lyon-Caen et Dinah Ribard, la question de l'authenticité du témoignage et l'utilisation de la littérature chez l'historien. La question de l'authenticité est éludée au profit d'un questionnement sur l'utilisation du texte comme matériau, lui même constitutif de cette histoire fantasmée ou vécue.

Nous nous sommes demandé dans quelles mesures ces témoignages subjectifs peuvent participer à l'écriture de l'histoire de la Réunion, en éclairant la période d'avant 1946. Le pacte d'authenticité, qui signe le caractère réaliste des témoignages, apparaît comme un engagement des auteurs à dire vrai, à parler du passé avec un certain sens du devoir et de la vérité. Ce gage de vérité accompagne le désir d'être lu et compris par la jeune génération. Il s'agit d'un travail de reconstruction de la mémoire pour une meilleure appréhension des identités contemporaines, tout en observant l'identité authentique, ou telle qu'elle fut avant le changement de statut.

Nous avons analysé ce que ces récits évoquent de cette période, les traits dominants et les pratiques communément partagées. Nous avons interrogé la pertinence de l'écrit subjectif face à l'histoire. Il a été possible de relever le caractère réaliste des représentations en confrontant les descriptions subjectives à l'histoire. Nous avons soulevé la pertinence des récits de l'intime dans la reconstitution d'événements historiques et ce travail a pris un sens

---

1342MAGDELAINE-ANDRIANJAFITRIMO Valérie, MARIMOUTOU, Carpanin, Le champ littéraire réunionnais en questions, univers créoles 6, Paris, Editions Economica, 2006.p.61

spécifique avec les enfants de la Creuse car il s'agit d'une énonciation douloureuse de l'histoire.

L'histoire des enfants de la Creuse est révélatrice du clivage idéologique qui sépare les conceptions des identités culturelles et politiques entre France hexagonale et la Réunion. La reconnaissance des spécificités locales exige une lutte de la population insulaire pour que cette histoire soit prise en charge et qu'elle soit enfin valorisée et connue. Nous avons voulu, au travers de l'histoire des enfants de la Creuse, repenser des pans occultés de l'histoire de l'île, mais aussi relier les problématiques historiques à une négociation identitaire en cours depuis le peuplement dans l'île. Cette négociation apparaît exacerbée dans les relations entre la France Hexagonale et l'île de La Réunion, notamment sur ces questions de migrations humaines. L'histoire des enfants de la Creuse a laissé de graves conséquences psychologiques dans la population réunionnaise. Ceux qui ont subi le déracinement, les mauvais traitements et les difficultés d'intégration ont développé de nombreux complexes identitaires. Ces complexes entravent leur épanouissement dans la vie de tous les jours : vie professionnelle, vie amoureuse, estime de soi, relations sociales. L'analyse des discours de réflexivité des victimes sur leurs propres traumatismes a permis de mettre en lumière les nombreux troubles identitaires. Les victimes ont organisé la lutte pour la reconnaissance de cette histoire et pour que l'État reconnaisse ses torts.

Ces récits prennent pourtant le risque d'enfermer l'identité des enfants de la Creuse dans une constante victimisation. Les auteurs ne parviennent pas à dépasser la condition dans laquelle ils ont été enfermés pendant l'enfance. La négation de l'être conditionne la construction identitaire. Pourtant ces témoignages participent à la construction de l'identité territoriale pour l'ensemble des Réunionnais, car il s'agit d'une histoire commune, partagée dans la souffrance. Ces témoignages sont autant de matériaux pour l'historien qu'une thérapie par l'écriture pour l'individu. Le témoignage devient un outil de réécriture d'une histoire dont l'écriture a été confisquée par les discours dominants. « L'idéologie dans et par le texte c'est donc à la fois (texte mais aussi lecture du texte) ce qui dort et ce qui veille, ce qui endort et ce qui réveille, ou réveillera<sup>1343</sup> ».

Dans le processus de dévoilement de cette histoire, les témoignages des victimes ont été les détonateurs qui ont permis aux victimes de se faire connaître et d'interroger ce pan de l'histoire de l'île. Le besoin de reconnaissance devant la justice est une étape nécessaire pour la reconstruction des personnalités, pour la reconnaissance du fait postcolonial et des torts de l'État dans la politique menée après 1946. Les témoignages agissent dans le cas d'événements historiques douloureux comme catalyseurs, en induisant une considération nouvelle de l'histoire à la lumière des faits rapportés. Ces « récits donnés pour vrai », comme les appelle

---

1343BARBERIS Pierre, *op.cit.*, p.45

Valérie Magdelaine-Andrianjafitrimo sont, dans le cadre des récits sur l'horreur, des témoignages qui apparaissent « comme une voie d'accès incontournable aux phénomènes du passé<sup>1344</sup> ». Ils sont aussi des outils d'analyse pour comprendre les complexités identitaires.

Ces témoignages, avec la mise en lumière de l'événement traumatisant, instaurent un rapport entre l'histoire individuelle et collective. Le témoignage peut alors être perçu avec un autre regard sur « ce geste d'écriture qui en fait l'épaisseur problématique<sup>1345</sup> ». Les témoignages intègrent un processus de sauvegarde de la parole des victimes et deviennent une version des faits sur l'histoire.

Le discours littéraire réunionnais, lorsqu'il est engagé, parle pour l'histoire, l'énonce, la raconte, en donne une version. Nous avons interrogé le lien entre les représentations individuelles, collectives et le discours social dans les œuvres. « Il y a compatibilité entre la littérature et les sciences sociales parce que le raisonnement est déjà niché au cœur du littéraire. C'est ce que montrent par exemple, les récits de vie, les mémoires et les grands reportages<sup>1346</sup> ». Dans son manifeste *L'Histoire est une littérature contemporaine*, Ivan Jablonka ne considère plus l'écriture de l'histoire et la littérature comme deux genres évoluant séparément sans influences réciproques. Selon lui, « L'histoire est plus littéraire qu'elle le veut ; la littérature plus historienne qu'elle le croit<sup>1347</sup> ». Il précise cependant que « cela ne revient pas à dire que tout est dans tout » mais « la ligne de démarcation ne pourrait pas devenir un front pionnier<sup>1348</sup> ». Ivan Jablonka démontre que les frontières sont perméables et qu'« une littérature est capable de dire vrai sur le monde<sup>1349</sup> » :

*« A la littérature se rattacherait la vie, l'individu, la psychologie, l'intime, la complexité des sentiments ; aux sciences sociales, les sujets graves et collectifs, les grands événements, la société, les institutions. Refusons l'idée que la littérature serait écrite seulement par les « écrivains » et étudiée seulement par des « littéraires », tandis que l'histoire serait l'affaire des seuls « historiens ».<sup>1350</sup> ».*

Plus largement, les discours de l'intime et les témoignages subjectifs dans l'histoire, nous amènent à nous interroger sur la place de la mémoire des anciennes colonies en France. L'identité réunionnaise se construit en une périphérie, que le centre a appris à tolérer sans véritablement l'intégrer. Autrement dit, la mémoire des anciennes colonies n'intègre pas ou peu l'histoire de la France. Ce travail de recherche a soulevé des lacunes dans l'analyse du fait

---

1344 LYON-CAEN Judith, RIBARD, Dinah, *op.cit*, p.48

1345 *Ibid.*, p.47

1346 JABLONKA Ivan (2014), *op.cit*, p.16-17

1347 *Ibid.*, p.9-10

1348 *Ibid.*, p.10

1349 *Ibid.*, p.19

1350 *Ibid.*, p.18-19

colonial en France. Dans le monde de la recherche, comme dans le monde de l'enseignement, le discours est quasiment unanime sur la « fracture coloniale » existante dans la mémoire française. Dans l'ouvrage collectif de Marie-Claude Smouts, Pascal Blanchard, Nicolas Bancel et Sandrine Lemaire rappellent, dans l'introduction de *La Fracture coloniale*, qu'« (...) une partie des historiens ont préféré favoriser le « deuil » à l'histoire<sup>1351</sup> » et que « (...) l'histoire nationale a été largement amputée de son versant colonial<sup>1352</sup> ». Cette fracture s'exprime dans le décalage entre la représentation française de la colonisation et la réalité. Cette fracture aboutit à des conséquences, à la fois dans les anciennes colonies, où le défaut de mémoire conduit à des failles dans la construction identitaire, et également chez les anciennes puissances impériales, qui ne veulent et ne peuvent se réapproprier pleinement une histoire douloureuse. Les conséquences sont également politiques car les plans de développement pour les Outre-mer apparaissent en décalage, au vu des méconnaissances et des refus de considérer pleinement la diversité de ces territoires et leurs spécificités économiques.

Le positionnement français vis à vis du récit national conforte une vision héroïque de la France, dans laquelle la colonisation est perçue et assumée comme mission civilisatrice. A l'exemple des mesures politiques de Michel Debré, les décisions politiques postcoloniales sont encore inspirées de cette interprétation faussée de l'époque coloniale. Ce positionnement permet la hiérarchisation des citoyens français, selon qu'ils appartiennent à l'ancienne colonie ou à l'ancien colonisateur. Ainsi, ce silence, cette absence de vérité, renforcent les tensions au lieu de les amenuiser : « Mais, tous, à leur manière, contribuent à renforcer la fracture coloniale et, de ce fait, à aggraver les tensions sociales- alimentées par le racisme et les discriminations -qu'ils prétendent vouloir pacifier<sup>1353</sup> ». L'évocation partielle et sélective des faits coloniaux rapportés dans l'histoire de France et son absence dans les contenus des enseignements ont des conséquences néfastes sur la construction de l'identité des populations. Ces conséquences, qui apparaissent dans la psychanalyse de Frantz Fanon peuvent faire l'objet d'une analyse plus approfondie, notamment parce que nous avons vu que le discours véhicule les éléments fondateurs et critiques de la réflexion sur l'identité.

A partir du corpus, nous avons détaillé le modèle de décolonisation défendu par les forces progressistes dans l'île. Ce travail peut aboutir à une analyse comparée des modèles de décolonisations. Nous avons tenté avec ce travail de recherche de faire du discours un terrain d'étude et une porte d'entrée vers l'interprétation du vécu identitaire, de l'identité réelle. Le

---

1351BLANCHARD Pascal, BANCEL Nicolas, LEMAIRE Sandrine, *op.cit.*, p.17

1352*Ibid.*, p.17

1353*Ibid.*, p..22



texte est selon Pierre Barbéris « l'un des tout premiers territoires qu'il importe de libérer<sup>1354</sup> ». Les textes ont pour fonction de libérer l'homme, contredire les idéologies dominantes et proposer dans un élan de construction les formes de résistance à l'hégémonie. Le discours militant et engagé est au cœur de cette lutte. Le discours réaliste en littérature a amenuisé les frontières entre littérature et société, jusqu'à les rendre d'une minceur extrême. Le discours réaliste, lorsqu'il est engagé devient un moyen pour contredire et prendre le contre-pied des idéologies dominantes. « La littérature réaliste, c'est ce qui fait sortir du système ; c'est pour le moment, le seul moyen de sortir du système <sup>1355</sup> ».

Nous avons effectué un va et vient entre discours d'historiens sur le réel et discours littéraires, politiques pour engager la réflexion sur l'organisation des discours et la construction de l'identité. L'identité réunionnaise, dans toute sa complexité, se manifeste dans ce processus de construction qui allie histoire politique, histoire littéraire et émergence des voix subalternes. Cette question concerne plus largement la recherche et son rapport au réel dont parle Ivan Jablonka :

*« Les historiens, les sociologues et les anthropologues ont une conscience très aiguë du décalage qui existe entre leurs phrases et la réalité, de la difficulté qu'il y a à trouver les mots justes, de l'incommunicabilité de certaines expériences. Aucun n'a la naïveté de vouloir restituer la réalité « objective » ou les faits « tels qu'ils sont » ; mais aucun ne peut accepter l'idée que son verbe soit délié des choses <sup>1356</sup>».*

---

1354BARBERIS Pierre, *op.cit.*, p.48

1355*Ibid.*, p.71

1356JABLONKA Ivan (2014), *op.cit.*, p.15

## 5. : Liste des abréviations, des sigles et des acronymes

AMDR	Association des Maires du Département de La Réunion
ANT d'Outre-mer	Agence nationale pour la promotion et l'insertion des travailleurs
ARFRMO d'œuvre	Association réunionnaise pour la formation rationnelle de la main
AROF	Association Réunionnaise d'Orientation Familiale
BDPA	Bureau pour le développement de la production agricole
BUMIDOM	Bureau des migrations intéressant les départements d'outre- mer
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CAUE	Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
CGTR	La Confédération Générale du Travail de la Réunion
CNARM	Comité National d'Accueil et d'Actions pour les Réunionnais en Mobilité
CRADS	Comité Républicain d'Action Démocratique et Sociale

DDASS	La direction départementale des Affaires sanitaires et sociales
FASSO	Fond d'action sanitaire sociale obligatoire
FJAR	Front de la Jeunesse Autonomiste de la Réunion
FLN	Front de libération nationale
GRAHTER	Groupe de recherches sur l'archéologie et l'histoire de la terre réunionnaise
JIR	Le Journal de L'île
MCUR	Maison des Civilisations et de l'Unité Réunionnaise
MRP	Mouvement Républicain Populaire
MSR	Mouvement socialiste régionaliste
ODJR	Organisation démocratique de la jeunesse réunionnaise
PCF	Parti Communiste Français
PSIR	Parti socialiste de l'île de La Réunion
RPF	Rassemblement du Peuple Français
RPR	Rassemblement pour la République

RRDS	Rassemblement Républicain Démocrate et Social
SIDR	Société Immobilière du Département de La Réunion
TCR	Témoignages Chrétien de La Réunion
UFF	Union des Femmes Françaises
UFR	Union des Femmes de La Réunion
UGECR	Union Générale des étudiants créoles de la Réunion
UGTRF	Union générale des travailleurs réunionnais en France
UPR	Union Pour La Réunion

# 6. : BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

## CORPUS PRIMAIRE

### *Discours politiques*

**BOYER Eric**, *La Réunion réinvente l'avenir à partir du passé, Allocution de Monsieur Eric Boyer, Président du Conseil Général de La Réunion, Palais de l'Assemblée, Mardi 19 mars 1991.*

**CERCLE ELIARD LAUDE**, Réunion 1969, *Une Colonie française*, Paris : François Maspero, 1969.

**DEBRÉ Michel**, *Une politique pour la Réunion*, Paris : Librairies Plon, 1974.

**PARTI COMMUNISTE REUNIONNAIS**, *Les thèses constitutives*, Ile de La Réunion : 1er juin 1959.

**PARTI COMMUNISTE REUNIONNAIS**, *Au milieu d'une crise qui s'aggrave, le Parti Communiste propose: un plan immédiat de survie*, Le Port : conférence extraordinaire du Parti Communiste Réunionnais, 27 avril 1975.

**PARTI COMMUNISTE REUNIONNAIS**, *La Réunion aux réunionnais, L'autonomie, comment y parvenir? Son contenu*, Le Port : *Le Programme du Parti Communiste Réunionnais*, 29 mars 1981.

**PARTI SOCIALISTE**, *Projet socialiste : Changer la vie à La Réunion*, Ile de la Réunion : Parti socialiste, 1982.

**UNION DES FEMMES DE LA REUNION**, *Statuts constitutifs*, Saint-Paul, 1958.

**UNION DES FEMMES REUNIONNAISES**, *Manifeste pour la défense de l'emploi des Réunionnais*, 11 août 1999.

## Romans

**CHEYNET Anne**, *Les Muselés*, Paris : Éditions l'Harmattan, 1977.

**CHRISTIAN**, *Zistoir Kristian. Mes-aventures : Histoire vraie d'un ouvrier réunionnais en France*, Éditions Maspéro, 1977.

**GAUVIN Axel**, *Quartier trois Lettres*, Paris : L'Harmattan, 1981.

**GUENEAU Agnès**, *La terre bardzour, granmoune*, 1981.

**HONORE Daniel**, *Cemin Bracanut: Dopu dan'vent'son momon*, Saint-Denis : Editions UDIR, 1984.

## Récits de mémoire, Récits de vie

**ALEX Jean-Claude**, *Souvenir de notre île La Réunion lontan*, 2011

**ELIE Albert**, « *Ti'Paul* » *Marmaille Saint-Denis*, Sainte-Marie : Azalées Éditions, 1995.

**GEORGE Francine**, *A Fleur de mémoire*, Saint-André : Océan Éditions, 2010

**GOSSE Jean-Pierre**, *La bête que j'ai été, Le témoignage d'un Réunionnais déporté dans la Creuse en 1966*, Amélie-Les-Bains : Éditions Alter ego, 2005.

**ISSOP Sulliman**, *D'hier et d'aujourd'hui de Marie France Dijoux*, La Saline : G.R.A.H.T.E.R Éditions, 2004.

**KICHENAPANAIIDOU Marc**, *Les grandes étapes de leur vie, dialogue avec les anciens*, Saint-Denis : Azalée Éditions, 2001

**KICHENAPANAIIDOU Marc**, *Tranches de vie de quatre Bénédictins*, La Saline : G.R.A.H.T.E.R, 2002.

**MARTIAL Jean-Jacques**, *Une enfance volée*, Paris : Les Quatre Chemins, 2003.

**MURAT Henri**, *Z'histoires Longtemps, Souvenirs d'enfance à l'île de la Réunion*, Saint-Denis : Azalées Éditions, 1992.

**MURAT Henri**, *Les échos du passé, Souvenirs d'enfance à l'île Bourbon*, Édition Henri Murat, 1994.

## CORPUS SECONDAIRE

### *Discours politique*

**CROISIER Brigitte**, *Paul Vergès, Du rêve à l'action*, Saint-Denis : Éditions océans, 1997.

**HOARAU Elie**, *Le sud, une chance pour La Réunion*, Saint-Denis, Éditions Océan, 1999.

**ORAISON André**, *Le Parti communiste réunionnais et l'autonomie démocratique et populaire*, Centre universitaire de la Réunion, 1978.

**PARTI COMMUNISTE REUNIONNAIS**, *La Réunion, égalité et développement, Propositions pour un débat*, Ile de la Réunion : PCR, 1990.

**PARTI COMMUNISTE REUNIONNAIS**, *Projet d'un pacte pour un développement solidaire*, Ile de la Réunion : PCR, 1994.

**ROBERT Didier**, *Les 30 ans de la décentralisation*, Extrait du discours du Président de Région, Jeudi 11 avril 2013

**VERGÈS Paul**, « Grand Témoin », *L'île de la réunion sous la quatrième république 1946-1958, entre colonie et département*, sous la dir De M. Combeau, Océans Édition, 2006.

Lettre de Michel Debré au Général de Gaulle, Archives FNSP-CHEVS, 11 février 1960.

Ordonnance n°60-1101 du 15 octobre 1960.

Manifeste pour le droit à l'autodétermination et contre toute solution néocolonialiste, 6 mai 1968.

Convention du Morne Rouge, le 18 Août 1971

IGAS, Rapport sur la situation d'enfants réunionnais placés en métropole dans les années 1960 et 1970, Octobre 2002

Proposition de résolution n° 1716, relative aux enfants réunionnais placés en métropole dans les années 1960 et 1970, 21 janvier 2014, Présidence de l'assemblée nationale.

Communiqué de presse du 18 février 2016 , « Installation de la commission des enfants de la Creuse », disponible sur : <http://www.outre-mer.gouv.fr/?cp-installation-de-la-commission-des-enfants-de-la-creuse.html>.

## Corpus de presse

**COQUERET Marion**, « Interview du sociologue Philippe Vitale, Réunionnais de la Creuse : les dessous d'un scandale d'État », Le Point - Publié le 18/02/2014

**HOPQUIN Benoit**, « Les enfances dérobées de la Réunion » in Le Monde, 14.09.2005 disponible sur [http://www.lemonde.fr/a-la-une/article/2005/09/14/les-enfances-derobees-de-la-reunion\\_688875\\_3208.html](http://www.lemonde.fr/a-la-une/article/2005/09/14/les-enfances-derobees-de-la-reunion_688875_3208.html)

**IDELSON Bernard**, *Méthodologie d'analyse d'un corpus de presse: le cas du quotidien de la Réunion (1976-1997)*, Université de la Réunion : LCF, 2000.

**Journal de l'île de La Réunion**, « Cantonales : La Gauche confortée. 7 octobre 1988, le jour où... la collusion droite-PCR a propulsé un "ti créole" », disponible sur : [http://dossiers.clicanoo.re/275048-7-octobre-1988-le-jour-ou-la-collusion-droite-PCR-a-propulse-un-ti-creole.html?id\\_mot=139](http://dossiers.clicanoo.re/275048-7-octobre-1988-le-jour-ou-la-collusion-droite-PCR-a-propulse-un-ti-creole.html?id_mot=139), 1er mars 2011.

**MATHIEU Gilbert** (dir.), *L'année économique et sociale, 1975 : la crise*, Le Monde, Paris : Imprimeries du monde, janvier 1976.

**VERGES Paul**, La Réunion demain, entretien avec Paul Vergès. « Réalité et perspectives réunionnaises supplément du numéro de juillet 1969, p.51 ». « Mise en examen pour « corruption » d'un sénateur de droite » in *L'Humanité*, mardi 30 mars 1993.

**VERGES Paul**, « Une nouvelle ère dans quelques semaines pour La Réunion, Témoignages », 16 janvier 2016

**Y.G.**, « Vergès n'en finit pas avec l'autonomie », in *Le Journal de l'île de La Réunion*, vendredi 5 octobre 2012.

**Y.G.**, « Paul Vergès poursuit son rêve autonomiste », in *Le Journal de l'île de La Réunion*, 15 janvier 2015.

« Les femmes de St-Denis protestent contre les violations continues du Suffrage universel » in *Témoignages*, 7 aout 1958, numéro 1090.

« L'opinion démocratique française alertée » in *Témoignages*, n°1 091, 9 aout 1958.



## BIBLIOGRAPHIE CRITIQUE

### *Ouvrages généraux*

**ANGENOT Marc**, *Les grands récits militants des XIXème siècles et XXème siècles*, Religions de l'humanité et sciences de l'histoire, Paris : Éditions l'Harmattan, 2000.

**ARMAND Alain, CHOPINET Gérard**. *La littérature réunionnaise d'expression créole : 1828-1982*, Paris : L'Harmattan, 1984.

**ARMAND Alain**, *Dictionnaire Kréol réunioné Français*, Saint-André : Épica, 2015.

**BARBERIS Pierre**, *Le Prince et le Marchand, Idéologiques : la littérature, l'histoire*, Paris : Fayard, 1980.

**BLANCHARD Pascal, BANCEL Nicolas, LEMAIRE Sandrine**, *La Fracture coloniale*, Paris : La Découverte, 2005.

**CESAIRE Aimé**, *Discours sur le colonialisme*, Paris : Présence Africaine, 1989.

**CHAMPFLEURY**, *Le Réalisme*, Michel Levy Frères, Paris : Librairies-Éditeurs, 1857.

**CHERKI Alice**, Préface à l'édition de 2002, *Les Damnés de la Terre*, FANON Frantz, Paris : La Découverte, 2002.

**CHIANTARETTO Jean-François** (dir.), *L'écriture de soi peut-elle dire l'histoire ?* Paris : Bibliothèque centre pompidou, 2002.

**DUBOIS Jacques**, *Les Romanciers du réel, De Balzac à Simeron*, Paris : Éditions du seuil, 2000.

**FANON Frantz**, *Peau noire, Masques blancs*, Paris : Seuil, 1952.

**FANON Frantz**, *Les Damnés de la Terre*, Paris : Éditions La Découverte, 2002.

**GRANJON Marie-Christine** (dir.), *Penser avec Michel Foucault, Théorie critique et pratiques politiques*, Paris : Karthala, 2005.

**HOBBSAWM Eric, RANGER Terence**, *L'invention de la tradition*, Paris : Amsterdam, 2006.

**HUSSEIN Mahmoud**, « L'Individu postcolonial » in *DEDALE*, Numéro spécial : Postcolonialisme: décentrement, déplacement, dissémination, Maisonneuve & Larose, 5-6, Printemps, 1997.

**JABLONKA Ivan**, *L'Histoire est une littérature contemporaine, Manifeste pour les sciences sociales*, Paris : Éditions du seuil, 2014.

**LEJEUNE Philippe**, *L'autobiographie en France*, Paris : Arman Colin, 1971.

**LYON-CAEN Judith, RIBARD Dinah**, *L'historien et la littérature*, Paris : La découverte, 2010.

**MAINGUENEAU Dominique**, *L'analyse du discours et pragmatique pour le discours littéraire*, Paris : Armand Colin, 2005.

**MITTERAND Henri**, *Le Discours du roman*, Paris : Presses Universitaires de France, 1986.

**MUCCHIELI Alex**, *identité*, Paris : PUF, 1986.

**PELLETIER Jacques**, « Compte-rendu », *Cahiers de recherche sociologique*, n° 16, 1991, p. 149-153, disponible sur: <<http://id.erudit.org/iderudit/1002135ar>>

**ROSTAND Jean**, *Idées nouvelles de la génétique*, Paris : PUF, 1941.

**SMOUTS Marie-Claude** (dir), *La Situation postcoloniale. Les postcolonial studies dans le débat français*, Paris : Presses de Science Po, 2007.

**STORA Benjamin**, *Histoire de la guerre d'Algérie (1954-1962)*, Paris : La Découverte et Syros, 2004.

**STORA Benjamin**, *Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954)*, Paris : La Découverte, 2004.

**SULEIMAN Susan Rubin**, *Le Roman à thèse ou l'autorité fictive*, Paris : PUF, 1983.

**TODOROV Tzvetan**, *Les Abus de la mémoire*, Paris : Arléa, 2004.

**VIERNE Simone**, *Rite, roman, initiation*, Grenoble : Presses universitaires, 2000.

### *Travaux historiographiques sur l'île de La Réunion*

**ASCARIDE Gilles, SPAGNOLI Corine, VITALE Philippe**, *Tristes tropiques de la Creuse*, Romainville : Éditions K'A, 2004.

**BEGUINET Christian**, « PAUL VERGES », Production Mémoires Vives, 2007

**BERTILE Wilfrid**, *La Réunion, département français d'Outre-mer, région européenne ultrapériphérique*, Tome 1, Université de La Réunion, 2000.

**BERTILE Wilfrid**, « Où en sont les politiques ultramarines de mobilité ? », *Mobilités ultramarines*, sous la dir. De M. Vitale, Paris : Archives Contemporaines Editions, 2015.

**COMBEAU-MARI Evelyne, COMBEAU Yvan**, « Réflexions sur la démocratisation de l'enseignement. Analyse des politiques scolaires à La Réunion au tournant des années soixante ». in *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 84, n°317, 4e trimestre 1997. pp. 3-29.

**COMBEAU, EVE, FUMA, MAESTRI**, *Histoire de La Réunion, de la colonie à la région*, Paris : Sedes, 2001

**COMBEAU Yvan**, *La vie politique à la Réunion, (1946-1963)*, Paris : Nathan-Sedes, 2001.

**COMBEAU Yvan**, « « Au-delà du décor » : La Réunion entre colonie et département (1956-1972) » » in *Revue historique des Mascareignes*, N°4, 2002.

**COMBEAU Yvan**, « De Bourbon à La Réunion, l'histoire d'une île (du XVIIe au XXe siècle) » in *Hermès*, n° 32-33, 2002/1.

**COMBEAU Yvan** (dir.), *L'île de La Réunion sous la quatrième République. Entre colonie et département*, Saint-Denis : Océan Éditions, 2006.

**COMBEAU Yvan**, « Réunion 1940-1963, La Réunion dans le temps présent, Une colonie Gaulliste ? » in *Revue Historique de l'Océan Indien*, Association historique internationale de l'océan Indien, n°4, 2008.

**EVE Prosper**, « Traces de l'esclavage à la Réunion à travers la mémoire populaire » in *Esclavage et Colonisation, Ile de la Réunion, 1848-1998, 150 ème anniversaire de l'abolition de l'esclavage*, Le Port : Commission Culture Témoignages (CCT), 1998.

**EVE Prosper**, *Les sept dernières années du régime colonial à la Réunion : 1939-1946*, Paris : Éditions Karthala, 2005.

**EVE Prosper**, « L'île de La Réunion De Michel Debré », Colloque Michel Debré dans l'histoire de la Réunion 1963-2013, novembre 2013, Université de la Réunion.

**EVE Prosper**, « La migration réunionnaise de la fin de l'épiscopat de Monseigneur François Cléret de Langavant à la nomination d'un évêque Réunionnais (1955-1976) », *Mobilités ultramarines*, sous la dir. De M. Vitale, Paris : Archives Contemporaines Editions, 2015.

**FUMA Sudel**, « La Condition servile dans la deuxième moitié du 18ème siècle », in *Esclavage et Colonisation, Ile de la Réunion, 1848-1998, 150 ème anniversaire de l'abolition de l'esclavage*, Le Port : Commission Culture Témoignages (CCT), 1998.

**FUMA Sudel**, « La Réunion sous la IVème République : Un régime de paradoxes? », *L'île de La Réunion sous la quatrième république 1946-1958, entre colonie et département*, sous la dir. De M. Combeau, Saint-André : Océans édition, 2006.

**GAMALEYA Clélie**, *Filles d'Héva : trois siècles de la vie des femmes à La Réunion*, Saint-Denis : Union des femmes de la Réunion, 1984.

**GAUVIN Gilles**, « Michel Debré et La Réunion : la force des convictions jacobines », in *Revue française d'histoire d'Outre-mer*, tome 86, n°324-325, 2e semestre 1999.

**GAUVIN Gilles**, « Approche de l'identité réunionnaise par l'étude d'une culture politique : le R.P.F. à l'île de la Réunion (1947-1958) », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 87, n°326-327, 1er semestre 2000.

**GAUVIN Gilles**, « Le parti communiste de La Réunion (1946-2000) », in *Revue d'histoire, Vingtième Siècle*, N°68, octobre-décembre 2000. pp. 73-94.

**GAUVIN Gilles**, *Michel Debré et l'Île de la Réunion : archéologie d'une identité nationale (1946-1988)*, thèse de doctorat en histoire, sous la direction de Serge Berstein, Paris : Institut d'études politiques, 2002.

**GAUVIN Gilles**, « Créolisation linguistique et créolisation politique à la Réunion », *Hérodote* 2/2002. N°105, 2002. pp. 73-84.

**GAUVIN Gilles**, *Michel Debré et l'île de la Réunion, Une certaine idée de la plus grande France*, Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, 2006.

**JABLONKA Ivan**, *Enfants en exil, transferts de pupilles réunionnais en métropole (1963-1982)*, Paris : Editions du Seuil, 2007.

**JAUZE Jean-Michel**, « Urbanisation et inégalités spatiales dans les Mascareignes » in *Inégalités et spatialités dans l'Océan Indien*, (dir.) Jean-Louis GUÉBOURG, Jean-Michel JAUZE, Paris : Éditions L'Harmattan, 2005.

**LEMAI Elise**, *La déportation des Réunionnais de la creuse, Témoignages*, Paris : L'Harmattan, 2004.

**MAESTRI Edmond**, *La décentralisation, histoire, bilans, évolutions*, Université de la Réunion, Paris : L'harmattan, 2003

**PETERS Martine**, « Femmes et Associations dans les années Debré », Colloque Michel Debré dans l'histoire de la Réunion 1963-2013, novembre 2013, Université de La Réunion.

**ROUSSE Eugène**, *Qui a tué Alexis de Villeneuve*, Ile de La Réunion : Éditions les deux mondes, 2000.

**RONCARD Nicolas**, « Soixante ans de départementalisation à La Réunion : une sociologie des mutations de l'organisation sociale et de la structure de classe en contexte postcolonial » in *REVUE Asylon(s)*, N°11, 2013, disponible sur : <http://www.reseau-terra.eu/article1278.html>, consulté en 2014.

**SANDRON Frédéric**, *Une politique de population à contre-courant ? La Réunion des années 1950 à nos jours*, Réunion : Institut de Recherche pour le Développement (IRD), 2007.

**TAL Isabelle**, *Les Réunionnais en France*, Paris : Éditions entente, 1976.

**TEMPORAL Franck**, « Migrations et emplois à l'île de La Réunion » in *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 27 , n°3, 2011, disponible sur : <http://remi.revues.org/5670> ; DOI : 10.4000/remi.5670, consulté le 07 janvier 2015.

**VAXELAIRE Daniel**, *L'histoire de La Réunion, de 1848 à l'an 2000*, Saint-Denis : Orphie, 2009.

## Travaux sur la littérature réunionnaise

**BENIAMINO Michel**, « La littérature réunionnaise : contexte et problèmes actuels », *Francophonia, Les littératures Réunionnaises*, N°53, Firenze : Olschki Editore, 2007.

**DODILLE Norbert**, « Revues des années (mille neuf cent) soixante-dix » in '*L'ici et l'ailleurs*': *Postcolonial Literatures of the Francophone Indian Ocean, e-France : an on-line Journal of French Studies*, vol.2, p.197.

**MAGDELAINE-ANDRIANJAFITRIMO Valérie**, « « Récits de vie, « romans mémoriels », « récits mémoriels » » à La Réunion », in *Le champ littéraire réunionnais en questions*, (dir.) Valérie MAGDELAINE-ANDRIANJAFITRIMO, Carpanin MARIMOUTOU, Paris : Éditions Économica, 2006

**MAGDELAINE-ANDRIANJAFITRINO Valérie**, « Espaces , lieux communs, lieux de culture, dans quelques romans réunionnais contemporains » in *Francophonia*, N°53, Les littératures Réunionnaises, Olschki Editore, Firenze, 2007.

**MAGDELAINE-ANDRIANJAFITRINO Valérie**, « Littératures de La Réunion, littératures plurielles » in *hommes & migrations*, n° 1275, septembre-octobre 2008.

**MAGDELAINE-ANDRIANJAFITRINO Valérie**, « Le retour d'un refoulé : le scandale des « enfants de la Creuse » ou la mise en récit d'une mémoire retrouvée à La Réunion », communication au colloque Les lieux d'oubli de la francophonie, Mainz, 4-6 décembre 2008.

**MAGDELAINE-ANDRIANJAFITRINO Valérie**, « Les « déportés » de la Creuse : le dévoilement d'une histoire oubliée », *Itinéraires* [En ligne], 2009-2 | 2009, mis en ligne le 02 juin 2014, consulté le 19 février 2016. URL : [http:// itineraires.revues.org/254](http://itineraires.revues.org/254) ; DOI : 10.4000/itineraires.254.

**SAMLONG Jean-François**, *Anthologie du roman réunionnais*, Paris : Seghers, 1991.

## Revue culturelle

**AUBRY Gilbert**, *Hymne à la Créolie*, in *Creolie*, Saint-Denis : Éditions UDIR, 1978.

**AUBRY Gilbert**, « Une dynamique réunionnaise pour une communauté de destin », in *Poésies réunionnaises 1980, Créolie*, (dir.) Gilbert AUBRY, Jean-François SAMLONG, Ile de la Réunion : Éditions UDIR, 1980.

**FANGOK**, *Revue culturelle réunionnaise*, N°1, Tampon : Fangok, Aout 1978.

**FANGOK**, *Revue culturelle réunionnaise*, N°2, Tampon : Fangok, Décembre 1978.

**GAMALEYA Boris**, *Bardzour mascarine*, Saint-Denis : Réunion Édition impression, 1974.

**OZOUX F.L.**, *La revue culturelle réunionnaise*, N°1, septembre-octobre 1976.

### *Travaux sur l'identité et la société réunionnaise*

**ALAOUI Driss, TUPIN Frederic**, « L'École réunionnaise, un modèle ambivalent » in *La Réunion, une société en mutation*, (dir.) Michel WATIN, Éliane Wolff, Paris : Économica Anthropos, 2010.

**ANDOCHE Jacqueline, HOARAU Laurent, REBEYROTTE Jean-François, SOUFFRIN Emmanuel**, « La Réunion » in *Hommes et migrations*, n°1278, 2009, disponible sur: <http://hommesmigrations.revues.org/261>, consulté en 2015.

**BLANCHON Karine**, « Aperçu du cinéma sur l'île de la Réunion » in *Études Océan Indien*, n°44, 2010, disponible sur : <http://oceanindien.revues.org/585> ; DOI : 10.4000/oceanindien.585, consulté en 2015.

**CHEYNET Anne**, « 5 questions pour île en île », entretien réalisé par Thomas C. Spear, Ile de la Réunion : 6 juillet 2009.

**CLAIN Max**, « Identité, culture et développement », Colloque identité, culture et développement, 1989, Saint-Denis, La Réunion.

**L'ARCHIVISTE Jérôme**, *1000 Célébrités de la Réunion et 150 personnalités des îles de l'océan Indien*, Saint-Denis : Orphie, 2009.

**MARIE Claude-Valentin, TEMPORAL Franck**, « Les Migrations des natifs des DOM : une sélection accrue au bénéfice de la France métropolitaine », *Mobilités ultramarines*, sous la dir. De M. Vitale, Paris : Archives Contemporaines Éditions, 2015.

**MEDEA Laurent**, « La construction identitaire dans la société réunionnaise », *Journal des anthropologues*, N°92-93, 2003. p.262.

**MOCADÉL Frédéric, BOYER Jean-Marie**, *Dames Créoles, Anthologie des femmes illustres de La Réunion de 1663 à nos jours*, Tome II, Sainte -Marie : Azalées Éditions, 2006.

**HOAREAU Aude-Emmanuelle**, *Concepts pour penser créole*, Saint-Denis : Zarkansiel, 2010.

**PONGERARD Patrice**, « Anthropologie du « boire social » à La Réunion », in *Anthropologies de La Réunion*, sous la dir. De M. Ghasarian, Paris : Archives contemporaines. 2008.

**SIMONIN Jacky, WOLFF Éliane** « L'école à La Réunion » in *Hermès La Revue*, n° 32-33, 2002.

**VERGÈS Françoise**, « La Colonisation et ses effets », in *Esclavage et Colonisation, Ile de la Réunion, 1848-1998, 150 ème anniversaire de l'abolition de l'esclavage*, Le Port : Commission Culture Témoignages (CCT), 1998.

**VERGÈS Françoise, MARIMOUTOU Carpanin**, *Amarres : créolisation india-océanes*, Paris : Éditions l'Harmattan, 2005.

**VERGÈS Françoise, MARIMOUTOU Carpanin**, *Pour un musée du temps présent : la Maison des Civilisations et de l'unité réunionnaise*, Saint-Denis [La Réunion] : MCUR, 2006.

**WANQUET C**, « La gent féminine libre à la Réunion au début du xviii<sup>e</sup> siècle », in *Visages de la féminité*, sous la dir. De M. Racault, Paris : Didier-Erudition, CRLH-CIRAOI, 1984. p.113-135.

**WATIN Michel, Wolff Eliane**, *La Réunion, une société en mutation*, Univers créoles 7, Paris : Economica Anthropos, 2010.

**WOLFF Éliane**, *Quartiers de vie, Approche ethnologique des populations défavorisées de l'île de La Réunion*, Paris : Méridiens Klincksieck, 1991.

Résumé :

**La construction d'une identité réunionnaise de 1959 à nos jours:  
représentations culturelles et constructions discursives**

Ce travail de recherche interroge les revendications identitaires (territoriales et politiques, individuelles et collectives) dans un corpus de discours engagés. Nous avons privilégié les discours des partis progressistes, des romans engagés des années 1970-1980, des récits de vie et des témoignages des enfants de la Creuse.

Les textes analysés mettent en lumière la construction d'un modèle politique de mise-sous-tutelle et accusent un processus de décolonisation qui étouffe les particularités et stigmatise l'identité créole. Les revendications portent sur l'autonomisation des décisions politiques et la considération des spécificités régionales. Ces particularités locales, qu'elles soient géographiques, langagières ou culturelles, sont défendues comme des éléments constitutifs de l'identité de la Réunion. Cependant, l'identité réunionnaise est représentée dans un processus conflictuel, où les éléments culturels sont hiérarchisés.

L'analyse des enjeux de la construction des identités en période postcoloniale montre une inévitable corrélation avec l'organisation de la société coloniale. Les structures de domination, transformées après 1946, corrélées aux effets de la départementalisation et de la mondialisation, entravent la construction d'une identité décomplexée. Dans ce contexte, le discours littéraire devient un moyen de résistance et permet aux subalternes de se réapproprier le discours sur soi et d'apporter une autre version de l'histoire.

Cette thèse interroge les enjeux de la construction de l'identité réunionnaise, dans le contexte des mutations sociales et politiques, et en considérant ses conséquences sur les individus. Elle souligne également l'absence de considération du fait colonial et de ses conséquences contemporaines en France.

**Mots-clés** : Postcolonialisme, Ile de La Réunion, discours, identité sociale, identité politique, représentations, littératures intimes, société coloniale, migrations, décolonisations, résistances.



Summary :

## **Building a Reunionese Identity from 1959 to the Present:**

### **Cultural Representations and Discursive Constructions**

This research paper questions the identity claims (territorial and political, individual and collective) in a corpus of engaged speeches. The decision was to work from speeches of progressive parties, engaged novels from the 1970s-1980s, life stories and accounts from “the Children of *Creuse*”.

The analysed texts highlight the construction of a political model of state supervision and blame a process of decolonisation that stifles particularities and stigmatises the Creole identity. The claims focus on empowering the making of political decisions and considering the regional specificities. These local particularities, either geographic, linguistic or cultural, are defended as defining elements of Reunion’s identity. However, the Reunionese identity is represented in a conflictual process in which the cultural elements are organised in a hierarchy.

The analysis of the issue of the building of identities during the postcolonial era shows an inevitable correlation with the organisation of the colonial society. The structures of domination, transformed after 1946, correlated to the effects of the departmentalisation and globalisation, hinder the construction of an assertive identity. In this context, the literary speech becomes a means of resistance and allows the subordinates to claim the speech back to themselves and bring another version of the history.

This thesis questions the concerns of the building of the Reunionese identity in the context of social and political transformations and by considering its consequences on individuals. It also emphasises the absence of consideration of colonialism and its contemporary impacts in France.

**Key words:** post colonialism, Reunion Island, speech, social identity, political identity, representations, private accounts, colonial society, migrations, decolonisation, resistances.

**Laboratoire Langues, textes et communication dans les espaces Créoles et Francophones.**

Équipe d’Accueil EA 4549  
Université de La Réunion  
15, avenue René Cassin BP 7151  
97715 Saint-Denis Messag Cedex 9  
La Réunion-France



## LETTRE D'ENGAGEMENT DE NON-PLAGIAT

Je, soussigné(e) .....,  
en ma qualité de doctorant(e) de l'Université de La Réunion, déclare être conscient(e) que le plagiat est un acte délictueux passible de sanctions disciplinaires. Aussi, dans le respect de la propriété intellectuelle et du droit d'auteur, je m'engage à systématiquement citer mes sources, quelle qu'en soit la forme (textes, images, audiovisuel, internet), dans le cadre de la rédaction de ma thèse et de toute autre production scientifique, sachant que l'établissement est susceptible de soumettre le texte de ma thèse à un logiciel anti-plagiat.

Fait à \_\_\_\_\_ le :

Signature :

**Extrait du Règlement intérieur de l'Université de La Réunion**  
(validé par le Conseil d'Administration en date du 11 décembre 2014)

**Article 9. Protection de la propriété intellectuelle – Faux et usage de faux, contrefaçon, plagiat**

L'utilisation des ressources informatiques de l'Université implique le respect de ses droits de propriété intellectuelle ainsi que ceux de ses partenaires et plus généralement, de tous tiers titulaires de tels droits.

En conséquence, chaque utilisateur doit :

- utiliser les logiciels dans les conditions de licences souscrites ;
- ne pas reproduire, copier, diffuser, modifier ou utiliser des logiciels, bases de données, pages Web, textes, images, photographies ou autres créations protégées par le droit d'auteur ou un droit privatif, sans avoir obtenu préalablement l'autorisation des titulaires de ces droits.

**La contrefaçon et le faux**

Conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle d'une œuvre de l'esprit faite sans le consentement de son auteur est illicite et constitue un délit pénal.

L'article 444-1 du code pénal dispose : « Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques ».

L'article L335\_3 du code de la propriété intellectuelle précise que : « Est également un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une œuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur, tels qu'ils sont définis et réglementés par la loi. Est également un délit de contrefaçon la violation de l'un des droits de l'auteur d'un logiciel (...) ».

**Le plagiat** est constitué par la copie, totale ou partielle d'un travail réalisé par autrui, lorsque la source empruntée n'est pas citée, quel que soit le moyen utilisé. Le plagiat constitue une violation du droit d'auteur (au sens des articles L 335-2 et L 335-3 du code de la propriété intellectuelle). Il peut être assimilé à un délit de contrefaçon. C'est aussi une faute disciplinaire, susceptible d'entraîner une sanction.

Les sources et les références utilisées dans le cadre des travaux (préparations, devoirs, mémoires, thèses, rapports de stage...) doivent être clairement citées. Des citations intégrales peuvent figurer dans les documents rendus, si elles sont assorties de leur référence (nom d'auteur, publication, date, éditeur...) et identifiées comme telles par des guillemets ou des italiques.

Les délits de contrefaçon, de plagiat et d'usage de faux peuvent donner lieu à une sanction disciplinaire indépendante de la mise en œuvre de poursuites pénales.